LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 27 avril 1966 / saint Frédéric / 82e année, No 97 / 8 cahiers / 100 pages / La météo : clair et froid / Minimum 25 / Maximum 45

Sidbec n'est plus maître de son destin — Filion • En page 28

Le SPEQ et Québec signent toutes les clauses d'un contrat de travail

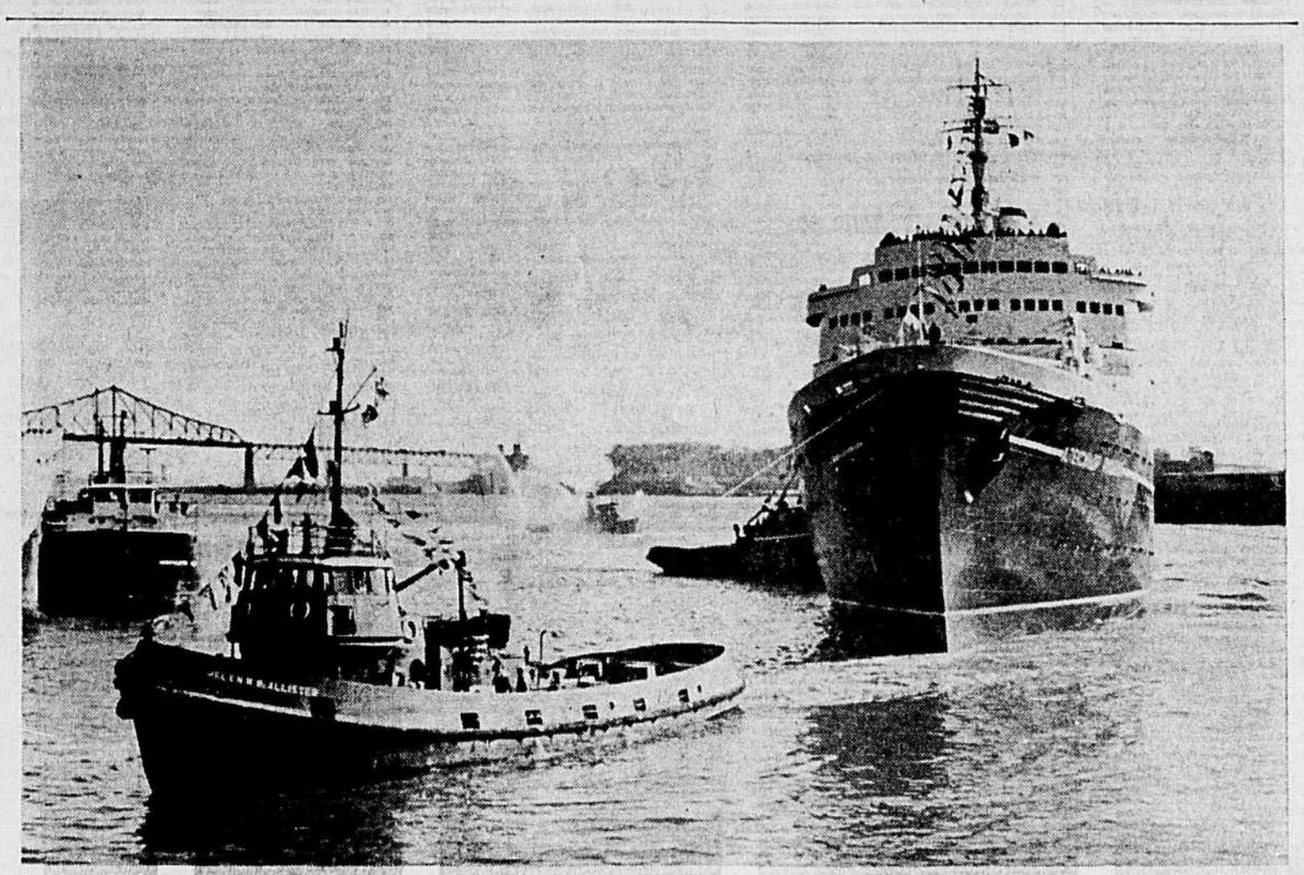


Photo par Yves Letourneau

Le Pouchkine à Montréal

C'est au son des sirènes et sous les "pleurs de joie" des bateaux-pompes que "l'Axandre Pouchkine" a majestueusement fait son entrée dans le port de Montréal, peu après 8 h., ce matin. Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, ainsi que M. John Turner, ministre d'Etat, représentant le ministre des Transports, et des membres de l'ambassade soviétique ont accueilli le navire.

(Reportage photographique en page 15)

Deux points restent en suspens

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Après des mois de relations orageuses les négociateurs du gouvernement et du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec sont enfin parvenus à signer toutes les clauses d'un contrat de travail complet.

En revanche, deux problèmes "hors contrat", dont un extrêmement sérieux, ont été soulevés par les représentants syndicaux. Dans les deux cas, le gouvernement a refusé d'y donner suite.

Le SPEQ a d'abord demandé d'abandonner toutes les procédures judiciaires en cours, qui ont été prises contre le syndicat et 14 de ses chefs, qui ont refusé de se conformer à une injonction, ordonnée par la Cour supérieure.

Les professeurs ont également demandé leur rémunération pour la moitié du temps qu'ils ont passé en journées d'étude. Selon M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, c'est la condition qu'ils posent pour donner des cours de rattrapage, même si leur travail supplémentaire serait remboursé.

Même si toutes les clauses d'un contrat de travail ont été signées par les négociateurs des deux parties, il ne faut pas conclure immédiatement que le litige est résolu.

Les représentants des professeurs des écoles de l'enseignement spécialisé, des Beaux-arts et des écoles normales, dépendantes de l'Etat, devront maintenant faire rapport du dénouement des négociations à tous les membres du syndicat. Les assemblées devraient avoir lieu ce soir.

M. Lesage a rapporté que les négociateurs syndicaux auraient spécifié qu'ils ne feront aucune recommandation, ni dans un sens, ni dans l'autre, quant à l'acceptation ou le refus de l'ensemble des propositions.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de la délégation syndicale, qui était dirigée par M. Robert Sauvé, secrétaire-général de la Confédération des syndicats nationaux.

Somme toute, il appartiendra aux membres du SPEQ de décider aujourd'hui, si l'entente

Voir SPEQ en p. 2

Jodoin évite une révolte

WINNIPEG (PC) — Il a fallu toute la maîtrise du président Claude Jodoin pour éviter hier qu'une révolte n'éclate à l'assemblée du Congrès du travail

Lire en pages 34 et 35 les informations de notre envoyé spécial à Winnipeg

du Canada à propos de l'admissibilité de résolutions proposées par des dirigeants de centrales provinciales.

Un comité de l'assemblée cherchait à faire retirer une proposition du bureau exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec demandant que les syndicats de l'industrie se regroupent à l'échelle nord-américaine. La Fédération soulignait que les syndicats n'en deviendraient que plus efficaces et réclamait que le Congrès endosse cette politique.

Lorsqu'une motion visant à faire déclarer hors d'ordre la proposition a été présentée, de vives protestations ont fusé. Le vote fut demandé et la proposition rejetée.

Le comité soutenait que la constitution du Congrès ne permettait pas de résolutions venant du bureaux exécutifs. M. Jodoin jugea aussi que la résolution était anticonstitutionnelle mais sa décision fut contestée. Cette fois cependant les délégués votèrent à main levée et appuyèrent le président.

Paul VI et Gromyko d'accord sur la nécessité d'oeuvrer pour la paix

CITE DU VATICAN. (PA, Reuter, UPI, AFP) — Le pape Paul VI et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. André Gromyko, ont eu aujourd'hui une rencontre historique et ils se sont entendus sur la nécessité de travailler de concert pour la paix mondiale.

Le pape a reçu M. Gromyko en audience privée et l'entretien a duré 45 minutes. C'était la première fois qu'un ministre soviétique était reçu par le chef de l'Eglise catholique.

A l'issue de la rencontre, M. Gromyko a déclaré à une conférence de presse qu'ils se sont entendus "sur la nécessité de travailler de concert pour la paix, indépendamment des idéologies".

Dans son communiqué officiel, le Vatican s'est contenté de dire que l'audience faisait suite à l'entretien qui a eu lieu entre les deux hommes à New York, au mois d'octobre dernier, à l'occasion de la visite du pape à l'ONU.

Bien que le communiqué garde le secret sur les sujets discutés, on a appris de sources vaticanes que le Saint-Père et M. Gromyko "ont discuté plusieurs problèmes mondiaux, en insistant particulièrement sur les espoirs du pape pour la paix au Vietnam". On croit savoir que la conversation a également porté sur le désarmement et l'aide aux populations affamées du globe.

L'entretien a donné lieu à un échange de vues "cordial mais franc", selon les mêmes sources. Le Saint-Père a probablement insisté pour que le gouvernement soviétique use de sa grande influence pour diminuer la tension dans le monde et favoriser une paix permanente.

On ne croit pas que Paul VI et le diplomate soviétique aient abordé des sujets délicats comme l'état des relations entre l'Eglise et le gouvernement communiste de Pologne.

Le pape a profité de l'entrevue pour remettre à M. Gromyko une médaille d'or commémorant le concile oecuménique "Vatican II" et cinq volumes contenant des reproductions de cartes anciennes gardées dans les archives du Vatican. On n'a pas précisé si le chef de la diplomatie soviétique a remis, de son côté, un cadeau au Souverain Pontife.

L'entrevue, la première entre le chef spirituel du monde catholique et un ministre soviétique, fut entourée du secret officiel. Les journalistes ont été écartés de la cour de Saint-Damase où ils peuvent habituellement voir l'arrivée et le départ des invités. M. Gromyko était escorté d'une forte garde de policiers à son arrivée.

En quittant les appartements pontificaux, le ministre soviétique accompagné du marquis Giulio Sacchetti, s'est

Voir PAUL VI en page 2

Une date historique dans les rapports entre l'Eglise et l'URSS (page 16)

Gromyko préconise une conférence européenne sans les Etats-Unis

ROME, (AFP, UPI) — Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de son entrevue avec le pape, avant de prendre l'avion pour Moscou, M. André Gromyko a préconisé la tenue d'une conférence "européenne" pour discuter la sécurité de l'Europe, mais sans la participation des Etats-Unis.

"Je voudrais souligner l'importance d'une conférence européenne pour discuter la sécurité européenne, a-t-il dit. Il est très important que cette conférence ait lieu. Elle n'apporterait pas nécessairement une solution à ces problèmes, mais il faut d'abord accepter de nous rencontrer pour les discuter."

Comme on lui demandait si les Etats-Unis devraient être invités à une telle réunion, le ministre soviétique des Affaires étrangères a évité de répondre directement, se contentant de dire que "le problème devrait intéresser l'Europe avant tout". On en a conclu qu'il préconisait une conférence sans la participation des USA.

S'en prenant ensuite aux alliances militaires occidentales, comme l'OTAN et l'OTASE, M. Gromyko a déclaré : "Nous sommes convaincus que si ces blocs militaires disparaissaient, l'atmosphère serait plus sereine et la voie de la paix s'en trouverait facilitée. L'existence de ces blocs rend plus difficile la solution du problème."

Les Jeux olympiques à Munich et Sapporo

par Marcel Desjardins
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME — Les deux villes canadiennes, Montréal et Banff, ont échoué hier dans leur tentative d'obtenir les Jeux d'été et d'hiver. Le scrutin a en effet favorisé Munich, en Allemagne de l'Ouest, pour les Jeux d'été, et Sapporo, au Japon, pour ceux d'hiver.

"Il est évident que l'on désirait voir revenir les Jeux olympiques en Europe", a dit le maire Drapeau déçu de l'échec de Montréal. Faisant cependant contre mauvaise fortune bon coeur, M. Drapeau s'est montré autant peiné de l'échec de Banff. "Je suis encore plus peiné pour vous que pour nous", a-t-il dit à Ed Davis, du groupe de Calgary, qui tentait pour la troisième fois d'obtenir les Jeux d'hiver : selon toute vraisemblance cette troisième est la dernière !

Le maire a ajouté qu'il avait senti, au cours de ses différents voyages entrepris dans l'espoir d'amener les Jeux d'été dans la métropole, que Montréal ne jouit sûrement pas de la réputation d'une ville où fleurissent les sports amateurs. Souvent on mettait en doute la capacité de Montréal de s'affirmer comme l'une des capitales du sport amateur. Selon M. Drapeau, Montréal et le Canada sont surtout connus pour leurs sports professionnels et leurs sports d'hiver — qui ont bien sûr leur raison d'être, ajoute-t-il.

M. Drapeau ne cache pas, cependant, que l'on se montrait surpris un peu partout que Montréal s'intéresse aux sports d'été : on parle de nous quand il s'agit de sports d'hiver.

Déçu, fatigué, le maire — semble-t-il — cachait toute l'amertume qu'il ressentait devant tant de promesses oubliées. Il était pourtant moins abattu que les représentants de Banff qui, eux, étaient tout simplement dégoûtés. "Je préfère me taire", a affirmé le président du groupe Ed Davis.

Le président du comité olympique canadien, Jim Worrall, était lui aussi amèrement désappointé : "Je suis très déçu, a-t-il confié, que les efforts sincères, sérieux et ardus de Montréal et de Banff aient échoué. Je le regrette pour le monde olympique canadien qui, depuis 1900, a supporté courageusement le fardeau des remarquables équipes envoyées aux Jeux. Nous sommes réputés comme un pays de sports d'hiver et il aurait été logique que l'on nous les ait accordés en 1972. Il est malheureux que le comité international se soit laissé influencer par de la propagande. Je reconnais que Tokyo a fait un succès des Jeux de 1964 mais je soutiens que le COI, s'il désire vraiment diffuser l'idée de l'olympisme à travers le monde, aurait dû accorder les Jeux d'hiver à Banff."

Worrall a vivement critiqué ceux qui, au lieu d'appuyer la

Voir JEUX en p. 2

GM réparera les Chevrolet et Chevelle 1964 et 1965

OTTAWA, (UPI) — Le ministre de l'Industrie a révélé hier aux Communes, que la compagnie General Motors du Canada s'apprête à réparer la plupart des accélérateurs des autos Chevrolet et Chevelle des années 1964 et 1965.

M. Drury a déclaré que la compagnie en est venue à cette décision lorsqu'elle a appris que six autos GM, aux Etats-Unis, avaient été rapportées pour des défectuosités à l'accélérateur. Celui-ci devenait coincé durant les temps froids et humides.

Par ailleurs, M. Drury a affirmé qu'aucun défaut de fabrication n'a été constaté sur les Ford et Chrysler canadiennes.

Autres informations en page 69

La Ligue des droits de l'homme à la défense de Vachon et des policiers

La Ligue des droits de l'Homme proteste énergiquement contre l'attitude des autorités de la police provinciale concernant le congédiement de l'agent Arthur Vachon.

"Il y a lieu, dit-elle, de demander au ministre de la Justice d'entreprendre au plus tôt des négociations avec l'association de la police provinciale et de constituer immédiatement un tribunal qui aurait pour fonction d'entendre les raisons du congédiement de l'agent Vachon."

La Ligue ajoute que "ce renvoi brutal constitue carrément un cas d'intimidation à l'égard de ceux qui veulent exercer leur droit d'association".

"Le Bill canadien des Droits de l'Homme, ajoute l'organisme, reconnait spécifiquement les droits qui sont niés à l'agent Vachon, soit une audition impartiale de sa cause et, aux policiers provinciaux, la liberté d'association."

Entre-temps, l'agent Arthur Vachon s'est dit prêt à démissionner si le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, est de bonne foi.

Ce dernier a déclaré lundi, à l'issue d'une réunion du cabinet, que le gouvernement négociera avec les membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) dès que celle-ci sera présidée par un agent de la PP. M. Wagner a même ajouté qu'un projet très intéressant pour les membres de la PP était presque complété.

S'il démissionnait de son poste, l'agent Vachon deviendrait probablement conseiller technique de l'APPQ dès que cette décision serait approuvée par l'assemblée générale des policiers.

Attentats à Saigon: 14 morts, 66 blessés

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Une mine attachée à une bicyclette qui se trouvait appuyée à un mur, près d'un arrêt d'autobus, a éclaté ce matin à Saigon, causant la mort de neuf ouvriers coréens et de trois Vietnamiens.

Ces ouvriers venaient de prendre le petit déjeuner et attendaient le camion qui devait les conduire aux chantiers de la "Raymond-Morrison-Knudsen", important consortium américain qui détient les principaux contrats de travaux publics au Sud-Vietnam. (La "RMK" emploie 30,000 Vietnamiens et 2,650 ressortissants de pays divers, dont 700 Coréens.)

Il s'agit du plus grave d'une série d'attentats qui, depuis trois jours, marque une recrudescence des actes de terrorisme dans la capitale sud-vietnamienne.

Quelques instants après cet attentat, une grenade a été lancée contre trois ouvriers d'origine chinoise, à l'emploi d'une usine de textiles de la ville.

Les deux attentats ont fait en tout quatorze morts et soixante-six blessés, parmi lesquels quatre Américains seulement.

2e raid à Mu Gia

Les super-forteresses B-52 stationnées à Guam sont revenues pilonner la passe de Mu Gia à la tête de la piste Ho Chi-minh, près de la frontière du Laos. Il semble que cette passe, devenue impraticable à la suite d'un glissement de terrain provoqué par un bombardement des B-52 il y a quelques semaines, a de nouveau été mise en service grâce à la diligence nocturne du Vietcong. C'est par Mu Gia que passent les renforts et les munitions venus du Nord-Vietnam et du Laos et destinés au Vietcong.

Les B-52 n'ont bombardé que deux fois, jusqu'ici, cette passe stratégique qui se trouve située un peu au nord de la 17e parallèle, par conséquent, au Nord-Vietnam. Les B-52 s'aventurent rarement au nord à cause des missiles russes antiaériens réputés très efficaces contre des appareils volant à haute altitude.

Pas de sanctuaire chinois

Hanoï soutient aujourd'hui avoir descendu deux appareils américains au Nord-Vietnam hier, mais ne sonne pas mot du Mig-21 (supersonique) que les Américains disent avoir abattu.

La population de Danang attend le retour des Américains (page (60).

On tient de source officielle américaine que l'aviation militaire du Nord-Vietnam se compose d'une cinquantaine de Mig-17 et 19 (relativement désuets), d'une quinzaine de Mig-21 et d'environ six bombardiers légers Il-28. Il est de plus en plus exclu que les Mig-21 qu'ont affrontés les Américains depuis le début de la semaine aux environs de Hanoï viennent de Chine.

L'incident a toutefois permis aux Etats-Unis de réaffirmer qu'il n'y aura pas de "sanctuaire" pour les avions étrangers (c'est-à-dire chinois) qui viendraient s'immiscer dans la guerre au Vietnam. Les Américains se sentiraient justifiés de pourchasser, jusque dans le ciel chinois, ces appareils.

Pour ce qui est des appareils nord-vietnamiens, on s'était abstenu jusqu'ici d'en bombarder les bases. Il est maintenant possible que l'accrochage d'hier modifie la stratégie.

Johnson dévoile le thème de sa campagne : débarrassons-nous du problème constitutionnel

par Yves Leclerc

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a dévoilé hier soir quelques éléments du programme du parti, qui doit être adopté à une grande assemblée dimanche. M. Johnson, qui parlait devant le Estate Planning Council de Montréal, a traité spécifiquement de la question des droits de succession, mais il a aussi abordé plusieurs autres points.

"Débarrassons-nous d'abord du problème constitutionnel, ensuite nous pourrons discuter de mesures économiques et sociales". Tel sera a-t-il dit, le thème principal de la campagne de l'Union nationale en vue des élections du 5 juin. Il a expliqué que les sentiments et le nationalisme ont vicié jusqu'ici toutes les discussions sur les questions financières et sociales. A son avis, il faut donc de toute urgence régler le cas de la Constitution et du statut du Québec dans le Canada, pour pouvoir ensuite s'occuper efficacement des autres problèmes, tout aussi pressants.

D'après M. Johnson, il est dangereux de laisser la fierté nationale entrer en jeu dans des domaines où le nationalisme et l'émotivité n'ont rien à faire : mesures financières et économiques, sécurité sociale, etc...

Le chef de l'UN réclame une nouvelle constitution d'après laquelle le Québec, évidemment, demeurerait partie du Canada,

Voir THEME en page 2



L'espoir renaît dans la famille de Steven Truscott depuis que le gouvernement fédéral a décidé de rouvrir l'enquête. De gauche à droite, sa soeur Barbara, son père Daniel, âgé de 48 ans, son frère Bill et sa mère, entourant la place restée vide depuis 1959 alors que Stevens, âgé de 14 ans, était condamné pour meurtre.

Ottawa soumet le cas de Truscott à la Cour suprême

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a décidé de soumettre le cas de Truscott à la Cour suprême du Canada, tout comme l'a fait une administration précédente dans la célèbre affaire Coffin.

La Cour suprême devra déterminer si le jeune Steven Truscott a été victime d'une erreur judiciaire. Mais cette fois, contrairement au cas Coffin, la Cour pourra reviser la preuve établie au procès.

C'est, curieusement, le chef conservateur John Diefenbaker qui a rendu publique cette nouvelle. Il a dit, aux Communes, avoir reçu du solliciteur général Larry Pennel, une copie de l'arrêté en conseil adopté par le cabinet.

L'affaire Truscott a été soulevée par Mme Isabel Le Bourdais dont le "Best-Seller" "The Truscott Case" décrit ce qu'elle soutient être une grande erreur judiciaire.

Steven Truscott, aujourd'hui âgé de 21 ans, a été trouvé coupable de l'homicide volontaire d'une jeune fille de 12 ans. On a dit qu'il a étranglé sa jeune compagne, en 1959.

Sa sentence de mort a été commuée en une sentence d'emprisonnement à vie.

Le solliciteur général Larry Pennel a déclaré que le gouvernement avait étudié toutes les alternatives et que le cabinet a approuvé le renvoie de la cause à la Cour suprême.

Le cabinet, a-t-il dit, croit que c'est là la meilleure procé-

Voir TRUSCOTT en p. 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 80 à 87, 90 à 96
Bandes dessinées / 75
Courrier "Que faire ?" / 54
Décès, naissances, etc. / 97
Des mots et des phrases / 14
Editorial / 4
Finance / 28, 29
Horoscope / 78
Immeuble / 26
Jardinage / 9
Les patrons / 83, 86
Loisirs et récréation / 74, 76
Mots croisés / 81
Nouvelles internationales / 62, 63, 77, 88
Nouvelles métro / 16, 17
Nouvelles nationales / 27
Radio et télévision / 30
Sciences / 13
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 65 à 73
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 52 à 59
Vie mondaine / 53
Votre médecin / 79

Ottawa entend donner suite au rapport Freedman sur l'automation

WINNIPEG. (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Nicholson, a souligné hier matin que les Communes seront saisies bientôt d'un projet de loi qui donnera suite aux recommandations de la Commission Freedman. Il a ajouté, au cours d'une conférence de presse, qu'il "étudie sérieusement" un projet de loi ou une résolution qui pourrait être déposée à la Chambre des communes par le gouvernement et étudiée en comité.

La Commission royale d'enquête Freedman a présenté son rapport l'an dernier au sujet des problèmes soulevés par l'automation au Canadien National.

M. Nicholson s'est refusé à toute précision, mais il a déclaré que l'approche tentée par le gouvernement semble la plus populaires auprès des chefs d'industries et de syndicats qui ont étudié le rapport avec lui.

Un peu plus tôt, le ministre avait déclaré au Congrès du Travail du Canada, réuni à Winnipeg, que le gouvernement projette de donner suite au rapport Freedman "dans un avenir prochain, le plus tôt possible".

Il a ajouté que les solutions préconisées par la Commission pour faire face au problème de l'automation ont rendu de grands services.

La Commission, présidée par le juge Samuel Freedman, de Winnipeg, propose, principalement, un amendemant à la législation du travail, amendement qui obligerait les employeurs à négocier avec les syndicats les modalités d'introduction de nouvelles techniques, qui viennent modifier les conditions de travail. A l'heure actuelle, les syndicats n'on aucun recours à cet effet.

Le problème de l'automation s'était posé au Canadien National lorsque celui-ci avait décidé d'allonger certaines lignes, obligeant ainsi les équipes de travail à de plus longs trajets, et éliminant les arrêts à Wainright, en Alberta, et à Nakina, en Ontario.

Suggestion pour s'assurer de la participation de la fanfare de la RCMP à l'Expo

OTTAWA. (PCf) — Un député néo-démocrate a suggéré hier aux Communes qu'une société d'Etat soit créée au besoin pour assurer la participation de la fanfare de la Gendarmerie royale du Canada aux célébrations qui accompagneront l'Expo 67 à Montréal et le Centenaire de la Confédération.

M. H. W. Herridge, député de Kootenay-Ouest a déclaré dans un débat de dernière heure aux Communes que la fanfare de la RCMP s'était vu refuser le droit de faire des enregistrements pour servir durant l'Expo 67 par la Fédération américaine des musiciens.

"J'appuie pleinement les syndicats, a déclaré le député de Colombie-Britannique, mais je trouve intolérable qu'un syndicat américain empêche la fanfare de la Gendarmerie de participer aux célébrations du Centenaire de la Confédération canadienne."

M. Herridge a invité le gouvernement à faire les représentations requises auprès de la Fédération américaine des musiciens ou auprès du secrétaire américain au Travail afin de corriger ceptte situation.

Si ces représentations du gouvernement canadien ne donnaient pas les résultats souhaités, il y aurait lieu de créer une société d'Etat qui "verrait à assurer la participation de la fanfare de la GRC aux célébrations de l'Expo '67 et du centenaire de la confédératin," a dit le député.

Dans une brève réponse, M. C. M. Drury, ministre de la Production de la défense, a déclaré, au nom du gouvernement, qu'une bonne attention était accordée à la question soulyevée par le député de Kootenay-Ouest. "Le ministre du Travail va faire les représentations requises," a ajouté M. Drury.

TEST de GROSSESSE

EN 5 MINUTES 5.00

Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00

ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .

PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN - CHOQUETTE

Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

PROPRIÉTAIRES

Si vous pointez √ un de ces ennuis, nous pouvons y voir !

VOS FENÊTRES INTERNES CAUSENT-ELLES

Des courants d'air ? (Pointez si oui) ☐

Des fuites d'eau ? ☐

SONT-ELLES

Tremblantes ? ☐

Bloquées ? ☐

Disgracieuses ? ☐

Difficiles à nettoyer ? ☐

Endommagées ? ☐

Coûteuses en réparations ? ☐

Nous pouvons remplacer vos fenêtres d'intérieur et éliminer à jamais ces ennuis

Dans bien des cas, lorsque les ennuis causés par les fenêtres proviennent d'un modèle de fenêtre mal conçu ou trop ancien, la solution la plus économique à la longue consiste à les remplacer par des Rosco. Les fenêtres Rusco sont fabriquées avec précision en acier tubulaire résistant et durable. Elles sont d'une ligne et d'un fini agréables à l'oeil, dans un choix de 18 couleurs décorateur assorties, contrastantes ou combinées selon les couleurs de votre habitation.

RUSCO — LA MARQUE DEPOSE RUSCO ET L'EMBLEME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE

UN PRODUIT DU CANADA

Acier

Entretien simplifié Plus de loisirs Vision améliorée

Conseils gratuits — Estimés gratuits

RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.

9095, boul. St-Laurent, Montréal

DUpont 1-2511

FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

rendu à la Chapelle Sixtine pour voir les fresques de Michel Ange.

En arrivant dans la cour de St-Damase, M. Gromyko, qui était accompagné de M. Semen Kozirev, ambassadeur de l'URSS en Italie et de son interprète avait été reçu par le marquis Sacchetti, faisant fonction de "fourrier majeur", l'une des fonctions les plus élevées de la Cour pontificale.

Au deuxième étage du palais du Vatican, à la sortie de l'ascenseur, le doyen du personnel de l'antichambre papale, M. Guido Gusso, qui a été le valet de chambre de Jean XXIII, et deux "sediari" en casque de velours et culotte courte cramoisie, attendaient le visiteur et l'ont accompagné jusqu'à la bibliothèque du pape, où s'est déroulé l'entretien entre le ministre et ld Saint-Père.

A cette entrevue assistait le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, qui, ayant passé 25 ans aux Etats-Unis comme délégué apostolique, parle couramment l'anglais que M. Gromyko connait bien aussi. Le père Joseph Oslr, recteur du collège russe, agissait comme interprète pour le pape.

Des centaines d'Italiens et de touristes circulant sur la Place Saint-Pierre pour se rendre à l'audience publique donné un peu plus tard par le pape ont applaudi lorsque l'automobile du diplomate soviétique est entrée au Vatican par la porte des Cloches.

On considère ici que cette entrevue, qui eut lieu au cours de la dernière journée d'une visite de six jours de M. Gromyko en Italie, pourrait bien avoir une grande influence sur le climat des relations entre le catholicisme et le communisme.

Selon un point de vue répandu en Italie, la visite de M. Gromyko viserait à renforcer la position du parti communiste en faisant paraître le communisme respectable aux yeux de l'Eglise.

Bien que M. Gromyko soit le premier membre du gouvernement soviétique qui soit reçu par un pontife catholique, le pape Jean XXIII avait accordé une audience privée au gendre de Khrouchtchev, M. Adjoubei, et à sa femme lors de leur visite à Rome en 1963.

THEME

SUITE DE LA PAGE 1

mais sans les rapports de vainqueur à vaincu qui existent entre les deux principaux groupes fondateurs. "D'un côté, une attitude supérieure, de l'autre le nationalisme exacerbé, c'est là une chose qui a retardé sérieusement le progrès du Québec".

A son avis, un autres problème urgent, et d'une certaine façon relié au précédent, est celui de trouver des emplois satisfaisants pour les dizaines de milliers de jeunes qui sortent des universités et des instituts techniques.

"Il n'y a pas de terrain plus propice à une révolution sanglante et brutale que des diplômés d'université qui sont obligés de faire du taxi pour gagner leur vie. Et c'est ce qui peut fort bien se produire ici, si nous n'occupons pas tous ces jeunes à des tâches à la hauteur de leurs capacités et de leurs talents."

"D'autre part, nous serons considérés par l'Histoire comme les pires hommes politiques depuis la naissance du pays, si nous élevons nos jeunes en français, mais ne prenons pas les moyens pour leur permettre de vivre convenablement dans cette langue."

Les droits de succession

Pour faire progresser le Québec et créer des emplois, Me Johnson affirme qu'il faut s'appuyer sur l'entreprise privée : "Nous sommes le seul parti à nous être prononcés carrément pour l'entreprise privée, et nous continuerons à le faire, parce que c'est pour le Québec le seul chemin vers le progrès."

Et pour permettre à l'entreprise privée de croitre et de jouer son rôle, il faut faire disparaître "les lois stupides de l'impôt sur les successions, qui font passer tant de nos entreprises dans des mains étrangères".

Le chef de l'UN a expliqué que beaucoup de nos entreprises, surtout de petite et de moyenne envergure, sont vendues à des étrangers parce que les héritiers n'ont pas les sommes voulues pour payer les droits successoraux.

C'est pourquoi, selon lui, il faut récupérer immédiatement la totalité de ces impôts, pour ensuite les abolir, du moins ceux sur le patrimoine familial, maisons et possessions personnelles, et sur les investissements qui produisent des emplois.

"Beaucoup de nos Canadiens vont vivre, malgré eux, en Floride ou aux Bermudes, pour se soustraire aux impôts trop élevés, et ils emportent leurs capitaux avec eux."

"Il faut donc créer au Québec un climat de sécurité et de confiance qui amène l'entreprise privée à investir et à s'étendre."

En particulier, M. Johnson estime que le gouvernement du Québec doit prendre une position quelconque devant l'entreprise privée et la socialisation.

"Actuellement, personne ne sait ce que veut le gouvernement, et ce qui est plus grave, le gouvernement lui-même ne semble pas le savoir. Quelle que soit la politique adoptée, le seul fait qu'elle soit bien précise et définie permettra aux gens qui possèdent les capitaux de savoir où ils en sont."

Solidarité ministérielle et écoles anglaises

A ce sujet, M. Johnson a fait remarquer que, si son parti prend le pouvoir le 5 juin, il ne tolèrera certainement pas "les déclarations intempestives faites par les membres du Cabinet, comme en font actuellement MM. Kierans et Lévesque". Il insistera sur la solidarité ministérielle, non pas, dit-il, pour bâillonner ses ministres, mais pour éviter que le gouvernement fasse une chose pendant qu'un de ses membres en dit une autre, comme, d'après lui, cela s'est produit récemment.

En réponse à une série de questions qui lui ont été posées après sa conférence, le chef de l'UN a déclaré que son parti défendra le système catholique et protestant d'écoles de langue anglaise, parce qu'à son avis, tous ont droit à une éducation aussi complète que possible, sans distinction de couleur, race ou croyance.

Il a même rappelé que dès 1958 il s'était prononcé en faveur d'un système d'écoles neutres pour ceux qui en voudraient, quoique lui-même demeure convaincu de la valeur de notre système confessionnel actuel.

Il a aussi fait allusion à la question des subventions aux universités en déclarant : "On n'assurera pas le progrès de la province en bloquant celui de certaines institutions. C'est là une forme de fanatisme et de racisme dans laquelle je refuse de tomber, même pour obtenir quelques votes."

M. Johnson a fait appel à la population de langue anglaise de Montréal et lui a demandé de voter en faveur de son parti.

"L'Union nationale n'a jamais élu un député de langue anglaise à Montréal depuis 1936. Mais nous croyons que vous avez besoin de nous autant que nous avons besoin de vous, et qu'il vaut mieux pour vous, participer, par un ou plusieurs des vôtres, aux décisions qui seront prises et qui vous concernent tous, que de tenter, trop tard, de changer ces décisions."

Il a aussi fait quelques prédictions sur l'influence qu'auront les nouveaux partis en lice pour la première fois à l'élection du 5 juin : "D'abord, ils n'éliront pas un seul député, et ne prendront qu'une part peu importante du vote populaire. Une étude que nous avons faite indique que le RIN peut obtenir de 7 à 8 pour cent des voix sur l'ensemble, et le Rassemblement national, à peine 2 pour cent."

TRUSCOTT

SUITE DE LA PAGE 1

dure à utiliser dans les circonstances.

L'ancien ministre de la Justice, Davie Fulton, a immédiatement voulu savoir si le gouvernement entendait fournir un avocat au jeune homme et défrayer les dépenses encourues pour cet appel au tribunal suprême du pays.

Le gouvernement, a dit Larry Pennel, fera en sorte que le jeune Truscott ne soit pas handicappé par un manque d'argent. Mais, a-t-il précisé, nous n'avons reçu aucune requête en ce sens.

En 1959, lorsque Truscott a été condamné à la potence, la loi ne permettait pas un nouvel examen de la preuve en cour suprême.

SPEQ

SUITE DE LA PAGE 1

proposée est satisfaisante. D'ici à ce moment, on ne peut pas dire que le conflit est réglé.

"Les contribuables vont payer"

Le premier ministre, fatigué comme tout le monde à deux heures ce matin, a fait très peu de commentaires à l'issue des pourparlers. Il a dit son intention d'attendre que les professeurs aient été informés par leurs chefs, avant de dévoiler l'essentiel et le détail du contenu de projet de convention collective.

Il a néanmoins commenté que "ce sont les contribuables, qui font les frais du contrat. Il est de mon devoir de rendre les principales clauses publiques, comme on l'a fait dans le cas des fonctionnaires".

M. Lesage a mentionné en outre que l'on avait offert de payer les professeurs pour chaque heure de travail supplémentaire, occasionné par des cours de rattrapage, mais que les négociateurs syndicaux ont exigé, en plus, d'être payés pour la moitié du temps qu'ils ont passé en journées d'étude.

Or, il n'est aucunement question pour le gouvernement d'accepter cette condition. M. Lesage l'a affirmé, en ajoutant que ce serait un précédent de payer des grévistes, pour le temps où ils ont fait la grève. Il a avoué ne pas comprendre pourquoi le syndicat faisait cette demande.

Les procédures judiciaires

Un problème extrêmement délicat, qui se situe à l'extérieur de la convention collective de travail, a été soulevé, sous la forme d'une requête, par les négociateurs du SPEQ: l'abandon des procédures judiciaires, contre certains membres du syndicat, à la suite de leur refus de se soumettre à l'injonction, qui leur ordonnait de ne pas quitter leur travail.

Le gouvernement n'a pas accepté cette demande.

Le premier ministre a expliqué que cette question ne relève pas de la politique, mais du domaine juridique. Avant-hier, le gouvernement consentait à un recul sur sa position, en acceptant de négocier, "même si les professeurs demeuraient dans l'illégalité." Il s'agissait alors d'une décision politique.

Par conséquent, on ne saurait passer outre à ce mécanisme légal, sans le déprécier grandement et s'exposer à des abus dans l'avenir. Le gouvernement ne tient aucunement à faire un précédent dans ce domaine.

Il n'en reste pas moins, que le Conseil des ministres aurait pu retirer les plaintes, qui ont provoqué le déclenchement des procédures en cours.

Selon la régle Nisi, qui s'applique dans ce cas où une injonction de la Cour supérieure n'a pas été respectée, le coupable est passible d'un emprisonnement de 60 jours ou d'une amende n'excédant pas $2,000. Or, des poursuites en ce sens ont été entreprises contre 14 membres du SPEQ.

Les négociations intensives

L'invitation à négocier faite par le gouvernement avant-hier a certainement permis un progrès très important dans les relations avec le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, qui travaille avec acharnement depuis cinq ans pour obtenir une convention collective de travail.

Les pourparlers ont repris à 10 heures, hier matin, et se sont poursuivis sans arrêt jusqu'à deux heures ce matin.

A partir d'hier après-midi, le premier ministre et plusieurs de ses collègues sont demeurés constamment à la disposition des négociateurs. Entre autres, on a vu M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education; M. Carrier Fortin, ministre du Travail; et M. René Lévesque, qui s'est taillé une bonne réputation de négociateur au sein du Cabinet, et qui d'ailleurs avait été invité par le président du SPEQ, M. Claude Sabourin, à aider au règlement du conflit.

Pendant cette longue séance de négociation, qui a duré 16 heures, les journalistes, qui ont passé de longues heures à attendre la conférence de presse, ont pu voir très souvent les négociateurs gouvernementaux faire la navette entre le Conseil des ministres et la salle des négociations.

On a vu en particulier, Me Yves Pratte, Me Claude Lavery, Me Jacques Parizeau et M. François Lafleur, directeur du personnel au ministère de l'Education

Gerda : "Je n'ai rien avoué"

HAMBOURG (AFP) — Je n'ai jamais été détenue pour quelque motif que ce soit, politique ou non. Je n'ai jamais subi d'interrogatoire ni donc avoué des activités d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique. Telle est en substance la thèse que Gerda Munsinger a chargé la rédaction de l'hebdomadaire allemand "Neue Illusorierte" de publier jeudi prochain.

Le texte intégral des propos de l'ancienne réfugiée d'Allemagne de l'est prétend réfuter point par point les déclarations de M. J. L. O'Brien, procureur du ministère de la Justice dans l'enquête sur l'affaire. M. O'Brien avait notamment révélé que Gerda Munsinger avait été condamnée en Allemagne de l'est ainsi qu'en République fédérale pour vol et prostitution.

Toujours selon le représentant du gouvernement d'Ottawa, la jeune femme aurait passé des aveux complets à la police ouest-allemande et reconnu qu'elle livrait des informations à Moscou. Gerda Munsinger dans sa réponse à M. O'Brien ne fait pas allusion à l'accusation selon laquelle elle aurait eu des relations intimes avec M. Pierre Sévigny, ex-ministre associé de la Défense.

La princesse Anne se fracture l'os du nez

LONDRES. (AFP, PA) — La princesse Anne, fille de la reine Elizabeth, s'est fracturé le nez en tombant de cheval au cours d'une partie de chasse, près d'Oxford, a annoncé, aujourd'hui, le palais de Buckingham.

C'est hier soir seulement qu'un examen radiographique a permis de déceler la fracture dont la princesse ne s'était pas aperçue sur le moment. Cet accident ne l'a pas empêchée de quitter ce matin la château de Windsor, où elle résidait avec la reine, pour se rendre, par avion, à Sandringham, résidence royale d'été où elle restera pendant trois jours avec la souveraine.

Après ce séjour, la princesse Anne ira dans une clinique, avant de regagner son école de Beneden, dans le Kent, pour le dernier trimestre.

La mésaventure de la princesse rappelle les fréquentes chutes de son grand-oncle, le duc de Windsor, alors qu'il était prince de Galles.

La princesse Anne en est à sa deuxième chute de cheval. Elle était tombée de sa monture en décembre 1964, alors qu'elle s'adonnait à l'équitation avec des compagnes de classe. Elle s'était cassé l'os de l'auriculaire droit.

Divertissement à la BMC

(UPI) — Les autorités de la société "British Motor" et la police ont entrepris hier, une enquête au sujet de la projection de films pornographiques à l'intention des employés du service de nuit dans une des usines de la société.

Des douzaines d'employés ont été interrogés à l'usine de Birmingham à la suite d'une descente de la police, effectuée à 2 heures du matin, une nuit de la semaine dernière. Une centaine d'employés haletants étaient entassés dans une petite salle pour contempler le spectacle.

Les policiers avaient appris que des hommes et des jeunes filles du bureau de l'usine avaient pris part à la "réalisation" de ces films obscènes.

JEUX

SUITE DE LA PAGE 1

candidature de Banff, ont tout fait pour anéantir les chances de la ville.

Quant au vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Gerry Snyder, il a dit : "Nous avons le mieux présenté notre candidature mais nous n'avons pu vaincre l'idée que les Jeux olympiques devaient revenir en Europe." Il a ajouté qu'il n'avait pas obtenu le soutien de gens qui, pourtant, le lui avaient promis ainsi qu'au maire.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !



Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TÉLÉPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à

Automation Data Processing Institute Ltd.

1242, rue Peel, Montréal, P.Q.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

AGE ..... DIPLOME .....



TX2

HAVAS MONTPELLIER

le toro 1er TERGAL pantalon d'europe

"mieux coupé, mieux fini" dit Georges de CAUNES

en vente

AUX ELEGANTS

31, PLACE VILLE-MARIE — 861-3013

Diefenbaker pouvait-il garder Sévigny malgré le rapport sur Gerda ?

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — C'est ce matin, devant la commission Spence, que l'ancien commissaire C. V. Harvison, de la GRC, doit expliquer comment le dossier Gerda Munsinger a été compilé et décrire les circonstances entourant sa livraison au gouvernement conservateur du temps.

Il s'agit évidemment là d'un important témoignage car, après quatre ou cinq séances de la commission, une grande question est sur toutes les lèvres :

John Diefenbaker, premier ministre du Canada à cette époque, pouvait-il conserver à l'intérieur de son cabinet un homme dont la maitresse était décrite, par la GRC, comme "une espionne, une prostituée reliée à la pègre" dans la métropole ?

Car c'est bien de cette façon que la GRC décrit Gerda Munsinger. Elle soutient que la Berlinoise était bel et bien sa maitresse et que des ministres, associés à elle, pouvaient certainement et facilement être victimes de chantage.

M. C. V. Harvison était commissaire de la gendarmerie, en 1960, année où le corps policier a remis le premier rapport, sur Gerda Munsinger, au gouvernement conservateur. Le 1er novembre 1963, George B. McClellan lui a succédé à ce poste.

Son témoignage sera probablement entendu également aujourd'hui car il doit s'envoler pour l'Europe jeudi matin pour ce que le juge a décrit comme une "importante mission".

Ce que ces deux hommes seront appelés à établir, c'est l'authenticité du célèbre rapport. Le commissaire McClellan a déjà témoigné devant la commission, lors de la première séance. Mais à huis clos.

Le juge a rappelé, lundi, qu'au cours de cette première séance, le commissaire n'a fait qu'affirmer avoir remis les dossiers au premier ministre et au ministre de la Justice conservateurs.

Séance publique

On sait que lundi, le juge a décidé de tenir des séances publiques autant que possible. Il a dit avoir lu plusieurs chroniques et éditoriaux soutenant que l'enquête ne devait pas être tenue à huis clos. La semaine précédente, le juge Spence avait émis une opinion contraire. Mais lundi, il a affirmé qu'il ferait tout en son pouvoir pour que les auditions soient publiques.

Evidemment, s'il croit que la sécurité de l'Etat est en jeu, il exigera le huis clos.

Le juge a dit avoir tenu compte de l'opinion des journaux et a avoué aux journalistes qu'il ne pouvait absolument pas sévir contre eux. C'est la loi, a-t-il conclu, c'est une enquête, non un procès.

Mais si j'avais de tels pouvoirs, a-t-il dit, il y aurait au moins un journaliste devant moi aujourd'hui. Depuis ce jour, les éditoriaux pullulent dans les journaux anglophones.

Donc, l'audition commence ce matin devant toute la presse du pays. Mais il demeure quand même possible que les journalistes soient, à un moment ou à un autre, expulsés de la salle.

Diefenbaker et Fulton à la barre

Il semble évident que l'ancien premier ministre John Diefenbaker et son ministre de la Justice Davie Fulton seront appelés à témoigner. Mais, comme l'a dit le juge Spence, je n'émettrai certainement pas de sub poena pour des membres du Conseil privé de Sa Majesté.

L'ancien ministre du Commerce George Hees a déjà été appelé à la barre. Le juge a rappelé lundi que M. Hees pourrait répéter son témoignage publiquement si son procureur le désirait.

L'ancien ministre associé de la Défense témoignera probablement jeudi. Son procureur, Me Jules Dupré, a déclaré que M. Pierre Sévigny voulait être entendu après les autorités de la Gendarmerie royale.

Gerda ne paiera pas d'impôt au Canada

OTTAWA, (PC) — Gerda Munsinger ne sera pas tenue de payer l'impôt sur les sommes qu'elle a reçues de Radio-Canada pour les entrevues accordées à la société d'Etat.

Ainsi en a décidé le ministre du Revenu national, M. Edgar J. Benson, qui a déclaré hier aux Communes que l'impôt n'est prélevé que sur les revenus versés aux personnes habitant le Canada.

Le ministre répondait à une question de M. Bert Herridge (NPD-Kootenay Ouest).

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec :** clair et froid. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 25 et 45; Sherbrooke 20 et 45; Ste-Agathe 15 et 40; Québec 20 et 40.

Région du Lac-St-Jean : clair et froid : minimum et maximum à Chicoutimi 10 et 35.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : nuageux, giboulées. Minima et maxima à Baie-Comeau et Sept-Iles, 15 et 32; Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 20 et 35.

L'enquête se poursuit sur la disparition de l'avion Cessna 180

QUEBEC. — De nouvelles informations recueillies par la Sûreté provinciale permettent d'établir au 24 mars plutôt qu'au 25 mars comme envisagé antérieurement la date à laquelle un avion léger Cessna 180 a disparu entre Rivière-du-Loup et Québec avec deux hommes à son bord.

Le monotmoteur était occupé par M. Robert Shaw, 23 ans, le pilote, fils unique du commissaire général adjoint de l'Expo 67, et M. Les Hanna. Les deux hommes étaient à l'emploi de la compagnie Surv-Air, d'Ottawa, à qui appartenait l'avion disparu.

Hier, on a appris que c'est par erreur qu'un mécanicien de l'Ancienne Lorette, l'aéroport de Québec, aurait affirmé avoir reçu, vers midi le 25 mars, un appel téléphonique de M. Shaw. Selon la compagnie Bell, l'aviateur a eu une communication téléphonique entre Rivière-du-Loup et l'aéroport de Québec vers 5 h. du soir, le 24 mars. Cinq minutes plus tard, M. Shaw aurait également téléphoné à Ottawa pour converser avec son employeur.

D'autre part, le gardien de l'aérodrome de Rivière-du-Loup a déclaré aux enquêteurs que le Cessna 182 a décollé entre 7 h. et 7 h. 30 du soir le 24 mars.

On se rappelle que plusieurs avions et hélicoptères de l'ARC ont participé durant plusieurs jours aux recherches en vue de retrouver l'avion manquant et ceux qui avaient pris place à son bord.

Les autorités envisagent que le Cessna soit tombé dans le St-Laurent, mais des recherches aériennes pourraient reprendre après la fonte de neige pour en retrouver des traces dans les forêts voisines du fleuve.

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER

NE MANQUEZ PAS NOTRE ANNONCE POUR DES SPECIAUX FORMIDABLES

PAGE 19

MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

Vu le succès de nos conférences précédentes le service de perfectionnement pour dirigeants INVITE les HOMMES D'AFFAIRES et ADMINISTRATEURS à assister à nos

14es CONFÉRENCES

(ENTRÉE LIBRE)

MERCREDI 27 AVRIL :

LES 5 QUALITES DU VRAI DIRIGEANT

JEUDI 28 AVRIL :

LE DEVELOPPEMENT DE L'EQUIPE DE VENTE

LUNDI 2 MAI :

COMMENT PRENDRE LES DECISIONS

MARDI 3 MAI :

DIRECTION DU PERSONNEL

Directeur : ERNEST SAINT-PAUL, B. Comm., B. Adm., professeur d'université, conseiller en administration dans plus de 20 pays d'Amérique et d'Europe.

CHAQUE CONFERENCE LIBRE A 6:30 DU SOIR

Dans les Salons Mezzanine

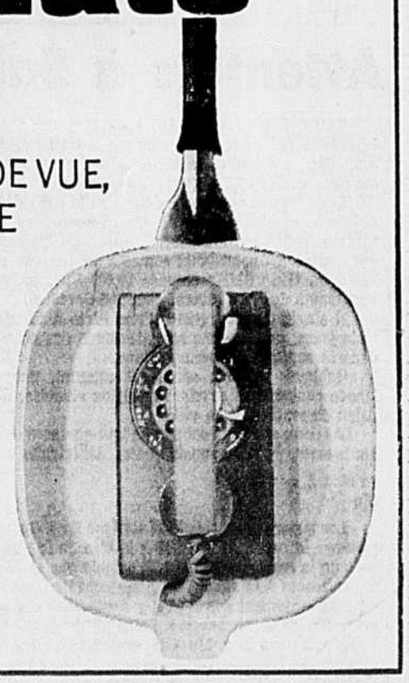
Hôtel Sheraton Mt-Royal

ménagez vos plats

UN METS QUI CUIT A BESOIN DE SOINS. NE LE PERDEZ PAS DE VUE, AVEC UN TÉLÉPHONE DE PLUS.

Deux téléphones coûtent à peine plus cher qu'un seul !

Bell Canada



LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1180

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97

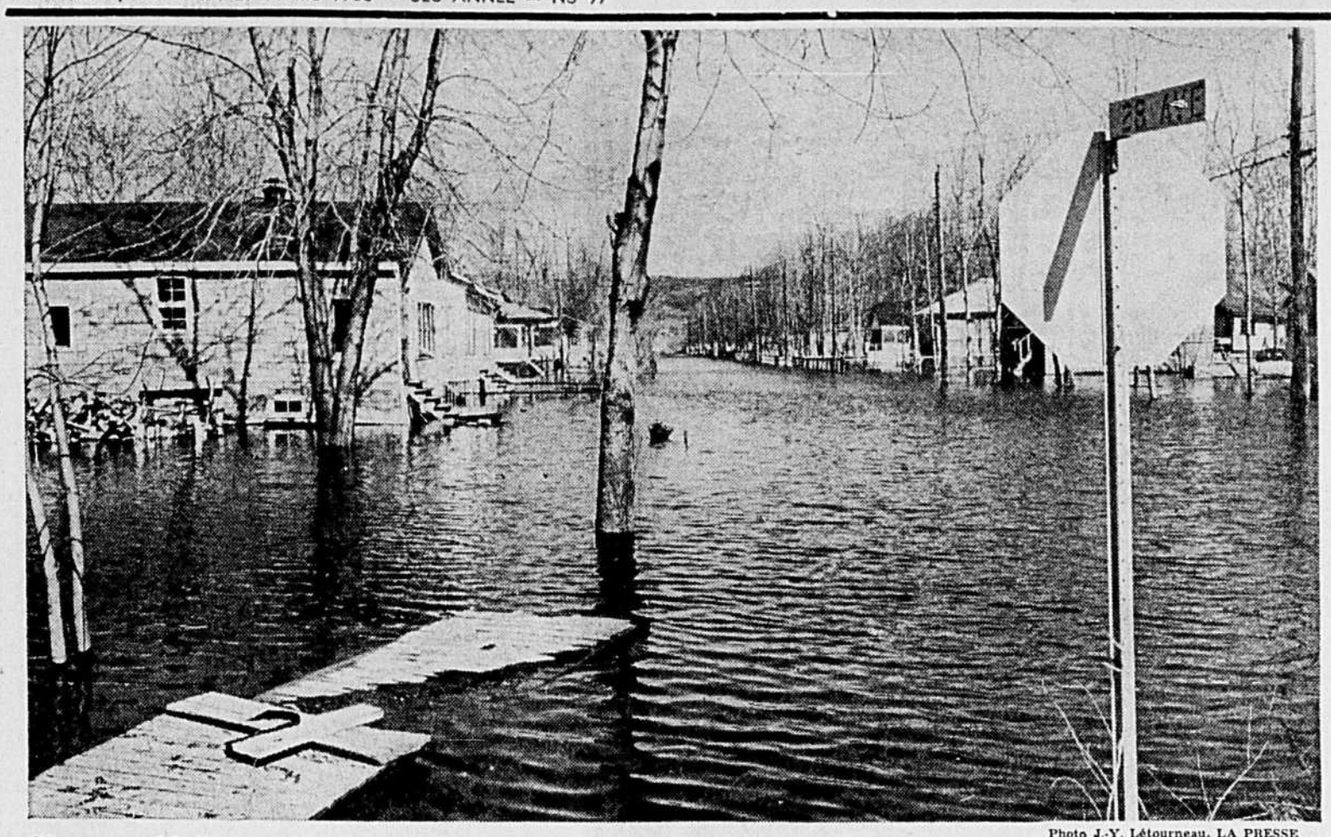


Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'eau envahit les rues

Angle du boulevard Proulx et de la 28e Avenue, à Pointe-Calumet, il est un quai qui oscille doucement sous le clapotis. Au bout, la 28e Avenue, recouverte d'au moins huit pouces d'eau. Le trop-plein du lac des Deux-Montagnes s'y déverse depuis une semaine, s'étendant progressivement aux autres rues de Pointe-Calumet.

La rivière Outaouais quitte son lit, et inonde plus de 60 maisons à Pointe-Calumet

par André DUPRE

Tandis qu'à Pointe-Calumet, endroit de villégiature baigné par le lac des Deux-Montagnes et comptant un millier de maisons d'été, quelques personnes s'inquiètent un peu du fait que l'eau monte constamment depuis une semaine, envahissant les rues et les sous-sols, au barrage Carillon, dans la région de Dorion, "c'est la crue du printemps", signale le surintendant de l'Hydro-Québec.

A Pointe-Calumet, où les gens ont sorti leurs bottes, leurs chaloupes et leurs rames, l'inquiétude n'est pas très grande encore, même si certaines gens commencent d'appréhender un déménagement... à veau-l'eau!

Mme Delphis Goddard, domiciliée au no 16 de la 19e Avenue, explique l'inondation progressive par "un dégel trop hâtif et par le fait qu'on ait ouvert les digues du barrage de Carillon afin d'éviter les dégâts qui s'y étaient produits il y a cinq ou six ans, alors qu'on avait tenté vainement de retenir la crue de la rivière Outaouais.

L'inondation s'était alors étendue jusqu'à Laval-des-Rapides!

Le surintendant du barrage déclare pour sa part que passé 150,000 pieds cubes d'eau à la seconde, le barrage est ... dépassé. Or, présentement et depuis vendredi dernier, le volume d'eau allant au barrage est progressivement passé de 90,000 à 180,000 pieds cubes d'eau.

En conséquence, "il a fallu ouvrir, hier, les vannes-déversoirs". Il s'agit là d'un phénomène naturel, estime cet employé de l'Hydro-Québec, et comme le barrage de Carillon ne constitue pas une structure ... phénoménale !

Quoi qu'il en soit, la situation n'est pas encore tragique à Pointe-Calumet.

Mme Goddard, même si elle craint un peu une "vraie inondation", ne s'en fait pas pour autant. Son mari a installé une pompe à la cave et il n'y règne qu'une humidité relative.

Quelques autres personnes

Voir INONDATION en p. 6

Les tentacules de la Mafia sont aux portes de l'Expo!

— M. Jacques LeBlanc, président de la FAHAQ

par André DUPRE

La Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec, par la voix de son président, M. Jacques LeBlanc, jette un cri d'alarme: "Les tentacules de la Mafia sont aux portes de l'Expo 67".

Selon les membres de la FAHAQ, la pègre montréalaise se prépare fort activement à l'Exposition universelle. Et, comme tout le monde au Québec, elle évolue. La pègre sait mieux que jamais se servir de la "protection"; par ailleurs, elle sait "user" des lois en sa faveur et "faire élargir" les hommes qui la servent et sont confrontés par la police.

Le président de la FAHAQ estime qu'à une période si rapprochée de l'Expo, "les policiers sont débordés". Il ajoute même que plusieurs agents disent souvent "avoir les mains liées".

Selon M. LeBlanc, Montréal est le centre nerveux de la pègre au Canada et les voyous s'infiltrent partout ... "jusque dans les cours de justice, où des avocats seraient plus prisonniers d'eux qu'eux ne le sont de la justice".

Résumant leurs agissements, transactions et faillites frauduleuses, fausses représentations et extorsions de fonds, drogues, racket de pièces d'autos volées, prostitution, recel et jeu, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec juge qu'il faut absolument que les autorités mettent un frein à tout cela.

M. LeBlanc signale qu'en Saskatchewan on vient d'apporter des amendements au code pénal; il en est résulté le "Direct Sellers Act", loi destinée à combattre le crime en général et spécifiquement toutes les questions de fausses représentations.

En ce qui concerne la "protection" proprement dite, le président de la FAHAQ estime que l'homme d'affaires n'est pas assez protégé au Québec contre les agissements qu'elle implique, plus particulièrement dans la région métropolitaine.

Rappelant que la "protection" est surtout utilisée contre les établissements licenciés, cabarets, tavernes, etc., M. LeBlanc explique que les gens de la pègre s'en prennent d'abord aux employés de ces établissements, les invitant à se constituer en syndicats. On fait alors des pressions de toutes sortes. On peut même en certaines occasions faire preuve de violence, mutiler des gens trop volontaires ou les menacer par téléphone.

Deuxième étape, on fait parvenir aux patrons des documents légaux signifiant que les employés veulent se syndiquer. Bien souvent, et M. LeBlanc le regrette, les propriétaires se plient aux exigences de la pègre. Il serait alors assez facile à la pègre d'obtenir des chartes du gouvernement québécois leur permettant de constituer des syndicats indépendants et, de cette façon, mieux exploiter le crime sous toutes ses formes.

Les commerçants ont droit à une meilleure protection

En foi de quoi le président de la FAHAQ est d'avis que les hommes d'affaires canadiens-français et les petits commerçants sont en droit d'obtenir au Québec une meilleure protection de même qu'une meilleure observance des lois.

M. LeBlanc énumère alors le fardeau de tout ce qu'ils doivent débourser afin d'avoir pignon "commercial" sur rue: en plus de la taxe foncière,

Voir MAFIA en p. 6

Ce qu'en pensent les directeurs Robert et Gilbert

(A. D.) — Invités à rassurer les hommes d'affaires, MM. Jean-Paul Gilbert et J.-Adrien Robert, respectivement directeurs du Service de la police de Montréal et de la Sûreté provinciale du Québec, ont bien voulu livrer quelques commentaires.

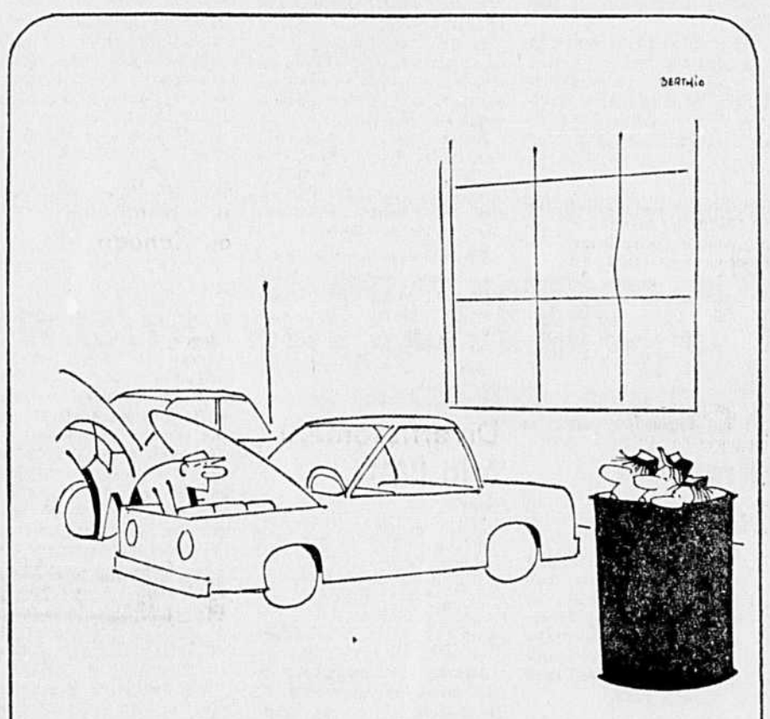
Pour sa part, M. Gilbert est convaincu que la situation n'est pas alarmante et ne le deviendra pas. Il reconnait la présence de la "protection", mais déplore le fait que les petits commerçants ne fassent pas plus état de la ... protection des policiers !

Le directeur invite ces gens à faire confiance à la police. Il leur adresse une invitation toute spéciale au cas où ils ne voudraient pas se confier au simple agent, soit de communiquer avec lui ou avec des officiers supérieurs. "Et ils doivent s'enlever de la tête l'idée qu'ils vont se faire tuer à la moindre déclaration."

En ce qui a trait à l'unanimité des hommes d'affaires qui voudraient donner "carte blanche" à Claude Wagner, M. Gilbert considère que le ministre de la Justice a déjà en mains assez de pouvoir pour remplir adéquatement son mandat.

Le directeur Gilbert a alors

Voir DIRECTEURS en p. 6



Nouvelles mesures de sécurité maritime sur le St-Laurent

par Bernard MORRIER

Au cours d'une rencontre à Montréal hier, entre certains responsables du ministère fédéral des Transports et des parties intéressées, il a été question de nouveaux chenaux et de nouvelles mesures de sécurité maritime sur le St-Laurent.

La réunion groupait des représentants de syndicats, d'armateurs, du Conseil des ports nationaux, du gouvernement et autres.

Un porte-parole du ministère des Transports a précisé que les discussions, qui avaient lieu à huis clos, ont porté sur la possibilité d'utiliser un deuxième chenal entre Québec et l'île aux Coudres, sur la suggestion d'ouvrir un autre chenal central sur le St-Laurent plutôt que de rouvir le chenal sud, et enfin, sur l'étude de différents projets qui contribueraient à accroitre la sécurité maritime.

A cet effet, le groupe s'est d'abord rendu visiter le modèle hydraulique du fleuve St-Laurent au laboratoire de La-Salle. A l'échelle réduite, on peut donc étudier tous les caprices des courants sur une distance de 54 milles, soit de Montréal au lac St-Pierre.

Ce modèle hydraulique est une partie essentielle du programme de recherches pour l'amélioration du niveau des eaux à Montréal et en aval et il permettra de soumettre à des essais hydrauliques complets et d'évaluer les projets futurs d'amélioration du chenal.

Soulignons que c'est à cet endroit que furent faites les expériences qui ont précédé la création de l'île Notre-Dame et l'agrandissement de l'île Ste-Hélène pour l'Expo 67.

Tel qu'il se présentait à l'origine, le modèle hydraulique ne permettait d'étudier le fleuve qu'entre Montréal et la tête du lac St-Pierre. Il a récemment été agrandi de façon à comprendre les chenaux du lac et du fleuve, vers l'est, jusqu'à Bécancour.

Ainsi, le tout permettra d'étendre le programme d'études hydrauliques que poursuit la Direction de l'hydraulique maritime du ministère des Transports en vue d'apporter toutes les améliorations propres à assurer la sécurité, la rapidité et l'efficacité de la navigation dans le fleuve St-Laurent.

Voir MESURES en p. 6

Les agences privées de sécurité sont appelées à disparaître dans le port

par Florian BERNARD

Le Conseil des ports nationaux, qui étudie présentment toute la question de la sécurité, du pillage et de la circulation dans le port de Montréal, annoncera bientôt d'importantes mesures destinées à améliorer la situation actuelle. L'une de ces mesures serait le remplacement éventuel des agences privées de sécurité par des gardiens, fonctionnaires de l'Etat.

C'est ce qu'a laissé entendre hier soir le ministre d'Etat John Turner alors qu'il répondait à Montréal au mémoire de la Chambre de commerce des jeunes sur le port de Montréal. Longuement interrogé à l'issue de son discours, M. Turner a déclaré que des discussions sont en cours présentement entre les divers corps de police du Canada et du Québec en vue de mettre fin au pillage non seulement dans le port de Montréal mais dans ceux des autres villes du pays.

L'étude en cours au niveau gouvernemental porte également sur les collisions fréquentes dans le fleuve St-Laurent, l'absence de protection suffisante contre les incendies dans le port de Montréal, la vitesse des navires, la signalisation maritime et la sécurité en général.

M. Turner est d'avis que le port de Montréal ne détient pas le record du pillage. "A Toronto, a-t-il dit, compte tenu

Voir AGENCES PRIVEES p. 6

Une enquête de routine met au jour une affaire de vol et d'enlèvement

Au cours d'une vérification de routine, deux agents de radiopatrouille ont mis au jour ce qui semble être un vol avec violence et un enlèvement.

Les policiers ont voulu poser quelques questions, vers minuit, aux occupants d'une auto immobilisée dans le parc La Fontaine, près de Rachel et Papineau. C'est une femme qui se tenait au volant et à ses côtés étaient assis deux hommes. Le tout leur semblait suspect.

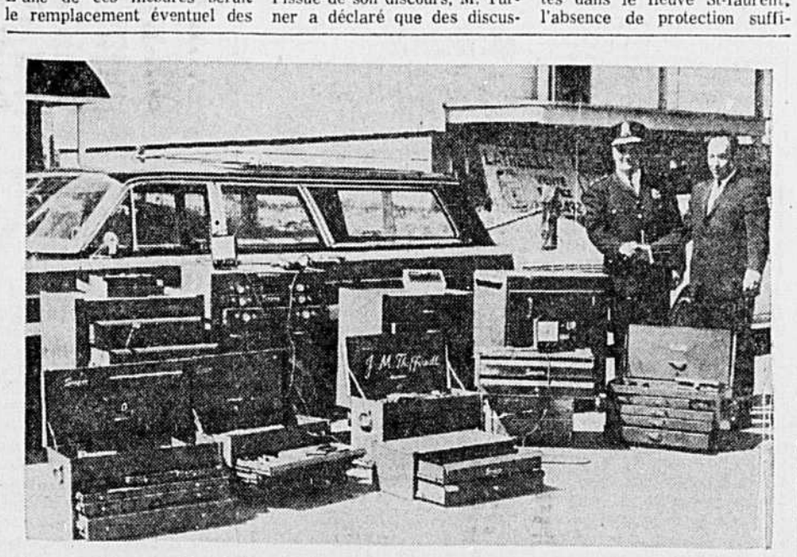
Comme ils approchaient de la limousine, la femme a soudainement démarré dans l'intention apparente de s'enfuir.

Les agents l'ont pourchassée sur une brève distance et ont réussi à la rejoindre.

Soudainement, au pied de la banquette arrière, les policiers ont découvert un sexagénaire ligoté avec du fil de fer. Ils l'ont libéré tout en constatant qu'il souffrait d'ecchymoses à la figure. Il a raconté qu'il se nommait Jack Topolnicki, et exploitait un restaurant sur le boulevard Edouard, à LaFlèche.

La femme et les deux hommes l'avaient assailli quelque temps plus tôt, l'avaient battu à coups de poing, puis ligoté et enlevé dans leur auto tout en lui volant deux caisses de cigarettes.

La victime a été libérée, et les présumés malfaiteurs ont été remis aux policiers de la villedela rive sud.



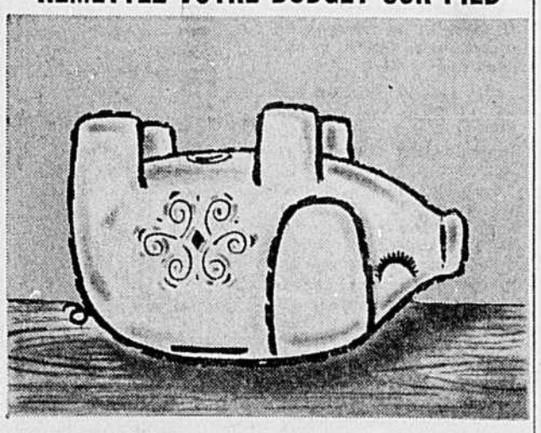
Les volés seraient les voleurs

En examinant un atelier de Ste-Dorothée où des individus démantelaient des voitures volées, le détective Gérald Gagné, que l'on voit ici recevoir les félicitations de son directeur, M. Paul Bélair, chef de la police de Ste-Adèle, a reconnu des coffres d'outils dont le vol avait été signalé à Ste-Adèle, peu avant Noël. Mais les "victimes" du vol, quatre mécaniciens, vont comparaître incessamment au palais de Justice de St-Jérôme. Selon les policiers, en effet, ils ont eux-mêmes emporté, la nuit, leurs propres outils pour ensuite réclamer une somme de $4,500 à diverses compagnies d'assurance. Bien que l'identité des suspects n'ait pas été révélée, l'un d'eux se nommerait Jean-Marc Thiffault, du quartier Chomedey, à Laval, et serait impliqué dans le réseau de voleurs d'autos découvert récemment à Ste-Dorothée.

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTÉE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Trop de chèques? Pas assez d'épargne?
REMETTEZ VOTRE BUDGET SUR PIED



Grâce à notre "Plan 2 Comptes" vous épargnerez chaque fois que vous paierez par chèque:
• en réservant votre COMPTE D'ÉPARGNE strictement pour vos épargnes et vos intérêts.
• en ouvrant un COMPTE DE CHÈQUES pour payer vos factures et réduire vos frais de service.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

CLASSEUR à FICHES
Consultation rapide. Renseignement obtenu d'un coup d'oeil, et visible dans la marge de 1/4" de chaque carte. Cartes de 5x3 - 6x4 - 8x5 — 6 tiroirs comprenant 240 pochettes donnant une capacité de 480 cartes. Dimensions: 10½" larg. x 9" haut. x 16" prof.
Prix rég. $74.95
Spécial Pilon
$59.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIE DE L'EST DU CANADA
739 Beaubien 273-9501
8539 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Ontario St-Laurent 748-7961



FAUSSE-SEMELLE ORDINAIRE
SEMELLE NATURELLE parfaitement supportée
CONFORT inégalé pour toute femme qui travaille debout
NatureSole
LE SOULIER SUPPORTANT LE CONTOUR
Marchez-vous beaucoup? Vous aimerez ces souliers! La fausse-semelle "Nature Sole" est une semelle brevetée supportant le contour du pied. D'une forme et d'un ajustement pour supporter votre arche, dans toutes ses courbes. Il repose réellement votre pied lorsque vous êtes debout. Venez maintenant en choisir une paire ajustée par un expert. Blanc, ambre ou noir. $12.95
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes: G. BOISVERT O.D. C. VIENS, O.D.
DUFRUIS
3e étage 842-5151 Poste 538

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97

La route sans barrière

POUR UN SPECTACLE navrant, c'est un spectacle navrant! M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation arpente les corridors du Parlement, la tête basse! En sa qualité de premier ministre intérimaire — durant les vacances de Pâques — donc incarnant de ce fait l'autorité, il avait déclaré que jamais le gouvernement provincial ne dialoguerait ou négocierait avec des gens dans l'illégalité (les professeurs, groupe SPEQ). Une injonction avait été servie à ces messieurs qui passèrent outre. Or, avant-hier, longue séance du cabinet. Le résultat, on le connait maintenant, l'autorité plie et négociera avec les professeurs qui retourneront au travail lorsqu'ils auront obtenu satisfaction. M. Jean Lesage de dire que la décision a été extrêmement difficile à prendre et on le croit sans peine.

A-t-on vraiment mesuré les graves conséquences d'une pareille décision ? Nous ne parlerons pas de reddition, nous ne ferons même pas allusion au climat électoral, nous tiendrons évidemment compte de l'inquiétude des parents, de l'impatience des 30,000 étudiants, premières victimes du conflit, mais il nous sera difficile de ne pas nous interroger sur ce qui se nomme en langage clair, une crise de l'autorité. Crise du même ordre sur le plan de la police provinciale ; crise également au sein de Radio-Canada. Notre confrère de la Gazette de se demander carrément si les autorités administratives ne sont pas battues en brèche. C'est un cri d'alarme qu'il lance car à son avis le déséquilibre est complet. C'est également notre avis.

Si l'on devait reculer, il était inutile alors de se montrer si ferme le 12 avril dernier. Pourquoi une injonction si l'on doit aujourd'hui n'en tenir aucun compte ou presque ? Certes, M. Lesage entend apaiser les esprits et il sait mieux que quiconque que la politique est l'art du possible... et du compromis. Le problème de la SPEQ est épineux et le gouvernement provincial qui s'est montré trop longtemps indifférent aux difficultés de ce groupe imposant (et puissant) vient d'avouer en quelque sorte ses fautes, des erreurs et bon nombre de maladresses. Lui fallait-il, pour autant, en arriver à une aussi étonnante volte-face ? C'est à demain qu'il faut surtout penser car le phénomène actuel ne demeurera pas unique. En d'autres conflits qui surgiront — le climat du Québec est à la revendication en chaine — d'aucuns pourront se dire que l'autorité pliera encore.

Le précédent est d'une dangereuse signification. La légalité et l'illégalité risquent de devenir des notions si confuses, les esprits de s'échauffer dans une exaspération telle et l'attitude de certains individus déboucher sur une arrogance si vive que l'autorité aura de plus en plus de mal à être ce qu'elle doit être.

Il nous indiffère d'être tenu pour un alarmiste : si l'autorité est obligée de baisser la tête chaque fois que le problème est "difficile", non seulement est un tel spectacle est attristant... il est insoutenable. A écrire ceci, nous nous interrogeons sur l'avenir et agitons la sonnette d'alarme, c'est tout.

L'administration est une discipline qui a besoin de discipline tout court. Le professorat de même. Et dans n'importe quelle discipline, un rapport équilibré doit exister entre les forces en présence. Mettez-vous un moment à la place du ministre Courcy. Il avait été ferme et le voilà rabroué ! Jolie situation ! La reprise des négociations entre l'autorité provinciale et les dirigeants du SPEQ réjouit, certes, ce dernier groupe mais l'équilibre est rompu... le gouvernement a perdu des plumes et sûrement l'avantage.

Et ensuite ? Libre à vous d'imaginer les dangers d'une route sur laquelle il deviendra impossible de dresser la moindre barrière. A propos de tout et de rien, le tumulte s'instaurera et tout groupe animé de quelque audace n'en fera plus qu'à sa tête. La plus infime difficulté sera montée en épingle et à propos d'une décision n'ayant pas l'heur de plaire, tout de suite on criera à l'injustice. Une telle disposition d'esprit peut conduire assez loin.

Dieu sait s'il est constamment question de bonnes relations, de négociations froides et fécondes et de revalorisation de la personne humaine, de sa dignité. Il ne s'agit pas de mots, vous le savez. D'autre part, si l'autorité est incapable d'exercer sa puissance de façon ordonnée, s'il lui faut faire deux pas en arrière pour un pas en avant, si le compromis est le seul instrument à sa disposition dans les cas graves... l'administration de la chose publique, pour le bien public, risque de devenir un cauchemar.

Car il y a le public — on a déjà commencé à le cajoler et on sait pour quel motif — qui a bien le droit de réfléchir sur de tels événements, d'avoir sa petite idée à lui puis de se livrer à de sévères méditations. On lui en offre l'ocasion et il ne la rate pas.

Roger CHAMPOUX

Virages et tête-à-queue

TOUT vendeur "autorisé" qu'il soit, il ne semble pas que M. Réal Caouette partage le secret des dieux de l'automobile au point que ceux-ci le préviennent à l'avance des virages et tête-à-queue qu'ils se proposent de faire.

Il y a moins d'une semaine, en effet, M. Caouette se portait à la défense de l'industrie de l'automobile, injustement attaquée à ses yeux. Il déplorait en Chambre qu'on "essaie de rabaisser l'industrie de l'automobile". Il affirmait que "l'industrie de l'automobile n'est pas responsable des accidents..." Cette sortie avait valu au député de Villeneuve une réplique cinglante de M. Howard Grafftey: "Je dirai au député qu'en sa qualité de vendeur d'automobiles, il y a conflit d'intérêts dans son cas lorsqu'il prend la parole à la Chambre. (Applaudissements.)"

Or, ne voilà-t-il pas que l'industrie américaine de l'automobile s'offre maintenant à coopérer avec le gouvernement de Washington, pour l'établissement de standards de sécurité dans la construction des automobiles. C'est admettre la nécessité d'un code de la fabrication des voitures, comme il y a déjà un code de la route.

Il faut que la pression sur les fabricants ait été bien forte pour que ceux-ci admettent le principe d'une coopération dont les modalités, semble-t-il, ne sont pas complètement arrêtées. Les premières alarmes, lancées par des articles dans la presse, remontent à plusieurs années. Adversaire de l'intervention de l'Etat dans ses affaires, l'industrie s'est défendue avec énergie contre ceux qui lui ont demandé des comptes avec insistance. Le barrage a cédé devant la force des arguments.

La conversion est-elle du bout des lèvres seulement ? Les Grands insistent pour que chaque Etat soit chargé de l'établissement des standards et de la surveillance de leur application. On ne voit pas en quoi cette manière de procéder simplifierait la législation. Quoi qu'il en soit, le jeune avocat Nader, qui s'est illustré par l'alerte générale qu'il a donnée, vient de porter de nouvelles accusations. Il soutient que les compagnies installent sur leurs modèles des ceintures de sécurité qui sont de véritables attrape-nigauds, qu'elles n'assurent aucune protection à l'usager, si elles lui arrachent quelques dollars de plus.

Au Canada, M. Grafftey a voulu savoir du gouvernement pourquoi l'industrie canadienne de l'automobile n'a pas repris ses voitures, de la manière que l'industrie américaine l'a fait. Il n'a pas reçu de réponse. Mais, à Montréal, devant l'assemblée annuelle de la Ligue de sécurité de la province de Québec, il posait cette question capitale : "Nous savons aujourd'hui que nous bénéficions de sept fois plus de sécurité dans les airs que sur les routes. POURQUOI ?"

Cette question, le député de Brome-Missisquoi la rendait encore plus percutante par cette autre : "Les navires, le matériel roulant des chemins de fer, les avions tombent tous sous le coup de la loi. POURQUOI LA VOITURE FAMILIALE Y SERAIT-ELLE SOUSTRAITE ?"

Si d'aventure M. Caouette a l'occasion de revenir en Chambre sur cette question, osons croire qu'il évitera de rouler sur un accotement mou...

Guy CORMIER

A quand nos Mécènes maison ?

UN HOMME particulièrement bien placé pour donner une leçon de nationalisme constructif, par opposition à ce qu'il a appelé un "nationalisme stérile", c'est le Dr Paul David qui, après 12 ans d'attente, a vu se réaliser le rêve de sa vie avec l'inauguration de l'Institut de Cardiologie de Montréal, le premier centre spécialisé, au Canada, dans le traitement des maladies du coeur.

Président de la Société interaméricaine de cardiologie, forte de plus de 4,000 membres, le Dr David, qui a institué pour la première fois au Québec la médecine d'équipe (33 médecins dont 9 cardiologues), entend grouper dans son Institut des médecins et des chercheurs de toutes les origines ethniques. "Le seul nationalisme qui rime à quelque chose, a-t-il dit, c'est celui des résultats nés de l'exemple et du travail."

Pouvant se réclamer pour sa part de performances remarquables (puisque son Institut, qui logeait à l'hôpital Maisonneuve depuis janvier 1954, a traité 30,000 cardiaques et procédé à 3,000 interventions majeures dont 861 à l'aide du coeur-poumon artificiel), cet "aventurier" très spécial, dont la ténacité n'a eu d'égale que son labeur incessant, a cru bon de signaler l'écart qui existe chez nous entre les déclarations de principe et les faits, entre la fierté verbale et l'apathie dans l'action, entre la solidarité que l'on prêche et l'individualisme que l'on pratique. Une autre contradiction, selon lui, existe entre notre désir de bâtir une véritable patrie et la pauvreté de nos moyens matériels.

Il est certain que ce manque de solidarité et cette pénurie de moyens constituent de graves handicaps qui ont pu et qui peuvent en décourager de moins énergiques que le Dr David. Lui-même est sans doute un peu las de la longue lutte qu'il a livrée et c'est pourquoi il poursuit ainsi sa thèse :" Nous prenons le risque de rester au même point et de devenir improductifs si nous devons consacrer indéfiniment nos meilleures énergies et nos pensées à trouver les moyens de sortir de nos difficultés financières". Cette réflexion nous laisse perplexes. Nous aurions aimé savoir quelle solution de rechange il préconise, si toutefois il en existe une.

"L'énergie dans l'action" dont a fait preuve cet animateur infatigable pourrait justifier, pour une fois, l'expression de quelque "fierté verbale", car la nouvelle institution s'inscrit dans la ligne des plus célèbres, celles de Paris, de Londres, de Mexico et de Bethesda (Maryland). Mais le fardeau dont elle est encore grevée, en dépit d'une forte contribution du gouvernement provincial ($2,750,000), d'une contribution beaucoup moindre d'Ottawa ($400,000) et d'une participation du public ($1,250,000), vient vite tempérer notre orgueil. Il explique aussi la dernière phrase du Dr David, qui se livrerait sans aucun doute à son travail avec beaucoup plus de joie si un Mécène venait solder la dette.

Renaude LAPOINTE



Ne vous inquiétez pas des petits détails... Regardez-moi tous ces feux arrière, mon ami ! Ça, c'est de la sécurité !

La concurrence injuste des Etats-Unis en horticulture

Monsieur le Rédacteur,

Grâce à la collaboration du ministère de l'Agriculture du Québec et des organisations horticoles de la région de Montréal, nous, les producteurs de fruits et de légumes, avons tenu d'intéressantes et instructives journées d'études qui nous ont fait voir nos faiblesses en production aussi bien qu'en mise en marché de nos produits.

Nos conférenciers les plus à la page nous ont mis devant les yeux l'extraordinaire rendement des producteurs américains ainsi que la perfection de leur mise en vente réalisée par leur machinerie agricole de plus en plus perfectionnée que nous essayons de nos procurer à gros prix, et souvent payables d'avance, même si, lorsque nous l'avons adaptée à notre mode de culture, elle est déjà démodée, les Yankees ayant créé de nouvelles machines plus pratiques, sinon plus coûteuses.

Ce qu'on ne nous dit pas c'est la grande misère des ouvriers agricoles américains encore plus mal partagés que ceux de chez nous, étant réduits au chômage par cette automation coûteuse, mais très efficace quant au rendement.

Ce dont on nous parle peu c'est du fameux "dumping" assurant l'écoulement des énormes surplus horticoles américains qui font rentrer les dollars prêtés (pour rendre service) et qui ont aidé à réaliser la formidable puissance économique des Etats-Unis.

Ce dont on parle encore moins c'est de ce fait incroyable : presque la moitié des légumes américains entrent en franchise au Québec à longueur d'année alors que ces mêmes légumes sont taxés de 17½ pour cent de leur prix quand il en rentre chez eux venant du Québec.

C'est ce système antisocial qui fait disparaître les petits producteurs chez nous comme dans tous les autres pays voisins où l'emprise des Etats-Unis s'est installée.

Il est temps de mettre un terme à cette situation; autrement, pour être "Maîtres chez nous" il nous faudra travailler pour les autres.

Il n'y a aucun mal à ce qu'un pays soit riche et puissant à condition qu'il n'utilise pas ces privilèges pour ruiner les autres.

André Laffitte,
maraîcher de Sainte-Clothilde de Chateauguay

La circulation dans nos rues à améliorer avant l'Expo '67

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à Mademoiselle Renaude Lapointe, éditorialiste à LA Presse.

Mademoiselle,

Votre article paru récemment sous le titre: "Les sourires suffiront-ils?", laisse voir seulement quelques problèmes de circulation et vous avez bien raison de dire "qu'est-ce que ça va être l'année prochaine, surtout avec des millions de touristes à la recherche d'une rue dont le nom leur dit absolument rien; Ainsi peut-être que 500, 1,000, ou 5,000 voitures circuleront à l'aveuglette pour trouver ce qu'ils cherchent. Bien que nous connaissions Montréal, nous allons souvent "à tâton".

Je suis allé à New York pour la première fois, il y a 2 semaines et c'est remarquable comment il est facile de se transporter dans une population si dense, mais les gens savent où ils vont.

Je vous suggère d'entreprendre une solide campagne pour le numérotage des rues et avenues à Montréal, quitte à laiser les noms actuels et superposer un numéro sur la plaque.

Mademoiselle Lapointe, je crois que des milliers de personnes vous appuieront dans cette campagne pour que la ville adopte les mesures nécessaires. En effet, MM. Drapeau et Saulnier sont tellement compréhensifs et efficaces qu'ils vont certainement y réfléchir sérieusement.

H. ROYLE,
Ville de Laval

Une suggestion relative au problème du stationnement

Monsieur le Rédacteur,

Je représente à titre de délégué médical une firme de produits pharmaceutiques. Comme tous les représentants, je voyage beaucoup à travers la province pour faire connaitre la maison que je représente. Plus que d'autres citoyens, nous, les voyageurs de commerce, sommes sensibles au problème du stationnement. D'une ville à l'autre, le problème reste le même, à quelques variantes près. Cette lettre ne serait d'aucune utilité si aucune suggestion pratique ne devait en résulter.

Or, dernièrement, j'ai eu l'occasion de voir comment une ville progressive peut, jusqu'à un certain point, concilier les lois et la logique. Il m'arrive souvent de stationner auprès d'un parcomètre. Or, comptant rester par exemple 30 minutes chez le client, je peux, soit ne rester que 5 minutes, ou bien encore ma présence peut être requise pour plus de 30 minutes, d'où il résulte soit un paiement excessif, soit des affres durant lesquelles je me demande si l'agent n'est pas passé en me laissant une contravention.

Ce dernier cas m'est arrivé justement et, comme tout bon citoyen, je me suis rendu au poste de police où un obligeant représentant de la loi m'a fait part d'une solution que la ville de Magog avait trouvée. En effet, dans cette riante petite ville, les voyageurs peuvent à leur arrivée se rendre au bureau de la police et là, on leur remet un permis de stationnement spécial pour la journée.

Ce permis de stationnement spécial coûte une somme très modique $0.25. L'automobiliste le place dans la vitre et ainsi, sans crainte, il peut stationner dans différents endroits de la ville sans avoir à penser au parcomètre. Il serait bon que l'octroi de ces permis spéciaux soit envisagé par d'autres villes. Ils pourraient être émis de la même manière aux personnes de passage, comme par exemple pour les touristes. Cette politique aurait certainement d'heureux effets lors de l'Expo '67.

Jean-Pierre Josiac,
Montréal.

l'opinion canadienne-française

Le Canada diffère des Etats-Unis

LA TRIBUNE (Sherbrooke) — L'éditorialiste constate que les mouvements syndicaux au Canada ont tendance à exiger les salaires payés aux Etats-Unis, sans tenir toujours compte des différences économiques entre les deux pays.

Notre économie et celle des Etats-Unis ont plusieurs points en commun. Le mouvement syndical serait-il un des principaux facteurs qui favorisent leur analogie ?

Avant de répondre, rappelons d'abord que la majorité, soixante-dix pour cent en 1964, des travailleurs syndiqués canadiens appartenaient à des syndicats directement affiliés à la FAT-COI, si seulement un quart, à peine, étaient affiliés à des syndicats nationaux et un très faible pourcentage à des organisations locales à charte indépendante.

Le fort pourcentage d'affiliation à la grande centrale américaine nous amène à nous interroger sur la liberté dont disposent les locaux canadiens de choisir des objectifs adaptés aux conditions économico-sociales canadiennes. Car, qu'on le veuille ou non, il existe entre l'économie des deux pays, non seulement des points en commun, mais aussi des différences qui tiennent à la dimension du marché, à la productivité de la main-d'oeuvre, à la taille des établissements, etc. Dans quelle mesure les syndicats d'affiliation américaine tiennent-ils compte de ces différences dans leurs revendications ?

La réponse est assez difficile. On peut cependant s'en faire une idée assez juste en pensant en termes d'industries, et même d'entreprises à l'intérieur de telle ou telle industrie. Plusieurs facteurs, notamment l'identité de propriétaires, le degré de concurrence au sein d'une même industrie ou d'un mouvement ouvrier, la protection à accorder aux fabricants américains ayant à subir la concurrence étrangère, ou encore la situation géographique de l'entreprise, peuvent conditionner le degré de domination des syndicats américains sur les nôtres.

Dans ce contexte on a étudié le cas de cinq industries canadiennes, celle de l'acier, des viandes, de l'automobile, du minerai de fer et des pâtes et papiers. A quelques variantes et exceptions près, on serait justifiable de prétendre que la grande centrale américaine n'impose pas ses points de vue aux filiales canadiennes, leur abandonnant plutôt leur autonomie.

Cette politique de la grande centrale américaine lui convient. Elle en tire même un avantage, qui sert son prestige, quand elle proclame qu'elle respecte l'autonomie de ses filiales canadiennes. Mais, pour assurer le jeu de ses combinaisons, la grande centrale américaine n'hésiterait peut-être pas à orienter ou à influencer l'autonomie de ses filiales canadiennes, si ces dernières ne marchaient pas dans ses traces.

Compte tenu de cette subtilité, on peut raisonnablement prétendre que, dans une mesure assez importante, le mouvement syndical est un des grands facteurs qui contribuent à l'enchevêtrement des deux économies. Comment ? Parce que les filiales canadiennes de la grande centrale américaine suivent trop aveuglément la maison mère dans leurs revendications, ignorant les différences réelles qui existent quant à la dimension du marché, aux facilités de production, à la qualification de la main-d'oeuvre et à la taille des entreprises. Par cette attitude elles entrainent les syndicats nationaux à commettre les mêmes erreurs pour sauver leur face auprès d'un marché que les deux se disputent âprement.

Phénomène et difficultés d'adaptation

LE SOLEIL (Québec) — Sous le titre "Responsabilités syndicales", l'éditorialiste explique le phénomène d'adaptation qui entraine la série de grèves actuelles. Il déplore les actes de violence qui en découlent.

Le président de la Chambre de Commerce de la province, M. Jacques Caron, a exprimé quelques vérités salutaires et courageuses, à Joliette, lorsqu'il s'est élevé contre les grèves trop nombreuses qui éclatent à tout propos dans la province et sur la responsabilité des chefs syndicaux à cet égard. La situation qui a prévalu en certains secteurs du monde du travail depuis quelque temps apporte une actualité certaine aux paroles du président de la Chambre de Commerce du Québec.

Il faut d'abord se rendre compte qu'une partie des grèves qui ont éclaté ces derniers temps ou au cours des dernières années dans la province, relèvent d'un phénomène d'adaptation qui se comprend. C'est ainsi que la syndicalisation des fonctionnaires ou des enseignants sont des faits nouveaux dans notre milieu. Il devient dès lors naturel qu'il y ait des difficultés d'adaptation particulières. D'une part, les nouveaux syndiqués ont peu l'habitude des procédures à suivre dans le domaine de la revendication et de la négociation. D'autre part, tout est à créer dans les nouvelles relations que le syndicalisme entraine entre employeurs et employés. Qu'il y ait des frictions et des accrocs au début, c'est normal.

Ce qui l'est moins, c'est que des chefs syndicaux s'appliquent à créer une atmosphère de lutte des classes dans les relations ouvrières-patronales au pays ou dans la province. Il peut arriver ainsi qu'on érige le syndicalisme en absolu et que certains syndicats ou certains syndicalistes n'en arrivent plus à distinguer la fin et les moyens, de telle sorte qu'ils se croient tout permis pour défendre une cause qu'ils proclament "sacrée".

Quand des chefs syndicaux, soit pour justifier leur efficacité auprès d'une centrale syndicale, soit par une naturelle propension personnelle à l'agressivité, emploient toute leur énergie à "chauffer à blanc" une assemblée syndicale — question de la faire marcher — il ne faut pas s'étonner que se produisent des abus manifestes de la liberté.

On en a eu des exemples à Québec même, l'été dernier. Le conflit des plombiers a donné lieu à des actes de violence des membres d'une centrale syndicale contre des membres d'une autre centrale syndicale, qui obéissaient à une décision collective. Des gestes opposés à la plus élémentaire dignité humaine ont été commis par des syndicalistes contre d'autres syndicalistes et en pleine assemblée syndicale (où il devait bien y avoir quelques chefs syndicaux, desquels on n'a entendu aucune protestation publique).

Nos lois ouvrières elles-mêmes paraissent extrêmement tolérantes vis-à-vis de ces atteintes à la dignité humaine qui sont perpétrées sur les lieux du travail. De la ville même où il prononçait sa conférence, le président de la Chambre de Commerce du Québec aurait pu citer des exemples de nos lois ouvrières qui ne protègent nullement la sécurité et la dignité au travail. Que penser d'une attaque sauvage survenue dans une usine locale (Joliette) à l'endroit d'un contremaitre servant un avertissement "warning" à un travailleur au sujet de règlements de sécurité non suivis ? Au civil, le tribunal condamne à une amende légère celui qui avait roué de coups le contremaitre en question, le tribunal d'arbitrage, lui, exige la compagnie (qui a fait congédié, non sans raison, l'auteur des actes de violence) à reprendre à son service le travailleur et à lui payer l'entière rétroactivité. Pour mériter le congédiement, aurait-il fallu que le contremaître de l'usine sidérurgique passe de vie à trépas ? Et encore.

Dans aucune société, il n'est tolérable qu'une classe particulière, que des organismes particuliers soient au-dessus de la loi. Le capitalisme du XIXe siècle est jugé sévèrement parce que c'était trop souvent la loi de la jungle — celle du patron — qui régnait alors. Il ne faudrait pas maintenant que ce soit l'inverse qui se produise. L'une et l'autre sont condamnables et méritent la réprobation de l'opinion publique.

Le syndicalisme a été et continue d'être indispensable dans notre société. Ce syndicalisme doit rester libre. Il doit aussi être responsable. Ces deux caractéristiques sont liées. Un syndicalisme qui s'engagerait dans l'irresponsabilité risquerait, par réaction, de perdre sa liberté. Ce ne serait pas souhaitable. Voilà pourquoi, il y aurait intérêt que la revendication syndicale, que les négociations, puis les conflits ouvriers tendent à se traduire par des mécanismes où l'intimidation, certaines pratiques qui ont tendance à dégénérer dans la violence soient remplacées par des procédures plus civilisées qui n'enlèveraient rien à l'efficacité revendicatrice des syndicats.

Questions sur la CSN

LE DROIT (Ottawa) — Willie Chevalier se demande s'il est permis, au Québec, de discuter avec la CSN.

A la suite de plusieurs grèves qui depuis quelque temps affligent tout le monde, des questions plutôt graves se posent.

Il est bien connu — et c'est normal dans le climat actuel de la province de Québec — que la Confédération des syndicats nationaux veut supplanter ses rivales des "unions internationales" désignées généralement par deux ou trois sigles.

Seulement, est-il permis de discuter avec la C.S.N. ? En d'autres termes, dans un journal de langue française un éditorialiste peut-il se permettre de critiquer des attitudes de la C.S.N. sans compromettre sa carrière, sans risquer d'être ostracisé dans son métier (ou dans sa profession) quand il voudra passer à un autre journal, changer de patron, sans s'exposer à des pressions exercées contre lui non seulement auprès de ses camarades de travail mais, au besoin, auprès d'employeurs plus ou moins timorés ?

Ces questions sont extrêmement importantes. Il s'agit en somme de savoir si la C.S.N. est un Etat dans l'Etat, — au-dessus du gouvernement, des sociétés de la Couronne et des dirigeants des entreprises privées.

Qu'un jour la C.S.N. détienne le monopole du syndicalisme dans la province de Québec, on n'y aurait guère d'objection de principe (cela se voit ailleurs) à la condition qu'elle témoigne d'abord du sens des responsabilités envers toute la société, non seulement envers ses membres qu'elle dessert d'ailleurs si jamais elle ne leur signale que dans leurs rapports avec les patrons ils doivent toujours se rappeler que leur profession, leur métier, est antérieur au syndicat.

Que les travailleurs soient "unis", soit. Mais surtout en vue de mieux s'acquitter de leur tâche quotidienne sans éprouver le sentiment d'être exploités quand ils donnent le meilleur d'eux-mêmes à l'entreprise — privée ou publique — à laquelle ils doivent leur gagne-pain.

Faut-il ajouter qu'il est criminel de faire croire à des jeunes gens — si cela arrive — que leur docilité au syndicat les protégera contre tous les aléas de la vie ? A cause de l'automation et des autres transformations de la société, la compétence individuelle et l'esprit de travail seront de plus en plus nécessaires pour bien gagner sa vie.

Ce que vous venez de lire, c'est l'opinion de la plupart des éditorialistes du Québec, — et de beaucoup d'autres journalistes ainsi que d'une foule de citoyens. S'ils ne l'expriment pas, c'est peut-être par crainte des conséquences ? D'où les questions du début de cet article.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

VOUS AVEZ LA PAROLE

INONDATION

SUITE DE LA PAGE 3

rencontrées sur les lieux ont dit que l'eau n'a pas monté l'an dernier. Mais on est encore loin de la panique.

M. Maurice Labranche, en tout cas, ne s'en fait pas le moindrement. Solidement campé près de sa maison, au 94 de la 28e Avenue, sur un sol surélevé et sec, il voudrait "qu'elle monte encore de deux pieds... pour aller à la pêche dans la cave !"

Et au moment d'entrer chez lui en compagnie d'un voisin, M. Adrien Labarre, domicilié au 93 de la même avenue, il lance : "ça fait le tour, par là... mais il faut un costume de bain."... Un peu frisquet tout de même pour un tel déshabillé!

L'eau continue de monter à Pointe-Calumet. Lentement mais à vue d'oeil quand même. La partie de la 28e Avenue qui fait face au lac des Deux-Montagnes est recouverte d'un bon huit pouces d'eau. Sur le boulevard Proulx, l'artère principale de Pointe-Calumet, un léger clapotement a finalement traversé du côté est, après l'arrivée des représentants de LA PRESSE. Et, au début de l'après-midi, le vent commençait d'agiter fortement l'eau du lac.

Mais en fin de compte, "ça, ce n'est pas une inondation", avance M. Laurent l'Ecuyer, placidement assis à l'intérieur du seul établissement licencié de Pointe-Calumet.

"La seule grosse inondation ici, elle s'est produite en 1947", de conclure M. L'Ecuyer. Cet homme signale qu'à l'époque, quelque 600 à 700 chalets constituaient Pointe-Calumet. Presque tous les propriétaires de ces maisons estivales avaient alors subi de lourdes pertes matérielles.

A Pointe-Calumet présentement "c'est tout simplement la crue normale des eaux".

AGENCES PRIVEES

SUITE DE LA PAGE 3

du volume des marchandises transportées, le pillage double celui de Montréal." A la vérité, a-t-il expliqué, le degré d'honnêteté qui règne à Montréal est de beaucoup supérieur à celui de la plupart des autres ports. Il a affirmé que le débardeur qui travaille dans le port de la métropole n'est pas plus malhonnête que ceux qui sont employés dans plusieurs autres ports mondiaux. "Le premier coup de canon dans le combat contre le pillage a été tiré, de dire M. Turner, et des mesures sévères seront prises bientôt en vue de l'éliminer, du moins partiellement".

Répondant aux questions des journalistes, M. Turner a déclaré que des "arrangements spéciaux" seront bientôt conclus en vue de permettre l'accès du port au grand public. "Cette question, a-t-il précisé, sera réglée sûrement avant la tenue de l'Exposition universelle de 1967." Selon M. Turner, le Conseil des ports nationaux songerait à créer certains îlots de verdure dans le port, à aménager des coins "pour touristes" et à installer des bancs de repos le long du fleuve. Le public ne serait pas admis sur les quais où se fait le déchargement des navires, mais il pourrait circuler librement dans plusieurs secteurs du port.

M. Turner a déclaré que le port de Montréal est devenu en quelques années l'un des plus importants au monde. Plus de 6,000 navires dont 4,000 océaniques y ont fait escale l'an dernier. Ils y ont apporté ou ont emporté près de 23 millions et demi de tonnes de cargaisons. Une étude faite récemment montre que chaque tonne de marchandises diverses manutentionnées dans le port de la métropole apportait $16.21 à l'économie de la région portuaire. On constate qu'en 1965 le port de Montréal a apporté environ 230 millions à l'expansion de l'économie montréalaise. Enfin, il est intéressant de signaler qu'à la fin de 1965 la valeur de tous les biens administrés par le port de Montréal, à leur coût initial, s'établissait à près de $216 millions. "Il est inconcevable, d'expliquer M. Turner, qu'une méthode d'administration qui a servi à construire, à améliorer et à exploiter un port comme celui de Montréal avec tant de succès durant les 30 dernières années soit mauvaise !

MAFIA

SUITE DE LA PAGE 3

que tout le monde paie, les hommes d'affaires doivent payer des taxes d'affaires, bien sûr, des taxes d'accise et des contributions de tout ordre: accidents de travail, comités paritaires et des permis de toutes sortes.

Par ailleurs, advenant des vols perpétrés en vue d'assurer la "protection" d'un commerçant, ce dernier doit aussi subir les foudres des compagnies d'assurance, qui se tireraient presque toujours de façon élégante des mésaventures de cet ordre.

Pour illustrer ses propos, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec cite alors un cas de "protection" dont il a lui-même eu vent.

Précisant que, dans cette affaire, les policiers n'ont pu rien faire de particulier pour appréhender les coupables, la victime concernée refusant de porter plainte par crainte de représailles, M. LeBlanc résume ainsi la situation : cinq hommes, dont l'un qui tenait par une laisse un berger allemand ont fait irruption dans une salle à manger, tenant en otage le cuisinier, le concierge et le patron, qui s'était amené sur les lieux après avoir été alerté . . . mais non sans avoir signalé la raison de cette alerte aux détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté montréalaise.

Après une heure et demie de pressions, avec comme menaces les crocs du chien, les policiers sont arrivés, prenant les bandits par surprise, mais devant se contenter de leur signifier qu'à la prochaine occasion ils devraient les suivre.

Personne n'a donc été arrêté et pourtant . . . quelques jours après ce raid, le concierge de l'établissement en question a été "visité" par les gars de la pègre . . .

Ces derniers, au nombre de trois, avaient forcé la porte d'un salon de barbier voisin de l'établissement visité auparavant. Petite vengeance, ils ont balafré le concierge au visage avec un rasoir, le laissant ensanglanté et inconscient.

Résultat : le concierge, non sérieusement touché heureusement, a pu réintégrer son domicile après quelques jours de traitement à l'hôpital. Mais il a quitté son emploi.

Et M. Leblanc ajoute que cet incident ne découragera pas ceux qui veulent obtenir la protection de M. X. Au contraire. Ils ont une bonne raison pour ça : mettre sur pied, au deuxième étage de l'établissement en question, un réseau de prostitution !

En fin de compte, le président de la FAHAQ, comme la plupart de ses membres, est porté à croire que les lois servent trop souvent les avocats et que le citoyen honnête est mal protégé.

En conséquence, la FAHAQ est d'accord pour que l'on donne "carte blanche" au ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner. On se demande si la justice n'est pas à sens unique au Québec, tout en espérant que le gouvernement accordera à l'avenir une confiance toujours plus grande au ministre de la Justice . . . et qu'on ne le changera pas de ministère.

MESURES

SUITE DE LA PAGE 3

Invité à visiter le projet, le ministre d'Etat et député de St-Laurent-St-Georges, M. John Turner, a déclaré que, depuis la dernière réunion du 16 mars, le gouvernement a formellement approuvé l'établissement, le long du St-Laurent, d'un service de radio VHF (très haute fréquence) sur la circulation maritime et que la mise en oeuvre de ce service est déjà commencée.

Il a précisé que le ministère des Transports a publié un avis à l'intention des navigateurs mentionnant que tous les navires qui désirent obtenir les services d'un pilote aux Escoumains seront munis d'un appareil VHF pour le 1er avril 1967.

Comme mesure intérimaire, ajoute le ministre, le ministère des Transports mettra à la disposition des navires, à la fin du mois de mai, des appareils émetteurs-récepteurs portatifs (walkie-talkie), et des modifications aux règlements de pilotage concernant l'usage du matériel CHF ont également été soumises au Conseil privé.

M. Turner a aussi laissé savoir que les navigateurs ont été priés de respecter la vitesse permise aux navires dans le chenal maritime du St-Laurent.

DIRECTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

une remarque pour le projet de Claude Wagner : l'Interpol-Québec. Il assure qu'officieusement le projet va de l'avant et qu'il n'est pas impossible qu'il soit réalisé un jour.

Pour sa part, le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, parlant de la décentralisation des forces policières, souligne que le premier but de cette mesure est de rapprocher le policier du citoyen afin que l'un et l'autre développent une meilleure compréhension de leurs rôles respectifs.

Elaborant sur le devoir du citoyen et celui du policier, M. Robert estime ensuite qu'il serait opportun que chaque Canadien ait une carte d'identité, comme en Europe.

"Mais notre peuple n'acceptera jamais cela !", déclare M. Robert, qui le déplore.

Et parlant du criminel : "La liberté accordée ici au citoyen honnête, le criminel en prend avantage."

Touchant ensuite la question de la "protection", M. Robert croit que "nous allons avoir des temps difficiles ; il faudra que nos corps policiers agissent fermement."

Un mort et deux blessés dans une collision

Un jeune homme de 22 ans, originaire de Baie-Comeau, qui était instituteur à Montréal, a été tué, vers 4 h. 30 hier après-midi, dans la collision de deux autos à l'intersection de la 11e Avenue et de la rue Laurier, à Rosemont.

La victime, M. Robert Macey, du 57 rue Champlain, à Baie-Comeau.

Deux autres personnes ont été blessées dans la même collision. Il s'agit de MM. Philip Younglai, âgé de 27 ans, du 3447 rue University et Gérard Lalonde, 47 ans, du 9964 rue Iberville.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve, où leur état est jugé satisfaisant.

M. C.-H. Dubé est nommé vice-président de Métro-Express

Le président de la compagnie des "Publications Métro-Express", M. Jacques Brillant, annonce la nomination de M. Charles-Henri Dubé au poste de vice-président de l'exécutif du quotidien "Métro-Express".

M. Dubé aura la responsabilité entière du journal et de tous ses services.

Il occupait auparavant la fonction de directeur de la rédaction.

L'exclusion de sociétés de finance

Le président national de l'Association des directeurs du crédit (Credit Granters Association), M. René Helen, s'est refusé, à Montréal, de commenter l'exclusion de quelques compagnies de finance de la Chambre des directeurs du crédit de Québec, une filiale de l'Association.

Le président de la Chambre de Québec, M. Lylian Beaulieu, a annoncé jeudi soir que les compagnies de finance avaient refusé de fournir des informations sur leurs clients, rendant ainsi impossible l'évaluation du crédit de certaines personnes.

M. Helen doit rencontrer les dirigeants québécois dans la journée. Il a déclaré qu'à Montréal les compagnies de finance n'ont offert aucune difficulté et que l'Association n'a dû, au cours des cinq dernières années, expulser que deux membres. Une des règles de l'Association stipule que l'échange d'informations sur les clients entre compagnies accordant du crédit doit se faire à double sens, et "il est injuste a expliqué M. Helen, qu'une compagnie jouisse de ce service sans qu'elle même fournisse des renseignements sur ses propres clients".

Le gérant d'un important bureau de crédit de Montréal, qui centralise ces informations, a expliqué l'attitude des compagnies de finance de Québec par la crainte qu'elles ont de voir leurs clients passer à un concurrent.

Avocat montréalais tué dans une chute

Un avocat montréalais de 35 ans, Me Luc Cossette, est mort hier matin à la suite d'une chute dans un escalier.

Deux policiers l'ont découvert au 3800 avenue Dupuis, quartier Côte-des-Neiges, peu après 8 h. hier matin, et ils ont constaté qu'il était atteint de diverses blessures au visage et au cou.

Bien qu'un attentat tout d'abord été envisagé, une rapide enquête policière a conclu à des circonstances accidentelles.

Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966; demandez vos coupons de participation à la caissière.

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966



TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES

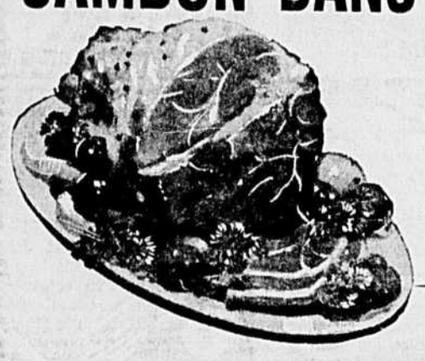
VALEUR TOTALE $10,000

Cette promotion est en vigueur du 31 mars au 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

PAPIER DE TOILETTE "BALLET" roul. 8/1.00
SERVIETTES DE TABLE "BALLET" Paquet 250 49¢
CAFE MOULU "MAXWELL HOUSE" Sac 1 lb 79¢
THE O.P. SALADA Boîte 60 sacs 79¢
BREUVAGE ORANGE "BESSEY" Cruche 64 oz 2/99¢
SAUCE A LA VIANDE "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 3/89¢
SAUCE aux CHAMPIGNONS "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 3/89¢
SAUCE AUX TOMATES "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 4/1.00
APPRET A SALADE "MIRACLE FRENCH" Bout. 8 oz 29¢
APPRET A SALADE HUILE ET VINAIGRE KRAFT Bout. 8 oz 29¢
APPRET A SALADE HERBES ET AIL "KRAFT" Bout. 8 oz 29¢
CIRE "CLAIR" Canette 32 oz 1.19
RIZ FRIT "DAINTY" Boîte 12 oz 35¢
JUS DE TOMATES "HUNT" Boîte 20 oz 7/1.00
ALUMETTES "EXCEL" Boîte 50 19¢
FEVES JAUNES COUPEES "PRESIDENT" Boîte 20 oz 5/1.00
JUS DE POMMES "ROUGEMONT" Boîte 48 oz 3/1.00
BEIGNES "EXCEL" Douz. 29¢
TARTE AUX RAISINS "EXCEL" 49¢
CREME GLACEE "LOWNEY'S" ½ gallon 99¢

JAMBON DANS LA FESSE PRET A SERVIR lb 69¢



SAUCISSE PUR PORC "McGARRY" lb 69¢



BACON "SWIFT PREMIUM" lb 79¢

ROTI de HAUT COTÉ lb 45¢

ROTI de COTES CROISEES lb 65¢

TOMATES "MEXICAINES" 7 x 7 3 lb 59¢



PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE grosseur 96 6/49¢



BOEUF HACHÉ lb 55¢

CONCOMBRES "SELECT" 3 pour 29¢



CHAMPIGNONS "WATERLOO" carton 29¢

RAISIN NOIR "BARLINKA" lb 39¢



LOCO

Prix en vigueur les 28-29-30 avril 1966
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES
COMPOSEZ : 731-7641

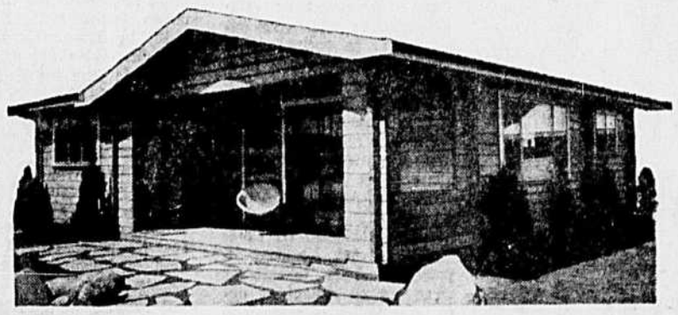
POSSEDEZ un chalet exclusif par

PAN-ABODE

MAISON PREFABRIQUEE

BOIS ROND, CEDRE ROUGE

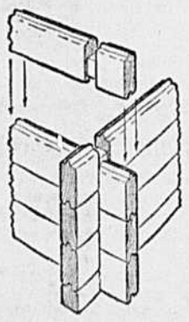
BREVET No. 491373 ET BREVET EN INSTANCE



Tous nos modèles sont exclusifs, aussi, avant d'acheter, voyez une de nos constructions afin d'éviter tout futur désappointement. Visitez nos maisons modèles à Chomedey, tous les jours sauf le dimanche.

GENRE DE CONSTRUCTION : Dans la construction Pan-Abode, les murs principaux sont les principaux porteurs de la charge. Faits de billots embouvetés de 3" et 4" en cèdre, et disposés horizontalement. Les billots Pan-Abode sont assemblés avec précision afin d'assurer un ajustement parfait et sont maintenus ensemble par un joint carré. Pour obtenir tout autre renseignement et notre brochure gratuite sans aucun engagement de votre part, envoyez-nous le coupon ci-dessous.

CARACTERISTIQUES:
- Construction robuste
- Termes si désiré
- Prix raisonnable
- Confortable à l'année longue
- Votre propre plan si désiré
- Peut servir de camp, chalet, maison, etc.



HEURES D'AFFAIRES :
LUNDI A SAMEDI OUVERTS JUSQU'A 5 HEURES
JEUDI, VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
DIMANCHER FERME

Demandez une brochure

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)
2595 boul. LABELLE, Chomedey
Téléphone : 688-4460
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585 rue Fraser, Vancouver, C.B.

PAN-ABODE (Quebec Sales) Ltd.
2595 boul. Labelle, Chomedey
LPR 2
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

Un Canadien blessé dans un accident d'avion au désert du Sinaï

GAZA, (PC-UPI-AFP) — Un officier yougoslave a été tué et trois hommes d'équipage canadiens ont été blessés, dont deux grièvement, dans un accident d'avion survenu lundi dans le désert du Sinaï.

L'officier tué est le lieutenant Slaveljuba Branislav Gvarilovic, âgé de 28 ans.

Les deux Canadiens grièvement blessés sont les lieutenant d'aviation Paul Picard, âgé de 27 ans, de Beauharnois (Québec), et Richard Edwards, 23 ans, de Toronto, qui ont été transportés à l'hôpital de Rafah.

Le caporal Jim Harry Glenn, de Melville, Saskatchewan, ne souffre que d'une fracture à un bras.

L'appareil à bord duquel les quatre hommes se trouvaient, un monomoteur "Otter" des forces des Nations-unies, qui effectuait une mission de ravitaillement et de reconnaissance, s'est écrasé au sol peu après avoir décollé du camp appartenant à la compagnie yougoslave Kontilla, à la frontière égypto-israélienne, et a pris feu.

Une commission d'enquête s'est aussitôt rendue sur les lieux pour déterminer les causes de l'accident, le premier à survenir en 10 ans d'opérations dans ce secteur.

Le travail continue "normalement" à la Concreters Ready Mix

En dépit du grave incendie survenu lundi à la Concreters Ready Mix, à Saint-Laurent, le travail continue "normalement", selon un porte-parole de l'entreprise.

La gravité du sinistre et l'étendue des dégâts ont pu faire croire que toute production était devenue impossible. Toutefois le vice-président de la compagnie, M. Charles Thiry, également directeur des ventes, a déclaré que les employés ne sont pas sans travail et que les activités de la compagnie se poursuivent comme d'habitude.

On sait que l'incendie a causé des pertes s'élevant à un emi-million de dollars, lundi, aux installations de la société, à Saint-Laurent.

Un CF-100 qui s'était écrasé en 1964 est retrouvé

CHICOUTIMI. (PCf) — Un pêcheur, qui remontait en canot la rivière Péribonka, à 150 milles au nord de Québec, a retrouvé, en fin de semaine les débris d'un avion à réaction CF-100 de l'ARC qui s'était écrasé en 1964 au cours d'un orage.

Le lieutenant d'aviation Roger Maltais, de la base de Bagotville, a révélé que l'appareil appartenait à la base de St-Hubert.

Le pilote du CF-100, le capitaine d'aviation Dick Lilee, avait réussi à sauter en parachute avant que l'avion touche le sol.

A la base de Bagotville, on ne pouvait confirmer hier si l'ARC tenterait de retirer les débris de l'avion de la rivière.

Un bébé de deux jours abandonné dans une église

La Sûreté de Montréal a entrepris une enquête afin de retrouver la mère d'un bébé qui a été abandonné hier dans une église de l'est de la métropole.

Les policiers du poste no 7 ont été alertés, hier après-midi, par une femme qui venait de trouver l'enfant à l'intérieur de l'église Ste-Louise-de-Marillac, au 2857 rue Bruxelles.

Le bébé, un garçon, avait été placé dans un sac à marché et attendait paisiblement que l'on veuille bien le recueillir. Selon les policiers, la naissance du bébé ne remonterait pas à plus de 48 heures.

L'enfant a été transporté à l'hôpital Maisonneuve. Il ne semble pas avoir souffert de sa mésaventure, car il est en bonne santé.

CANDIDAT LIBERAL
OUTREMONT



M. GEORGES MADORE

sociologue, à qui un nombre considérable de citoyens d'Outremont est venu offrir la **candidature libérale** en vue de la prochaine élection générale du 5 juin.

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

POUR MAMAN, LA LINGERIE LA PLUS JOLIE!



GRAND ACHAT SPÉCIAL!

ORD. 2.99

SPECIAL **1.99**

Cette charmante lingerie est en coton frais imprimé sans problème d'entretien: le tissu souple et vite sec ne demande que peu ou pas de repassage. L'imprimé floral très délicat est rehaussé de dentelle d'un blanc neige. Rose, bleu ou mais; petite, moyenne ou grande. Faites votre choix dans la teinte et la taille désirées pour offrir, pour vous offrir... ou vous faire offrir!

MAGASINEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ OU

COMPOSEZ 842-9211

Culottes en tricot

3 pour 2.25 .79

Un achat fait spécialement pour vous offrir cette aubaine! Culottes de marque renommée, en tricot rayonne de qualité, avec jambes larges confortables et taille élastifiée. Blanc seulement. Moyenne, forte et très forte.

Commandes acceptées seulement pour trois ou plus.

EATON en ville (rayon 909) au sous-sol



Robes grand-maman "A Gogo"

REG. 4.99

SPECIAL

2.99

C'est le style favori des jeunes! Les robes grand-maman sont en calicot agrémenté de dentelle ou détails piqués. Modèle long tout imprimé sur fond noir ou bleu. Tailles 7, 8, 10, 12, 14 dans le groupe.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211



Blouson en madras imperméable

SPECIAL

1.99

Modèle sport très en vogue pour la saison. Glissière devant; poignets élastifiés; serrage coulissant à la taille et au capuchon. Madras écossais à plusieurs tons. Tailles 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211



Blousons en madras pour fillette

SPECIAL

2 pour 3.50

1.79

Modèle sport confectionné en coton madras de qualité. Glissière devant jusqu'au col militaire, manches élastifiées aux poignets; poches boutonnées. Entièrement lavable. Ecossais rouge, marine ou gris. Tailles 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol



Chemises "Henley" en madras

SPECIAL

2 pour 2.50

1.29

La vogue du madras cette saison l'a fait adopter pour ces chemises sport. Modèle "Henley" à manches courtes, avec encolure de ton uni. Coton madras aux tons de rouge, marine ou gris. Tailles: 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI: 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS: 842-9211
POUR UN RAYON DETERMINE: 842-9331

Date historique dans les rapports entre l'Église et l'URSS

CITE DU VATICAN. (AFP) — La visite que M. André Gromyko a faite au pape marquera une date dans les rapports entre l'Eglise et l'URSS, même si elle ne devait pas ouvrir une nouvelle ère dans la situation de l'Eglise dans les pays soumis à l'influence communiste.

Ce sera en effet la première fois qu'un membre du gouvernement soviétique vient au Vatican où aucun contact n'avait plus eu lieu entre le Siège apostolique et l'URSS depuis que les rapports diplomatiques, existant avant 1914, avaient été rompus à la suite de la révolution. Mais déjà après la Première Guerre mondiale, le Siège apostolique avait manifesté son désir de ne pas rompre avec le peuple russe. C'est ainsi que Benoît XV avait suscité un mouvement d'aide aux populations éprouvées par la famine consécutive aux bouleversements de la guerre et de la révolution.

Pie XI avait fondé un collège pour la formation des prêtres destinés à reprendre un jour l'apostolat en URSS et un prélat français, Mgr d'Herbigny, l'avait dirigé et avait tenté, sans succès d'ailleurs, de rétablir le contact avec les fidèles restés au-delà de ce que l'on allait appeler le "rideau de fer". Pendant la dernière guerre, Pie XII a toujours refusé de s'associer à une "croisade" contre la Russie soviétique.

Mais ce devait être Jean XXIII qui, dans son esprit oecuménique, allait prendre une initiative pour permettre de rompre la glace entre Rome et Moscou. Ce pontife, au printemps 1963, quelques semaines avant sa mort, reçut en effet, dans le cadre des manifestations pour la remise du prix Balzan pour la paix, M. Alexis Adjoubei et son épouse, fille de M. Khrouchtchev.

Depuis, Paul VI, lors de sa visite à l'ONU, a eu l'occasion de rencontrer le ministre des Affaires étrangères soviétiques au Palais de verre, comme tous les autres chefs des délégations étrangères. Il s'était agi d'un échange de quelques phrases, mais quelques instants auparavant, M. Gromyko, après avoir entendu le discours du Pape, avait dit au cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, et à une autre personnalité qui était à côté de lui : "Je suis d'accord sur chaque mot de ce qu'il vient de dire".

Lorsque, le 1er janvier dernier, le Pape, dans ses tentatives visant à mettre fin au conflit vietnamien, avait adressé des appels aux chefs d'Etat de l'URSS, de la Chine populaire, du Vietnam du Nord et du Vietnam du Sud, le président Podgorny avait répondu en termes courtois, tout en réitérant l'accusation faite aux Américains d'être responsables de la poursuite de la guerre.

Les dispositions réciproques étaient donc devenues telles qu'il était difficile pour le ministre soviétique de ne pas se rendre au Vatican, en venant à Rome, suivant une tradition désormais solidement établie et à laquelle ne se soustrait plus aucun ministre étranger en visite dans la capitale italienne.

Le Vatican a fait savoir tout de suite que si M. Gromyko souhaitait rencontrer le Pape, sa requête serait agréée sans difficultés. Quoi qu'il en soit, le ministre ne semble pas avoir mis tout l'empressement que certains pouvaient espérer à solliciter cette entrevue. Ce sont en effet les toutes dernières heures de son séjour romain qu'il a réservées à la rencontre du Vatican.

La présence du cardinal secrétaire d'Etat à l'entretien que le Pape a eu avec le visiteur soviétique et le protocole suivi, bien que réduit au minimum pour une personnalité de ce rang, fait apparaître que, du côté du Saint-Siège, on a voulu marquer l'intérêt que l'on porte à cet événement.

Paul VI, qui n'a pas renoncé à intervenir par tous les moyens en vue de réduire la tension internationale, aura eu certainement à coeur de prôner la cause de la cessation des hostilités au Vietnam. Il aura représenté à son interlocuteur que, comme le prouve le précédent de Tachkent, l'URSS a joué avec succès le rôle de médiateur entre l'Inde et le Pakistan — les bonnes volontés peuvent l'emporter là où elles s'exercent avec le désir sincère d'aboutir. La cause du désarmement en faveur de laquelle Paul VI lança son appel de Bombay, en proposant que les fonds rendus disponibles par une réduction des armements soient affectés à l'aide aux pays en voie de développement, aura été sans doute aussi un des thèmes abordés par le Pape.

Que cette rencontre apporte ou non des éléments susceptibles d'amener une détente entre les nations ou entre l'Eglise et l'Etat là où les communistes sont au pouvoir, le Pape aura voulu témoigner une fois de plus aux yeux du monde qu'il est décidé à "tenter toutes les initiatives, même en dehors des normes protocolaires", comme il l'a déclaré en janvier dernier en recevant les membres du corps diplomatique.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Grève évitée à l'usine Goodyear de St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE. (P.B.) — La Commission des relations du travail a rendu une décision favorisant la CSN à Saint-Hyacinthe dans le conflit l'opposant à la filature Goodyear, de la ville maskoutaine. Le différend portait sur la reconnaissance syndicale de huit employés de bureau au service de la firme.

On se souviendra que la reconnaissance syndicale a été donnée aux employés de bureau de cette usine, il y a quelques mois. Cependant, la compagnie était d'avis que huit des 28 personnes impliquées ne pouvaient appartenir au syndicat. La Commission des relations du travail a donc tranché la question lundi, en donnant raison à la compagnie dans un seul cas.

Les négociations en vue du contrat collectif vont donc reprendre sous peu et, selon un porte-parole de la CSN maskoutaine, il ne saurait être question de grève actuellement. Les pourparlers avaient été interrompus le 21 janvier.

Les chefs de police demanderont au ministère de la Justice la révision des lois sur la censure

SAINT-HYACINTHE. (P. B.) — D'après M. Jean Sainte-Marie, directeur de la police à Saint-Hyacinthe, la population maskoutaine semble avoir pris un vif intérêt à la campagne d'assainissement des kiosques à journaux dans cette ville. En effet, les policiers ont reçu une dizaine de lettres anonymes dénonçant les dépositaires et quelques-unes des publications mises en vente. Certains envois auraient même été accompagnés de revues jugées suspectes.

Dans cet ordre d'idées, le directeur Sainte-Marie a tenu à souligner que les corps policiers ne sont pas à même de saisir les publications, dont les titres ne paraissent pas dans une liste émise périodiquement par le Bureau de censure du Québec. Selon lui, la seule ressource des citoyens en pareil cas consiste à formuler leur plainte directement au censeur. Il a aussi rappelé que des directeurs de police sont l'objet de poursuites, parce qu'ils ont ordonné des saisies non mandatées par le Bureau de censure.

Déplorant la faiblesse de la loi sur les revues et périodiques, le directeur maskoutain, également président de l'Association québécoise des chefs de policiers et de pompiers, dit que son groupement étudie la question depuis plus d'un an et que des recommandations seront formulées auprès du ministère de la Justice, d'ici la fin de juin. Prié de préciser sa position personnelle sur le sujet, il a déclaré souhaiter une révision de la procédure en vigueur au Bureau de censure et, principalement, dans les normes qui déterminent la valeur morale d'une publication.

Un établissement de psychiatrie infantile à Joliette

JOLIETTE. (G.L.) — Il y a maintenant de très fortes probabilités que l'orphelinat Saint-Georges, situé à Saint-Charles-Borromée, en banlieue de Joliette, soit transformé en une maison de psychiatrie infantile.

Il y a quelques mois, les administrateurs de l'hôpital Saint-Charles, de Joliette, avaient présenté un mémoire en ce sens au Service psychiatrique du ministère de la Santé. Il semble que Québec donnera suite à cette réclamation, à la suite de la création d'une division de psychiatrie infantile au sein du ministère. On sait que cette nouvelle a été annoncée la semaine dernière par le ministre Eric Kierans.

Présentement, l'hôpital psychiatrique Saint-Charles, de Joliette, ne peut traiter que les adultes et le service de psychiatrie infantile le plus rapproché est situé à l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal. Les administrateurs de l'hôpital Sanit-Charles ont affirmé qu'ils espèrent que Québec donnera les permissions et les crédits nécessaires avant de donner suite au projet.

Présentement, il serait impossible d'établir ce service à l'intérieur même des locaux de l'hôpital Saint-Charles, en raison d'un manque d'espace. D'autre part, les Clercs de Saint-Viateur, propriétaires de l'orphelinat Saint-Georges ont refusé de louer une partie de leur bâtisse à la Commission scolaire régionale Lanaudière, qui en avait fait la demande à cet effet. Joliette serait un des premiers endroits au Québec, à part Montréal, à posséder un service de psychiatrie infantile.

Hausse de salaire chez les employés manuels dans les écoles à Joliette

JOLIETTE (G.L.) — La Commission scolaire de Joliette et ses trente employés manuels en sont venus à une entente au sujet de la signature d'un contrat de travail.

Ces travailleurs font partie du Syndicat national des employés de la commission scolaire joliettaine. Le contrat précédent avait expiré le 8 novembre. Les négociations se poursuivaient laborieusement depuis cette date.

Les employés ont obtenu une hausse globale de salaire de $10 par semaine. L'augmentation est répartie à raison de $4, du mois de novembre 1965 au 30 juin ; $3, du 1er juillet au 30 juin 1967, ainsi qu'une somme identique du 1er juillet 1967 au 30 juin 1968.

La fête nationale à Saint-Jean

SAINT-JEAN. (R.P.) — La semaine de la fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, sera sur les bords de la rivière Richelieu, célébrée dignement. Les festivités dureront du 18 au 24 juin

La Société Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean consacrera la somme de $13,000 cette année aux célébrations. A lui seul, le feu d'artifice coûtera $1,250. L'organisme patriotique avait réclamé une subvention de $1,600 ; il en a reçu $1,000, avec en plus le privilège d'utiliser la Palestre.

Le responsable, M. Paul-Emile Giroux, signale que les fêtes comporteront un gala sur patins à roulettes, des danses aux sons d'orchestres, un concert présenté par le Choeur du Richelieu et par le Cercle philharmonique joanien, une soirée "québécoise", le feu de la Saint-Jean, un défilé avec chars allégoriques, démonstration d'exercices physiques, avec poids et haltères, acrobates et bouffons, ainsi que le traditionnel feu d'artifice.

L'huile du fouet est le meilleur remède contre les crampes de la paresse.

Proverbe anglais

40,000 PIEDS CARRÉS DE MEUBLES

★ SERVICE DE LIVRAISON GARANTIE ET IMMÉDIATE
★ ENTREPOSAGE GRATUIT

Clermont MEUBLES SUR LA PLAZA

Vente DURANT NOTRE MÉNAGE PRINTANIER
ECONOMISEZ JUSQU'A 50%

Surveillez nos étiquettes rouges. Elles sont un gage d'économie !

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 10.00 p.m. – Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

ENSEMBLE CLERMONT 39"
Matelas, sommier-boite, tête, base en acier 3'3".
SPECIAL
89.95

Stéréo AM-FM FLEETWOOD
4 haut-parleurs style moderne fini noyer.
SPECIAL
219.95

BAHUT
De très bonne qualité, longueur 60" fini noyer.
SPECIAL
49.95

MATELAS et sommier-boîte
"Citation"
3'3" — 4' — 4'6"
SPECIAL
99.95

TAPIS ACRILAN
De très belle qualité, motif trois dimensions avec choix de riches couleurs, pose et feutre inclus.
SPECIAL
9.75 v.c.

MOBILIER DE SALON
New Port de style Provincial français 2 mcx, couleur or avec tissu brocart.
SPECIAL
299.95

SOFA-LIT
2 morceaux, couleur turquoise.
SPECIAL
109.95

MOBILIERS DE SALON

		Rég.	VENTE
BILTMORE :	2 mcx, quatre coussins, en polymousse, choix de couleurs	179.95	139.95
DIAMOND :	2 mcx, quatre coussins, matériel 100% nylon, choix de couleurs	189.95	159.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, quatre coussins, couleur turquoise	219.95	179.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, quatre coussins, mobilier avec dossier haut, couleur turquoise	229.95	189.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, quatre coussins, choix de couleurs	299.95	189.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, trois coussins, choix de couleurs	239.95	199.95
SKLAR :	2 mcx, sofa et fauteuil, quatre coussins en polymousse, choix de couleurs	249.95	199.95
DIAMOND :	2 mcx, quatre coussins en véritable caoutchouc-mousse, tangerine	269.95	219.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, quatre coussins, couleur turquoise	299.95	219.95
AIDA :	2 mcx, sofa et fauteuil, style scandinave, choix de couleurs	269.95	239.95
LANARK :	2 mcx, sofa et fauteuil, style contemporain, choix de couleurs	299.95	249.95
SKLAR :	2 mcx, sofa et fauteuil, style contemporain, couleur bleu vert	319.95	269.95

SOFAS-LITS ET DAVENPORTS

CLOVER LEAF :	Sofa seul, matériel 100% nylon, choix de couleurs	69.95	56.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, sofa et chaise, couleur turquoise	129.95	109.95
SINGER :	2 mcx, sofa et chaise, matériel cuirette, couleur tan	199.95	159.95
VICTORIAVILLE :	2 mcx, sofa et chaise, matériel cuirette, choix de couleurs	189.95	159.95
KROEHLER :	Un sofa-lit, matériel nylon, couleur or	199.95	159.95
SINGER :	2 mcx, matériel cuirette, choix de couleurs	209.95	179.95
KROEHLER :	Un sofa-lit, matériel 100% nylon, choix de couleurs	209.95	179.95
SINGER :	Un sofa-lit, matériel bouclé, choix de couleurs	219.95	179.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, sofa et chaise, matériel 100% nylon, couleur brune	209.95	179.95
SINGER :	2 mcx, sofa et chaise, matériel cuirette, choix de couleurs	249.95	219.95
POLEN :	2 mcx, sofa et chaise, mobilier de haute qualité, choix de couleurs	289.95	249.95

MOBILIERS DE CHAMBRE

LAURIER :	3 mcx, style moderne, bureau triple 60", commode, lit régulier 54", fini noyer satin. Table de chevet. 26.95 ch.	164.95
TOUSSAINT :	3 mcx, style moderne, bureau triple 72", commode, lit régulier 54", fini noyer pecan. Table de chevet. 29.95 ch.	189.95
BERGERON :	3 mcx, style moderne, bureau triple 72", commode, lit régulier 54", fini noyer satin. Table de chevet, 32.95 ch.	189.95
VALLIERES :	3 mcx, style moderne, bureau triple 66", commode, lit régulier 54", fini noyer Table de chevet. 36.95 ch.	199.95
VALLIERES :	3 mcx, style moderne, bureau triple 72", commode, lit régulier 54", fini noyer Table de chevet. 34.95 ch.	239.95
PRINCEVILLE :	3 mcx, style moderne, bureau triple 80", commode, tête de lit 109", fini noyer Table de chevet. 39.95 ch.	279.95
VIC-ART :	3 mcx, style moderne, bureau triple 84", commode, tête de lit 109", fini noyer Table de chevet. 44.95 ch.	359.95
VALLIERES :	3 mcx, style moderne, bureau triple 84", commode, tête de lit 109", fini noyer Table de chevet. 59.95 ch.	399.95

TABLES DE SALON DE STYLE DE TRES HAUTE QUALITE

ELMIRA :	Table de bout, avec tiroirs, style espagnol, fini arbre fruitier	74.95
AMERICAN OF MARTINSVILLE :	Table à café, longueur 60", style contemporain, fini pecan antique	74.95
ELMIRA :	Table de bout, genre commode, style espagnol, fini arbre fruitier foncé	79.95
ELMIRA :	Table à café, longueur 60" fini arbre fruitier foncé, style espagnol	84.95
ELMIRA :	Table ronde avec tiroirs, style espagnol, fini fruitier foncé	94.95
GORDON :	Table à café, longueur 58", style contemporain, fini arbre fruitier	94.95
GORDON :	Table commode, deux portes, style contemporain, fini arbre fruitier	99.95

BOUTIQUE COLONIALE

NATIONAL WOODCRAFT :	Mobilier de salon 2 mcx, sofa et fauteuil, couleur or et corail, fini érable	109.95
CLOVER LEAF :	Mobilier de salon 2 mcx, sofa et fauteuil, couleur habitant	179.95
AIDA :	2 mcx, sofa et fauteuil berçant, 3 coussins, couleur beige, fini érable	239.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, 3 coussins, couleur or	249.95
VICTORIAVILLE :	2 mcx, sofa et fauteuil, couleur ivoire	269.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, 3 coussins, couleur brun java, meubles fini érable	299.95
BEVERLEY :	2 mcx, sofa et fauteuil berçant, 3 coussins, couleur brune	399.95

SECHEUSES ELECTRIQUES

WESTINGHOUSE :	2 sélections de chaleur, 1 "fluff"	139.95
McCLARY EASY :	7 sélections de chaleur, 1 "fluff"	149.95
KELVINATOR :	1 sélection de chaleur, 1 "fluff"	149.95
McCLARY EASY :	3 sélections manuelles, 5 sélections automatiques	159.95

LESSIVEUSES ELECTRIQUES

INGLIS :	3 cycles de lavage, 1 vitesse, 5 sélections d'eau	219.95
McCLARY EASY :	3 cycles de lavage, 2 vitesses, 4 sélections d'eau	239.95
KELVINATOR :	2 cycles de lavage, 1 vitesse, 4 sélections d'eau	259.95

POELES ELECTRIQUES

TAPPAN GURNEY :	24" régulier, 4 ronds, porte amovible, tiroir au bas	119.95
BEACH :	24" four automatique, prise de courant, porte amovible	139.95
TAPPAN GURNEY :	24" four automatique, prise de courant, tiroir au bas	139.95
TAPPAN GURNEY :	30" four automatique, prise de courant, tiroir au bas	149.95
BEACH :	30" four automatique, prise de courant, porte amovible	159.95
TAPPAN GURNEY :	30" four automatique, prise de courant, porte amovible	169.95
ROY :	30" four automatique, prise de courant, porte amovible	169.95
WESTINGHOUSE :	30" four automatique, prise de courant, porte amovible, rôtisserie	189.95

REFRIGERATEURS

ROY :	10 pi. cu., une porte, manuel	169.95
ROY :	13 pi. cu., une porte, manuel	199.95
WESTINGHOUSE :	12 pi. cu., deux portes, sans givre, de luxe	329.95
GIBSON :	15 pi. cu., deux portes, sans givre, parures de noyer	344.95
FRIGIDAIRE :	14 pi. cu., deux portes, sans givre, congélateur au bas	389.95

WESTINGHOUSE
Stéréo AM-FM, 4 haut-parleurs
SPECIAL
179.95

SOFA-LIT de STYLE COLONIAL
Diamond, 2 mcx, couleurs or et tangerine.
SPECIAL
169.95

TELEVISEUR
Portatif 12" avec écouteur, garantie de 1 an, couleur gris noir.
SPECIAL
114.95

MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx, bureau double 48" commode, lit rég. 54".
SPECIAL
109.95

Réfrigérateur
Westinghouse capacité 12 pi. cu. deux portes, automatique, sans givre, de luxe.
SPECIAL
329.95

MOBILIER DE CUISINE
Une économie appréciable. Différents mobiliers d'une valeur de 99.95 à 149.95. Un seul prix.
SPECIAL
79.95

MOBILIER DE SALON
2 mcx, Kroehler "Sofa 88" avec tissu bouclé. Rég. 279.95.
SPECIAL
219.95



Clermont MEUBLES SUR LA PLAZA

UN SEUL MAGASIN CLERMONT MEUBLES
sur la Plaza entre Bellechasse et Beaubien

6255, rue St-Hubert, Montréal
Tél 273-7711

• 4 PLANCHERS DE MARCHANDISES EN ETALAGE
• JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
• ENTREPOSAGE GRATUIT
• STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

LES ARTS

AUJOURD'HUI

A la Cinémathèque : à 6 h. 30, "Les grades et les hommes" de Iakov Protazanov ; à 9 h., "Le désert rouge" de Michelangelo Antonioni.

●

A la Galerie Martin (1380 ouest, rue Sherbrooke), à 8 h., vernissage de l'exposition du sculpteur Roger Cavalli. A la Galerie Libre, à 8 h. 30, vernissage de l'exposition de J. E. Poklen.

●

A l'Académie de Québec (Sainte-Foy), à 8 h. 30, vernissage du Salon de printemps. Exposeront : Suzanne Gravel, Yvon Milliard, Guy Tremblay et Gilles Genest.

●

Au Gesù, à 8 h. 30, "Le baladin du monde occidental", de Synge, par l'Atelier d'art dramatique du Collège Sainte-Marie. Autres représentations demain, vendredi et samedi.

●

Au Collège des Eudistes (3535, boul. Rosemont), à 8 h. 45, concert de Jacques Simard et Kenneth Gilbert. Au programme, des oeuvres de Haendel, Locatelli, Kauffman, Couperin, Bach et Rameau.

●

Au Musée du Québec, à 9 h., conférence de M. Robert Klein, sur la peinture abstraite.

ENTRE PARENTHÈSES

DEUX courts métrages canadiens ont remporté des prix au 44e Festival international du documentaire de mer qui s'est déroulé à Milan, à l'occasion de la Foire internationale. La coupe du ministère des Travaux publics a été attribuée au film "Top of a Continent", de Judith Crawley (production de la Shell SPA). La coupe du ministère des PTT a été attribuée à "Voyage en Arctique", de Peter Jones (production de l'ONF).

●

La troupe "Le Gite", présentera, les 6, 7, 13, 20 et 21 mai, au Centre d'Art de Chomedey, trois pièces en un acte : "Les femmes du boeuf" d'Audiberti, "Ohé ! Là-bas", de Saroyan et "Histoire de nuit" de Sean O'Casey.

●

La Directors Guild of Canada vient d'annoncer les noms des membres du jury qui attribuera ses prix pour l'année 1966. Ce sont : Mlles Anne-Claire Poirier et Arla Saare, ainsi que MM. Bert Haanstra, Roger Moride et Louis Applebaum. Ce jury, qui doit se réunir en fin de semaine à Toronto, sera chargé de désigner deux gagnants, l'un pour la mise en scène et l'autre pour le découpage.



Un Festival " Verdi"

Les dirigeants de la Compagnie des Grandes Premières de Montréal ont annoncé, hier, la présentation, du 21 au 30 juin, à la Place des Arts, de quatre opéras de Verdi, avec le concours d'artistes de la Scala de Milan et du Théâtre royal de Parme. De gauche à droite : MM. Antonio dell'Orso, Laurent Baranès et Sam Olan, les principaux responsables de ce projet d'envergure.

Quatre opéras de Verdi à la Place des Arts au mois de juin

Les amateurs d'opéra de la métropole auront, à la fin du mois de juin, l'occasion d'assister à un véritable festival "Verdi", alors qu'une nouvelle société, la Compagnie des Grandes Premières de Montréal, présentera quatre oeuvres du célèbre compositeur italien : "La Traviata", "Rigoletto", "Falstaff" et "Otello".

Pour la circonstance, les responsables de ce projet se sont assurés de la collaboration de la Scala de Milan et du Théâtre royal de Parme.

Renata Tebaldi, Mario del Monaco, Tito Gobbi, Renata Scotto, Marcella Pobbe, Suna Korat, Aldo Protti, Flaviano Labo, Plinio Clabassi, Luigi Garaventa, Anselomo Colzani, Luigi Alva sont les principaux artistes de la Scala qui chanteront dans l'une ou l'autres des oeuvres à l'affiche, à partir du 21 juin.

Au total, neuf représentations sont prévues : "Otello" le 21 et le 25 juin; "Rigoletto", les 22, 27 et 29; "Falstaff" le 23; et "La Traviata", les 26, 28 et 30. Toutes les représentations auront lieu à la Place des Arts.

L'orchestre et les choeurs du Théâtre royal de Parme, qui viendront à cette occasion, seront sous la direction de Roberto Benzi et d'Alberto Brede. La mise en scène des quatre spectacles sera de Lorenzo Frusca et les décors de Franco Zeffirelli et de Enzo Deho.

La Compagnie des Grandes Premières de Montréal, dont le président est M. Sam Olan, est dirigée par M. Laurent Baranès. M. Antonio dell Orso en est le directeur artistique.

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle M. Baranès a fait part de la venue des artistes de la Scala de Milan et du Théâtre de Parme, on a également annoncé que la Compagnie des Grandes Premières avait l'intention de présenter plusieurs spectacles d'opéra la saison prochaine.

Ajoutons que les quatre opéras de Verdi seront donnés à l'O'Keefe Center, de Toronto, du 4 au 12 juillet.

Nous donnons ci-après les détails de l'affiche des quatre spectacles.

"Otello" : avec Mario del Monaco, Tito Gobbi, Renata Tebaldi, Ottavio Garanventa, Franco Ricciardi, Giovanni Foiani, Giuseppe Morresi, Virgillio Carbonari et Anna di Stasio. Chef d'orchestre : Alberto Erede; mise en scène : Lorenzo Frusca; décors : Enzo Deho; costumes : Attilio Colonello.

"Rigoletto" : avec Aldo Protti, Flaviano Labo, Suna Korat, Plinio Clabassi, Anna di Stasio, Adalina Grigolato, Giovanni Antonini, Virgilio Carbonari, Vittorio Pandano, et Giuseppe Morresi. Chef d'orchestre : Alberto Erede; mise en scène : Lorenzo Frusca; décors : Enzo Deho; costumes : Max Rothlisberger.

"Falstaff" : avec Tito Gobbi, Aldo Protti, Luigi Alva, Vittorio Pandano, Plinio Clabassi, Marcella Pobbe, Ange Angelina Arena, Fedora Barbieri et Anna di Stasio. Chef d'orchestre. Alberto Erede; mise en scène de Lorenzo Frusca; décors et costumes : Orlando di Collalto.

"La Traviata" : avec Renata Scotto, Anna di Stasio, Adalina Grigolato, Flaviano Labo, Anselmo Colzani, Angelo Mercuriali, Virgilio Carbonari et Giuseppe Morresi. Chef d'orchestre : Roberto Benzi; mise en scène : Lorenzo Frusca; décors : Franco Zeffirelli; costumes : Orlando Collalto.

Les prix des billets pour les différentes représentations s'échelonneront de $6 à $12.50.

AU JOUR LE JOUR

HORAIRE : 7.30 ; 9.45 hres
ELYSEE 85 MILTON | 842-6053
RESNAIS
Les vies parallèles de cinq filles lorsque s'éteint la dernière lanterne rouge.
LA VIEILLE DAME INDIGNE
RED LANTERNS
9e SEMAINE !

SUSPENSE • SUSPENSE • SUSPENSE
le crime parfait ! ! !
UN MONSIEUR QUI ATTEND...
adaptation : A. ROUSSIN
FRANÇOISE FAUCHER
MARCEL CABAY
J. GENAY — S. GAGNON
Théâtre Anjou
UN. 1-7494 - 5
COMPLET CE SOIR
SUSPENSE • SUSPENSE • SUSPENSE

La Poudrière
Ile Ste-Hélène présente
à compter du 3 mai à 8:30 p.m.
VU DU PONT
d'ARTHUR MILLER
Adaptation française de Marcel Aymé
avec
HUGUETTE OLIGNY
HENRI NORBERT
JACQUES BROUILLET
EDMOND GRIGNON
GEORGES CARRERE
GILLES PROVOST
LOUISE MARLEAU
JEAN-PIERRE MASSON
LIONEL VILLENEUVE
GABRIEL VIGNAULT
ALPHA BOUCHER
Mise en scène : Florent FORGET
Décors : Jean-Claude RINFRET
Production : Jeanine BEAUBIEN
Réservations : 526-0821
Relâche les DIMANCHES et LUNDIS

CINÉMA
30e SEMAINE
Onibaba
sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année"
François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 ouest STE-CATHERINE TÉL. 525-8600

CINERAMA
8 h. 30 tous les soirs — 2 h. merc. et sam. Dim. 1.00, 4.45, 8 h. 30
avec HENRY FONDA, ROBERT RYAN, PIER ANGELI, ROBERT SHAW
BATTLE OF THE BULGE
en SUPER CINERAMA et TECHNICOLOR
4e mois
Sièges réservés en vente par poste... ou au théâtre, Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Eeckland, Dorval), CKJL, Radio Saint-Jérôme — Rai des bas prix Roland Faucher, C.T., rang-viau.
Enf. 10 ans adm. mer. et sam. 2 h. Dim. 1 h.
CINERAMA, un procédé différent, SUR LE PLUS VASTE ÉCRAN INTÉRIEUR AU MONDE
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

"les insolences de boudoirs... genre mauvais garçon..."
N.Y. World Telegram
ROGER VADIM'S LA RONDE
JANE FONDA IN
En CinémaScope et couleurs
Le film passe à 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.25
Dernier spectacle complet à 9 h.
Tél. : 861-2697
480, STE-CATHERINE
LE PARISIEN

DRACULA PRINCE OF DARKNESS
CHRISTOPHER LEE
BARBARA SHELLEY - ANDREW KEIR
COLOR BY DELUXE
THE PLAGUE OF THE ZOMBIES
COLOR BY DELUXE
STRAND • VERSAILLES • RIALTO

A L'AFFICHE EN PRIMEUR
VERSION FRANÇAISE
2 PRIX "OSCAR"
GRAND PRIX AU FESTIVAL DE CANNES
LE DRAME D'AMOUR LE PLUS ÉMOUVANT JAMAIS RÉALISÉ
En Couleurs
LA PORTE DE L'ENFER
AUSSI
LA DÉESSE DE L'AMOUR
CINEMA VERDI TEL. 277-4600 5380 ST-LAURENT

semaine : 8h. 30
dimanche : 2h. 30 - 7h. 30
relâche : lundi
théâtre de quat'sous
ciel de lit
avec lise lasalle et jean besré
845-7277
100 est, ave des pins

URSULA ANDRESS dans La Déesse de Feu
la plus Belle, la plus Désirable, et.... la plus Cruelle de tous les temps
HERCULE, SAMSON et ULYSSE
2e SEM. CHATEAU-FRANCAIS-VERSAILLES
771 4400 — 288 5513 — 352 0200

LE PLUS GRAND DRAME D'UN COEUR DE FEMME !
A ROSS HUNTER Production
LANA TURNER
"Madame X"
TECHNICOLOR®
JOHN FORSYTHE ,, KEIR DULLEA Clay, Ir.
HORAIRE : 10.30, 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40. Dernier programme complet à 9 h. 10.
LOEW'S
254 STE-CATHERINE O. — 866-5851

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UNE PRODUCTION CARLO PONTI
DAVID LEAN'S FILM OF BORIS PASTERNAK'S
DOCTOR ZHIVAGO
IN PANAVISION® AND METROCOLOR
BILLETS EN VENTE
Mats à 2 h. mer. $1.50; sam. et fêtes $2.00; dim. $2.50; Soirs à 8.15, du lun. au jeu. $2.50; ven. et sam. $3.00; Dim. à 7.30 p.m. $2.50.
VALOUETTE
ST. CATHERINE à SLEURY — UN. 1-2807

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED
Joignez-vous à notre ciné-club de l'Age d'or. Prix réduits pour personnes de plus de 60 ans
LUCERNE 855 Décarie, Ville St-Laurent
THE FACE OF FU MANCHU
TECHNICOLOR
TOM TRYON · SENTA BERGER
THE GLORY GUTS
The most evil man the world has ever known!
COLOR by DELUXE
OUTREMONT "THE PRIZE" en Metrocolor avec Paul Newman, Elke Sammer, Edward G. Robinson. "CHARADE" en Technicolor avec Cary Grant, Audrey Hepburn.
SAVOY "LIVING IT UP" et "PARONERS" en Technicolor avec Dean Martin, Jerry Lewis.

GALA DE BIENFAISANCE
Association des étudiantes-infirmières de l'hôpital de Cartierville
LE RECITAL
CLAUDE LÉVEILLÉE
En première partie :
NICOLE PERRIER
Orchestre d'André GAGNON
2 mai 1966 à 8 h. 30
UN SOIR SEULEMENT
GRANDE SALLE PLACE DES ARTS MONTREAL 18 QUEBEC TEL. 842-2112

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
Ce soir, 8 h. 30
Dim. 2 h. 30 et 7 h. 30
LES TROIS SOEURS
TCHEKHOV
Mise en scène de I. M. RAEVSKY du Théâtre d'Art de Moscou
STELLA 4664 rue Saint-Denis
RESERVATION : 844-1793

25ième ANNIVERSAIRE ODEON
Jack LEMMON
Prête-moi ton mari
2e SEM.
Romy SCHNEIDER
2 GRANDS FILMS EN COULEUR
LE MEILLEUR ENNEMI !
David Niven
Odeon CHAMPLAIN
1815 STE-CATHERINE EST LA. 4 1685

JERRY LEWIS dans Jerry chez les Cinoques
3e SEM.
TECHNICOLOR
Rien vous fera maigrir !
AUSSI CALHOUN MAYO TECHNICOLOR
FURIE SUR LE NOUVEAU MEXIQUE
RIVOLI • GRANADA • PAPINEAU
271-2210 — 255-2428 — 521-6852

Commençant SAMEDI
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 — 5030, PAPINEAU 524-1983
ATTENTION
CETTE FEMME EST DANGEREUSE
the ravissante idiote
NON, cette femme n'est pas dangereuse, —n'est pas idiote, —elle est ravissante, —c'est Brigitte BARDOT
UNE RAVISSANTE IDIOTE

SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 — 5030, PAPINEAU 524-1983
3 DERNIERS JOURS
TRIOMPHE EN PROVINCE !
Naïve, rusée, craintive, hardie, mais toujours émouvante !
Michèle MERCIER
et un grand acteur dans un grand rôle.
Georges GERET
Révoltée, résignée, violente et douce
Lili PALMER
Le protecteur de ces "dames"
Robert HOSSEIN
LE TONNERRE DE DIEU
Eclate, ample, étourdissant, fécond.
Casse tout et établit tous les records
Fracassera Montréal et toute la province
BRASSAC n'a pas froid aux yeux... IL fait ce qu'il veut, il dit ce qu'il pense !
BRASSAC, c'est LE TONNERRE DE DIEU c'est "un nouveau"
Jean GABIN
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
Un film au poil
LES GORILLES

GERARD PHILIPE — JEANNE MORFAU
"Les Liaisons Dangereuses"
de ROGER VADIM
CE SOIR : 7.30 — 9.30
6e SEM.
Le Dauphin
TEL. 721-6060 BEAUBIEN près IBERVILLE

3e SEM. LE SUSPENSE D'UN FILM POLICIER !
GRATIEN GÉLINAS
PRÉSENTE SA NOUVELLE PIÈCE
Hier, les enfants dansaient
ORCHESTRE : $3.50 et $3.00 BALCON : $3.50 — $2.50 — $2.00
SAMEDI : $4.50 — $4.00 — $3.50 — $3.00 — $2.00
PRIX SPECIAUX
Pour étudiants (carte exigée) pour la représentation du mardi soir
BILLETS EN VENTE JUSQU'AU 8 MAI SEULEMENT
CORBEIL SUR LA PLAZA
COMÉDIE CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

Demandez votre coupon de participation au concours.
Stationnement gratuit à l'arrière du St-Denis.
Egalement à l'affiche au cinéma "LE PARIS", St-Hyacinthe

ATTENTION !
C'est VENDREDI SOIR, à 9 h. 30, sur la scène du SAINT-DENIS, que se fera le TIRAGE du COUPON CHANCEUX pour UN WEEK-END à l'HOTEL SHERATON de NEW-YORK, pour deux personnes. Aussi un LAISSEZ-PASSER ANNUEL dans tous les cinémas de FRANCE-FILM.

LUCIEN HÉTU
UN SEUL SPECTACLE
Lundi 9 Mai
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

Un fastueux spectacle en couleurs de 3 hrs
Horaire 1.17 4.51 8.25
CARDINAL
MERCIER CREMAZIE
CL. 5-6224 — DU. 8-4210
ILE DES BRAVES
CLINT WALKER — TOMMY SANDS
Nouvelle version d'un film mi-humour
"Une Guillotine Pour Deux"
MONTCALM • ELECTRA • VILLERAY
MASSON et 11ème AVE • 727-5213 — STE-CATH. et AMHERST • 522-9177 — ST-DENIS et JARRY • 388-5577
Au Montcalm sur semaine ouvert tous les soirs à 5.30 p.m. Samedi et dimanche, représentations continuelles dès midi

"LA BELLE ET L'EMPEREUR"
Jean Claude PASCALE
En Technicolor Cinépanoramique
"LA VIE A DEUX"
FERNANDEL
Danielle DARIEUX
"PATROUILLE DE VIOLENCE"
Audie MURPHY
couleurs
Amherst
ANGLE AMHERST et SAINTE-CATHERINE — 288-2943

L'Hydro-Québec publie la liste de ses boursiers pour 1967

L'Hydro-Québec vient de publier la liste des bénéficiaires, pour l'année 1967, de son programme de bourses à l'intention des Canadiens désireux de poursuivre des études de maîtrise, de licence et de doctorat, ou de faire des travaux de recherches post-doctorales.

Les bourses s'établissent en moyenne à $5,500 par année et sont accordées pour un an, mais peuvent, dans certains cas, se renouveler pour une deuxième et une troisième année.

Le programme exige annuellement un déboursé approximatif de $130,000, équivalent à l'intérêt sur une mise de fonds initiale de $2,600,000.

Les candidatures sont examinées par un jury de "personnalités éminentes" ne faisant partie du personnel de l'Hydro-Québec.

Voici la liste des boursiers :

Renouvellements

Beauchamp, André (Université de Montréal) : études post-doctorales en chimie, au Massachusetts Institute of Technology, Boston ;

Bélanger, Gérard (Université Laval) : doctorat en sciences économiques, sciences sociales, à l'Université de Princeton, New Jersey ;

Bernier, Jean (Université Laval) : doctorat en sociologie du travail, à l'Ecole des hautes études pratiques de l'Université de Paris ;

Galarneau, André (Université de Montréal) : doctorat en génie civil, Colorado State University, Colorado ;

Gero, Steven (Université McGill) : doctorat en mathématiques, au Massachusetts Institute of Technology à Boston ;

Mercier, Roch Edouard (Université Laval) : maîtrise en physique nucléaire, au Massachusetts Institute of Technology, Boston ;

Michaud, Georges J. (Université Laval) : maîtrise en astrophysique, au California Institute of Technology ;

Normandeau, André (Université de Montréal) : doctorat en criminologie, à l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie ;

Ouellet, Yvon (Université Laval) : doctorat en génie civil, au Massachusetts Institute of Technology, Boston.

Nouveaux boursiers

Bissonnette, Luc (Université Laval) : maîtrise en aérophysique, à l'Université de Princeton, New Jersey ;

Bronsard, Camille (Université Laval) : doctorat en économique (sciences sociales), à l'Université de Louvain, Belgique ;

David, Hélène (Université de Montréal) : doctorat en sociologie, à l'école pratique des hautes études de l'Université de Paris ;

De Cotret, René (Université McGill) : doctorat en économique (sciences commerciales), à une université américaine (endroit imprécis) ;

Demers, Luc (Université de Montréal) : doctorat en mathématiques, à l'Université Cornell, Ithaca, N.Y. ;

Dubois, Jacques (Université de Montréal) : maîtrise en mathématiques, à l'université de Montréal ;

Dufour, Jean-Guy (Université de Montréal) : doctorat en physique nucléaire, au California Institute of Technology ;

Gagnon, Richard (Université Laval) : maîtrise en génie nucléaire, au Massachusetts Institute of Technology, à Boston ;

Lacroix, Robert (Université de Montréal) : doctorat en sciences économiques (sciences sociales), à une université américaine (endroit imprécis) ;

Lecours, Michel (Université de Montréal) : doctorat en génie électrique, au collège impérial de l'Université de Londres ;

Maheu, Louis (Université de Montréal) : doctorat en sociologie, à l'Ecole pratique des hautes études de l'Université de Paris ;

Miller, Roger-Emile (Université de Montréal) : doctorat en administration, à l'Université Columbia ;

Robichaud, Yvan (Université Laval) : doctorat en génie électrique, à l'Université Laval.

Les employés de Canadian Steel Wheel s'affilient au syndicat des métallos

Un vote de 232 [illegible] que les employés de la Canadian Steel Wheel se sont prononcés en faveur de l'affiliation au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (FTQ).

Ce gain suit de près celui des employés de la Canadian Steel Foundries qui, à 854 contre 144, avaient décidé d'abandonner leur association indépendante et de s'affilier aux métallos.

Le représentant du syndicat, M. Louis-Philippe Brousseau, a déclaré à ce sujet : "Ces deux votes indiquent de façon manifeste le désir des travailleurs de se débarrasser de leurs unions de boutique et de se joindre à des syndicats responsables et bien équipés pour leur donner les services qu'ils sont en droit de recevoir."

"Les syndicats de boutique sont des boulets aux pieds des travailleurs, a ajouté M. Brousseau. Ces derniers veulent des syndicats puissants, démocratiques et capables de leur obtenir des conditions de travail et des salaires satisfaisants."

Soulignant que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui prennent ainsi en mains leur organisation syndicale, il a souligné que nous vivons les dernières heures des syndicats de boutique au Québec.

Première séance de conciliation demain entre les ingénieurs et l'Hydro

La rencontre qui devait avoir lieu hier entre les dirigeants de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat professionnel des ingénieurs (CSN) qui sont en grève depuis le 13 avril, n'a pu avoir lieu... mais ce n'est que partie remise.

En effet, les dirigeants syndicaux devaient rencontrer aujourd'hui M. Réal Mireault, le chef du Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail.

Quant à la rencontre entre les deux parties, elle devrait vraisemblablement avoir lieu demain.

Ce sera la première séance de négociations depuis le début de la grève des 356 ingénieurs de l'Hydro.

On sait que les deux parties ne peuvent en venir à une entente sur le problème de la juridiction syndicale. Le syndicat se refuse notamment à accepter les critères de la direction d'après lesquels seulement 57 p. 100 des ingénieurs à l'emploi de l'Hydro peuvent être membres du syndicat.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

Boursiers en humanités et sciences sociales

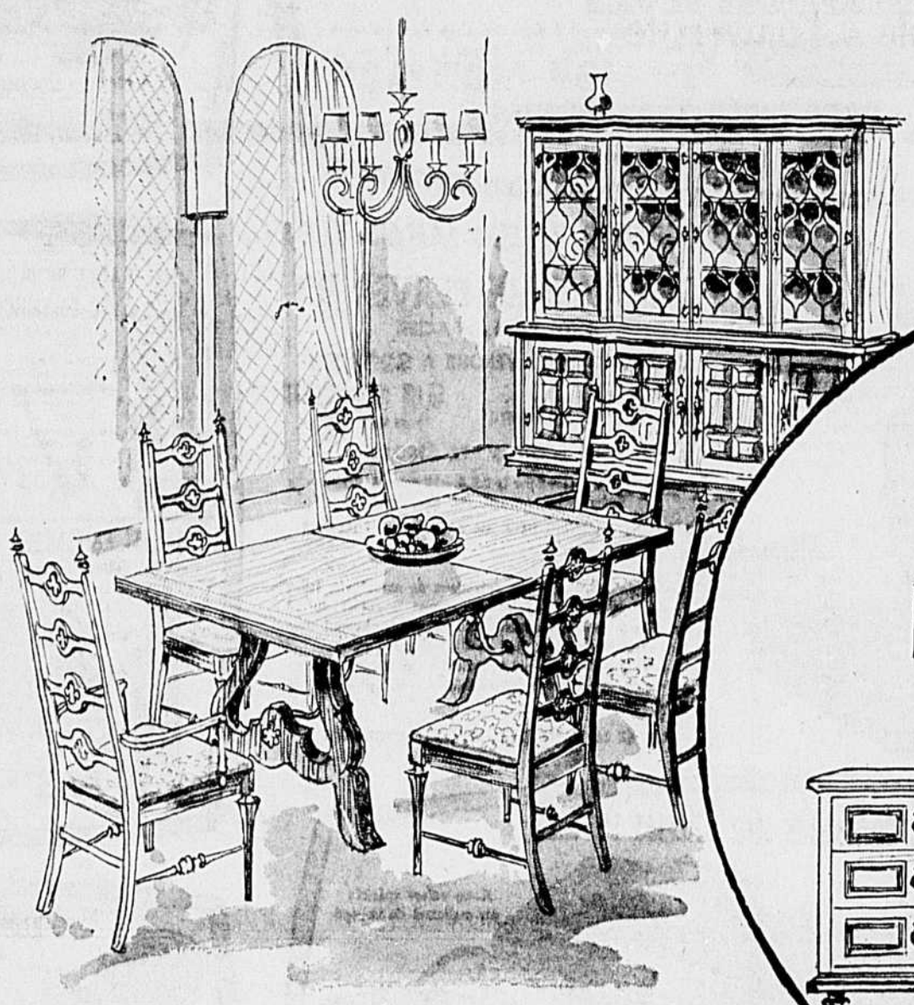
OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada vient de faire connaître la liste des candidats heureux à son concours de bourses de travail libre pour universitaires de carrière dans les domaines des humanités et des sciences sociales. Ces bourses permettront à ces universitaires de se consacrer à des recherches personnelles ou à d'autres travaux propres à faire avancer leur savoir.

D'une valeur maximum de $5,500 dans le cas des personnes mariées et de $5,000 dans le cas des célibataires, ces bourses sont valables pour un maximum d'un an. La plupart des boursiers utiliseront leur bourse au moins partiellement à l'étranger et toucheront, en plus de leur bourse une indemnité de déplacement.

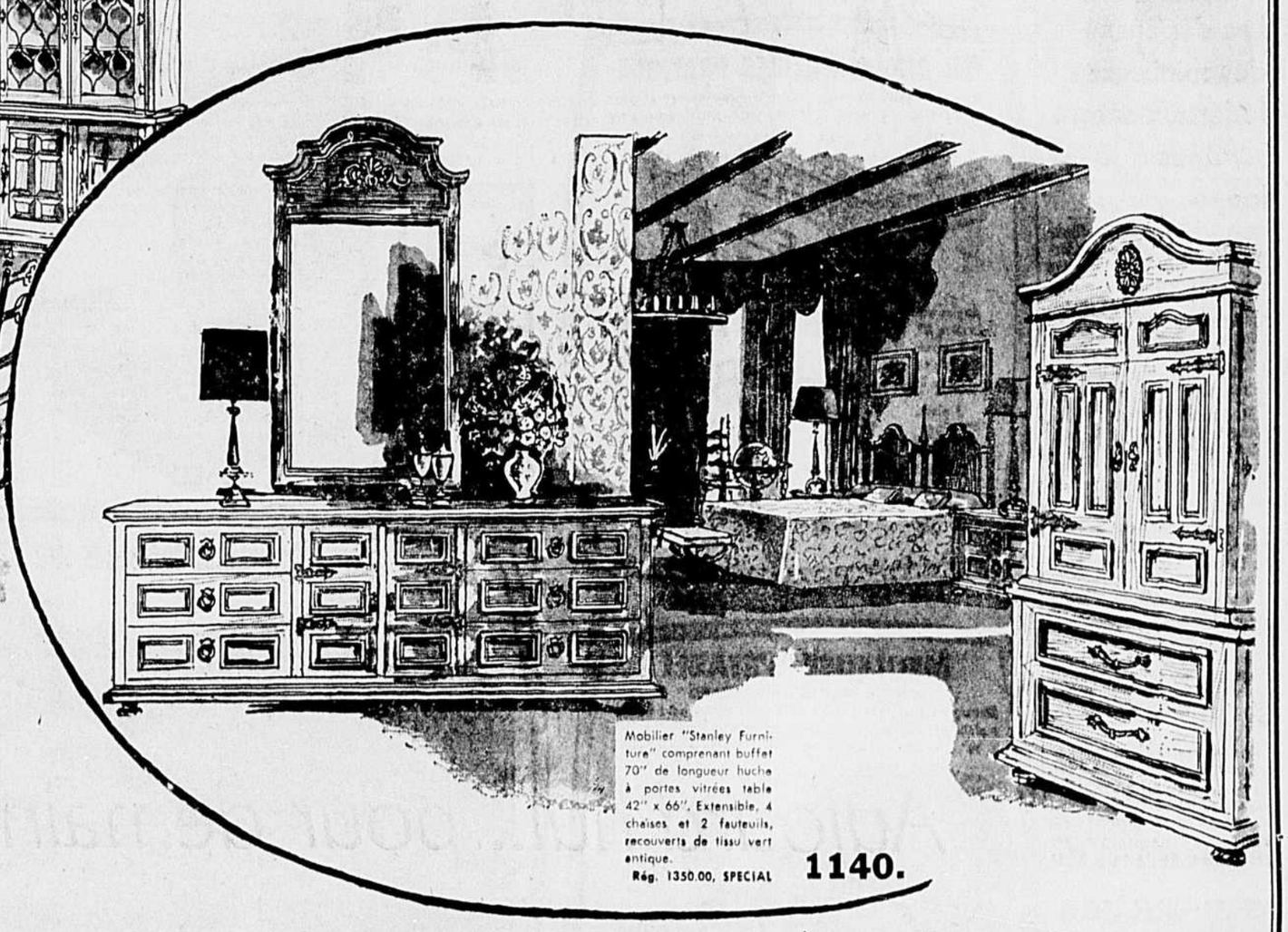
Le Conseil des Arts avait reçu 96 candidatures. Le nombre des boursiers s'élève à 57 parmi lesquels on compte 6 Canadiens français : C. Dufresne-Tassé (U. de Mtl, psycho-sociale), R. Sévigny (U. de Mtl, psycho-sociale), S. Z. Dudek (U. de Mtl, psychologie, les mécanismes de la création chez le peintre), B. Rioux (U. de Mtl, philosophie), A. Desgagné (U. Laval, Droit public), R. Sansfaçon (U. Laval, histoire artistique et religieuse du Moyen-Age).

D'autre part, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Alan J. MacEachen, annonce l'octroi de 118 bourses au montant total de $185,000 pour des études post-graduées en éducation physique et autres domaines connexes.

25 des heureux récipiendaires sont du Québec : niveau de la maîtrise, année complète : Jacques Auger, Lise Blais, J.-Y.-S.-M. Boivin, Raymond Bornais, Robert Bouchard, Léo-G.-J. Deschênes, E. R. Haché, Gérard Lemire, Michel Poulin, J.-S. Prince, Luc Robillard, J.-H. Tremblay ; cours d'été : Michel Charest, Lise Couture, J.-P.-C. Guérette, G. Lafleur, Yvon Lamarche, Francine Leduc, Leslie H. Peake ; niveau du doctorat : André Hupé, J.-P. Lavigne, G. I. Neil, Roch Roy, Ch. Veilleux, J. H. Widdop.



Valiquette



Mobilier "Stanley Furniture" comprenant bureau triple 76", miroir encadré 30" x 54"", armoire, tête de lit 4'6". Fruitier. Rég. 1395.00 **1150.**
Table de chevet **115.**

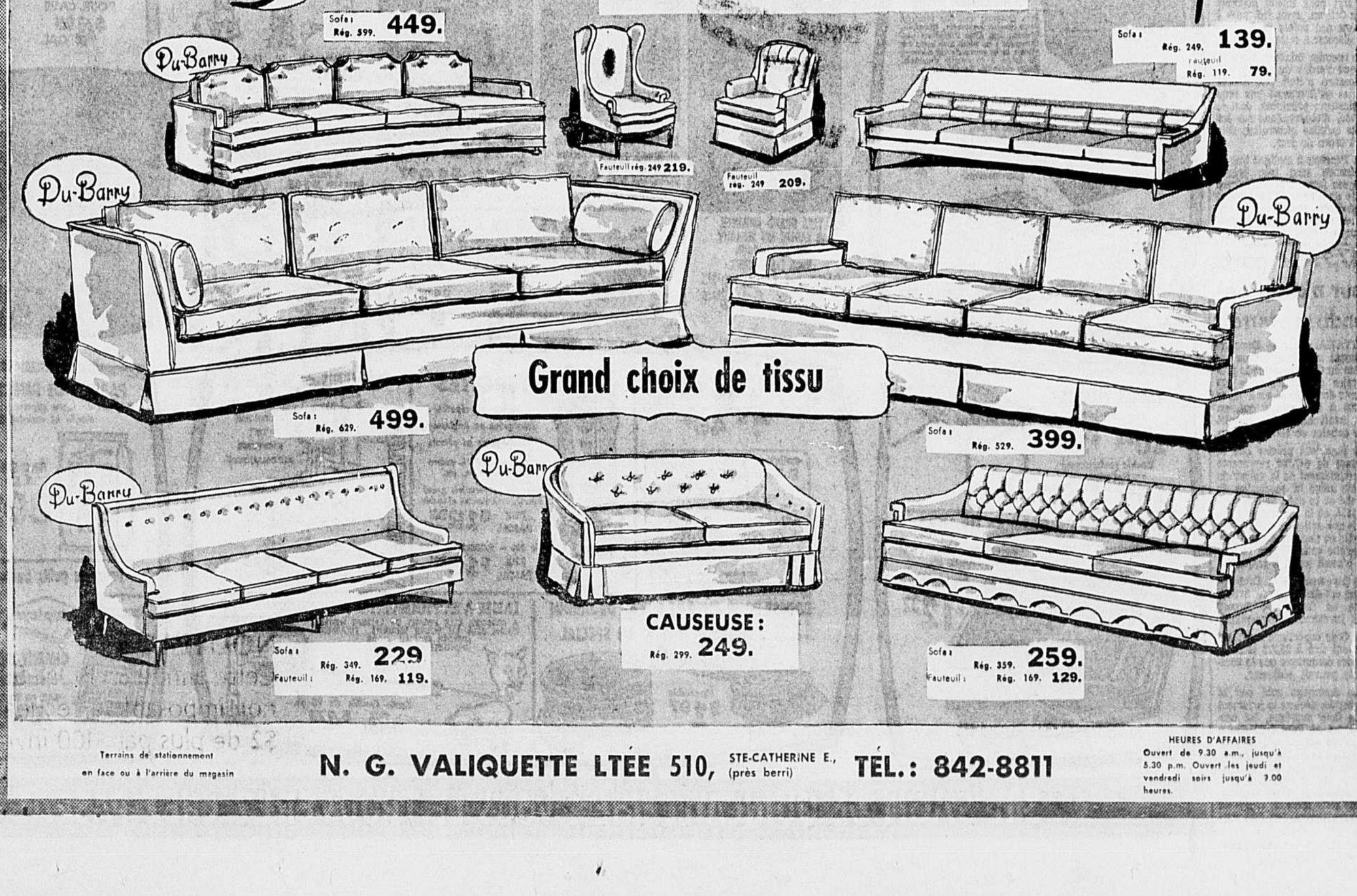
Mobilier "Stanley Furniture" comprenant buffet 70" de longueur huche à portes vitrées table 42" x 66". Extensible, 4 chaises et 2 fauteuils, recouverts de tissu vert antique. Rég. 1350.00, SPECIAL **1140.**

VENTE en BLANC

Sofas et fauteuils, recouverts d'un tissu de haute qualité, à votre choix – pour le prix – d'un sofa et fauteuils non recouverts

ÉPARGNEZ $100.00 ET PLUS

Valiquette



Terrains de stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTÉE 510, STE-CATHERINE E., (près berri) TÉL.: 842-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m., jusqu'à 5.30 p.m. Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.00 heures.

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97

BLOC-NOTES ELECTORAL

Le PSQ en campagne

Le parti socialiste du Québec ouvrira officiellement sa campagne électorale dimanche soir, le 1er mai, fête internationale des travailleurs, par une assemblée qui sera tenue à la salle du Plateau, à 8 heures, et non pas à la salle de la Fraternité des policiers, comme on l'a annoncé antérieurement.

Dans un communiqué remis à la presse, le président du P.S.Q., M. Jean-Marie Bédard, a annoncé qu'il serait lui-même candidat dans le comté de Jeanne-Mance.

"Le P.S.Q. fera campagne sur le thème de la nécessité d'un parti des travailleurs face au gouvernement des patrons", a-t-il déclaré.

"La deuxième étape de M. Lesage, on en a déjà un avant-goût avec l'attitude du gouvernement envers les professeurs, les ingénieurs, les employés de l'Hydro — attitude qui donne le ton au durcissement des relations patronales-ouvrières", a ajouté M. Bédard.

Plusieurs autres conflits se poursuivent actuellement : Dominion Textile, La Grenade Shoe, Sicard à Sainte-Thérèse, etc., sans oublier un lock-out à Sorel où la Quebec Iron and Titanium, une compagnie américaine, prive ses 800 employés de leur emploi.

"Il n'est plus permis aux travailleurs, à la suite des positions prises par le gouvernement capitaliste Lesage-Lévesque face à ces grèves, d'avoir des illusions sur le rôle soi-disant progressiste du gouvernement du Québec. Le gouvernement Lesage s'est démasqué pour se révéler tel qu'il est : nettement pro-patronal. Il a pris en main la direction d'une offensive qui ne peut qu'encourager le patronat capitaliste à accentuer sa résistance envers le mouvement ouvrier.

"Il est évident, conclut le président du P.S.Q., que les travailleurs n'ont rien à attendre des vieux partis capitalistes comme le parti libéral et l'Union nationale, ou d'un groupe aussi franchement anti-syndical et réactionnaire que le Ralliement national. Les travailleurs doivent s'unir politiquement, se détacher radicalement des partis capitalistes et appuyer un parti exprimant leurs besoins et leurs aspirations — un véritable parti des travailleurs. Le P.S.Q. est ce parti."

* * *

M. Laroche veut "laver sa réputation..."

Le député libéral de Portneuf, M. Marcellin Laroche, a déclaré hier "qu'en raison des circonstances", il avait décidé de ne pas briguer les suffrages aux prochaines élections. M. Laroche, qui fait face à des accusations de trafic d'influence, doit subir son procès aux assises criminelles l'automne prochain. Un autre député libéral, M. Jacques Bernier, représentant la circonscription électorale de Matane, fait face à des accusations similaires et doit également subir son procès à l'automne, mais il demeure possible qu'il se présente comme indépendant. Le premier ministre Lesage avait déclaré à Montréal la semaine dernière que les deux députés en question ne seraient pas candidats officiels du parti libéral aux élections. M. Laroche a dit pour sa part qu'il voulait d'abord laver sa réputation avant de revenir devant ses concitoyens, "certainement sous l'étiquette libérale", a affirmé le député, qui a expliqué que les accusations auxquelles il fait face n'ont pas été portées contre lui par des libéraux, mais "par d'autres personnes que je n'ai pas à nommer". En plus de MM Bernier et Laroche, trois autres députés libéraux ont annoncé qu'ils ne seraient pas sur les rangs lors du prochain appel au peuple. Il s'agit de M. Georges-Emile Lapalme, ancien ministre des Affaires culturelles et procureur-général, qui représente le comté d'Outremont, de M. Albert Dionne, député de Rimouski, et de M. Ernest Godbout, député de Québec-Est. Ces trois derniers quittent la vie politique pour des raisons personnelles.

* * *

Retraite après 30 années

Le député du comté de Laviolette, M. Romulus Ducharme, de l'Union nationale, après avoir représenté ses électeurs pendant 30 années consécutives, vient de céder sa place à M. André Leduc, qui a été choisi à l'unanimité comme porte-étendard de ce parti en vue du scrutin provincial du 5 juin.

* * *

Assemblées de l'Union nationale

L'Union nationale tiendra plusieurs assemblées de nomination au cours des prochains jours. On annonce notamment la tenue des assemblées suivantes :

Ce soir, 27 avril, réunions dans trois comtés de la métropole : Saint-Henri, Olier et Laval. Dans Saint-Henri, la rencontre aura lieu à 8 h. à l'école Saint-Jean-deMatha, 6970, rue Dumas. Dans Olier, les délégués se réuniront à 8 h. 30 à la salle des Chevaliers de Colomb, 8289, boulevard Saint-Michel. Dans Laval, enfin, l'assemblée aura lieu à 8 h. à l'école Leblanc, 1595, rue du Couvent, Chomedey.

Dans Beauharnois, l'assemblée de mise en nomination aura lieu dimanche prochain, à 8 h., au troisième étage de l'hôtel de ville de Valleyfield. M. Raphaël Saint-Maurice, commissaire scolaire de Valleyfield et courtier en immeubles, a déjà annoncé qu'il sollicitera cette candidature. On croit que trois autres postulants, MM. Roland Philie et Marc-H. Viau, de Valleyfield, et M. Jean-Paul Leduc, de Beauharnois, seront également en lice.

* * *

Le ministre sur les rangs

La convention libérale dans le comté de Saint-Hyacinthe se tiendra le dimanche 8 mai à la salle des Chevaliers de Colomb. M. René Saint-Pierre, qui représentait le comté à la dernière législature, sera de nouveau candidat. M. Saint-Pierre est ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial depuis 1961.

* * *

Le frère de Jean Duceppe...

Les candidatures ne manqueront pas à l'assemblée pour le choix d'un porte-étendard pour le nouveau parti, le Ralliement national, dans le comté de Terrebonne, dimanche soir, à St-Jérôme. Déjà cinq candidatures sont connues; ce sont celles de M. Jacques Duceppe, de Ste-Thérèse, frère du comédien bien connu, de M. Jean-Marc Fontaine, candidat créditiste défait à l'élection fédérale de 1965, et celles de MM. Henri Paquet, de Montréal, Léopold Beaulne, de Shawbridge, et de M. Victor Caron, de St-Jérôme. L'assemblée, où l'on attend une centaine de délégués qui ont oeuvré jusqu'à maintenant dans le comté pour le Ralliement des créditistes, risque fort d'être tumultueuse. Nombreux sont les partisans de M. Caouette qui voient d'un mauvais oeil la création de ce nouveau parti politique et sa participation sur la scène provinciale. Par contre, plusieurs autres ont laissé entendre qu'ils suivront le maire de St-Jérôme, l'un des piliers créditistes, dans la nouvelle voie qu'il a récemment choisie. M. Hubert Murray a accepté depuis quelques mois de devenir le candidat de l'Union nationale.

* * *

M. Hardy dans le vent

Dans Terrebonne, il semble d'ores et déjà assuré que les partisans libéraux se rallieront autour du député actuel, Me Denis Hardy. Les comités directeurs de l'Association des libéraux et de celle des jeunes libéraux de ce comté des Laurentides ont adopté au début de cette semaine des résolutions en faveur de Me Hardy qui, on le sait, a été élu dans une élection partielle en 1963 pour succéder à M. Lionel Bertrand, nommé quelques mois auparavant membre du Conseil législatif. L'assemblée de nomination aura lieu samedi soir à St-Jérôme.

* * *

Assemblée de l'Union nationale dans Joliette

Le congrès de mise en nomination pour le choix du candidat officiel de l'Union nationale dans le comté de Joliette aux élections provinciales du 5 juin n'aura pas lieu avant une quinzaine de jours. C'est ce que vient d'annoncer un porte-parole de l'association de l'Union nationale du comté de Joliette. On sait que le député du comté, M. Maurice Majeau, de l'Union nationale, ne se représente pas. Les deux candidats qui ont annoncé officiellement leur intention de briguer les suffrages à cette assemblée de mise en nomination jusqu'à ce jour sont M. J.-Marcel Drainville, agent d'assurances de Joliette, et M. Jacques Mondor, professeur.

* * *

Le professeur Gravel représentera le RIN

M. Louis Gravel, professeur à l'Université de Montréal, vient d'annoncer qu'il briguera les suffrages sous la bannière du parti du Rassemblement pour l'Indépendance nationale dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. On apprend par ailleurs que le RIN ne présenterait aucun candidat dans le comté d'Huntingdon, où l'on dénombre une forte proportion anglophone.

Le regroupement municipal ne sera pas mis en veilleuse par la tenue des élections

— Pierre Laporte

par Thomas DUHAIME

C'est un Pierre Laporte rayonnant de santé, au sourire typique, sûr de lui-même et débordant d'une confiance communicative, qui s'est présenté hier soir devant quelque 300 partisans-délégués, à l'hôtel de ville de Greenfield Park, où avait lieu l'assemblée de mise en nomination du parti libéral pour le choix d'un candidat dans le comté de Chambly, en vue des élections du 5 juin.

L'étonnement aurait à coup sûr créé un remous vertigineux s'il s'était trouvé, dans les rangs de l'Association libérale du comté du ministre des Affaires municipales et des Affaires culturelles, un autre candidat assez hardi pour croire possible la répétition de l'affrontement légendaire de David et Goliath.

Les délibérations étaient à peine ouvertes que M. Pierre Laporte était déjà choisi automatiquement candidat officiel du parti libéral... faute de combattants, évidemment.

La candidature de M. Laporte a été proposée par un vétéran du parti libéral de la rive sud, M. Joachim Savaria, et appuyée par l'ex-maire de Greenfield Park, M. Bryan T. Kerr.

Regroupement municipal sur la rive sud

Même si le vaste programme de regroupement municipal qu'il préconise depuis quelques années ne rencontre pas la même popularité dans certains coins de la province de Québec, le ministre des Affaires municipales n'a pas l'intention de mettre en veilleuse un projet aussi "révolutionnaire", sous prétexte que ce ne serait pas tout à fait rentable en temps d'élection.

L'explosion démographique, l'industrialisation des centres urbains, le problème complexe des services municipaux à caractère régional, il n'en fallait pas plus pour convaincre M. Laporte de la nécessité de trouver une formule réaliste devant répondre aux besoins des agglomérations. De là est née la loi des fusions volontaires.

Après avoir remercié les délégués de la confiance qu'ils lui ont manifestée pour la troisième fois depuis 1961 et, ce qui s'imposait bien un peu, repassé à vol d'oiseau les réalisations qu'il a conçues et mises en oeuvre dans son comté au cours de ses deux derniers mandats comme député et ministre, M. Laporte a vite retourné à son thème favori : le regroupement municipal.

Pour la rive sud, il ne peut prédire pour le moment si les commissaires, nouvellement assermentés comme tels, après une étude élaborée du problème, en viendront à la conclusion qu'il faut créer une ou plusieurs villes.

Ce qui importe : le bien commun !

Pour sa part, devenant subitement énigmatique, M. Laporte déclara avec le plus grand sérieux du monde : "Quant à moi, je n'aurai pas besoin d'une commission d'enquête pour faire une recommandation : elle sera basée sur le bien commun."

Ainsi, personne n'a su si le ministre des Affaires municipales nourrit le projet de créer une seule ville sur la rive sud, comme ce fut le cas de l'île Jésus (la rive nord), s'il songe à deux grandes agglomérations urbaines qui naîtraient du morcellement d'une douzaine de municipalités actuellement autonomes, ou s'il s'en remettra à la recommandation de la Commission d'enquête qui pourrait aller jusqu'à suggérer trois et même quatre villes.

Remettant en cause le cas des 32 municipalités de banlieue de l'île de Montréal, M. Laporte a été bien catégorique : "Je n'admettrai jamais qu'une municipalité refuse d'étudier ces problèmes intermunicipaux, puisque ça fait 25 ans au moins qu'on répète qu'ils prennent des proportions graves, et je ne suis pas ministre pour laisser les choses comme elles sont".

Le ministre Laporte n'a jamais lancé l'ultimatum : une île, une ville (slogan maintenant abandonné par MM. Drapeau et Saulnier), mais en ce qui concerne le problème du regroupement municipal sur l'île de Montréal, il a réclamé avec force que soit créé au plus tôt un "climat de collaboration, d'étude et de décisions".

Incidemment, le 2 mai prochain, il doit rencontrer les membres (maires) du Conseil de coordination intermunicipale afin d'établir un programme d'étude et amorcer un tel climat de compréhension et de collaboration.

Un programme d'avenir pour le Québec

Passant ensuite au vaste programme électoral du parti libéral, ébauché en 1960 et divulgué de nouveau par le premier ministre Lesage, la semaine dernière, M. Laporte s'est dit convaincu qu'il y a moyen, au cours de "cette deuxième étape", d'échafauder et de réaliser une grande oeuvre, soit "un Québec plus humain, plus prospère, plus efficace et plus fort".

"Québec aura de grandes batailles fiscales à livrer, dit-il, et il faudra accélérer encore nos efforts pour mettre Québec à l'heure de 1966."

M. Laporte impliquait que la politique du gouvernement Lesage nécessitera plus d'argent venant d'Ottawa et qu'il faudra aller le chercher. "M. Lesage a prouvé, dit-il, depuis six ans, qu'il sait administrer et qu'il sait faire profiter sa politique à tous ses concitoyens".

Concernant son comté de Chambly plus particulièrement, et tout le territoire de la rive sud pris dans son ensemble, M. Laporte a souligné que les prochaines années seront marquées par un essor industriel facilement prévisible, parce que "tous les instruments sont maintenant en place."

Rappelant l'époque où les partis politiques vivaient de leurs réalisations passées et soulignant qu'il ne croyait pas à une telle méthode, M. Laporte a souhaité qu'à l'avenir "les politiciens proposent plutôt ce qu'ils ont de nouveau à offrir à l'électeur s'ils accèdent au pouvoir".

Nouvel ultimatum des réalisateurs de Toronto à M. Alphonse Ouimet

TORONTO. — Dans un ultimatum servi tôt ce matin, les réalisateurs de Toronto ont fait savoir qu'ils "priveront Radio-Canada de leurs services" dimanche soir, à 10 h., (heure avancée de l'est) si le président de CBC, M. Alphonse Ouimet, ne prend pas les moyens de faire disparaître les causes du conflit actuel.

Le président de l'association, M. Tom Koch, n'a pas nommé l'affaire à laquelle il faisait allusion, en faisant cette déclaration après une séance de huit heures qui s'est déroulée dans un hôtel de la Ville Reine, la nuit dernière, mais il est clair qu'il pensait au conflit Wilson-Lapierre.

L'heure choisie, pour le débrayage (10 h. de la soirée, dimanche) est une minute avant que l'émission "This Hour Has Seven Days" entre normalement en onde.

M. Koch a affirmé que l'association a reçu la promesse que les réalisateurs de langue française du Québec accorderaient leur appui entier à leurs confrères torontois; il a ajouté qu'il y a tout lieu de croire que cet appui viendra aussi de tous les réalisateurs de la télévision d'un bout à l'autre du pays.

Par cette décision de quitter le travail si M. Ouimet n'agit pas, les réalisateurs de télévision veulent appuyer une série de demandes, parmi lesquelle on trouve une garantie par la Société Radio-Canada qu'il n'y aura ni congédiements ni transfert disciplinaire sans que les causes de telles mesures soient démontrées. En cas de conflit, les réalisateurs veulent un arbitrage automatique par le ministère du Travail. Ils veulent aussi que la direction de Radio-Canada ne prenne aucune décision sur la réalisation des émissions sans avoir d'abord consulté les réalisateurs et les superviseurs.

Aux Communes, par ailleurs, le premier ministre Pearson a fait savoir, en réponse à une question du chef de l'opposition, que son gouvernement était disposé à user de ses bons offices pour mettre fin au conflit actuel, sans toutefois chercher à s'ingérer directement dans les affaires de la Société.

C'est à l'issue d'une rencontre avec les représentants des réalisateurs de Toronto, hier, que M. Ouimet a fait savoir qu'il avait rejeté leur demande de reconsidérer le cas Watson-Lapierre.

Dans une brève déclaration, le président de la Société a ajouté qu'il espérait toujours qu'il y ait possibilité d'entente entre la direction de Radio-Canada et les réalisateurs à ce sujet.

MM. Patrick Watson et Laurier Lapierre, qui animaient l'émission "This Hour Has Seven Days", ont été avisés que leur contrat ne serait pas renouvelé.

Par ailleurs, devant le comité permanent de la radiodiffusion, de la télévision, des films et de l'assistance aux arts, M. Douglas Leiterman, réalisateur de l'émission, a dit que l'automne dernier les réalisateurs avaient dû courber l'échine et accepter les ordres de la direction afin de maintenir l'émission.

M. Leiterman a ajouté que les réalisateurs ont décidé de faire tout ce qu'ils pouvaient pour conserver l'émission et persuader, à la longue, la direction de redonner à "This Hour Has Seven Days" son caractère de controverse et de vigueur.

M. Leiterman a dit que le directeur des affaires publiques, M. Reeves Haggan, l'avait informé que la direction avait l'intention de mettre fin à cette émission parce qu'elle en avait assez de répondre à des questions à ce sujet.

Le comité fait étude actuellement sur la décision de Radio-Canada de ne plus permettre à MM. Lapierre et Watson d'être animateurs de l'émission l'an prochain.

Kierans dénonce les 'tabous' économiques

Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, a pris la défense de l'économie mixte hier, devant un auditoire composé de jeunes hommes d'affaires, à l'occasion du dîner annuel du jeune Board of Trade de Montréal.

Ecartant les solutions doctrinales qu'il estime incapables de relever le "gigantesque défi québécois", depuis ceux qui croient que l'Etat est un mal inévitable jusqu'à ceux qui voient dans l'étatisme la réponse à tous les maux, M. Kierans a déclaré: "Nous devons accepter le principe suivant lequel l'entreprise privée et les sociétés de la Couronne ne s'excluent pas mutuellement mais qu'elles sont complémentaires".

"Ce n'est pas là le socialisme, a-t-il dit; c'est reconnaître honnêtement que les dépenses publiques peuvent être, et sont, productrices; et qu'elles doivent être mises à contribution lorsque le chômage ou le manque d'hôpitaux ou d'écoles créent un problème social chronique".

Le ministre ne cache pas qu'en voulant satisfaire les besoins économiques ou sociaux du Québec, le gouvernement se heurte à des préjugés, à des "tabous".

"Nous ne faisons plaisir ni aux capitalistes ni aux socialistes en choisissant la démarche du pragmatisme; nous voulons des solutions qui fonctionnent, c'est-à-dire un régime d'entreprises concurrentielles chaque fois que cela est possible et efficace, et l'initiative de l'Etat pour combler ses faiblesses", a-t-il ajouté.

Le ministre soutient que l'économie mixte peut offrir des solutions heureuses et sans heurt si l'on se met tous d'accord sur la légitimité des grands objectifs économiques et sociaux que sont un bien-être accru et un niveau d'emploi plus élevé.

Du gouvernement Lesage, M. Kierans a rappelé d'autre part qu'il ne cherche pas à se soustraire à la confédération et que la renaissance québécoise permettra au Québec de contribuer davantage à l'unité canadienne.



Eric Kierans

Candidats libéraux

Trois autres candidats viennent d'être choisis pour représenter le parti libéral lors des prochaines élections. Il s'agit de M. Harry Blank, rechoisi porte-étendard du parti libéral dans Montréal-Saint-Louis, qu'il représente depuis le 22 juin 1960; de M. Roger Roy, député sortant du comté de Lévis, qui a été élu par acclamation pour briguer de nouveau les suffrages; et de M. Kenneth Fraser, de la ville de Dundee, qui sera candidat dans le comté de Huntingdon. M. Fraser l'a emporté par 18 voix seulement sur son seul adversaire, M. Walter Smith, de Memmingford. M. Fraser a brigué les suffrages dans ce même district électoral lors des deux dernières campagnes contre M. Alister Sommerville, de Hemmingford, député de l'Union nationale depuis 1948.

* * *

Nomination d'un candidat R.N.

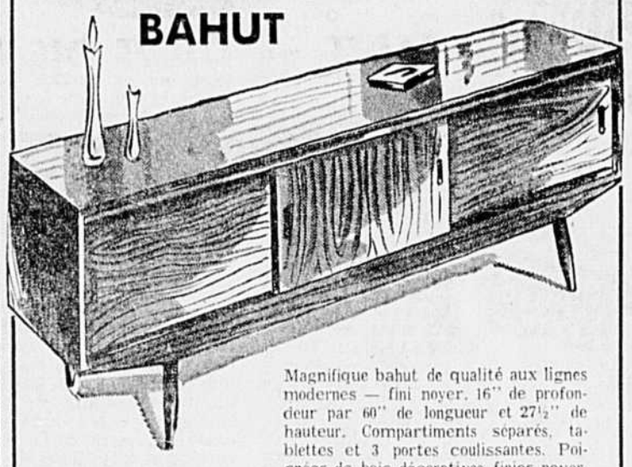
Le Ralliement national (R. N.) présentera un candidat dans le comté d'Iberville aux élections du 5 juin. Ce candidat sera "nommé" d'ici à vendredi soir. Deux personnes sont actuellement disposées à servir le comté. Il s'agit de M. Jean Martin, président du comité local du R.N., et M. Maurice Papineau, qui fut le supporteur des candidats créditistes Dollard Richard et Louis Poirier lors des deux dernières élections fédérales. Par ailleurs, on nous dit que M. Louis Poirier serait disponible pour servir le Ralliement national dans le comté de St-Jean.

Vente 50e ANNIVERSAIRE 1966

OUVERT tous les jours de 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures p.m. Samedi jusqu'à 5 heures p.m.

Chez les fabricants de meubles de vivoirs ltée

BAHUT



Magnifique bahut de qualité aux lignes modernes — fini noyer, 16" de profondeur par 60" de longueur et 27½" de hauteur. Compartiments séparés, tablettes et 3 portes coulissantes. Poignées de bois décoratives finies noyer. Régulier $50.

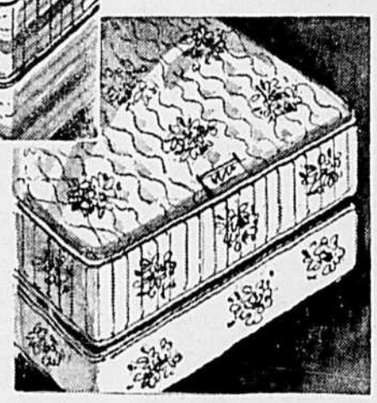
SPECIAL ANNIVERSAIRE $39.00



MATELAS A RESSORTS "BEAUREPAIRE"

Dans les grandeurs de 36", 39", 48" et 54"—Bord galonné et capitonnage à bouton.

Rég. $39.95 EN SPECIAL $24.95



MATELAS A RESSORTS

Feutre blanc sur ressorts d'acier, bord galonné et capitonnage à piqué.

rég. $89.95 SPECIAL ANNIVERSAIRE $59.95



ENSEMBLE DE CUISINE "CHROME"

Dessus en arborite à motifs incrustés et 6 chaises comprenant une grande table de 36" x 48" ouverte à 60", dessus en arborite à motifs incrustés et 6 chaises recouvertes de nylon.

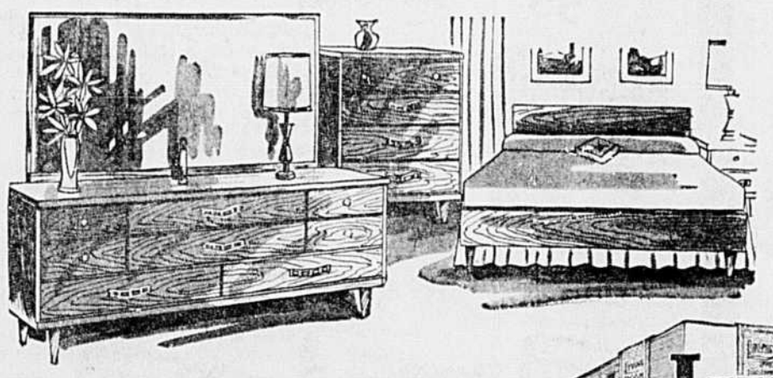
SPECIAL ANNIVERSAIRE $99.00



LITS SUPERPOSES

Comprenant 2 lits de 36 pouces de largeur, 2 matelas à ressorts couverts de tissu écossais, 2 sommiers à ressorts, 1 échelle et 1 garde-fou. Construction de merisier solide au fini noyer.

SPECIAL ANNIVERSAIRE $89.50



MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

Comprenant bureau triple à 8 tiroirs surmonté d'un miroir ajustable, commode de monsieur et lit régulier dans les largeurs de 39" — 48" — 54". Tous les tiroirs sont sur supports. Dessus, devant et côtés sont d'un riche fini noyer.

SPECIAL ANNIVERSAIRE $129.50

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited

J. Maurice Langelier, prés.

2566 EST, STE-CATHERINE près Frontenac

526-4491

FRAIS des CUISINES Bonne Table



Frais et savoureux

PATES A LA DINDE 29¢

PLEINS DE SUCCULENTS GROS MORCEAUX DE DINDE ET DE DELICIEUX MORCEAUX DE LEGUMES RECOUVERTS D'UNE PATE FEUILLETEE — PATE 12 oz

SAUCISSON DE BOLOGNE TABLERITE AU MORCEAU LB 35¢

SMOKED MEAT COORSH 4 sachets 2 oz. 99¢

VEAU EN PANIER NOUVELLE SAISON COTELETTES SEULEMENT LB 69¢

IGA

PALERONS DE PORC FRAIS DESOSSES — ROULES SAVOUREUX LB 69¢

$

JUS DE TOMATES "AYLMER" EPARGNEZ 30¢ — 7 btes 20 oz 1.00

PECHES EN DEMIES "TREES" EPARGNEZ 17¢ — 3 btes 28 oz 1.00

BLE D'INDE EN CREME DE CHOIX IGA EPARGNEZ 17¢ — 6 btes 20 oz 1.00

LEGUMES MELANGES LA FERLANDIERE EPARGNEZ 11¢ — 6 btes 20 oz. 1.00

KETCHUP HEINZ EPARGNEZ 11¢ BONNE VALEUR — 3 bout. 15 oz 1.00

LIQUEURS DOUCES "COTT" SAVEURS VARIEES EPARGNEZ 14¢ — 14 can. 10 oz 1.00

DINER KRAFT EPARGNEZ 9¢ BONNE VALEUR — 7 pqts 7¼ oz 1.00

SOUPE POIS OU LEGUMES "HABITANT" EPARGNEZ 9¢ — 7 btes 15 oz 1.00

GELEES JELL-O SAVEURS VARIEES EPARGNEZ 13¢ — 5 pqts 6 oz 1.00

"KELLOGG" POP TARTS SAVEURS VARIEES EPARGNEZ 10¢ — 2 pqts de 6 1.00

Le plus IMPORTANT Groupe de Magasins d'Alimentation au QUÉBEC

Où vous obtenez des BAS PRIX, la MEILLEURE VIANDE en ville et un SERVICE AMICAL

EPARGNEZ 20¢ PAR PAQUET

BACON SANS COUENNE TABLERITE PAQUET PLAT 1 LIVRE 79¢

EPARGNEZ 16¢ PAR SAC

SUCRE BLANC-GRANULE LIMITE 3 SACS PAR CLIENT 10 LBS SAC 77¢

PRIX ET COUPONS EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL, 1966.

CUISSEAUX DE VEAU DE LAIT FRAIS

OS DU JARRET ENLEVE UN BOUT OU L'AUTRE LB 79¢

$ JOUR du DOLLAR

JOUEZ SUPER BINGO

2 PARTIES PAR JOUR FOIS PLUS DE CHANCES DE GAGNER

LUN. au VEN. 2-2.30 PM CFTM-TV canal 10

VOUS POUVEZ GAGNER $100.00 EN ARGENT TOUS LES JOURS

PRIX HEBDOMADAIRES AU BOUT DE 13 SEMAINES...

VALEUR DE $325.00 — DEUX FAMEUX ENSEMBLES Sealy POSTUREPEDIC CHACUN COMPRENANT MATELAS ET SOMMIER-CAISSE

MAGNIFIQUE BATEAU 15' EN FIBRE DE VERRE GREW avec moteur hors-bord Johnson V-60 h.p. Super Sea Horse

Plus... DES DOUZAINES DE PRIX DE CONSOLATION, CHAQUE JOUR, CHACUN CONSISTANT EN 1500 TIMBRES GOLD STAR

IMPORTEES E.U. No 1 — MURES ET FERMES



BANANES

CE SONT DE TRES GROSSES BANANES DE QUALITE NO 1

2 LBS pour 27¢

$

JUS DE POMMES IGA EPARGNEZ 11¢ BAS PRIX — 3 boites 48 oz 1.00

JUS D'ANANAS IGA EPARGNEZ 23¢ BAS PRIX — 6 boites 20 oz 1.00

COCKTAIL DE FRUITS DEL MONTE FANTAISIE EPARGNEZ 5¢ — 3 boites 15 oz 1.00

POIS VERTS KOUNTY KIST NON CLASSES BAS PRIX BONNE VALEUR — 8 boites 15 oz 1.00

BLE D'INDE EN GRAINS KOUNTY KIST BONNE VALEUR — 7 boites 14 oz 1.00

FEVES JAUNES COUPEES KOUNTY KIST BONNE VALEUR — 10 boites 10 oz 1.00

OLIVES ORDINAIRES GATTUSO EPARGNEZ 9¢ POT 48 ONCES — 1.00

CHOCOLATS "FRY" BUDS, MACARONS OU WAFERS EPARGNEZ 17¢ BAS PRIX — 3 paquets 7 oz 1.00

SAUCE A SPAGHETTI CATELLI VIANDE OU CHAMPIGNONS EPARGNEZ 5¢ — 3 boites 15 oz 1.00

FEVES AU LARD SAUCE TOMATES IGA EPARGNEZ 8¢ — 5 boites 20 oz 1.00

NOURRITURE CHIENS OU CHATS IGA EPARGNEZ 15¢ BAS PRIX — 10 boites 15 oz 1.00

AMPOULES ELECTRIQUES G.E. 40-60-100 WATTS EPARGNEZ 18¢ — 4 AMPOULES 1.00

ORANGES JAFFA DE L'ISRAEL ENSOLEILLEE FRAICHES, JUTEUSES — Importées No 1 5 lbs sac 69¢

CONCOMBRES SUPER SELECT LONGS ET VERTS — E.-U. No 1 3 pour 29¢

RASIN NOIR BARLINKA TRES SUCRE — IMPORTE No 1 DE L'AFRIQUE DU SUD — GROSSES GRAPPES lb 39¢

SERVIETTES DE PAPIER SCOTT EPARGNEZ 6¢ COUL. VARIEES — 2 pqts 2 roul. 1.00

TISSUS FACIAUX SCOTTIES RABAIS 2¢ EPARGNEZ 5¢ EXTRA — 6 pqts 200's 1.00

PAPIER DE TOILETTE PUREX RABAIS 2¢ COULEURS VARIEES EPARGNEZ 16¢ EXTRA — 4 pqts 2 roul. 1.00

Les employés du fédéral ont gagné $165,500,000 en janvier dernier

OTTAWA (PC) — La feuille de paie des employés de la fonction publique des ministères, agences et corporations du gouvernement fédéral a atteint $165,500,000 en janvier 1966. Cela représente une augmentation de 6.7 p. cent sur le mois de décembre 1965 et de 16.8 p. cent sur le mois de janvier 1965.

Le nombre d'employés de la fonction publique était de 334,700 à la fin de janvier 1966... ce qui représente une diminution de personnel dans les agences et corporations de la Couronne et une augmentation dans les ministères.

Ces chiffres ont été rendus publics aujourd'hui par le Bureau fédéral de la statistique.

Inventaire touristique du Bas-du-Fleuve

QUEBEC (DNC) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le Dr Alphonse Couturier a annoncé, hier, de concert avec le ministre négociateur de l'ARDA pour le Québec, que son ministère entreprendra dès la mi-mai l'inventaire à des fins récréatives d'un tiers du territoire habité du Québec, soit la région du Bas-du-Fleuve, en partant de Lévis et la Gaspésie.

L'inventaire, fait à la demande du Comité de l'aménagement des ressources, visera à illustrer le potentiel de chaque terrain tant au point de vue agricole et forestier que sous l'angle de la faune et de la récréation.

Le Dr Couturier a souligné que l'urbanisation sans cesse envahissante, de même que l'amélioration des réseaux routiers et l'augmentation des revenus par capita, a entraîné depuis la dernière décennie une grande expansion du tourisme qui se traduit chaque jour davantage par une demande grandissante en vue de l'établissement de parcs et d'endroits de villégiature."

"Pour obvier à la situation, a ajouté le ministre, il convient de répertorier bien soigneusement les possibilités qu'offre chaque secteur de chacune de nos régions afin de ne nuire en rien à la principale source de développement qui peut tout aussi bien s'avérer d'ordre agricole ou forestier que du ressort de la faune ou de la récréation et, ce de façon à ce que les investissements du ministère portent aux endroits ou leur injection sera plus effective."

Le Dr Couturier a précisé qu'il faudra enfin près de quatre ans pour répertorier tout le territoire de la province.

Les électroniciens remettent à plus tard leur congrès

QUEBEC. (PC) — A cause de la tenue d'élections provinciales, le 5 juin, le congrès de la Corporation des électroniciens du Québec, qui devait avoir lieu à Chicoutimi les 3, 4 et 5 juin, a été reporté aux 11 et 12 du même mois et sera tenu à Drummondville.

C'est ce qu'a annoncé l'organisateur du congrès, M. J.-Léon Prince, mardi, disant qu'on veut permettre aux membres de l'organisme d'exercer leur droit de vote.

Loi électorale complète pour la Vieille Capitale

QUEBEC. (PC) — Avant de prendre sa retraite, le greffier de la ville de Québec, M. Louis-Philippe Desjardins, a suggéré, au cours d'une entrevue hier, qu'on prepare pour Québec une loi électorale complète qui pourrait servir de modèle à toutes les municipalités de la province. M. Desjardins, qui a présidé seize élections municipales à Québec en 40 ans, estime qu'il faudrait quatre ans pour y arriver, en composant avec la loi électorale de Québec, la loi provinciale et la charte de Montréal.

Avant son entrée dans le fonctionnarisme municipal, M. Desjardins, maintenant âgé de 75 ans, fut journaliste, de 1909 à 1927, à "L'Evénement-Journal" et "L'Action Catholique", de Québec, et correspondant pour le "Montreal Herald" et "Le Devoir", de Montréal.

Pour une recherche multidisciplinaire en droit et psychiatrie

TORONTO. (PC) — Le juge Roger Ouimet de la Cour Supérieure du Québec, dans une allocution au congrès annuel de la société John Howard d'Ontario, a préconisé "la recherche multidisciplinaire en droit et en psychiatrie" en vue de rapprocher ces deux disciplines.

M. Ouimet, qui est président du comité institué l'été dernier par le gouvernement fédéral en vue de faire des recommandations sur la réforme du système correctionnel canadien, a noté également que les délibérations du comité n'auront guère d'utilité sans une coordination des efforts de tous les intéressés, spécialement de la police et des tribunaux.

Marshalls fabrics of Montreal INC

Nous vendons au comptant — Vous épargnez davantage

M VENTE

REDUCTIONS ADDITIONNELLES

RABAIS DE 1/2

LAINAGES "BOUTIQUE"

Se vendaient 12.95 à 21.95

GRAND SOLDE

Ces lainages réellement haute mode sont offerts à des prix sérieusement réduits.

FINS DE ROULEAUX DE LAINAGES DE MODELISTES

RABAIS DE 1/2

Se vendaient de 5.95 à 30.95

Incroyables épargnes sur ces lainages exclusifs.

ASSORTIMENT DE LAINAGES DU PRINTEMPS

Largeur de 54" *Valeurs jusqu'à 6.95*

Offre spéciale de lainages du printemps. Bruyères, quadrillés, homespun, tweeds, flanelles, tissus fantaisie pour manteaux, costumes, robes chemisiers élégants. Achetez et épargnez beaucoup. 2.97 vge

TOILE "SHETTY" DE RAYONNE IMPORTEE

Voici un tissu fantaisie exceptionnel : une valeur dans la famille des tissus similitoile. Résistant au froissement et lavable à la main. Couleurs : marine et 20 couleurs nouvelles d'été ainsi que blanc ou noir. Largeur 36". 3.95

TISSUS SIMILITOILE fantaisie, crochetés ou filet

Largeur 48" - 52" *Ordinairement 5.95*

Un bas prix exceptionnel pour ces magnifiques tissus au crochet gothique à la dernière mode. Tons unis ou effets deux tons, résistant au froissement, lavables à la main. Achetez et épargnez. 3.95

TISSUS SIMILITOILE DE MODELISTE

Largeur 36" - 45" Ordinairement 3.95 à 5.95

Voyez ces tissus fantaisie exceptionnels, semi unis et imprimés à des prix de solde. Ne manquez pas cette aubaine. 2.99 vge

TOILE BOUCHER fantaisie UNIE OU IMPRIMEE

Largeur 36" - 50" Ordinairement 1.95 à 2.95

1.49 1.99

Magnifiques valeurs pour vêtements de ville ou de villégiature. Ces tissus exigeant peu de soins sont tout indiqués pour costumes, robes chemisier et vêtements sport à prix d'épargne.

JERSEY ARNEL IMPRIME

Largeur 54" - 60" Ordinairement 1.95 à 2.50

Jolis imprimés lavables à la main, lavez et séchez, tout indiqués pour le voyage. Dessins fleuris ou géométriques. 1.49 vge

Toile boucher de rayonne imprimée. Largeur de 36". Solde de 200 verges 79¢

COTONNADES MODELISTE IMPORTEES

Largeur 36" — Ordinairement 3.95 à 4.95

Motifs et qualité exceptionnels à prix de grand rabais. Plusieurs motifs discontinués ; plusieurs motifs tissés à effet de guingan. 2.95

Cotonnades, tissus fantaisie et tricots d'été

Largeur 36" *Valeurs jusqu'à 2.95*

Pour jolies toilettes exotiques d'été. Quelque chose de différent dans un grand choix de cotonnades. 1.49 vge

GUINGAN DAN RIVER

Largeur 36" *Ordinairement 1.95*

Un tissu fantaisie froufroutant, lavez et séchez, quadrillé ou brodé dans le lot. Tout indiqué pour l'été. Venez le voir. 1.00 vge

COUPONS

Valeurs jusqu'à 6.95

½ verge et moins. Le coupon 25¢

De ½ à 2½ verges. Le coupon 1.00

Soie, imprimés, tissus fantaisie, dacron, tissus mixtes, cotonnades.

"Qui dit tissus à la verge dit Marshalls"

1195 ouest, Ste-Catherine 844-2558

U Thant rencontrera Wilson et de Gaulle

LONDRES (AFP) — U Thant, secrétaire général des Nations unies, arrivé hier matin à Londres de New York pour une visite de quatre jours dans la capitale britannique préside aujourd'hui et demain des réunions du comité de coordination de l'ONU, au siège de l'organisation inter-gouvernementale consultative maritime. Le secrétaire général a rencontré hier M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, et est aujourd'hui l'hôte à déjeuner du premier ministre Harold Wilson.

U Thant et M. Stewart sont convenus que les chances d'une initiative en vue d'une négociation de paix au Vietnam, étaient extrêmement réduites.

Les deux interlocuteurs sont arrivés à cette conclusion au cours de leur entretien. Ils ont discuté en outre des derniers aspects du problème rhodésien, tels qu'ils apparaissent au siège de l'ONU, où les pays africains s'apprêtent à demander que les sanctions contre la Rhodesie soient rendues "obligatoires".

Enfin, les deux hommes ont discuté du problème de Chypre et notamment de la question du financement de la force de paix de l'ONU dans la grande île de la Méditerranée.

Le secrétaire général de l'ONU quittera Londres vendredi pour Paris où il aura des entretiens avec le général de Gaulle. Il sera ensuite l'hôte à dîner de M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères. Le 1er mai, M. Thant quittera Paris pour Strasbourg où il doit assister à une réunion privée du comité des ministres du Conseil de l'Europe. Il se rendra enfin à Genève où a lieu la 19e assemblée de l'organisation mondiale de la Santé avant de regagner New York le 5 mai.

Ian Smith: Londres refuse de négocier

SALISBURY, (AFP, Reuter) — M. Ian Smith, chef du gouvernement rebelle rhodésien, a affirmé hier, à Salisbury, qu'il était prêt à rouvrir des négociations avec la Grande-Bretagne "à n'importe quel niveau, à n'importe quel endroit et n'importe quand".

M. Ian Smith qui parlait devant le parlement a également affirmé que telle avait toujours été l'attitude de son gouvernement, et il a accusé la Grande-Bretagne de ne pas vouloir négocier. M. Smith a, en outre, précisé qu'il ne posait aucun préalable à des négociations avec la Grande-Bretagne.

"Nous n'avons jamais fermé la porte à des pourparlers, et nous sommes toujours prêts à discuter d'une manière constructive avec quiconque", a-t-il dit.

Parlant du séjour qu'a fait récemment à Salisbury, M. Noel Watson, chargé d'affaires de Centre-Afrique au ministère britannique des Relations avec le Commonwealth, le chef du gouvernement rebelle a indiqué qu'une rencontre avait eu lieu, mais que M. Watson n'avait rien eu à dire.

Les commerçants et les "respectueuses" de Danang attendent le retour des GIs

DANANG, Sud - Vietnam, (AFP) — Danang, la plus grande ville de garnison du Vietnam, attend patiemment la levée de l'interdition de circuler en ville qui frappe les soldats américains, des "Marines" pour la plupart, consignés dans leurs casernes depuis le 11 mars.

Depuis le début de la crise politique qui a fait disparaître les Américains des rues de leur ville, les commerçants de Danang sont désemparés. Pour nombre d'entre eux, le flot de G.I.'s en goguette qui déferlait journellement par la ville, était la source principale de leurs revenus.

Il y avait le 11 mars dernier 43 bars à Danang. Le fait surprenant est qu'il y en a aujourd'hui 73. Car les spéculateurs se montrent pleins de confiance dans l'avenir. Pour eux, il ne fait aucun doute que les Américains reviendront bientôt. Ce sera alors un "boum" sans précédent, a dit M. Kim Chi, un commerçant de Danang qui vient de faire construire un bar le "Kim's". La devise de M. Chi est : "No V.D., No V.C., welcome by Kim Chi" (ni maladie vénérienne ni Vietcong, soyez le bienvenu chez Kim Chi).

Alors que bon nombre de ces bars ont dû provisoirement fermer leurs portes faute de clientèle et que les établissements demeurés ouverts sont déserts, trente nouveaux bars sont actuellement en cours de construction. Il n'a pas fallu plus de six semaines pour faire surgir ces bâtisses sans étages aux murs de ciment badigeonnés de couleurs vives et éclairés au neon. Dans certaines rues une demi-douzaine de ces établissements s'échelonnent sur 60 pieds de trottoir à peine. Leurs appellations sont autant de promesses : "L'Eden", "le Tu Do" (Liberté), "le B.B.", etc...

Des grillages les séparent de la rue contre d'éventuels attentats terroristes. A l'intérieur des hôtesses désenchantées accueillent les rares clients en feignant dans leur Anglais de fortune : "Longtemps pas voir Américain".

Les hôtesses de bars et les "respectueuses" étaient à Danang deux mille cinq cents environ du temps où les soldats américains déambulaient en liberté. Depuis quelques semaines beaucoup d'entre elles sont parties à Saigon. Selon la police, elles gagnaient jusqu'à six cents dollars par mois.

Le sort des rares restaurants européens et des marchandes de souvenirs est non moins piteux : leurs recettes ont diminué de 80 à 90 pour cent.

Telle une station balnéaire dont les touristes auraient été chassés par le mauvais temps, Danang attend le retour du "beau temps". Le docteur Man, maire de la ville, est déjà intervenu auprès des autorités américaines pour faire lever la consigne. "Voyez, leur a-t-il dit, la ville est calme. Il n'y aura pas d'incidents, nous ne sommes pas anti-américains".

WOOLWORTH



Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.

Spécial de pâtisserie

Gâteau étage au fudge

Format familial 8" Prix rég. 95¢ ch. 87¢ ch.

Tarte aux raisins

Prix rég. 59¢ ch. 53¢ ch.

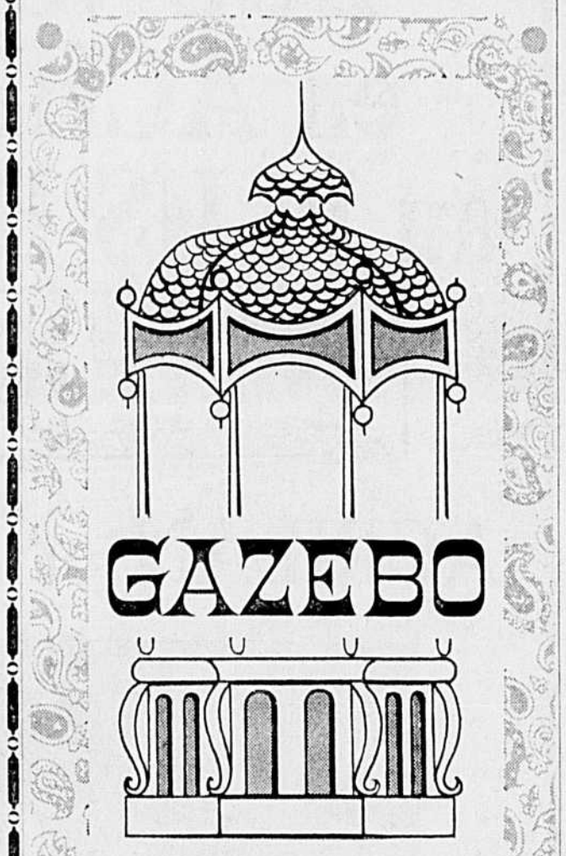
CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

SATISFACTION GARANTIE WOOLWORTH ECHANGE OU ARGENT REMIS

NOUS BOULANGEONS À VOTRE GOÛT

NOUS NOUS SPÉCIALISONS À FOURNIR DES GÂTEAUX DÉCORÉS POUR TOUTE OCCASION. VOTRE COMMANDE POUR UN GÂTEAU DE NOCES, DE FÊTE OU D'ANNIVERSAIRE RECEVRA L'ATTENTION EXPERTE DE NOS MAÎTRES-PÂTISSIERS.

DISPONIBLES À TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIE WOOLWORTH



GAZEBO

OUVERTURE

JEUDI, LE 28 AVRIL A PLACE VILLE-MARIE

Dans un cadre moderne aux lampes 'Tiffany' et dans un fastueux décor contemporain aux teintes extraordinaires, seront déployés les toutes dernières créations de la mode — robes, tailleurs, manteaux, vêtements sport et quantité d'autres modèles excitants.

rendez-vous chez

GAZEBO

nouveau quartier-général de la mode pour les jeunes dans le vent

PLACE VILLE-MARIE

Vous pouvez gagner l'une de ces 10 remorques de camping



Conçue par Pyramid Mobile Homes



dans le passionnant concours des aliments Heinz pour bébés!

"Bébé voyage!"

Des centaines de beaux prix (dont dix remorques) afin que vos prochaines vacances enchantent toute la famille!

Excellent moyen de résoudre toutes les difficultés des vacances en famille : Participez au concours Heinz "Bébé voyage" ! Vous pourrez gagner l'une des dix magnifiques remorques offertes en prix ! Avec cette remorque de quinze pieds, équipée pour une jeune famille de cinq personnes, vous allez où vous voulez, vous arrêtez quand vous voulez, partout où l'on s'amuse, où le ciel est bleu et le soleil est bon . . . avec toute votre famille !

Cette remarquable remorque conçue pour Heinz par Pyramid Mobil Homes et réalisée en collaboration avec les spécialistes pour bébés de Heinz, comporte une garantie complète d'un an. Elle offre tout le confort d'une maison. La petite cuisine toute équipée comprend évier, cuisinière et réfrigérateur ; et il y a plus de place qu'il n'en faut pour que cinq personnes puissent dormir à l'aise.

Voyez ces meubles pliants de pouponnière : une exclusivité ! Le pratique lit d'enfant qui s'ouvre ou se replie en quelques secondes, permet à bébé de dormir en toute sécurité sans prendre la place nécessaire aux autres membres de la famille.

Le parc pliant—une exclusivité—se range contre la paroi de la remorque. Il permet à bébé de jouer en sécurité, à l'extérieur comme à l'intérieur.

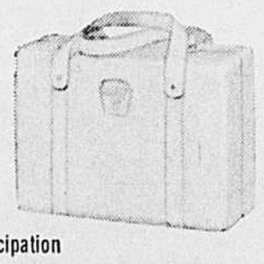
La chaise pliante pour bébé peut être enlevée et rangée hors de vue.

Et un endroit a été spécialement aménagé pour jeter les couches en papier après usage.

1000 PRIX SUPPLÉMENTAIRES!

100 nécessaires de voyage Heinz par semaine pendant 10 semaines

Dès la première semaine du concours (le vendredi 18 mars) Heinz distribuera chaque semaine, pendant 10 semaines, 100 nécessaires de voyage pour bébés. Ces élégants nécessaires comprennent un sac en polystyrène conçu pour transporter un assortiment d'aliments pour bébés, biberon, céréales Heinz, gobelet inversable, cuiller pour bébé et couches à jeter après usage. Le nécessaire de voyage Heinz ne se vend pas dans les magasins.



Découpez ce bon pour participer au concours dès maintenant ! (Participez souvent—chaque participation vous donne une chance supplémentaire de gagner)

RÈGLES DU CONCOURS:

1. Ecrivez vos nom et adresse en majuscules sur la formule de participation et expédiez-la avec six étiquettes d'aliments Heinz pour bébés ou facsimilés, à : ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS, CONCOURS "BÉBÉ VOYAGE", C.P. 850, KINGSVILLE (ONTARIO)
2. Le concours durera 10 semaines, du samedi 12 mars au samedi 21 mai 1966. Le tirage des 1,000 nécessaires de voyage et leur remise aux gagnants auront lieu chaque semaine à raison de 100 nécessaires par semaine pendant toute la durée du concours. Toutes les participations reçues jusqu'au samedi 21 mai 1966 compteront pour le tirage des dix remorques. Pour recevoir son prix, chaque participant retenu devra d'abord répondre à une question mettant ses connaissances à l'épreuve.
3. Chaque participation envoyée pendant la durée du concours vous donne une chance de gagner, mais chacune doit être envoyée séparément. Les prix peuvent être répartis par région. Le concours est ouvert à toutes les personnes habitant le Canada, sauf les employés ou agents de la Compagnie H. J. Heinz et leurs proches parents.
4. La liste des gagnants sera publiée après le 31 mai, 1966.

RENSEIGNEMENTS ET FORMULES DE PARTICIPATION CHEZ VOTRE ÉPICIER

GRATIS—100 GALLONS D'ESSENCE!

Si votre participation est aussi accompagnée d'un dessus de boîte de n'importe quelle céréale Heinz pour bébés—et si vous êtes désigné comme gagnant d'une remorque de camping—vous recevrez gratis un bon pour 100 gallons d'essence.



FORMULE OFFICIELLE DE PARTICIPATION

A remplir et à expédier à :
ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS,
CONCOURS "BÉBÉS VOYAGE",
C.P. 850, KINGSVILLE (ONT.)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ ZONE _____ PROV. _____
NOM DU MAGASIN _____
(celui où vous avez acheté l'aliment Heinz pour bébés)

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS 57

Bébé en bénéficie aujourd'hui—et pour toute sa vie.

BF 106F

AU FIL DES SPORTS



par André Trudelle

Montréal aura peut-être les Jeux de 76, mais son stade l'aura-t-elle ?

Il parait que le projet date de 1963.

Mais pour les sportifs et pour le public en général, car la nouvelle avait alors dépassé les cadres du sport à l'époque, comme elle les a dépassés hier, le projet du maire Jean Drapeau remonte à novembre 1965.

Devant les autorités provinciales, devant les dirigeants canadiens du comité olympique, devant tous les responsables des services des terrains de jeux, devant la presse municipale et sportive, réunis dans le hall de l'hôtel de ville, le maire Drapeau avait volé la vedette en présentant son "one man show". Obtenir l'organisation des Jeux Olympiques d'été de 1972. Il avait tout prévu. Envisagé toutes les questions, préparé soigneusement toutes les réponses. Si bien que ceux qui n'osaient pas y croire ont commencé tranquillement à douter de leur position.

Puis, les mois ont passé. Le maire a multiplié les démarches, les visites, il a préparé avec soin un document qui s'est mérité les éloges de nombreuses fédérations olympiques à travers le monde.

Le président Avery Brundage lui-même, de passage à Montréal en route vers Rome a reconnu que le dossier préparé par la métropole était impressionnant.

Puis, lundi, le maire Drapeau a joué sa dernière carte. Celle dont il croyait, semble-t-il, qu'elle allait lui valoir une série d'as. Montréal accueillera gratuitement tous les athlètes qui participeront aux Jeux de 1972 s'ils sont accordés à la métropole !



LE MAIRE DRAPEAU

C'était, croyons-nous, une erreur.

Pas plus que le comité olympique n'a voulu déplacer les Jeux de 1968 parce que certains pays se plaignent des influences néfastes éventuelles de l'altitude sur le rendement des athlètes, pas plus ne devait-il considérer dans l'octroi des Jeux de 1972 un geste qu'il pouvait interpréter à juste titre comme vénal. Non pas d'intention, j'en suis sûr. Mais de fait. Le comité n'en aurait peut-être pas moins préféré Munich à Montréal. Parce que les derniers Jeux européens dataient de Rome.

Ce qui inquiète particulièrement les sportifs, à l'issue de cette campagne inutile, ce ne sont pas des doléances vaines qui ne changeraient rien à la situation. C'est la question rendue célèbre par un journal qui n'est plus : "Monsieur le maire, le stade, c'est pour quand ?"

Avec l'expansion du baseball majeur depuis quelques années, avec la formation de la ligue Américaine de football, l'élargissement des cadres de la ligue Nationale de football, les sportifs montréalais ont toujours cru qu'un stade d'importance érigé à Montréal leur vaudrait à brève échéance une équipe et de baseball et de football.

Ils n'ont pas tort.

Si un Walter O'Malley a déjà établi une équipe de baseball à Montréal au temps où la population était de moins d'un million, il ne fait aucun doute qu'à plus de 2,000,000 la métropole devient un endroit vers lequel les magnats du baseball tourneraient naturellement les yeux. Avec un stade !

Le maire Drapeau a toujours promis un stade aux sportifs. Il est probable qu'un politicien n'oublie jamais la politique et qu'en songeant à doter Montréal d'un stade à l'occasion des Jeux Olympiques, le maire a voulu frapper un grand coup. Il n'accordait pas le stade aux amateurs de baseball, ni aux amateurs de football, ni aux fervents de la gymnastique ou de l'athlétisme. Il l'accordait à tous les sportifs...

Ça fait bien des votes.

Mais pas de Jeux, pas de stade ?

C'est ce qui inquiète les sportifs au lendemain de la mésaventure de Rome. Par ailleurs, le maire Jean Drapeau mérite des félicitations pour son initiative.

Il a clairement établi que le proverbe "Quand on veut, on peut" se vérifiait une fois encore. En quelques mois, il a fait de Montréal une candidate plus sérieuse que Détroit qui réclamait l'organisation des Jeux pour la 5e fois. Il a été devancé par Madrid dans la course par un seul vote.

Il en coûtera certes quelques centaines de mille dollars à la métropole, mais je ne suis pas prêt à croire que c'est inutilement.

Je sais que 1976, c'est bien loin dans l'esprit de plusieurs. Pourtant, avec les nombreuses amitiés que la métropole canadienne s'est gagnées au cours de la présente campagne, avec l'expérience que nos délégués ont retirée, une deuxième demande de la part de Montréal serait beaucoup plus près de la victoire, une mise beaucoup plus sûre que celle de la conquête de la coupe Stanley par le Canadien, qui tire de l'arrière 0-2.

Monsieur le maire, au stade près, vous avez notre admiration pour votre demi-succès dans l'aventure olympique.



Photo LA PRESSE

Ted "le Terrible" chez les Red Wings

L'ancien porte-couleurs des Red Wings de Détroit, Ted Lindsay, s'est rendu dans le vestiaire des vainqueurs afin de féliciter ses anciens coéquipiers. On le voit ici en conversation avec Gordie Howe, l'autre membre du trio qu'il formait avec Sid Abel, aujourd'hui instructeur des Red Wings de Détroit.

Ted Lindsay ne regrette pas d'avoir accroché ses patins

Rencontré à l'issue de la première période, Bernard Parent, gardien des Bruins de Boston, a prédit une victoire des Red Wings en quatre parties. Selon Parent, les Wings manifestent plus d'agressivité que le Tricolore.

* * *

Par ailleurs, Parent va passer l'été à jouer au golf et à participer à un stage de hockey. Ce stage de hockey durera deux mois et se déroulera à Haliberton, en Ontario.

* * *

Parmi les autres joueurs de la ligue Nationale qui ont assisté au match, on a vu Gilles Marotte, du Boston et Rodrigue Gilbert, des Rangers de New York.

* * *

Ted Lindsay a rendu visite à ses anciens coéquipiers de Détroit à l'issue du match. Quand on lui a demandé s'il ne regrettait pas avoir pris sa retraite, il a répondu : "Non. Car si je faisais partie de l'équipe, elle ne serait pas rendue où elle est".

* * *

Roger Bédard, instructeur des Petes de Peterborough, a assisté au match. Il se rendra samedi à Toronto afin de participer à la réunion de la ligue de hockey Junior "A" de l'Ontario. Bédard doit aussi rencontrer Sam Pollock au sujet du renouvellement de son contrat.

* * *

Le président des Red Wings, Bruce Norris, a refusé de prédire que son équipe allait remporter la coupe sans revenir au Forum. "N'anticipons pas. La série est encore loin d'être finie et il ne faut pas compter le Canadien pour battu".

* * *

Les amateurs se rappelleront qu'en 1942 les Maple Leafs de Toronto avaient réussi un autre tour de force, remportant la coupe Stanley aux dépens des Red Wings de Détroit après avoir subi la défaite au cours des trois premières joutes.

* * *

Hier, l'instructeur du Canadien a complètement bouleversé ses formations d'attaque durant le troisième vingt. Il a envoyé Béliveau entre Balon et Cournoyer ; Richard entre Provost et Gilles Tremblay ; Backstrom entre Larose et Ferguson (auparavant il s'était aligné entre Rousseau et Duff) ; et Béliveau entre Duff et Rousseau.

Le Forum de Montréal aussi populaire que celui de Rome

L'histoire se répète, c'est un fait. Si le forum de la Rome antique constituait le principal centre d'intérêt du peuple qui ne réclamait que du pain et des jeux (panem et circences), l'on peut dire sans risque de se tromper que l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine a présentement le même attrait pour des milliers d'amateurs de hockey. Cette vénérable enceinte semble en effet délaisser son aspect vétuste au temps des séries éliminatoires, pour accueillir ses foules tumultueuses, exhubérantes même, mais rarement passives. On y accourt de partout.

Rares sont ceux cependant, qui au cours de la saison, ont pu assister au "réveil" du Forum avant un match. Ce n'est pas sans émotion qu'on le voit s'animer. Les moindres bruits prennent des proportions insoupçonnées, telles l'accord des violons précédant le lever du rideau pour le concert.

Après une dernière retouche à leur beauté devant la glace . . . de leur vestiaire, les placières se rendent à l'endroit qu'elles ont l'habitude d'occuper autour de la promenade. Elles blaguent avec leurs confrères placiers et il appert qu'on a même vu des idylles connaitre un heureux dénouement . . . hors de l'enceinte.

Les habitués des premières rangées, des "rouges", en raison de la couleur des sièges, n'arriveront que peu de temps avant la mise au jeu officielle. Les amateurs moins fortunés font cependant leur apparition plus d'une heure parfois avant la partie, et occupent une place de leur choix, debouts autour du premier palier, entre les "bleus" et les "gris" ou le deuxième, entre les "gris" et les "jaunes".

Ceux qui préfèrent voir évoluer les Canadiens à l'attaque, occuperont l'extrémité "sud" du Forum, rue Sainte-Catherine, tandis que ceux qui admirent davantage le jeu défensif ou l'habileté des cerbères Worsley ou Hodge, se rendront à l'extrémité "nord", rue Saint-Luc, puisque l'équipe locale occupe infailliblement cette zone à la première période et y revient comme on le sait à la troisième.

Les vendeurs de programmes feront bientôt leur entrée, suivis de leurs condisciples qui offrent crème glacée, tablettes de chocolat, arachides, gomme à mâcher, etc., en un mot, tout pour tenter le sportif qui, bien souvent, vient de plusieurs milles à la ronde et a pris un repas à la hâte. Portant leurs produits en bandoulières, ils rivaliseront de volubilité et adopteront la voix la plus tonitruante, dans les deux langues, pour tenter le gourmand.

Profitant de l'absence de la foule, l'organiste Léo Duplessis s'en donne à coeur joie sur son instrument qui nous découvre une sonorité toute différente. Pendant ce temps, dans la taverne située sous le même toit, à l'angle des rues Closse et Sainte-Catherine, le gérant Ben Parent voit à ce que la vie ait ses bons moments pour tous. Plusieurs amateurs doivent y faire un arrêt avant la partie et y effectuer un retour entre chaque période, afin de goûter toute la saveur . . . du jeu.

Non loin de là, les quémandeurs de billets de faveur, se pressent devant les bureaux de MM. Camil Des Roches et Lucien Desrochers, afin d'obtenir une place sur la passerelle des journalistes ou une entrée gratuite, à titre de représentant d'un hebdomadaire régional ou d'instructeur d'une équipe de hockey mineur . . . Dans le "grand bureau", Don Smith et Paul LeBel solutionnent les problèmes de billets oubliés, perdus, ou les annulations. De l'autre côté du mur, (pas nécessairement à l'ombre . . .) dans le hall d'entrée, les profiteurs offrent des billets à prix d'or.

Au même endroit, juchés dans leur "chair", des vendeurs offrent des oriflammes aux couleurs des six équipes de la ligue nationale, des porte-clés, blasons de toutes dimensions, chapeaux etc., portant l'écusson du Canadien.

Les gradins se noircissent rapidement et s'animent. Avant de grimper à leur passerelle, au faite du Forum, les journalistes fraternisent dans la salle de réception qui leur est réservée, en présence parfois de l'instructeur et des représentants de l'équipe visiteuse. Ils ont tout le loisir de s'entretenir avec ces derniers, tout en dégustant un café ou un sandwich préparé par le dévoué André Bélanger.

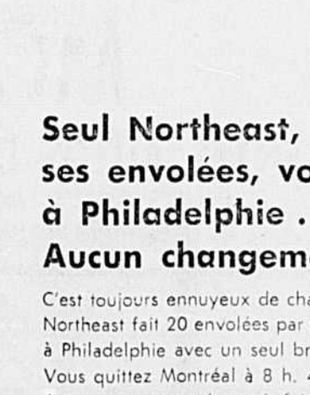
Sur la patinoire, les deux équipes pratiquent quelques instants dans leur territoire respectif, alors que les chasseurs d'autographes se pressent le long de la bande et interpellent les joueurs avant qu'ils regagnent leur chambre, avant le début de la rencontre.

Les locaux réservés aux interviews télévisées entre les périodes, non loin de la chambre des joueurs, ont accueilli leur personnel et l'équipement technique est prêt. Un va-et-vient continuel se remarque dans les longs corridors, de chaque côté, un peu en deça du niveau de la patinoire. André Biron, l'aide-entraîneur de l'équipe visiteuse, vêtu de son traditionnel chandail blanc, t'affaire à une réparation de dernière minute, tandis que Andy Galley et Larry Aubut font sans doute de même dans la chambre du Canadien.

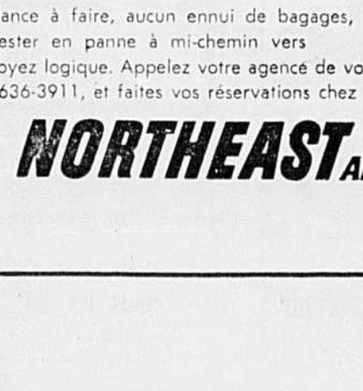
La tension augmente. Il ne reste plus que quelques minutes avant le début de la rencontre. Les juges de buts Frank Daigneault et Mickey McDonald occupent leur tabouret respectif, derrière la baie vitrée, et vérifient le bon fonctionnement de la lumière rouge qui aura bientôt l'effet de semer la joie ou la déception.

L'arbitre en chef de la rencontre et les deux juges de lignes viennent de faire leur entrée sur la patinoire, aux huées de la foule . . . Elles se changeront en acclamations, avec l'arrivée des joueurs des deux équipes, aux accords de l'orgue qui reprend quelques mesures musicales réservées à chacune d'entre elles.

Et le voile d'attente se lève finalement avec la voix de l'annonceur Gérard Marcoux : "Mesdames et messieurs, notre hyme national. Ladies and gentlemen, our national anthem".



Si vous partez
plein d'entrain
pour Philadelphie . . .



Pourquoi changer d'avion ?

Seul Northeast, pour toutes ses envolées, vous mène directement à Philadelphie . . .
Aucun changement d'avion !

C'est toujours ennuyeux de changer d'avion. Evitez cela. Northeast fait 20 envolées par semaine, vous conduisant directement à Philadelphie avec un seul bref arrêt à Boston à l'aller. Vous quittez Montréal à 8 h. 45 a.m., 11 h. 15 a.m., 3 h. 15 p.m.* Aucune correspondance à faire, aucun ennui de bagages, aucun risque de rester en panne à mi-chemin vers votre destination. Soyez logique. Appelez votre agence de voyage ou appelez-nous à 636-3911, et faites vos réservations chez

NORTHEAST AIRLINES

*Excepté le dimanche



la méthode
PALMER

1

La plupart des golfeurs ont entendu dire ou lu qu'il fallait plier légèrement les genoux et les hanches au moment de l'adresse (voir illustration no. 1). Cela est nécessaire afin de conserver son équilibre durant tout le mouvement et de présenter un mouvement souple.

Toutefois, certains golfeurs, dont les genoux sont pliés à l'adresse, ont tendance à se raidir durant l'élan arrière. Le mouvement souple est alors impossible. Cette faute rompt l'équilibre dans le mouvement. Il est ensuite difficile de ramener le bâton au bon endroit, au contact.

2

3

Soyez donc conscient de garder les genoux et les hanches pliés au cours de tout le mouvement (voir illustrations nos 2 et 3).



Pour les vacances, pour le voyage, voici

BANTAMAC

le blouson imperméable de style irrésistible.

A / Blouson pour hommes. Confection de popeline de nylon. Choix de teintes printanières : bleu pâle, gris pâle, beige ou noir. Idéal pour ce nouveau printemps. Tailles 36 à 46, $16.95

B / Blouson d'allure sportive pour hommes. Confection de tricot double avec plastron de suède à l'avant. Choisissez entre le gris, le beige ou le brun. Tailles 36 à 44, $29.95

OUVREZ UN COMPTE COURANT RENOUVELABLE CHEZ SAUVE FRERES LTEE

SAUVE FRERES
M.R.DISTINGUE,
RUE DE L'ELEGANCE,
VILLE 0 00000

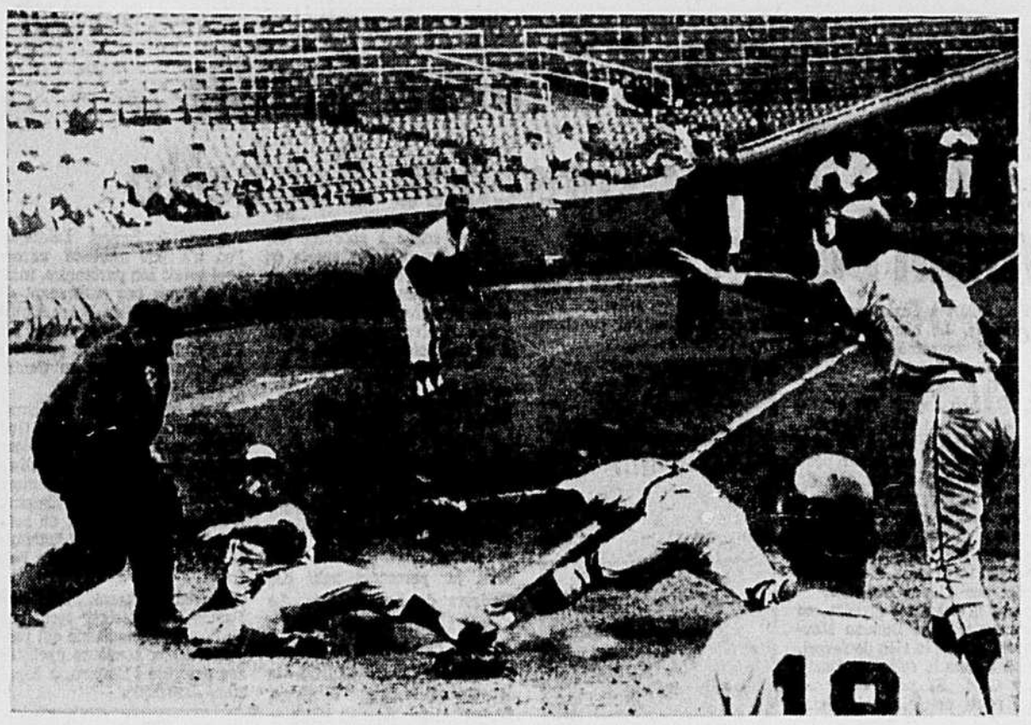
CHOISISSEZ LE MONTANT DU PAIEMENT MENSUEL SELON VOTRE BUDGET

Paiements mensuels	$8	$10	$15	$20	$25
Maximum d'achats	$100	$120	$180	$240	$300

SAUVE FRERES (1967) LIMITEE

SAUVE FRÈRES LIMITÉE, 6554 St-Hubert (près Beaubien) 273-6392

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"



Téléphoto PA

Un double vol bien réussi par les Mets

Au cours de la joute disputée entre les Mets de New York et les Cubs de Chicago, Roy McMillan, des Mets, a glissé sauf au marbre, hors d'atteinte du receveur Randy Hundley. Le receveur est Al Barlick tandis que le joueur de premier but Ed Kranepool (7), qui était au bâton s'écarte prudemment. Les Mets ont gagné la partie, 14 à 11.

Cleveland égale un record en remportant une 9e victoire

Les Indiens de Cleveland ont égalé le record de la ligue Américaine pour le plus grand nombre de victoires consécutives au début d'une saison, hier, en triomphant des Athlétiques de Kansas City, 4 à 0.

Luis Tiant a largement contribué à cette 9e victoire d'affilée des Indiens en présentant une performance de trois coups sûrs. La victoire a permis au Cleveland d'égaler le record du circuit établi en 1944 par les Browns de St-Louis.

Le record des ligues majeures — dix victoires consécutives — est détenu conjointement par les Dodgers de Brooklyn de 1955 et les Pirates de Pittsburgh de 1962.

Tiant a retiré 12 frappeurs au bâton et a accordé seulement trois passes gratuites au premier but. Il a alloué un simple à Jose Tartabull à la quatrième manche et des coups sûrs consécutifs à Wayne Causey et à Ossie Chavarria à la cinquième.

Larry Brown et Duke Sims ont claqué des coups de circuit pour les Indiens.

A Baltimore, Dave Johnson, Brooks Robinson, Andy Etchebarren et Curt Blefary ont canonné des circuits alors que les Orioles ont défait les Angels de la Californie, 7 à 3.

C'était la 7e victoire consécutive du Baltimore et sa neuvième en 10 joutes.

Jose Cardenal et Bobby Knoop ont frappé des circuits pour les perdants.

Victoire des Yankees

Un simple de Joe Pepitone à la neuvième manche a scellé l'issue d'une victoire de 7-6 des Yankees de New-York aux dépens des Red Sox de Boston.

Les Yankees ont dû croiser le marbre trois fois à la dernière manche pour mettre un terme à une série de sept défaites consécutives.

Dooley Womack, le quatrième lanceur des Yankees, a mérité sa première victoire de la saison.

A Washington, les White Sox de Chicago ont vaincu les Sénateurs, 4-1, grâce à un circuit de deux points de Floyd Robinson. Ce dernier a cogné en lieu sûr dans les onze premières joutes de son équipe.

La joute Minnesota-Détroit a été décommandée à cause du froid.

Et de trois pour Koufax

Même s'il a accordé 13 coups sûrs, le gaucher Sandy Koufax a tenu le coup pendant neuf manches et les Dodgers de Los Angeles ont eu raison des Cardinaux de St-Louis, 4 à 2.

Blanchis au cours des 31 manches précédentes, les Dodgers ont marqué tous leurs points dès la manche initiale.

Des simples de Ron Fairley, John Roseboro et John Kennedy et un double de Jim Lefebvre ont fait compter les quatre point de Dodger. Koufax a remporté sa troisième victoire consécutive et sa septième d'affilée si l'on remonte à la fin de la saison dernière.

Felipe Alou a cogné deux circuits, deux doubles et un simple alors que les Braves d'Atlanta ont surclassé les Giant de San Francisco, 11 à 3.

A Chicago, les Mets de New-York ont défait les Cubs, 14-11 dans un match marqué de huit erreurs.

Ken Boyer et Ed Kranepool, des Mets et Randy Hundley, des Cubs, ont cogné des circuits.

Jack Hamilton a été le lanceur gagnant et Ernie Broglio, le perdant.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING"

La série Canada-Finlande pourrait débuter vendredi

HELSINKI. (AFP) — La rencontre de coupe Davis entre la Finlande et le Canada à Helsinki pourrait commencer vendredi. Remise depuis plusieurs jours en raison du temps, la neige a cessé de tomber mais depuis deux jours il pleut et les organisateurs espèrent maintenant qu'un peu de soleil asséchera les courts détrempés et les rendra praticables. Dans ce cas le champion de Finlande Pekka Saeilae rencontrerait le canadien Harry Fauquier, de Toronto, et le no deux finlandais, Raimo Suominen serait opposé à Mike Belkin. Le double aurait lieu samedi et les deux derniers simples dimanche.

Si toutefois le temps ne le permettait pas, le match se transporterait sur un court en bitume à Otaniemi (en dehors d'Helsinki) les Canadiens ne voulant pas jouer sur le parquet, comme il leur était proposé à Helsinki.

Eddie Stanky affiche le meilleur dossier des 6 nouveaux gérants

NEW YORK. (PA) — Eddie Stanky affiche le meilleur dossier chez les six nouveaux gérants dans les majeures, après les deux premières semaines de la saison 1966.

En effet, ses White Sox de Chicago présentent une fiche de sept victoires contre trois échecs, et occupent la troisième place de la ligue Américaine de baseball.

Les cinq autres équipes ayant de nouveaux pilotes affichent une moyenne inférieure à .500.

La tenue des White Sox, sous la direction de Stanky, n'est guère surprenante, mais celle du Cincinnati, avec un record de 2-8 en dernière place de la ligue Nationale sous la direction de Don Heffner, est toute une surprise. Après avoir fini au quatrième rang en 1965, les Reds étaient les favoris dans la ligue Nationale lors d'un scrutin de la Presse Associée.

Les choses ne sont pas plus roses à Kansas City avec Alvin Dark et les Athlétiques présentent une fiche de 2-9. Léo Durocher a conduit ses Cubs de Chicago en 9e place dans la Nationale avec un record de 3-8.

Grady Hatton obtient un succès meilleur que prévu à Houston en affichant un dossier de 6-8 avec ses Astros tandis que Westrum maintient les Mets de New York au 8e rang avec une fiche de 3-6.

Stanky doit avoir une certaine touche magique à Chicago, car son équipe ne présente une moyenne que de .333 au bâton et a perdu ses trois matches par un seul point, tout en l'emportant à quatre reprises par un seul point également.

Cincinnati a perdu cinq parties par un point et n'a compté qu'à 28 reprises en 10 matches.

Les Athlétiques n'ont compté que 15 points en neuf joutes et affichent une moyenne anémique de .175 au bâton.

Le lanceur de relève Ted Abernathy s'est avéré le sauveteur de Durocher en remportant les trois victoires des Cubs.

La fiche des Astros est meilleure qu'elle ne le semble, car ils ont remporté cinq victoires aux dépens du San Francisco et de Los Angeles en 13 parties depuis le début de la saison.

Enfin, Westrum obtient un bon rendement au bâton de son nouveau troisième-but Ken Boyer avec une moyenne de .382 et de Cleon Jones à .348. Par contre, Jack Fisher, qui a perdu 24 joutes en 1965, affiche déjà un record de 0.3 cette saison.

Les membres du Conseil national de la Santé

Le Conseil consultatif national de la Santé et du Sport amateur existe depuis cinq ans. Il a été créé à la suite de la sanction apportée, le 29 septembre 1961, par le gouvernement canadien, à la loi favorisant la santé et la pratique du sport amateur à travers le pays.

Cet organisme se compose de 30 membres nommés pour un terme de trois ans par le ministre de la Santé nationale et représentant les différentes provinces du Canada. Le président du Conseil est M. James Worrall, de Toronto, dont le terme a de nouveau été récemment prolongé d'une année.

En outre, le ministre de la Santé, M. Allan J. MacEachen, a récemment annoncé la nomination de 11 nouveaux membres. Ce sont :

— de Montréal : M. Alex Duff, membre des champions de la coupe Allan en 1940 ; Mlle Sybil V. Ross, spécialiste en loisirs communautaires, et M. Dollard Morin, de LA PRESSE, rédacteur de la chronique "Loisirs et Récréation" depuis 11 ans et président du Service des loisirs de Montréal ;

— de Toronto : M. Bill Crothers, membre de l'équipe olympique canadienne en 1964 et pharmacien diplômé ; — de Calgary : M. Max Bell, sportif bien connu de l'Ouest canadien, particulièrement dans le domaine du football ;

— d'Ottawa : M. Frank Dunlap, avocat et ancien joueur du Big Four avec les Rough Riders d'Ottawa et les Argonauts de Toronto ; — du Manitoba : M. Georges Déprés, de Saint-Vital, ancien joueur des Blue Bombers de Winnipeg et instructeur de l'équipe de football de l'Université du Manitoba ; de Saskatchewan : M. Frank Germann, de Wilcox, président de la Ligue de hockey amateur de cette province ;

— des Maritimes : M. John L. Evans, de Charlottetown, secrétaire général du YMCA dans cette ville, et le Dr John E. MacDonell, de Halifax, spécialiste en médecine interne ; — de London : M. Willard J. L'Heureux, directeur du département de l'éducation physique à l'Université Western Ontario.

Autres membres

Parmi les autres membres, il y en a quatre dont le mandat a aussi été prolongé d'une autre année. Ce sont : le R. Père David Bauer et Mme May Brown, tous deux de Vancouver ; M. Paul H. Traynor, de Hamilton, et le Dr John Merriman, de Saskatoon. Le Conseil compte encore dans ses rangs :

— du Québec : M. René Bélisle, surintendant de la Récréation à Montréal, M. Robert Pépin, de Drummondville, M. Louis Chassé et M. Georges Labrecque, de Québec, et M. Ken Farmer, de Montréal ;

— de l'Ontario : Mme Lucille Wheeler Vaughan, d'Ottawa, M. Charles Rathgeb, de Willowdale, le Dr Wilfred Potter, de Niagara, Mme David Ochterlony, de Toronto ;

— des Maritimes : le Dr John Meagher, de Fredericton, et M. Clair Buckley, de Halifax ; — de Terre-Neuve, M. Edgar House, de St-Jean ; — de l'Ouest : M. Robert Freeze, de Vancouver, et M. Arthur Johnston, de Winnipeg.



CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Ma première pêche de la saison 66 !

Et quelle pêche ce fut, amis lecteurs, rien qu'en écrivant ces lignes, je frémis encore de joie ! Ça s'est passé samedi, le lendemain de cette date magique — 22 avril — qui nous permet de pêcher la truite mouchetée.

Cette fois, il ne s'agit pas d'un lointain et coûteux voyage. Je ne suis pas allé "loin dans le nord", mais relativement "tout près" vers le sud-ouest. Où ça ? Dans les Cantons de l'Est, et pour être plus précis : à **Racine,** comté de Shefford. Si vous voulez bien sortir votre carte routière, je vais vous expliquer où ça se trouve car je ne doute pas que vous ayez l'envie d'y aller après avoir pris connaissance de ce qui va suivre !

Le village de Racine est situé à quelque 23 milles de la ville de **Waterloo.** Par l'Autoroute des **Cantons de l'Est,** ça donne exactement 52 milles et vous quittez cette voie rapide par la **Sortie 52,** précisément. **Traversez Waterloo** et joignez la **route 39** en direction de Richmond. Racine est le quatrième village après Waterloo. Vous êtes à 2 milles de **Valcourt,** capitale du "Skidou" Or, du pont Champlain aux rives du **lac Pratt,** c'est exactement 80 milles. Ne cherchez pas sur les cartes, vous ne verrez pas le lac Pratt, car il s'agit d'un territoire créé de toute pièce — les 4 lacs sont artificiels. Mais pas creusés artificiellement, nuance. Un ruisseau traversait la propriété de **M. Ovila Pratt.** Comme ce ruisseau faisait son chemin entre deux montagnes, il fut assez facile d'en barrer le cours. Ainsi naquit le "grand" lac Pratt (de la grandeur du Stadium Molson) — les trois autres suivirent, en cascade si l'on peut dire.

40,000 truites mouchetées vous attendent !

Quand je dis que 40,000 truites vous attendent, c'est pas des blagues. Elles sont bel et et bien là, par groupes d'âge et selon le plan d'aménagement mis au point par Ovila Pratt. Exemple : dans le "grand" lac, on trouve les "grosses truites" — jusqu'à 1 livre et ¾ — dans le lac moyen, des truites moyennes, et dans le plus petit lac, de plus petites truites, c'est simple. C'est surtout diablement intéressant pour qui veut pratiquer diverses méthodes de pêche en essayant divers types de leurres. Comme il fallait s'y attendre, c'est la pêche à la mouche qui donne le mieux. Le grand défaut du territoire de M. Pratt (si on peut appeler ça un défaut . . .) c'est qu'il y a trop de poissons ! ! ! On a l'impression de pêcher dans un aquarium : qui attache deux mouches fait un doublé ; trois - un triplé ! Pour cette raison (étant donné que la limite est de 15 truites), c'est presqu'une nécessité d'employer des hameçons **sans ardillons.** Sur le plan courtoisie, c'est une obligation car on doit remettre à l'eau tant de poissons qu'il serait inconvenant de risquer de les blesser.

Il importe peu au Pourvoyeur Ovila Pratt que vous fassiez du lancer-léger, du lancer au devon ou de la pêche aux vers . . . Ce qui importe, c'est de ne pas dépasser la limite, de remettre à l'eau les poissons que vous ne désirez pas garder tout en vous assurant qu'ils ne sont pas blessés. Le **Dr Gérard Blackburn,** qui n'avait pas prévu cela, dû garder 5 ou 6 sujets de 8 pouces . . . ayant commencé sa pêche avec des mouches conventionnelles, i.e., avec ardillon.

Le paysage, la pêche et c'que ça coûte

Les lacs sont enchassés entre deux petites montagnes. Les rives sont bien dégagées (dans des endroits choisis) ainsi que la forêt voisine. Il n'y a pas de broussailles ! On a l'impression de se trouver dans une érablière modèle, c'est tout dire.

Hélas . . . ce qu'on gagne en propreté du paysage, on le perd en "son". Je m'explique : l'absence de bosquets et d'arbrisseaux éloigne les oiseaux chanteurs. Il y a de la place pour dresser sa tente ou stationner sa roulotte près du "grand" lac Pratt.

Une colonie de castors sur le p'tit lac **"Ç mord"** (un nom qui correspond à la réalité, veuillez me croire !) retiendra l'attention des visiteurs patients et lève-tôt. La présence de tant de truites à contribué à l'apparition de visons en assez grand nombre. M. Pratt les capture à l'année longue, pas pour la fourrure, me confiait-il, mais parce qu'ils consomment beaucoup de truites. Vous verrez, ici et là, des perches ornées — au sommet — une trappe. C'est pour capturer les Martins-pêcheurs qu'une telle abondance de nourriture attire en grand nombre.

Coût du séjour : c'est $1.00 la truite, ou si vous voulez compter autrement, $15.00 par jour. C'est-à-dire le même prix que chez les Pourvoyeurs "du nord". C'est même moins cher . . . mais avec cet inestimable différence : ici, vous êtes absolument certain de prendre de la truite, que vous sachiez pêcher ou non ! Ailleurs . . . c'est, en général, plutôt aléatoire.

Apportez votre équipement, car Ovila Pratt n'a rien à louer. Les chaloupes peuvent être employées, mais ce n'est pas nécessaire, sauf peut-être sur le "grand" lac. Les chaloupes qu'on trouve sur place sont gratuites, c'est-à-dire que c'est compris dans le coût de pêche. Les moteurs, comme de raison, sont interdits. D'ailleurs on n'en a pas besoin.

Les meilleures mouches : la **Parmachene Belle, Dark Montreal, Old Gold, Bumble Bee** dans les noyées; **Black gnat, March Brown, Bivisible** dans les sèches. Mais il faudra attendre le mois de juin pour se faire une juste idée car ça mordait trop ! Mouches noires et maringouins étaient sortis (déjà !) et la température de l'eau : 51 degrés F. Ce qui est étonnamment "chaud" pour cette date.

Samedi, nous étions 6 personnes. Bien entendu, nous sommes revenus avec notre limite. Ce qui m'a le plus amusé : prendre une cinquantaine de truites en pariant avec les copains sur le plus grand nombre possible d'addition de triplés ! Pour ce genre de sport, je le répète, les hameçons **sans ardillons** sont obligatoires. Meilleure combinaison de mouches en triplées : 1) Old Gold; 2) Dark Montreal : 3) Parmachene Belle.

Avec l'ami **Richmond Pelletier,** nous avons joué un autre jeu qu'il n'est guère possible de jouer ailleurs : faire un lancer **sans prendre de truites** i.e., en les empêchant de mordre et en faisant sautiller la mouche en récupérant rapidement — pas facile. Dans ce jeu-là, Richmond est meilleur que moi.

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut écrire une chronique semblable sans passer pour le plus grand menteur du monde . . . Je ne vous demande pas de me croire. Allez-y, et faites-le vous-même. Pour réservations : **Ovila Pratt, Centrale téléphonique de Valcourt, Valcourt, P.Q.** Y'a le téléphone au lac.

A DEMAIN !

UNITED AIRCRAFT OF CANADA CONTINUE SON EXPANSION

Nous avons une demande urgente pour des machinistes spécialisés dans les classes suivantes :

OPERATEURS DE RECTIFIEUSE EXTERNE
RECTIFIEURS D'ENGRENAGE
OPERATEURS DE RECTIFIEUSE INTERNE

Les salaires et les conditions de travail sont bien au-dessus de la moyenne. Si intéressé, veuillez téléphoner, écrire ou vous présenter au :

BUREAU D'EMPLOI
1000, boul. MARIE-VICTORIN,
JACQUES-CARTIER, QUE.
677-9411, local 312, 396

Notre bureau d'emploi est ouvert tous les mardi, mercredi et jeudi soirs jusqu'à 8.30 p.m.

United Aircraft
OF CANADA LIMITED

50% DE RABAIS sur l'achat de vos VESTONS SPORT

160 SEULEMENT
VESTONS SPORT

Grand choix de tissus et coupes.

REG. $24.95
SPECIAL
credico $11.88



Grand choix de couleurs

200 PANTALONS
Régulier $11.95
SPECIAL $4.88

150 PANTALONS
1ère qualité $18.95
SPECIAL $7.88

VÊTEMENT MAURICE
1457 est, STE-CATHERINE (coin Plessis) LA. 4-7249
JEUDI ET VENDREDI OUVERT JUSQU'A 9.30

Attention propriétaires de la ville ou de chalet d'été, achetez vos matériaux de plomberie au

PRIX DU GROS



BAIN BLANC EN ACIER EMAILLE
5 pieds de longueur — Aussi modèle de couleur
Chantepleure de bain avec douche $16.95
$52.95
Trop plein (overflow) $4.45
$61.95



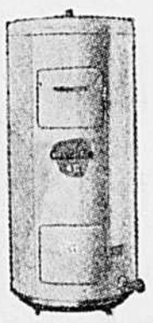
Lavabo porcelaine anglaise blanche 16" x 20" ligne moderne. Grand spécial $7.95
Aussi modèle de couleur à partir de $14.95
Chantepleure plaquée chrome combinée pour lavabo à partir de $3.95
Siphon avec bouchon P.O. $3.95



TOILETTE MODERNE
Avec réservoir porcelaine blanche. $29.95
Aussi toilette de couleur $39.95
SIEGE DE TOILETTE 1ère qualité. Blanc ou couleur $4.35



EVIER GRANDE CAPACITE
21" x 24" avec bande arrière. Filtreur robinet et bordure acier inoxydable en plus. $12.95
FILTREUR $1.95
CHANTEPLEURE COMBINEE $7.95
BORDURE $5.95



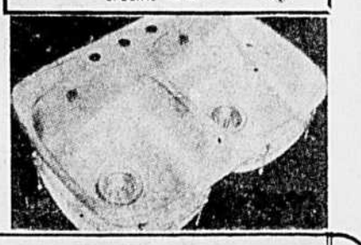
Réservoirs électriques
Intérieur en verre
JOHN WOOD
30 gallons $79.95
40 gallons 84.95
51 gallons 104.95
60 gallons 129.95
Réservoirs à gaz John Wood
16.7 gallons $72.95
25 gallons 74.95
33 gallons 92.95
41 gallons 136.95
Ces réservoirs portent une garantie de dix ans.
Réservoirs galvanisés 1ère qualité General Steel Ware
22 gallons $19.50
30 gallons 25.50
Aussi réservoirs galvanisés intérieur en verre
22 gallons $30.50
30 gallons 34.50

POMPE A EAU
Southern (Modèle illustré S-200T3) A PARTIR DE $79.50



POMPE A PUISARD
Southern 1/3 de force. SPECIAL $36.95

EVIER EN ACIER INOXYDABLE
Avec rebord pour accessoires et égouttoir inclus
Evier simple — Rég. 24.40 Spécial 18.95
Evier double — Rég. 32.75 Spécial 36.95



Ouvert jeudi, vendredi soir jusqu'à 10 hrs
*tous ces prix en vigueur jusqu'au 14 mai inclusivement

Matériaux de plomberie
ST-HUBERT
6287, ST-HUBERT — Tél. 271-2483
Plumbing Supplies

Jouez avec aisance



SOULIERS DE GOLF BOND STREET

Jouez le mieux et soyez chic avec ces nouveaux souliers de golf exceptionnels, réalisés par Dack pour les golfeurs emerites. En peau authentique de chameau avec garniture en contraste. Nouvelles semelles *toutes températures* pour le golf, avec crampons remplaçables.
Style No 7464 $29.50



3 MAGASINS À MONTRÉAL
1025 ouest, rue Ste-Catherine *à Peel*
5125, boulevard Décarie *à Queen Mary*
1235, Carré Phillips

Fabricant de chaussures pour les Canadiens à la page
Dack's
ETABLI EN 1834

CAHIER No 7 / PAGES 77-88

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97



Téléphoto UPI

Hedy Lamarr acquittée

Une Hedy Lamarr radieuse cause avec un journaliste après son acquittement par un jury municipal de Los Angeles. L'actrice d'origine viennoise avait été accusée du vol de $86 en marchandises dans un magasin à rayons.

La Grande-Bretagne réaffirme son soutien à la politique des États-Unis au Vietnam

LONDRES. (AFP, Reuter, UPI) — Répondant à l'offensive de la gauche travailliste contre sa politique vietnamienne, le gouvernement britannique a fermement soutenu le point de vue des Etats-Unis, hier soir, et lancé l'avertissement qu'un retrait américain pourrait aboutir à un désastre pour le monde libre au Sud-Est asiatique.

Au cours d'un examen majeur de la politique étrangere et de défense du gouvernement Wilson, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a affirmé que ce sont les Nord-Vietnamiens qui sont à l'origine de la situation actuelle en intervenant militairement au Sud et en refusant de venir à la table de négociations.

Auparavant, M. Michael Foot avait donné le signal de l'offensive de la gauche travailliste par un sévère réquisitoire contre le soutien apporté, selon lui, par M. Wilson à la politique américaine au Vietnam.

M. Foot a mis le gouvernement au défi de préciser sa position au sujet de l'intensification des bombardements aériens contre le Nord-Vietnam dont l'intention est prêtée au gouvernement américain. Le député travailliste a également exhorté M. Wilson à utiliser tous les moyens possibles pour amener les Etats-Unis à réviser leur position envers Pékin et à cesser les bombardements du Nord-Vietnam.

Dans sa réponse, M. Stewart a souligné que la seule solution à la crise du Vietnam réside dans l'ouverture de négociations, négociations que sont prêts à entamer les Etats-Unis dès qu'Hanoï le désirera.

Au sujet des bombardements du Nord-Vietnam, le secrétaire au Foreign Office a déclaré : "Les Etats-Unis ont clairement établi que leurs bombardements sont simplement liés aux nécessités militaires". Il a souligné que ces bombardements découlent directement de "la détermination arrêtée du Nord-Vietnam d'envoyer au Sud des soldats, du matériel et un encadrement militaire.

Auparavant, répondant aux questions posées par les députés, le premier ministre Wilson avait déclaré "qu'il n'y a aucun changement dans la politique de soutien qu'accorde aux Etats-Unis le gouvernement britannique".

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, et M. Michael Stewart ont eu hier un entretien d'une heure, au cours duquel ils ont convenu que "les chances d'une initiative en vue d'une négociation de paix au Vietnam dans un avenir prévisible étaient extrêmement réduites".

Rébellion syndicale ?

Hier également, la conférence annuelle du Syndicat des employés de commerce, cinquième syndicat par ordre d'importance en Grande-Bretagne, a adopté une résolution invitant le gouvernement Wilson à abandonner sa politique de soutien "à l'agression américaine au Vietnam" et préconisant l'arrêt des bombardements aériens contre le Nord-Vietnam. La résolution a été prise en dépit de l'opposition de la direction de ce syndicat qui groupe 350,000 adhérents et qui passe pour l'un des principaux soutiens de la politique gouvernementale dans le monde ouvrier britannique.

Le mouvement de la jeunesse social-démocrate des pays nordiques a enfin adressé un message aux ministres des Affaires étrangères de ces pays, réunis à Stockholm, demandant que leurs gouvernements prennent l'initiative de convoquer une conférence internationale visant à mettre fin à la guerre au Vietnam.

Des étudiants s'emparent de l'université de Mexico et obligent le recteur à démissionner

MEXICO. (AFP et UPI) — Le recteur de l'Université de Mexico, Ignacio Chavez, a été contraint de démissionner, la nuit dernière, à la suite d'un soulèvement général des étudiants. Cette démission forcée, ainsi que celle de plusieurs de ses collègues universitaires, donne une tournure dramatique au conflit qui oppose, depuis 46 jours, les étudiants de la faculté de droit aux autorités universitaires.

La grève des étudiants en droit n'ayant pas abouti, leurs confrères des autres facultés et le personnel administratif avaient décrété une grève de sympathie. Puis, ce fut un ultimatum présenté au recteur l'enjoignant de résoudre le conflit. Devant le refus du recteur de répondre à l'ultimatum, une délégation de 15 jeunes gens s'est rendue, hier, au rectorat pour négocier. Prétextant la "séquestration" de leurs camarades par les gardiens de l'université, 7,000 étudiants se rendirent alors maitres des bâtiments universitaires et proclamèrent une grève générale.

Puis, après l'avoir enfermé dans son bureau, ils sommèrent le recteur de démissionner. Ignacio Chavez se résigna à la démission, après six heures de résistance.

L'Agence France-Presse, qui rapporte ces événements, ajoute que 23 directeurs de facultés ont présenté leur démission en même temps que le recteur. Selon cette agence, la grève initiale, déclenchée il y a un mois et demi par les étudiants en droit, aurait été causée par le refus du recteur de faire passer à plusieurs étudiants des examens destinés à régulariser leur situation.

Selon l'agence de nouvelles UPI, la crise universitaire a débuté il y a six semaines, lorsqu'un groupe d'étudiants en droit ont décrété la grève et disposé des barricades de barbelés autour de leur école. Les étudiants réclamaient alors le renvoi du doyen de la faculté de droit et la réadmission de deux étudiants expulsés pour avoir distribué de la littérature communiste.

Selon UPI, les protestations estudiantines d'hier auraient rapidement tourné à l'émeute. Les émeutiers se seraient emparé de l'émetteur radiophonique universitaire et auraient lancé des appels à l'aide. Ils auraient de plus saboté le générateur électrique de l'université, entrainant ainsi la remise d'une joute de soccer entre le Mexique et le Paraguay.

Les autorités universitaires prétendent que des agitateurs communistes entrainent les foules étudiantes. Les agents de police fédéraux auraient récemment arrêté trois individus munis de passeports argentins, porteurs de littérature de gauche ainsi que d'une somme de $30,000. On les soupçonne d'activité subversive. Des heurts violents auraient eu lieu d'autre part entre deux factions opposées d'étudiants sur le campus, la semaine dernière.

OTAN: de Gaulle ne tient pas à rencontrer Johnson en tête à tête

PARIS. (UPI, AFP) — Le général de Gaulle n'entend pas tenter de régler son différend avec les Etats-Unis au sujet de l'OTAN au cours d'une réunion en tête à tête avec le président Johnson, déclarent aujourd'hui les milieux autorisés français.

Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat américain, avait proposé lundi qu'une rencontre ait lieu entre les deux chefs d'Etat en vue d'aplanir les divergences entre les deux pays.

Selon ces milieux, le général de Gaulle estime que les problèmes découlant de la décision française de se retirer de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique pourraient être réglés par les voies diplomatiques normales. Le chef de l'Etat français ne serait pas disposé à accepter une réunion en tête à tête avec le président Johnson, précisent ces milieux.

A Washington, M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat du président Truman et un des principaux architectes de l'OTAN, a déclaré aujourd'hui qu'avec ou sans la France, l'Alliance atlantique doit être maintenue. L'ancien chef de la diplomatie américaine estime que l'OTAN est un des facteurs cruciaux de l'équilibre des forces entre l'Ouest et l'Est.

Témoignant devant une sous-commission sénatoriale, M. Acheson a ajouté que le maintien de l'OTAN constituerait un pas important vers l'unification de l'Europe. Or, a-t-il dit, le retrait projeté de la France de l'organisation militaire de l'Alliance ne peut être interprété que comme une tentative pour bloquer une telle unification.

De son côté, M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, a déclaré hier au Sénat que la France entend non seulement rester membre de l'organisation politique de l'Alliance atlantique, mais veut aussi que sa compétence soit étendue aux affaires d'Asie et d'Afrique.

Intervenant dans le débat sur l'OTAN au Sénat français, M. de Broglie a abondé dans le même sens que d'autres membres du gouvernement français selon lesquels le retrait de la France de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique rendrait service aux Etats-Unis. Washington, a-t-il précisé, éprouve des difficultés à s'adapter aux conditions nouvelles qui prévalent en Europe.

Dix partis aux élections dominicaines du 1er juin

SAINT-DOMINGUE. (AFP) Dix partis dominicains ont, jusqu'à présent, fait connaitre officiellement leur intention de participer aux élections générales du 1er juin.

Le parti révolutionnaire dominicain (PRD) et le parti révolutionnaire social-chrétien soutiendront, pour les élections présidentielles, la candidature de l'ex-président Juan Bosch, chef du PRD. L'alliance sociale-démocrate et le parti démocrate ouvrier on fait connaitre qu'ils ne participeront pas à la consultation.

D'après le porte-parole du groupe, M. Bayard Rustin, les entretiens des membres de ce comité avec les représentants des différents secteurs de la République ont révélé que, dans l'ensemble, le peuple dominicain est convaincu que les élections seront honnêtes. Le comité estime cependant que la présence d'observateurs impartiaux est une nécessité absolue.

Le chauffeur ivre qui a tué dix écoliers belges ne risque que deux ans et demi de prison

BRUXELLES (AFP) — Au bilan des morts, 10 écoliers de 7 à 8 ans, s'ajoute celui des victimes qui porteront toute leur vie les marques du tragique accident de la route survenu lundi à Asse, en Belgique.

La jeune institutrice de 20 ans, Mlle Magda Heylens, qui accompagnait les élèves au moment où la camionnette d'un chauffeur ivre monta sur le trottoir, devra, d'après l'avis des chirurgiens, être amputée des deux jambes. Quatre écoliers sont toujours en observation dans une clinique près de l'école et deux d'entre eux restent dans un état grave.

Pour homicide involontaire et ivresse au volant, le chauffeur meurtrier ne risque que deux ans et demi de prison.

Cet accident a pris les proportions d'un drame national et, le soir même, le roi Beaudoin et la reine Fabiola se sont rendus à Asse, en banlieue de Bruxelles, auprès des dépouilles mortelles des malheureux écoliers déposées dans une chapelle ardente.

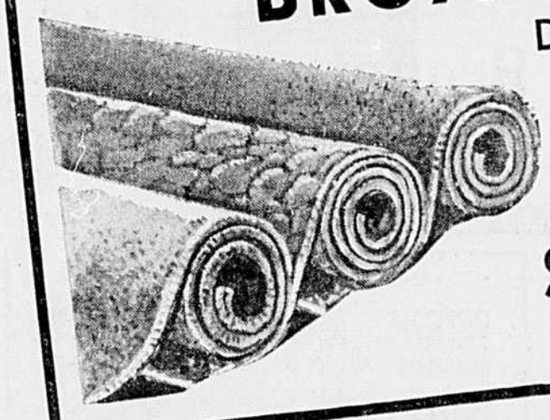
Quant au chauffeur de la camionnette, M. Emile Tiebout, 44 ans, il a reconnu avoir bu plusieurs verres de bière. En guise d'excuses, il a expliqué aux gendarmes : "Avec cette chaleur, j'étais comme assommé. De plus, j'étais en route depuis 3 heures du matin pour livrer mon pain." Il était un peu plus de 2 heures au moment du drame. Sur le tableau de bord, l'odomètre indiquait 60 milles à l'heure, alors que la vitesse permise à cet endroit est de 40 milles à l'heure.

Les funérailles des victimes qui, ironie du sort, assistaient à un cours de sécurité routière au moment où elles furent fauchées sur le trottoir, auront lieu samedi.

FAITES DE Lapierre DEUX COUPS

•SATISFACTION •ÉCONOMIE

BROADLOOM DUPONT 501



installation incluse

PRIX LAPIERRE $8.95 la verge carrée

MOBILIER DE SALON, 2 MCX

Comprenant chaise (fauteuil) rembourré de caoutchouc-mousse, ainsi qu'un grand divan de même fabrication, avec pattes et devant en noyer. Style très moderne. Choix de couleurs.

PRIX LAPIERRE $119.95



DES VALEURS INSURPASSABLES!



SOFA-LIT TRES CONFORTABLE

Recouvert d'un tissu durable et lavable. En s'ouvrant fait un lit double très confortable.

Prix régulier $49.95 PRIX LAPIERRE $29.95

TERMES FACILES

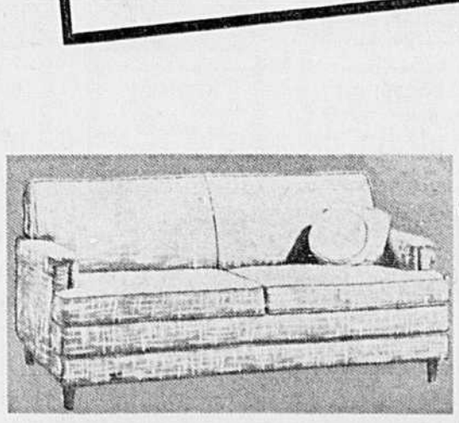
DES ECONOMIES IMBATTABLES!



MOBILIER DE SALON, 2 MCX

STYLE MODERNE recouvert d'un matériel durable et lavable, en s'ouvrant fait un lit double très confortable. Bras et pattes en noyer solide évitant l'usure.

Prix régulier $139.95 PRIX LAPIERRE $79.95



SOFA-LIT CONVERTIBLE

Construction solide — Matelas à ressorts, avec plis pneumatiques, en tissus bouclés.

Rég. $189.95 PRIX LAPIERRE $109.95



FAUTEUIL BERÇANT

Cuirette très confortable pour la détente.

Prix régulier $59.95 PRIX LAPIERRE $28.95

AMEUBLEMENT Lapierre ENR.

JACQUES LAPIERRE, prop.

277 est, Mont-Royal — Entre St-Denis et St-Laurent — 849-5779

5954, rue St-Hubert — Entre Bellechasse et Rosemont — 274-9364

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

C'est payant d'avoir affaire avec Lapierre



Fauteuil "LAZY BOY"

Style cuirette, très confortable pour la détente.

Prix régulier $79.95 PRIX LAPIERRE $49.95 tel qu'illustré

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, mercredi 27 avril 1966 / saint Frédéric / 82e année, No 97 / 8 cahiers / 100 pages / La météo: nuageux et frais demain / Minimum 25 / Maximum 40

Sidbec n'est plus maître de son destin — Filion • En page 28

Le SPEQ et Québec signent toutes les clauses d'un contrat de travail

Deux points restent en suspens

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Après des mois de relations orageuses les négociateurs du gouvernement et du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec sont enfin parvenus à signer toutes les clauses d'un contrat de travail complet.

En revanche, deux problèmes "hors contrat", dont un extrêmement sérieux, ont été soulevés par les représentants syndicaux. Dans les deux cas, le gouvernement a refusé d'y donner suite.

Le SPEQ a d'abord demandé d'abandonner toutes les procédures judiciaires en cours, qui ont été prises contre le syndicat et 14 de ses chefs, qui ont refusé de se conformer à une injonction, ordonnée par la Cour supérieure.

Les professeurs ont également demandé leur rémunération pour la moitié du temps qu'ils ont passé en journées d'étude. Selon M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, c'est la condition qu'ils posent pour donner des cours de rattrapage, même si leur travail supplémentaire serait remboursé.

Même si toutes les clauses d'un contrat de travail ont été signées par les négociateurs des deux parties, il ne faut pas conclure immédiatement que le litige est résolu.

Les représentants des professeurs des écoles de l'enseignement spécialisé, des Beaux-arts et des écoles normales, dépendantes de l'Etat, devront maintenant faire rapport du dénouement des négociations à tous les membres du syndicat. Les assemblées devraient avoir lieu ce soir.

M. Lesage a rapporté que les négociateurs syndicaux auraient spécifié qu'ils ne feront

Voir SPEQ en p. 2



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le Pouchkine à Montréal

C'est au son des sirènes et sous les "pleurs de joie" des bateaux-pompes que "l'Alexandre Pouchkine" a majestueusement fait son entrée dans le port de Montréal, peu après 8 h., ce matin. Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, ainsi que M. John Turner, ministre d'Etat, représentant le ministre des Transports, et des membres de l'ambassade soviétique ont accueilli le navire.

(Reportage photographique en page 15)

Ottawa soumet le cas de Truscott à la Cour suprême

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a décidé de soumettre le cas de Truscott à la Cour suprême du Canada, tout comme l'a fait une administration précédente dans la célèbre affaire Coffin.

La Cour suprême devra déterminer si le jeune Steven Truscott a été victime d'une erreur judiciaire. Mais cette fois, contrairement au cas Coffin, la Cour pourra reviser la preuve établie au procès.

C'est, curieusement, le chef conservateur John Diefenbaker qui a rendu publique cette nouvelle. Il a dit, aux Communes, avoir reçu du solliciteur général Larry Pennel, une copie de l'arrêté en conseil adopté par le cabinet.

L'affaire Truscott a été soulevée par Mme Isabel Le Bourdais dont le "Best-Seller" "The Truscott Case" décrit ce qu'elle soutient être une grande erreur judiciaire.

Mais, de son côté, Mme Le-Bourdais déplore que le gouvernement fédéral ait opté pour une revision de la cause par la Cour suprême du Canada. Selon l'auteur, il eut fallu une commission d'enquête royale.

"L'enquête ne conduira pas le gouvernement à travers tous les faits qui ont amené la condamnation du jeune Truscott, dit-elle. En fait, dans ces circonstances, ce n'est pas une enquête comme on l'entend habituellement. Il s'agit d'une référence à la Cour suprême, référence qui sera entendue comme s'il s'agissait d'un appel présenté par Steven Truscott lui-même en vertu de la loi actuelle donnant droit aux appels."

Steven Truscott, aujourd'hui âgé de 21 ans, a été trouvé coupable de l'homicide volontaire d'une jeune fille de 12 ans. On a dit qu'il a étranglé sa jeune compagne, en 1959.

Sa sentence de mort a été commuée en une sentence d'emprisonnement à vie.

Le solliciteur général Larry Pennel a déclaré que le gouvernement avait étudié toutes les alternatives et que le cabinet a approuvé le renvoie de la cause à la Cour suprême.

Le cabinet, a-t-il dit, croit que c'est là la meilleure procé-

Voir TRUSCOTT en p. 2

Mme Fairclough à l'enquête du juge Spence

OTTAWA, (PC) — Une femme du nom de Fairclough a été invitée à se présenter devant la commission Spence chargée d'enquêter sur l'affaire Munsinger, a annoncé aujourd'hui l'avocat du parti conservateur, M. C. F. H. Carson.

Il n'a toutefois pas précisé de quelle Mme Fairclough il s'agissait.

M. Carson a aussi annoncé qu'un M. Lévesque a également été prié de venir déposer devant le même juge. Là encore, il n'a pas précisé le prénom.

On sait que sous le régime conservateur, Mme Helen Fairclough dirigeait le ministère de l'Immigration. Et du temps que M. Pierre Sévigny était ministre associé de la Défense, il avait pour secrétaire exécutif M. Gaston Lévesque.

L'avocat du parti conservateur a fait ces déclarations au cours d'un débat sur le fait que l'avocat de la commission, Me J. L. O'Brien, ait rendu public lundi un rapport de la Gendarmerie royale sur l'affaire Munsinger. Selon lui, ni l'ancien premier ministre, M. Diefenbaker, ni l'ex-ministre de la Justice, M. Fulton, n'avaient eu connaissance de ce rapport.

Le juge Spence, qui préside l'enquête, a dit qu'il était "stupéfié" d'avoir trouvé dans les journaux certaines bribes du rapport de la Gendarmerie

Voir FAIRCLOUGH en page 2



téléphoto PA

M. Gromyko rencontre les journalistes à l'issue de sa rencontre avec Paul VI.

Paul VI et Gromyko d'accord sur la nécessité d'oeuvrer pour la paix

CITE DU VATICAN. (PA, Reuter, UPI, AFP) — Le pape Paul VI et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. André Gromyko, ont eu aujourd'hui une rencontre historique et ils se sont entendus sur la nécessité de travailler de concert pour la paix mondiale.

Le pape a reçu M. Gromyko en audience privée et l'entretien a duré 45 minutes. C'était la première fois qu'un ministre soviétique était reçu par le chef de l'Eglise catholique.

A l'issue de la rencontre, M. Gromyko a déclaré à une conférence de presse qu'ils se sont entendus "sur la nécessité de travailler de concert pour la paix, indépendamment des idéologies".

Dans son communiqué officiel, le Vatican s'est contenté de dire que l'audience faisait suite à l'entretien qui a eu lieu entre les deux hommes à New York, au mois d'octobre dernier, à l'occasion de la visite du pape à l'ONU.

Bien que le communiqué garde le secret sur les sujets discutés, on a appris de sources vaticanes que le Saint-Père et M. Gromyko "ont discuté plusieurs problèmes mondiaux, en insistant particulièrement sur les espoirs du pape pour la paix au Vietnam". On croit savoir que la conversation a également porté sur le désarmement et l'aide aux populations affamées du globe.

L'entretien a donné lieu à un échange de vues "cordial mais franc", selon les mêmes sources. Le Saint-Père a probablement insisté pour que le gouvernement soviétique use de sa grande influence pour diminuer la tension dans le monde et favoriser une paix permanente.

On ne croit pas que Paul VI et le diplomate soviétique aient abordé des sujets délicats comme l'état des relations entre l'Eglise et le gouvernement communiste de Pologne.

Le pape a profité de l'entrevue pour remettre à M. Gromyko une médaille d'or commémorant le concile oecuménique "Vatican II" et cinq volumes contenant des reproductions de cartes anciennes gardées dans les archives du Vatican. On n'a pas précisé si le chef de la diplomatie soviétique a remis, de son côté, un cadeau au Souverain Pontife.

L'entrevue, la première entre le chef spirituel du monde catholique et un ministre soviétique, fut entourée du secret officiel. Les journalistes ont été écartés de la cour de Saint-Damase où ils peuvent habituellement voir l'arrivée

Voir PAUL VI en page 2

Une date historique dans les rapports entre l'Eglise et l'URSS (page 16)

Gromyko préconise une conférence européenne sans les Etats-Unis

ROME, (AFP, UPI) — Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de son entrevue avec le pape, avant de prendre l'avion pour Moscou, M. André Gromyko a préconisé la tenue d'une conférence "européenne" pour discuter la sécurité de l'Europe, mais sans la participation des Etats-Unis.

"Je voudrais souligner l'importance d'une conférence européenne pour discuter la sécurité européenne, a-t-il dit. Il est très important que cette conférence ait lieu. Elle n'apporterait pas nécessairement une solution à ces problèmes, mais il faut d'abord accepter de nous rencontrer pour les discuter."

Comme on lui demandait si les Etats-Unis devraient être invités à une telle réunion, le ministre soviétique des Affaires étrangères a évité de répondre directement, se contentant de dire que "le problème devrait intéresser l'Europe avant tout". On en a conclu qu'il préconisait une conférence sans la participation des USA.

S'en prenant ensuite aux alliances militaires occidentales, comme l'OTAN et l'OTASE, M. Gromyko a déclaré : "Nous sommes convaincus que si ces blocs militaires disparaissaient, l'atmosphère serait plus sereine et la voie de la paix s'en trouverait facilitée. L'existence de ces blocs rend plus difficile la solution du problème."

Montréal est déçu, Banff dégoûté

Les Jeux olympiques se tiendront en Allemagne et au Japon

par Marcel Desjardins
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME — Les deux villes canadiennes, Montréal et Banff, ont échoué hier dans leur tentative d'obtenir les Jeux d'été et d'hiver. Le scrutin a en effet favorisé Munich, en Allemagne de l'Ouest, pour les Jeux d'été, et Sapporo, au Japon, pour ceux d'hiver.

Autres informations en page 69

"Il est évident que l'on désirait voir revenir les Jeux olympiques en Europe", a dit le maire Drapeau déçu de l'échec de Montréal. Faisant cependant contre mauvaise fortune bon coeur, M. Drapeau s'est montré autant peiné de l'échec de Banff. "Je suis encore plus peiné pour vous que pour nous", a-t-il dit à Ed Davis, du groupe de Calgary, qui tentait pour la troisième fois d'obtenir les Jeux d'hiver : selon toute vraisemblance cette troisième est la dernière !

Le maire a ajouté qu'il avait senti, au cours de ses différents voyages entrepris dans l'espoir d'amener les Jeux d'été dans la métropole, que Montréal ne jouit sûrement pas de la réputation d'une ville où fleurissent les sports amateurs. Souvent on mettait en doute la capacité de Montréal de s'affirmer comme l'une des capitales du sport amateur. Selon M. Drapeau, Montréal et le Canada sont surtout connus pour leurs sports professionnels et leurs sports d'hiver — qui ont bien sûr leur raison d'être, ajoute-t-il.

M. Drapeau ne cache pas, cependant, que l'on se montrait surpris un peu partout que Montréal s'intéresse aux sports d'été : on parle de nous quand il s'agit de sports d'hiver.

Déçu, fatigué, le maire — semble-t-il — cachait toute l'amertume qu'il ressentait devant tant de promesses oubliées. Il était pourtant moins abattu que les représentants de Banff qui, eux, étaient tout simplement dégoûtés. "Je préfère me taire", a affirmé le président du groupe Ed Davis.

Le président du comité olympique canadien, Jim Worrall, était lui aussi amèrement désappointé : "Je suis très déçu, a-t-il confié, que les efforts sincères, sérieux et ardus de Montréal et de Banff aient échoué. Je le regrette pour le monde olympique canadien qui, depuis 1900, a supporté courageusement le fardeau des remarquables équipes envoyées aux Jeux. Nous sommes réputés comme un pays de sports d'hiver et il aurait été logique que l'on nous les ait accordés en 1972. Il est malheureux que

Voir JEUX en p. 2

Londres annonce la tenue d'entretiens avec la Rhodésie

LONDRES. (AFP, Reuter) — Un accord est intervenu pour des discussions non officielles entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie, a annoncé M. Harold Wilson aujourd'hui aux Communes.

Les discussions entre la Grande-Bretagne et les représentants de M. Ian Smith visent à déterminer s'il existe une base pour des négociations futures, a déclaré M. Wilson.

Ces discussions qui n'ont aucun caractère officiel ne comportent aucun engagement de part ou d'autre, a ajouté M. Wilson.

La Chambre a accueilli par des murmures d'approbation prolongés, surtout sur les bancs conservateurs, la déclaration de M. Wilson sur la reprise des conversations avec la Rhodésie.

L'accord est intervenu au cours de discussions qui viennent de se dérouler à Salisbury entre M. Oliver Wright, secrétaire particulier de M. Wilson, M. Ian Smith et M. Henning, représentant du gouvernement britannique à Salisbury. Les discussions ont été organisées par le gouverneur.

Hier, M. Ian Smith, chef du gouvernement rhodésien, avait affirmé à Salisbury qu'il était prêt à rouvrir des négociations avec la Grande-Bretagne "à n'importe quel niveau, à n'importe quel endroit et n'importe quand".

Le premier ministre rhodésien avait précisé que telle avait été toujours l'attitude de son gouvernement, et il avait accusé la Grande-Bretagne de ne pas vouloir négocier. M. Smith avait ajouté qu'il ne posait aucun préalable à l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne.

"Nous n'avons jamais fermé la porte à des pourparlers, et nous sommes toujours prêts à discuter d'une manière constructive avec quiconque".

Attentats à Saigon: 14 morts, 66 blessés

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Une mine attachée à une bicyclette qui se trouvait appuyée à un mur, près d'un arrêt d'autobus, a éclaté ce matin à Saigon, causant la mort de neuf ouvriers coréens et de trois Vietnamiens.

Ces ouvriers venaient de prendre le petit déjeuner et attendaient le camion qui devait les conduire aux chantiers de la "Raymond-Morrison-Knudsen", important consortium américain qui détient les principaux contrats de travaux publics au Sud-Vietnam. (La "RMK" emploie 30,000 Vietnamiens et 2,650 ressortissants de pays divers, dont 700 Coréens.)

Il s'agit du plus grave d'une série d'attentats qui, depuis trois jours, marque une recrudescence des actes de terrorisme dans la capitale sud-vietnamienne.

Quelques instants après cet attentat, une grenade a été lancée contre trois ouvriers d'origine chinoise, à l'emploi d'une usine de textiles de la ville.

Les deux attentats ont fait en tout quatorze morts et soixante-six blessés, parmi lesquels quatre Américains seulement.

2e raid à Mu Gia

Les super-forteresses B-52 stationnées à Guam sont revenues pilonner la passe de Mu Gia à la tête de la piste Ho Chi-minh, près de la frontière du Laos. Il semble que cette passe, devenue impraticable à la suite d'un glissement de terrain provoqué par un bombardement des B-52 il y a quelques semaines, a de nouveau été mise en service grâce à la diligence nocturne du Vietcong. C'est par Mu Gia que passent les renforts et les munitions venus du Nord-Vietnam et du Laos et destinés au Vietcong.

Les B-52 n'ont bombardé que deux fois, jusqu'ici, cette passe stratégique qui se trouve située un peu au nord de la 17e parallèle, par conséquent, au Nord-Vietnam. Les B-52 s'aventurent rarement au nord à cause des missiles russes antiaériens réputés très efficaces contre des appareils volant à haute altitude.

Pas de sanctuaire chinois

Hanoï soutient aujourd'hui avoir descendu deux appareils américains au Nord-Vietnam hier, mais ne sonne pas mot du Mig-21 (supersonique) que les Américains disent avoir abattu.

La population de Danang attend le retour des Américains (page (60).

On tient de source officielle américaine que l'aviation militaire du Nord-Vietnam, se compose d'une cinquantaine de Mig-17 et 19 (relativement désuets), d'une quinzaine de Mig-21 et d'environ six bombardiers légers Il-28. Il est de plus en plus exclu que les Mig-21 qu'ont affrontés les Américains depuis le début de la semaine aux environs de Hanoï viennent de Chine.

L'incident a toutefois permis aux Etats-Unis de réaffirmer qu'il n'y aura pas de "sanctuaire" pour les avions étrangers (c'est-à-dire chinois) qui viendraient s'immiscer dans la guerre au Vietnam. Les Américains se sentiraient justifiés de pourchasser, jusque dans le ciel chinois, ces appareils.

Pour ce qui est des appareils nord-vietnamiens, on s'était abstenu jusqu'ici d'en bombarder les bases. Il est maintenant possible que l'accrochage d'hier modifie la stratégie.

Jusqu'au 2 mai pour les rapports d'impôt

OTTAWA. (PC) — Le ministre du Revenu national, M. Edgar J. Benson, a annoncé mardi aux Communes, que les citoyens canadiens auront jusqu'à minuit, lundi soir, le 2 mai, pour mettre à la poste leurs rapports d'impôt sur le revenu pour 1965.

Habituellement la date limite est le 30 avril, mais, cette année, cette date tombe un samedi soir.

Un député, M. Alfred D. Hales, conservateur de Wellington-Sud, avait porté ce fait à l'attention de M. Benson.

Lundi dernier, le ministre avait indiqué que la date limite ne serait pas reportée à plus tard.

Johnson dévoile le thème de sa campagne: débarrassons-nous du problème constitutionnel

par Yves Leclerc

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a dévoilé hier soir quelques éléments du programme du parti, qui doit être adopté à une grande assemblée dimanche. M. Johnson, qui parlait devant le Estate Planning Council de Montréal, a traité spécifiquement de la question des droits de succession, mais il a aussi abordé plusieurs autres points.

"Débarrassons-nous d'abord du problème constitutionnel, ensuite nous pourrons discuter de mesures économiques et sociales". Tel sera a-t-il dit, le thème principal de la campagne de l'Union nationale en vue des élections du 5 juin. Il a expliqué que les sentiments et le nationalisme ont vicié jusqu'ici toutes les discussions sur les questions financières et sociales. A son avis, il faut donc de toute urgence régler le cas de la Constitution et du statut du Québec dans le Canada, pour pouvoir ensuite s'occuper efficacement des autres problèmes, tout aussi pressants.

D'après M. Johnson, il est dangereux de laisser la fierté nationale entrer en jeu dans des domaines où le nationalisme et l'émotivité n'ont rien à faire : mesures financières et économiques, sécurité sociale, etc...

Le chef de l'UN réclame une nouvelle constitution d'après laquelle le Québec, évidemment, demeurerait partie du Canada, mais sans les rapports de vainqueur à vaincu qui existent entre les deux principaux groupes fondateurs. "D'un côté, une attitude supérieure, de l'autre le nationalisme exacerbé, c'est là une chose qui a retardé sérieusement le progrès du Québec".

A son avis, un autres problème urgent, et d'une certaine façon relié au précédent, est celui de trouver des emplois satisfaisants pour les dizaines de milliers de jeunes qui sortent des universités et des instituts techniques.

"Il n'y a pas de terrain plus propice à une révolution sanglante et brutale que des diplômés d'université qui sont obligés de faire du taxi pour gagner leur vie. Et c'est ce qui peut fort bien se produire ici, si nous n'occupons pas tous ces jeunes à des tâches à la hauteur de leurs capacités et de leurs talents."

"D'autre part, nous serons considérés par l'Histoire comme les pires hommes politiques depuis la naissance du pays, si nous élevons nos jeunes en français, mais ne prenons pas les moyens pour leur permettre de vivre convenablement dans cette langue."

Les droits de succession

Pour faire progresser le Québec et créer des emplois, Me

Voir THEME en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 80 à 87, 90 à 96
Bandes dessinées / 75
Courrier "Que faire ?" / 54
Décès, naissances, etc. / 97
Des mots et des phrases / 14
Editorial / 4
Finance / 28, 29
Horoscope / 78
Immeuble / 26
Jardinage / 9
Les patrons / 83, 86
Loisirs et récréation / 74, 76
Mots croisés / 81
Nouvelles internationales / 62, 63, 77, 88
Nouvelles métro / 17
Nouvelles nationales / 27
Radio et télévision / 30
Sciences / 13
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 65 à 73
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 52 à 59
Vie mondaine / 53
Votre médecin / 79

Ottawa entend donner suite au rapport Freedman sur l'automation

WINNIPEG. (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Nicholson, a souligné hier matin que les Communes seront saisies bientôt d'un projet de loi qui donnera suite aux recommandations de la Commission Freedman. Il a ajouté, au cours d'une conférence de presse, qu'il "étudie sérieusement" un projet de loi ou une résolution qui pourrait être déposée à la Chambre des communes par le gouvernement et étudiée en comité.

La Commission royale d'enquête Freedman a présenté son rapport l'an dernier au sujet des problèmes soulevés par l'automation au Canadien National.

M. Nicholson s'est refusé à toute précision, mais il a déclaré que l'approche tentée par le gouvernement semble la plus populaires auprès des chefs d'industries et de syndicats qui ont étudié le rapport avec lui.

Un peu plus tôt, le ministre avait déclaré au Congrès du Travail du Canada, réuni à Winnipeg, que le gouvernement projette de donner suite au rapport Freedman "dans un avenir prochain, le plus tôt possible".

Il a ajouté que les solutions préconisées par la Commission pour faire face au problème de l'automation ont rendu de grands services.

La Commission, présidée par le juge Samuel Freedman, de Winnipeg, propose, principalement, un amendemant à la législation du travail, amendement qui obligerait les employeurs à négocier avec les syndicats les modalités d'introduction de nouvelles techniques, qui viennent modifier les conditions de travail. A l'heure actuelle, les syndicats n'on aucun recours à cet effet.

Le problème de l'automation s'était posé au Canadien National lorsque celui-ci avait décidé d'allonger certaines lignes, obligeant ainsi les équipes de travail à de plus longs trajets, et éliminant les arrêts à Wainright, en Alberta, et à Nakina, en Ontario.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

et le départ des invités. M. Gromyko était escorté d'une forte garde de policiers à son arrivée.

En quittant les appartements pontifícaux, le ministre soviétique accompagné du marquis Giulio Sacchetti, s'est rendu à la Chapelle Sixtine pour voir les fresques de Michel Ange.

En arrivant dans la cour de St-Damase, M. Gromyko, qui était accompagné de M. Semen Kozirev, ambassadeur de l'URSS en Italie et de son interprète avait été reçu par le marquis Sacchetti, faisant fonction de "fourrier majeur", l'une des fonctions les plus élevées de la Cour pontificale.

Au deuxième étage du palais du Vatican, à la sortie de l'ascenseur, le doyen du personnel de l'antichambre papale, M. Guido Gusso, qui a été le valet de chambre de Jean XXIII, et deux "sediari" en casque de velours et culotte courte cramoisie, attendaient le visiteur et l'ont accompagné jusqu'à la bibliothèque du pape, où s'est déroulé l'entretien entre le ministre et ld Saint-Père.

A cette entrevue assistait le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, qui, ayant passé 25 ans aux Etats-Unis comme délégué apostolique, parle couramment l'anglais que M. Gromyko connait bien aussi. Le père Joseph Oslr, recteur du collège russe, agissait comme interprète pour le pape.

Des centaines d'Italiens et de touristes circulant sur la Place Saint-Pierre pour se rendre à l'audience publique donné un peu plus tard par le pape ont applaudi lorsque l'automobile du diplomate soviétique est entrée au Vatican par la porte des Cloches.

On considère ici que cette entrevue, qui eut lieu au cours de la dernière journée d'une visite de six jours de M. Gromyko en Italie, pourrait bien avoir une grande influence sur le climat des relations entre le catholicisme et le communisme.

Selon un point de vue répandu en Italie, la visite de M. Gromyko viserait à renforcer la position du parti communiste en faisant paraître le communisme respectable aux yeux de l'Eglise.

Bien que M. Gromyko soit le premier membre du gouvernement soviétique qui soit reçu par un pontife catholique, le pape Jean XXIII avait accordé une audience privée au gendre de Khrouchtchev, M. Adjoubei, et à sa femme lors de leur visite à Rome en 1963.

THEME

SUITE DE LA PAGE 1

Johnson affirme qu'il faut s'appuyer sur l'entreprise privée : "Nous sommes le seul parti à nous être prononcés carrément pour l'entreprise privée, et nous continuerons à le faire, parce que c'est pour le Québec le seul chemin vers le progrès."

Et pour permettre à l'entreprise privée de croitre et de jouer son rôle, il faut faire disparaître "les lois stupides de l'impôt sur les successions, qui font passer tant de nos entreprises dans des mains étrangères".

Le chef de l'UN a expliqué que beaucoup de nos entreprises, surtout de petite et de moyenne envergure, sont vendues à des étrangers parce que les héritiers n'ont pas les sommes voulues pour payer les droits successoraux.

C'est pourquoi, selon lui, il faut récupérer immédiatement la totalité de ces impôts, pour ensuite les abolir, du moins ceux sur le patrimoine familial, maisons et possessions personnelles, et sur les investissements qui produisent des emplois.

"Beaucoup de nos Canadiens vont vivre, malgré eux, en Floride ou aux Bermudes, pour se soustraire aux impôts trop élevés, et ils emportent leurs capitaux avec eux."

"Il faut donc créer au Québec un climat de sécurité et de confiance qui amène l'entreprise privée à investir et à s'étendre."

En particulier, M. Johnson estime que le gouvernement du Québec doit prendre une position quelconque devant l'entreprise privée et la socialisation. "Actuellement, personne ne sait ce que veut le gouvernement, et ce qui est plus grave, le gouvernement lui-même ne semble pas le savoir. Quelle que soit la politique adoptée, le seul fait qu'elle soit bien précise et définie permettra aux gens qui possèdent les capitaux de savoir où ils en sont."

Solidarité ministérielle et écoles anglaises

A ce sujet, M. Johnson a fait remarquer que, si son parti prend le pouvoir le 5 juin, il ne tolèrera certainement pas "les déclarations intempestives faites par les membres du Cabinet, comme en font actuellement MM. Kierans et Lévesque". Il insistera sur la solidarité ministérielle, non pas, dit-il, pour bâillonner ses ministres, mais pour éviter que le gouvernement fasse une chose pendant qu'un de ses membres en dit une autre, comme, d'après lui, cela s'est produit récemment.

En réponse à une série de questions qui lui ont été posées après sa conférence, le chef de l'UN a déclaré que son parti défendra le système catholique et protestant d'écoles de langue anglaise, parce qu'à son avis, tous ont droit à une éducation aussi complète que possible, sans distinction de couleur, race ou croyance.

Il a même rappelé que dès 1958 il s'était prononcé en faveur d'un système d'écoles neutres pour ceux qui en voudraient, quoique lui-même demeure convaincu de la valeur de notre système confessionnel actuel.

Il a aussi fait allusion à la question des subventions aux universités en déclarant : "On n'assurera pas le progrès de la province en bloquant celui de certaines institutions. C'est là une forme de fanatisme et de racisme dans laquelle je refuse de tomber, même pour obtenir quelques votes."

M. Johnson a fait appel à la population de langue anglaise de Montréal et lui a demandé de voter en faveur de son parti.

"L'Union nationale n'a jamais élu un député de langue anglaise à Montréal depuis 1936. Mais nous croyons que vous avez besoin de nous autant que nous avons besoin de vous, et qu'il vaut mieux pour vous, participer, par un ou plusieurs des vôtres, aux décisions qui seront prises et qui vous concernent tous, que de tenter, trop tard, de changer ces décisions."

Il a aussi fait quelques prédictions sur l'influence qu'auront les nouveaux partis en lice pour la première fois à l'élection du 5 juin : "D'abord, ils n'éliront pas un seul député, et ne prendront qu'une part peu importante du vote populaire. Une étude que nous avons faite indique que le RIN peut obtenir de 7 à 8 pour cent des voix sur l'ensemble, et le Rassemblement national, à peine 2 pour cent."

SPEQ

SUITE DE LA PAGE 1

aucune recommandation, ni dans un sens, ni dans l'autre, quant à l'acceptation ou le refus de l'ensemble des propositions.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de la délégation syndicale, qui était dirigée par M. Robert Sauvé, secrétaire-général de la Confédération des syndicats nationaux.

Somme toute, il appartiendra aux membres du SPEQ de décider aujourd'hui, si l'entente proposée est satisfaisante. D'ici à ce moment, on ne peut pas dire que le conflit est réglé.

"Les contribuables vont payer"

Le premier ministre, fatigué comme tout le monde à deux heures ce matin, a fait très peu de commentaires à l'issue des pourparlers. Il a dit son intention d'attendre que les professeurs aient été informés par leurs chefs, avant de dévoiler l'essentiel et le détail du contenu de projet de convention collective.

Il a néanmoins commenté que "ce sont les contribuables, qui font les frais du contrat. Il est de mon devoir de rendre les principales clauses publiques, comme on l'a fait dans le cas des fonctionnaires".

M. Lesage a mentionné en outre que l'on avait offert de payer les professeurs pour chaque heure de travail supplémentaire, occasionné par des cours de rattrapage, mais que les négociateurs syndicaux ont exigé, en plus, d'être payés pour la moitié du temps qu'ils ont passé en journées d'étude.

Or, il n'est aucunement question pour le gouvernement d'accepter cette condition. M. Lesage l'a affirmé, en ajoutant que ce serait un précédent de payer des grévistes, pour le temps où ils ont fait la grève. Il a avoué ne pas comprendre pourquoi le syndicat faisait cette demande.

Les procédures judiciaires

Un problème extrêmement délicat, qui se situe à l'extérieur de la convention collective de travail, a été soulevé, sous la forme d'une requête, par les négociateurs du SPEQ: l'abandon des procédures judiciaires, contre certains membres du syndicat, à la suite de leur refus de se soumettre à l'injonction, qui leur ordonnait de ne pas quitter leur travail.

Le gouvernement n'a pas accepté cette demande.

Le premier ministre a expliqué que cette question ne relève pas de la politique, mais du domaine juridique. Avant-hier, le gouvernement consentait à un recul sur sa position, en acceptant de négocier, "même si les professeurs demeuraient dans l'illégalité." Il s'agissait alors d'une décision politique.

Par conséquent, on ne saurait passer outre à ce mécanisme légal, sans le déprécier grandement et s'exposer à des abus dans l'avenir. Le gouvernement ne tient aucunement à faire un précédent dans ce domaine.

Il n'en reste pas moins, que le Conseil des ministres aurait pu retirer les plaintes, qui ont provoqué le déclenchement des procédures en cours.

Selon la règle Nisi, qui s'applique dans ce cas où une injonction de la Cour supérieure n'a pas été respectée, le coupable est passible d'un emprisonnement de 60 jours ou d'une amende n'excédant pas $2,000. Or, des poursuites en ce sens ont été entreprises contre 14 membres du SPEQ.

Les négociations intensives

L'invitation à négocier faite par le gouvernement avant-hier a certainement permis un progrès très important dans les relations avec le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, qui travaille avec acharnement depuis cinq ans pour obtenir une convention collective de travail.

Les pourparlers ont repris à 10 heures, hier matin, et se sont poursuivis sans arrêt jusqu'à deux heures ce matin.

A partir d'hier après-midi, le premier ministre et plusieurs de ses collègues sont demeurés constamment à la disposition des négociateurs. Entre autres, on a vu M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education; M. Carrier Fortin, ministre du Travail; et M. René Lévesque, qui s'est taillé une bonne réputation de négociateur au sein du Cabinet, et qui d'ailleurs avait été invité par le président du SPEQ, M. Claude Sabourin, à aider au règlement du conflit.

Pendant cette longue séance de négociation, qui a duré 16 heures, les journalistes, qui ont passé de longues heures à attendre la conférence de presse, ont pu voir très souvent les négociateurs gouvernementaux faire la navette entre le Conseil des ministres et la salle des négociations.

On a vu en particulier, Me Yves Pratte, Me Claude Lavery, Me Jacques Parizeau et M. François Lafleur, directeur du personnel au ministère de l'Education

FAIRCLOUGH

SUITE DE LA PAGE 1

royale au sujet du cas Munsinger.

Il a dit que les journalistes ne pouvaient avoir obtenu leurs sources qu'en lisant le rapport de la police fédérale ou qu'en s'en faisant dicter des passages. Or, ces dossiers, selon le magistrat, étaient strictement confidentiels.

"Je ne veux pas d'une autre affaire de sécurité", a-t-il dit.

"Il y en aura probablement une autre si les rapports confidentiels sortent de cette façon", a-t-il ajouté.

Le juge Spence a souligné que M. O'Brien avait fait sa déclaration sur Mme Munsinger avec beaucoup de prudence. Mais les articles des journaux donnaient beaucoup plus de renseignements que M. O'Brien n'en avait en sa possession.

"Je m'oppose à ces accrocs faits à la sécurité", a dit le juge.

M. E. A. Goodman, avocat de l'ancien ministre du Commerce, M. George Hees, a alors demandé que la déposition faite par son client la semaine dernière, devant la commission d'enquête, soit rendue publique.

Il a aussi exigé que deux passages du rapport de la GRC touchant M. Hees soient également publiés.

Le juge Spence a accepté les deux requêtes, mais on ne sait pas encore quand le tout sera publié.

M. Carson a dit que la commission s'est dit d'accord pour faire parvenir à MM. Diefenbaker et Fulton des copies des dépositions faites à huis-clos avant le 6 avril, à la condition toutefois qu'ils n'en dévoilent rien et qu'ils ne se fassent faire aucune copie.

Il a dit que MM. Diefenbaker et Fulton ont refusé de prendre possession des copies dans ces conditions et qu'ainsi ils n'étaient au courant de rien.

M. Carson a souligné que M. O'Brien, à l'ouverture de l'audience, le 6 avril, avait fait le sommaire de ce qui était secret.

C'est ainsi que les journaux ont pu livrer au public certains faits que l'avocat du parti conservateur considérait comme confidentiels.

Divertissement à la BMC

(UPI) — Les autorités de la société "British Motor" et la police ont entrepris hier, une enquête au sujet de la projection de films pornographiques à l'intention des employés du service de nuit dans une des usines de la société.

Des douzaines d'employés ont été interrogés à l'usine de Birmingham à la suite d'une descente de la police, effectuée à 2 heures du matin, une nuit de la semaine dernière. Une centaine d'employés haletants étaient entassés dans une petite salle pour contempler le spectacle.

Les policiers avaient appris que des hommes et des jeunes filles du bureau de l'usine avaient pris part à la "réalisation" de ces films obscènes.

JEUX

SUITE DE LA PAGE 1

le comité international se soit laissé influencer par de la propagande. Je reconnais que Tokyo a fait un succès des Jeux de 1964 mais je soutiens que le COI, s'il désire vraiment diffuser l'idée de l'olympisme à travers le monde, aurait dû accorder les Jeux d'hiver à Banff."

Worrall a vivement critiqué ceux qui, au lieu d'appuyer la candidature de Banff, ont tout fait pour anéantir les chances de la ville.

Quant au vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Gerry Snyder, il a dit : "Nous avons le mieux présenté notre candidature mais nous n'avons pu vaincre l'idée que les Jeux olympiques devaient revenir en Europe." Il a ajouté qu'il n'avait pas obtenu le soutien de gens qui, pourtant, le lui avaient promis ainsi qu'au maire.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec** : clair et froid. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 25 et 45; Sherbrooke 20 et 45; Ste-Agathe 15 et 40; Québec 20 et 40.

Région du Lac-St-Jean : clair et froid : minimum et maximum à Chicoutimi 10 et 35.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : nuageux, giboulées. Minima et maxima à Baie-Comeau et Sept-Iles, 15 et 32; Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 20 et 35.

Gerda : "Je n'ai rien avoué"

HAMBOURG (AFP) — Je n'ai jamais été détenue pour quelque motif que ce soit, politique ou non. Je n'ai jamais subi d'interrogatoire ni donc avoué des activités d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique. Telle est en substance la thèse que Gerda Munsinger a chargé la rédaction de l'hebdomadaire allemand "Neue Illusorierte" de publier jeudi prochain.

Le texte intégral des propos de l'ancienne réfugiée d'Allemagne de l'est prétend réfuter point par point les déclarations de M. J. L. O'Brien, procureur du ministère de la Justice dans l'enquête sur l'affaire. M. O'Brien avait notamment révélé que Gerda Munsinger avait été condamnée en Allemagne de l'est ainsi qu'en République fédérale pour vol et prostitution.

Toujours selon le représentant du gouvernement d'Ottawa, la jeune femme aurait passé des aveux complets à la police ouest-allemande et reconnu qu'elle livrait des informations à Moscou. Gerda Munsinger dans sa réponse à M. O'Brien ne fait pas allusion à l'accusation selon laquelle elle aurait eu des relations intimes avec M. Pierre Sévigny, ex-ministre associé de la Défense.

La princesse Anne se fracture l'os du nez

LONDRES. (AFP, PA) — La princesse Anne, fille de la reine Elizabeth, s'est fracturé le nez en tombant de cheval au cours d'une partie de chasse, près d'Oxford, a annoncé, aujourd'hui, le palais de Buckingham.

C'est hier soir seulement qu'un examen radiographique a permis de déceler la fracture dont la princesse ne s'était pas aperçue sur le moment. Cet accident ne l'a pas empêchée de quitter ce matin la château de Windsor, où elle résidait avec la reine, pour se rendre, par avion, à Sandringham, résidence royale d'été où elle restera pendant trois jours avec la souveraine.

Après ce séjour, la princesse Anne ira dans une clinique, avant de regagner son école de Beneden, dans le Kent, pour le dernier trimestre.

La mésaventure de la princesse rappelle les fréquentes chutes de son grand-oncle, le duc de Windsor, alors qu'il était prince de Galles.

La princesse Anne en est à sa deuxième chute de cheval. Elle était tombée de sa monture en décembre 1964, alors qu'elle s'adonnait à l'équitation avec des compagnes de classe. Elle s'était cassé l'os de l'auriculaire droit.

La Ligue des droits de l'homme à la défense de Vachon et des policiers

La Ligue des droits de l'Homme proteste énergiquement contre l'attitude des autorités de la police provinciale concernant le congédiement de l'agent Arthur Vachon.

"Il y a lieu, dit-elle, de demander au ministre de la Justice d'entreprendre au plus tôt des négociations avec l'association de la police provinciale et de constituer immédiatement un tribunal qui aurait pour fonction d'entendre les raisons du congédiement de l'agent Vachon."

La Ligue ajoute que "ce renvoi brutal constitue carrément un cas d'intimidation à l'égard de ceux qui veulent exercer leur droit d'association".

"Le Bill canadien des Droits de l'Homme, ajoute l'organisme, reconnait spécifiquement les droits qui sont niés à l'agent Vachon, soit une audition impartiale de sa cause et, aux policiers provinciaux, la liberté d'association."

Entre-temps, l'agent Arthur Vachon s'est dit prêt à démissionner si le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, est de bonne foi dans ses propositions aux policiers.

S'il démissionnait de son poste, l'agent Vachon deviendrait probablement conseiller technique de l'APPQ dès que cette décision serait approuvée par l'assemblée générale des policiers.

Dief fait face à de nouveaux problèmes au sein de son parti

OTTAWA (UPI) — La marmite conservatrice de John Diefenbaker est une fois de plus en effervescence.

Déjà embarrassé par certains problèmes faisant suite à l'enquête sur l'affaire Munsinger, M. Diefenbaker fait face à un nouveau défi quant à son leadership, à la suite du congédiement la semaine dernière de Mlle Flora MacDonald, employée au quartier général du parti conservateur.

Considérée comme une des figures les plus influentes du parti, elle a été mise à pied sans aucun avis préalable et aucune raison n'a été donnée pour ce geste.

Toutefois, un comité spécial du parti conservateur a été mis sur pied la semaine dernière pour étudier toute la question et il devait faire rapport à la réunion des députés conservateurs aujourd'hui.

Ce rapport ne pourra cependant pas être déposé parce que la réunion d'aujourd'hui a été contremandée hier soir.

Certaines sources laissent entendre que c'est M. Diefenbaker qui aurait fait certaines pressions pour l'annulation de cette rencontre.

Plusieurs députés conservateurs, mécontents du congédiement de Mlle MacDonald, attendaient impatiemment ce rapport.

On dit selon d'autres sources qu'ils auraient même tenté de tenir la réunion d'aujourd'hui, malgré son annulation, afin de tirer au clair toute l'affaire MacDonald. De plus, ils contesteraient à M. Diefenbaker le droit d'annuler cette rencontre, laquelle se tenant normalement tous les mercredis permet aux députés de discuter de la stratégie à suivre à la Chambre des communes.

Mlle MacDonald s'était taillé une place de choix chez les conservateurs après avoir adhéré au parti en 1957.

Dans les rangs conservateurs on émet deux hypothèses sur son congédiement. La première voudrait qu'il y ait eu incompatibilité de caractère entre elle et M. James Johnston, récemment nommé directeur national du parti. La mise à pied de Mlle MacDonald est survenue moins de deux semaines après la nomination du nouveau directeur. On rapporte toutefois, selon des sources sûres, que Mlle MacDonald s'était dit prête à travailler de très près avec M. Johnston.

L'autre raison du renvoi de celle-ci voudrait que M. Diefenbaker ait profité de la nomination de M. Johnston pour congédier Mlle MacDonald, laquelle, lors de la dernière campagne, avait mis en doute la possibilité des conservateurs de former le prochain gouvernement sous la direction de M. Diefenbaker.

Peu importe les raisons de ce renvoi, M. Diefenbaker peut s'attendre à être la cible, une fois de plus, de certains députés conservateurs qui pourraient bien mettre son titre de chef en jeu.

Gerda ne paiera pas d'impôt au Canada

OTTAWA, (PC) — Gerda Munsinger ne sera pas tenue de payer l'impôt sur les sommes qu'elle a reçues de Radio-Canada pour les entrevues accordées à la société d'Etat.

Ainsi en a décidé le ministre du Revenu national, M. Edgar J. Benson, qui a déclaré hier aux Communes que l'impôt n'est prélevé que sur les revenus versés aux personnes habitant le Canada.

Le ministre répondait à une question de M. Bert Herridge (NPD-Kootenay Ouest).

Jodoin évite une révolte

WINNIPEG (PC) — Il a fallu toute la maîtrise du président Claude Jodoin pour éviter hier qu'une révolte n'éclate à l'assemblée du Congrès du travail

Lire en pages 34 et 35 les informations de notre envoyé spécial à Winnipeg

du Canada à propos de l'admissibilité de résolutions proposées par des dirigeants de centrales provinciales.

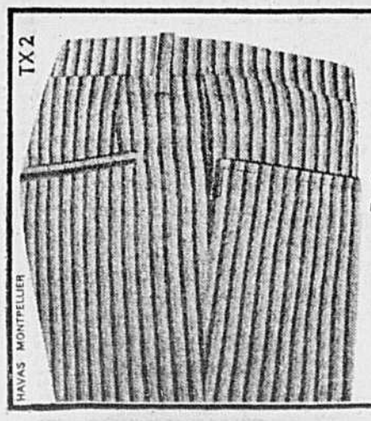
Un comité de l'assemblée cherchait à faire retirer une proposition du bureau exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec demandant que les syndicats de l'industrie se regroupent à l'échelle nord-américaine. La Fédération soulignait que les syndicats n'en deviendraient que plus efficaces et réclamait que le Congrès endosse cette politique.

Lorsqu'une motion visant à faire déclarer hors d'ordre la proposition a été présentée, de vives protestations ont fusé. Le vote fut demandé et la proposition rejetée.

Le comité soutenait que la constitution du Congrès ne permettait pas de résolutions venant du bureau exécutifs. M. Jodoin jugea aussi que la résolution était anticonstitutionnelle mais sa décision fut contestée. Cette fois cependant les délégués votèrent à main levée et appuyèrent le président.

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc....
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN-CHOQUETTE
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

PROPRIÉTAIRES
Si vous pointez √ un de ces ennuis, nous pouvons y voir !
VOS FENÊTRES INTERNES CAUSENT-ELLES
Des courants d'air ? (Pointez si oui) ☐
Des fuites d'eau ? ☐
SONT-ELLES
Tremblantes ? ☐
Bloquées ? ☐
Disgracieuses ? ☐
Difficiles à nettoyer ? ☐
Endommagées ? ☐
Coûteuses en réparations ? ☐
Nous pouvons remplacer vos fenêtres d'intérieur et éliminer à jamais ces ennuis
Dans bien des cas, lorsque les ennuis causés par les fenêtres proviennent d'un modèle de fenêtre mal conçu ou trop ancien, la solution la plus économique à la longue consiste à les remplacer par des Rosco. Les fenêtres Rosco sont fabriquées avec précision en acier tubulaire résistant et durable. Elles sont d'une ligne et d'un fini agréables à l'oeil, dans un choix de 18 couleurs décorateur assorties, contrastantes ou combinées selon les couleurs de votre habitation.
RUSCO — LA MARQUE DEPOSE RUSCO ET L'EMBLEME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE
UN PRODUIT DU CANADA
Acier — Entretien simplifié Plus de loisirs Vision améliorée
Conseils gratuits — Estimés gratuits
RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

TX2


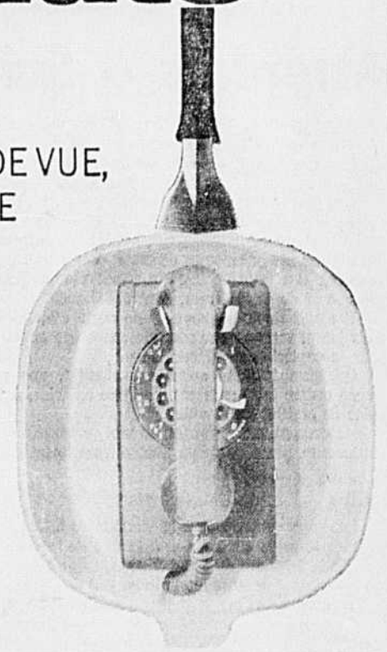
le toro 1er TERGAL pantalon d'europe
"mieux coupé, mieux fini" dit Georges de CAUNES
en vente AUX ELEGANTS
31, PLACE VILLE-MARIE — 861-3013
HAVAS MONTPELLIER

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, ecrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
NE MANQUEZ PAS NOTRE ANNONCE POUR DES SPECIAUX FORMIDABLES
PAGE 19
MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

Vu le succès de nos conférences précédentes le service de perfectionnement pour dirigeants INVITE les HOMMES D'AFFAIRES et ADMINISTRATEURS à assister à nos
14es CONFÉRENCES
(ENTREE LIBRE)
MERCREDI 27 AVRIL :
LES 5 QUALITES DU VRAI DIRIGEANT
JEUDI 28 AVRIL :
LE DEVELOPPEMENT DE L'EQUIPE DE VENTE
LUNDI 2 MAI :
COMMENT PRENDRE LES DECISIONS
MARDI 3 MAI :
DIRECTION DU PERSONNEL
Directeur : ERNEST SAINT-PAUL, B. Comm., B. Adm., professeur d'université, conseiller en administration dans plus de 20 pays d'Amérique et d'Europe.
CHAQUE CONFERENCE LIBRE A 6:30 DU SOIR
Dans les Salons Mezzanine
Hôtel Sheraton Mt-Royal

ménagez vos plats !
UN METS QUI CUIT A BESOIN DE SOINS. NE LE PERDEZ PAS DE VUE, AVEC UN TÉLÉPHONE DE PLUS.
Deux téléphones coûtent à peine plus cher qu'un seul !
Bell Canada


LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97

Pointe-Calumet: un homme est trouvé mort dans sa cave

par André DUPRE

Une grande activité règne à Pointe-Calumet par suite d'une inondation. Ce matin, une situation dramatique s'est produite : M. Georges Trudeau, un homme d'environ 70 ans, a été trouvé sans vie dans le sous-sol de la maison, au 499 du boulevard Proulx, l'artère principale de Pointe-Calumet, qui longe le Lac des Deux-Montagnes. Le corp a été trouvé baignant dans deux pieds d'eau.

M. Trudeau était seul à la maison. C'est le Dr J. L. Paradis, de Ste-Scholastique, coroner, qui a fait les constatations d'usage et il a attribué la mort à une crise cardiaque. Le pronostic devra cependant être confirmé à la morgue, rue St-Vincent, où une autopsie sera pratiquée.

Sur la table de la cuisine, on a d'ailleurs trouvé une boîte de médicaments pour malades cardiaques. On présume que M. Trudeau a eu une attaque du coeur une fois au sous-sol et qu'il a été pris de vitesses par la mort.

En ce qui a trait à l'inondation, le niveau de l'eau a haussé d'un pied depuis hier soir dans les rues de Pointe-Calumet, nous apprend M. Edouard Champagne, secrétaire de la municipalité.

Signalant que la situation n'est pas encore tragique mais qu'elle pourrait éventuellement le devenir, M. Champagne se souvient de 1960, la dernière année marquée "d'un coup d'eau" d'envergure. "Auparavant, il y en a eu d'autres en 1953 et 1956."

A Pointe-Calumet, de relater M. Champagne, les gens parlent véritablement d'une inondation lorsque l'eau monte jusqu'à la route no 29. "C'est ce qui s'est produit en 1960."

Et de poursuivre M. Champagne, "dans un cas semblable, ce sont les berges du lac des Deux-Montagnes qui sont submergées."

Présentement, la situation n'en est pas encore rendue à cette extrémité. L'eau qui envahit Pointe-Calumet depuis une semaine est sortie du lit de "la petite rivière... ou ruisseau Perrier." Ce déversement est évidemment dû au trop-plein du Lac des Deux-Montagnes mais "on ne peut pas dire actuellement que le lac inonde Pointe-Calumet."

Si le niveau continue de monter cependant, il n'est pas impossible qu'il y ait une répitition de l'inondation de 1960.

Voir MORT en page 6



Photo LA PRESSE

Courrier... naval !

Mme Paul-Emile Gaudette, domiciliée au 19 de la 25e avenue à Pointe-Calumet, s'est empressée de chausser ses bottes pour déposer son courrier... au pied du courant.

Les tentacules de la Mafia sont aux portes de l'Expo!

— M. Jacques LeBlanc, président de la FAHAQ

par André DUPRE

La Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec, par la voix de son président, M. Jacques LeBlanc, jette un cri d'alarme : "Les tentacules de la Mafia sont aux portes de l'Expo 67".

Selon les membres de la FAHAQ, la pègre montréalaise se prépare fort activement à l'Exposition universelle. Et, comme tout le monde au Québec, elle évolue. La pègre sait mieux que jamais se servir de la "protection" ; par ailleurs, elle sait "user" des lois en sa faveur et "faire élargir" les hommes qui la servent et sont confrontés par la police.

Le président de la FAHAQ estime qu'à une période si rapprochée de l'Expo, "les policiers sont débordés". Il ajoute même que plusieurs agents disent souvent "avoir les mains liées".

Selon M. LeBlanc, Montréal est le centre nerveux de la pègre au Canada et les voyous s'infiltrent partout... "jusque dans les cours de justice, où des avocats seraient plus prisonniers d'eux qu'eux ne le sont de la justice".

Résumant leurs agissements, transactions et faillites frauduleuses, fausses représentations et extorsions de fonds, drogues, racket de pièces d'autos volées, prostitution, recel et jeu, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec juge qu'il faut absolument que les autorités mettent un frein à tout cela.

M. LeBlanc signale qu'en Saskatchewan on vient d'adopter un nouvel article de loi, le "Direct Sellers Act", loi destinée à combattre le crime en général et spécifiquement toutes les questions de fausses représentations.

En ce qui concerne la "protection" proprement dite, le président de la FAHAQ estime que l'homme d'affaires n'est pas assez protégé au Québec contre les agissements qu'elle implique, plus particulièrement dans la région métropolitaine.

Rappelant que la "protection" est surtout utilisée contre les établissements licenciés, cabarets, tavernes, etc., M. LeBlanc explique que les gens de la pègre s'en prennent d'abord aux employés de ces établissements, les invitant à se constituer en syndicats. On fait alors des pressions de toutes sortes. On peut même en certaines occasions faire preuve de violence, mutiler des gens trop volontaires ou les menacer par téléphone.

Deuxième étape, on fait parvenir aux patrons des documents légaux signifiant que les employés veulent se syndiquer. Bien souvent, et M. LeBlanc le rgrette, les propriétaires se plient aux exigences de la pègre. Il serait alors assez facile à la pègre d'obtenir des chartes du gouvernement québécois leur permettant de constituer des syndicats indépendants et, de cette façon, mieux exploiter le crime sous toutes ses formes.

Les commerçants ont droit à une meilleure protection

En foi de quoi le président de la FAHAQ est d'avis que les hommes d'affaires canadiens-français et les petits commerçants sont en droit d'obtenir au Québec une meilleure protection de même qu'une meilleure observance des lois.

M. LeBlanc énumère alors le fardeau de tout ce qu'ils doivent débourser afin d'avoir pignon "commercial" sur rue: en plus de la taxe foncière, que tout le monde paie, les hommes d'affaires doivent payer des taxes d'affaires, bien sûr, des taxes d'accise et des contributions de tout ordre: accidents de travail, comités paritaires et des permis de toutes sortes.

Par ailleurs, advenant des vols perpétrés en vue d'assurer la "protection" d'un commerçant, ce dernier doit aussi subir les foudres des compagnies d'assurance, qui se tireraient presque toujours de façon élégante des mésaventures de cet ordre.

Pour illustrer ses propos, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec cite alors un cas de "protection" dont il a lui-même eu vent.

Précisant que, dans cette affaire, les policiers n'ont pu

Voir MAFIA en p. 6

Ce qu'en pensent les directeurs Robert et Gilbert

(A. D.) — Invités à rassurer les hommes d'affaires, MM. Jean-Paul Gilbert et J.-Adrien Robert, respectivement directeurs du Service de la police de Montréal et de la Sûreté provinciale du Québec, ont bien voulu livrer quelques commentaires.

Pour sa part, M. Gilbert est convaincu que la situation n'est pas alarmante et ne le deviendra pas. Il reconnait la présence de la "protection", mais déplore le fait que les petits commerçants ne fassent pas plus état de la... protection des policiers !

Le directeur invite ces gens à faire confiance à la police. Il leur adresse une invitation toute spéciale au cas où ils ne voudraient pas se confier au simple agent, soit de communiquer avec lui ou avec des officiers supérieurs. "Et ils doivent s'enlever de la tête l'idée qu'ils vont se faire tuer à la moindre déclaration."

En ce qui a trait à l'unanimité des hommes d'affaires qui voudraient donner "carte blanche" à Claude Wagner, M. Gilbert considère que le ministre de la Justice a déjà en mains assez de pouvoir pour remplir adéquatement son mandat.

Le directeur Gilbert a alors une remarque pour le projet de Claude Wagner : l'Interpol-Québec. Il assure qu'officieusement le projet va de l'avant et qu'il n'est pas impossible qu'il soit réalisé un jour.

Pour sa part, le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, parlant de la décentralisation des forces policières, souligne que le premier but de cette mesure est de rapprocher le policier du citoyen afin que l'un et l'autre développent une meilleure compréhension de leurs rôles respectifs.

Elaborant sur le devoir du citoyen et celui du policier, M. Robert estime ensuite qu'il serait opportun que chaque Canadien ait une carte d'identité, comme en Europe.

"Mais notre peuple n'acceptera jamais cela !", déclare M. Robert, qui le déplore.

Et parlant du criminel : "La liberté accordée ici au citoyen honnête, le criminel en prend avantage."

Touchant ensuite la question de la "protection", M. Robert croit que "nous allons avoir des temps difficiles ; il faudra que nos corps policiers agissent fermement."

Nouvelles mesures de sécurité maritime sur le Saint-Laurent

par Bernard MORRIER

Au cours d'une rencontre à Montréal hier, entre certains responsables du ministère fédéral des Transports et des parties intéressées, il a été question de nouveaux chenaux et de nouvelles mesures de sécurité maritime sur le St-Laurent.

La réunion groupait des représentants de syndicats, d'armateurs, du Conseil des ports nationaux, du gouvernement et autres.

Un porte-parole du ministère des Transports a précisé que les discussions, qui avaient lieu à huis clos, ont porté sur la possibilité d'utiliser un deuxième chenal entre Québec et l'île aux Coudres, sur la suggestion d'ouvrir un autre chenal central sur le St-Laurent plutôt que de rouvir le chenal sud, et enfin, sur l'étude de différents projets qui contribueraient à accroitre la sécurité maritime.

A cet effet, le groupe s'est d'abord rendu visiter le modèle hydraulique du fleuve St-Laurent au laboratoire de La-Salle. A l'échelle réduite, on peut donc étudier tous les caprices des courants sur une distance de 54 milles, soit de Montréal au lac St-Pierre.

Ce modèle hydraulique est une partie essentielle du programme de recherches pour l'amélioration du niveau des eaux à Montréal et en aval et il permettra de soumettre à des essais hydrauliques complets et d'évaluer les projets futurs d'amélioration du chenal.

Soulignons que c'est à cet endroit que furent faites les expériences qui ont précédé la création de l'île Notre-Dame et l'agrandissement de l'île Ste-Hélène pour l'Expo 67.

Tel qu'il se présentait à l'origine, le modèle hydraulique ne permettait d'étudier le fleuve qu'entre Montréal et la tête du lac St-Pierre. Il a récemment été agrandi de façon à comprendre les chenaux du lac et du fleuve, vers l'est, jusqu'à Bécancour.

Ainsi, le tout permettra d'étendre le programme d'études hydrauliques que poursuit la Direction de l'hydraulique maritime du ministère des Transports en vue d'apporter toutes les améliorations propres à assurer la sécurité, la rapidité et l'efficacité de la navigation dans le fleuve St-Laurent.

Invité à visiter le projet, le ministre d'Etat et député de St-Laurent-St-Georges, M. John Turner, a déclaré que, depuis la dernière réunion du 16 mars, le gouvernement a formellement approuvé l'établissement, le long du St-Laurent, d'un service de radio VHF (très haute fréquence) sur la circulation maritime et que la mise en oeuvre de ce service est déjà commencée.

Il a précisé que le ministère des Transports a publié un avis à l'intention des navigateurs mentionnant que tous les navires qui désirent obtenir les services d'un pilote aux Escoumains seront munis d'un appareil VHF pour le 1er avril 1967.

Comme mesure intérimaire, ajoute le ministre, le ministère des Transports mettra à la disposition des navires, à la fin du mois de mai, des appareils émetteurs-récepteurs portatifs (walkie-talkie), et des modifications aux règlements de pilotage concernant l'usage du matériel CHF ont également été soumises au Conseil privé.

M. Turner a aussi laissé savoir que les navigateurs ont été priés de respecter la vitesse permise aux navires dans le chenal maritime du St-Laurent.

Une enquête de routine met au jour une affaire de vol et d'enlèvement

Au cours d'une vérification de routine, deux agents de radio-patrouille ont mis au jour ce qui semble être un vol avec violence et un enlèvement.

Les policiers ont voulu poser quelques questions, vers minuit, aux occupants d'une auto immobilisée dans le parc La Fontaine, près de Rachel et Papineau. C'est une femme qui se tenait au volant et à ses côtés étaient assis deux hommes. Le tout leur semblait suspect.

Comme ils approchaient de la limousine, la femme a soudainement démarré dans l'intention apparente de s'enfuir.

Les agents l'ont pourchassée sur une brève distance et ont réussi à la rejoindre.

Soudainement, au pied de la banquette arrière, les policiers ont découvert un sexagénaire ligoté avec du fil de fer. Ils l'ont libéré tout en constatant qu'il souffrait d'ecchymoses à la figure. Il a raconté qu'il se nommait Jack Topolnicki, et exploitait un restaurant sur le boulevard Edouard, à LaFlèche.

La femme et les deux hommes l'avaient assailli quelque temps plus tôt, l'avaient battu à coups de poing, puis ligoté et enlevé dans leur auto tout en lui volant deux caisses de cigarettes.

La victime a été libérée, et les présumés malfaiteurs ont été remis aux policiers de la villedela rive sud.

Fermeture demain d'un tronçon de la rue Jean-Talon

Un tronçon ordinairement fort achalandé de la rue Jean-Talon, soit celui qui s'étend de l'avenue Mountain Sights au boul. Décarie, sera fermé à la circulation à compter de 9 h. demain matin.

L'intersection "Jean - Talon-Décarie" demeurera toutefois utilisable. La partie "est" de cette intersection ne sera pas accessible.

Le tronçon "Mountain Sights-Décarie" de la rue Jean-Talon sera fermé pendant plusieurs mois, en raison de travaux exécutés relativement à la route Transcanadienne.

M. Jean Lacoste, directeur du service de la circulation, souligne que la circulation sera détournée par l'avenue Mountain Sights et la rue Paré.

Les agences privées de sécurité sont appelées à disparaître dans le port

par Florian BERNARD

Le Conseil des ports nationaux, qui étudie présentment toute la question de la sécurité, du pillage et de la circulation dans le port de Montréal, annoncera bientôt d'importantes mesures destinées à améliorer la situation actuelle. L'une de ces mesures serait le remplacement éventuel des agences privées de sécurité par des gardiens, fonctionnaires de l'Etat.

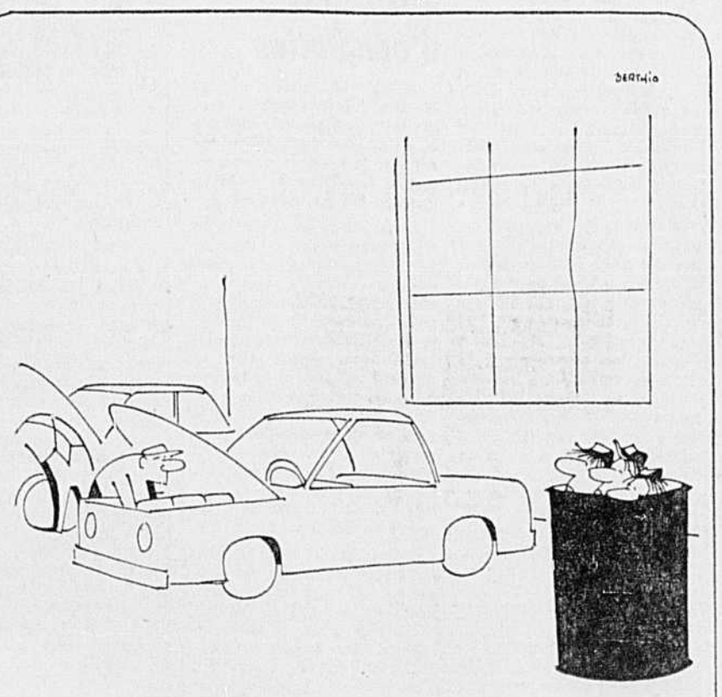
C'est ce qu'a laissé entendre hier soir le ministre d'Etat John Turner alors qu'il répondait à Montréal au mémoire de la Chambre de commerce des jeunes sur le port de Montréal. Longuement interrogé à l'issue de son discours, M. Turner a déclaré que des discussions sont en cours présentement entre les divers corps de police du Canada et du Québec en vue de mettre fin au pillage non seulement dans le port de Montréal mais dans ceux des autres villes du pays.

L'étude en cours au niveau gouvernemental porte également sur les collisions fréquentes dans le fleuve St-laurent, l'absence de protection suffisante contre les incendies dans le port de Montréal, la vitesse des navires, la signalisation maritime et la sécurité en général.

M. Turner est d'avis que le port de Montréal ne détient pas le record du pillage. "A Toronto, a-t-il dit, compte tenu du volume des marchandises transportées, le pillage double celui de Montréal." A la vérité, a-t-il expliqué, le degré d'honnêteté qui règne à Montréal est de beaucoup supérieur à celui de la plupart des autres ports. Il a affirmé que le débardeur qui travaille dans le port de la métropole n'est pas plus malhonnête que ceux qui sont employés dans plusieurs autres ports mondiaux. "Le premier coup de canon dans le combat contre le pillage a été tiré, de dire M. Turner, et des mesures sévères seront prises bientôt en vue de l'éliminer, du moins partiellement".

Répondant aux questions des journalistes, M. Turner a déclaré que des "arrangements spéciaux" seront bientôt conclus en vue de permettre l'accès du port au grand public. "Cette question, a-t-il précisé, sera réglée sûrement avant la tenue de l'Exposition universelle de 1967." Selon M. Turner, le Conseil des ports nationaux songerait à créer certains îlots de verdure dans le port, à aménager des coins "pour touristes" et à installer des bancs de repos le long du fleuve. Le public ne serait pas admis sur les quais où se fait le déchargement des navires, mais il pourrait circuler librement dans plusieurs secteurs du port.

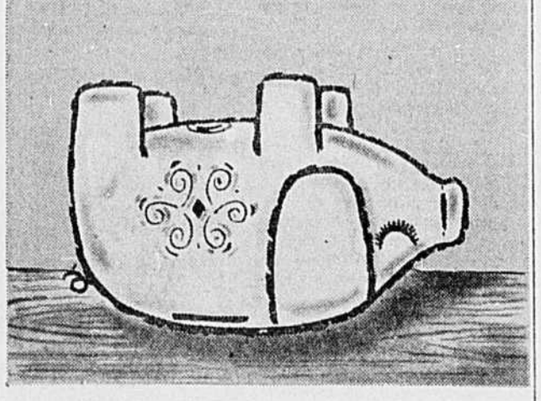
M. Turner a déclaré que le port de Montréal est devenu en quelques années l'un des plus importants au monde. Plus de 6,000 navires dont 4,000 océaniques y ont fait escale l'an dernier. Ils y ont apporté ou ont emporté près de 23 millions et demi de tonnes de cargaisons. Une étude faite récemment montre que chaque tonne de marchandises diverses manutentionnées dans le port de la métropole apportait $16.21 à l'économie de la région portuaire. On constate qu'en 1965 le port de Montréal a apporté environ 230 millions à l'expansion de l'économie montréalaise. Enfin, il est intéressant de signaler qu'à la fin de 1965 la valeur de tous les biens administrés par le port de Montréal, à leur coût initial, s'établissait à près de $216 millions. "Il est inconcevable, d'expliquer M. Turner, qu'une méthode d'administration qui a servi à construire, à améliorer et à exploiter un port comme celui de Montréal avec tant de succès durant les 30 dernières années soit mauvaise !



LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTÉE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées 845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Trop de chèques ? Pas assez d'épargne ?
REMETTEZ VOTRE BUDGET SUR PIED



Grâce à notre "Plan 2 Comptes" vous épargnerez chaque fois que vous palerez par chèque:
- en réservant votre COMPTE D'ÉPARGNE strictement pour vos épargnes et vos intérêts.
- en ouvrant un COMPTE DE CHÈQUES pour payer vos factures et réduire vos frais de service.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

CLASSEUR à FICHES
Consultation rapide. Renseignement obtenu d'un coup d'oeil, et visible dans la marge de ¼" de chaque carte. Cartes de 5x3 - 6x4 - 8x5 — 6 tiroirs comprenant 240 pochettes donnant une capacité de 480 cartes. Dimensions : 10½" larg. x 9" haut. x 16" prof.
Prix rég. $74.95
Spécial Pilon
$59.95



"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961



CONFORT inégalé pour toute femme qui travaille debout
Nature Sole.
LE SOULIER SUPPORTANT LE CONTOUR
Marchez-vous beaucoup ? Vous aimerez ces souliers ! La fausse-semelle "Nature Sole" est une semelle brevetée supportant le contour du pied. D'une forme et d'un ajustement pour supporter votre arche, dans toutes ses courbes. Il repose réellement votre pied lorsque vous êtes debout. Venez maintenant en choisir une paire ajustée par un expert. Blanc, ambre ou noir. $12.95
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt-Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes : G. BOISVERT, O.D. C. VIENS, O.D.
DUPUIS
3e étage 842-5151 Poste 538

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97

La route sans barrière

POUR UN SPECTACLE navrant, c'est un spectacle navrant! M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation arpente les corridors du Parlement, la tête basse! En sa qualité de premier ministre intérimaire — durant les vacances de Pâques — donc incarnant de ce fait l'autorité, il avait déclaré que jamais le gouvernement provincial ne dialoguerait ou négocierait avec des gens dans l'illégalité (les professeurs, groupe SPEQ). Une injonction avait été servie à ces messieurs qui passèrent outre. Or, avant-hier, longue séance du cabinet. Le résultat, on le connait maintenant, l'autorité plie et négociera avec les professeurs qui retourneront au travail lorsqu'ils auront obtenu satisfaction. M. Jean Lesage de dire que la décision a été extrêmement difficile à prendre et on le croit sans peine.

A-t-on vraiment mesuré les graves conséquences d'une pareille décision? Nous ne parlerons pas de reddition, nous ne ferons même pas allusion au climat électoral, nous tiendrons évidemment compte de l'inquiétude des parents, de l'impatience des 30,000 étudiants, premières victimes du conflit, mais il nous sera difficile de ne pas nous interroger sur ce qui se nomme en langage clair, une crise de l'autorité. Crise du même ordre sur le plan de la police provinciale; crise également au sein de Radio-Canada. Notre confrère de la Gazette de se demander carrément si les autorités administratives ne sont pas battues en brèche. C'est un cri d'alarme qu'il lance car à son avis le déséquilibre est complet. C'est également notre avis.

Si l'on devait reculer, il était inutile alors de se montrer si ferme le 12 avril dernier. Pourquoi une injonction si l'on doit aujourd'hui n'en tenir aucun compte ou presque? Certes, M. Lesage entend apaiser les esprits et il sait mieux que quiconque que la politique est l'art du possible... et du compromis. Le problème de la SPEQ est épineux et le gouvernement provincial qui s'est montré trop longtemps indifférent aux difficultés de ce groupe imposant (et puissant) vient d'avouer en quelque sorte ses fautes, des erreurs et bon nombre de maladresses. Lui fallait-il, pour autant, en arriver à une aussi étonnante volte-face? C'est à demain qu'il faut surtout penser car le phénomène actuel ne demeurera pas unique. En d'autres conflits qui surgiront — le climat du Québec est à la revendication en chaine — d'aucuns pourront se dire que l'autorité pliera encore.

Le précédent est d'une dangereuse signification. La légalité et l'illégalité risquent de devenir des notions si confuses, les esprits de s'échauffer dans une exaspération telle et l'attitude de certains individus déboucher sur une arrogance si vive que l'autorité aura de plus en plus de mal à être ce qu'elle doit être.

Il nous indiffère d'être tenu pour un alarmiste: si l'autorité est obligée de baisser la tête chaque fois que le problème est "difficile", non seulement est un tel spectacle est attristant... il est insoutenable. A écrire ceci, nous nous interrogeons sur l'avenir et agitons la sonnette d'alarme, c'est tout.

L'administration est une discipline qui a besoin de discipline tout court. Le professorat de même. Et dans n'importe quelle discipline, un rapport équilibré doit exister entre les forces en présence. Mettez-vous un moment à la place du ministre Courcy. Il avait été ferme et le voilà rabroué! Jolie situation! La reprise des négociations entre l'autorité provinciale et les dirigeants du SPEQ réjouit, certes, ce dernier groupe mais l'équilibre est rompu... le gouvernement a perdu des plumes et sûrement l'avantage.

Et ensuite? Libre à vous d'imaginer les dangers d'une route sur laquelle il deviendra impossible de dresser la moindre barrière. A propos de tout et de rien, le tumulte s'instaurera et tout groupe animé de quelque audace n'en fera plus qu'à sa tête. La plus infime difficulté sera montée en épingle et à propos d'une décision n'ayant pas l'heur de plaire, tout de suite on criera à l'injustice. Une telle disposition d'esprit peut conduire assez loin.

Dieu sait s'il est constamment question de bonnes relations, de négociations froides et fécondes et de revalorisation de la personne humaine, de sa dignité. Il ne s'agit pas de mots, vous le savez. D'autre part, si l'autorité est incapable d'exercer sa puissance de façon ordonnée, s'il lui faut faire deux pas en arrière pour un pas en avant, si le compromis est le seul instrument à sa disposition dans les cas graves... l'administration de la chose publique, pour le bien public, risque de devenir un cauchemar.

Car il y a le public — on a déjà commencé à le cajoler et on sait pour quel motif — qui a bien le droit de réfléchir sur de tels événements, d'avoir sa petite idée à lui puis de se livrer à de sévères méditations. On lui en offre l'ocasion et il ne la rate pas.

Roger CHAMPOUX

Virages et tête-à-queue

TOUT vendeur "autorisé" qu'il soit, il ne semble pas que M. Réal Caouette partage le secret des dieux de l'automobile au point que ceux-ci le préviennent à l'avance des virages et tête-à-queue qu'ils se proposent de faire.

Il y a moins d'une semaine, en effet, M. Caouette se portait à la défense de l'industrie de l'automobile, injustement attaquée à ses yeux. Il déplorait en Chambre qu'on "essaie de rabaisser l'industrie de l'automobile". Il affirmait que "l'industrie de l'automobile n'est pas responsable des accidents..." Cette sortie avait valu au député de Villeneuve une réplique cinglante de M. Howard Grafftey: "Je dirai au député qu'en sa qualité de vendeur d'automobiles, il y a conflit d'intérêts dans son cas lorsqu'il prend la parole à la Chambre. (Applaudissements.)"

Or, ne voilà-t-il pas que l'industrie américaine de l'automobile s'offre maintenant à coopérer avec le gouvernement de Washington, pour l'établissement de standards de sécurité dans la construction des automobiles. C'est admettre la nécessité d'un code de la fabrication des voitures, comme il y a déjà un code de la route.

Il faut que la pression sur les fabricants ait été bien forte pour que ceux-ci admettent le principe d'une coopération dont les modalités, semble-t-il, ne sont pas complètement arrêtées. Les premières alarmes, lancées par des articles dans la presse, remontent à plusieurs années. Adversaire de l'intervention de l'Etat dans ses affaires, l'industrie s'est défendue avec énergie contre ceux qui lui ont demandé des comptes avec insistance. Le barrage a cédé devant la force des arguments.

La conversion est-elle du bout des lèvres seulement? Les Grands insistent pour que chaque Etat soit chargé de l'établissement des standards et de la surveillance de leur application. On ne voit pas en quoi cette manière de procéder simplifierait la législation. Quoi qu'il en soit, le jeune avocat Nader, qui s'est illustré par l'alerte générale qu'il a donnée, vient de porter de nouvelles accusations. Il soutient que les compagnies installent sur leurs modèles des ceintures de sécurité qui sont de véritables attrape-nigauds, qu'elles n'assurent aucune protection à l'usager, si elles lui arrachent quelques dollars de plus.

Au Canada, M. Grafftey a voulu savoir du gouvernement pourquoi l'industrie canadienne de l'automobile n'a pas repris ses voitures, de la manière que l'industrie américaine l'a fait. Il n'a pas reçu de réponse. Mais, à Montréal, devant l'assemblée annuelle de la Ligue de sécurité de la province de Québec, il posait cette question capitale: "Nous savons aujourd'hui que nous bénéficions de sept fois plus de sécurité dans les airs que sur les routes. POURQUOI?"

Cette question, le député de Brome-Missisquoi la rendait encore plus percutante par cette autre: "Les navires, le matériel roulant des chemins de fer, les avions tombent tous sous le coup de la loi. POURQUOI LA VOITURE FAMILIALE Y SERAIT-ELLE SOUSTRAITE?"

Si d'aventure M. Caouette a l'occasion de revenir en Chambre sur cette question, osons croire qu'il évitera de rouler sur un accotement mou...

Guy CORMIER

A quand nos Mécènes maison?

UN HOMME particulièrement bien placé pour donner une leçon de nationalisme constructif, par opposition à ce qu'il a appelé un "nationalisme stérile", c'est le Dr Paul David qui, après 12 ans d'attente, a vu se réaliser le rêve de sa vie avec l'inauguration de l'Institut de Cardiologie de Montréal, le premier centre spécialisé, au Canada, dans le traitement des maladies du coeur.

Président de la Société interaméricaine de cardiologie, forte de plus de 4,000 membres, le Dr David, qui a institué pour la première fois au Québec la médecine d'équipe (33 médecins dont 9 cardiologues), entend grouper dans son Institut des médecins et des chercheurs de toutes les origines ethniques. "Le seul nationalisme qui rime à quelque chose, a-t-il dit, c'est celui des résultats nés de l'exemple et du travail."

Pouvant se réclamer pour sa part de performances remarquables (puisque son Institut, qui logeait à l'hôpital Maisonneuve depuis janvier 1954, a traité 30,000 cardiaques et procédé à 3,000 interventions majeures dont 861 à l'aide du coeur-poumon artificiel), cet "aventurier" très spécial, dont la ténacité n'a eu d'égale que son labeur incessant, a cru bon de signaler l'écart qui existe chez nous entre les déclarations de principe et les faits, entre la fierté verbale et l'apathie dans l'action, entre la solidarité que l'on prêche et l'individualisme que l'on pratique. Une autre contradiction, selon lui, existe entre notre désir de bâtir une véritable patrie et la pauvreté de nos moyens matériels.

Il est certain que ce manque de solidarité et cette pénurie de moyens constituent de graves handicaps qui ont pu et qui peuvent en décourager de moins énergiques que le Dr David. Lui-même est sans doute un peu las de la longue lutte qu'il a livrée et c'est pourquoi il poursuit ainsi sa thèse: "Nous prenons le risque de rester au même point et de devenir improductifs si nous devons consacrer indéfiniment nos meilleures énergies et nos pensées à trouver les moyens de sortir de nos difficultés financières". Cette réflexion nous laisse perplexes. Nous aurions aimé savoir quelle solution de rechange il préconise, si toutefois il en existe une.

"L'énergie dans l'action" dont a fait preuve cet animateur infatigable pourrait justifier, pour une fois, l'expression de quelque "fierté verbale", car la nouvelle institution s'inscrit dans la ligne des plus célèbres, celles de Paris, de Londres, de Mexico et de Bethesda (Maryland). Mais le fardeau dont elle est encore grevée, en dépit d'une forte contribution du gouvernement provincial ($2,750,000), d'une contribution beaucoup moindre d'Ottawa ($400,000) et d'une participation du public ($1,250,000), vient vite tempérer notre orgueil. Il explique aussi la dernière phrase du Dr David, qui se livrerait sans aucun doute à son travail avec beaucoup plus de joie si un Mécène venait solder la dette.

Renaude LAPOINTE



Ne vous inquiétez pas des petits détails... Regardez-moi tous ces feux arrière, mon ami! Ça, c'est de la sécurité!

La concurrence injuste des Etats-Unis en horticulture

Monsieur le Rédacteur,

Grâce à la collaboration du ministère de l'Agriculture du Québec et des organisations horticoles de la région de Montréal, nous, les producteurs de fruits et de légumes, avons tenu d'intéressantes et instructives journées d'études qui nous ont fait voir nos faiblesses en production aussi bien qu'en mise en marché de nos produits.

Nos conférenciers les plus à la page nous ont mis devant les yeux l'extraordinaire rendement des producteurs américains ainsi que la perfection de leur mise en vente réalisée par leur machinerie agricole de plus en plus perfectionnée que nous essayons de nos procurer à gros prix, et souvent payables d'avance, même si, lorsque nous l'avons adaptée à notre mode de culture, elle est déjà démodée, les Yankees ayant créé de nouvelles machines plus pratiques, sinon plus coûteuses.

Ce qu'on ne nous dit pas c'est la grande misère des ouvriers agricoles américains encore plus mal partagés que ceux de chez nous, étant réduits au chômage par cette automation coûteuse, mais très efficace quant au rendement.

Ce dont on nous parle peu c'est du fameux "dumping" assurant l'écoulement des énormes surplus horticoles américains qui font rentrer les dollars prêtés (pour rendre service) et qui ont aidé à réaliser la formidable puissance économique des Etats-Unis.

Ce dont on parle encore moins c'est de ce fait incroyable: presque la moitié des légumes américains entrent en franchise au Québec à longueur d'année alors que ces mêmes légumes sont taxés de 17½ pour cent de leur prix quand il en rentre chez eux venant du Québec.

C'est ce système antisocial qui fait disparaître les petits producteurs chez nous comme dans tous les autres pays voisins où l'emprise des Etats-Unis s'est installée.

Il est temps de mettre un terme à cette situation; autrement, pour être "Maitres chez nous" il nous faudra travailler pour les autres.

Il n'y a aucun mal à ce qu'un pays soit riche et puissant à condition qu'il n'utilise pas ces privilèges pour ruiner les autres.

André Laffitte,
maraicher de Sainte-Clothilde de Chateauguay

La circulation dans nos rues à améliorer avant l'Expo '67

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à Mademoiselle Renaude Lapointe, éditorialiste à LA Presse.

Mademoiselle,

Votre article paru récemment sous le titre: "Les sourires souffriront-ils?", laisse voir seulement quelques problèmes de circulation et vous avez bien raison de dire "qu'est-ce que ça va être l'année prochaine, surtout avec des millions de touristes à la recherche d'une rue dont le nom leur dit absolument rien; Ainsi peut-être que 500, 1,000, ou 5,000 voitures circuleront à l'aveuglette pour trouver ce qu'ils cherchent. Bien que nous connaissions Montréal, nous allons souvent "à tâton".

Je suis allé à New York pour la première fois, il y a 2 semaines et c'est remarquable comment il est facile de se transporter dans une population si dense, mais les gens savent où ils vont.

Je vous suggère d'entreprendre une solide campagne pour le numérotage des rues et avenues à Montréal, quitte à laisser les noms actuels et superposer un numéro sur la plaque.

Mademoiselle Lapointe, je crois que des milliers de personnes vous appuieront dans cette campagne pour que la ville adopte les mesures nécessaires. En effet, MM. Drapeau et Saulnier sont tellement compréhensifs et efficaces qu'ils vont certainement y réfléchir sérieusement.

H. ROYLE,
Ville de Laval

Une suggestion relative au problème du stationnement

Monsieur le Rédacteur,

Je représente à titre de délégué médical une firme de produits pharmaceutiques. Comme tous les représentants, je voyage beaucoup à travers la province pour faire connaitre la maison que je représente. Plus que d'autres citoyens, nous, les voyageurs de commerce, sommes sensibles au problème du stationnement. D'une ville à l'autre, le problème reste le même, à quelques variantes près. Cette lettre ne serait d'aucune utilité si aucune suggestion pratique ne devait en résulter.

Or, dernièrement, j'ai eu l'occasion de voir comment une ville progressive peut, jusqu'à un certain point, concilier les lois et la logique. Il m'arrive souvent de stationner auprès d'un parcomètre. Or, comptant rester par exemple 30 minutes chez le client, je peux, soit ne rester que 5 minutes, ou bien encore ma présence peut être requise pour plus de 30 minutes, d'où il résulte soit un paiement excessif, soit des affres durant lesquelles je me demande si l'agent n'est pas passé en me laissant une contravention.

Ce dernier cas m'est arrivé justement et, comme tout bon citoyen, je me suis rendu au poste de police où un obligeant représentant de la loi m'a fait part d'une solution que la ville de Magog avait trouvée. En effet, dans cette riante petite ville, les voyageurs peuvent à leur arrivée se rendre au bureau de la police et là, on leur remet un permis de stationnement spécial pour la journée.

Ce permis de stationnement spécial coûte une somme très modique $0.25. L'automobiliste le place dans la vitre et ainsi, sans crainte, il peut stationner dans différents endroits de la ville sans avoir à penser au parcomètre. Il serait bon que l'octroi de ces permis spéciaux soit envisagé par d'autres villes. Ils pourraient être émis de la même manière aux personnes de passage, comme par exemple pour les touristes. Cette politique aurait certainement d'heureux effets lors de l'Expo '67.

Jean-Pierre Josiac,
Montréal.

l'opinion canadienne-française

Le Canada diffère des Etats-Unis

LA TRIBUNE (Sherbrooke) — L'éditorialiste constate que les mouvements syndicaux au Canada ont tendance à exiger les salaires payés aux Etats-Unis, sans tenir toujours compte des différences économiques entre les deux pays.

Notre économie et celle des Etats-Unis ont plusieurs points en commun. Le mouvement syndical serait-il un des principaux facteurs qui favorisent leur analogie?

Avant de répondre, rappelons d'abord que la majorité, soixante-dix pour cent en 1964, des travailleurs syndiqués canadiens appartenaient à des syndicats directement affiliés à la FAT-COI, si seulement un quart, à peine, étaient affiliés à des syndicats nationaux et un très faible pourcentage à des organisations locales à charte indépendante.

Le fort pourcentage d'affiliation à la grande centrale américaine nous amène à nous interroger sur la liberté dont disposent les locaux canadiens de choisir des objectifs adaptés aux conditions économico-sociales canadiennes. Car, qu'on le veuille ou non, il existe entre l'économie des deux pays, non seulement des points en commun, mais aussi des différences qui tiennent à la dimension du marché, à la productivité de la main-d'oeuvre, à la taille des établissements, etc. Dans quelle mesure les syndicats d'affiliation américaine tiennent-ils compte de ces différences dans leurs revendications?

La réponse est assez difficile. On peut cependant s'en faire une idée assez juste en pensant en termes d'industries, et même d'entreprises à l'intérieur de telle ou telle industrie. Plusieurs facteurs, notamment l'identité de propriétaires, le degré de concurrence au sein d'une même industrie ou d'un mouvement ouvrier, la protection à accorder aux fabricants américains ayant à subir la concurrence étrangère, ou encore la situation géographique de l'entreprise, peuvent conditionner le degré de domination des syndicats américains sur les nôtres.

Dans ce contexte on a étudié le cas de cinq industries canadiennes, celle de l'acier, des viandes, de l'automobile, du minerai de fer et des pâtes et papiers. A quelques variantes et exceptions près, on serait justifiable de prétendre que la grande centrale américaine n'impose pas ses points de vue aux filiales canadiennes, leur abandonnant plutôt leur autonomie.

Cette politique de la grande centrale américaine lui convient. Elle en tire même un avantage, qui sert son prestige, quand elle proclame qu'elle respecte l'autonomie de ses filiales canadiennes. Mais, pour assurer le jeu de ses combinaisons, la grande centrale américaine n'hésiterait peut-être pas à orienter ou à influencer l'autonomie de ses filiales canadiennes, si ces dernières ne marchaient pas dans ses traces.

Compte tenu de cette subtilité, on peut raisonnablement prétendre que, dans une mesure assez importante, le mouvement syndical est un des grands facteurs qui contribuent à l'enchevêtrement des deux économies. Comment? Parce que les filiales canadiennes de la grande centrale américaine suivent trop aveuglément la maison mère dans leurs revendications, ignorant les différences réelles qui existent quant à la dimension du marché, aux facilités de production, à la qualification de la main-d'oeuvre et à la taille des entreprises. Par cette attitude elles entrainent les syndicats nationaux à commettre les mêmes erreurs pour sauver leur face auprès d'un marché que les deux se disputent âprement.

Phénomène et difficultés d'adaptation

LE SOLEIL (Québec) — Sous le titre "Responsabilités syndicales", l'éditorialiste explique le phénomène d'adaptation qui entraine la série de grèves actuelles. Il déplore les actes de violence qui en découlent.

Le président de la Chambre de Commerce de la province, M. Jacques Caron, a exprimé quelques vérités salutaires et courageuses, à Joliette, lorsqu'il s'est élevé contre les grèves trop nombreuses qui éclatent à tout propos dans la province et sur la responsabilité des chefs syndicaux à cet égard. La situation qui a prévalu en certains secteurs du monde du travail depuis quelque temps apporte une actualité certaine aux paroles du président de la Chambre de Commerce du Québec.

Il faut d'abord se rendre compte qu'une partie des grèves qui ont éclaté ces derniers temps ou au cours des dernières années dans la province, relèvent d'un phénomène d'adaptation qui se comprend. C'est ainsi que la syndicalisation des fonctionnaires ou des enseignants sont des faits nouveaux dans notre milieu. Il devient dès lors naturel qu'il y ait des difficultés d'adaptation particulières. D'une part, les nouveaux syndiqués ont peu l'habitude des procédures à suivre dans le domaine de la revendication et de la négociation. D'autre part, tout est à créer dans les nouvelles relations que le syndicalisme entraine entre employeurs et employés. Qu'il y ait des frictions et des accrocs au début, c'est normal.

Ce qui l'est moins, c'est que des chefs syndicaux s'appliquent à créer une atmosphère de lutte des classes dans les relations ouvrières-patronales au pays ou dans la province. Il peut arriver ainsi qu'on érige le syndicalisme en absolu et que certains syndicats ou certains syndicalistes n'en arrivent plus à distinguer la fin et les moyens, de telle sorte qu'ils se croient tout permis pour défendre une cause qu'ils proclament "sacrée".

Quand des chefs syndicaux, soit pour justifier leur efficacité auprès d'une centrale syndicale, soit par une naturelle propension personnelle à l'agressivité, emploient toute leur énergie à "chauffer à blanc" une assemblée syndicale — question de la faire marcher — il ne faut pas s'étonner que se produisent des abus manifestes de la liberté.

On en a eu des exemples à Québec même, l'été dernier. Le conflit des plombiers a donné lieu à des actes de violence des membres d'une centrale syndicale contre des membres d'une autre centrale syndicale, qui obéissaient à une décision collective. Des gestes opposés à la plus élémentaire dignité humaine ont été commis par des syndicalistes contre d'autres syndicalistes et en pleine assemblée syndicale (où il devait bien y avoir quelques chefs syndicaux, desquels on n'a entendu aucune protestation publique).

Nos lois ouvrières elles-mêmes paraissent extrêmement tolérantes vis-à-vis de ces atteintes à la dignité humaine qui sont perpétrées sur les lieux du travail. De la ville même où il prononçait sa conférence, le président de la Chambre de Commerce du Québec aurait pu citer des exemples de nos lois ouvrières qui ne protègent nullement la sécurité et la dignité au travail. Que penser d'une attaque sauvage survenue dans une usine locale (Joliette) à l'endroit d'un contremaître servant un avertissement "warning" à un travailleur au sujet de règlements de sécurité non suivis? Au civil, le tribunal condamne à une amende légère celui qui avait roué de coups le contremaître en question. Le tribunal d'arbitrage, lui, oblige la compagnie (qui avait congédié, non sans raison, l'auteur des actes de violence) à reprendre à son service le travailleur et à lui payer l'entière rétroactivité. Pour mériter le congédiement, aurait-il fallu que le contremaître de l'usine sidérurgique passe de vie à trépas? Et encore.

Dans aucune société, il n'est tolérable qu'une classe particulière, que des organismes particuliers soient au-dessus de la loi. Le capitalisme du XIXe siècle est jugé sévèrement parce que c'était trop souvent la loi de la jungle — celle du patron — qui régnait alors. Il ne faudrait pas maintenant que ce soit l'inverse qui se produise. L'une et l'autre sont condamnables et méritent la réprobation de l'opinion publique.

Le syndicalisme a été et continue d'être indispensable dans notre société. Ce syndicalisme doit rester libre. Il doit aussi être responsable. Ces deux caractéristiques sont liées. Un syndicalisme qui s'engagerait dans l'irresponsabilité risquerait, par réaction, de perdre sa liberté. Ce ne serait pas souhaitable. Voilà pourquoi, il y aurait intérêt que la revendication syndicale, que les négociations, puis les conflits ouvriers tendent à se traduire par des mécanismes où l'intimidation, certaines pratiques qui ont tendance à dégénérer dans la violence soient remplacées par des procédures plus civilisées qui n'enlèveraient rien à l'efficacité revendicatrice des syndicats.

Questions sur la CSN

LE DROIT (Ottawa) — Willie Chevalier se demande s'il est permis, au Québec, de discuter avec la CSN.

A la suite de plusieurs grèves qui depuis quelque temps affligent tout le monde, des questions plutôt graves se posent.

Il est bien connu — et c'est normal dans le climat actuel de la province de Québec — que la Confédération des syndicats nationaux veut supplanter ses rivales des "unions internationales" désignées généralement par deux ou trois sigles.

Seulement, est-il permis de discuter avec la C.S.N.? En d'autres termes, dans un journal de langue française un éditorialiste peut-il se permettre de critiquer des attitudes de la C.S.N. sans compromettre sa carrière, sans risquer d'être ostracisé dans son métier (ou dans sa profession) quand il voudra passer à un autre journal, changer de patron, sans s'exposer à des pressions exercées contre lui non seulement auprès de ses camarades de travail mais, au besoin, auprès d'employeurs plus ou moins timorés?

Ces questions sont extrêmement importantes. Il s'agit en somme de savoir si la C.S.N. est un Etat dans l'Etat, — au-dessus du gouvernement, des sociétés de la Couronne et des dirigeants des entreprises privées.

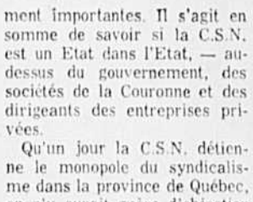
Qu'un jour la C.S.N. détienne le monopole du syndicalisme dans la province de Québec, on n'y aurait guère d'objection de principe (cela se voit ailleurs) à la condition qu'elle témoigne d'abord du sens des responsabilités envers toute la société, non seulement envers ses membres qu'elle dessert d'ailleurs si jamais elle ne leur signale que dans leurs rapports avec les patrons ils doivent toujours se rappeler que leur profession, leur métier, est antérieur au syndicat.

Que les travailleurs soient "unis", soit. Mais surtout en vue de mieux s'acquitter de leur tâche quotidienne sans éprouver le sentiment d'être exploités quand ils donnent le meilleur d'eux-mêmes à l'entreprise — privée ou publique — à laquelle ils doivent leur gagne-pain.

Faut-il ajouter qu'il est criminel de faire croire à des jeunes gens — si cela arrive — que leur docilité au syndicat les protégera contre tous les aléas de la vie? A cause de l'automation et des autres transformations de la société, la compétence individuelle et l'esprit de travail seront de plus en plus nécessaires pour bien gagner sa vie.

Ce que vous venez de lire, c'est l'opinion de la plupart des éditorialistes du Québec, — et de beaucoup d'autres journalistes ainsi que d'une foule de citoyens. S'ils ne l'expriment pas, c'est peut-être par crainte des conséquences? D'où les questions du début de cet article.

VOUS AVEZ LA PAROLE



Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an: Canada: $30.00 — Etats-Unis: $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

MAFIA

SUITE DE LA PAGE 3

rien faire de particulier pour appréhender les coupables, la victime concernée refusant de porter plainte par crainte de représailles, M. LeBlanc résume ainsi la situation : cinq hommes, dont l'un qui tenait par une laisse un berger allemand ont fait irruption dans une salle à manger, tenant en otage le cuisinier, le concierge et le patron, qui s'était amené sur les lieux après avoir été alerté . . . mais non sans avoir signalé la raison de cette alerte aux détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté montréalaise.

Après une heure et demie de pressions, avec comme menaces les crocs du chien, les policiers sont arrivés, prenant les bandits par surprise, mais devant se contenter de leur signifier qu'à la prochaine occasion ils devraient les suivre.

Personne n'a donc été arrêté et pourtant . . . quelques jours après ce raid, le concierge de l'établissement en question a été "visité" par les gars de la pègre . . .

Ces derniers, au nombre de trois, avaient forcé la porte d'un salon de barbier voisin de l'établissement visité auparavant. Petite vengeance, ils ont balafré le concierge au visage avec un rasoir, le laissant ensanglanté et inconscient.

Résultat : le concierge, non sérieusement touché heureusement, a pu réintégrer son domicile après quelques jours de traitement à l'hôpital. Mais il a quitté son emploi.

Et M. Leblanc ajoute que cet incident ne découragera pas ceux qui veulent obtenir la protection de M. X. Au contraire. Ils ont une bonne raison pour ça : mettre sur pied, au deuxième étage de l'établissement en question, un réseau de prostitution !

En fin de compte, le président de la FAHAQ, comme la plupart de ses membres, est porté à croire que les lois servent trop souvent les avocats et que le citoyen honnête est mal protégé.

En conséquence, la FAHAQ est d'accord pour que l'on donne "carte blanche" au ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner. On se demande si la justice n'est pas à sens unique au Québec, tout en espérant que le gouvernement accordera à l'avenir une confiance toujours plus grande au ministre de la Justice . . . et qu'on ne le changera pas de ministère.

MORT

SUITE DE LA PAGE 3

Au barrage de Carillon

Par ailleurs, M. Jean-Marie Beaudin, agent de relations-extérieures de l'Hydro-Québec, rappelle que les vannes du barrage de Carillon "sont conçues pour laisser passer l'excédent des eaux de la rivière Outaouais et même, de cours d'eau situés en Abitibi."

Ce barrage, situé dans la région de Dorion, affronte normalement un volume de 150,000 pieds cubes d'eau à la seconde. Le débit accuse présentement un excès de 30,000 pieds cubes d'eau à la seconde.

M. Beaudin note ensuite qu'au début d'avril, lorsque les eaux de la rivière Outaouais commencent de sortir de leur lit, on qualifie ça de "crue courte", à Carillon. Cette crue dure généralement quelques jours seulement.

Par la suite, "il y a la crue principale", celle que subissent présentement les citoyens de Pointe-Calumet. "Cette crue peut durer de deux semaines à un mois, selon l'épaisseur des neiges, selon que la fonte a été rapide ou lente.

M. Beaudin rappelle enfin qu'en 1960, le barrage de Carillon a dû retenir tant bien que mal un volume de 285,000 pieds cubes d'eau à la seconde, approximativement, soit 135,000 pieds cubes au-dessus de la normale.

L'huile du fouet est le meilleur remède contre les crampes de la paresse.

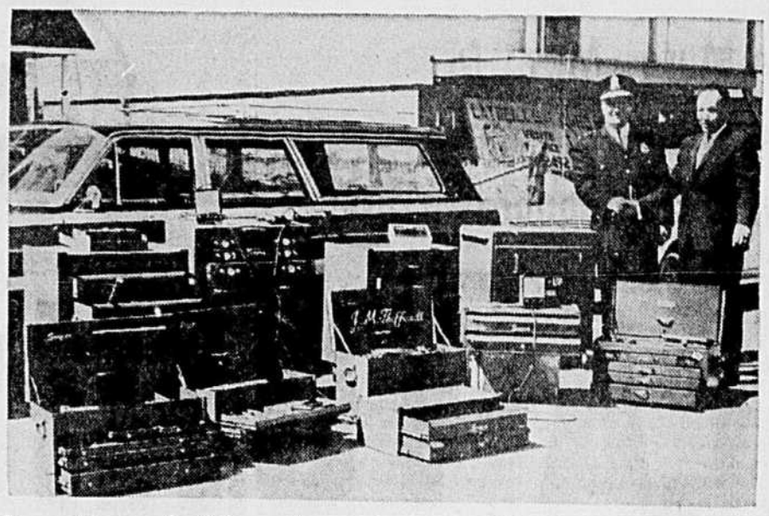
Proverbe anglais

M. C.-H. Dubé est nommé vice-président de Métro-Express

Le président de la compagnie des "Publications Métro-Express", M. Jacques Brillant, annonce la nomination de M. Charles-Henri Dubé au poste de vice-président de l'exécutif du quotidien "Métro-Express".

M. Dubé aura la responsabilité entière du journal et de tous ses services.

Il occupait auparavant la fonction de directeur de la rédaction.



Les volés seraient les voleurs

En examinant un atelier de Ste-Dorothée où des individus démantelaient des voitures volées, le détective Gérald Gagné, que l'on voit ici recevoir les félicitations de son directeur, M. Paul Bélair, chef de la police de Ste-Adèle, a reconnu des coffres d'outils dont le vol avait été signalé à Ste-Adèle, peu avant Noël. Mais les "victimes" du vol, quatre mécaniciens, vont comparaître incessamment au palais de Justice de St-Jérôme. Selon les policiers, en effet, ils ont eux-mêmes emporté, la nuit, leurs propres outils pour ensuite réclamer une somme de $4,500 à diverses compagnies d'assurance. Bien que l'identité des suspects n'ait pas été révélée, l'un d'eux se nommerait Jean-Marc Thiffault, du quartier Chomedey, à Laval, et serait impliqué dans le réseau de voleurs d'autos découvert récemment à Ste-Dorothée.

L'exclusion de sociétés de finance

Le président national de l'Association des directeurs du crédit (Credit Granters Association), M. René Helen, s'est refusé, à Montréal, de commenter l'exclusion de quelques compagnies de finance de la Chambre des directeurs du crédit de Québec, une filiale de l'Association.

Le président de la Chambre de Québec, M. Lylian Beaulieu, a annoncé jeudi soir que les compagnies de finance avaient refusé de fournir des informations sur leurs clients, rendant ainsi impossible l'évaluation du crédit de certaines personnes.

M. Helen doit rencontrer les dirigeants québécois dans la journée. Il a déclaré qu'à Montréal les compagnies de finance n'ont offert aucune difficulté et que l'Association n'a dû, au cours des cinq dernières années, expulser que deux membres. Une des règles de l'Association stipule que l'échange d'informations sur les clients entre compagnies accordant du crédit doit se faire à double sens, et "il est injuste a expliqué M. Helen, qu'une compagnie jouisse de ce service sans qu'elle même fournisse des renseignements sur ses propres clients".

Le gérant d'un important bureau de crédit de Montréal, qui centralise ces informations, a expliqué l'attitude des compagnies de finance de Québec par la crainte qu'elles ont de voir leurs clients passer à un concurrent.

Lorsque l'arbre est déraciné, les fournis le prennent d'assaut.

Proverbe géorgien

Un mort et deux blessés dans une collision

Un jeune homme de 22 ans, originaire de Baie-Comeau, qui était instituteur à Montréal, a été tué, vers 4 h. 30 hier après-midi, dans la collision de deux autos à l'intersection de la 11e Avenue et de la rue Laurier, à Rosemont.

La victime, M. Robert Macey, du 57 rue Champlain, à Baie-Comeau.

Deux autres personnes ont été blessées dans la même collision. Il s'agit de MM. Philip Younglai, âgé de 27 ans, du 3447 rue University et Gérard Lalonde, 47 ans, du 9964 rue Iberville.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve, où leur état est jugé satisfaisant.

Les Juifs de Montréal veulent la restauration de leurs cimetières en Allemagne de l'Ouest

Les 40 rabins de la région de Montréal ont demandé au gouvernement fédéral de faire des représentations auprès de la République fédérale d'Allemagne au sujet des cimetières juifs dans ce pays.

Le groupe, qui dit représenter 80 p.c. de la population juive de la région montréalaise, précise qu'au-delà de 2,000 cimetières juifs ont été profanés par les nazis au cours de la dernière guerre. Il demande que le gouvernement de Bonn consacre $20 millions à leur restauration.

Les rabins Lazare Halberthal et Isaac Eiley, de Montréal, ont mis sur pied un comité qui fera campagne en ce sens auprès des 250,000 Juifs du Canada. Le rabin Moses Rubin, de New York, a informé le groupe montréalais qu'un comité oeuvre également aux Etats-Unis pour obtenir de Washington qu'il intervienne auprès des autorités ouest-allemandes au sujet des cimetières.

"Plusieurs d'entre nous, a déclaré un rabin, ont des parents et des grands-parents en ces endroits, et nous ne croyons pas que cette situation doive se perpétuer".

Avocat montréalais tué dans une chute

Un avocat montréalais de 35 ans, Me Luc Cossette, est mort hier matin à la suite d'une chute dans un escalier.

Deux policiers l'ont découvert au 3800 avenue Dupuis, quartier Côte-des-Neiges, peu après 8 h. hier matin, et ils ont constaté qu'il était atteint de diverses blessures au visage et au cou.

Bien qu'un attentat tout d'abord été envisagé, une rapide enquête policière a conclu à des circonstances accidentelles.

Cambriolages

Deux torches à souder d'une valeur de $500 sont disparues du chantier de construction situé à l'angle des rues University et Notre-Dame. Les outils appartiennent à Simard & Beaudry, 3033 est, rue Jarry.

L. Abramovicz, 4365, Frontenac, a révélé à la police qu'il lui manque 236 livres de boeuf d'une valeur de $100. Il affirme s'être fait voler cette viande.

Enfin des cambrioleurs sont entrés chez M. Léon Dumais, 9370, Galinée, en se faufilant par un soupirail, et une fois sur place, se sont emparés de fourrures, bijoux, caméras et radios, le tout d'une valeur de $1,525.

Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966; demandez vos coupons de participation à la caissière.

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966



TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES

VALEUR TOTALE $10,000

Cette promotion est en vigueur du 31 mars au 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

JAMBON DANS LA FESSE PRET A SERVIR lb 69¢



SAUCISSE PUR PORC "McGARRY" lb 69¢



BACON "SWIFT PREMIUM" lb 79¢

ROTI de HAUT COTÉ lb 45¢

ROTI de COTES CROISEÉS lb 65¢

TOMATES "MEXICAINES" 7 x 7 3 lb 59¢



PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE grosseur 96 6/49¢

CONCOMBRES "SELECT" 3 pour 29¢



CHAMPIGNONS "WATERLOO" carton 29¢

RAISIN NOIR "BARLINKA" lb 39¢



BOEUF HACHÉ lb 55¢

PAPIER DE TOILETTE "BALLET" roul. 8/1.00

SERVIETTES DE TABLE "BALLET" Paquet 250 49¢

CAFE MOULU "MAXWELL HOUSE" Sac 1 lb 79¢

THE O.P. SALADA Boîte 60 sacs 79¢

BREUVAGE ORANGE "BESSEY" Cruche 64 oz 2/99¢

SAUCE A LA VIANDE "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 3/89¢

SAUCE aux CHAMPIGNONS "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 3/89¢

SAUCE AUX TOMATES "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 4/1.00

APPRET A SALADE "MIRACLE FRENCH" Bout. 8 oz 29¢

APPRET A SALADE HUILE ET VINAIGRE KRAFT Bout. 8 oz 29¢

APPRET A SALADE HERBES ET AIL "KRAFT" Bout. 8 oz 29¢

CIRE "CLAIR" Canette 32 oz 1.19

RIZ FRIT "DAINTY" Boîte 12 oz 35¢

JUS DE TOMATES "HUNT" Boîte 20 oz 7/1.00

ALUMETTES "EXCEL" Boîte 50 19¢

FEVES JAUNES COUPEES "PRESIDENT" Boîte 20 oz 5/1.00

JUS DE POMMES "ROUGEMONT" Boîte 48 oz 3/1.00

BEIGNES "EXCEL" Douz. 29¢

TARTE AUX RAISINS "EXCEL" 49¢

CREME GLACEE "LOWNEY'S" ½ gallon 99¢

EXCEL

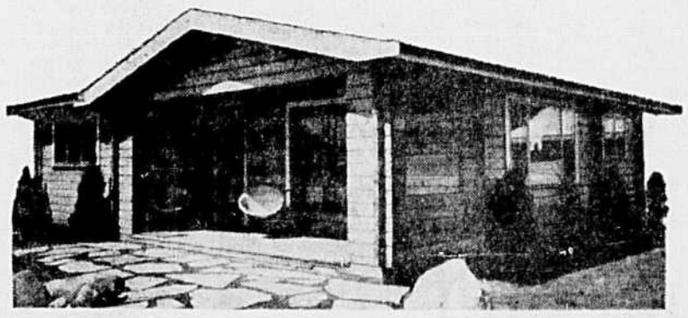
Prix en vigueur les 28-29-30 avril 1966 POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ : 731-7641

POSSEDEZ un chalet exclusif par PAN-ABODE

MAISON PREFABRIQUEE

BOIS ROND, CEDRE ROUGE

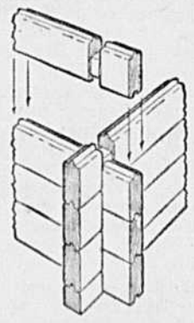
BREVET No. 491373 ET BREVET EN INSTANCE



Tous nos modèles sont exclusifs, aussi, avant d'acheter, voyez une de nos constructions afin d'éviter tout futur désappointement. Visitez nos maisons modèles à Chomedey, tous les jours sauf le dimanche.

GENRE DE CONSTRUCTION : Dans la construction Pan-Abode, les murs principaux sont les principaux porteurs de la charge. Faits de billots embouvetés de 3" et 4" en cèdre, et disposés horizontalement. Les billots Pan-Abode sont assemblés avec précision afin d'assurer un ajustement parfait et sont maintenus ensemble par un joint carré. Pour obtenir tout autre renseignement et notre brochure gratuite sans aucun engagement de votre part, envoyez-nous le coupon ci-dessous.

CARACTERISTIQUES :
- Construction robuste
- Termes si désiré
- Prix raisonnable
- Confortable à l'année longue
- Votre propre plan si désiré
- Peut servir de camp, chalet, maison, etc.



HEURES D'AFFAIRES :
LUNDI A SAMEDI OUVERTS JUSQU'A 5 HEURES
JEUDI, VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
DIMANCHER FERME

Demandez une brochure

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)
2595 boul. LABELLE, Chomedey
Téléphone : 688-4460
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585 rue Fraser, Vancouver, C.B.

PAN-ABODE (Quebec Sales) Ltd.
2595 boul. Labelle, Chomedey
LPR 2
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

Le Musée M. et M. de Montréal célébrera les "Montagnards Fraser"

M. R. N. Tottenham-Smith, président de la société BP Canada Limited, a présenté au Colonel J. Ralph Harper, OBE. T.D., un chèque en faveur du projet du Centenaire de la Confédération de la société du Musée militaire et Maritime de Montréal.

Le projet du Musée consiste à commémorer l'histoire pittoresque des Montagnards Fraser. Le nom de ce régiment par lui-même est historique.

Descendants de Normands, dont le nom à l'origine était Fraise, les fondateurs émigrèrent en Ecosse où, avec les années, leur nom devint Fraser. Ce clan a d'abord combattu sous les drapeaux de la France pour ensuite retourner en Ecosse où il prit part à la rébellion de 1745.

En 1747, Simon Fraser, magistrat de Lovat, institua le "78e Montagnard" ou "Montagnards Fraser" pour combattre en Amérique du Nord sous les ordres de Georges II. Ce régiment prit une part très active dans la bataille des Plaines d'Abraham sous le commandement du général Wolfe. Il débarqua d'abord à Louisbourg, puis à Québec où il eut à subir les plus grandes pertes de toutes les unités qui combattirent sous Wolfe.

Les Montagnards Fraser furent les premiers qui vinrent à Montréal avec le général Murray en 1760 puis se dispersèrent à travers la province de Québec vers 1763. On octroya des terres à ceux qui s'établirent au Canada, plusieurs d'entre eux épousèrent des Canadiennes françaises et leurs descendants sont encore parmi nous.

La somme de $550 est requise pour procurer à chaque étudiant l'uniforme et l'équipement de cette époque.

Au cours de l'été 1967, les vieilles casernes du fort de l'Ile Ste-Hélène abriteront le quartier général de ce régiment.

1,526 chefs de famille secourus par la ville

Le 1er janvier dernier, 1,526 chefs de famille ou personnes seules **aptes** au travail ou chômeurs employables étaient secourus par l'entremise du Service du bien-être social de Montréal. C'est ce que l'on a révélé hier à l'hôtel de ville.

Ces chefs de famille et personnes seules étaient en chômage pour diverses causes. Près de 70 p. 100 dépassaient 45 ans. Chez d'autres, "l'instruction était insuffisante". D'autres manquaient de formation technique ou exerçaient des métiers généralement encombrés.

Par contre, à la même date, le service devait accorder une aide financière à plus de 13,000 chefs de famille ou personnes seules temporairement ou définitivement **inaptes** au travail.

On comptait parmi ces "13,000 chefs de famille ou personnes seules" 2,809 mères de famille qui, sans être handicapées physiquement ou mentalement, étaient assistées parce qu'elles devaient rester au foyer pour prendre soin de leurs enfants, pour diverses raisons : maladie, emprisonnement ou abandon du père, foyers désunis, mères célibataires, etc.

Un rapport souligne qu'il s'agit là, dans une forte proportion, d'assistance financière à longue échéance, et que ces mères et ces chefs de famille ont à faire face pour la plupart à des charges familiales et à des problèmes particuliers à cause de la "non-présence" du père, à cause aussi de "leur situation sociale qui n'est pas toujours acceptée par le milieu".

Il y avait exactement 13,075 chefs de famille ou personnes temporairement ou définitivement inaptes au travail, dont la répartition était : chefs de famille, 2,652 ; adultes non à charge, 7,609 ; mères, chefs de famille, ne recevant pas d'allocation gouvernementale, 2,809 ; à domicile, filles enceintes, 5.

Quant aux 2,809 mères classées "chefs de famille", en voici la répartition par "état civil" : célibataires, 813 ; mariées, 200 ; veuves, 208 ; séparées de fait, 1,334 ; séparées légalement, 227 ; et divorcées, 27.



Nouveau juge

Le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, a annoncé, à Québec, hier, la nomination de Me André Forget, de Montréal, comme juge à la Cour de magistrat de la province de Québec. Me Forget qui est natif de Ste-Agathe-des-Monts et âgé de 45 ans est un spécialiste en droit civil et en droit d'assurances. Il était jusqu'ici l'associé de Me Jules Deschênes de Montréal. Sa nomination à la Cour de magistrat de Montréal découle de l'accroissement de juridiction de la Cour de magistrat. Celle-ci deviendra le premier septembre la Cour provinciale et le nombre de ses juges passera de 66 à 75.

Bambin tué par une auto, à Amos

Un garçonnet de 4 ans, le petit Jean-Pierre Fortin, dont les parents habitent dans le 3e rang, à Amos, en Abitibi, à environ 500 milles au nord-ouest de Montréal, a été tué par une automobile, vers 5 h. 15 hier après-midi.

L'accident funeste s'est produit sur la route reliant Amos à St-Maurice de Dalquier et l'enfant a succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital d'Amos.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ!

Oui Oui Oui
Oui Oui Oui
Oui Oui
Oui Oui



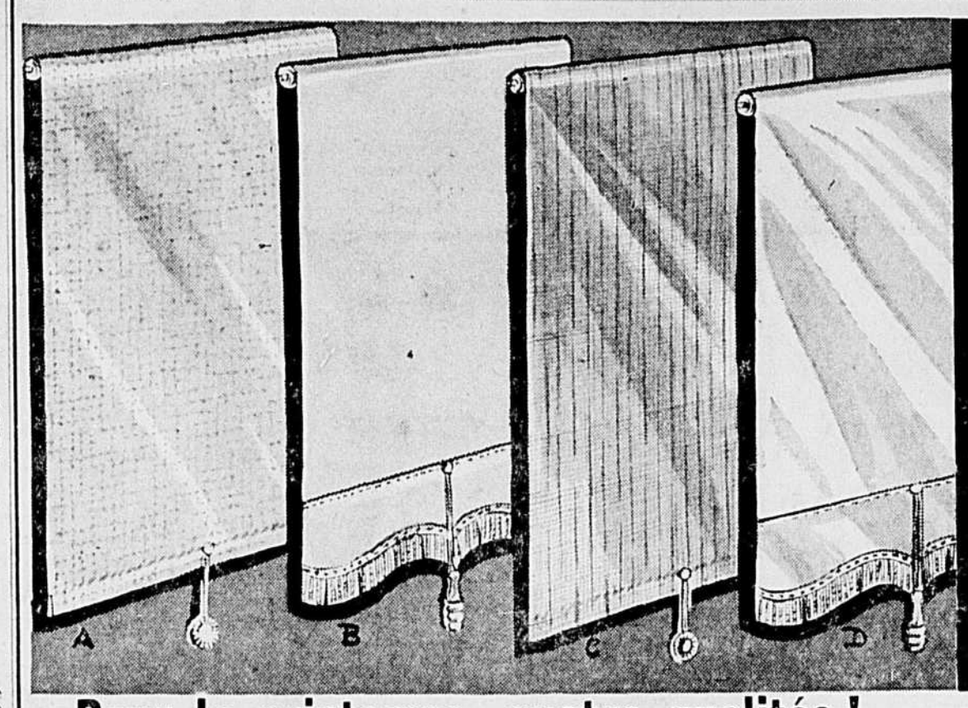
Une idée du tonnerre. En tout temps, surtout aux repas, quoi de plus agréable qu'un Sauternes Jordan Valley. Apportez-en chez vous ce soir.

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC.

magasin du SOUS-SOL EATON

EATON EN VILLE OUVRE JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H.



Pour le printemps; quatre qualités !

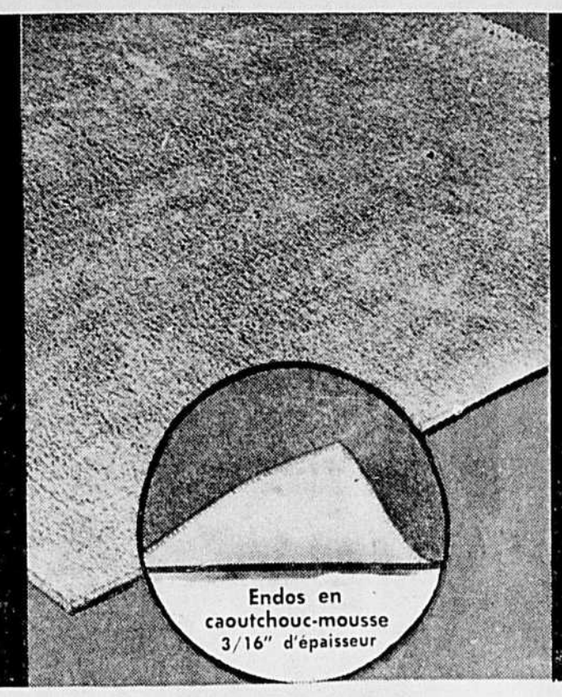
Très indiqués pour la maison ou le chalet. Choix de modèles selon vos besoins.

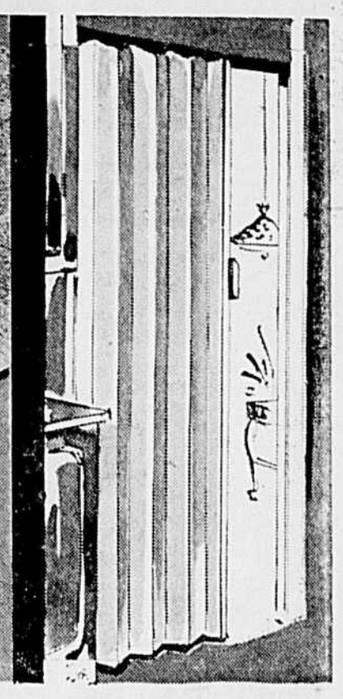
	A. ADANAC. Robuste vinyle relief ; excellente protection contre la lumière. Lavables. Tons blanc, crème, vert ou sable.	B. SOFLITE. Tissu enduit vinyle à bordure festonnée ; translucide, lavable et non enflammable ... Blanc seulement.	C. ARCADE. Stores opaques de jauge épais ; vinyle relief ; tout-à-fait lavable. Blanc seulement.	D. EXLITE. Tissu enduit vinyle. Tons blanc. Tout-à-fait lavable ; opaques et isolants.
27" x 70"	1.99	6.99	3.49	7.99
36" x 70"	1.99	6.99	3.49	7.99
42" x 70"	2.69	8.99	4.79	9.99
48" x 82"	3.99	11.99	6.99	14.99

Existent également les stores à poulies en tissu; tons blanc, crème, vert et sable. Chacun .25

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 967) au sous-sol





TAPIS EN PELUCHE DE COTON HABITUELLEMENT PLUS CHER ; 2 QUALITES !

Spécial

6' x 9' **14.99** chacun — 9' x 12' **28.99** chacun

Tapis solides en peluche de coton, marqués habituellement beaucoup moins cher; endos mousse antidérapant. Bordures surjetées pour un usage accru. Jolis tons de or, rose, rouge, bleu, beige ou or.

COMPOSEZ 842-9211

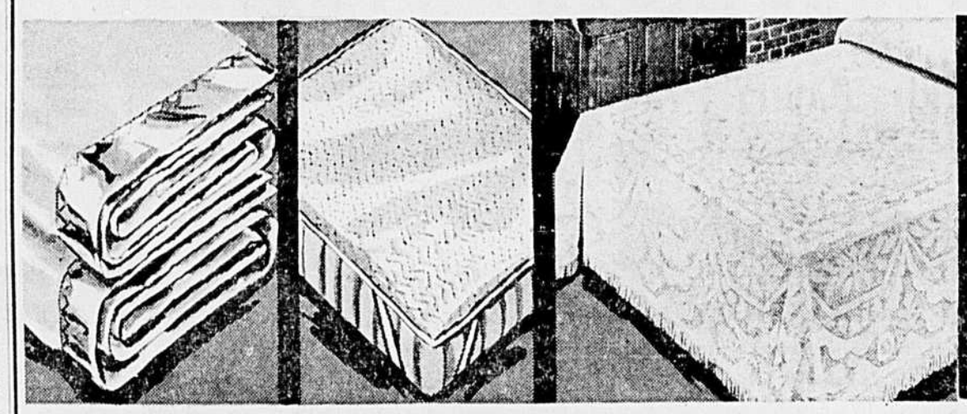
EATON en ville (rayon 967) au sous-sol

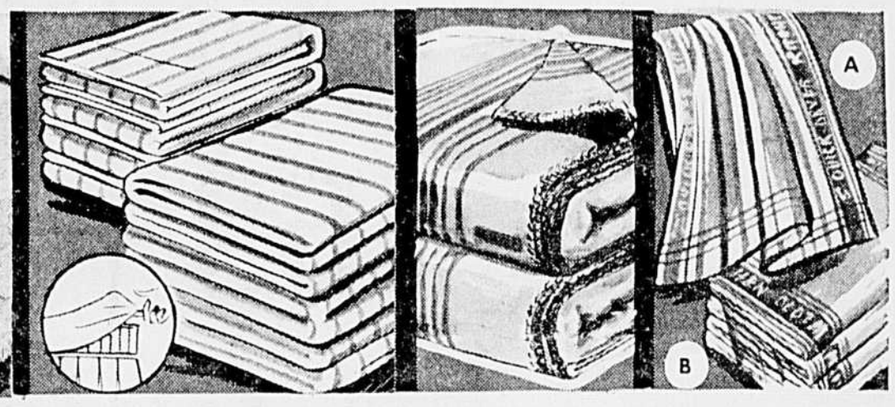
Portes extensibles à grand rabais !

Spécial

8.88 et **10.79**

En vinyle relief, solide et lavable; récupèrent votre espace ! Lamelles de bois dur très résistantes. Glissent silencieusement sur anneaux de nylon. Gris ou beige. Système d'installation.





Couvertures Perma-Nap 20% de rabais !

ord. 4.99 Prix de la vente **3.99**

Couvertures chaudes, moelleuses et légères; viscose acétate bien brossé à fini "perma-nap". Bordure en satin acétate de 5". Entièrement lavables. Tons de bleu, rose, vert, vieil or, turquoise. Environ 72" x 84".

Piqués de matelas

Dimension lit jumeau
Ordinairement 5.50 Prix de la vente **4.40**
Lit ¾
Ordinairement 6.25 Prix de la vente **4.99**
Lit double
Ordinairement 6.50 Prix de la vente **5.19**

Piqués de coton blanchi matelassé. Coins élastifiés pour un parfait ajustement. "Sanitized" pour une fraîcheur durable.

EATON en ville (rayon 936) au sous-sol

Couvre-lits genre "Heirloom"

Prix de la vente **8.99** chacun

Il enjolivera n'importe quel décor ! Coton lavable d'excellente qualité; motif gros tissage. Coins arrondis et frange généreuse ! Sèchent en s'égouttant, ne requièrent que très peu de repassage. Blanc neige ou blanc cassé; choix de deux dimensions. Lit jumeau: 80" x 106"; lit double, environ 94" x 106".

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 936) au sous-sol

"Candytone" de TEXMADE

Prix de la vente		Prix de la vente	
Lit jumeau, 72" x 100" Chacun	2.88	Lit jumeau, 39" x 75" Chacun	2.88
Lit double, 81" x 100" Chacun	2.98	Lit double, 54" x 75" Chacun	2.98
Taies	La paire 1.58		

Draps et taies en beau coton, environ 136 fils au pouce carré. Petits défauts qui n'affectent en rien la résistance et l'apparence. Les taies de première qualité. Jolies rayures acidulées. Tons rose, bleu, vert et jaune.

"Chinook" Tex-made

Prix de la vente
70" x 90". la paire **3.99**
80" x 90". la paire **4.99**

Légères et confortables couvertures pour la maison, le chalet ou le camp. Finette de coton bien brossé ; se lavent et sèchent rapidement. Bordures de tons rose ou bleu. Les dimensions sont approximatives.

Linges de toile

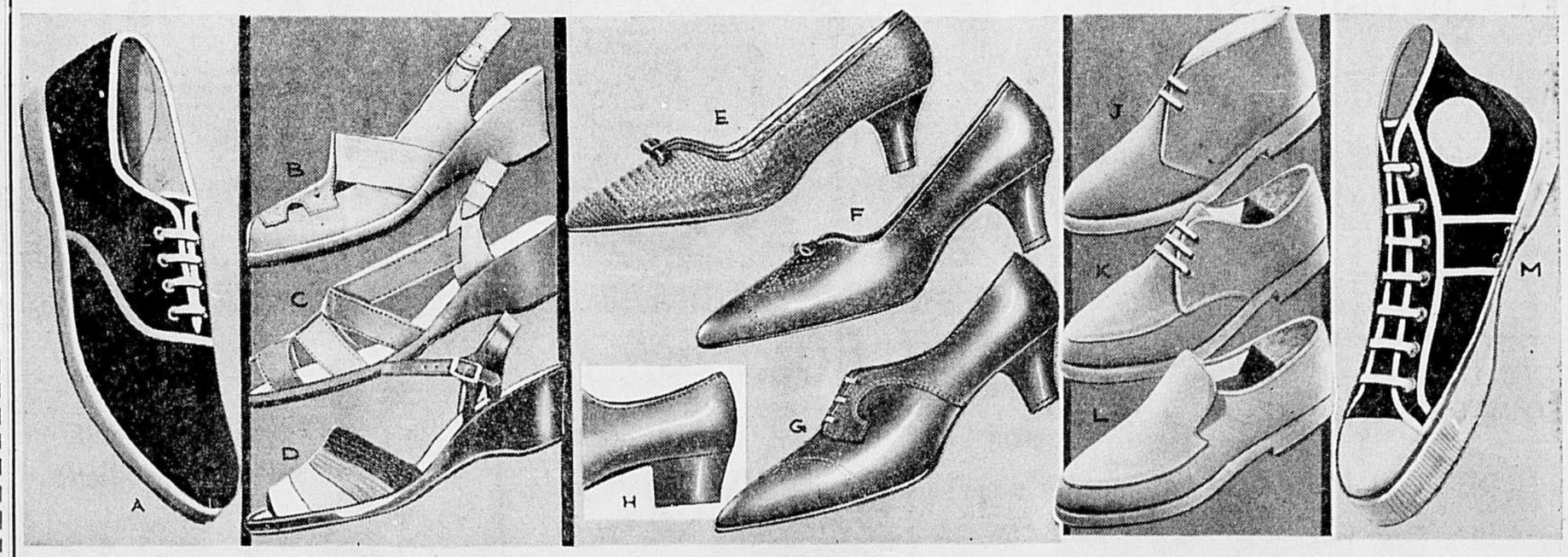
Prix de la vente **6** pour **1.99**

Serviettes de toile absorbantes et anticharpie; mesurent 19" x 30".

A) Bordure à motif jacquard à rayures multiples.

B) Serviettes de teinte unie. Bordure de motif jacquard. Rouge, mais, bleu, brun, rose et vert.

EATON en ville (rayon 936) au sous-sol



Souliers de sport dames/adolescentes

1.49

Souliers confortables pour les loisirs, avec empeigne en toile lavable de bonne qualité, talon coussiné, semelle intérieure absorbante et semelle souple en caoutchouc. Blanc ou noir. 3 à 9 (pas de demi-pointures).

"Tout-aller" à talon compensé pour l'été

Spécial **3.99**

Marchez confortablement cet été, en souliers frais et légers. Semelle synthétique souple, intérieur coussiné de mousse. 5 à 9 et demi-pointures, largeur moyenne.
d) Empeigne en similipaille. Blanc, noir, os, os ombré, noir ombré, gris ombré.
b) Sandale à soufflet élastifié. Noir, os, blanc.
c) Empeigne croisée en cuir souple. Blanc, os.

EATON en ville (rayon 937) au sous-sol

A bas prix, souliers Dr HOLT à support plantaire pour l'été

REG. 6.99 SPECIAL **4.99**

Aubaine intéressante de souliers renommés DR. HOLT, en exclusivité chez EATON. Très appréciés pour leur confort et leur chic, ces modèles sont soigneusement exécutés en cuir de qualité, avec intérieur coussiné, tige d'acier, semelle et talon synthétique supportant bien le pied. Pointures 5 à 9 D, EE, EEE dans le groupe.
e. Escarpin en filet léger. Blanc ou noir. Largeur D ou EE.
f. Escarpin à soufflet. Noir, blanc ou os. Largeurs D ou EE.
g. Oxford à 3 oeillets. Noir seulement. Largeurs D ou EE.
h. (en médaillon) Oxford 5 oeillets sur talon militaire. Noir, largeur EEE.

"Tout-aller" en daim hommes / jeunes gens

Spécial

3.99

Chaussures légères pour le printemps et l'été. Daim de bonne qualité, avec semelle et talon en caoutchouc-mousse très souple. Pointures 6 à 11, largeur moyenne.
j. Modèle bottillon. Noir, brun ou vert loden.
k. Oxford à 3 oeillets. Noir, brun ou gris.
l. Genre mocassin. Noir, brun, vert loden, sable ou gris.

Souliers de sport hommes, garçons

Pointures garçonnets 11 à 13	1.39
Pointures garçons 1 à 5	1.59
Pointures hommes 6 à 12	1.79

Souliers en grosse toile de coton robuste montés sur semelle et talon en caoutchouc et coussinés de caoutchouc spongieux à l'intérieur pour le sport et les loisirs. Oeillets d'aération sur le côté. Noir ou blanc.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 937) au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211
POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

Un citoyen de Beauharnois blessé dans un accident d'avion

GAZA, (PC-UPI-AFP) — Un officier yougoslave a été tué et trois hommes d'équipage canadiens ont été blessés, dont deux grièvement, dans un accident d'avion survenu lundi dans le désert du Sinaï.

L'officier tué est le lieutenant Slaveljuba Branislav Gvarilovic, âgé de 28 ans.

Les deux Canadiens grièvement blessés sont les lieutenant d'aviation Paul Picard, âgé de 27 ans, de Beauharnois (Québec), et Richard Edwards, 23 ans, de Toronto, qui ont été transportés à l'hôpital de Rafah.

Le caporal Jim Harry Glenn, de Melville, Saskatchewan, ne souffre que d'une fracture à un bras.

L'appareil à bord duquel les quatre hommes se trouvaient, un monomoteur "Otter" des forces des Nations-unies, qui effectuait une mission de ravitaillement et de reconnaissance, s'est écrasé au sol peu après avoir décollé du camp appartenant à la compagnie yougoslave Kontilla, à la frontière égypto-israélienne, et a pris feu.

Une commission d'enquête s'est aussitôt rendue sur les lieux pour déterminer les causes de l'accident, le premier à survenir en 10 ans d'opérations dans ce secteur.

Le travail continue "normalement" à la Concreters Ready Mix

En dépit du grave incendie survenu lundi à la Concreters Ready Mix, à Saint-Laurent, le travail continue "normalement", selon un porte-parole de l'entreprise.

La gravité du sinistre et l'étendue des dégâts ont pu faire croire que toute production était devenue impossible. Toutefois le vice-président de la compagnie, M. Charles Thiry, également directeur des ventes, a déclaré que les employés ne sont pas sans travail et que les activités de la compagnie se poursuivent comme d'habitude.

On sait que l'incendie a causé des pertes s'élevant à un demi-million de dollars, lundi, aux installations de la société, à Saint-Laurent.

Un CF-100 qui s'était écrasé en 1964 est retrouvé

CHICOUTIMI. (PCI) — Un pêcheur, qui remontait en canot la rivière Péribonka, à 150 milles au nord de Québec, a retrouvé, en fin de semaine les débris d'un avion à réaction CF-100 de l'ARC qui s'était écrasé en 1964 au cours d'un orage.

Le lieutenant d'aviation Roger Maltais, de la base de Bagotville, a révélé que l'appareil appartenait à la base de St-Hubert.

Le pilote du CF-100, le capitaine d'aviation Dick Lilee, avait réussi à sauter en parachute avant que l'avion touche le sol.

A la base de Bagotville, on ne pouvait confirmer hier si l'ARC tenterait de retirer les débris de l'avion de la rivière.

Un bébé de deux jours abandonné dans une église

La Sûreté de Montréal a entrepris une enquête afin de retrouver la mère d'un bébé qui a été abandonné hier dans une église de l'est de la métropole.

Les policiers du poste no 7 ont été alertés, hier après-midi, par une femme qui venait de trouver l'enfant à l'intérieur de l'église Ste-Louise-de-Marillac, au 2857 rue Bruxelles.

Le bébé, un garçon, avait été placé dans un sac à marché et attendait paisiblement que l'on veuille bien le recueillir. Selon les policiers, la naissance du bébé ne remonterait pas à plus de 48 heures.

L'enfant a été transporté à l'hôpital Maisonneuve. Il ne semble pas avoir souffert de sa mésaventure, car il est en bonne santé.

CANDIDAT LIBERAL OUTREMONT



M. GEORGES MADORE

sociologue, à qui un nombre considérable de citoyens d'Outremont est venu offrir la **candidature libérale** en vue de la prochaine élection générale du 5 juin.

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

POUR MAMAN, LA LINGERIE LA PLUS JOLIE!



GRAND ACHAT SPÉCIAL!

ORD. 2.99 SPECIAL **1.99**

Cette charmante lingerie est en coton frais imprimé sans problème d'entretien: le tissu souple et vite sec ne demande que peu ou pas de repassage. L'imprimé floral très délicat est rehaussé de dentelle d'un blanc neige. Rose, bleu ou maïs ; petite, moyenne ou grande. Faites votre choix dans la teinte et la taille désirées pour offrir, pour vous offrir ... ou vous faire offrir !

MAGASINEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ OU

COMPOSEZ 842-9211

Culottes en tricot

3 pour 2.25 .79

Un achat fait spécialement pour vous offrir cette aubaine ! Culottes de marque renommée, en tricot rayonne de qualité, avec jambes larges confortables et taille élastifiée. Blanc seulement. Moyenne, forte et très forte.

Commandes acceptées seulement pour trois ou plus.

EATON en ville (rayon 909) au sous-sol



Robes grand-maman "A Gogo"

REG. 4.99

SPECIAL

2.99

C'est le style favori des jeunes! Les robes grand-maman sont en calicot agrémenté de dentelle ou détails piqués. Modèle long tout imprimé sur fond noir ou bleu. Tailles 7, 8, 10, 12, 14 dans le groupe.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211



Blouson en madras imperméable

SPECIAL

1.99

Modèle sport très en vogue pour la saison. Glissière devant; poignets élastifiés ; serrage coulissant à la taille et au capuchon. Madras écossais à plusieurs tons. Tailles 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211



Blousons en madras pour fillette

SPECIAL

2 pour 3.50

1.79

Modèle sport confectionné en coton madras de qualité. Glissière devant jusqu'au col militaire, manches élastifiées aux poignets; poches boutonnées. Entièrement lavable. Ecossais rouge, marine ou gris. Tailles 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol



Chemises "Henley" en madras

SPECIAL

2 pour 2.50

1.29

La vogue du madras cette saison l'a fait adopter pour ces chemises sport. Modèle "Henley" à manches courtes, avec encolure de ton uni. Coton madras aux tons de rouge, marine ou gris. Tailles : 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211
POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

Un citoyen de Beauharnois blessé dans un accident d'avion

GAZA, (PC-UPI-AFP) — Un officier yougoslave a été tué et trois hommes d'équipage canadiens ont été blessés, dont deux grièvement, dans un accident d'avion survenu lundi dans le désert du Sinaï.

L'officier tué est le lieutenant Slaveljuba Branislav Gvarilovic, âgé de 28 ans.

Les deux Canadiens grièvement blessés sont les lieutenant d'aviation Paul Picard, âgé de 27 ans, de Beauharnois (Québec), et Richard Edwards, 23 ans, de Toronto, qui ont été transportés à l'hôpital de Rafah.

Le caporal Jim Harry Glenn, de Melville, Saskatchewan, ne souffre que d'une fracture à un bras.

L'appareil à bord duquel les quatre hommes se trouvaient, un monomoteur "Otter" des forces des Nations-unies, qui effectuait une mission de ravitaillement et de reconnaissance, s'est écrasé au sol peu après avoir décollé du camp appartenant à la compagnie yougoslave Kontilla, à la frontière égypto-israélienne, et a pris feu.

Une commission d'enquête s'est aussitôt rendue sur les lieux pour déterminer les causes de l'accident, le premier à survenir en 10 ans d'opérations dans ce secteur.

Le travail continue "normalement" à la Concreters Ready Mix

En dépit du grave incendie survenu lundi à la Concreters Ready Mix, à Saint-Laurent, le travail continue "normalement", selon un porte-parole de l'entreprise.

La gravité du sinistre et l'étendue des dégâts ont pu faire croire que toute production était devenue impossible. Toutefois le vice-président de la compagnie, M. Charles Thiry, également directeur des ventes, a déclaré que les employés ne sont pas sans travail et que les activités de la compagnie se poursuivent comme d'habitude.

On sait que l'incendie a causé des pertes s'élevant à un demi-million de dollars, lundi, aux installations de la société, à Saint-Laurent.

Un CF-100 qui s'était écrasé en 1964 est retrouvé

CHICOUTIMI. (PCI) — Un pêcheur, qui remontait en canot la rivière Péribonka, à 150 milles au nord de Québec, a retrouvé, en fin de semaine les débris d'un avion à réaction CF-100 de l'ARC qui s'était écrasé en 1964 au cours d'un orage.

Le lieutenant d'aviation Roger Maltais, de la base de Bagotville, a révélé que l'appareil appartenait à la base de St-Hubert.

Le pilote du CF-100, le capitaine d'aviation Dick Lilee, avait réussi à sauter en parachute avant que l'avion touche le sol.

A la base de Bagotville, on ne pouvait confirmer hier si l'ARC tenterait de retirer les débris de l'avion de la rivière.

Un bébé de deux jours abandonné dans une église

La Sûreté de Montréal a entrepris une enquête afin de retrouver la mère d'un bébé qui a été abandonné hier dans une église de l'est de la métropole.

Les policiers du poste no 7 ont été alertés, hier après-midi, par une femme qui venait de trouver l'enfant à l'intérieur de l'église Ste-Louise-de-Marillac, au 2857 rue Bruxelles.

Le bébé, un garçon, avait été placé dans un sac à marché et attendait paisiblement que l'on veuille bien le recueillir. Selon les policiers, la naissance du bébé ne remonterait pas à plus de 48 heures.

L'enfant a été transporté à l'hôpital Maisonneuve. Il ne semble pas avoir souffert de sa mésaventure, car il est en bonne santé.

CANDIDAT LIBERAL OUTREMONT



M. GEORGES MADORE

sociologue, à qui un nombre considérable de citoyens d'Outremont est venu offrir la **candidature libérale** en vue de la prochaine élection générale du 5 juin.

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

POUR MAMAN, LA LINGERIE LA PLUS JOLIE!



GRAND ACHAT SPÉCIAL!

ORD. 2.99 SPECIAL **1.99**

Cette charmante lingerie est en coton frais imprimé sans problème d'entretien: le tissu souple et vite sec ne demande que peu ou pas de repassage. L'imprimé floral très délicat est rehaussé de dentelle d'un blanc neige. Rose, bleu ou mais ; petite, moyenne ou grande. Faites votre choix dans la teinte et la taille désirées pour offrir, pour vous offrir ... ou vous faire offrir !

MAGASINEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ OU

COMPOSEZ 842-9211

Culottes en tricot

3 pour 2.25 .79

Un achat fait spécialement pour vous offrir cette aubaine ! Culottes de marque renommée, en tricot rayonne de qualité, avec jambes larges confortables et taille élastifiée. Blanc seulement. Moyenne, forte et très forte.

Commandes acceptées seulement pour trois ou plus.

EATON en ville (rayon 909) au sous-sol



Robes grand-maman "A Gogo"

REG. 4.99

SPECIAL

2.99

C'est le style favori des jeunes! Les robes grand-maman sont en calicot agrémenté de dentelle ou détails piqués. Modèle long tout imprimé sur fond noir ou bleu. Tailles 7, 8, 10, 12, 14 dans le groupe.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211



Blouson en madras imperméable

SPECIAL

1.99

Modèle sport très en vogue pour la saison. Glissière devant; poignets élastifiés ; serrage coulissant à la taille et au capuchon. Madras écossais à plusieurs tons. Tailles 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211



Blousons en madras pour fillette

SPECIAL

2 pour 3.50

1.79

Modèle sport confectionné en coton madras de qualité. Glissière devant jusqu'au col militaire, manches élastifiées aux poignets; poches boutonnées. Entièrement lavable. Ecossais rouge, marine ou gris. Tailles 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol



Chemises "Henley" en madras

SPECIAL

2 pour 2.50

1.29

La vogue du madras cette saison l'a fait adopter pour ces chemises sport. Modèle "Henley" à manches courtes, avec encolure de ton uni. Coton madras aux tons de rouge, marine ou gris. Tailles : 7, 8, 10, 12, 14.

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

COMPOSEZ 842-9211

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211
POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

L'auto volée s'était retrouvée plus tard dans le garage de l'abbé Tremblay

par Léopold Lizotte

Une voiture de modèle 1965, volée le 27 septembre dernier, dans le voisinage du centre sportif Paul-Sauvé, alors que son odomètre n'enregistrait que 1,600 milles, se serait "retrouvée" dans le garage de l'abbé Yves Tremblay, à Saint-Lambert, dès la fin de ce mois, ou au début d'octobre.

C'est ce qu'a révélé hier après-midi, devant le juge Jean Tellier, l'un des amis intimes du prévenu, le récidiviste Emile Provençal, en donnant de la présence du véhicule à cet endroit une explication qui devait toutefois comporter quelques variantes étonnantes, selon les divers moments de son témoignage.

C'est ainsi qu'interrogé par le procureur de la Couronne, Me Claude Melançon, il déclara avoir acheté cette voiture d'un dénommé Lionel Lavoie, à qui il aurait fait un premier versement de $1,200, avec de l'argent que lui aurait prêté l'aumônier de la rive sud.

Lavoie, dont il ne connait pas l'adresse ne lui aurait pas remis l'enregistrement du véhicule, toutefois, attendant pour le livrer d'avoir reçu la balance du prix de vente : soit $1,500.

Plus tard interrogé par le procureur de l'accusé, Me Guy Guérin, Provençal soutint alors que si cette voiture se trouvait là, c'est parce qu'il avait prêté une somme de $1,200 à ce même Lavoie, et que ce dernier ne pouvant lui faire les versements promis, il avait conduit sa voiture dans le parterre de l'abbé Tremblay, comme "garantie" de sa dette.

Comment l'ecclésiastique de 50 ans a-t-il par ailleurs pris la route, dans la soirée du 4 février dernier, (le soir même du jour où il était venu témoigner dans l'affaire du camion postal) au volant de ce véhicule sur lequel se trouvaient les plaques de permis d'une vieille voiture mise aux rebuts par le fils même du témoin, Bernard Provençal ?

Là, le père Provençal soutient seulement qu'il avait apporté ces plaques dans la voiture de l'abbé Tremblay et que c'est apparemment lui qui les apporta dans son bureau.

Mais le témoin soutient, tout comme son fils l'avait fait précédemment, que ce n'est pas lui qui a installé les deux morceaux de métal sur la Pontiac volée, dont personne ne pouvait se servir, parce qu'on n'en possédait pas l'enregistrement, encore une fois.

Il ne veut pas faire venir la police

Au tout début de l'audience, le véritable propriétaire de la voiture, M. Régent Gauthier,

les tribunaux

un mécanicien de 26 ans, était venu raconter comment le véhicule avait été volé dans une rue voisine du centre sportif Paul-Sauvé.

Elle n'avait alors roulé que 1,600 milles et n'avait pas la moindre égratignure.

Il la reconnut, lorsqu'il la revit en février à la fourrière municipale, par les trois miroirs qu'il avait lui-même posés à l'extérieur des portières après l'achat.

Elle n'indiquait alors que 400 milles de plus à l'odomètre et une "bosse" à l'avant.

Cette "bosse" devait être plus tard expliquée par M. Gaétan Aubin, de Saint-Michel, dont le véhicule avait été heurté par celui de l'abbé Tremblay, au cours de cette soirée du 4 février où il devait être appréhendé.

Interrogé à son tour par Me Melançon, M. Aubin déclara que lors de l'accident, le prêtre avait insisté pour qu'il n'appelle pas la police sur les lieux et qu'il avait offert de lui payer tous les dommages encourus.

Il lui avait même donné, en même temps que sa carte, une somme de quarante dollars comme acompte sur le dédommagement total. Les dégâts s'élevaient, (il les fit évaluer plus tard), à plus de deux cents dollars.

Lorsque la police examina le véhicule à la fourrière municipale, un peu plus tard, on remarqua que la plaque portant le numéro de série ordinairement affixée au poteau des portières n'était plus là.

Le contenu de ses goussets

Sur la personne de l'abbé Tremblay, par ailleurs, on trouva un enregistrement correspondant au numéro de permis qui était alors sur le véhicule, mais non au véhicule lui-même. Un examen plus poussé fait par le Dr Jean-Marie Roussel, le directeur des laboratoires de médecine légale de la province, devait démontrer qu'une inscription originale avait été effacée sur ce petit document et que cette première inscription comprenait les mots Plymouth, Bernard, et plusieurs lettres du nom Provençal.

Au poste no 18, par ailleurs, les policiers trouvèrent également sur la personne du religieux quatre chèques formant un total de $785, une somme de $142.69 en argent, un carnet d'adresses, deux médailles, un canif et un subpoena.

Au terme de quelque quatre heures d'audience, le juge Tellier devait déclarer la preuve jusque-là présentée suffisante pour citer le prévenu à son examen volontaire sous l'accusation de recel d'auto.

Son enquête sur les accusations de possession de fausses plaques et de faux papiers du revenu a été ajournée à mardi prochain, de même que les multiples enquêtes que doivent également subir les Provençal, père et fils.

Quant à l'abbé Tremblay, on sait qu'il doit également revenir en cour, le 10 mai, pour que se termine son procès sous l'accusation d'avoir organisé une loterie, au cours des trois dernières années, dans son aumônerie d'un couvent de Saint-Lambert . . . qu'il a incidemment quittée depuis les événements de février dernier.

JARDINAGE

SUITE DE LA PAGE 9

bata). Elle ressemble beaucoup à la spirée Couronne de mariée mais ne pousse pas aussi haut. La Swan Lake est la variété la plus raffinée de cette espèce.

Spirée rose (Spiraea bumalda froebelii). — Elle produit une belle haie naturelle dans les sols très légers. La seule taille nécessaire consiste à enlever les vieilles fleurs mortes quand elles brunissent. Si on le fait promptement, une nouvelle récolte de fleurs est produite en septembre. Au printemps, les feuilles de ce bel arbuste sont d'un rose foncé.

Lilas de la baronne Josika (Syringa Josikaea). Cette plante est utile comme haie naturelle ou comme écran ; elle s'élève à dix pieds de haut et produit, en mai, des myriades de fleurs de couleur lavende-lilas ; ses grandes feuilles masquent bien ce qui se trouve derrière la haie. Le lilas commun ou lilas d'amour (**Syringa amurensis "Japonica"**) produit le même effet que le précédent mais son écorce, semblable à celle du cerisier, est plus intéressante.

Obier (Viburnum opulus "Roseum"). Cette plante forme une haie de fleurs très voyantes, mais il faut lui appliquer des pulvérisations lorsque les feuilles atteignent à peu près un pouce de diamètre, autrement les fleurs sont déformées par les pucerons.

Cerisier tomenteux (Prunus tomentosa). Ce petit cerisier est superbe ; il produit des fleurs à profusion et se couvre d'un feuillage à texture lourde.

Ministère de l'Agriculture du Canada
Division de l'information



EATON

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUSQU'À 9 H.
À PTE-CLAIRE JUSQU'À 10 H.



Superbes draps et taies en Percale de coton peigné!

(180 fils par pouce carré)

A. "Honeymoon rose" ; draps et taies à impressions florales à la main ; impressions pleine surface sur draps droits et emboîtés ; taies à panneaux imprimés des deux côtés. Rose, bleu et maïs sur fond blanc.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants		Prix de la vente
Jumeau	72" x 102"	39" x 76"	ch.	5.59
Double	81" x 102"	54" x 76"	ch.	6.39
Taies doreillers assorties	42" x 36"		pai.	2.99

B. Ourlets festonnés rose ou bleu sur blanc ou blanc sur blanc. Draps droits et taies seulement.

Dimensions de lit	Dimensions de draps	Prix de la vente
Jumeau	72" x 102"	ch. 4.39
Double	81" x 102"	ch. 4.79
Grand	90" x 102"	ch. 5.29
Taies d'oreillers assorties	42" x 36"	pai. 2.39

C. Blanc neige — Draps droits à ourlets simples ; draps emboîtants à coins élastifiés.

Dimensions	Draps droits		Prix de la vente
Simple	63" x 102"	ch.	3.49
Jumeau	72" x 102"	ch.	3.59
Double	81" x 102"	ch.	3.99
Grand	90" x 102"	ch.	4.59
Très grand	108" x 117"	ch.	9.99
	Draps emboîtants		
Studio	30" x 72"	ch.	3.89
Lit jeune	33" x 66"	ch.	3.79
Divan-lit	23" x 74"	ch.	3.99
Simple	36" x 75"	ch.	3.79
Jumeau	39" x 75"	ch.	3.59
Jumeau, très long	39" x 80"	ch.	4.49
Trois-quarts	48" x 75"	ch.	3.99
Double	54" x 75"	ch.	3.99
Double, très long	54" x 80"	ch.	4.99
Grand	60" x 80"	ch.	5.59
Très grand	78" x 80"	ch.	9.99
Taies d'oreillers assorties	42" x 36"	la pai.	1.79

Toutes les dimensions sont approximatives

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et à Pointe-Claire

Draps et taies en coton qualité service à rabais!

1. **Blanc neige** — Draps droits à ourlets simples ; draps emboîtants à coins élastifiés.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants		Prix de la vente
Simple	63" x 102"		ch.	2.79
Jumeau	72" x 102"	39" x 76"	ch.	2.99
Double	81" x 102"	54" x 76"	ch.	3.29
Taies assorties		42" x 33"	pai.	1.39

2. **Teintes unies** — Draps droits à ourlets unis ; draps emboîtants à coins élastifiés. Rose, bleu, vert, maïs.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants		Prix de la vente
Jumeau	72" x 102"	39" x 76"	ch.	3.19
Double	81" x 102"	54" x 76"	ch.	3.59
Taies assorties		42" x 33"	pai.	1.59

3. **"Rose leaf"** — Draps droits et emboîtants imprimés pleine surface ; taies à panneaux imprimés des deux côtés. Prédominance de rose, orchidée et jaune sur fond blanc.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants		Prix de la vente
Jumeau	72" x 102"	39" x 76"	ch.	3.79
Double	81" x 102"	54" x 76"	ch.	3.99
Taies assorties		42" x 33"	pai.	1.99

Toutes les dimensions sont approximatives.
Profitez-en pour faire le plein de vos armoires-trousseau ou faire des cadeaux !

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et à Pointe-Claire



Serviettes Caldwell à 33⅓% de rabais!

Serviette de bain 25" x 50"	Essuie-main 16" x 28"	Débarbouillette 13" x 13"
Ord. 2.98	Ord. 1.49	Ord. .75
Prix de la vente ch. **1.98**	Prix de la vente ch. **.98**	Prix de la vente ch. **.48**

Harmonisez et assortissez ! Gros coton éponge de fabrication canadienne; grandes dimensions. Ne ratez pas cette chance !
A) "RAMBLER ROSE". Ensemble imprimé au pochoir ; ton bleu Bristol, rose oeillet, jaune.
B) CHATEAU teintes brillantes de ton bleu azur, rose oeillet, jaune, aquamarine, vieil or et brun cacao.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et à Pointe-Claire

Parures de salle de bains

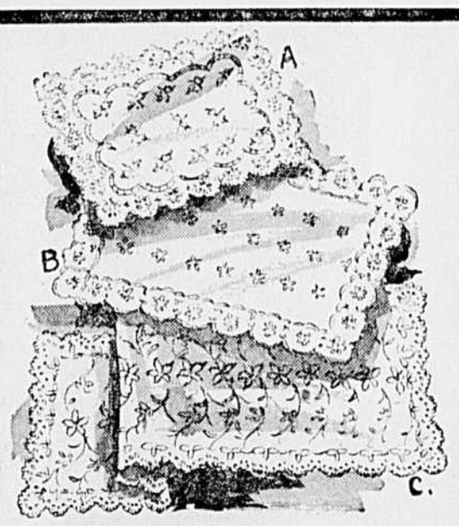
Très jolies et sans-souci ! lavables à la machine ! Bordures frangées assorties et endos antidérapant. Rose, or, bleu roi, vert irlandais, bleu clair, brun, noir, jaune, rouge, blanc.

Prix de la vente, chacune
Carpettes de bain, 24" x 36". Ordinairement 8.95 **6.59**

Prix de la vente, chacun
Couvre-sièges. Ordinairement 2.00 **1.59**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et à Pointe-Claire



20% DE RABAIS ! Centre et tapis de table

Un achat spécial d'importations de New-York

Quand vous aurez terminé votre ménage du printemps, vous aurez envie de remplacer vos vieux centres et tapis par des tout frais ! Trois modèles :
A) Coton brodé de ton blanc seulement.
B) Toile brodée de ton écru seulement.
C) Dacron brodé de tons blanc, rose, bleu, or et vert.

	ORD.		Prix de la vente
Centres 10" x 14".	1.95	Ch.	1.49
Centres 12" x 18".	2.50	Ch.	1.99
Tapis de 15" x 34".	3.50	Ch.	2.79
Tapis de 15" x 43".	3.95	Ch.	3.16
Tapis de 15" x 50".	4.95	Ch.	3.96

Les commandes téléphoniques sont acceptées pour articles de 2.00 et plus.

EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et à Pointe-Claire

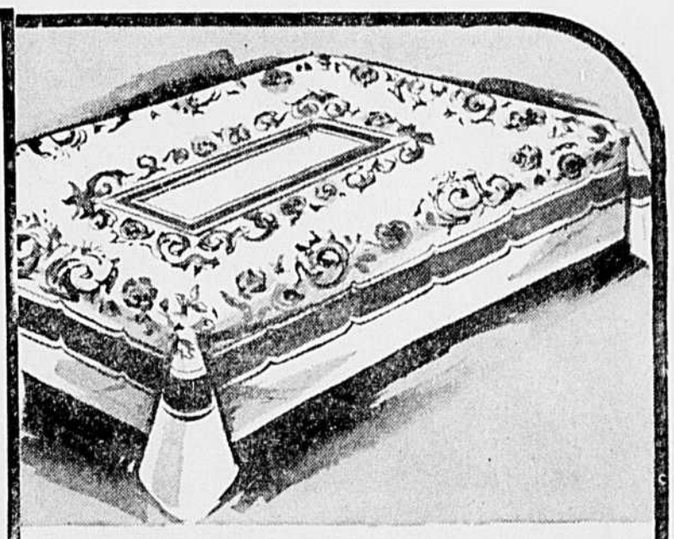
Voici l'occasion pour vous d'apprécier la commodité du

Nouveau compte Eaton

Le combinable budgétaire qui peut être utilisé com
Le combinable budgétaire qui peut être utilisé comme
A. COMPTE COURANT
B. COMPTE BUDGETAIRE

Bureau des comptes courants au sixième étage en ville et à Pointe-Claire.

COMPOSEZ 842-9331, poste 383



Importations! Nappes laminées vinyle à rabais!

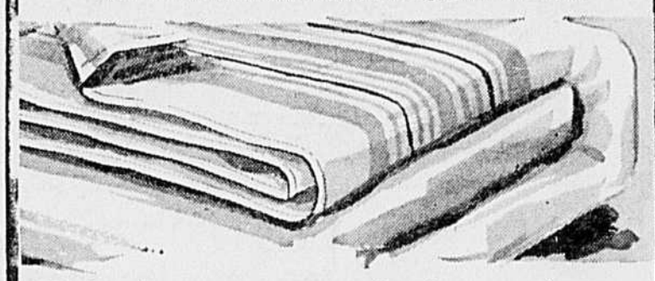
Prix de la vente, chacun

52" x 52". **2.99** 52" x 72". **3.99** 58" x 88". **5.99**

Une offre exceptionnelle ! Nappes en rayonne damassée à impression florale et volutes ; laminées vinyle très facile d'entretien; essuyez avec un linge humide et le tour est joué ! Très indiquées pour réceptions d'enfants, le chalet ou l'usage quotidien. Tons blanc, or, aquamarine et rose.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et à Pointe-Claire



Très longues et très larges!

Prix de la vente, la paire **5.99** Jumeau 66" x 100"

Prix de la vente, la paire **6.99** Double 80" x 100"

Marquées à rabais ! Finette de coton douillette et légère; grande capacité pour border. Achetez-en tout de suite pour la ville, le chalet ou le camping ! Bordures de tons rose ou bleu sur fond crème. Choix de deux dimensions.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et à Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H. | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUSQU'A 9 H. | A POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. | MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 842-9211

Début d'un recensement exceptionnel au pays à compter du 1er juin

OTTAWA (PCf) — Des recenseurs commenceront, le 1er juin, à relever le nombre des habitants, les valeurs agricoles et le nombre des commerces de vente du pays. Il s'agit d'un recensement exceptionnel.

Habituellement, le gouvernement fédéral procède à un recensement détaillé tous les 10 ans ; le dernier a eu lieu en 1961.

Toutefois, depuis plusieurs années, il a fait un relevé des valeurs agricoles du pays entre deux recensements généraux. Au mois de juin, il cherchera également à établir la valeur commerciale du pays.

Les préparatifs de ce recensement sont en cours depuis un an environ et les directeurs régionaux ont reçu les formules appropriées ainsi que les instructions. Les informations demandées ne sont pas aussi détaillées, ni sujettes à controverse, que lors de l'enquête de 1961. Une équipe étudie encore présentement les résultats de ce dernier dénombrement.

Cette année, on demandera aux gens leur nom, leur relation avec le maître de la maison, leur sexe, leur âge et leur statut marital. On ne posera pas de questions sur l'origine raciale, la religion, la langue ou le revenu.

Les recenseurs noteront les propriétaires et les locataires, la situation du logement, la grandeur du terrain et le genre de logement.

Valeurs agricoles

Le recensement agricole sera plus complet. Il portera sur la valeur des terres, les genres de cultures pratiquées, l'équipement, les têtes de volailles et de bovins, les ventes de lait, le personnel employé à temps partiel, ainsi que sur les dépenses, les taxes payées et le loyer.

L'enquête auprès des commerces de vente est le début d'un recensement plus détaillé auprès de cette branche de l'industrie canadienne, qui sera entrepris l'an prochain par la poste. Les recenseurs relèveront les noms des magasins et autres commerces de vente, les adresses du siège social et des succursales et le nombre des employés, si ce nombre est supérieur à 10.

Le Bureau fédéral de la statistique a indiqué que, même si les informations recueillies seront beaucoup moins nombreuses que lors d'un recensement régulier, elles suffiront à donner une excellente idée de l'économie canadienne.

Tous les mois, le BFS émet des bulletins sur la population du Canada et divers aspects de l'économie. Mais ces chiffres sont établis selon des enquêtes partielles et des statistiques confirmées.

Toutefois, un recensement plus strict est nécessaire de temps en temps pour vérifier les chiffres obtenus de la façon précédente durant plusieurs mois.

30,000 hommes

Le gouvernement engagera ainsi 30,000 travailleurs durant la dernière semaine de mai pour procéder à ce recensement.

Chacun visitera environ 150 foyers et amassera des informations sur 600 noms. Plus de la moitié des recenseurs seront tout probablement des femmes.

Des formules ont par ailleurs été envoyées aux cultivateurs, qui doivent indiquer la valeur de leurs biens et de leur travail.

Le BFS répète que toutes les informations recueillies demeureront confidentielles. Les recenseurs ne doivent pas en discuter avec d'autres personnes et ces documents ne pourront pas être utilisés par d'autres ministères du gouvernement ou par la Justice.

Le BFS prévoit que les premiers résultats seront rendus publics assez rapidement.

Suggestion pour s'assurer de la participation de la fanfare de la RCMP à l'Expo

OTTAWA. (PCf) — Un député néo-démocrate a suggéré hier aux Communes qu'une société d'Etat soit créée au besoin pour assurer la participation de la fanfare de la Gendarmerie royale du Canada aux célébrations qui accompagneront l'Expo 67 à Montréal et le Centenaire de la Confédération.

M. H. W. Herridge, député de Kootenay-Ouest a déclaré dans un débat de dernière heure aux Communes que la fanfare de la RCMP s'était vu refuser le droit de faire des enregistrements pour servir durant l'Expo 67 par la Fédération américaine des musiciens.

"J'appuie pleinement les syndicats, a déclaré le député de Colombie-Britannique, mais je trouve intolérable qu'un syndicat américain empêche la fanfare de la Gendarmerie de participer aux célébrations du Centenaire de la Confédération canadienne."

M. Herridge a invité le gouvernement à faire les représentations requises auprès de la Fédération américaine des musiciens ou auprès du secrétaire américain au Travail afin de corriger ceptte situation.

Si ces représentations du gouvernement canadien ne donnaient pas les résultats souhaités, il y aurait lieu de créer une société d'Etat qui "verrait à assurer la participation de la fanfare de la GRC aux célébrations de l'Expo '67 et du centenaire de la confédératin," a dit le député.

Dans une brève réponse, M. C. M. Drury, ministre de la Production de la défense, a déclaré, au nom du gouvernement, qu'une bonne attention était accordée à la question soulyevée par le député de Kootenay-Ouest. "Le ministre du Travail va faire les représentations requises," a ajouté M. Drury.

L'enquête se poursuit sur la disparition du Cessna 180

QUEBEC. — De nouvelles informations recueillies par la Sûreté provinciale permettent d'établir au 24 mars plutôt qu'au 25 mars comme envisagé antérieurement la date à laquelle un avion léger Cessna 180 a disparu entre Rivière-du-Loup et Québec avec deux hommes à son bord.

Le monomoteur était occupé par M. Robert Shaw, 23 ans, le pilote, fils unique du commissaire général adjoint de l'Expo 67, et M. Les Hanna. Les deux hommes étaient à l'emploi de la compagnie Surv-Air, d'Ottawa, à qui appartenait l'avion disparu.

Hier, on a appris que c'est par erreur qu'un mécanicien de l'Ancienne Lorette, l'aéroport de Québec, aurait affirmé avoir reçu, vers midi le 25 mars, un appel téléphonique de M. Shaw. Selon la compagnie Bell, l'aviateur a eu une communication téléphonique entre Rivière-du-Loup et l'aéroport de Québec vers 5 h. du soir, le 24 mars. Cinq minutes plus tard, M. Shaw aurait également téléphoné à Ottawa pour converser avec son employeur.

D'autre part, le gardien de l'aérodrome de Rivière-du-Loup a déclaré aux enquêteurs que le Cessna 182 a décollé entre 7 h. et 7 h. 30 du soir le 24 mars.

On se rappelle que plusieurs avions et hélicoptères de l'ARC ont participé durant plusieurs jours aux recherches en vue de retrouver l'avion manquant et ceux qui avaient pris place à son bord.

Les autorités envisagent que le Cessna soit tombé dans le St-Laurent, mais des recherches aériennes pourraient reprendre après la fonte de neige pour en retrouver des traces dans les forêts voisines du fleuve.

Les vols de pianos se multiplient

La vogue des pianos reprend, du moins si l'on en juge par le dévolu que jettent ces jours-ci les cambrioleurs sur cet instrument.

La semaine dernière, ils s'emparaient du piano de M. Piano. Cette fois, ils ont fait main basse sur le piano et le tambour de la salle de réception située au no 5240, 4e Avenue, Rosemont.

EATON

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUSQU'À 9 H. À PTE-CLAIRE JUSQU'À 10 H.

PRIX ET PROFIL SURBAISSÉS "Safety Glide" BULLDOG EATON

Cet été PARTEZ D'UN BON PNEU, votre sécurité en dépend ! Economisez sur le prix et bénéficiez des caractéristiques de sécurité !

SPECIAL JEUDI

Type sans chambre — Noir

2 pour 32.00

Chacun 16.88

ILLUSTRE : Type sans chambre BLANC 7.75 (750-14) Spécial 2 pour 35.00 — 18.88 chacun

SPECIAL JEUDI

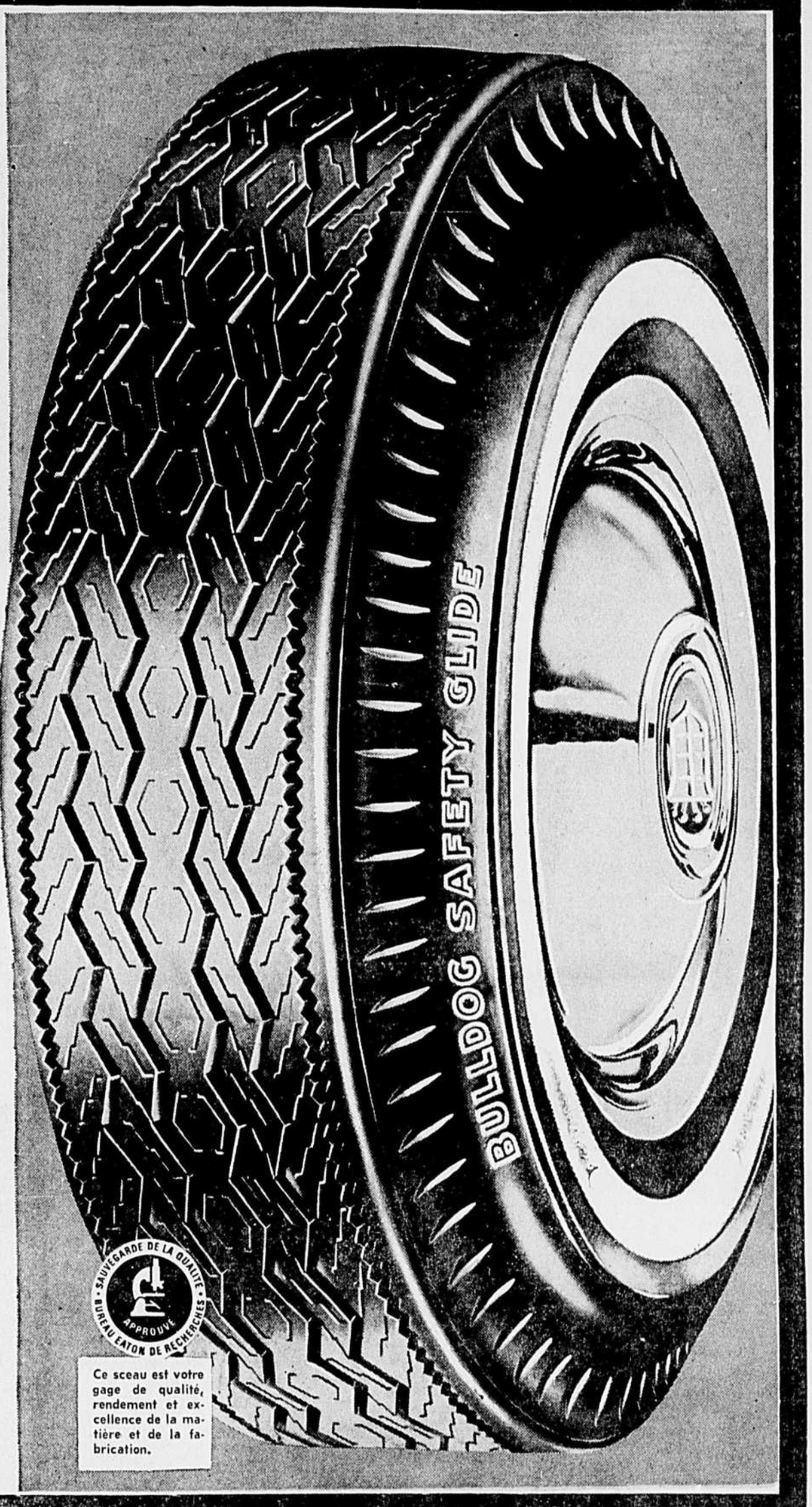
Type sans chambre — NOIR

	La paire	chacune
7.75-15 (6.70-15)	32.00	16.88
7.75-14 (7.50-14)	32.00	16.88
5.60/5.90/6.00-13	26.00	13.88
Type sans chambre — FLANC BLANC		
7.75-15 (6.70-15)	35.00	18.88
7.75-14 (7.50-14)	35.00	18.88
5.60/5.90/6.00-13	28.00	14.88

- **Qualité "Premium"...** supérieure à l'équipement original de la plupart des voitures.
- **Epaulement renforcé...** PLUS de caoutchouc aux rebords extérieurs, exposés à une plus grande usure, PLUS de contrôle aux virages, PLUS forte traction, MEILLEURE adhérence, PLUS longue durabilité.
- **Sculpture "Angle Siped"...** profondes ajoutant à la puissance de traction.
- **4 épaisseurs de Nylon DuPont...** un surcroit de protection aux grandes vitesses.
- **Profil surbaissé...** minimisant l'affaissement et la surchauffe du pneu.
- **Caoutchouc "Polybutadiene"...** pour un roulement souple et confortable.
- **Garantie illimitée contre tout hasard de la route...** avec remise basée sur l'usure des semelles.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 263) au cinquième étage et à Pointe-Claire





La Bernina "Record" avec un point en plus... elle faufile!

Modèle portatif avec mallette similicuir

349.00

Mécanisme suisse; les machines de précision BERNINA ont acquis leur réputation grâce à leur superbe fonctionnement !

A. L'aiguille est transformable en aiguille à double chas ou en aiguille à faufiler.

B. La tension se règle automatiquement pour tissus légers ou lainages un peu plus lourds.

C. Du fuseau à l'aiguille, un seul parcours pour le fil.

D. Pour un travail de broderie plus que parfait, l'oeil automatique vous permet de décider de votre motif au fur et à mesure que vous cousez.

E. Un choix extraordinaire de points broderie; vous n'avez qu'à fixer le guide au point désiré !

Les meubles sont marqués à prix variant de 70.00 à 185.00. Autres modèles BERNINA marqués à 109.00. Vous obtiendrez une démonstration à domicile en composant 842-9331, poste 287. Une courtoisie de la maison EATON. Les machines BERNINA portent la garantie à vie ainsi qu'une garantie EATON d'un an sur le service.

EATON en ville (rayon 570) au quatrième étage et à Pointe-Claire.



Achat spécial ! Portative spéciale : La "Majestic 800" – Ord. 94.50

Une exclusivité EATON maintenant offerte à prix spécial grâce à un achat d'envergure. Tout, depuis la mallette en vinyle robuste convertible en sacoche d'appoint, trahit une qualité recherchée; margeurs rapides, déblocage des touches coincées, dispositif d'alignement, sélecteur de doigté, réglage d'interligne : 1, 1½ et 2, sélecteur de ruban et stencil. Caractères pica ou élite, français ou anglais. Discret fini bleu.

SPECIAL JEUDI

74.50

EATON en ville (rayon 408) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire



IMPORTÉ DE FRANCE

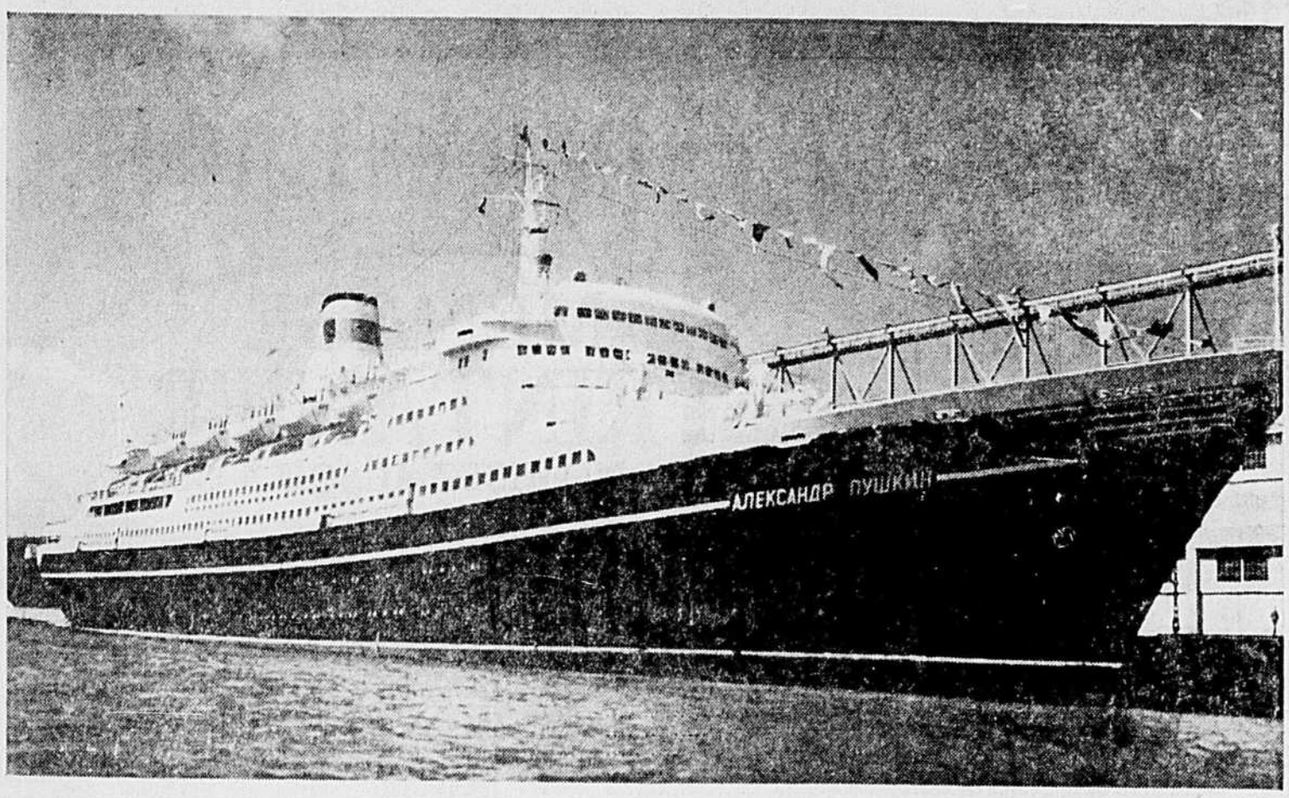
EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.
VSOP — REF. 130G
★★★ — REF. 130E

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H. | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUSQU'A 9 H. | A POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. | MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 842-9211

CAHIER No 2 / PAGES 15-26 LA PRESSE THEATRE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97

L'"Alexandre Pouchkine", paquebot de $12 millions, vous fera vivre les coutumes russes à l'américaine



Le paquebot "Alexandre Pouchkine" symbolise l'admission récente des Russes au nombre des grandes nations maritimes du monde. D'une jauge de 19,860 tonnes, c'est le plus récent d'une impressionnante série de paquebots mis en service par l'URSS ces dernières années. Tout pavoisé de la poupe à la proue, on le voit ici à l'Anse-au-Foulon peu avant d'appareiller pour Montréal qu'il a atteint de bonne heure ce matin. C'est la première fois qu'un paquebot soviétique rallie le port de Montréal en deux siècles d'histoire.

Il y a plus dangereux encore que le SMERSH: l'hospitalité russe.

Vous aimerez l'"Alexandre Pouchkine".

Dernier-né de la flotte soviétique qui va du seul brise-glace atomique au monde, le "Lénine", aux fins chalutiers qui suscitent l'admiration des pêcheurs de Terre-Neuve, le "Pouchkine" reflète le dernier cri en fait de confort et d'aménagement intérieur.

Conçu à l'origine pour le service méditerranéen comme son sister-ship "Ivan Franko", l'"Alexandre Pouchkine" offre aux voyageurs de l'Atlantique un bateau étincelant qui ne manque pas de salles communes à la fine pointe du modernisme où il fait bon passer les 14 jours de la traversée de Montréal à Léningrad ou vice-versa.

Ses 19,860 tonnes de jauge le rendent juste un peu moins gros que les "Empress" qui vous sont familiers et ses lignes harmonieuses en font un navire non seulement plaisant mais qui se passe volontiers de stabilisateurs.

Construit l'année dernière en Allemagne de l'Est, dans les chantiers navals justement renommés de Rostock, le "Pouchkine" vient de subir avec brio son baptême de l'Atlantique sur un océan plutôt tumultueux. Avec l'aide de trois puissants brise-glace, il a tout aussi bien franchi les 175 milles de glace qui, partant de Léningrad, recouvraient encore le golfe de Finlande.

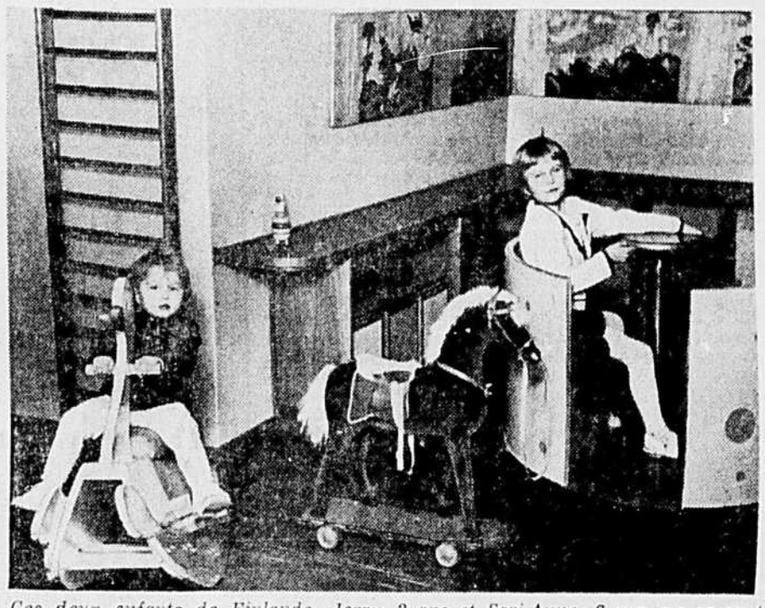
Mais, plus encore qu'un palais flottant, c'est la Russie et ses coutumes folkloriques que le passager du "Pouchkine" découvrira à mesure que le paquebot tracera son sillage dans la mer.

Il fera d'abord connaissance avec Pouchkine partout présent dans le bateau. Un portrait sur bois de l'éminent poète surmontant une reproduction de sa signature, orne le grand salon de 1ère classe.

Vous avez encore l'impression d'être déjà en Russie puisque partout autour de vous l'équipage et le personnel parlent la langue de Pouchkine. Bien sûr, le personnel a été à l'école du français et de l'anglais avant que le navire n'appareille pour son premier voyage, mais il y a encore des chances que la femme de chambre vous apporte du papier à écrire au lieu de la liste des passagers comme cela m'est arrivé et comme si vous étiez déjà dans un grand magasin du boulevard Nevski à Léningrad.



Partout le souvenir du grand écrivain Alexandre Pouchkine hante le paquebot auquel il a donné son nom. Dans le salon de 1ère classe, des traits fins tracent un portrait fidèle du poète et reproduisent sa signature en caractères calligraphiques.



Ces deux enfants de Finlande, Jerry, 2 ans et Sari-Anne, 6 ans, ne se sont pas lassés des jeux qu'ils ont trouvés dans une attrayante salle aménagée tout exprès pour eux à bord du "Pouchkine".

L'escale du "Pouchkine" à Montréal

Cette première escale du paquebot "Alexandre Pouchkine" à Montréal sera particulièrement remplie.

Arrivé ce matin dans la métropole au milieu des jets d'eau lancés par les bateaux-pompes, le prestigieux navire de 19,860 tonnes a exceptionnellement jeté l'ancre au quai no 6. Son quai habituel sera le 42.

Peu après son arrivée, les quelque 200 invités de la Baltic Steamship Line — corporation d'Etat soviétique qui exploite le nouveau paquebot sur l'Atlantique — qui ont fait le trajet de Québec à Montréal, en descendaient.

Tout le personnel comprenant 320 hommes et femmes s'empressaient alors de remettre de l'ordre pour la grande réception de ce soir. Cette fois, ce sont les autorités civiles et religieuses de la métropole qui vont monter à bord.

Demain matin, l'ambassadeur de Russie au Canada, entouré de hauts dignitaires, se prêtera à une cérémonie entourant la signature du contrat de participation de son pays à l'Exposition universelle de Montréal. On sait que l'URSS érigera à l'Expo le plus important des pavillons étrangers.

Au cours de l'après-midi, une cinquantaine d'étudiants canadiens et américains monteront à leur tour à bord du "Pouchkine" où les dirigeants de l'Expo célébreront l'anniversaire à rebours de l'inauguration de cette grande manifestation internationale. Dans un an, jour pour jour, s'ouvrira en effet l'Exposition universelle de Montréal.

Le soir, l'émission "Jeunesse Oblige" sera diffusée en direct depuis la salle de concert du navire. Les membres de l'équipage seront invités à y prendre part également.

La journée du 29 avril sera consacrée aux agents de voyage chargés de recruter les passagers du "Pouchkine" vers la Russie.

Enfin, le "Pouchkine" clôturera cette escale fertile en réceptions, le 30 avril à 11 heures alors qu'il appareillera pour Léningrad, s'arrêtant en cours de route à Québec, à Londres, à Copenhague et à Helsinki.



A la salle à manger, le chef vous propose un véritable tour gastronomique de la Russie. A noter que le personnel est entièrement féminin, ce qui ne gâte en rien la sauce. Les mets sont copieux et dignes des grands restaurants.

Textes de Denis Masse

Photos exclusives à LA PRESSE



Le commandant du "Pouchkine", le capitaine Aram Oganov, n'a que 36 ans, mais il connait déjà la Baltique comme le fond de sa poche. Sur cette photo, on le voit s'entretenir avec M. Joachim Carton, vice-préside de la firme March Shipping, de Montréal, agents du "Pouchkine" pour to l'Amérique du Nord.

Pouchkinades

C'est à la salle à manger peut-être plus qu'ailleurs que vous découvrirez la Russie. En deux ou trois repas, vous aurez fait un tour gastronomique des seize républiques qui composent l'Union soviétique d'aujourd'hui.

—o—

Tour à tour, le chef vous proposera les mets savoureux de la Georgie, du Caucase, de l'Ukraine, ou de la Crimée. Vous goûterez tous les poissons de la mer Baltique et, bien entendu, vous aurez droit au caviar — le noir — à peu près à tous les repas.

—o—

Le personnel de la cuisine a aussi appris comment cuire le bacon et les oeufs pour ceux qui voudraient continuer à manger "comme à la maison".

—o—

Le bar et ses fameuses bouteilles vous attireront également. Encore une fois, on vous y servira le Coca-Cola — à 25 cents la bouteille, soit seulement deux cents de moins que la fine bière danoise Tuborg — si vous le désirez.

—o—

Pour cette première traversée réunissant à peine 50 personnes, les caves du "Pouchkine" comprenaient, par exemple, 1,120 bouteilles de vodka. On pouvait aussi bien se procurer les liqueurs fines du Caucase que les vins de Georgie et de Crimée que le "gin and tonic" de style américain.

—o—

Et Alex, le barman des "Nuits Blanches" a composé un élixir délicieux auquel il a donné le nom de "cocktail Pouchkine".

—o—

La mélodie la plus populaire à bord du "Pouchkine": Les Nuits Moscovites.

—o—

Autre avantage d'un voyage à bord du "Pouchkine": il n'est pas coutume de distribuer des pourboires en Russie.

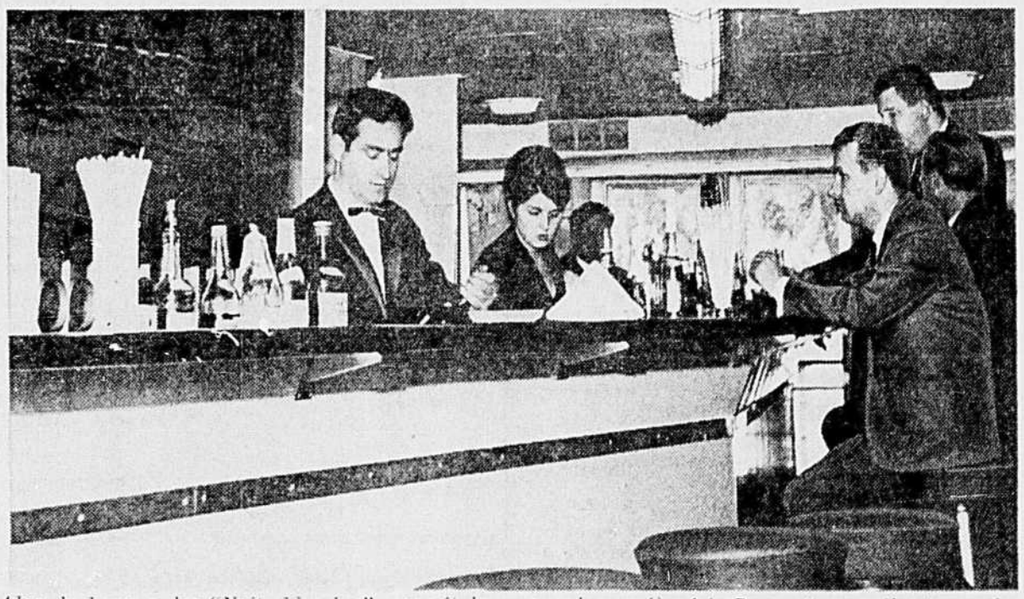
—o—

Quatre cents passagers auraient réservé leur place à bord du "Pouchkine" au départ de Montréal, samedi.

—o—

Les plus récents films soviétiques sont montrés chaque jour à l'écran du paquebot.

Vous voulez dire "Merci" en russe; prononcez: Spassivo!



Alex, le barman des "Nuits blanches", connait le secret du cocktail "Pouchkine" qu'il sert avec fierté à tous les clients qui s'approchent de son comptoir pour la première fois. Pour cette première traversée, les caves du "Pouchkine" renfermaient 1,120 bouteilles de vodka.



Diverses personnalités ont accueilli le "Pouchkine" à son arrivée dans le port de Montréal, ce matin. On remarque ci-haut, de gauche à droite, M. John Turner, ministre d'Etat, représentant le ministre des Transports, et M. Guy Beaudet, directeur du port, souhaitant la bienvenue au capitaine Aram Oganov. Le "Alexandre Pouchkine" est amarré au hangar no 6, près duquel on construit la future gare maritime de Montréal.

Date historique dans les rapports entre l'Église et l'URSS

CITE DU VATICAN, (AFP) — La visite que M. André Gromyko a faite au pape marquera une date dans les rapports entre l'Eglise et l'URSS, même si elle ne devait pas ouvrir une nouvelle ère dans la situation de l'Eglise dans les pays soumis à l'influence communiste.

Ce sera en effet la première fois qu'un membre du gouvernement soviétique vient au Vatican où aucun contact n'avait plus eu lieu entre le Siège apostolique et l'URSS depuis que les rapports diplomatiques, existant avant 1914, avaient été rompus à la suite de la révolution. Mais déjà après la Première Guerre mondiale, le Siège apostolique avait manifesté son désir de ne pas rompre avec le peuple russe. C'est ainsi que Benoit XV avait suscité un mouvement d'aide aux populations éprouvées par la famine consécutive aux bouleversements de la guerre et de la révolution.

Pie XI avait fondé un collège pour la formation des prêtres destinés à reprendre un jour l'apostolat en URSS et un prélat français, Mgr d'Herbigny, l'avait dirigé et avait tenté, sans succès d'ailleurs, de rétablir le contact avec les fidèles restés au-delà de ce que l'on allait appeler le "rideau de fer". Pendant la dernière guerre, Pie XII a toujours refusé de s'associer à une "croisade" contre la Russie soviétique.

Mais ce devait être Jean XXIII qui, dans son esprit oecuménique, allait prendre une initiative pour permettre de rompre la glace entre Rome et Moscou. Ce pontife, au printemps 1963, quelques semaines avant sa mort, reçut en effet, dans le cadre des manifestations pour la remise du prix Balzan pour la paix, M. Alexis Adjoubei et son épouse, fille de M. Khrouchtchev.

Depuis, Paul VI, lors de sa visite à l'ONU, a eu l'occasion de rencontrer le ministre des Affaires étrangères soviétiques au Palais de verre, comme tous les autres chefs des délégations étrangères. Il s'était agi d'un échange de quelques phrases, mais quelques instants auparavant, M. Gromyko, après avoir entendu le discours du Pape, avait dit au cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, et à une autre personnalité qui était à côté de lui : "Je suis d'accord sur chaque mot de ce qu'il vient de dire".

Lorsque, le 1er janvier dernier, le Pape, dans ses tentatives visant à mettre fin au conflit vietnamien, avait adressé des appels aux chefs d'Etat de l'URSS, de la Chine populaire, du Vietnam du Nord et du Vietnam du Sud, le président Podgorny avait répondu en termes courtois, tout en réitérant l'accusation faite aux Américains d'être responsables de la poursuite de la guerre.

Les dispositions réciproques étaient donc devenues telles qu'il était difficile pour le ministre soviétique de ne pas se rendre au Vatican, en venant à Rome, suivant une tradition désormais solidement établie et à laquelle ne se soustrait plus aucun ministre étranger en visite dans la capitale italienne.

Le Vatican a fait savoir tout de suite que si M. Gromyko souhaitait rencontrer le Pape, sa requête serait agréée sans difficultés. Quoi qu'il en soit, le ministre ne semble pas avoir mis tout l'empressement que certains pouvaient espérer à solliciter cette entrevue. Ce sont en effet les toutes dernières heures de son séjour romain qu'il a réservées à la rencontre du Vatican.

La présence du cardinal secrétaire d'Etat à l'entretien que le Pape a eu avec le visiteur soviétique et le protocole suivi, bien que réduit au minimum pour une personnalité de ce rang, fait apparaitre que, du côté du Saint-Siège, on a voulu marquer l'intérêt que l'on porte à cet événement.

Paul VI, qui n'a pas renoncé à intervenir par tous les moyens en vue de réduire la tension internationale, aura eu certainement à coeur de prôner la cause de la cessation des hostilités au Vietnam. Il aura représenté à son interlocuteur que, comme le prouve le précédent de Tachkent, l'URSS a joué avec succès le rôle de médiateur entre l'Inde et le Pakistan — les bonnes volontés peuvent l'emporter là où elles s'exercent avec le désir sincère d'aboutir. La cause du désarmement en faveur de laquelle Paul VI lança son appel de Bombay, en proposant que les fonds rendus disponibles par une réduction des armements soient affectés à l'aide aux pays en voie de développement, aura été sans doute aussi un des thèmes abordés par le Pape.

Que cette rencontre apporte ou non des éléments susceptibles d'amener une détente entre les nations ou entre l'Eglise et l'Etat là où les communistes sont au pouvoir, le Pape aura voulu témoigner une fois de plus aux yeux du monde qu'il est décidé à "tenter toutes les initiatives, même en dehors des normes protocolaires", comme il l'a déclaré en janvier dernier en recevant les membres du corps diplomatique.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

AUTOUR DU MONDE

Jugement de $25,000,000 contre Niarchos

NEW YORK, (AFP, UPI) — Six compagnies de navigation contrôlées par l'armateur grec Stavros Niarchos doivent au gouvernement américain 16 millions et demi de dollars d'impôts et environ 8 millions et demi de dollars d'intérêts, ainsi en a décidé hier une cour fédérale américaine.

Le gouvernement américain déclare que les compagnies de M. Niarchos avaient évité de payer des impôts en ayant recours à un système compliqué d'affrètement par des compagnies panamaniennes appartenant également à M. Niarchos.

Les compagnies impliquées ne se seraient pas opposées au jugement de la cour fédérale et le gouvernement a l'intention de percevoir son dû sans délai.

M. Niarchos, âgé de 56 ans, est propriétaire de quelque 70 navires, ce qui fait de lui un des plus grands armateurs du monde. En décembre dernier, l'armateur grec épousait Charlotte McDonnell Ford, âgée de 24 ans et fille du magnat de l'automobile Henry Ford II.

Auto : le Congrès aurait le dernier mot

WASHINGTON, (PA) — La déclaration de l'industrie américaine de l'automobile par laquelle elle fait savoir qu'elle est en faveur de voir le gouvernement fédéral se prononcer, en dernière analyse sur toutes questions relatives à la sécurité dans l'auto laisse sceptiques quelques-uns des membres du Congrès.

Le porte-parole de l'industrie souligne trois points :

1) l'industrie et le gouvernement de chaque Etat devraient collaborer avec le gouvernement fédéral pour assurer la sécurité notamment en ce qui a trait aux freins, à la visibilité et au bien-être des automobilistes;

2) le Congrès devrait voir, au plus tôt, à établir des standards qui tiennent, à la fois, compte de la sécurité et du coût; il s'agit de voir à ce que les améliorations apportées n'entament pas trop les profits;

3) le secrétaire au Commerce serait chargé de recevoir ou de rejeter les standards soumis par l'industrie et les divers Etats et à émettre les directives de sécurité qui seraient valables pour tout le pays.

Une athée poursuit pour $8.6 millions

AUSTIN, Texas. (UPI) — Madalyn Murray O'Hair, une femme du Texas qui se proclame athée, a intenté hier des poursuites pour un montant de $8.6 millions à 42 personnes, dont les édiles du Maryland, deux quotidiens de Baltimore et les deux grandes agences de presse américaines, la "United Press International" et l'"Associated Press".

La dame Murray, qui convolait avec le peintre Richard O'Hair, à Mexico l'an dernier, dit que les efforts du Maryland en vue de l'extrader sous l'accusation d'assauts sur la personne n'avaient pour but que de l'intimider et de la harasser à cause de ses attitudes d'athée.

On se souvient que c'est Mme O'Hair — Madalyn Murray dans le temps — qui intenta un procès qui devait amener la Cour suprême des Etats-Unis à décréer comme anticonstitutionnelle la récitation de toute prière dans les écoles publiques du pays.

La même dame a un autre procès en cours pour demander que les églises et les associations religieuses payent des impôts sur des propriétés pour lesquelles elles jouissent présentement d'exemptions.

Djakarta : les Russes plient bagage

DJAKARTA, Indonésie, (AFP, PA) — A la suite de l'"ultimatum" lancé hier par l'organisation estudiantine anti-communiste "Kami", l'ambassade d'URSS à Djakarta a fermé aujourd'hui l'exposition qu'elle avait organisée dans les locaux culturels de l'ambassade à la mémoire de Lénine.

Les étudiants indonésiens, qui estimaient déplacée cette exposition en raison de l'évolution actuelle de l'Indonésie, avaient annoncé hier leur intention de placer des piquets devant les locaux culturels soviétiques, si l'exposition ne fermait pas ses portes aujourd'hui.

Les autorités indonésiennes ont aussitôt retiré les troupes qu'elles avaient dépêchées sur les lieux. Auparavant, le directeur du centre culturel soviétique avait rejeté la demande des étudiants. Ces derniers ont fait savoir par la suite qu'ils respecteraient l'immunité diplomatique des locaux culturels soviétiques, mais qu'ils y bloqueraient toutes les voies d'accès.

Rareté de jeunes reporters aux USA

NEW YORK, (PA) — L'Association des éditeurs de journaux des Etats-Unis a discuté hier, à une table ronde, les difficultés de recruter de jeunes reporters et d'adapter le personnel à l'usage du nouvel équipement. Plusieurs participants ont souligné la rareté de personnel compétent pour faire fonctionner les machines nouvelles.

Pour sa part, M. Donald Diehl, directeur général de l'Express d'Easton, Penn., a déclaré qu'il "semble y avoir, depuis quelque temps, deux emplois à combler dans les journaux pour chaque journaliste disponible". M. Eugene Lambert, président de l'Association des directeurs de personnel des journaux, a souligné de son côté que "la grande majorité des diplômés en journalisme se dirigent vers des entreprises autres que les journaux". Et il ajoutait : "Si nous formons des gens à nos dépens pour laisser ensuite d'autres industries les attirer avec de meilleurs salaires, il y aurait peut-être lieu d'améliorer notre administration des salaires".

DeRudder succombe à une rupture du poumon

HOUSTON, Texas. (UPI) — Marcel L. DeRudder, qui a survécu pendant 111 heures et 44 minutes, grâce au coeur artificiel qui fonctionnait parfaitement au moment de sa mort dans la nuit de lundi à mardi, a succombé à la rupture du poumon gauche.

Malgré sa mort, un médecin de l'hôpital méthodiste de Houston a déclaré que le coeur artificiel installé dans le thorax de DeRudder avait répondu aux exigences.

Pour sa part, le Dr Michael DeBakey, qui a pratiqué la périlleuse intervention chirurgicale, qui a duré cinq heures jeudi dernier, a dit que les médecins avaient été incapables de prévenir sa mort.

"Des complications imprévues sont survenues, a dit le Dr DeBakey, mais elles n'ont été aucunement causées par le coeur artificiel.

40,000 PIEDS CARRÉS DE MEUBLES

★ SERVICE DE LIVRAISON GARANTIE ET IMMÉDIATE
★ ENTREPOSAGE GRATUIT

Clermont MEUBLES SUR LA PLAZA

Vente DURANT NOTRE MÉNAGE PRINTANIER
ECONOMISEZ JUSQU'A 50%

Surveillez nos étiquettes rouges. Elles sont un gage d'économie!

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 10.00 p.m. – Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

ENSEMBLE CLERMONT 39"
Matelas, sommier-boite, tête, base en acier 3'3".
SPECIAL
89.95

Stéréo AM-FM FLEETWOOD
4 haut-parleurs style moderne fini noyer.
SPECIAL
219.95

BAHUT
De très bonne qualité, longueur 60" fini noyer.
SPECIAL
49.95

MATELAS et sommier-boîte
"Citation"
3'3" — 4' — 4'6"
SPECIAL
99.95

TAPIS ACRILAN
De très belle qualité, motif trois dimensions avec choix de riches couleurs, pose et feutre inclus.
SPECIAL
9.75 v.c.

MOBILIER DE SALON
New Port de style Provincial français 2 mcx, couleur or avec tissu brocart.
SPECIAL
299.95

SOFA-LIT
2 morceaux, couleur turquoise.
SPECIAL
109.95

MOBILIERS DE SALON

		Rég.	VENTE
BILTMORE :	2 mcx, quatre coussins, en polymousse, choix de couleurs	179.95	139.95
DIAMOND :	2 mcx, quatre coussins, matériel 100% nylon, choix de couleurs	189.95	159.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, quatre coussins, couleur turquoise	219.95	179.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, quatre coussins, mobilier avec dossier haut, couleur turquoise	229.95	189.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, quatre coussins, choix de couleurs	299.95	189.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, trois coussins, choix de couleurs	239.95	199.95
SKLAR :	2 mcx, sofa et fauteuil, quatre coussins en polymousse, choix de couleurs	249.95	199.95
DIAMOND :	2 mcx, quatre coussins en véritable caoutchouc-mousse, tangerine	269.95	219.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, quatre coussins, couleur turquoise	299.95	219.95
AIDA :	2 mcx, sofa et fauteuil, style scandinave, choix de couleurs	269.95	239.95
LANARK :	2 mcx, sofa et fauteuil, style contemporain, choix de couleurs	299.95	249.95
SKLAR :	2 mcx, sofa et fauteuil, style contemporain, couleur bleu vert	319.95	269.95

SOFAS-LITS ET DAVENPORTS

CLOVER LEAF :	Sofa seul, matériel 100% nylon, choix de couleurs	69.95	56.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, sofa et chaise, couleur turquoise	129.95	109.95
SINGER :	2 mcx, sofa et chaise, matériel cuirette, couleur tan	199.95	159.95
VICTORIAVILLE :	2 mcx, sofa et chaise, matériel cuirette, choix de couleurs	189.95	159.95
KROEHLER :	Un sofa-lit, matériel nylon, couleur or	199.95	159.95
SINGER :	2 mcx, matériel cuirette, choix de couleurs	209.95	179.95
KROEHLER :	Un sofa-lit, matériel 100% nylon, choix de couleurs	209.95	179.95
SINGER :	Un sofa-lit, matériel bouclé, choix de couleurs	219.95	179.95
CLOVER LEAF :	2 mcx, sofa et chaise, matériel 100% nylon, couleur brune	209.95	179.95
SINGER :	2 mcx, sofa et chaise, matériel cuirette, choix de couleurs	249.95	219.95
POLEN :	2 mcx, sofa et chaise, mobilier de haute qualité, choix de couleurs	289.95	249.95

MOBILIERS DE CHAMBRE

LAURIER :	3 mcx, style moderne, bureau triple 60", commode, lit régulier 54", fini noyer satin. Table de chevet. 26.95 ch.	164.95
TOUSSAINT :	3 mcx, style moderne, bureau triple 72", commode, lit régulier 54", fini noyer pecan. Table de chevet. 29.95 ch.	189.95
BERGERON :	3 mcx, style moderne, bureau triple 72", commode, lit régulier 54", fini noyer satin. Table de chevet, 32.95 ch.	189.95
VALLIERES :	3 mcx, style moderne, bureau triple 66", commode, lit régulier 54", fini noyer Table de chevet. 36.95 ch.	199.95
VALLIERES :	3 mcx, style moderne, bureau triple 72", commode, lit régulier 54", fini noyer Table de chevet. 34.95 ch.	239.95
PRINCEVILLE :	3 mcx, style moderne, bureau triple 80", commode, tête de lit 109", fini noyer Table de chevet. 39.95 ch.	279.95
VIC-ART :	3 mcx, style moderne, bureau triple 84", commode, tête de lit 109", fini noyer Table de chevet. 44.95 ch.	359.95
VALLIERES :	3 mcx, style moderne, bureau triple 84", commode, tête de lit 109", fini noyer Table de chevet. 59.95 ch.	399.95

TABLES DE SALON DE STYLE DE TRES HAUTE QUALITE

ELMIRA :	Table de bout, avec tiroirs, style espagnol, fini arbre fruitier	74.95
AMERICAN OF MARTINSVILLE :	Table à café, longueur 60", style contemporain, fini pecan antique	74.95
ELMIRA :	Table de bout, genre commode, style espagnol, fini arbre fruitier foncé	79.95
ELMIRA :	Table à café, longueur 60" fini arbre fruitier foncé, style espagnol	84.95
ELMIRA :	Table ronde avec tiroirs, style espagnol, fini fruitier foncé	94.95
GORDON :	Table à café, longueur 58", style contemporain, fini arbre fruitier	94.95
GORDON :	Table commode, deux portes, style contemporain, fini arbre fruitier	99.95

BOUTIQUE COLONIALE

NATIONAL WOODCRAFT :	Mobilier de salon 2 mcx, sofa et fauteuil, couleur or et corail, fini érable	109.95
CLOVER LEAF	Mobilier de salon 2 mcx, sofa et fauteuil, couleur habitant	179.95
AIDA :	2 mcx, sofa et fauteuil berçant, 3 coussins, couleur beige, fini érable	239.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, 3 coussins, couleur or	249.95
VICTORIAVILLE :	2 mcx, sofa et fauteuil, couleur ivoire	269.95
KROEHLER :	2 mcx, sofa et fauteuil, 3 coussins, couleur brun java, meubles fini érable	299.95
BEVERLEY :	2 mcx, sofa et fauteuil berçant, 3 coussins, couleur brune	399.95

SECHEUSES ELECTRIQUES

WESTINGHOUSE :	2 sélections de chaleur, 1 "fluff"	139.95
McCLARY EASY :	7 sélections de chaleur, 1 "fluff"	149.95
KELVINATOR :	1 sélection de chaleur, 1 "fluff"	149.95
McCLARY EASY :	3 sélections manuelles, 5 sélections automatiques	159.95

LESSIVEUSES ELECTRIQUES

INGLIS :	3 cycles de lavage, 1 vitesse, 5 sélections d'eau	219.95
McCLARY EASY :	3 cycles de lavage, 2 vitesses, 4 sélections d'eau	239.95
KELVINATOR :	2 cycles de lavage, 1 vitesse, 4 sélections d'eau	259.95

POELES ELECTRIQUES

TAPPAN GURNEY:	24" régulier, 4 ronds, porte amovible, tiroir au bas	119.95
BEACH :	24" four automatique, prise de courant, porte amovible	139.95
TAPPAN GURNEY:	24" four automatique, prise de courant, tiroir au bas	139.95
TAPPAN GURNEY:	30" four automatique, prise de courant, tiroir au bas	149.95
BEACH :	30" four automatique, prise de courant, porte amovible	159.95
TAPPAN GURNEY:	30" four automatique, prise de courant, porte amovible	169.95
ROY :	30" four automatique, prise de courant, porte amovible	169.95
WESTINGHOUSE :	30" four automatique, prise de courant, porte amovible, rôtisserie	189.95

REFRIGERATEURS

ROY :	10 pi. cu., une porte, manuel	169.95
ROY :	13 pi. cu., une porte, manuel	199.95
WESTINGHOUSE :	12 pi. cu., deux portes, sans givre, de luxe	329.95
GIBSON :	15 pi. cu., deux portes, sans givre, parures de noyer	344.95
FRIGIDAIRE :	14 pi. cu., deux portes, sans givre, congélateur au bas	389.95

WESTINGHOUSE
Stéréo AM-FM, 4 haut-parleurs
SPECIAL
179.95

SOFA-LIT de STYLE COLONIAL
Diamond, 2 mcx, couleurs or et tangerine.
SPECIAL
169.95

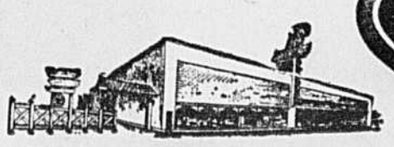
TELEVISEUR
Portatif 12" avec écouteur, garantie de 1 an, couleur gris noir.
SPECIAL
114.95

MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx, bureau double 48" commode, lit rég. 54".
SPECIAL
109.95

Réfrigérateur
Westinghouse capacité 12 pi. cu. deux portes, automatique, sans givre, de luxe.
SPECIAL
329.95

MOBILIER DE CUISINE
Une économie appréciable. Différents mobiliers d'une valeur de 99.95 à 149.95. Un seul prix.
SPECIAL
79.95

MOBILIER DE SALON
2 mcx, Kroehler "Sofa 88" avec tissu bouclé. Rég. 279.95.
SPECIAL
219.95



Clermont MEUBLES SUR LA PLAZA

UN SEUL MAGASIN CLERMONT MEUBLES
sur la Plaza entre Bellechasse et Beaubien

6255, rue St-Hubert, Montréal
Tél 273-7711

• 4 PLANCHERS DE MARCHANDISES EN ETALAGE
• JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
• ENTREPOSAGE GRATUIT
• STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

L'Hydro-Québec publie la liste de ses boursiers pour 1967

L'Hydro-Québec vient de publier la liste des bénéficiaires, pour l'année 1967, de son programme de bourses à l'intention des Canadiens désireux de poursuivre des études de maîtrise, de licence et de doctorat, ou de faire des travaux de recherches post-doctorales.

Les bourses s'établissent en moyenne à $5,500 par année et sont accordées pour un an, mais peuvent, dans certains cas, se renouveler pour une deuxième et une troisième année.

Le programme exige annuellement un déboursé approximatif de $130,000, équivalent à l'intérêt sur une mise de fonds initiale de $2,600,000.

Les candidatures sont examinées par un jury de "personnalités éminentes" ne faisant partie du personnel de l'Hydro-Québec.

Voici la liste des boursiers :

Renouvellements

Beauchamp, André (Université de Montréal) : études post-doctorales en chimie, au Massachusetts Institute of Technology, Boston ;

Bélanger, Gérard (Université Laval) : doctorat en sciences économiques, sciences sociales, à l'Université de Princeton, New Jersey ;

Bernier, Jean (Université Laval) : doctorat en sociologie du travail, à l'Ecole des hautes études pratiques de l'Université de Paris ;

Galarneau, André (Université de Montréal) : doctorat en génie civil, Colorado State University, Colorado ;

Gero, Steven (Université McGill) : doctorat en mathématiques, au Massachusetts Institute of Technology à Boston ;

Mercier, Roch Edouard (Université Laval) : maîtrise en physique nucléaire, au Massachusetts Insitute of Technology, Boston ;

Michaud, Georges J. (Université Laval) : maîtrise en astrophysique, au California Institute of Technology ;

Normandeau, André (Université de Montréal) : doctorat en criminologie, à l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie ;

Ouellet, Yvon (Université Laval) : doctorat en génie civil, au Massachusetts Institute of Technology, Boston.

Nouveaux boursiers

Bissonnette, Luc (Université Laval) : maîtrise en aérophysique, à l'Université de Princeton, New Jersey ;

Bronsard, Camille (Université Laval) : doctorat en économique (sciences sociales), à l'Université de Louvain, Belgique ;

David, Hélène (Université de Montréal) : doctorat en sociologie, à l'école pratique des hautes études de l'Université de Paris ;

De Cotret, René (Université McGill) : doctorat en économique (sciences commerciales), à une université américaine (endroit imprécis) ;

Demers, Luc (Université de Montréal) : doctorat en mathématiques, à l'Université Cornell, Ithaca, N.Y. ;

Dubois, Jacques (Université de Montréal) : maîtrise en mathématiques, à l'université de Montréal ;

Dufour, Jean-Guy (Université de Montréal) : doctorat en physique nucléaire, au California Institute of Technology ;

Gagnon, Richard (Université Laval) : maîtrise en génie nucléaire, au Massachusetts Institute of Technology, à Boston ;

Lacroix, Robert (Université de Montréal) : doctorat en sciences économiques (sciences sociales), à une université américaine (endroit imprécis) ;

Lecours, Michel (Université de Montréal) : doctorat en génie électrique, au collège impérial de l'Université de Londres ;

Maheu, Louis (Université de Montréal) : doctorat en sociologie, à l'Ecole pratique des hautes études de l'Université de Paris ;

Miller, Roger-Emile (Université de Montréal) : doctorat en administration, à l'Université Columbia ;

Robichaud, Yvan (Université Laval) : doctorat en génie électrique, à l'Université Laval.

Les employés de Canadian Steel Wheel s'affilient au syndicat des métallos

C'est par un vote de 232 contre 19 que les employés de la Canadian Steel Wheel se sont prononcés en faveur de l'affiliation au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (FTQ).

Ce gain suit de près celui des employés de la Canadian Steel Foundries qui, à 854 contre 144, avaient décidé d'abandonner leur association indépendante et de s'affilier aux métallos.

Le représentant du syndicat, M. Louis-Philippe Brousseau, a déclaré à ce sujet : "Ces deux votes indiquent de façon manifeste le désir des travailleurs de se débarrasser de leurs unions de boutique et de se joindre à des syndicats responsables et bien équipés pour leur donner les services qu'ils sont en droit de recevoir."

"Les syndicats de boutique sont des boulets aux pieds des travailleurs, a ajouté M. Brousseau. Ces derniers veulent des syndicats puissants, démocratiques et capables de leur obtenir des conditions de travail et des salaires satisfaisants."

Soulignant que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui prennent ainsi en mains leur organisation syndicale, il a souligné que nous vivons les dernières heures des syndicats de boutique au Québec.

Première séance de conciliation demain entre les ingénieurs et l'Hydro

La rencontre qui devait avoir lieu hier entre les dirigeants de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat professionnel des ingénieurs (CSN) qui sont en grève depuis le 13 avril, n'a pu avoir lieu... mais ce n'est que partie remise.

En effet, les dirigeants syndicaux devaient rencontrer aujourd'hui M. Réal Mireault, le chef du Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail.

Quant à la rencontre entre les deux parties, elle devrait vraisemblablement avoir lieu demain.

Plusieurs groupements d'ingénieurs ont adressé un télégramme au ministre tuteur de l'Hydro pour demander la reprise des négociations. Le télégramme est signé par six associations d'ingénieurs à l'emploi de la compagnie Bell, de la firme ABBDL, du CN, de Radio-Canada, du ministère fédéral des transports et de la compagnie Northern Electric.

ANNONCE

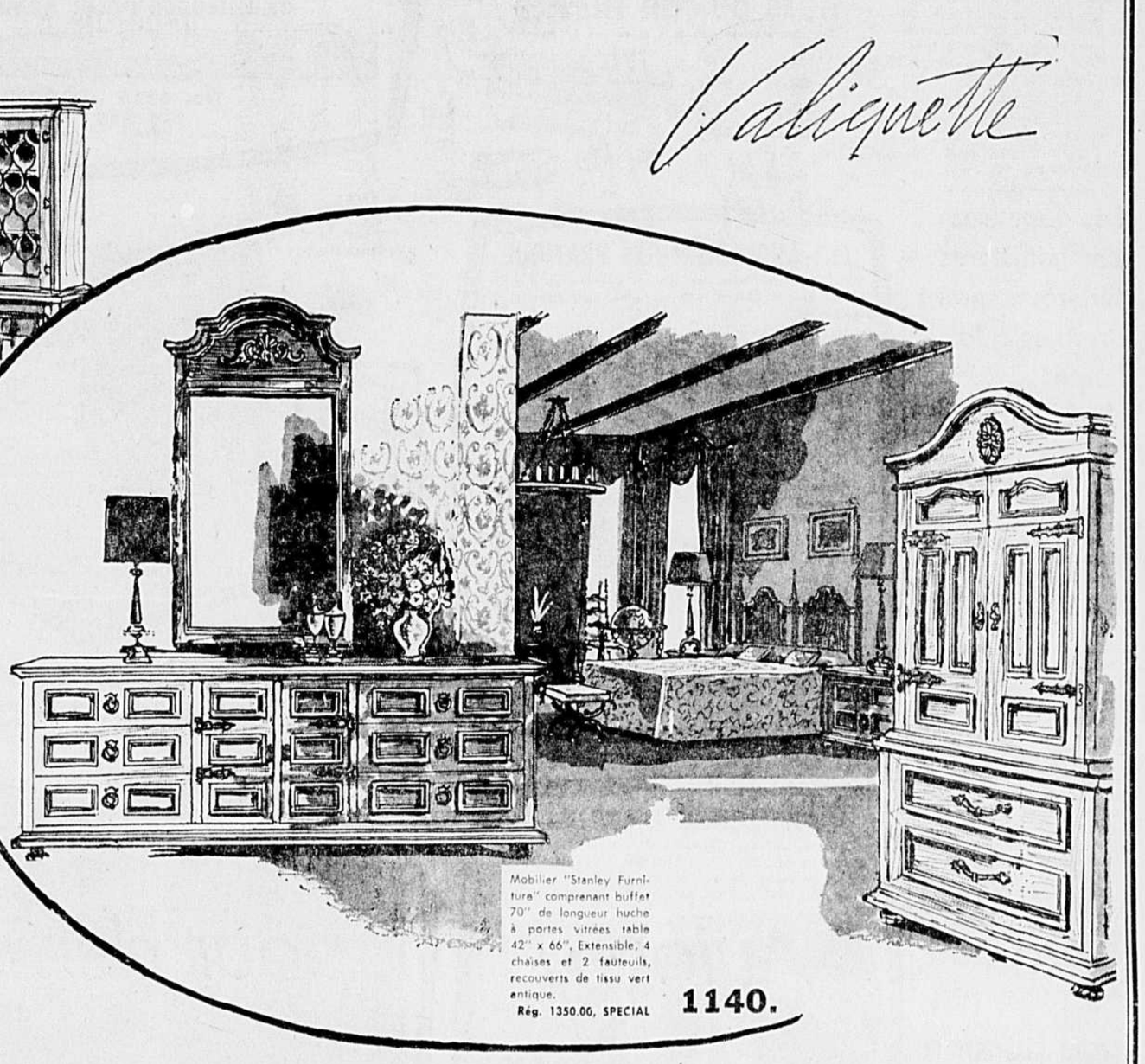
COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

Valiquette



Mobilier "Stanley Furniture" comprenant bureau triple 76", miroir encadré 30" x 54"" armoire, tête de lit 4'6". Fruitier.
Rég. 1395.00
Table de chevet
1150.
115.



Mobilier "Stanley Furniture" comprenant buffet 70" de longueur huche à portes vitrées table 42" x 66", Extensible, 4 chaises et 2 fauteuils, recouverts de tissu vert antique.
Rég. 1350.00, SPECIAL
1140.

VENTE en BLANC

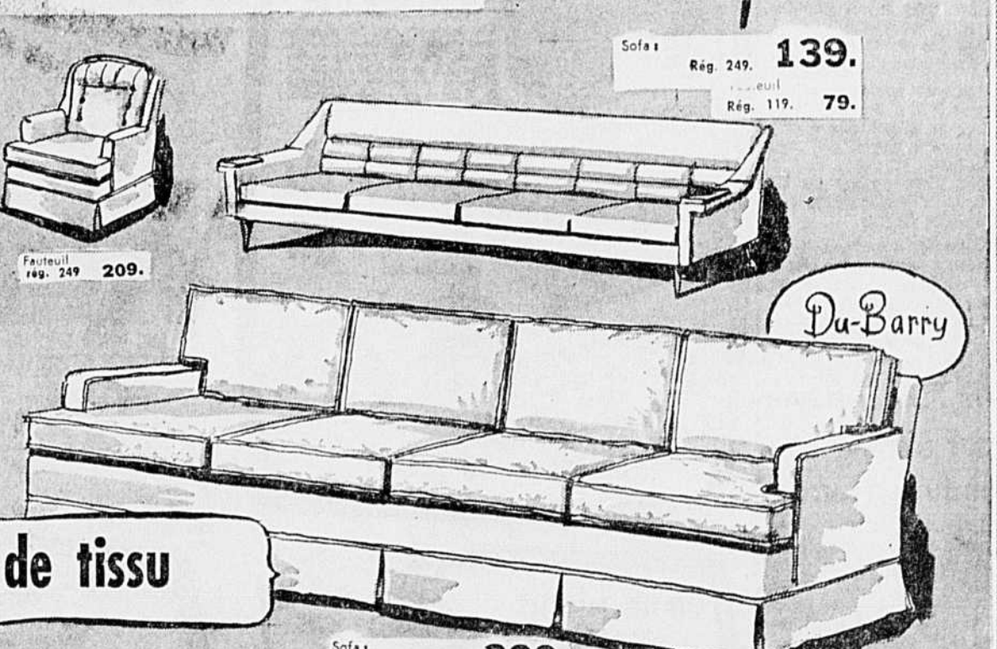
Sofas et fauteuils, recouverts d'un tissu de haute qualité, à votre choix – pour le prix – d'un sofa et fauteuils non recouverts

ÉPARGNEZ $100.00 ET PLUS

Valiquette

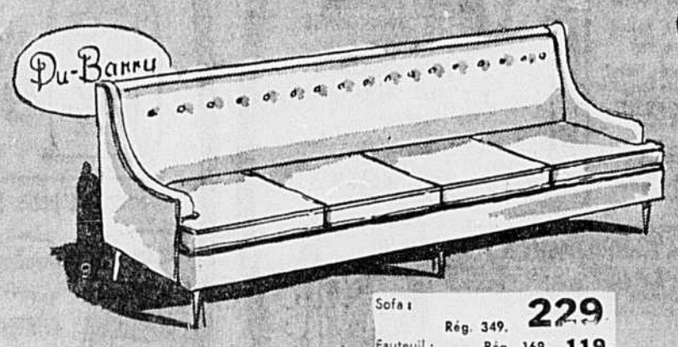


Sofa : Rég. 599. 449.
Du-Barry
Fauteuil rég. 249 219.
Fauteuil rég. 249 209.
Du-Barry
Sofa : Rég. 629. 499.

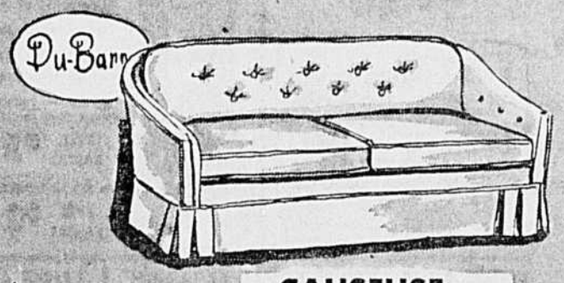


Sofa : Rég. 249. 139.
Fauteuil Rég. 119. 79.
Du-Barry
Sofa : Rég. 529. 399.

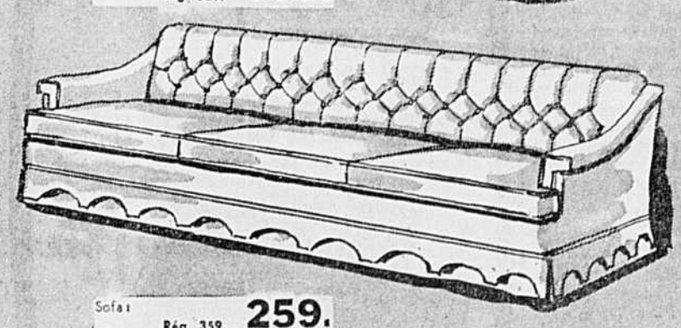
Grand choix de tissu



Du-Barry
Sofa : Rég. 349. 229
Fauteuil : Rég. 169. 119.



Du-Barry
CAUSEUSE : Rég. 299. 249.



Sofa : Rég. 359. 259.
Fauteuil : Rég. 169. 129.

Terrains de stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTÉE 510, STE-CATHERINE E., (près berri) TÉL.: 842-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m., jusqu'à 5.30 p.m. Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.00 heures.

Boursiers en humanités et sciences sociales

OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada vient de faire connaître la liste des candidats heureux à son concours de bourses de travail libre pour universitaires de carrière dans les domaines des humanités et des sciences sociales. Ces bourses permettront à ces universitaires de se consacrer à des recherches personnelles ou à d'autres travaux propres à faire avancer leur savoir.

D'une valeur maximum de $5,500 dans le cas des personnes mariées et de $5,000 dans le cas des célibataires, ces bourses sont valables pour un maximum d'un an. La plupart des boursiers utiliseront leur bourse au moins partiellement à l'étranger et toucheront, en plus de leur bourse une indemnité de déplacement.

Le Conseil des Arts avait reçu 96 candidatures. Le nombre des boursiers s'élève à 57 parmi lesquels on compte 6 Canadiens français : C. Dufresne-Tassé (U. de Mtl, psycho-sociale), R. Sévigny (U. de Mtl, psycho-sociale), S. Z. Dudek (U. de Mtl, psychologie, les mécanismes de la création chez le peintre), B. Rioux (U. de Mtl, philosophie), A. Desgagné (U. Laval, Droit public), R. Sansfaçon (U. Laval, histoire artistique et religieuse du Moyen-Age).

D'autre part, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Alan J. MacEachen, annonce l'octroi de 118 bourses au montant total de $185,000 pour des études postgraduées en éducation physique et autres domaines connexes.

25 des heureux récipiendaires sont du Québec : niveau de la maîtrise, année complète : Jacques Auger, Lise Blais, J.-Y.-S.-M. Boivin, Raymond Bornais, Robert Bouchard, Léo-G.-J. Deschênes, E. R. Haché, Gérard Lemire, Michel Poulin, J.-S. Prince, Luc Robillard, J.-H. Tremblay ; cours d'été : Michel Charest, Lise Couture, J.-P.-C. Guérette, G. Lafleur, Yvon Lamarche, Francine Leduc, Leslie H. Peake ; niveau du doctorat : André Hupé, J.-P. Lavigne, G. I. Neil, Roch Roy, Ch. Veilleux, J. H. Widdop.

BLOC-NOTES ELECTORAL

Le PSQ en campagne

Le parti socialiste du Québec ouvrira officiellement sa campagne électorale dimanche soir, le 1er mai, fête internationale des travailleurs, par une assemblée qui sera tenue à la salle du Plateau, à 8 heures, et non pas à la salle de la Fraternité des policiers, comme on l'a annoncé antérieurement.

Dans un communiqué remis à la presse, le président du P.S.Q., M. Jean-Marie Bédard, a annoncé qu'il serait lui-même candidat dans le comté de Jeanne-Mance.

"Le P.S.Q. fera campagne sur le thème de la nécessité d'un parti des travailleurs face au gouvernement des patrons", a-t-il déclaré.

"La deuxième étape de M. Lesage, on en a déjà un avant-goût avec l'attitude du gouvernement envers les professeurs, les ingénieurs, les employés de l'Hydro — attitude qui donne le ton au durcissement des relations patronales-ouvrières", a ajouté M. Bédard.

Plusieurs autres conflits se poursuivent actuellement : Dominion Textile, La Grenade Shoe, Sicard à Sainte-Thérèse, etc., sans oublier un lock-out à Sorel où la Quebec Iron and Titanium, une compagnie américaine, prive ses 800 employés de leur emploi.

"Il n'est plus permis aux travailleurs, à la suite des positions prises par le gouvernement capitaliste Lesage-Lévesque face à ces grèves, d'avoir des illusions sur le rôle soi-disant progressiste du gouvernement du Québec. Le gouvernement Lesage s'est démasqué pour se révéler tel qu'il est : nettement pro-patronal. Il a pris en main la direction d'une offensive qui ne peut qu'encourager le patronat capitaliste à accentuer sa résistance envers le mouvement ouvrier.

"Il est évident, conclut le président du P.S.Q., que les travailleurs n'ont rien à attendre des vieux partis capitalistes comme le parti libéral et l'Union nationale, ou d'un groupe aussi franchement anti-syndical et réactionnaire que le Ralliement national. Les travailleurs doivent s'unir politiquement, se détacher radicalement des partis capitalistes et appuyer un parti exprimant leurs besoins et leurs aspirations — un véritable parti des travailleurs. Le P.S.Q. est ce parti."

* * *

M. Laroche veut "laver sa réputation..."

Le député libéral de Portneuf, M. Marcellin Laroche, a déclaré hier "qu'en raison des circonstances", il avait décidé de ne pas briguer les suffrages aux prochaines élections. M. Laroche, qui fait face à des accusations de trafic d'influence, doit subir son procès aux assises criminelles l'automne prochain. Un autre député libéral, M. Jacques Bernier, représentant la circonscription électorale de Matane, fait face à des accusations similaires et doit également subir son procès à l'automne, mais il demeure possible qu'il se présente comme indépendant. Le premier ministre Lesage avait déclaré à Montréal la semaine dernière que les deux députés en question ne seraient pas candidats officiels du parti libéral aux élections. M. Laroche a dit pour sa part qu'il voulait d'abord laver sa réputation avant de revenir devant ses concitoyens, "certainement sous l'étiquette libérale", a affirmé le député, qui a expliqué que les accusations auxquelles il fait face n'ont pas été portées contre lui par des libéraux, mais "par d'autres personnes que je n'ai pas à nommer". En plus de MM. Bernier et Laroche, trois autres députés libéraux ont annoncé qu'ils ne seraient pas sur les rangs lors du prochain appel au peuple. Il s'agit de M. Georges-Emile Lapalme, ancien ministre des Affaires culturelles et procureur-général, qui représente le comté d'Outremont, de M. Albert Dionne, député de Rimouski, et de M. Ernest Godbout, député de Québec-Est. Ces trois derniers quittent la vie politique pour des raisons personnelles.

* * *

Retraite après 30 années

Le député du comté de Laviolette, M. Romulus Ducharme, de l'Union nationale, après avoir représenté ses électeurs pendant 30 années consécutives, vient de céder sa place à M. André Leduc, qui a été choisi à l'unanimité comme porte-étendard de ce parti en vue du scrutin provincial du 5 juin.

* * *

Assemblées de l'Union nationale

L'Union nationale tiendra plusieurs assemblées de nomination au cours des prochains jours. On annonce notamment la tenue des assemblées suivantes :

Ce soir, 27 avril, réunions dans trois comtés de la métropole : Saint-Henri, Olier et Laval. Dans Saint-Henri, la rencontre aura lieu à 8 h. à l'école Saint-Jean-deMatha, 6970, rue Dumas. Dans Olier, les délégués se réuniront à 8 h. 30 à la salle des Chevaliers de Colomb, 8280, boulevard Saint-Michel. Dans Laval, enfin, l'assemblée aura lieu à 8 h. à l'école Leblanc, 1595, rue du Couvent, Chomedey.

Dans Beauharnois, l'assemblée de mise en nomination aura lieu dimanche prochain, à 8 h., au troisième étage de l'hôtel de ville de Valleyfield. M. Raphaël Saint-Maurice, commissaire scolaire de Valleyfield et courtier en immeubles, a déjà annoncé qu'il sollicitera cette candidature. On croit que trois autres postulants, MM. Roland Philie et Marc-H. Viau, de Valleyfield, et M. Jean-Paul Leduc, de Beauharnois, seront également en lice.

* * *

Le ministre sur les rangs

La convention libérale dans le comté de Saint-Hyacinthe se tiendra le dimanche 8 mai à la salle des Chevaliers de Colomb. M. René Saint-Pierre, qui représentait le comté à la dernière législature, sera de nouveau candidat. M. Saint-Pierre est ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial depuis 1961.

* * *

Le frère de Jean Duceppe...

Les candidatures ne manqueront pas à l'assemblée pour le choix d'un porte-étendard pour le nouveau parti, le Ralliement national, dans le comté de Terrebonne, dimanche soir, à St-Jérôme. Déjà cinq candidatures sont connues; ce sont celles de M. Jacques Duceppe, de Ste-Thérèse, frère du comédien bien connu, de M. Jean-Marc Fontaine, candidat créditiste défait à l'élection fédérale de 1965, et celles de MM. Henri Paquet, de Montréal, Léopold Beaulne, de Shawbridge, et de M. Victor Caron, de St-Jérôme. L'assemblée, où l'on attend une centaine de délégués qui ont oeuvré jusqu'à maintenant dans le comté pour le Ralliement des créditistes, risque fort d'être tumultueuse. Nombreux sont les partisans de M. Caouette qui voient d'un mauvais oeil la création de ce nouveau parti politique et sa participation sur la scène provinciale. Par contre, plusieurs autres ont laissé entendre qu'ils suivront le maire de St-Jérôme, l'un des piliers créditistes, dans la nouvelle voie qu'il a récemment choisie. M. Hubert Murray a accepté depuis quelques mois de devenir le candidat de l'Union nationale.

* * *

M. Hardy dans le vent

Dans Terrebonne, il semble d'ores et déjà assuré que les partisans libéraux se rallieront autour du député actuel, Me Denis Hardy. Les comités directeurs de l'Association des libéraux et de celle des jeunes libéraux de ce comté des Laurentides ont adopté au début de cette semaine des résolutions en faveur de Me Hardy qui, on le sait, a été élu dans une élection partielle en 1963 pour succéder à M. Lionel Bertrand, nommé quelques mois auparavant membre du Conseil législatif. L'assemblée de nomination aura lieu samedi soir à St-Jérôme.

* * *

Assemblée de l'Union nationale dans Joliette

Le congrès de mise en nomination pour le choix du candidat officiel de l'Union nationale dans le comté de Joliette aux élections provinciales du 5 juin n'aura pas lieu avant une quinzaine de jours. C'est ce que vient d'annoncer un porte-parole de l'association de l'Union nationale du comté de Joliette. On sait que le député du comté, M. Maurice Majeau, de l'Union nationale, ne se représente pas. Les deux candidats qui ont annoncé officiellement leur intention de briguer les suffrages à cette assemblée de mise en nomination jusqu'à ce jour sont M. J.-Marcel Drainville, agent d'assurances de Joliette, et M. Jacques Mondor, professeur.

* * *

Le professeur Gravel représentera le RIN

M. Louis Gravel, professeur à l'Université de Montréal, vient d'annoncer qu'il briguera les suffrages sous la bannière du parti du Rassemblement pour l'Indépendance nationale dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. On apprend par ailleurs que le RIN ne présenterait aucun candidat dans le comté d'Huntingdon, où l'on dénombre une forte proportion anglophone.

Le regroupement municipal ne sera pas mis en veilleuse par la tenue des élections

— Pierre Laporte

par Thomas DUHAIME

C'est un Pierre Laporte rayonnant de santé, au sourire typique, sûr de lui-même et débordant d'une confiance communicative, qui s'est présenté hier soir devant quelque 300 partisans-délégués, à l'hôtel de ville de Greenfield Park, où avait lieu l'assemblée de mise en nomination du parti libéral pour le choix d'un candidat dans le comté de Chambly, en vue des élections du 5 juin.

L'étonnement aurait à coup sûr créé un remous vertigineux s'il s'était trouvé, dans les rangs de l'Association libérale du comté du ministre des Affaires municipales et des Affaires culturelles, un autre candidat assez hardi pour croire possible la répétition de l'affrontement légendaire de David et Goliath.

Les délibérations étaient à peine ouvertes que M. Pierre Laporte était déjà choisi automatiquement candidat officiel du parti libéral... faute de combattants, évidemment.

La candidature de M. Laporte a été proposée par un vétéran du parti libéral de la rive sud, M. Joachim Savaria, et appuyée par l'ex-maire de Greenfield Park, M. Bryan T. Kerr.

Regroupement municipal sur la rive sud

Même si le vaste programme de regroupement municipal qu'il préconise depuis quelques années ne rencontre pas la même popularité dans certains coins de la province de Québec, le ministre des Affaires municipales n'a pas l'intention de mettre en veilleuse un projet aussi "révolutionnaire", sous prétexte que ce ne serait pas tout à fait rentable en temps d'élection.

L'explosion démographique, l'industrialisation des centres urbains, le problème complexe des services municipaux à caractère régional, il n'en fallait pas plus pour convaincre M. Laporte de la nécessité de trouver une formule réaliste devant répondre aux besoins des agglomérations. De là est née la loi des fusions volontaires.

Après avoir remercié les délégués de la confiance qu'ils lui ont manifestée pour la troisième fois depuis 1961 et, ce qui s'imposait bien un peu, repassé à vol d'oiseau les réalisations qu'il a conçues et mises en oeuvre dans son comté au cours de ses deux derniers mandats comme député et ministre, M. Laporte a vite retourné à son thème favori : le regroupement municipal.

Pour la rive sud, il ne peut prédire pour le moment si les commissaires nouvellement assermentés comme tels, après une étude élaborée du problème, en viendront à la conclusion qu'il faut créer une ou plusieurs villes.

Ce qui importe : le bien commun !

Pour sa part, devenant subitement énigmatique, M. Laporte déclara avec le plus grand sérieux du monde : "Quant à moi, je n'aurai pas besoin d'une commission d'enquête pour faire une recommandation : elle sera basée sur le bien commun."

Ainsi, personne n'a su si le ministre des Affaires municipales nourrit le projet de créer une seule ville sur la rive sud, comme ce fut le cas de l'île Jésus (la rive nord), s'il songe à deux grandes agglomérations urbaines qui naîtraient du morcellement d'une douzaine de municipalités actuellement autonomes, ou s'il s'en remettra à la recommandation de la Commission d'enquête qui pourrait aller jusqu'à suggérer trois et même quatre villes.

Remettant en cause le cas des 32 municipalités de banlieue de l'île de Montréal, M. Laporte a été bien catégorique : "Je n'admettrai jamais qu'une municipalité refuse d'étudier ces problèmes intermunicipaux, puisque ça fait 25 ans au moins qu'on répète qu'ils prennent des proportions graves, et je ne suis pas ministre pour laisser les choses comme elles sont".

Le ministre Laporte n'a jamais lancé l'ultimatum : une île, une ville (slogan maintenant abandonné par MM. Drapeau et Saulnier), mais en ce qui concerne le problème du regroupement municipal sur l'île de Montréal, il a réclamé avec force que soit créé au plus tôt un "climat de collaboration, d'étude et de décisions".

Incidemment, le 2 mai prochain, il doit rencontrer les membres (maires) du Conseil de coordination intermunicipale afin d'établir un programme d'étude et amorcer un tel climat de compréhension et de collaboration.

Un programme d'avenir pour le Québec

Passant ensuite au vaste programme électoral du parti libéral, ébauché en 1960 et divulgué de nouveau par le premier ministre Lesage, la semaine dernière, M. Laporte s'est dit convaincu qu'il y a moyen, au cours de "cette deuxième étape", d'échafauder et de réaliser une grande oeuvre, soit "un Québec plus humain, plus prospère, plus efficace et plus fort".

"Québec aura de grandes batailles fiscales à livrer, dit-il, et il faudra accélérer encore nos efforts pour mettre Québec à l'heure de 1966."

M. Laporte impliquait que la politique du gouvernement Lesage nécessitera plus d'argent venant d'Ottawa et qu'il faudra aller le chercher. "M. Lesage a prouvé, dit-il, depuis six ans, qu'il sait administrer et qu'il sait faire profiter sa politique à tous ses concitoyens".

Concernant son comté de Chambly plus particulièrement, et tout le territoire de la rive sud pris dans son ensemble, M. Laporte a souligné que les prochaines années seront marquées par un essor industriel facilement prévisible, parce que "tous les instruments sont maintenant en place."

Rappelant l'époque où les partis politiques vivaient de leurs réalisations passées et soulignant qu'il ne croyait pas à une telle méthode, M. Laporte a souhaité qu'à l'avenir "les politiciens proposent plutôt ce qu'ils ont de nouveau à offrir à l'électeur s'ils accèdent au pouvoir".

Nouvel ultimatum des réalisateurs de Toronto à M. Alphonse Ouimet

TORONTO. — Dans un ultimatum servi tôt ce matin, les réalisateurs de Toronto ont fait savoir qu'ils "priveront Radio-Canada de leurs services" dimanche soir, à 10 h., (heure avancée de l'est) si le président de CBC, M. Alphonse Ouimet, ne prend pas les moyens de faire disparaître les causes du conflit actuel.

Le président de l'association, M. Tom Koch, n'a pas nommé l'affaire à laquelle il faisait allusion, en faisant cette déclaration après une séance de huit heures qui s'est déroulée dans un hôtel de la Ville Reine, la nuit dernière, mais il est clair qu'il pensait au conflit Wilson-Lapierre.

L'heure choisie, pour le débrayage (10 h. de la soirée, dimanche) est une minute avant que l'émission "This Hour Has Seven Days" entre normalement en onde.

Entre-temps à Ottawa, M. Ouimet doit rencontrer aujourd'hui d'autres membres de la direction de Radio-Canada pour discuter de cet ultimatum.

Un porte-parole de la société d'Etat a fait savoir que M. Ouimet ne projettait pas de se rendre à Toronto aujourd'hui, mais qu'il se pouvait fort bien qu'il le fasse.

Il a ajouté que Radio-Canada tient à poursuivre ses discussions avec les réalisateurs et à laisser la porte ouverte aux négociations.

M. Koch a affirmé que l'association a reçu la promesse que les réalisateurs de langue française du Québec accorderaient leur appui entier à leurs confrères torontois; il a ajouté qu'il y a tout lieu de croire que cet appui viendra aussi de tous les réalisateurs de la télévision d'un bout à l'autre du pays.

Par cette décision de quitter le travail si M. Ouimet n'agit pas, les réalisateurs de télévision veulent appuyer une série de demandes, parmi lesquelle on trouve une garantie par la Société Radio-Canada qu'il n'y aura ni congédiements ni transfert disciplinaire sans que les causes de telles mesures soient démontrées. En cas de conflit, les réalisateurs veulent un arbitrage automatique par le ministère du Travail. Ils veulent aussi que la direction de Radio-Canada ne prenne aucune décision sur la réalisation des émissions sans avoir d'abord consulté les réalisateurs et les superviseurs.

Aux Communes, par ailleurs, le premier ministre Pearson a fait savoir, en réponse à une question du chef de l'opposition, que son gouvernement était disposé à user de ses bons offices pour mettre fin au conflit actuel, sans toutefois chercher à s'ingérer directement dans les affaires de la Société.

Par ailleurs, devant le comité permanent de la radiodiffusion, de la télévision, des films et de l'assistance aux arts, M. Douglas Leiterman, réalisateur de l'émission, a dit que l'automne dernier les réalisateurs avaient dû courber l'échine et accepter les ordres de la direction afin de maintenir l'émission.

M. Leiterman a ajouté que les réalisateurs ont décidé de faire tout ce qu'ils pouvaient pour conserver l'émission et persuader, à la longue, la direction de redonner à "This Hour Has Seven Days" son caractère de controverse et de vigueur.

M. Leiterman a dit que le directeur des affaires publiques, M. Reeves Haggan, l'avait informé que la direction avait l'intention de mettre fin à cette émission parce qu'elle en avait assez de répondre à des questions à ce sujet.

Le comité fait étude actuellement sur la décision de Radio-Canada de ne plus permettre à MM. Lapierre et Watson d'être animateurs de l'émission l'an prochain.

Kierans dénonce les 'tabous' économiques

Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, a pris la défense de l'économie mixte hier, devant un auditoire composé de jeunes hommes d'affaires, à l'occasion du dîner annuel du jeune Board of Trade de Montréal.

Ecartant les solutions doctrinales qu'il estime incapables de relever le "gigantesque défi québécois", depuis ceux qui croient que l'Etat est un mal inévitable jusqu'à ceux qui voient dans l'étatisme la réponse à tous les maux, M. Kierans a déclaré: "Nous devons accepter le principe suivant lequel l'entreprise privée et les sociétés de la Couronne ne s'excluent pas mutuellement mais qu'elles sont complémentaires".



Eric Kierans

"Ce n'est pas là le socialisme, a-t-il dit; c'est reconnaître honnêtement que les dépenses publiques peuvent être, et sont, productrices; et qu'elles doivent être mises à contribution lorsque le chômage ou le manque d'hôpitaux ou d'écoles créent un problème social chronique".

Le ministre ne cache pas qu'en voulant satisfaire les besoins économiques ou sociaux du Québec, le gouvernement se heurte à des préjugés, à des "tabous".

"Nous ne faisons plaisir ni aux capitalistes ni aux socialistes en choisissant la démarche du pragmatisme; nous voulons des solutions qui fonctionnent, c'est-à-dire un régime d'entreprises concurrentielles chaque fois que cela est possible et efficace, et l'initiative de l'Etat pour combler ses faiblesses", a-t-il ajouté.

Le ministre soutient que l'économie mixte peut offrir des solutions heureuses et sans heurt si l'on se met tous d'accord sur la légitimité des grands objectifs économiques et sociaux que sont un bien-être accru et un niveau d'emploi plus élevé.

Du gouvernement Lesage, M. Kierans a rappelé d'autre part qu'il ne cherche pas à se soustraire à la confédération et que la renaissance québécoise permettra au Québec de contribuer davantage à l'unité canadienne.

Candidats libéraux

Trois autres candidats viennent d'être choisis pour représenter le parti libéral lors des prochaines élections. Il s'agit de M. Harry Blank, rechoisi porte-étendard du parti libéral dans Montréal-Saint-Louis, qu'il représente depuis le 22 juin 1960; de M. Roger Roy, député sortant du comté de Lévis, qui a été élu par acclamation pour briguer de nouveau les suffrages; et de M. Kenneth Fraser, de la ville de Dundee, qui sera candidat dans le comté de Huntingdon. M. Fraser l'a emporté par 18 voix seulement sur son seul adversaire, M. Walter Smith, de Memmingford. M. Fraser a briqué les suffrages dans ce même district électoral lors des deux dernières campagnes contre M. Alister Sommerville, de Hemmingford, député de l'Union nationale depuis 1948.

* * *

Nomination d'un candidat R.N.

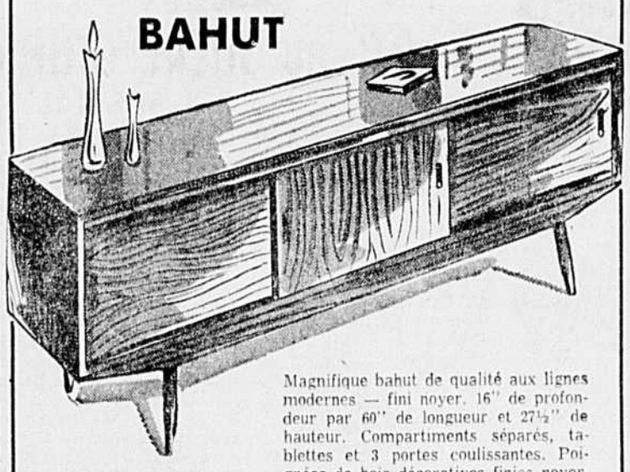
Le Ralliement national (R. N.) présentera un candidat dans le comté d'Iberville aux élections du 5 juin. Ce candidat sera "nommé" d'ici à vendredi soir. Deux personnes sont actuellement disposées à servir le comté. Il s'agit de M. Jean Martin, président du comité local du R.N., et M. Maurice Papineau, qui fut le supporteur des candidats créditistes Dollard Richard et Louis Poirier lors des deux dernières élections fédérales. Par ailleurs, on nous dit que M. Louis Poirier serait disponible pour servir le Ralliement national dans le comté de St-Jean.

Vente 50e ANNIVERSAIRE 1966

OUVERT tous les jours de 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures p.m. Samedi jusqu'à 5 heures p.m.

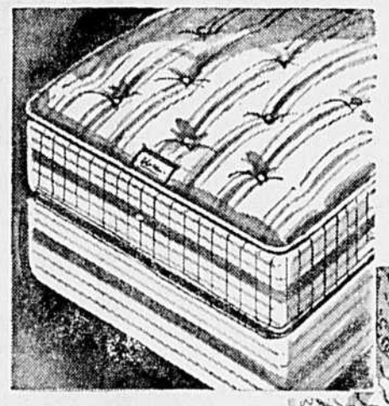
Chez les fabricants de meubles de vivoirs ltée

BAHUT



Magnifique bahut de qualité aux lignes modernes — fini noyer, 16" de profondeur par 60" de longueur et 27½" de hauteur. Compartiments séparés, tablettes et 3 portes coulissantes. Poignées de bois décoratives finies noyer. Régulier $50.

SPECIAL ANNIVERSAIRE $39.00



MATELAS A RESSORTS "BEAUREPAIRE"

Dans les grandeurs de 36", 39", 48" et 54"—Bord galonné et capitonnage à bouton.

Rég. $39.95 EN SPECIAL $24.95



MATELAS A RESSORTS

Feutre blanc sur ressorts d'acier, bord galonné et capitonnage à piqué.

rég. $89.95 SPECIAL ANNIVERSAIRE $59.95



ENSEMBLE DE CUISINE "CHROME"

Dessus en arborite à motifs incrustés et 6 chaises comprenant une grande table de 36" x 48" ouverte à 60", dessus en arborite à motifs incrustés et 6 chaises recouvertes de nylon.

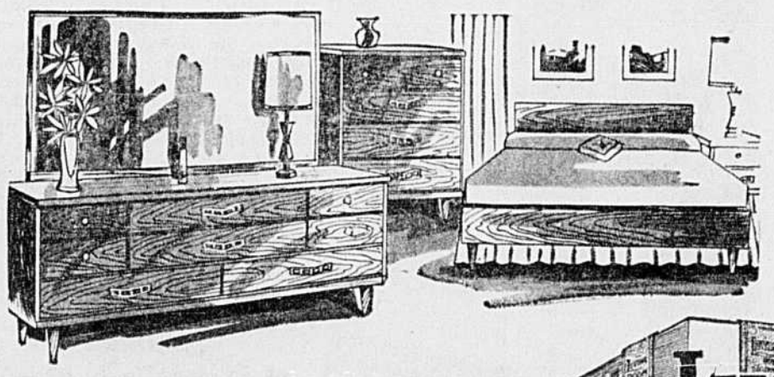
SPECIAL ANNIVERSAIRE $99.00



LITS SUPERPOSES

Comprenant 2 lits de 36 pouces de largeur, 2 matelas à ressorts couverts de tissu écossais, 2 sommiers à ressorts, 1 échelle et 1 garde-fou. Construction de merisier solide au fini noyer.

SPECIAL ANNIVERSAIRE $89.50



MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

Comprenant bureau triple à 8 tiroirs surmonté d'un miroir ajustable, commode de monsieur et lit régulier dans les largeurs de 39" — 48" — 54". Tous les tiroirs sont sur supports. Dessus, devant et côtés sont d'un riche fini noyer.

SPECIAL ANNIVERSAIRE $129.50

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited

J. Maurice Langelier, prés.

2566 EST, STE-CATHERINE près Frontenac

526-4491

économie & finance — LA PRESSE

La bourse nationale, un facteur d'unité



Laurent Lauzier

L'idée de mettre sur pied à travers le pays une seule bourse nationale pour assurer le commerce des valeurs mobilières recevra une nouvelle impulsion alors que les dirigeants des principales bourses du pays et la direction de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières se réuniront incessamment dans la métropole pour discuter de ce projet. Ce développement confirme d'une façon fort évidente le grand sérieux et peut-être même la nécessité de ce projet qui a été lancé il y a quelques semaines par un jeune financier de la métropole, M. J.-P.-W. Ostiguy, lors d'une visite aux courtiers en valeurs mobilières de Toronto.

Nous avons déjà souligné qu'au point de vue formation d'un véritable marché des capitaux au Canada la formation d'une telle bourse nationale pouvait tenir un rôle de premier plan en éliminant la concurrence entre bourses déjà existentes et en élargissant, à l'échelle nationale, le champ des transactions. Nous avons également mentionné que ce marché unique favoriserait une réglementation uniforme du commerce boursier et qu'une telle action augmenterait la confiance des investisseurs non seulement au pays mais encore à l'étranger. Il est un autre point de vue dans la création d'une telle bourse qui est aussi d'une importance vitale pour notre pays.

• • •

C'est maintenant un lieu commun de dire que l'unité nationale est sous la menace d'une évolution qui accentue les désirs de libération économique de certains groupes ethniques du pays. Le phénomène est normal et susceptible de servir la véritable cause pourvu qu'il conduise à la compréhension des exigences fondamentales de l'économie moderne. Celles-ci commandent, en effet, une union des forces et la planification à l'échelle de vastes territoires plutôt que le repli sur les ressources mêmes du milieu et les caractéristiques ethniques. Autrement dit, en Amérique du Nord comme en Europe, on cherche à développer de grands ensembles industriels et commerciaux pour satisfaire aux exigences nouvelles du commerce international et aux progrès techniques.

Devant un tel contexte, on comprend mal l'effort déployé dans certains milieux canadiens pour fractionner l'unité économique nationale et ramer ainsi contre un courant qui caractérise si fortement l'économie moderne. Pour être d'une taille économique compatible avec ses ressources naturelles et humaines, le Canada doit faire l'unité économique et planifier son développement à l'échelle nationale. Le moyen le plus direct comme le plus efficace de travailler à l'obtention d'un tel objectif est encore de faire l'unité sur le plan du commerce des capitaux par la formation d'une véritable bourse nationale.

• • •

Certains ont déjà objecté qu'un tel développement aurait simplement comme conséquence inévitable d'amoindrir l'influence déjà restreinte qu'exercent les financiers et les hommes d'affaires canadiens-français sur le commerce des valeurs mobilières. Cette objection est fort sérieuse si on considère le peu d'influence que nous exerçons présentement sur notre Place locale. Nous croyons toutefois que l'évolution envisagée pourrait favoriser notre groupe ethnique en lui permettant de travailler dans des structures boursières agrandies qui devront, naturellement, tenir compte du potentiel financier québécois et de la place tenue par la métropole dans la vie économique du pays. Si nos financiers canadiens-français savent unir leurs forces au lieu de les diviser, comme ils ont fait dans le passé, il ne fait pas de doute qu'ils sauront exercer l'influence qui leur revient au niveau d'un marché national des capitaux.

ADMINISTRATEUR DE LA BANQUE DE MONTREAL



DAVID KINNEAR

La nomination de M. David Kinnear comme administrateur de la Banque de Montréal vient d'être annoncée par M. G. Arnold Hart, président du Conseil et président.

M. Kinnear a fait toute sa carrière dans les affaires auprès de la T. Eaton Co. Ltd.; il est actuellement vice-président administratif et chef de la direction au siège social de cette compagnie, à Toronto. Il est aussi administrateur du Canadian Pacific Railway Co., de l'Orchestre Symphonique de Toronto et de la Canadian Players Foundation, et membre du conseil canadien du National Industrial Conference Board.

M. Kinnear participe à la campagne unifiée des oeuvres de charité de Toronto (Toronto United Appeal) depuis 1964; il en est actuellement un des vice-présidents. Il est également membre du comité exécutif du United Community Fund de Toronto métropolitain. •

Sidbec: la parole est maintenant aux financiers; demain elle sera aux hommes politiques

— Gérard Filion

par Roger Marceau

"Au stade actuel, Sidbec n'est plus maître de son destin; elle doit se borner à faire des actes de foi et d'espérance en Dieu-le-père qui siège à Québec. Maintenant que les ingénieurs on fini de blêmir sur leurs feuilles de calcul, la parole est aujourd'hui aux hommes d'affaires, et demain elle sera aux hommes politiques", a déclaré hier, le président de Sidbec, M. Gérard Filion, dans une conférence prononcée devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

Selon le conférencier, les hommes d'affaires devront user à la fois de leur jugement et de leur flair. Il a insisté sur ce dernier mot, car l'intelligence à l'état pur, a-t-il ajouté, est incapable de résoudre seule les problèmes d'affaires. Le projet devra ensuite passer entre les mains des hommes politiques et recevoir leur approbation. Ces derniers, a-t-il poursuivi, devront faire un choix, en accordant des crédits à Sidbec.

Difficultés du financement

M. Filion a souligné que sans l'aide de l'Etat, le projet ne pourra pas être réalisé, mais il a également exprimé un doute concernant la possibilité du gouvernement d'obtenir les fonds nécessaires, sans recourir à d'autres sources de financement. "Avec l'appétit de ses ministres de l'Education, de la Voirie, de la Santé et du Bien-Etre, il est douteux que le gouvernement seul, a dit le conférencier, puisse lever les fonds requis par un complexe sidérurgique assez intégré et de taille assez grande pour être rentable."

Selon M. Filion, il se peut aussi que le complexe ne soit pas suffisamment attrayant pour des capitaux privés dont la loi est le rendement financier, et que la pénurie de capitaux exerce également une influence. Il a précisé que le projet peut, malgré cela, rester justifiable pour l'investissement de capitaux publics à cause de sa valeur d'entrainement économique.

M. Filion a présenté à son auditoire un résumé des étapes franchies par Sidbec au cours des quatre dernières années, et mentionné que beaucoup de problèmes n'ont pas encore reçu de réponse définitive. "Depuis un an, une poignée d'hommes ont trimé dur, a-t-il ajouté, pour comprendre quelque chose à un projet ambitieux, car Sidbec est quelque chose d'unique dans le monde occidental".

Retard sur le calendrier

De nombreux documents concernant Sidbec ont jusqu'à maintenant été rédigés, mais plusieurs n'ont pas été présentés au public, pour de bonnes raisons. Il ne s'agit pas, d'une part, de documents définitifs, et, d'autre part, certaines données (celles du rapport de rentabilité) doivent rester confidentielles. "Ce n'est pas la coutume, a dit M. Filion, dans le monde des affaires d'ouvrir son jeu à l'adversaire."

Depuis l'entrée en fonction des administrateurs, leur travail a porté sur trois points, a poursuivi le conférencier, à savoir le recrutement des cadres, l'étude du marché et la formation du groupe d'engineering. Le recrutement des cadres n'est pas facile, car les sidérurgistes n'existent pas au Canada français; il a donc fallu les chercher à l'étranger. Il en est de même dans le secteur commercial, où les quelques Canadiens français qui convenaient aux postes offerts n'étaient pas disponibles.

M. Filion a mentionné que du côté finance, personnel, approvisionnement, il n'y avait pas de problèmes; "nous avons oublié les grandes sociétés industrielles établies sur le territoire québécois", a-t-il dit. "Avec tous ces problèmes, a-t-il ajouté, les semaines et les mois passent et l'on se rend compte qu'on est en retard sur le calendrier qu'on s'était fixé." Aux échelons intermédiaires, le recrutement se fait dans la province, et ne pose pas de problèmes.

Conjoncture excellente

L'étude du marché faite en 1963 et en 1965 démontre que les sidérurgies canadiennes ont été incapables de répondre à la demande depuis quelques années; en 1965, les importations ont atteint près de deux millions de tonnes, et de 1965 à 1970, on estime que le marché canadien passera de dix à quatorze millions de tonnes. Pour Sidbec, on considère que la conjoncture n'a jamais été meilleure. Des contacts ont également été établis avec le marché international de l'acier et un accord a été signé avec Davum Exportation pour la commercialisation des produits de Sidbec aux Etats-Unis et dans d'autres pays du monde.

Il y a quelques jours, l'avant-projet élaboré au cours des derniers six mois a été remis et soumis à un examen critique des divers services de Sidbec, a continué M. Filion. Sans révéler le contenu de ce document, il a mentionné qu'il porte sur le choix des procédés, la taille de l'usine, la gamme de produits, les outils, l'importance des investissements et leur rentabilité.

Les investissements directs français au Canada atteignent maintenant quelque $150,000,000

OTTAWA (PC) — Les investissements français au Canada augmentent lentement et dépassent largement les investissements canadiens en France. Ces constatations ressortent d'un rapport publié aujourd'hui par le Bureau fédéral de la Statistique.

Le rapport mentionne que les investissements directs de résidents français au Canada avaient une valeur aux livres de $146,000,000 à la fin de 1963, soit $39,000,000 de plus que le chiffre du rapport précédent publié par le BFS à la fin de 1959.

Les investissements directs des Canadiens en France s'établissaient, selon leur valeur aux livres, à $31,000,000 à la fin de 1964, $4,000,000 de plus qu'à la fin de 1961.

Ces chiffres n'incluent pas les valeurs en portefeuille détenues par un des pays dans l'autre. Le BFS ajoute que bien que les données ne soient pas complètes en ce qui concerne les valeurs en portefeuille, il apparait que les investissements français dans les titres canadiens dépassent les investissements canadiens en France par une forte marge.

Les investissements directs des résidents français au Canada se concentrent surtout dans les secteurs de la finance, des produits chimiques, de la cimenterie, des mines, du pétrole et de l'immeuble. La valeur totale aux livres de ces investissements en incluant les capitaux provenant du Canada et d'autres pays s'élevait à $300,000,000 à la fin de 1963.

La majeure partie des investissements canadiens en France concerne le secteur manufacturier.

Un autre important actif canadien en France, selon le BFS, est les avances faites par le Canada à la France après la deuxième guerre mondiale qui se chiffrent maintenant à $67 millions. A leur plus haut niveau en 1948, ces avances totalisaient $250 millions.

INSTITUT DES BRASSEURS DU QUEBEC



MARIUS BOIVIN

Monsieur Julien Savignac, C.R., Président du Conseil et Administrateur de l'Institut des Brasseurs de Québec annonce la récente nomination de Monsieur Marius Boivin au poste de Directeur — Division des Relations Extérieures. Depuis 1952, Monsieur Boivin remplissait des fonctions similaires dans l'industrie pharmaceutique et celle de la construction de matériel de transport.

Les membres actifs de l'Institut des Brasseurs du Québec sont: Les Brasseries Canadiennes du Québec Limitée, La Brasserie Dow du Québec Limitée, La Brasserie Labatt Limitée et La Brasserie Molson du Québec Limitée.

Mesure pour ramener le cuivre à un prix raisonnable

LONDRES. — Les producteurs de cuivre vont à l'avenir écouler une partie de leur production sur le marché londonien afin de ramener les cours à des niveaux raisonnables, a laissé prévoir au cours d'une conférence de presse M. Val Duncan, président directeur général du groupement minier Rio Tinto-Zinc.

Selon M. Duncan, par "niveau raisonnable", il faut entendre un prix de l'ordre de celui pratiqué par les producteurs avant la récente initiative chilienne (336 livres la tonne). "La pénurie de cuivre prendra fin dans le proche avenir", a-t-il ajouté.

M. Duncan a en outre prédit une "énorme" expansion de la demande mondiale d'uranium dans une quinzaine d'années, ce qui justifie, selon lui, une intensification des recherches car les réserves connues sont insuffisantes. Certains pays, a-t-il dit, cherchent déjà à couvrir leurs besoins au moyen de contrats à long terme et Rio Tinto-Zinc a été l'objet récemment de plusieurs démarches dans ce sens.

Ford-Canada a fortement augmenté le niveau de son emploi au pays

Le nombre d'emplois fournis par la société Ford-Canada au pays a augmenté de 36 pour cent au cours des cinq dernières années, a déclaré le président Karl E. Scott à l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue ici aujourd'hui. M. Scott a dit que le nombre des employés canadiens de la compagnie est passé de 10,900 en 1961 à 14,800 actuellement.

"L'effet de l'entente canado-américaine concernant l'industrie automobile commence à se faire sentir", a-t-il dit. "Les exportations de véhicules fabriqués au Canada vers les E.-U. et les importations de véhicules fabriqués aux E.-U. vers le Canada augmentent. En conséquence, les objectifs de l'entente visant à une production accrue et à une augmentation des emplois sont en voie d'être atteints".

M. Scott a ajouté que le montant dépensé par Ford-Canada au pays en produits et services a également atteint un sommet en 1965. "Plus de 2,800 entreprises canadiennes réparties d'un océan à l'autre ont reçu $261.1 millions pour les produits et services qu'elles nous ont fournis, comparativement à $225.9 millions en 1964, ce qui constitue une augmentation de 15.6 pour cent", a précisé M. Scott.

Tandis que le revenu net de Ford-Canada et de ses filiales d'outre-mer passait de $7.4 millions en 1964 à $15.4 millions en 1965, son revenu net au Canada passait de $8.5 millions en 1964 à $6.2 millions en 1965.

M. Scott a dit que cette baisse était attribuable à plusieurs facteurs. "En premier lieu", a-t-il dit, "les frais de main-d'oeuvre ont augmenté sensiblement aux termes de la convention ouvrière intervenue avec la U.A.W. Le total des frais de main-d'oeuvre de la compagnie, y compris les assurances sociales, s'est élevé au Canada, en 1965, à un chiffre record de $119.5 millions, comparativement à $104.7 millions l'année précédente. A noter qu'au cours des trois années qui ont suivi la signature des conventions ouvrières précédentes, une augmentation de près de 27 pour cent s'est produite, les frais horaires de main-d'oeuvre passant de $3.10 en 1962, à $3.93 en 1965. "De plus, nos bénéfices se sont ressentis l'an dernier des réductions du prix des véhicules annoncées en septembre lors du lancement des modèles 1966. Ces réductions de prix ont été nécessaires par suite des décisions de nos concurrents en ce qui a trait aux prix des voitures".

M. Scott a également mentionné comme facteur important le coût élevé de la mise en marche des nouvelles installations canadiennes en 1965. La compagnie a encouru ces frais à l'égard de la mise en marche de la nouvelle usine de camions d'Oakville, de l'agrandissement de l'usine de montage de voitures d'Oakville, et des installations nouvelles ou agrandies de Windsor.

"Ces facteurs vont continuer d'influer sur le revenu net de la compagnie", a dit M. Scott, "et en conséquence, devront faire l'objet d'une étude soutenue de la part de la direction au cours des mois à venir". On ne peut accroitre la production, le nombre des emplois et les achats de produits et services sans faire d'importantes immobilisations, a dit M. Scott.

"En 1966, Ford-Canada devra encourir d'autres frais relativement à la mise en marche d'installations nouvelles — celles de Windsor où nous fabriquons des essieux de voitures compactes et des transmissions standard. L'utilisation d'une seconde équipe de production à notre usine de camions d'Oakville entrainera aussi des frais additionnels, a-t-il ajouté.

"Le récent budget du gouvernement canadien", a-t-il dit en concluant, "ne nous fera pas bénéficier d'un dégrèvement d'impôt d'importance en rapport avec notre programme actuel".

La maison Guerlain

Un membre de la haute administration de la maison Guerlain de Paris, l'une des rares entreprises françaises qui soient encore administrées par les descendants des fondateurs, a visité la métropole ces jours derniers pour assurer la mise en vente sur le marché canadien des produits "Habit Rouge". Ces produits, qui obtiennent déjà une large distribution dans plusieurs pays du monde, sont destinés à la clientèle masculine. Selon M. Philippe Guerlain, l'homme, particulièrement l'homme d'affaires, est beaucoup plus conscient de sa toilette maintenant et il recherche le sproduits de haute qualité.

La maison Guerlain songe aussi à introduire au Canada ses produits de beauté féminins. La maison Guerlain compte plus de trois siècles d'existence. Elle a débuté dans la fabrication des bougies puis des savons pour finalement acquérir une renommée mondiale dans la fabrication des parfums de haute qualité.

LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD.



Myrwil L. Goeglein



Peter Paul Saunders

Le Conseil d'administration de la Laurentide Financial Corporation Ltd. est heureux d'annoncer la nomination de Peter Paul Saunders au poste de vice-président du Conseil, et celle de Myrwil L. Goeglein à celui de membre du Conseil et président administrateur en chef de la Compagnie. Avec l'élection annoncée plus tôt de Maurice F. Strong à la présidence du Conseil, ces nominations augmentent l'importance de la direction appelée à diriger l'expansion grandissante de la Compagnie dans le domaine du crédit aux consommateurs.

M. Goeglein, qui était auparavant vice-président senior et directeur d'une importante compagnie de finance ayant des bureaux à travers les Etats-Unis et le Canada, quitte Los Angeles pour s'établir à Vancouver au siège social de la Laurentide. En tant que président de la Laurentide, il dirigera les destinées d'une compagnie de finance diversifiée dont l'actif atteint $365 millions.

M. Saunders, qui est un des fondateurs de la Laurentide et qui a dirigé les destinées de la Compagnie pendant 16 ans en tant que président, s'attachera plus particulièrement au développement à long terme de la Compagnie et à l'extension de ses opérations en Europe. Les services financiers de la Laurentide sont assurés par 255 succursales situées dans sept pays.

Un rendement supérieur à celui de toutes les émissions précédentes - 5.35%

Les Obligations d'épargne du Québec

Encaissables en tout temps

Confiez-nous votre souscription aujourd'hui

A. E. Ames & Co.
Limited

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal.
Tél: 861-1751

500 est, Grande Allée, Québec.
Tél: 529-9925

NOMINATION



Ross H. Tait

M. Clint Ward, président du 10e championnat mondial de ski nautique, a annoncé la nomination de M. Ross Tait au poste de directeur général du championnat mondial qui aura lieu à Sherbrooke, Québec, du 28 août au 3 septembre 1967. L'organisation du 10e championnat mondial de ski nautique est le projet de l'association canadienne des championnats de ski nautique, à l'occasion du centenaire.

Les fonctions de M. Tait consisteront à gérer les affaires du championnat mondial et à réunir les fonds nécessaires. M. Tait s'occupera aussi de toutes les phases administratives du championnat canadien de ski nautique de cette année, qui aura lieu à Sherbrooke les 27 et 28 août. La nomination de M. Tait a été rendue possible, grâce à la généreuse compréhension de sa compagnie qui lui a permis de prendre un congé de dix-huit mois.

Ne manquez pas de participer au programme le plus complet d'éducation en placement!

LE SALON DU PLACEMENT

MONTREAL PALAIS du COMMERCE

du lundi 25 avril au samedi 30 avril

— Visitez les kiosques des grandes sociétés du monde de la finance et de l'industrie.
— Profitez des conseils des plus grands spécialistes en matière de placement.
— Venez entendre chaque jour à 3 h. p.m. et à 8 h. p.m. des conférenciers de marque.

LISTE DES CONFERENCIERS

Merc. 27 avril — 2 h. à 2 h. 45 p.m. — Education en placement — Réunion d'un club de placement modèle (Club de placement de Ville-Mont-Royal).
3 h. à 4 h. p.m. — J. Gordon Roy, de Nesbitt Thomson & Co. et Jean-Luc Lussier, de Brault, Guy et Chaput, Inc., pour l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières; Lambert Kropp, de Molson & Co. Ltd.; André Desaulniers, de Geoffrion, Robert & Gélinas et A.D.H. Smith, de J.R. Mooney & Co. Ltd., pour l'Association canadienne des clubs de placement.
7 h. à 7 h. 45 — Réunion d'un club de placement modèle (Club de placement La Poudrière de Drummondville).
8 h. à 9 h. p.m. — J. Gordon Roy, de Nesbitt Thomson & Co. Ltd. et Jean-Luc Lussier, de Brault, Guy & Chaput Inc., pour l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières; GeorgeA. Nicholson, Jr., de Smith, Hague & Co., de Détroit, président du comité consultatif de la National Association of Investment Clubs, U.S.A.; André Desaulniers, directeur de la séance.

Jeudi 28 avril — 3 h. à 4 h. p.m. — Journée de l'industrie — Amy Booth, du Financial Post; Pierre Arbour, de Morgan, Ostiguy & Hudon Inc., Suzanne Coallier, C.A., directrice de la séance.
8 h. à 9 h. p.m. — Maurice Martin, de Québec-Telephone; M. A. St-Jacques, de Domtar Ltd.; William Clifford, de Domtar Ltd., directeur de la séance.

Vend. 29 avril — 3 h. à 4 h. p.m. — Journée de l'Expo 1967 — Guy G. d'Astous, Expo 67 (causerie accompagnée de diapositives); Paul Dumont-Frenette, du Service français de Radio-Canada et représentant de la Commission du Centenaire du Canada, directeur de la séance.
— 8 h. à 9 h. p.m. — Robert F. Shaw, Expo 67 (causerie accompagnée de diapositives); Paul Dumont-Frenette, directeur de la séance.

Sam. 30 avril — 3 h. à 4 h. p.m. — Journée universitaire — Paul Dell'Aniello, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; Bruce Mallen, Ph. D., de l'Université Sir George Williams; Pierre-Paul Proulx, de l'Université McGill; J. Vincent O'Donnell, Jr., avocat, directeur de la séance.

Heures d'ouverture: du lun. au vend. — 1 h. à 10 h. p.m.; sam. — 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

Pourquoi les gens de toutes les conditions dans la province de Québec achètent les nouveaux bons d'épargne du Québec?



..... "Je suis né ici . . . et j'aime savoir que mes économies progressent avec la province de Québec."

... "C'est mon premier placement et je ne peux me permettre de prendre de risques. Le gouvernement me garantit un remboursement complet de mon argent en tout temps avec un bon intérêt."

..... "J'ai acheté un bon de $100 pour chacun de mes enfants. Plus tard, cet argent les aidera à continuer leurs études."

..... "Le rendement moyen de 5.35% sur dix ans me semble très convenable."

.... "Mon courtier en valeurs m'a recommandé les nouveaux bons d'épargne du Québec. Ils sont sûrs, fournissent un bon revenu et sont toujours remboursables. J'ai suivi son conseil."

Nous vous invitons à communiquer avec nous pour effectuer l'achat des bons d'épargne du Québec, lesquels sont disponibles en montants de $50 jusqu'à une limite de $15,000.

JAMES RICHARDSON & SONS
Etablis en 1857
COURTIERS EN VALEURS
620, RUE ST-JACQUES OUEST,
MONTRÉAL • TÉLÉPHONE 288-3151

Veuillez m'envoyer des renseignements sur les bons d'épargne du Québec.

Nom_____

Adresse et/ou _____

Téléphone_____

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes	Haut	Bas	11 h.
350 Abitibi	11⅞	11¾	11⅞
100 Algoma	63	63	63
— Alliance	235	235	—
1325 Alumin	45¾	45⅝	45¾
100 Al 4¼ P	48½	48½	48½
— Alcan CP	42½	42	—
— AT 4½ P	38	38	—
— AgT 265 P	47½	47½	—
— AT 290 P	50½	50½	—
— Argus	19⅜	19⅜	—
— Arg 2.50 P	40	40	—
— ArgC P	11½	11½	—
— Atl Sug	29½	29¼	—
100 Bq CN	64½	64½	64½
— Bq d'Epar	15	15	—
— Bq I-C	66¼	66¼	—
50 Bq Mont	60½	60½	60½
— Bq N-E	70⅜	70⅜	—
— Bq PC	46¾	46½	—
— Bq Roy	76	76	—
— Bq Tor-D	63	63	—
— Bathurst P	26	26	—
— Bath Wt	12	11½	—
— Bath P A	55	54	—
— Bath P	18½	18½	—
100 Bell Phone	55⅛	55⅛	55⅛
— BowMer Pr	50¼	50¼	—
— Bowater	8½	8½	—
— Brazil	10¾	10¾	—
100 BA OIL	33⅜	33⅜	33⅜
— BC Forest	20	20	—
— BC Phone	74¾	74	—
400 Brinco	5¼	5¼	5¼
50 CAE	9¾	9¾	9¾
100 Cal Pow	27¼	27¼	27¼
— Can Cem	43¾	43¾	—
— Can Cem Pr	25½	25½	—
— CD Sugar	24	24	—
— Can Iron	24¼	24¼	—
— Can Iron Pr	91¼	91¼	—
— C Pack B	82⅞	82¾	—
50 C S L	38	37⅞	38
50 C S L Pr	6⅜	6⅜	6⅜
1600 C Brew	7¼	7⅛	7¼
— C Brew A	37	37	—
— C Brew B	44	44	—
100 C Br Alm A	20¾	20¾	20¾
CBAL A w	750	630	—
— CBAL B w	650	650	—
— C Chem w	700	700	—
— C I L	18¾	18½	—
— C I L Pr	80	80	—
— Cl Pow	25	25	—
— Cl Pow 5.2%	19	18¾	—
— C Marconi	7⅛	7⅛	—
60 CPR	58½	58½	58½
— CPR 4% Pr	8⅜	8⅝	—
— C Pfina	13	12¾	—
— CPP Sec	18	18	—
— C Refract	17¼	17¼	—
— C Vickers	18¼	18¼	—
50 Central D	11⅜	11⅜	11⅜
— Chemcell	14¼	14¼	—
— Col Cell	7¾	7½	—
— Cons MS	43½	43¼	—
— Cons Paper	39	38¾	—
200 Consu Glass	12	12	12
— Corby (A)	19¾	19¾	—
— Corpex	9	9	—
— Couvrette 'A'	6	6	—
— Crain RL	31	30⅛	—
— Cr Cork	124	120	—
— Cr Zell (A)	26½	26½	—
— Crush Int	13¼	13¼	—
— Cygnus (A)	445	435	—
— Denison	48	48	—
1100 Dist Seag	36	36	36
— D Bridge	24	24	—
100 D Corset	10	10	10
— Do Fasco	27½	26¾	—
— D Glass	14½	14½	—
— Dosco	12⅜	12¼	—
100 D Stores	23	23	23
270 Domtar	19⅛	19	19
— Domtar Pr	20	20	—
— D Text	36¾	36¾	—
— Donohue	8	8	—
— Du Pont	42½	42½	—
— Du Pont Pr	80½	80½	—
— Dupuis A	7¾	7½	—
— Enamel A	6½	6½	—
— Enamel B	250	250	—
— Falcon	101¾	100	—
25 Fam Play	27½	27½	27½
— Fleetwood	31	31	—
— Fraser	29½	29½	—
— G Dynam	31	31	—
— GMC	99⅛	99⅛	—
— GB Can Inv	13¼	13¼	—
— GB Can Inv	42	42	—
— GL Paper	27⅛	27⅛	—
— Hdy Andy	5	5	—
— Harding	48	48	—
— Harding (A)	44	44	—
— Hawk Sidd	5¼	5	—
— Hollinger	25⅜	25⅜	—
— Home (A)	18½	18½	—
— Home (B)	19	19	—
— Horne Pf	295	295	—
250 Hud Bay M	86	85¾	86
— HBC	15¾	15⅝	—
— Husky Oil	12¾	12	—
— Husky (B)	49	49	—
153 Imp Oil	54½	54½	54½
100 Imp Tob	14¾	14¾	14¾
50 Ind Accep	21¾	21¾	21¾
— Inglis	8¾	8¾	—
— Int Bronze	23	23	—
— IBM	593	593	—
— Int Nickel	105	105	—
— Int Pap	33	32⅜	—
— Int Util	32¼	32⅛	—
— Int Util p	33⅛	33⅛	—
100 Inter PL	82½	82½	82½
— Invest G 'A'	14½	14½	—
— Jamaica PS	13	13	—
— Labatt	16⅜	16½	—
— Laur Fin	7¾	7½	—
— Lewis A	7¼	7¼	—
— Loblaw (A)	10¼	10¼	—
— Loblaw (B)	10⅜	10⅜	—
100 Loeb M	14½	13½	14½
— MacKinn	21¾	21¾	—
— MacLar A	24	24	—
— MacLar B	26	26	—
25 MB PR	27½	27½	27½
— Marit Elec	23	23	—
300 Marit Tel	20¾	20¾	20¾
100 Massey F	33	33	33
— McAllister	8⅝	8⅝	—
— Met Stores	14	14	—
— Miron 6%	10⅝	10⅜	—
— Mitch R A	13	13	—
— Molson A	32	32	—
— Molson B	32½	32½	—
— Mtl Loco	16⅝	16	—
— Mtl Trust	19½	19	—
150 Moore Corp	84½	84½	84½
— Morse R A	19½	19¼	—
— Morse R B	18	18	—
— Mussens	10	9	—
— Nat Contain	7	7	—
500 NFLD Light	10¾	10¾	10¾
100 Noranda	51⅝	51¾	51¾
400 North C Gs	32	32	32
230 NS LP	13½	13½	13½
— Ocean Fish	12	11½	—
100 Ogilvie	14½	14½	14½
— Oshawa A	26⅜	26	—
— Pac Pete	14¼	14	—
100 Phillips C	34½	34½	34½
— Placer	27¾	27¾	—
— Pow Corp	12⅞	12¾	—
300 Price	15⅜	15⅜	15⅜
225 QN Gas	14	13¾	14
— Que Phone	25	25	—
— Reitman's	12½	12	—
825 Rio Algom	22¾	22⅜	22⅜
— Rockwell	43	43	—
— Rolland A	12¾	12¾	—
— Rolland B	14¾	14¾	—
— Rolland Pr	91	91	—
— Ronalds F	11½	11½	—
— Rothmans	28¾	28¾	—
— St-L C A	32	31½	—
— St-L C w	11	11	—
— St-L C A	96	96	—
— Salada F	9½	9½	—
— Scott LaS	16	16	—
— Shell Can	22½	22¼	—
175 Shell I P	26⅝	26⅝	26⅜
— Shop Sav	14⅛	14	—
— Sicard	6	5¾	—
1300 Simpsons	28¾	28¾	28¾
— Soc GF	8	7¾	—
— Sogemines	12⅛	12	—
— SS Steel	12¾	12¾	—
— Steel Can	24½	24¼	—
— Steinbg A	25	24½	—
— Steinbg P	102	102	—
— Texaco Can	60½	60	—
— T Fin (A)	11¾	11⅝	—
— Tr-C Corp	8¾	8½	—
— Tr-C PL	34⅜	34⅜	—
— Tr Mt PL	17⅜	17⅜	—
— Triand Oil	240	240	—
— Turnbull	5¾	5¼	—
— Un Auto A	16¾	16¾	—
150 Un Carbide	24¾	24¾	24¾
— Vian	11¾	11¾	—
25 Wajax	12¾	12¾	12¾
200 Walk GW	33	33	33
— Weldwood	10	10	—
— WCoast Tr	28⅜	28¼	—
— W Pac Pd	16⅜	16⅜	—
— Weston (A)	21¼	20½	—
— Wstn (A) w	12	12	—
— Weston (B)	23½	22¾	—
— Zeller's	25	24	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
2000	Ajax	15½	15	15
—	Alscope	215	202	—
—	Alsof	8½	8½	—
—	Amg B Bel	27	24	—
—	Ameraium	4	4	—
32500	A6ASS12	49	46	49
—	Anthonian	16	16	—
—	Arno	4½	4½	—
—	Atlanta	25	25	—
—	Augustus	51	50	—
—	Baker Talc	7	7	—
—	Band-Ore	17	17	—
—	Barvallee	4	4	—
—	Bateman	7	7	—
1000	Beauce PI	5	5	5
—	Beld-Cort	13	13	—
—	Belgium	9	9	—
—	Blck Hawk	120	113	—
2000	Black River	20	20	20
300	Blue Bon	340	340	340
—	Bluewater	23	23	—
2000	Bornite	6	6	6
—	B Carpets	35	35	—
—	Bruce Prsto	12	12	—
—	Bruneau	23	23	—
—	Burnt Hill	38½	38½	—
—	Camp Chib	11	11	—
—	CI Inv Tr	31½	31½	—
—	CI Inv Tr Pr	93	93	—
—	C. Interurb	345	340	—
—	C Keeley	12	12	—
—	C Magnesite	69	69	—
—	C Security	280	275	—
—	Carbec	17	15½	—
500	Casavant	400	400	400
200	Cassidy's	425	425	425
—	Cessland	650	630	—
800	Chemalloy	100	95	95
—	Chib Copper	7	6	—
5000	Chipman	24½	24½	24½
—	Coastal M	21	20½	—
—	Com. H&M	59	50	—
—	Com. O&G	38	33	—
—	Commodor	135	135	—
—	Commod w	45	40	—
—	Cominga	15	15	—
—	C Canorama	25	24½	—
—	C Manitoba	45	38	—
—	C Mogador	20	20	—
—	C New P	71	71	—
—	CQ Smelt	69	69	—
—	CQ Yell	6	6	—
—	C Virginia	43	43	—
—	Copstream	9½	9½	—
—	Cr MG A	8	8	—
—	Crownhridg	33	33	—
—	Crusade	25	25	—
—	Dauphin	19½	16	—
—	David A	46½	46½	—
—	Delta El	190	190	—
—	Delta Min	16½	16½	—
—	Denault A	7½	7½	—
300	Devil's El	37	37	37
—	Dom Ex	18	18	—
—	Dom Lea	34	32	—
—	D Oilcloth	23½	23½	—
—	Dumagami	50	50	—
—	Dumont	32	32	—
—	Dyna Pet	415	415	—
—	E Koot 7P	265	265	—
—	East Sull	900	900	—
—	East Vent	29	25	—
—	Empire Min	24	20	—
7500	Equity Ex	70	67	70
—	Fab Met	19	18	—
—	Fabi	480	475	—
1000	Fano	6½	6½	6½
1000	Flint Rock	19	19	19
—	Fontana	6	6	—
1000	FT Reliance	45	45	45
—	Fox Lake	18	18	—
—	Freedman	9	8⅝	—
—	Frigistors	55	55	—
—	Fundy	4½	4½	—
800	Futurity	110	110	110
—	Furlong	495	485	—
—	Furlong Pr	7¼	7¼	—
—	Furlong W	130	130	—
—	Garney	73	73	—
—	Ghislau	20	18	—
—	Gillchrist	430	400	—
—	G Autotron	15	15	—
—	Glen Lake	140	135	—
—	Grt W Min	165	158	—
—	Greenberg	5¼	5¼	—
—	Grissol	225	225	—
—	Hubbard (A)	23⅜	23⅜	—
—	Imbrex	390	390	—
—	Inland Cn	10	8½	—
—	Inspiratn	195	190	—
—	Int Atlas	97	90	—
—	Int Ceram	7½	7	—
—	Int Norval	26½	26	—
—	Int Pts (A)	13	13	—
—	Intn Dredg	14	12	—
—	Israel Oil	11	11	—
—	James Bay	25	25	—
—	Jubilee	230	225	—
—	Keltic Mng	22	22	—
—	K Desmond	80	80	—
500	Kiena	66	66	66
—	Kodiac Pt	290	275	—
—	Lab Accept	6½	6¼	—
—	Laduboro	75	74	—
—	L Dufault	12¾	12	—
—	Lamontagn	15⅞	15	—
—	Lingside	5	5	—
—	Lithium	7	7	—
—	Lowney	25¼	25¼	—
—	Louanna G.	19	19	—
—	Massval	9	7½	—
—	Matachewan	45½	45½	—
—	McKinney	18	16½	—
—	Melchers	19	19	—
—	Merc Chip	10	9	—
—	Merrill	141	134	—
—	Metal Min	160	160	—
—	Mid-Chib	27	25	—
2300	Midepsa	465	455	465
—	Miro Mines	30	30	—
2000	Mistango	21	21	21
—	Molyb	180	171	—
1500	Monpre	8	8	8
—	Mt Costigan	21	21	—
1000	Mt Pleasnt	35	35	35
—	NAut Vend	150	150	—
—	Native Min	19	16	—
1000	N Formaq	5½	5½	5½
—	N Imperial	150	143	—
—	Newrich	17½	16	—
2000	NW Amulet	7	7	7
—	Nocana	10	10	—
—	NA Asbestos	10	10	—
1000	NA Rare M	37½	37½	37½
—	NorthEx	145	141	—
—	NW Canal	12½	12½	—
—	O'Brien	195	195	—
—	Opem Ex	11½	11½	—
—	PA Inv	425	425	—
4000	Pat Silver	37	37	37
—	Paudash	8	8	—
—	Paul Serv	8	8	—
—	Paul Serv	15½	15½	—
—	Peace Riv	900	865	—
1000	Pennbec	24	23	23
310	Peso S	130	130	130
400	Phoenix O	425	425	425
—	Pitt Gold	5	5	—
1000	Que Ascot	9½	9½	9½
—	Que Chib	22	18	—
—	Q Cobalt	300	300	—
—	Q Indust M	14	14	—
—	Que PH 51	20	20	—
—	Queenstn	11	11	—
—	RM Bear A	16	16	—
500	Rancheria	46	46	46
—	Red Crest	4	4	—
—	Renold	16	16	—
1000	Rexspar	5	5	5
1000	RA Pt 'B'	170	170	170
—	Rusty L	20	18	—
500	St-L Calm	235	235	235
—	St-L D L	76	76	—
—	St Lucie E	17	17	—
—	Sangamo	13½	13½	—
—	Sapawe	26	26	—
—	Select Fin	270	265	—
—	Silver Re	25	25	—
1500	Silver Sum	26	26	26
—	Silver T	25	25	—
—	Sobeys A	20	20	—
—	Sogena	14	13½	—
—	S Dufault	11	10	—
4300	Spartan Air	53	50	50
—	Spartan w	3	2	—
1300	Stairs Ex	37	37	37
—	Std Gold	45	44	—
—	Sullivan	640	615	—
300	Superpack	5⅛	5⅛	5⅛
—	Surlaga	80	65	—
—	Tache	14	12	—
—	Talisman	27	26	—
3000	Tib Expl	5½	5½	5½
—	Titan	8	8	—
—	Tor LI	320	305	—
—	Trsterre	35	33	—
—	Tru Wall	425	415	—
—	U Asbestos	410	385	—
—	U Corp A	26	26	—
—	U Corp B	12	12	—
—	Un Obalski	28	26½	—
—	U Towns El	16	16	—
1000	Upton Copp	57	57	57
—	V Der Hout	275	275	—
—	Vanguard	5	5	—
4500	West Hill	55	55	55
—	Westburne	126	126	—
—	Westairs	28	27	—
42000	West Tin	72	70	72
—	Westville	20½	19	—
—	Wisconsin	40	40	—

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 26 avril	169.42	146.46	122.94	160.72	121.49
Clôture — 25 avril	169.20	146.47	123.17	160.60	119.64
Sem. dernière	169.43	147.31	124.47	161.05	119.29
Mois dernier	167.96	149.22	124.41	160.31	123.07
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	161.13	146.22	119.38	154.67	119.40
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuel	1965	73	74
4 1er avril	1967	98½	99½
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er août	1980	97¼	98¼
4½ 15 déc.	1966	99¼	99¾
2¾ 15 juin	1968	94¼	95
3¼ 1 juin	1976	82¼	83¼
4¼ 1 sept.	1972	92¼	92¾
5½ 1 oct.	1975	98¼	99¼
4½ 1 sept.	1983	86½	87½
5¼ 1 mai	1990	93½	94½
5½ 1 oct.	1969	99¾	100½
CNR 5½ 15 déc	1971	99½	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	99½	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	98¾	99¾
CNR 4 1 fév.	1981	82¼	83¼
CNR 5 oct.	1987	90¼	91¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C	5¼	1987	92	93
BC Elect	3¼	1967	98¼	98¾
BC Elect	5¼	1989	93¼	94½
BC Elect	5¼	1977	97½	98½
Man Hyd	5¼	1988	91	92
N. B.	5½	1989	92½	93½
NFLD	5¼	1985	90¼	91¼
N. S.	5¼	1985	91¾	92¾
Ont.	3	1970	90	91
Ont.	5½	1985	95¼	96¼
Ont. Hyd.	2¾	1968	94	95
Ont. Hyd.	5¼	1985	92¼	93¼
Que.	5½	1990	91½	92½
Que.	3	1969	91½	92½
Que.	5¼	1987	89¼	90¼
Que. Hyd.	3¼	1974	81¾	82¾
Que. Hyd	5½	1988	91¾	92¾
Que Hy.	5	1995	84½	85½
Saskat.	5½	1985	94½	95¼

MUNICIPALITES

Montreal 5¾ juin	1989	92	93½
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	93½	94¼
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92½	93½
Hamilt 5¼ 15	1977	92¼	93¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99½	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	92	94
Loblaw 4¼	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	96	—
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1989	100	103
TC Pipeline 5	1988	130	135
Triad 4¼	1971	90	92
Uted Twn El 6¼	1981	117	—
W Coast 5½ xd	1958	112	—

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	100	102
Algoma 5¼	1978	92	94
Aluminium 4½	1973	90½	91½
BP Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¼	1975	84	86
Cdn Br Alum 5¾	1980	95	96
CIL 5⅛	1977	96½	97½
CPR 5	1983	88	89
Cr Foncier 5¾	1985	92	94
Dosco 6	1985	93	95
Dom Stores 5½	1965	95	96
Domtor 5⅜	1990	91	92
Eaton Acc 5¼	1985	94½	95½
Imp Oil 3	1989	91	93
I A C 6½	1983	99	100
Roy Tr Mtg 6	1975	97½	99
Raynat 6¼	1981	98½	99
Shell Oil 5⅞	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	94	96
Traders Fin 5¾	1985	85	87
Woodward's 5¾	1985	95	96
Weston 5½	1983	91	93

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	96	98
Alta G Tk 5¾	1983	95	97
Bell Tel 5¾	1984	96½	98½
Bell 3¾	1979	79½	81½
Bell 6¼	1978	100½	102½
Bow Pow 3¾	1980	79	81
Braz Tr 4¾	1970	93	95
BC Phone 5¼	1986	96	98
Calgary P 5¾	1982	96	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¼	1982	95	97
Can Gas 5¾	1984	94½	96½
Cons Gas 5	1978	90	92
Gt Lakes 5¾	1977	95½	98½
Lakeland NG 6	1982	93	95
Marit El 5¾	1983	94½	—
NFLD & P 5½	1978	94½	—
N Ont N Gas 5¼	1982	93	96
Northw Ut 5¼	1968	94½	97½
Que Nat Gas 5¾	1985	88	91
Que Nat 6	1988	92½	95½
Que Tel 5¼	1983	92½	95½
TC Pipe 5.85	1987	93	96
Union G 5½	1977	93½	95½

IMMEUBLES

Bront Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	96
Eaton 5	1978	89½	91½
Steinbg 6	1984	95½	98½
Loblaw's 5½	1983	92¼	—

dividendes

		Taux		Paiement	Enrg.
Ashdown Hardware "A"	(X)	$0.60	—	16-5-66	29-4-66
Beaver Lumber (priv)		$0.33	tr	2-7-66	10-6-66
id.	(A)	$0.25	tr	2-7-66	10-6-66
id.	(ord.)	$0.40	tr	2-7-66	10-6-66
Dome Mines		$0.20	tr	15-8-66	30-6-66
Granby Mining	(Y)	$0.25	sa	17-6-66	20-5-66
Great Lake Power		$0.30	tr	30-6-66	1-6-66
Highland-Bell Ltd	(Z)	—	—	30-5-66	6-5-66
Kelly Douglas "A"		$0.06¼	tr	31-5-66	6-5-66
Socony Mobil Oil	(Y)	$0.80	tr	10-6-66	2-5-66
Rockover of Canada (6% priv)		$0.15	tr	1-7-66	15-6-66

(X) Les dividendes trimestriels depuis avril 1965 avaient été omis; les arrérages sont donc maintenant de 15 cents par action.
(Y) Payable en devises américaines.
(Z) Dividende-action d'une action privilégiée à 5% (valeur au pair $1) contre chaque lot de 10 actions ordinaires.

fonds mutuels

	Offre	Dem.
Adanac	2.97	3.25
Andreae Equity	3.41	3.73
All Cdn Com	7.68	8.42
All Cdn Div	9.91	10.86
American Growth	6.22	6.80
Assoc Investors	5.82	5.88
Beaubran	40.12	43.57
Canada Growth	6.14	6.75
Canada Security	4.88	5.36
dn Gas Energy	10.13	11.10
Cdn Investment Fund	4.09	4.49
Cdn Trusteed	4.83	5.28
Canafund	53.11	55.77
Champion Mutual	7.36	8.00
Collective Mutual	6.44	7.00
Commonwealth Intl	10.71	11.74
Commonwealth Intl Lev	10.61	11.63
Corporate Investors	5.80	6.34
Diversified Income A	30.60	—
Diversified Income B	6.12	6.72
xDividend Shares	3.82	4.19
Dominion Compound	4.41	4.79
Dominion Dividend	3.36	3.65
xDreytus	27.68	30.21
Dominion Equity	5.94	6.18
Entarea Investment	15.30	15.45
European Growth	6.70	7.32
Federated Financial	4.91	5.37
Federated Growth	7.51	8.21
Fonds Collectif A	7.20	7.82
Fonds Collectif B	5.47	5.64
Fonds Collectif C	8.57	9.32
Fraser	11.66	11.72
G.I.S. Inc.	4.36	4.77
Gis Cum.	4.97	9.80
Growth Equity	5.60	6.12
Growth Oil and Gas	12.65	—
Guardian Growth	4.69	5.10
Investors Growth	9.53	10.36
Investors Intl Mutual	6.30	6.85
Investors Mutual	5.14	5.59
xKeystone Cust S-1	24.94	27.20
xKeystone Cust S-4	7.37	8.05
xKeystone Cust K-2	7.57	8.20
Molson M Fund	4.24	4.34
Mutual Bond	8.36	8.76
Mutual Accumulating	5.36	5.86
Mutual Income	6.53	7.14
Natural Resources	5.77	6.31
ne William Street	17.07	—
Le Fonds P.E.P.	4.29	4.66
Le Fonds Desjardins A	4.97	—
Le Fonds Desjardins B	4.87	—
Pret et Revenue Mutuel	7.37	8.06
Provident Mutual	6.28	6.83
xPutnam Growth	13.26	14.49
Raddison	4.78	5.25
Regent Fund	8.52	9.31
Research Investment	17.46	19.08
Savings Investment	7.37	8.06
Exec Fund of Cda	6.92	7.58
xTV Electronics	10.99	11.98
United Accumulative	9.78	10.69
Univ Svgs Equity	5.42	5.92
Western Growth	5.56	6.08

X DEVISES AMERICAINES

Cours du dollar

NEW YORK — ouverture — Le dollar canadien fléchit de 1/64 à $0.92 59/64 en argent américain.

La livre sterling progresse de 3/32 à $2.79 21/64.

MONTREAL — Le dollar américain fléchit de 1/16 à $1.07 19/32 en argent canadien.

La livre sterling fléchit de 3/16 à $3.00 7/16.

Activité restreinte à Montréal

MONTREAL — Les évolutions des cours sont restreintes et clairsemées à l'ouverture du marché à Montréal ce matin.

Les seuls secteurs qui affichent quelques changements, sont ceux des services publics, des banques et des métaux, où la cote est étroitement en baisse.

Calgary Power fléchit de ⅜ à 27¼ et Gaz Naturel de Québec de ¼ à 13¾. La banque de Montréal perd ½ à 60½. Aux cuprifères, Hudson Bay Mining gagne ¼ à 86 mais Aluminium aux aciers, fléchit de ⅜ à 45⅝.

Aux industrielles, Industrial Acceptance perd ¾ à 21¾ et Simpsons est active mais inchangée à 28¾.

Du côté des minières, Agassiz hausse de 4 à 49 cents et Western Tin de 2 à 72 cents. Equity perd 1 à 70 cents et Fort Reliance est active mais inchangée à 45 cents.

* * *

TORONTO. — Tendance étroitement en baisse parmi les industrielles à Toronto.

Les métaux non ferreux marquent de petits gains. Noranda gagne ½ et Pyramid et Rio Algom progressent de ¼ respectivement. Par contre, Campbell Chibougamau fléchit de ¼.

Les aurifères sont mixtes, Giant Yellowknife gagne ⅛ et Kerr-Addison perd ⅛.

Northern Explorations, aux minières, gagne 16 cents à 1.44 sur un petit volume et Renabie perd 19 cents à 1.71.

* * *

NEW YORK. — Malgré la fermeté de quelques titres, la

L'élection du 5 juin coûtera entre $8 et $10 millions aux Québécois

QUEBEC. (PC) — Il en coûtera entre $8 et $10 millions aux contribuables du Québec pour se donner un nouveau gouvernement, le 5 juin prochain, alors que par les années passées, le coût d'une élection dans la province dépassait rarement les $3 millions.

Cette augmentation est principalement due au fait que l'élection du 5 juin se déroulera selon la nouvelle loi électorale adoptée au cours de la session de 1963 et qui prévoit des changements radicaux dans le financement d'une campagne pour les candidats en lice.

En vertu de la nouvelle loi électorale, les candidats se verront rembourser par l'Etat une partie des dépenses qu'ils effectueront pour chercher à se gagner la faveur du public et à se faire élire à l'assemblée législative.

L'augmentation est également due au fait que le nombre des votants sera légèrement plus élevé à cause de la loi qui accorde maintenant le droit de vote aux jeunes de 18 ans et plus, soit un chiffre approximatif de 600,000.

La nouvelle loi est maintenant très stricte sur les dépenses que peuvent effectuer les candidats à des fins électorales.

Ainsi, un candidat ne pourra dépenser plus qu'une somme de $0.60 par électeur pour les premiers 10,000 électeurs inscrits dans son comté. Entre 10,000 et 20,000 électeurs, la somme des dépenses permises sera de $0.50 par électeur et dans un comté où il y a plus de 20,000 électeurs, les dépenses seront fixées à $0.40 par électeur. Par exemple, un candidat dont le comté comprend 25,000 électeurs aurait le droit de dépenser au maximum $3,000.

Comtés éloignés

En raison des distances et de l'éloignement de certains comtés, la somme permise par électeur sera majorée de $0.10. Le cas se pose dans les comtés de Saguenay, Duplessis, des Iles-de-la-Madeleine et d'Abitibi.

Le gouvernement remboursera également 1-5 des dépenses dépassant $0.15 dans le cas où un comté compte plus de 10,000 électeurs.

Le candidat dont le comté compte 25,000 électeurs se verra ainsi rembourser une somme de $0.15 par électeur, plus $0.07 par électeur compris entre 10,000 et 20,000 plus $0.05 par électeur compris entre 20,000 et 25,000.

Les dépenses d'un candidat seront remboursées en partie quand son agent officiel aura fait parvenir, après les élections, son rapport de dépenses au président général des élections.

Pour avoir droit au remboursement prévu par la loi, un candidat devra avoir obtenu au moins 20 pour cent du vote dans sa circonscription électorale.

Par ailleurs, tout parti politique reconnu, soit celui qui à la dernière élection avait 10 candidats sur les rangs ou qui en aura un nombre égal à la prochaine, aura droit de dépenser une somme de $0.15 par électeur.

Les dépenses faites par un parti ne sont cependant pas remboursables par le gouvernement.

Au chapitre des dépenses électorales, la loi est passablement stricte. Toutes les dépenses faites par un candidat sont considérées comme électorales, sauf celles qu'il fait pour se transporter dans son comté ainsi que celles effectuées pour son logement et sa nourriture. La somme de $200 qui est exigée comme dépôt lors de la mise en nomination d'un candidat n'est cependant pas considérée comme étant une dépense électorale. Les frais nécessaires à la tenue d'une convention dans un comté, et ce jusqu'à concurrence de $1,000 ne sont pas inscrits dans la colonne des dépenses électorales.

De toute façon, les copies de la nouvelle loi électorale s'enlèvent rapidement au bureau du président des élections.

"Il nous faudra certainement prendre un certain temps pour étudier cette loi passablement compliquée", a dit un député sortant des édifices du gouvernement avec plusieurs copies de la loi sous le bras.

On étudie la possibilité d'adapter le CL-215 aux besoins de l'Australie

MELBOURNE, Australie. (Reuters) — Les concepteurs d'un avion canadien destiné à la lutte contre les feux de brousse étudient actuellement son adaptabilité aux besoins australiens.

L'avion n'est pas baptisé encore ; il n'est connu que sous le nom de CL-215, un cargo amphibie à deux moteurs conçu par la compagnie Canadair de Montréal pour la lutte contre les feux de forêts.

Le premier ministre suppléant de l'Etat de Victoria, M. Arthur Rylah, a déclaré aux représentants du fabricant qu'il doutait de l'utilité de l'avion pour son Etat, à moins qu'il puisse être affecté aussi à d'autres fins, par exemple l'arrosage des récoltes.

Depuis sa visite à Montréal l'an dernier, alors qu'il avait examiné les plans et la maquette du CL-215, M. Rylah est demeuré en contact avec Canadair.

Le Canada doit améliorer sa flotte de pêche

TORONTO (PC) — Un député de l'Assemblée législative de Terre-Neuve a affirmé lundi soir que le Canada doit améliorer son industrie de la pêche autour des grands bancs de Terre-Neuve, sans quoi il pourrait bien perdre toutes les richesses de l'océan dans ces lieux aux mains des 16 pays qui pratiquent la pêche dans l'Atlantique.

M. Charles Granger, un libéral, a donné l'avertissement que plusieurs flottes de pêche étrangères avaient les yeux sur ces bancs de poissons les plus riches au monde. Les dirigeants du pays doivent accorder sans tarder toute l'assistance possible aux pêcheurs canadiens.

M. Granger s'adressait à la T. Grenfell Labrador Medical Mission Inc., qui envoie des médecins et des infirmières au Labrador et à Terre-Neuve. Il a rappelé que depuis deux ans les captures n'avaient pas été aussi bonnes sur les bancs; et bien que régulièrement le poisson disparaisse ainsi et revienne selon des cycles normaux, les pêcheurs croient plutôt que les flottes de pêche étrangères dépeuplent les eaux sans vergogne.

Moto vs auto : un mort et un blessé

VALLEYFIELD. (J.D.G.) — Un jeune homme a été tué et son compagnon a subi de graves blessures, vers 8 h. ce matin, dans la collision de leur moto et d'une auto à l'intersection des rues Des Erables et Victoria, à Valleyfield.

La victime est William Allan Denson, âgé de 19 ans, du 356 avenue Morley, à Winnipeg. Le blessé est Larry Citynski, âgé de 17 ans, du 456 Dufferin, à Valleyfield. Tous deux voyageaient sur une moto qui est venue en collision avec une automobile.

Le jeune Citynski est dans un état critique à l'hôpital de Valleyfield.

Explosion dans une usine chimique

VALLEYFIELD. (J.D.G.) — Les pompiers de Nitro, près de Valleyfield, n'ont mis que 30 minutes à maîtriser les flammes qui ont éclaté à la suite d'une explosion, hier soir, vers 9 h., à l'usine de produits chimique de la C.I.L., dans un des hangars. Personne n'a été blessé et les dégâts sont évalués à environ $5,000.

1,500,000 ouvriers en grève en Italie

ROME. (PA) — Environ 1,500,000 ouvriers italiens se sont mis en grève aujourd'hui pour obtenir une hausse de salaire. Les unions ouvrières ont établi un programme de grèves locales éparpillées. Les ouvriers du métal dans la région de Turin, incluant les employés de la grande usine Fiat, ont arrêté le travail pour deux jours. Les ouvriers des aciéries ont agi de même à travers le pays.

Les employés des industries alimentaires ont arrêté le travail pour une journée. De leur côté, les syndicats groupant les travailleurs du ciment et du béton ont décrété une grève de deux jours commençant aujourd'hui.

Ne chassez pas un chien sans savoir qui est son maître.
Proverbe chinois

* * *

N'ouvrez pas une porte que vous ne pourriez refermer.
Proverbe persan

A&P FRAIS CHAQUE JOUR!

Les produits de qualité Jane Parker sont préparés dans notre propre boulangerie par les maîtres patissiers A&P et expédiés chaque jour directement à nos magasins. C'est pourquoi A&P garantit la fraîcheur tout autant que la qualité. Si vous n'êtes pas satisfait de nos patisseries, nous rembourserons volontiers votre argent.

Les patisseries A&P sont moins cher aussi, venez voir . . . vous économiserez chez A&P.

REGALLEZ-VOUS! SERVEZ LES PRODUITS Jane Parker CE SOIR MEME ...et vous économiserez!

Si vous aimez ce qui est bon... essayez les produits Jane Parker

TARTE aux POMMES
"GARNISSEZ VOTRE CONGELATEUR A CE BAS PRIX"
3 grandes tartes 8 pouces 24 ozs $1.00 EPARGNEZ 47¢ prix régulier 49¢ cha.

GATEAU AUX FRUITS cha. 33¢
A L'ANGLAISE, JANE PARKER — Prix rég. cha. 39c—EPARGNEZ 6c

PAIN DE BLE ENTIER 4 pains 24 oz. 79¢
60% — JANE PARKER — Prix rég. cha. 24c—EPARGNEZ 17c

PETITS PAINS POUR DINER pqt de 12 19¢
BRUNIR ET SERVIR, JANE PARKER — Prix rég. pqt 27c—EPARGNEZ 8c

BRIOCHES AU CAFE cha. 69¢
BABKA, JANE PARKER — Prix rég. cha. 79c—EPARGNEZ 10c

GATEAU 3 ETAGES cha. 45¢
EN BARRE, VANILLE, JANE PARKER

POIS A&P DE CHOIX — Prix en primeur — bte 20 ozs — 5 pour 89c

Fèves Ann Page (Avec lard dans sauce aux tomates, genre Boston ou végétarien) — Prix en primeur — bte 20 ozs — 4 pour 79c

TOUS LES PRIX DANS CETTE ANNONCE SONT GARANTIS JUSQU'A SAMEDI, 30 AVRIL 1966

DETERSIF TIDE boite géante 79¢
(RABAIS DE 15c) — Prix rég. bte 83c—EPARGNEZ 4c EXTRA

SOUPE aux TOMATES 4 btes 10 oz. 49¢
AYLMER — Prix en vigueur !

SERVIETTES DE PAPIER Emp. de 2 roulx 49¢
WHITE SWAN (Blanches ou colorées) — Prix rég. pqt 53c—EPARGNEZ 4c

Gelée en Poudre JELL-O 2 pqts 6 oz. 39¢
(9 SAVEURS) — Prix en vigueur !

THE A&P pqt 1 lb 69¢
MELANGE SPECIAL — Prix rég. pqt 75c—EPARGNEZ 6c

PATE DENTIFRICE gros tube 39¢
McLEAN

Confiture aux Framboises jarre 24 oz. 79¢
ROUGES, KRAFT — Prix rég. jare 83c—EPARGNEZ 4c

Carrés aux BUTTERSCOTCH pqt 16 oz. 43¢
BETTY CROCKER — Prix en vigueur !

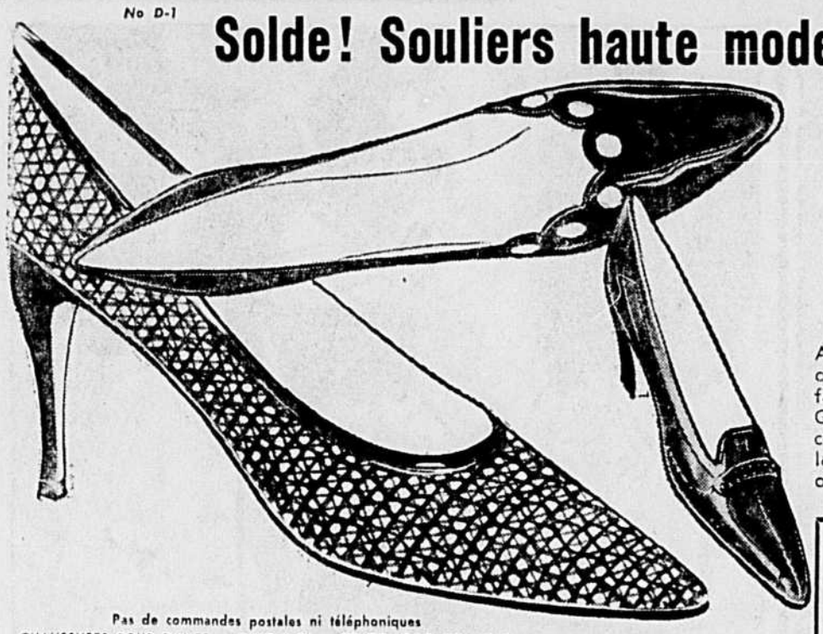
SPECIAL CETTE SEMAINE Epargnez 10¢
CAFE INSTANTANE, Marque A&P
Fait jusqu'à 140 tasses Coûte moins que 1c par tasse
jarre jumbo 10 ozs $1.29

MAGASIN PRINCIPAL ROCKLAND, BOULEVARD DORVAL ET SNOWDON

VENTE MORGAN ANNUELLE de MAI

No D-1

Solde! Souliers haute mode de marques renommées!



Prix courant 19.95 et plus **12.99**

Aubaines à ne pas manquer chez Morgan ! Chaussures de haute qualité, faites à la main selon les normes de la mode, par des fabricants montréalais de grande renommée : D'Antonio, Del Grande et La Gioconda . . . des souliers d'Espagne et d'Italie compris. Choix de modèles : escarpins, à courroies, sandales, lacés . . . détails et parements dernier cri en : noir, brun, rouge, os, bleu et cuir verni noir. Pointures 5 à 11, AAAA à C dans le lot.

• AUBAINE TRES SPECIALE !

Escarpins et souliers à talons ouverts en cobra et alligator dans le lot ! Bas prix encore jamais vu pour une telle qualité !

MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT



Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR DAMES — RAYON 31 — ETAGE-MODE, DEUXIEME
Aussi choix à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No D-2

Offre avantageuse! Tissus populaires printemps et été!

A. Colonnades 36 po. importées . . .
de France et de Suisse !
Motifs imprimé au pochoir au choix. Pour robes et blouses. Choix de couleurs.
Généreusement réduit la ver. **2.99**

B. Soie 36 po. de Suisse et de France . . .
pure soie, imprimés au pochoir.
Pour robes, blouses et vêtements de détente. Vaste choix de jolies couleurs harmonisées.
Généreusement réduit, la ver. **4.99**

C. Rayonne surah et crêpes 45 po. . . .
importations de New York !
Motifs géométriques, fleurs, pastilles, abstraits. Pour robes, ou blouses.
Moitié prix ! la ver. **.99**

D. Rayonne imprimée 36 po. importée . . .
imitant à s'y méprendre la toile. Motifs même coloris ou petits motifs de ton contrastant dans une grande variété de couleurs. Pour manteaux, vêtements sport, robes.
Généreusement réduit, la ver. **1.49**

E. Tissu mixte Térylène/coton 45 po. . . .
frais, léger pour vêtements sport, blouses, robes et vêtements d'enfants. Entretien facile. Choix de huit coloris de printemps au choix.
Prix spécial, la ver. **1.99**

F. Satinette de coton à pastilles 36 po. . . .
importation de France ! Finition soyeuse "Everglaze" . . . tissu lavable, peu ou pas de repassage requis. Pastilles blanches (grosseur comprimé d'aspirine) sur fond de couleur.
Prix spécial, la ver. **.99**

G. Cotons imprimés 36 po. . . .
Importation européenne ! Tous généreusement réduits ! Lavables, d'entretien facile. Motifs grand teint, géométriques abstraits et floraux.
Prix spécial, la ver. **.77**

H. Rayonnes soyeuses imprimées 36 po. . . .
importées d'Europe ! Pour robes, blouses, vêtements de détente. Grand choix de couleurs, imprimés abstraits, floraux et géométriques.
Prix spécial, la ver. **2.99**

J. Seersucker Arnel*/coton 45 po. . . .
lavable, sans repassage, infroissable ! Pour la confection de vêtements sport, robes, vêtements d'enfants. Rayures en blanc, marine, rose, rouge, aqua, gris ou turquoise.
la ver. **1.69**

K. Solde de tissus divers . . .

Pas de commandes postales ni téléphoniques !

Rayonnes et cotons 36" et 45" . . . lavables, d'entretien facile ! Choix de couleurs : Réductions avantageuses ! Hâtez-vous !
Prix spécial, la ver. **.50**

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261 (sauf avis contraire)
TISSUS, RAYON 11, TROISIEME



No D-4

Rabais de ⅓ ! Sacs à main cuir ! Echantillons des salons d'exposition de fabricants réputés !

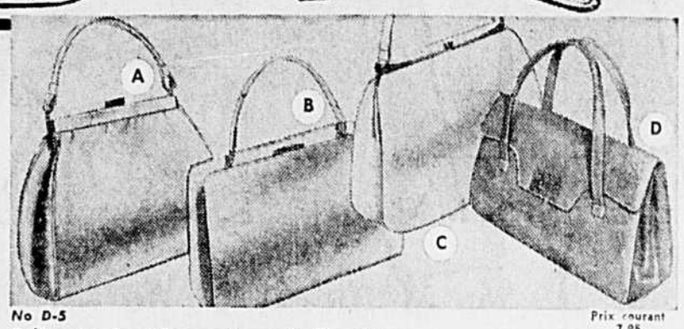
Prix courants 10.95 à 35.00

7.30 à 21.96

Morgan vous propose ces sacs à main de belle qualité, modèles classiques et sport . . . exécutés par trois fabricants renommés. Cuirs de premier ordre : veau lisse, maroquin anglais, cuir verni, cuir grenu ou Lustroso* verni noir dans le lot. Plusieurs en exemplaire unique. Noir, beige et havane dans le lot.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SACS A MAIN, RAYON 59, REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

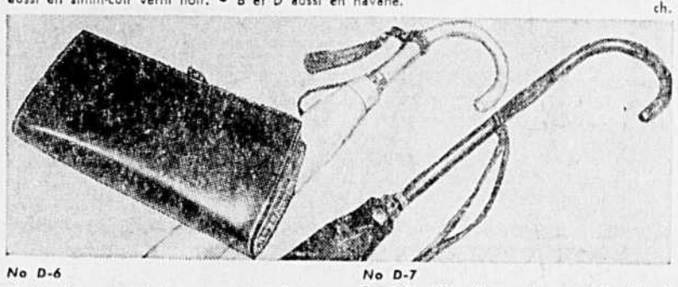


No D-5 — Prix courant 7.95

Jolis sacs à main sport en simili cuir !

Quatre sacs à main sport, forme spacieuse en simili-cuir grenu, pochettes intérieures. Tous en noir, blanc ou os. Hâtez-vous, vous aurez le meilleur choix ! • B, C et D aussi en simili-cuir verni noir. • B et D aussi en havane.

4.99 ch.



No D-6

Choix de parapluies au rabais !

• Parapluies en nylon : noir, brun, rouge, marine ou beige. • Parapluies en rayonne imprimés en : rouge, bleu, vert ou gris.

Prix courant 4.95 **3.99** Ch.

No D-7

Portefeuilles français en réduction !

En souple cuir sellier . . . cadre triple, porte-monnaie, pochette intérieure et pochette extérieure, compartiment à glissière pour billets de banque et deux pour tickets, etc. Noir, bleu, havane ou rouge.

Prix courant 6.95, Ch. **3.99**

Téléphoner à 842-6261
PARAPLUIES ET PETITS ARTICLES DE CUIR, RAYON 59, REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



No D-8

Gants de chevreau non doublés, modèles courts de fantaisie !

PRIX SPECIAL

4.98 la paire

Vos gants courts favoris, confectionnés en chevreau souple. Modèles de fantaisie au choix. Ils sont le complément parfait pour toutes vos toilettes. Noir, blanc et autres teintes dans le lot. Pointures 6¼ à 7½ dans le lot. Hâtez-vous. Nous en avons seulement 1200 paires.

Téléphoner à 842-6261
Selon coloris noir et blanc seul.



No D-9

Gants nylon double texture, importés !

Aubaine exceptionnelle ! Gants courts toujours populaires. Modèles de fantaisie au goût du jour, avec coutures demi-piquées. Blanc et beige. Pointures 6, 6½, 7, 7½ dans le lot. Téléphoner à 849-6061 selon coloris et pointures seulement.

Prix spécial **1.78** la paire

No D-10

Gants classiques en chevreau importé !

Gants non doublés, 8 boutons, coutures entièrement piquées. Prix vraiment avantageux. Noir. Pointures 6¼ à 7½ dans le lot.

Prix courant 14.95 la paire **11.88**

Les ¼ de pointure aussi au magasin Centre-Ville seul.

Téléphoner à 842-6261
GANTS, RAYON 20, REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No D-11

Colliers en perles de culture à bas prix avantageux !

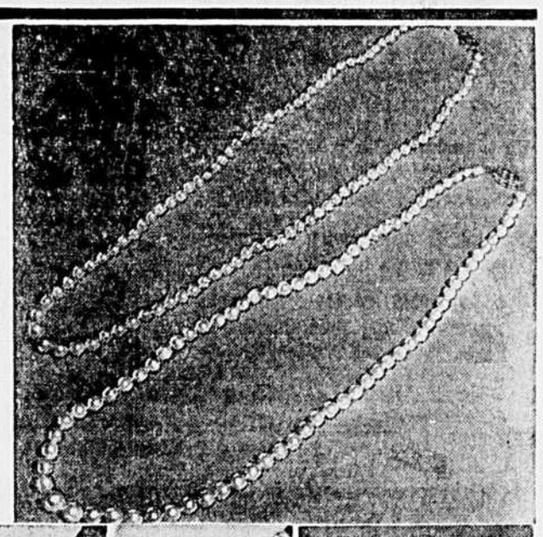
Voici une belle chance de vous procurer à bon compte un collier en perles de culture du plus bel orient . . . Choix de perles en chute ou uniformes . . . chaque collier monté à nœuds intercalaires et paré d'un joli fermoir en or blanc.

A. Collier en chute, longueur ordinaire, perles 3 à 6 mm. Prix spécial **29.83**

B. Collier court, perles uniformes, 7½ mm. Prix courant 75.00 **49.83**

C. Collier en chute, longueur ordinaire, perles 3½ à 7½ mm. Prix courant 75.00 **49.88**

D. Sautoir 22 po., perles uniformes 7½ mm. Prix courant 90.00 **69.88**





No D-12

Montres suisses 17 rubis, incabloc, pour dames et messieurs !

A — Montre à remontage manuel pour hommes. Boîtier en métal couleur argent ou or, bracelet cuir. Système antimagnétique, incabloc. Choix de cadrans. **12.88** ch.

B — Montre-dateur automatique pour hommes. Boîtier en métal couleur argent ou or, bracelet cuir. Système antimagnétique, incabloc. Choix de cadrans. **24.88** ch.

C — Modèle à remontage manuel pour dames. Boîtier métal couleur argent ou or, bracelet cordonnet noir. Système antimagnétique, incabloc. Choix de cadrans. **12.88** ch.

Téléphoner à 842-6261
JOAILLERIE, RAYON 107, REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No D-13

Réveil électrique "Westclox" !

Modèle populaire "Town Crier", coffret couleur ivoire. Bas prix inusité. A vous d'en profiter. Seulement **5.49** ch.



No D-3

Laine bouclée Mary Maxim

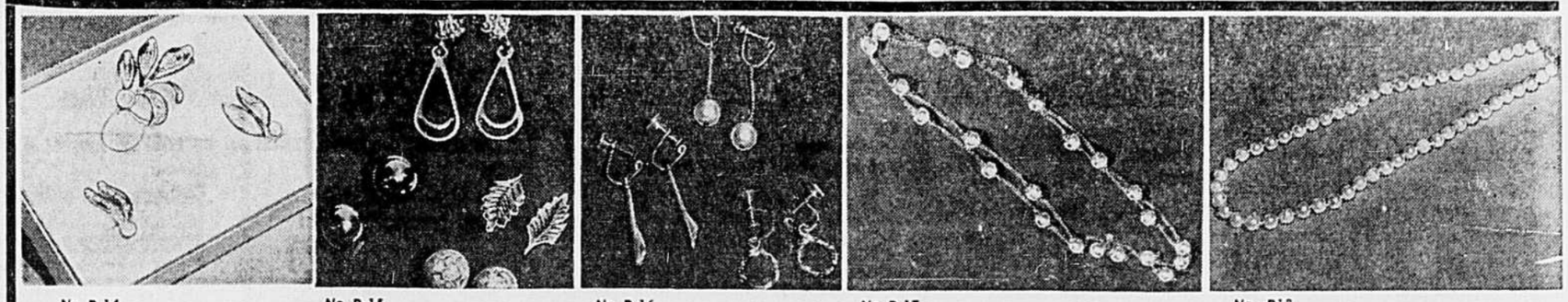
Laine mixte laine/viscose, renforcée de nylon la rendent plus robuste et irrétrécissable. **Teintes unies :** framboise, bleu Danube, parchemin, paon, vert tilleul, noir. **Teintes chinées :** bourgogne, corail, lime, sable, beige, vert rustique, bleu lotus ou fusain.

Peloton 1 once — Prix courant .69 **.49**

Patron gratuit pour tout achat.

Offre spéciale pour les premiers arrivés. Pas de commandes postales ni téléphoniques, magasin centre-ville seulement. Laine 3 brins renforcés de nylon "All-purpose". Choix de 10 nuances. Peloton 1 once. Ch. **.25**

Téléphoner à 842-6261 (Sauf avis contraire)
LAINES A TRICOTER, RAYON 11, TROISIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD (Sauf avis contraire)



No D-14

Parures broche/boucle d'oreilles

Prix réduit très spécial ! Choix de modèles populaires : genre "boutons", pendentifs ou gitanes ! Tous les modèles avec fil 14 carats. A vous d'en profiter.

Seulement **1.69**

No D-15

Parures pour oreilles percées !

Vaste choix d'ensembles classiques et tailleur. Pierreries diverses : cristal, perles et combinaisons de pierres dans un vaste choix de couleurs. Tous présentés en boîte cadeau.

Prix courant 2.00 et 3.00, l'ens. **1.49**

No D-16

Boucles imitant les parures pour oreilles percées !

Boucles d'oreilles en trompe l'oeil, à s'y méprendre avec les parures pour oreilles percées. Choix de plusieurs pierreries de couleur. Toutes à prix spécial de vente.

Seulement **.94**

No D-17

Colliers "chaines et simili-perles"

Choix abondant de jolis "chaînes et simili-perles "petites". Le parfait accessoire du jour et de petit soir . . . Bas prix imbattable.

Prix courant 2.00 — ch. **1.49**

No -D18

Colliers simili-perles un, deux ou trois rangs !

Colliers, perles en chute. Bas prix étonnant . . . juste au moment de penser aux toilettes d'été.

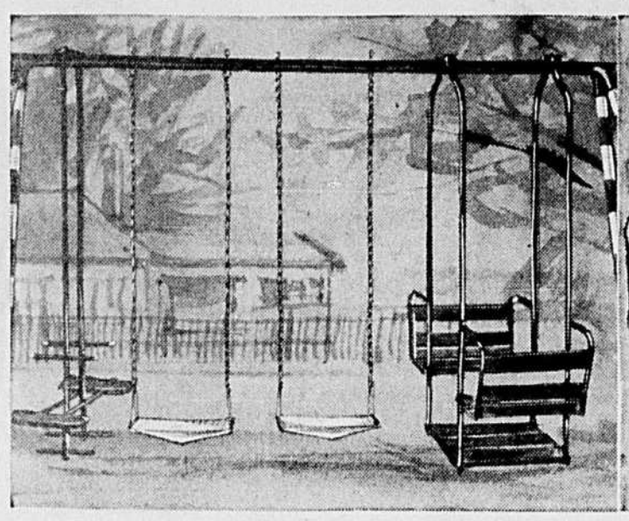
Rang simple	Rang double	Rang triple
1.49	1.79	1.99

Téléphoner à 842-6261 pour articles D-17 et D-18 seulement — *BIJOUX MODE, RAYON 23, REZ-DE-CHAUSSEE* — Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

TOUT DANS CETTE PAGE PEUT ETRE ACHETE AVEC UN BCA MORGAN (COMPTE A PAIEMENTS MENSUELS)

MAGASIN PRINCIPAL ROCKLAND, BOULEVARD DORVAL ET SNOWDON

VENTE MORGAN ANNUELLE de MAI



No H-1

Au rabais ! Portique pour enfant !

Portique exclusif à Morgan offert à prix réduit ! Jolies couleurs acidulées... construction tube d'acier 2 pouces. 2 balançoires, bascule et balançoire de pelouse 15 pi. Piétement 6 pi. 8 po. Traverse supérieure 8 pi. 4 po.

Prix courant 39.95 **31.99**

Glissoire à plate-forme huit pieds **11.99** en sus.



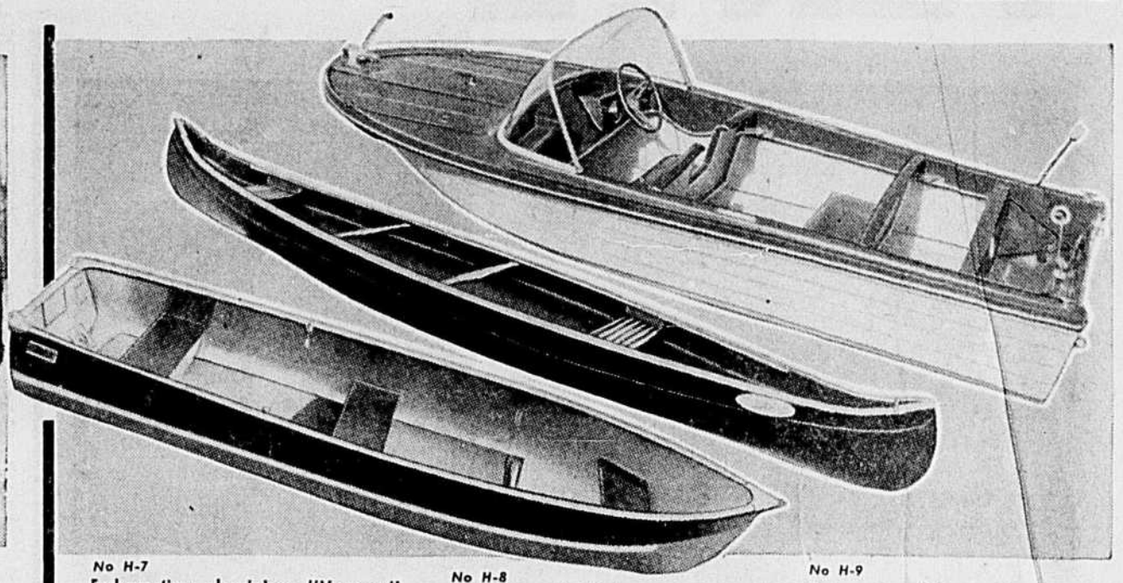
No H-2

Piscine ronde 8 pi. portative, en acier !

Cadre rigide en acier, parois épais plastique. Rebord tubulaire en acier . . . raccord incorporé pour boyau de vidage. 8 pi. de diamètre, 15 po. de profondeur. Légère et facile à transporter. Contenance 471 gallons.

Prix courant 29.95 **21.88**

Aussi : Piscine 12' x 36", Contenance 2,100 gallons. Prix courant 69.95 **59.99**



No H-7

Embarcation aluminium "Voyager" 11'5" transportable sur auto !

Poids léger 100 lb seulement, peut recevoir un propulseur 6 h.p. Caractéristiques : 3 sièges transversaux, pont et ferrures d'angle arrière en aluminium coulé. Rails latéraux anti-éclaboussures et quille centrale, caissons étanches garnis mousse, extérieur aluminium brûlé et intérieur peint mat.

Prix courant 189.95 **$159**

No H-8

Canot "Voyager" 14' de promenade !

Poids léger : 55 lb. Fabrication de premier ordre en fibre de verre, largeur 34 po., 12 po. de profondeur. Quille incorporée, sièges en contreplaqué, plat bord et poignées en aluminium, caissons étanches garnis mousse. Rouge, vert ou blanc.

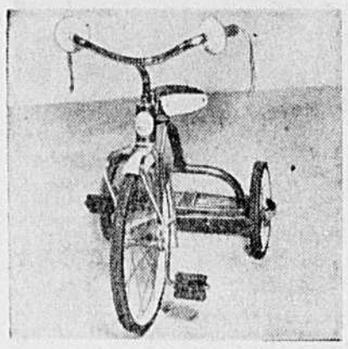
Prix courant 149.00 **129.00**

Aussi modèle 16 pi. **$139**

No H-9

Embarcation "Voyager" 14 pi. en fibre de verre, modèle "Fury" !

Nouveau pont forme contour avec plat-bords intérieurs moulés. Tableau arrière 30 po. en retrait pour propulseur. Livrée avec pare-brise de luxe 20 po. avant, Tableau arrière renforcé, 3 quilles intérieures, fond double pleine longueur. Tableau de commandes, deux sièges rembourrés de luxe. Pour propulseur 45 H.P. Poids 425 lb. Prix courant 5629 **$599**



No H-3

Tricycle "Speed-King" en réduction !

12" Prix courant 19.98 **14.99**

16" Prix courant 22.95 **16.99**

20" Prix courant 24.95 **18.99**

Exécution parfaite par un fabricant de grande renommée, exclusivité Morgan. Cadre en acier tubulaire 1¼", selle à ressort bicolore, poignées réglables et roue avant sur billes. Garde-boue une pièce. Rouge vif avec garnitures blanches.

Téléphoner à 842-6261

JOUETS ET ARTICLES SUR ROUES, RAYON 35, QUATRIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No H-4

Poussette-lit Gendron très confortable !

Article robuste exécuté spécialement pour Morgan par Gendron. Caractéristiques : cadre tubulaire et pare-chocs en plaqué chrome. Roues à disques, pose-pieds et dossier réglables, guidon ajustable et toit inclinable avec frange. Frein de sécurité, porte-provision en fil de fer. Revêtement uni ou motif "prelude" en bleu. **22.99**

Prix courant 29.95



No H-5

Landau "Babycrest" par Gendron !

Se transforme en poussette, lit ou lit d'auto ! Caractéristiques : caisson 36 po. amovible, roues 10 po. chromées, roulement à billes de nylon, poignée télescopique. Forts ressorts de suspension. Marine ou bleu glacier. **44.99**

Prix courant 49.95

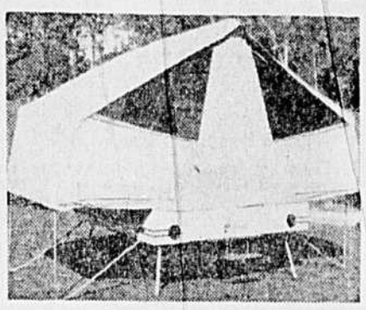


No H-10

Tente-remorque "Cavalier" !

Poids 540 lb, dimension ouverte 72" x 78" x 32". Caractéristiques : fenêtres à glissière intérieure, étagère et rails à coulisse, deux phares de 4" en retrait, éclairage pour plaque d'immatriculation, supports et piètement intérieure, marche-pied amovible. Contenance 500 lb. Pour 6 personnes. Coutil "Permasol" 10 onces, gris perle, irrétrécissable et imperméable.

Prix courant 395.00 **319.99**

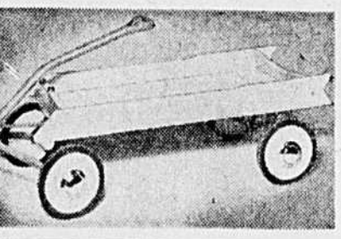


No H-11

TENTE MODELE "RANCH" !

Avant 12' x 15', centre 5½', mur arrière 7½'. Coutil jaune traité, 4½ onces, sol cousu. Anneau "D" pour division de chambres. Mât intérieur. Légère, assemblage facile et d'encombrement réduit pour rangement et déplacements.

Prix courant 139.95 **99.99**



No H-6

Voiturettes Deluxe en bois !

30"	34"	38"
Prix courant 10.98	Prix courant 11.98	Prix courant 12.98
8.49	**9.99**	**10.99**

Caisse en bois franc, fond à l'épreuve de l'eau, châssis acier, roues à billes. Choix de trois dimensions populaires . . . rabais de la Vente de mai.

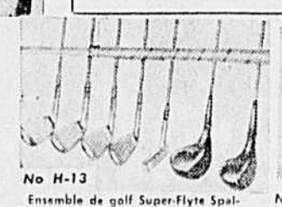


No H-12

Bicyclettes "Baycrest" Speed-King Morgan !

Exécution de premier ordre exclusivement pour Morgan par un fabricant renommé. Modèles en rouge/blanc pour garçons . . . bleu/blanc pour fillettes.

- **Bicyclette sport pour homme** — Roues 26" x 1¾" ; cadre 21/19", Rouge. Prix courant 54.95 **44.99**
- **Bicyclette sport pour dame** — Roues 26" x 1¾" ; cadre 18 po. Bleu. Prix courant 54.95 **44.99**
- Modèles sport juvéniles, 3 vitesses avec freins à main . . . roues 26 x 1¾ po. Garçons : avec cadre 20/18". Prix courant 54.95 **44.99**
- Béquille genre "V" **1.98**



No H-13

Ensemble de golf Super-Flyte Spalding 7 pièces . . . 4 fers et putter et 2 bois. L'ensemble parfait pour le débutant. Les nos 3, 5, 7, 9 et le putter sont en fer chromé, les nos 1 et 3 en nickel chromé.

Prix courant 49.95 **39.99**

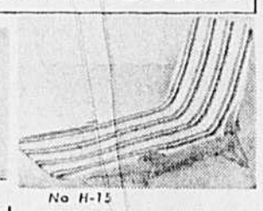
- Balles de golf Super-Flyte. Prix courant .60 ch. la douzaine **5.99**



No H-14

Sac de couchage en popeline !

Garni de 2½ lb de Térylène®. Extérieur en popeline imprimée Sanforized, intérieur imprimé motif paysage. Fermeture à glissière, galons pour enrouler. Livré en sac poly. Rouge seulement. **14.88**



No H-15

Lit pliant trois arceaux !

Léger et solide ! Cadre ¾ po. dix-huit épaisseur et coutil 10 onces à rayures multiples. 24 po. x 72 po. Prix courant 10.95 **8.99**

Téléphoner à 842-6261 *ARTICLES DE SPORT, RAYON 36, QUATRIEME*
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No

Pour garçons juniors ! Pantalon en tissu coton lustré "lavez-portez" !

Prix courant 3.98

2.88

Coupe impeccable, confection soignée, coton lustré robuste, entretien facile sans repassage, d'apparence nette et d'un long usage. Le pantalon qu'il faut pour l'été ! Rabais avantageux pendant la Vente de mai. Modèle "Dak" avec ceinture incorporée ou avec taille semi-élastifiée. Bleu, beige ou noir olive. Du 6 au 12.

No H-17

Pour garçons seniors ! Pantalon, modèle "Dak" en coton lustré d'entretien facile !

Prix courant 4.98

3.88

Modèle de coupe amincie, style "Dak" populaire, ceinture incorporée . . . coton lustré d'entretien facile, "lavez-portez". Couleurs mode : bleu, beige ou olive noire. Du 14 au 10 pour garçons. Profitez de cette aubaine de mai.



No H-18

Chemise blouson tricot coton pour garçons !

Prix courant 3.98 **2.99**

Tricot de coton lavable, agréable à porter pendant l'été. Marque canadienne de grande renommée. Modèle à porter en dehors du pantalon, manches courtes, rayures strictes en : bleu. Du 8 au 18.

No H-19

Chemises sport d'été offertes au rabais !

Prix courant 1.98 **1.59**

Chemises de belle apparence, confortables et d'entretien facile, lavables à la machine . . . d'un long usage pour l'été. Confection par un fabricant canadien de grande renommée. Col à pointes boutonnées, coupe "près du corps", coton Sanforized, rayures et quadrillés en des bleus, verts ou bruns. Tailles 8 à 16.

No H-20

Chaussettes extensibles, lavables à la machine . . . rabais très avantageux . . . pour garçons !

C'est le meilleur temps d'acheter toutes les chaussettes qu'il faut pour vos garçons . . . Morgan vous offre à prix réduit des chaussettes en nylon extensible, très robustes, d'un galbe parfait, exécutées par un fabricant canadien très renommé ! Ces chaussettes sont irrétrécissables et lavable à la machine, elles sèchent en un clin d'oeil. Pour pointures 6 à 10½. Teintes classiques de : bleu, gris ou brun. Prix courant 1.00 **.59**

MAGASIN CENTRE-VILLE ET DORVAL SEULEMENT

Téléphoner à 842-6261
ARTICLES ET VETEMENTS POUR GARÇONS — RAYON 38 ET 63, TROISIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON
(sauf avis contraire)

"LE BUFFET"
le nouveau restaurant Morgan
Le plus grand à Montréal

Un restaurant unique — Prix économique, confort et ambiance d'une salle à manger ! "Le Buffet" — septième ; ouvert de 9 h du matin à 5 h 30 p.m. tous les jours. Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 8 h 30 p.m.

No H-21

Prix spécial ! Chaussures lacées et fermées pour hommes !

6.99 la paire



Souliers de belle qualité en des cuirs et daims de premier ordre, assurant confort et belle apparence. Trois modèles mode . . . Soulier lacé trois oeillets avec semelles extérieures de crêpe, beige seulement . . . le modèle fermé populaire ou le modèle avec deux oeillets, empeigne perforée (non représenté). Nuances riches de : tabac ou ambre indien. Pointures 7 à 11½, largeur moyenne. Hâtez-vous . . . profitez de ce bas prix !

No H-22

Bottillons sport... à vos pieds pour tout l'été... prix spécial !

6.99 la paire



Chaussure populaire aux heures de détente et d'activités sportives . . . élégance masculine tout confort. Semelles extérieures de crêpe, beige seulement. Pointures 6½ à 11½, largeur moyenne.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.
CHAUSSURES POUR HOMMES RAYON 32, REZ-DE-CHAUSSEE, ARRIERE
Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No H-23

La chaussure de plein air par excellence ! Botte en forte toile !

1.99

Chaussure d'été très confortable, de grand support . . . tige en forte toile, semelle intérieure en éponge anti-chocs, talon coussin et semelle extérieure en caoutchouc moulé. Noir et blanc, pointures 3 à 5 pour garçons et 6 à 9, demi-pointures comprises, pour jeunes gens.



Téléphoner à 842-6261
CHAUSSURES POUR HOMMES, RAYON 32, AU REZ-DE-CHAUSSEE ARRIERE
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

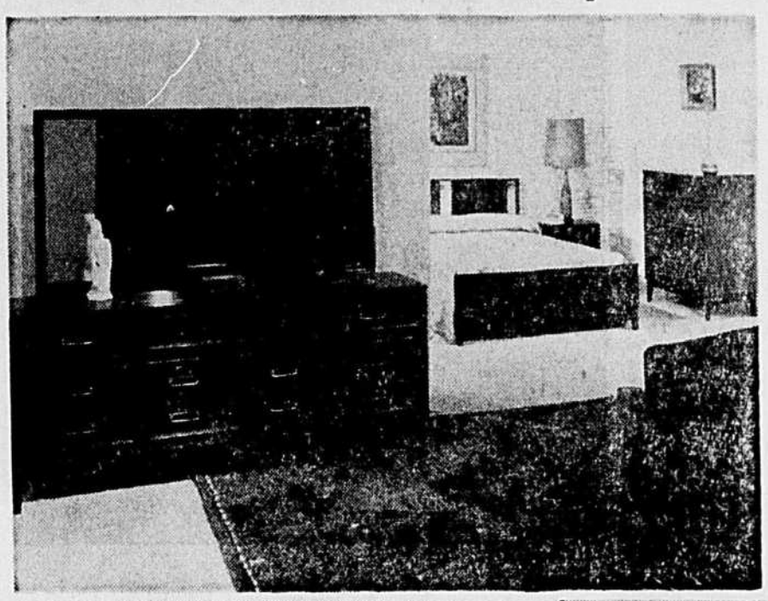
OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS... CENTRE-VILLE ET SNOWDON JUSQU'A 9 H, SUCCURSALES JUSQU'A 10 H

VENTE MORGAN ANNUELLE de MAI

MAGASIN PRINCIPAL ROCKLAND, BOULEVARD DORVAL ET SNOWDON

No L-1

Chambre à coucher de classe, style "Provincial italien"!



3 pièces

$279

24 mensualités de 13.30

Mobilier élégant, d'exécution parfaite et offert à un bas prix spécial à la porté de tous les budgets. Style "Provincial italien" de grande classe s'alliant à tous les décors. Le mobilier comportant trois pièces, de construction solide, coins en queue d'aronde, tiroirs à l'épreuve de la poussière, contre-plaqués noyer poncés-main, sélectionnés par la beauté du grain.

- Bureau de toilette triple, environ 72" x 18" x 30" avec miroir inclinable, environ 60" x 28".
- Commode à quatre tiroirs, environ 18" x 30" x 52".
- Lit à panneaux 4 pi. et 6 po.

Aussi: Table de chevet à $34 en sus.



No L-2

Salle à manger de style "Provincial Italien"!

Knechtels a su capter la beauté du style "Provincial italien" pour cette salle à manger accueillante... offerte chez Morgan à prix avantageux! Structure de première classe en bois franc massif, extérieurs d'acajou fendu, de couleur riche, garnitures laiton genre antique... table à finition Kaydura intachable, fermeture à loquets magnétiques, vastes logements de rangement. Le mobilier comportant: ● Vaisselier, environ 48" x 16" x 70" ● Table ovale, environ 40" x 58", s'allongeant à 70" avec une allonge ● Un fauteuil et cinq chaises à sièges rembourrés garnis mousse. 8 pièces. Prix courant $550

$499

24 mensualités de 23.80

Aussi: mobilier 8 pièces avec buffet **$479**; mobilier 9 pièces **$699**



No L-3

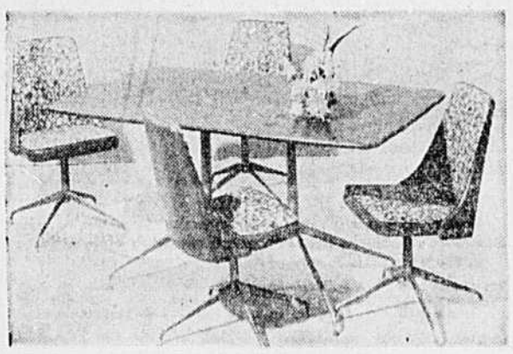
Salle à manger de style "Provincial français"!

Mobilier de classe exécuté avec soin par Knechtels et offert à prix réduit pendant la Vente de mai chez Morgan. Structure robuste en bois franc et contreplaqués de cerisier fendu façon bois d'arbre fruitier, garnitures en laiton genre antique. Finition Kaydura intachable. Le mobilier compose de: ● Vaisselier, environ 48" x 16" x 60" ● Table ovale, environ 40" x 58", s'allongeant à 70" avec une allonge ● Un fauteuil et cinq chaises à sièges rembourrés, garnis mousse. 8 pièces — Prix courant $595

$479

24 mensualités de 22.90

Aussi: mobilier 8 pièces avec buffet **$459**; mobilier 9 pièces **$679**



No L-4

Mobilier de cuisine à sièges pivotants!

Une cuisine fonctionnelle et accueillante à la fois... offerte à bas prix spécial de vente. Table à plateau Arborite intachable et de grande résistance aux éraflures, cadre métal ton cuivre, sièges pivotants rembourrés, garnis mousse et revêtus vinyle d'entretien facile. Toutes les pièces sont à piétement auto-nivaleur. Table, environ 36" x 48", s'allongeant à 60". — 5 pièces.

$179

18 mensualités de 11.10



No L-5

Prix spécial! Dinette de style "Colonial"

Mobilier de belle présentation pour petits appartements et espace restreint ... à la ville ou à la campagne. Structure robuste en érable massif, teinte cannelle. Le mobilier comportant: ● Table, environ 40" de diamètre, s'allongeant à 52" avec allonge ● Quatre sièges dits "lieutenant". — 5 pièces.

$114

Aussi: allonge à $10 en sus. — 12 mensualités de 10.30

TELEPHONER à 842-6261

MEUBLES DE SALLE A MANGER ET DE CHAMBRE A COUCHER, RAYON 51, SIXIEME

Aussi DORVAL et ROCKLAND

No L-6

Meubles de jardin solides, légers, super confortables

6 pièces

$89

12 mensualités de 8.00

"Joie de vivre en plein air" Meubles Sun-Lite, série "Jubilee" offerts à prix spécial de vente de mai chez Morgan! Qualité supérieure, cadres aluminium inrouillable, revêtement vinyle de grande résistance aux intempéries et au soleil . . ton dominant: turquoise. Les chaises pliantes et la chaise longue se vendent aussi à la pièce!

- Fauteuil de relaxation, réglable à cinq positions, matelas revêtu vinyle imprimé fleuri et garni mouses, accoudoirs, plastique blanc, roues à pneus caoutchouc.

Vendu séparément **24.98**

- Deux chaises pliantes, sièges et dossiers doubles en Nylotex fleuri, accoudoirs en plastique blanc.

Vendues séparément **6.98** ch.

- Parasol "Pull-Cord" 7½ pi., huit branches en acier trempé et mat en aluminium "anodized" . . . intérieur vinyle fleuri laminé inaltérable et de grande résistance aux craquelures, extérieur turquoise.
- Table de patio, émail blanc, environ 42 po. de diamètre.
- Socle de parasol.

Aussi:

- Nappe en vinyle fleuri, et frange pour table 42 po. **7.95**
- Balancelle à quatre places, coussins sièges et dossiers garnis mousse, cadre en acier plaqué inrouillable et toit réglable. Revêtement vinyle imprimé, intérieur uni. **79.00**



No L-7

Salon de style "Provincial italien"

Luxueux et confortable salon de style "Provincial italien" . . . comportant un sofa 88 po. et fauteuil assorti. Structure robuste et soignée, coussins réversibles et garnis de mousse poly gonflante, coussins-oreillers capitonnés, semi-attenants aux dossiers, cadres bois franc séché au four et base à ressorts inaffaissables . . . bois apparent teinté noyer clair. Choix de revêtements.

$279

2 pièces

24 mensualités de 13.30

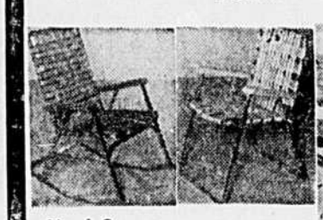
No L-8

Tables de style "Provincial italien"

Tables de style assorti au salon "Provincial italien", cadres en bois franc massif, plateaux inserts noyer, finition "Armour-Guard". A. Table à café, environ 60" x 20" x 16". B. Table à café, environ 48" x 20" x 16". C. Table commode à un tiroir, environ 26" x 20" x 21". D. Table carrée pour lampe, environ 22" x 22" x 21". ch. **$39**

E. Table ronde environ 23½" de diamètre. **$49**

CENTRE-VILLE SEULEMENT



No L-9

Chaise de patio pliantes et résistantes!

L'idéal pour la détente et le repos . . . prix spéciaux avantageux! Armature aluminium léger et solide, revêtement jaune, bleu ou vert d'entretien facile et de grande résistance aux intempéries. Se plient pour rangement restreint et transport facile.

A. Flaneuse cinq positions. (non représentée) **7.98**

B. Berceuse **7.98**

C. Fauteuil **4.98**



No L-10

Table de pique-nique pliante en bois rouge!

Joie des repas en plein air . . . Table de pique-nique robuste en bois rouge, armature tubulaire aluminium inrouillable. L'ensemble comportant une table de 5 pi. et deux bancs . . . se pliant pour rangement et transport faciles. **$29**



No L-11

Chaises d'appoint revêtues vinyle ou bouclé

Chaises de belle présentation de style moderne... offertes à bas prix spécial de vente. Choix de revêtements: vinyle d'entretien facile ou bouclé durable dans un vaste choix de couleurs. Structure robuste, sièges et dossiers garnis mousse sur ressorts inaffaissables, cadre bois franc. Bois apparent teinté bois d'arbre fruitier. **$39**



No L-12

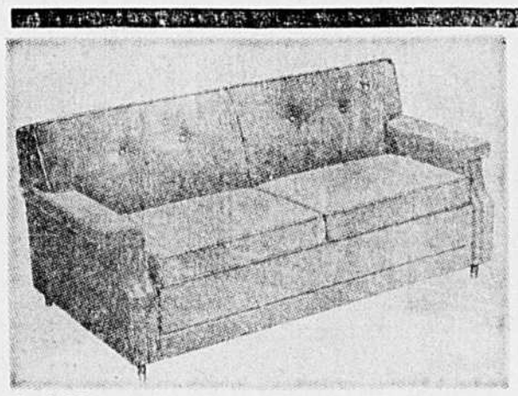
Berceuse plateforme offerte à prix spécial!

Le fauteuil de relaxation préféré de chaque membre de la famille. Berceuse sur plateforme exécutée par Kroehler et offerte à bas prix spécial de vente. Siège et dossier mousse sur ressorts, cadre en bois franc teinté noyer. **$39**

TELEPHONER à 842-6261

Meubles de vivoir rayon 98, sixième et de jardin, rayon 98, cinquième

Aussi DORVAL et ROCKLAND



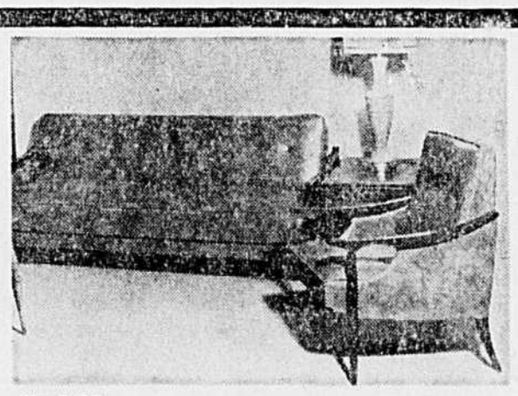
No L-13

Banquette-lit "Hide-a-Bed" Simmons!

Un placement judicieux pour la maison de ville et de campagne. Confortable banquette-lit Hide-a-Bed transformable... structure solide, siège réversible garni de ressorts... Manoeuvre facile en un lit à deux places, tout confort. Venez le voir, et profiter de ce bas prix spécial de la Vente de mai. **$199**

18 mensualités de 12.30

TELEPHONER A 842-6261

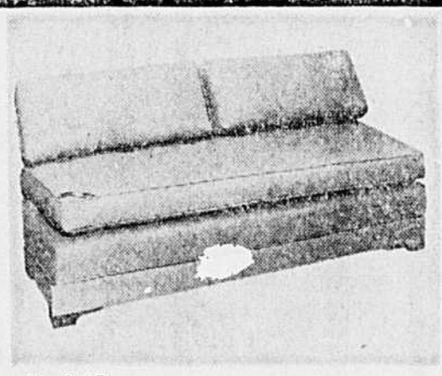


No L-14

Banquette-lit et fauteuil "Scandinave"

Banquette-lit transformable en lit à deux places de 4 pi. et fauteuil assorti de style scandinave. Les deux pièces d'exécution parfaite, cadres en bois franc, teinté noyer, coussins mousse, tiroir de rangement pour couvertures. Revêtement vinyle dans un grand choix de coloris. 2 pièces **$139**

18 mensualités de 8.60



No L-15

Réduction! Sofa-lit Simmons

Meuble élégant et confortable à la fois! Sofa transformable en un lit trois-quarts ou en lits jumeaux. Armature métal, matelas à ressorts et deux traversins. Revêtement tissu dans un vaste choix de couleurs.

Prix courant 89.50 **$74**

10 mensualités de 8.00



No L-16

Au rabais! Matelas et sommier tapissier

Marque Sealy! Matelas et sommier d'un confort absolu, structure à ressorts à haute résistance, garnissage de feutre balne sur sisal et revêtement coutil damassé bleu, matelassé en croisée. Dimension: 3'3" ou 4'6". Prix courant 39.50 ch. **$32**

Sommiers-tapissier assorti à $32 en sus

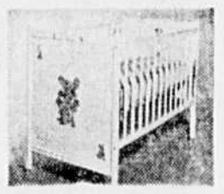
LITS ET LITERIE, MEUBLES D'ENFANTS, RAYON 54, CINQUIEME

AUSSI DORVAL, ET ROCKLAND

No L-17

Parc repliable pour enfant

Bois dur naturel avec rail de dentition et sol en Masonite bleu d'entretien facile... environ 27" x 45". Monture sur roulettes. **11.98**

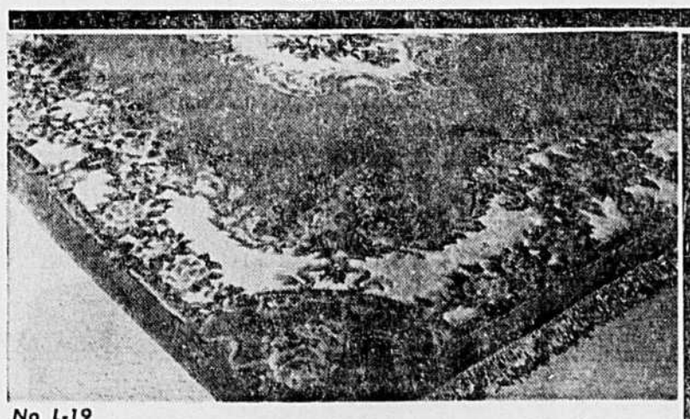


No L-18

Lit et matelas Simmons

Lit émaillé blanc ou érable miel . . . deux panneaux pleins d'extrémités, galerie abattante et sommier métal réglable à quatre hauteurs; environ 30" x 54". **26.98**

Matelas à 72 ressorts, pour lit d'enfant. **12.98**



No L-19

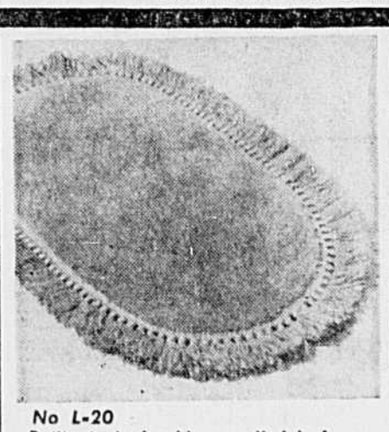
Prix spéciaux! Tapis indiens genre Aubusson!

7' x 9'	8' x 10'	9' x 12'	10' x 14'
$199	$239	$299	$399

C'est un placement judicieux pour le confort et la beauté de votre décor. Prix spéciaux de vente à ne pas manquer. Imaginez pouvoir se procurer à si bon compte, ces magnifiques tapis d'Orient, genre Aubusson, faits-main par des artisans indiens avec des laines tissées et teintes à la main. Chacun étant une pièce d'art qui met en valeur la richesse de vos meubles et ajoutent au bon goût de votre personnalité. Ils sont pratiquement inusables et vous vous plairez à en posséder plusieurs.

Conditions budgétaires si désiré
Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAPIS D'ORIENT, RAYON 82, QUATRIEME
MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT



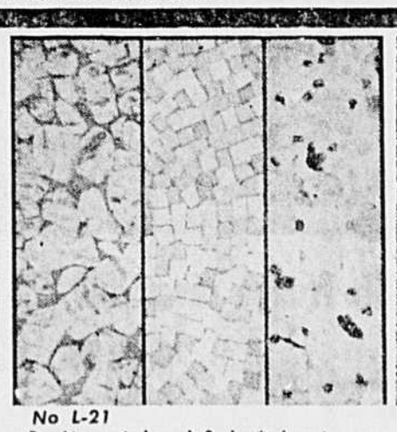
No L-20

Petits tapis lavables en Kodel*!

24" x 36"	27" x 48"	30" x 60"
9.88	15.88	27.88

Pour ajouter une note décorative et de confort à votre intérieur . . . souples petits tapis lavables en peluche Kodel* et nylon 2 po. frange nouée 3 po., envers latex anti-dérapant. Lavage facile, séchage rapide . . . choix de coloris: vieil or, bleu des Bermudes, moka, rose, blanc, vert Verdian, aqua, doux-amer, bleu de Bristol, champagne, lilas, vert mousse, rose soutenu, vert pâle, ou jaune.

* Marque déposée



No L-21

Revêtement de sol Corlon* Armstrong

Quantités limitées, dimensions limitées. Revêtements Corlon* Armstrong 6 pi. de largeur, longueurs suffisantes pour couvrir le sol d'une pièce de grandeur moyenne. Apportez les mesures de vos pièces au plus tôt car les quantités sont limitées.

1300 pi. lin seulement! Motifs: Vernay, Tracino ou Futuresque. le pi. lin. **1.99**

200 pieds lin. seulement! Motifs Patrician ou Tessera. le pi. lin. **3.33**

250 pi. lin. seulement! Motif Montina. le pi. lin. **4.44**

* Marque déposée



No L-22

Tapis de nylon "Beaufort" . . . pose comprise*!

Le tapis "Beaufort" en fibres de nylon est le plus épais des tapis canadiens . . . il est presque inusable . . . même si des milliers de voyageurs passaient dessus . . . contexture épaisse insensible aux marques de pas, aux talons aiguilles, aux piétinements. Intachable, il est incomparablement facile à entretenir, il est non-allergène, de grande résistance aux mites et à l'humidité. Les plus subtiles harmonies sont possibles avec la gamme des coloris: vert mousse, muscade, bleu des lagunes, cramoisi royal, or des astéques, vert olive, or gréi, vert, brun café, sable de Jamaique. Existe en largeur 12 pi. seulement!

* Pose en moquette (mur à mur) sur thibaude feutre 32 onces, selon la méthode sans broquettes . . . ou en carpettes à bords galonnés selon la dimension de vos pièces.

11.99 la ver. car.

Pose* comprise

Venez admirer les tapis "Beaufort" . . . ou si vous ne pouvez pas venir, Morgan vous enverra, sans obligations de votre part, un décorateur-conseil avec échantillons, chez vous. Vous n'avez qu'à téléphoner à 844-1515, poste 242

Conditions budgétaires si désiré — Téléphoner à 842-6261 pour articles L-20 et L-21 — Articles L-20 et L-22 aussi à Dorval, Rockland et Boulevard — Article L-21, magasin centre-ville seulement

TAPIS, RAYON 48, QUATRIEME

ACHETEZ MAINTENANT SUR UN MTP... FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE

Grace proteste

PARIS. (UPI) — La princesse Grace de Monaco s'est départie hier de sa réserve royale pour semoncer fortement un journal qui avait laissé entendre récemment que les rapports entre la princesse et Mme Jacqueline Kennedy, au cours de leur rencontre à Seville, avaient été plutôt froids.

La princesse, dans une lettre à l'édition parisienne du "New York Herald Tribune", a déclaré qu'elle avait été très déçue du choix du photographe et des commentaires relatant son attitude et celle de la femme de l'ancien président des Etats-Unis, lors de leur rencontre au bal de la Croix-Rouge à Seville.

Le journal avait publié, au lendemain du bal, une photo dont la légende pouvait se lire à peu près comme ceci : "La princesse Grace de Monaco et Mme John F. Kennedy semblent avoir bien peu de chose à se raconter. Séparées par leur hôte le duc de Medinacelli, elles se sont à peine adressé la parole. On pense que la fatigue est responsable de cette attitude froide."

La princesse Grace a protesté. Elle s'est dit très heureuse d'avoir revu Mme Kennedy pour qui elle a beaucoup d'admiration et de respect. Et elle ajoutait : "On a pris pour de la froideur ce qui n'était que l'ennui d'être poursuivies sans relâche par des douzaines de photographes".

La lettre était signée : "Grace Kelly Grimaldi".





Prochain mariage

Mlle Louise Bouchard, fille de M. Maurice Bouchard, de Saint-Bruno, et de Mme Fernande Bouchard, décédée, et M. Gilles Léonard, fils de Mme Georgette Ricard, de Saint-Lambert et de M. Lucien Léonard, décédé, dont le mariage sera célébré le samedi 14 mai, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal.

Helle Virkner Krag, ravissante mais paradoxale

COPENHAGUE. (PA) — Helle Virkner Krag, du Danemark, est probablement l'épouse la plus ravissante d'un premier ministre du monde occidental. Elle est aussi probablement la femme à l'esprit le plus paradoxal.

Cette comédienne possède un talent si marqué que même les ennemis politiques du premier ministre Krag ne tarissent pas d'éloges à son endroit.



MADAME HELLE VIRKNER KRAG, épouse du premier ministre du Danemark.

Et pourtant, elle méprise le tempérament artistique. Ayant abandonné sa carrière au théâtre pour se consacrer à sa famille, elle estime que son unique film annuel n'est pas assez représentatif pour exporter en Amérique du Nord.

Mme Krag est une charmante hôtesse qui a l'art de recevoir les chefs d'Etat. Pourtant, les petites conversations de salon l'ennuient, et au cours de brillantes réceptions mondaines, elle peut paraître esseulée lorsqu'elle ne joue pas le rôle d'épouse du premier ministre. Mme Krag refuse les invitations de groupements féminins considérant qu'il s'agit d'un supplément à ses réelles fonctions.

Physiquement, cette blonde Danoise garde un air de jeunesse, bien qu'elle approche la quarantaine. Baron, le photographe européen très en vogue dans la haute société, compte Helle Krak parmi les plus belles femmes.

Pourtant Mme Krag s'habille souvent d'un chandail et d'une jupe, et au cours de son premier voyage aux Etats-Unis, il y a cinq ans, elle avait reçu une femme journaliste pour une entrevue fixée à une heure matinale, vêtue d'un peignoir et avec bigoudis sur la tête.

Il y a quelques temps, cette même journaliste était reçue à la résidence Krag, à Copenhague. La maison en briques jaunes, comprenant un petit jardin à l'arrière, se situe au 61, rue de l'Ecureuil.

Mme Krag avait parlé alors du voyage aux Etats-Unis qu'elle et son mari effectuent actuellement. Le premier ministre danois Jens Otto Krag est en visite officielle.

Mme Krag avait souligné avant son départ que son fils Jens Christian, âgé de 5 ans, souhaite posséder un chapeau de cowboy, ayant vu à la télévision le président américain qui en portait un.

à Noter ***

Assemblée spéciale au Collège Notre-Dame

L'Association de Parents d'étudiants du collège Notre-Dame, tiendra une assemblée générale spéciale en l'auditorium du Centre Notre-Dame, 3791, chemin de la Reine-Marie, à Montréal, ce soir, mercredi 27 avril, à 8 h. 15 p.m. Lors de cette réunion, les parents seront invités à participer à un colloque sur le collège Notre-Dame. Les sujets suivants seront étudiés : les cours d'étude à Notre-Dame ; la discipline ; l'éducation physique ; l'orientation professionnelle ; la bibliothèque ; les Parascos ; les parents-maîtres. Les conclusions de ce colloque seront soumises aux autorités du collège, par la suite.

Au profit des scouts

Au bénéfice de la troupe scoute Sagala, les productions Inbeaula présenteront la troupe des "Classiks" à la salle Saint-Gabriel Lalemant, angle Garnier et Everett, le samedi 7 mai, à 8 h. p.m. Le spectacle comprendra "La jalousie du barbouillé" adapté au XXe siècle, des poèmes, des chansonniers et quelques sketches comiques. On est prié de noter que l'entrée sera interdite aux moins de seize ans.

Au Cercle des femmes journalistes

La présidente du Cercle des femmes journalistes, Mme Sylvie Claude, prie les membres de l'Association des sections Montréal, Québec, Ottawa et banlieues, de noter que la célébration du 15e anniversaire de fondation du cercle qui devait avoir lieu le 23 avril, est reportée au samedi 11 juin prochain, à Hélène de Champlain, île Sainte-Hélène. L'après-midi sera consacrée à l'élection d'un nouveau Conseil. Le cocktail à 6 h. 30, offert par la ville de Montréal, sera suivi d'un dîner auquel assisteront plusieurs invités de marque dont l'hon. Claude Wagner, ministre de la Justice, qui parlera de l'éthique professionnelle journalistique. Un programme artistique sera présenté par Mlle Pierrette Champoux. Mme Cécile Brosseau, présidente honoraire du Cercle, a accepté la présidence du comité de réception.

Visite historique à Ottawa

Une tournée historique d'Ottawa est organisée pour les 14 et 15 mai prochains, au cours de laquelle on pourra visiter et admirer les tulipes, le canal Rideau et les somptueuses résidences de la capitale.

Cette visite comprend naturellement celle du Parlement, du Commissariat de la Terre Sainte, de la cathédrale et de la Galerie Nationale. Pour renseignements, composer VI. 4-5262 après 5 h. p.m., ou samedi et dimanche toute la journée.

Festival de musique Kiwanis

Le festival de musique Kiwanis avait lieu cette année du 16 au 23 avril, avec la participation de 5 à 7 milles étudiants et adultes de 300 catégories tel que : chorale solistes, pianistes etc. Au delà de $3,000 en bourses seront distribués en plus de 18 trophées. La Grande Finale aura lieu le vendredi 29 avril prochain, en la salle de l'Ecole Supérieure Westmount.

Faire-part

M. et Mme J.-A. Bisaillon, de Saint-Lambert, font part du mariage de leur fille Christiane avec M. Gabriel Déziel, fils de Mme Jean Déziel et de M. Déziel, décédé. Le mariage sera béni en l'église Saint-Lambert le 2 mai prochain.



Au Bal de l'ingénieur

Sous les auspices de l'Institut canadien des ingénieurs, le "Bal annuel de l'ingénieur" aura lieu le vendredi 6 mai, en l'hôtel Ritz Carlton, sous la présidence de M. Lucien L'Allier. Assises, de gauche à droite : Mmes Ray Bertrand, R. S. Kane et Mme G. Hoganson ; derrière, dans le même ordre : Mmes C. G. South, J. C. Brodeur et Mme Jean-E. Carrière, toutes du comité d'organisation. Les bénéfices de ce bal iront à la "Place de l'ingénieur" pour l'Expo '67.





Prochain mariage

Mlle Lisa Mongeau, fille de M. Auguste Mongeau, décédé, et de Mme A. Mongeau, de Montréal, et M. Howard Nillo, fils de M. et Mme Donald Nillo, de Montréal, dont on annonce le mariage. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Raymond Gauthier, cousin de la mariée, le samedi 28 mai, à 4 h. p.m., en l'église Saint-Donat.

Le fils de Michèle Morgan épouse Catherine Prou

PARIS. (AFP) — Les plus beaux yeux du cinéma français ont versé hier des larmes d'attendrissement : Michèle Morgan a marié son fils Mike, vingt ans et demi, avec le jeune mannequin Catherine Prou.

Pour une fois, les "oh, qu'elle est belle" des nombreux badauds ne s'appliquaient pas à la mariée, pourtant charmante, mais à la belle-mère qui rayonnait en conduisant son fils à l'autel.

Mike est le fils du premier mariage de Michèle Morgan avec l'acteur américain Bill Marshall. Il est né aux Etats-Unis pendant la brève et décevante carrière qu'y fit la belle vedette durant la guerre. Elevé à l'américaine par son père après le divorce de ses parents, Mike Marshall choisit pourtant par la suite de rejoindre sa mère en France et d'y commencer une carrière de comédien. Bill Marshall n'est pas venu assister au mariage de son fils.

OÙ TROUVER ?

- huilier espagnol ... 8.95
- buste de Napoléon 125.00
- soupière italienne .. 12.95
- cendrier avec initiale 8.95
- coffret bijoux 14kt 23.95

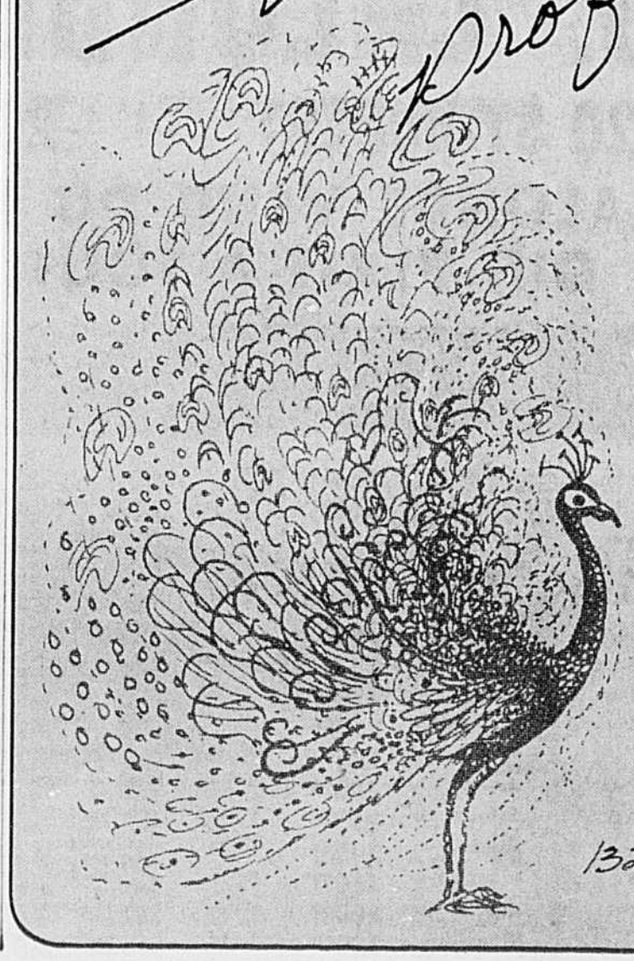
au petit versailles
930 EST, RUE STE-CATHERINE

Yé-Yé coton côtelé



importation française
5.95 et 6.95
Le Bistro du Sport.
1326 Beaubien 272-0717

une femme avertie profitera des aubaines avantageuses de Lily Simon importation et prêt à porter

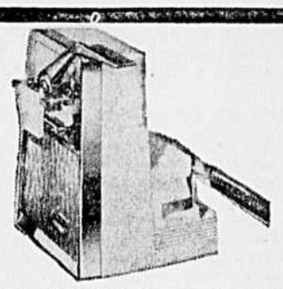


1320 Beaubien 273-1771

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE
LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION

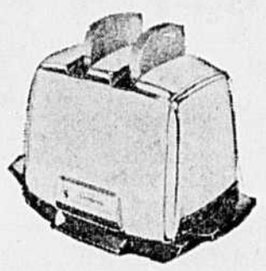


Bouilloire — vaporisateur électrique KEV. Deux éléments à chauffage très rapide. Contient deux pintes. Finition luxueuse. Style très moderne.
(76/214) Prix suggéré $18.95 — Prix C.M. $14.50.



Ouvre-boîte DCO. Opération simple et très rapide. Lame très résistante et amovible. Entretien facile. Comporte également un aiguisoir pour couteaux.
(76/206) Prix suggéré $31.20 — Prix C.M. $23.95.

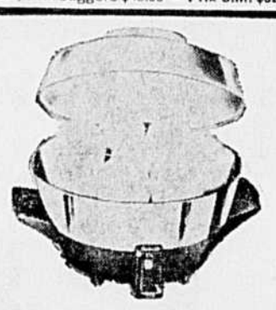
TOUS CES APPAREILS SONT DE MARQUE SUNBEAM
ILS EN PORTENT LA GARANTIE



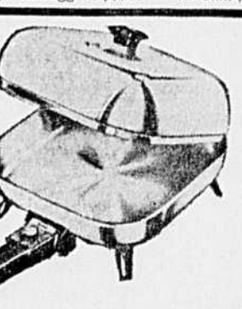
Grille-pain T-40. Un réglage radiant et automatique. Les tranches descendent et remontent automatiquement. Larges ouvertures pour gauffres ou pains spéciaux.
(76/204) Prix suggéré $43.00 — Prix C.M. $32.95.



Rôtisserie "CARROUSEL". Cuit 2 poulets ou un rôti de 8 livres. Cuisson par chaleur radiante infra-rouge. Dore la viande uniformément. Aucun arrosage requis. Entretien facile.
(76/215) Prix suggéré $44.20 — Prix C.M. $33.95.



Cuiseur électrique — Contient 8 oeufs. Cuisson à la durée choisie. Très précis. Opération automatique. Signal lumineux indiquant la fin de la cuisson.
(76/231) Prix suggéré $21.60 — Prix C.M. $16.50.



Poêle à frire EPL-5C. Température contrôlée par thermostat. Couvercle réglable (6 positions). Pied escamotable pour grillade. Entretien facile.
(76/222) Prix suggéré $31.60 — Prix C.M. $24.25.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ LES PRIX C.M. ? VENEZ VISITER NOS RAYONS
Une foule d'articles pour le foyer moderne y sont exposés.



Fer à repasser combiné SS3-G.S. Vaporisation bien répartie (36 trous). Indicateur du niveau d'eau. Jolie poignée blanche. Livré dans un sac de vinyle pratique.
(76/228) Prix suggéré $28.80 — Prix C.M. $21.95.



Percolateur automatique AP 12C Style Danois. Finition chrome étincelant. Sélecteur d'arôme gradué. Percolation contrôlée par thermostat. Contient 10 tasses.
(76/217) Prix suggéré $31.60 — Prix C.M. $24.25.

HEURES D'OUVERTURE: DE 9.30 A.M. à 6.00 P.M. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.
8225 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Téléphone 389-8081
GRAND STATIONNEMENT GRATUIT A VOTRE DISPOSITION
Succursale: 5975 Boulevard Monk, Ville-Emard, Téléphone 769-8815

Marshalls fabrics of Montreal INC.

Nous vendons au comptant — Vous épargnez davantage

VENTE

REDUCTIONS ADDITIONNELLES

RABAIS DE 1/2

LAINAGES "BOUTIQUE"

Se vendaient 12.95 à 21.95

GRAND SOLDE

Ces lainages réellement haute mode sont offerts à des prix sérieusement réduits.

FINS DE ROULEAUX DE LAINAGES DE MODELISTES

RABAIS DE 1/2

Se vendaient de 5.95 à 30.95

Incroyables épargnes sur ces lainages exclusifs.

ASSORTIMENT DE LAINAGES DU PRINTEMPS

Largeur de 54" — Valeurs jusqu'à 6.95

Offre spéciale de lainages du printemps. Bruyères, quadrillés, homespun, tweeds, flanelles, tissus fantaisie pour manteaux, costumes, robes chemisiers élégants. Achetez et épargnez beaucoup. 2.97 vge

TOILE "SHETTY" DE RAYONNE IMPORTEE

Voici un tissu fantaisie exceptionnel : une valeur dans la famille des tissus similitoile. Résistant au froissement et lavable à la main. Couleurs : marine et 20 couleurs nouvelles d'été ainsi que blanc ou noir. Largeur 36". 3.95

TISSUS SIMILITOILE fantaisie, crochetés ou filet

Largeur 48" - 52" — Ordinairement 5.95

Un bas prix exceptionnel pour ces magnifiques tissus au crochet gothique à la dernière mode. Tons unis ou effets deux tons, résistant au froissement, lavables à la main. Achetez et épargnez. 3.95

TISSUS SIMILITOILE DE MODELISTE

Largeur 36" - 45" Ordinairement 3.95 à 5.95

Voyez ces tissus fantaisie exceptionnels, semi unis et imprimés à des prix de solde. Ne manquez pas cette aubaine. 2.99 vge

TOILE BOUCHER fantaisie UNIE OU IMPRIMEE

Largeur 36" - 50" Ordinairement 1.95 à 2.95

1.49 1.99

Magnifiques valeurs pour vêtements de ville ou de villégiature. Ces tissus exigeant peu de soins sont tout indiqués pour costumes, robes chemisier et vêtements sport à prix d'épargne.

JERSEY ARNEL IMPRIME

Largeur 54" - 60" Ordinairement 1.95 à 2.50

Jolis imprimés lavables à la main, lavez et séchez, tout indiqués pour le voyage. Dessins fleuris ou géométriques. 1.49 vge

Toile boucher de rayonne imprimée. Largeur de 36". Solde de 200 verges 79¢

COTONNADES MODELISTE IMPORTEES

Largeur 36" — Ordinairement 3.95 à 4.95

Motifs et qualité exceptionnels à prix de grand rabais. Plusieurs motifs discontinués ; plusieurs motifs tissés à effet de guingan. 2.95

Cotonnades, tissus fantaisie et tricots d'été

Largeur 36" — Valeurs jusqu'à 2.95

Pour jolies toilettes exotiques d'été. Quelque chose de différent dans un grand choix de cotonnades. 1.49 vge

GUINGAN DAN RIVER

Largeur 36" — Ordinairement 1.95

Un tissu fantaisie froufroutant, lavez et séchez, quadrillé ou brodé dans le lot. Tout indiqué pour l'été. Venez le voir. 1.00 vge

COUPONS

Valeurs jusqu'à 6.95

½ verge et moins. Le coupon 25¢

De ½ à 2½ verges. Le coupon 1.00

Soie, imprimés, tissus fantaisie, dacron, tissus mixtes, cotonnades.

"Qui dit tissus à la verge dit Marshalls"

1195 ouest, Ste-Catherine 844-2558

U Thant rencontrera Wilson et de Gaulle

LONDRES (AFP) — U Thant, secrétaire général des Nations unies, arrivé hier matin à Londres de New York pour une visite de quatre jours dans la capitale britannique préside aujourd'hui et demain des réunions du comité de coordination de l'ONU, au siège de l'organisation inter-gouvernementale consultative maritime. Le secrétaire général a rencontré hier M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, et est aujourd'hui l'hôte à déjeuner du premier ministre Harold Wilson.

U Thant et M. Stewart sont convenus que les chances d'une initiative en vue d'une négociation de paix au Vietnam, étaient extrêmement réduites.

Les deux interlocuteurs sont arrivés à cette conclusion au cours de leur entretien. Ils ont discuté en outre des derniers aspects du problème rhodésien, tels qu'ils apparaissent au siège de l'ONU, où les pays africains s'apprêtent à demander que les sanctions contre la Rhodesie soient rendues "obligatoires".

Enfin, les deux hommes ont discuté du problème de Chypre et notamment de la question du financement de la force de paix de l'ONU dans la grande île de la Méditerranée.

Le secrétaire général de l'ONU quittera Londres vendredi pour Paris où il aura des entretiens avec le général de Gaulle. Il sera ensuite l'hôte à dîner de M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères. Le 1er mai, M. Thant quittera Paris pour Strasbourg où il doit assister à une réunion privée du comité des ministres du Conseil de l'Europe. Il se rendra enfin à Genève où a lieu la 19e assemblée de l'organisation mondiale de la Santé avant de regagner New York le 5 mai.

De Gaulle a reçu un accueil assez froid

PARIS, France. (UPI) — Le président de Gaulle est rentré hier à Paris d'une tournée de quatre jours dans le Nord de la France, la première depuis son élection en décembre dernier.

Cette tournée a révélé une opposition considérable à la politique intérieure du gouvernement français, en particulier à son attitude négative sur la hausse des salaires.

A l'appui d'une réclamation de 6%, les unions ouvrières avaient déclenché une série de grèves qui avaient paralysé l'industrie française durant les deux derniers mois.

Le gouvernement avait quand même maintenu à 4.5% la hausse des salaires, causant ainsi, selon certains observateurs, une vague d'hostilité et de mécontentement dans les régions industrielles du nord de la France, à l'occasion de la récente visite du président français.

L'accueil réservé des foules françaises du Nord contraste fortement avec l'enthousiasme manifesté à l'occasion des récentes visites présidentielles. En dépit du demi-succès qu'il a remporté dans sa région natale, on rapporte que de Gaulle s'estime satisfait de sa tournée.

Les commerçants et les "respectueuses" de Danang attendent le retour des GIs

DANANG, Sud - Vietnam, (AFP) — Danang, la plus grande ville de garnison du Vietnam, attend patiemment la levée de l'interdition de circuler en ville qui frappe les soldats américains, des "Marines" pour la plupart, consignés dans leurs casernes depuis le 11 mars.

Depuis le début de la crise politique qui a fait disparaître les Américains des rues de leur ville, les commerçants de Danang sont désemparés. Pour nombre d'entre eux, le flot de G.I.'s en goguette qui déferlait journellement par la ville, était la source principale de leurs revenus.

Il y avait le 11 mars dernier 43 bars à Danang. Le fait surprenant est qu'il y en a aujourd'hui 73. Car les spéculateurs se montrent pleins de confiance dans l'avenir. Pour eux, il ne fait aucun doute que les Américains reviendront bientôt. Ce sera alors un "boum" sans précédent, a dit M. Kim Chi, un commerçant de Danang qui vient de faire construire un bar le "Kim's". La devise de M. Chi est : "No V.D., No V.C., welcome by Kim Chi" (ni maladie vénérienne ni Vietcong, soyez le bienvenu chez Kim Chi).

Alors que bon nombre de ces bars ont dû provisoirement fermer leurs portes faute de clientèle et que les établissements demeurés ouverts sont déserts, trente nouveaux bars sont actuellement en cours de construction. Il n'a pas fallu plus de six semaines pour faire surgir ces bâtisses sans étages aux murs de ciment badigeonnés de couleurs vives et éclairés au neon. Dans certaines rues une demi-douzaine de ces établissements s'échelonnent sur 60 pieds de trottoir à peine. Leurs appellations sont autant de promesses : "L'Eden", "le Tu Do" (Liberté), "le B.B.", etc...

Des grillages les séparent de la rue contre d'éventuels attentats terroristes. A l'intérieur des hôtesses désenchantées accueillent les rares clients en feignant dans leur Anglais de fortune : "Longtemps pas voir Américain".

Les hôtesses de bars et les "respectueuses" étaient à Danang deux mille cinq cents environ du temps où les soldats américains déambulaient en liberté. Depuis quelques semaines beaucoup d'entre elles sont parties à Saigon. Selon la police, elles gagnaient jusqu'à six cents dollars par mois.

Le sort des rares restaurants européens et des marchandes de souvenirs est non moins piteux : leurs recettes ont diminué de 80 à 90 pour cent.

Telle une station balnéaire dont les touristes auraient été chassés par le mauvais temps, Danang attend le retour du "beau temps". Le docteur Man, maire de la ville, est déjà intervenu auprès des autorités américaines pour faire lever la consigne. "Voyez, leur a-t-il dit, la ville est calme. Il n'y aura pas d'incidents, nous ne sommes pas anti-américains".

WOOLWORTH



Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.

Spécial de pâtisserie

Gâteau étage au fudge

Format familial 8" Prix rég. 95c ch. 87¢ ch.

Tarte aux raisins

Prix rég. 59c ch. 53¢ ch.

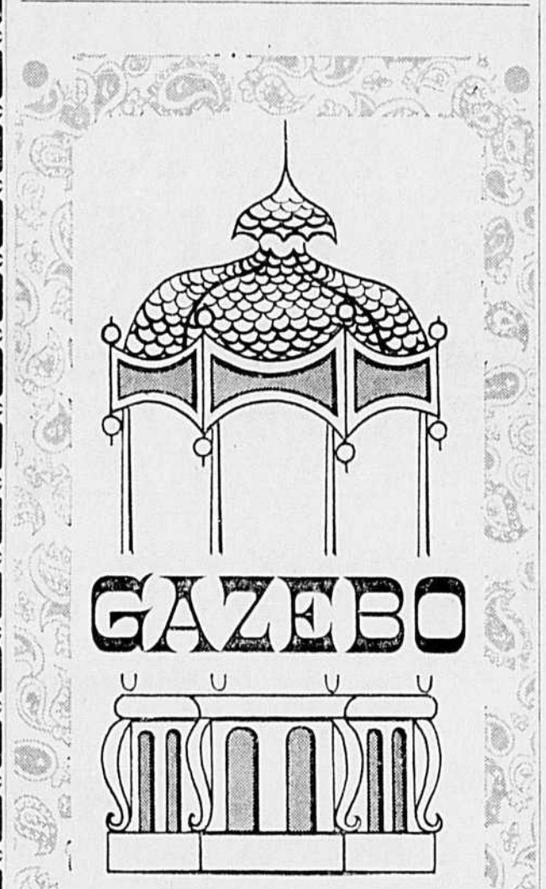
CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

SATISFACTION GARANTIE WOOLWORTH ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

NOUS BOULANGEONS À VOTRE GOÛT

NOUS NOUS SPÉCIALISONS À FOURNIR DES GÂTEAUX DÉCORÉS POUR TOUTE OCCASION. VOTRE COMMANDE POUR UN GÂTEAU DE NOCES, DE FÊTE OU D'ANNIVERSAIRE RECEVRA L'ATTENTION EXPERTE DE NOS MAÎTRES-PÂTISSIERS.

DISPONIBLES À TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIE WOOLWORTH



OUVERTURE

JEUDI, LE 28 AVRIL A PLACE VILLE-MARIE

Dans un cadre moderne aux lampes 'Tiffany' et dans un fastueux décor contemporain aux teintes extraordinaires, seront déployés les toutes dernières créations de la mode — robes, tailleurs, manteaux, vêtements sport et quantité d'autres modèles excitants.

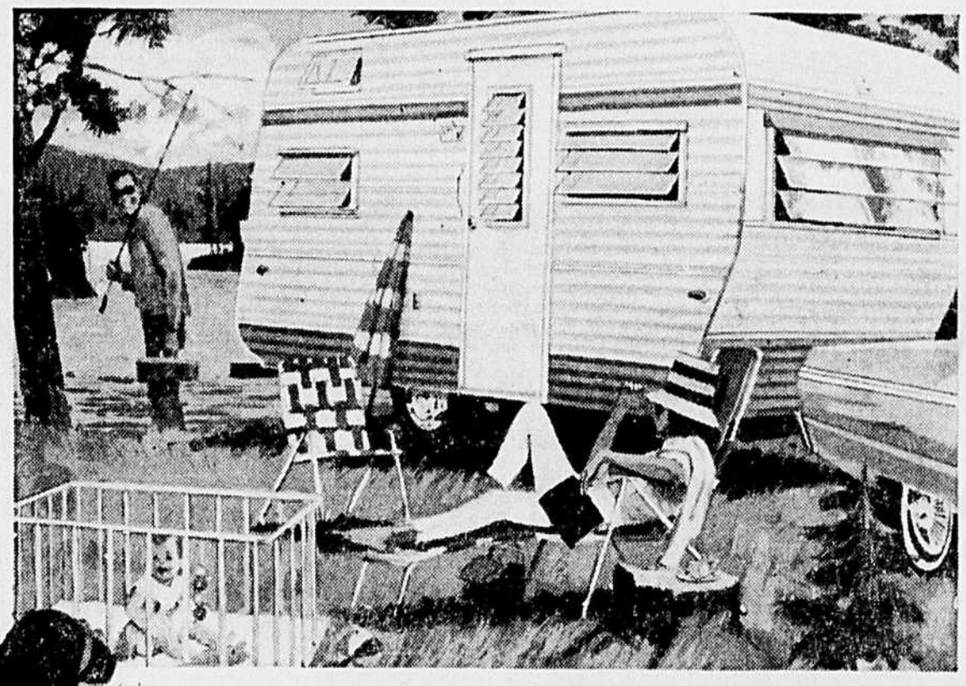
rendez-vous chez

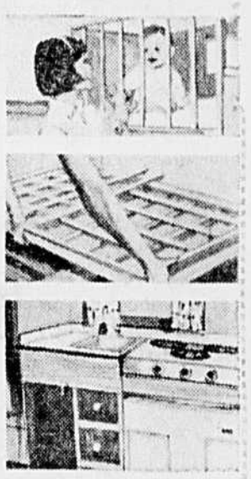
GAZEBO

nouveau quartier-général de la mode pour les jeunes dans le vent

PLACE VILLE-MARIE

Vous pouvez gagner l'une de ces 10 remorques de camping





Conçue par Pyramid Mobile Homes



dans le passionnant concours des aliments Heinz pour bébés!

"Bébé voyage!"

Des centaines de beaux prix (dont dix remorques) afin que vos prochaines vacances enchantent toute la famille!

Excellent moyen de résoudre toutes les difficultés des vacances en famille : Participez au concours Heinz "Bébé voyage" ! Vous pourrez gagner l'une des dix magnifiques remorques offertes en prix ! Avec cette remorque de quinze pieds, équipée pour une jeune famille de cinq personnes, vous allez où vous voulez, vous arrêtez quand vous voulez, partout où l'on s'amuse, où le ciel est bleu et le soleil est bon . . . avec toute votre famille !

Cette remarquable remorque conçue pour Heinz par Pyramid Mobil Homes et réalisée en collaboration avec les spécialistes pour bébés de Heinz, comporte une garantie complète d'un an. Elle offre tout le confort d'une maison. La petite cuisine toute équipée comprend évier, cuisinière et réfrigérateur ; et il y a plus de place qu'il n'en faut pour que cinq personnes puissent dormir à l'aise.

Voyez ces meubles pliants de pouponnière : une exclusivité ! Le pratique lit d'enfant qui s'ouvre ou se replie en quelques secondes, permet à bébé de dormir en toute sécurité sans prendre la place nécessaire aux autres membres de la famille.

Le parc pliant — une exclusivité — se range contre la paroi de la remorque. Il permet à bébé de jouer en sécurité, à l'extérieur comme à l'intérieur.

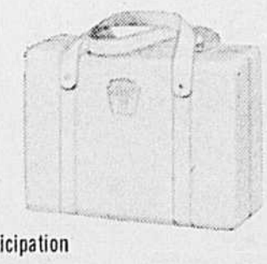
La chaise pliante pour bébé peut être enlevée et rangée hors de vue.

Et un endroit a été spécialement aménagé pour jeter les couches en papier après usage.

1000 PRIX SUPPLÉMENTAIRES!

100 nécessaires de voyage Heinz par semaine pendant 10 semaines

Dès la première semaine du concours (le vendredi 18 mars) Heinz distribuera chaque semaine, pendant 10 semaines, 100 nécessaires de voyage pour bébés. Ces élégants nécessaires comprennent un sac en polystyrène conçu pour transporter un assortiment d'aliments pour bébés, biberon, céréales Heinz, gobelet inversable, cuiller pour bébé et couches à jeter après usage. Le nécessaire de voyage Heinz ne se vend pas dans les magasins.



Découpez ce bon pour participer au concours dès maintenant! (Participez souvent — chaque participation vous donne une chance supplémentaire de gagner)

RÈGLES DU CONCOURS:

1. Ecrivez vos nom et adresse en majuscules sur la formule de participation et expédiez-la avec six étiquettes d'aliments Heinz pour bébés ou facsimilés, à : ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS, CONCOURS "BÉBÉ VOYAGE", C.P. 850, KINGSVILLE (ONTARIO)
2. Le concours durera 10 semaines, du samedi 12 mars au samedi 21 mai 1966. Le tirage des 1,000 nécessaires de voyage et leur remise aux gagnants auront lieu chaque semaine à raison de 100 nécessaires par semaine pendant toute la durée du concours. Toutes les participations reçues jusqu'au samedi 21 mai 1966 compteront pour le tirage des dix remorques. Pour recevoir son prix, chaque participant retenu devra d'abord répondre à une question mettant ses connaissances à l'épreuve.
3. Chaque participation envoyée pendant la durée du concours vous donne une chance de gagner, mais chacune doit être envoyée séparément. Les prix peuvent être répartis par région. Le concours est ouvert à toutes les personnes habitant le Canada, sauf les employés ou agents de la Compagnie H. J. Heinz et leurs proches parents.
4. La liste des gagnants sera publiée après le 31 mai, 1966.

RENSEIGNEMENTS ET FORMULES DE PARTICIPATION CHEZ VOTRE ÉPICIER

GRATIS — 100 GALLONS D'ESSENCE!

Si votre participation est aussi accompagnée d'un dessus de boîte de n'importe quelle céréale Heinz pour bébés — et si vous êtes désigné comme gagnant d'une remorque de camping — vous recevrez gratis un bon pour 100 gallons d'essence.



FORMULE OFFICIELLE DE PARTICIPATION

A remplir et à expédier à :
ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS,
CONCOURS "BÉBÉS VOYAGE",
C.P. 850, KINGSVILLE (ONT.)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ ZONE _____ PROV. _____
NOM DU MAGASIN _____
(celui où vous avez acheté l'aliment Heinz pour bébés)

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS 57

Bébé en bénéficie aujourd'hui — et pour toute sa vie.

BF 10AF

CAHIER No 7 / PAGES 77-88 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97



Téléphoto UPI

Hedy Lamarr acquittée

Une Hedy Lamarr radieuse cause avec un journaliste après son acquittement par un jury municipal de Los Angeles. L'actrice d'origine viennoise avait été accusée du vol de $86 en marchandises dans un magasin à rayons.

La Grande-Bretagne réaffirme son soutien à la politique des États-Unis au Vietnam

LONDRES. (AFP, Reuter, UPI) — Répondant à l'offensive de la gauche travailliste contre sa politique vietnamienne, le gouvernement britannique a fermement soutenu le point de vue des Etats-Unis, hier soir, et lancé l'avertissement qu'un retrait américain pourrait aboutir à un désastre pour le monde libre au Sud-Est asiatique.

Au cours d'un examen majeur de la politique étrangère et de défense du gouvernement Wilson, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a affirmé que ce sont les Nord-Vietnamiens qui sont à l'origine de la situation actuelle en intervenant militairement au Sud et en refusant de venir à la table de négociations.

Auparavant, M. Michael Foot avait donné le signal de l'offensive de la gauche travailliste par un sévère réquisitoire contre le soutien apporté, selon lui, par M. Wilson à la politique américaine au Vietnam.

M. Foot a mis le gouvernement au défi de préciser sa position au sujet de l'intensification des bombardements aériens contre le Nord-Vietnam dont l'intention est prêtée au gouvernement américain. Le député travailliste a également exhorté M. Wilson à utiliser tous les moyens possibles pour amener les Etats-Unis à réviser leur position envers Pékin et à cesser les bombardements du Nord-Vietnam.

Dans sa réponse, M. Stewart a souligné que la seule solution à la crise du Vietnam réside dans l'ouverture de négociations, négociations que sont prêts à entamer les Etats-Unis dès qu'Hanoï le désirera.

Au sujet des bombardements du Nord-Vietnam, le secrétaire au Foreign Office a déclaré : "Les Etats-Unis ont clairement établi que leurs bombardements sont simplement liés aux nécessités militaires". Il a souligné que ces bombardements découlent directement de "la détermination arrêtée du Nord-Vietnam d'envoyer au Sud des soldats, du matériel et un encadrement militaire.

Auparavant, répondant aux questions posées par les députés, le premier ministre Wilson avait déclaré "qu'il n'y a aucun changement dans la politique de soutien qu'accorde aux Etats-Unis le gouvernement britannique".

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, et M. Michael Stewart ont eu hier un entretien d'une heure, au cours duquel ils ont convenu que "les chances d'une initiative en vue d'une négociation de paix au Vietnam dans un avenir prévisible étaient extrêmement réduites".

Rébellion syndicale ?

Hier également, la conférence annuelle du Syndicat des employés de commerce, cinquième syndicat par ordre d'importance en Grande-Bretagne, a adopté une résolution invitant le gouvernement Wilson à abandonner sa politique de soutien "à l'agression américaine au Vietnam" et préconisant l'arrêt des bombardements aériens contre le Nord-Vietnam. La résolution a été prise en dépit de l'opposition de la direction de ce syndicat qui groupe 350,000 adhérents et qui passe pour l'un des principaux soutiens de la politique gouvernementale dans le monde ouvrier britannique.

Le mouvement de la jeunesse social-démocrate des pays nordiques a enfin adressé un message aux ministres des Affaires étrangères de ces pays, réunis à Stockholm, demandant que leurs gouvernements prennent l'initiative de convoquer une conférence internationale visant à mettre fin à la guerre au Vietnam.

Des étudiants s'emparent de l'université de Mexico et obligent le recteur à démissionner

MEXICO. (AFP et UPI) — Le recteur de l'Université de Mexico, Ignacio Chavez, a été contraint de démissionner, la nuit dernière, à la suite d'un soulèvement général des étudiants. Cette démission forcée, ainsi que celle de plusieurs de ses collègues universitaires, donne une tournure dramatique au conflit qui oppose, depuis 46 jours, les étudiants de la faculté de droit aux autorités universitaires.

La grève des étudiants en droit n'ayant pas abouti, leurs confrères des autres facultés et le personnel administratif avaient décrété une grève de sympathie. Puis, ce fut un ultimatum présenté au recteur l'enjoignant de résoudre le conflit. Devant le refus du recteur de répondre à l'ultimatum, une délégation de 15 jeunes gens s'est rendue, hier, au rectorat pour négocier. Prétextant la "séquestration" de leurs camarades par les gardiens de l'université, 7,000 étudiants se rendirent alors maîtres des bâtiments universitaires et proclamèrent une grève générale.

Puis, après l'avoir enfermé dans son bureau, ils sommèrent le recteur de démissionner. Ignacio Chavez se résigna à la démission, après six heures de résistance.

L'Agence France-Presse, qui rapporte ces événements, ajoute que 23 directeurs de facultés ont présenté leur démission en même temps que le recteur. Selon cette agence, la grève initiale, déclenchée il y a un mois et demi par les étudiants en droit, aurait été causée par le refus du recteur de faire passer à plusieurs étudiants des examens destinés à régulariser leur situation.

Selon l'agence de nouvelles UPI, la crise universitaire a débuté il y a six semaines, lorsqu'un groupe d'étudiants en droit ont décrété la grève et disposé des barricades de barbelés autour de leur école. Les étudiants réclamaient alors le renvoi du doyen de la faculté de droit et la réadmission de deux étudiants expulsés pour avoir distribué de la littérature communiste.

Selon UPI, les protestations estudiantines d'hier auraient rapidement tourné à l'émeute. Les émeutiers se seraient emparé de l'émetteur radiophonique universitaire et auraient lancé des appels à l'aide. Ils auraient de plus saboté le générateur électrique de l'université, entraînant ainsi la remise d'une joute de soccer entre le Mexique et le Paraguay.

Les autorités universitaires prétendent que des agitateurs communistes entraînent les foules étudiantes. Les agents de police fédéraux auraient récemment arrêté trois individus munis de passeports argentins, porteurs de littérature de gauche ainsi que d'une somme de $30,000. On les soupçonne d'activité subversive. Des heurts violents auraient eu lieu d'autre part entre deux factions opposées d'étudiants sur le campus, la semaine dernière.

OTAN: de Gaulle ne tient pas à rencontrer Johnson en tête-à-tête

PARIS. (UPI, AFP) — Le général de Gaulle n'entend pas tenter de régler son différend avec les Etats-Unis au sujet de l'OTAN au cours d'une réunion en tête à tête avec le président Johnson, déclarent aujourd'hui les milieux autorisés français.

Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat américain, avait proposé lundi qu'une rencontre ait lieu entre les deux chefs d'Etat en vue d'aplanir les divergences entre les deux pays.

Selon ces milieux, le général de Gaulle estime que les problèmes découlant de la décision française de se retirer de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique pourraient être réglés par les voies diplomatiques normales. Le chef de l'Etat français ne serait pas disposé à accepter une réunion en tête à tête avec le président Johnson, précisent ces milieux.

A Washington, M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat du président Truman et un des principaux architectes de l'OTAN, a déclaré aujourd'hui qu'avec ou sans la France, l'Alliance atlantique doit être maintenue. L'ancien chef de la diplomatie américaine estime que l'OTAN est un des facteurs cruciaux de l'équilibre des forces entre l'Ouest et l'Est.

Témoignant devant une sous-commission sénatoriale, M. Acheson a ajouté que le maintien de l'OTAN constituerait un pas important vers l'unification de l'Europe. Or, a-t-il dit, le retrait projeté de la France de l'organisation militaire de l'Alliance ne peut être interprété que comme une tentative pour bloquer une telle unification.

De son côté, M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, a déclaré hier au Sénat que la France entend non seulement rester membre de l'organisation politique de l'Alliance atlantique, mais veut aussi que sa compétence soit étendue aux affaires d'Asie et d'Afrique.

Intervenant dans le débat sur l'OTAN au Sénat français, M. de Broglie a abondé dans le même sens que d'autres membres du gouvernement français selon lesquels le retrait de la France de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique rendrait service aux Etats-Unis. Washington, a-t-il précisé, éprouve des difficultés à s'adapter aux conditions nouvelles qui prévalent en Europe.

Dix partis aux élections dominicaines du 1er juin

SAINT-DOMINGUE. (AFP) Dix partis dominicains ont, jusqu'à présent, fait connaître officiellement leur intention de participer aux élections générales du 1er juin.

Le parti révolutionnaire dominicain (PRD) et le parti révolutionnaire social-chrétien soutiendront, pour les élections présidentielles, la candidature de l'ex-président Juan Bosch, chef du PRD. L'alliance sociale-démocrate et le parti démocrate ouvrier on fait connaître qu'ils ne participeront pas à la consultation.

D'après le porte-parole du groupe, M. Bayard Rustin, les entretiens des membres de ce comité avec les représentants des différents secteurs de la République ont révélé que, dans l'ensemble, le peuple dominicain est convaincu que les élections seront honnêtes. Le comité estime cependant que la présence d'observateurs impartiaux est une nécessité absolue.

Le chauffeur ivre qui a tué dix écoliers belges ne risque que deux ans et demi de prison

BRUXELLES (AFP) — Au bilan des morts, 10 écoliers de 7 à 8 ans, s'ajoute celui des victimes qui porteront toute leur vie les marques du tragique accident de la route survenu lundi à Asse, en Belgique.

La jeune institutrice de 20 ans, Mlle Magda Heylens, qui accompagnait les élèves au moment où la camionnette d'un chauffeur ivre monta sur le trottoir, devra, d'après l'avis des chirurgiens, être amputée des deux jambes. Quatre écoliers sont toujours en observation dans une clinique près de l'école et deux d'entre eux restent dans un état grave.

Pour homicide involontaire et ivresse au volant, le chauffeur meurtrier ne risque que deux ans et demi de prison.

Cet accident a pris les proportions d'un drame national et, le soir même, le roi Beaudoin et la reine Fabiola se sont rendus à Asse, en banlieue de Bruxelles, auprès des dépouilles mortelles des malheureux écoliers déposées dans une chapelle ardente.

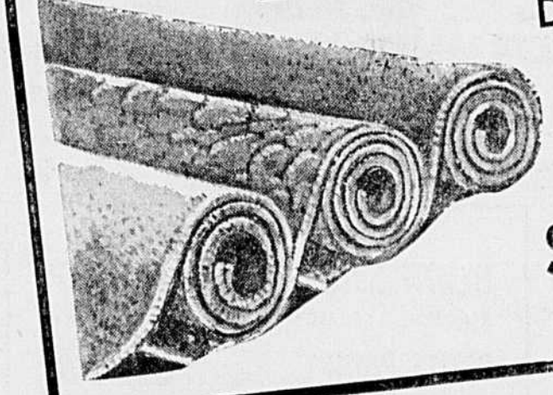
Quant au chauffeur de la camionnette, M. Emile Tiebout, 44 ans, il a reconnu avoir bu plusieurs verres de bière. En guise d'excuses, il a expliqué aux gendarmes : "Avec cette chaleur, j'étais comme assommé. De plus, j'étais en route depuis 3 heures du matin pour livrer mon pain." Il était un peu plus de 2 heures au moment du drame. Sur le tableau de bord, l'odomètre indiquait 60 milles à l'heure, alors que la vitesse permise à cet endroit est de 40 milles à l'heure.

Les funérailles des victimes qui, ironie du sort, assistaient à un cours de sécurité routière au moment où elles furent fauchées sur le trottoir, auront lieu samedi.

FAITES DE Lapierre DEUX COUPS

•SATISFACTION •ÉCONOMIE

BROADLOOM DUPONT 501



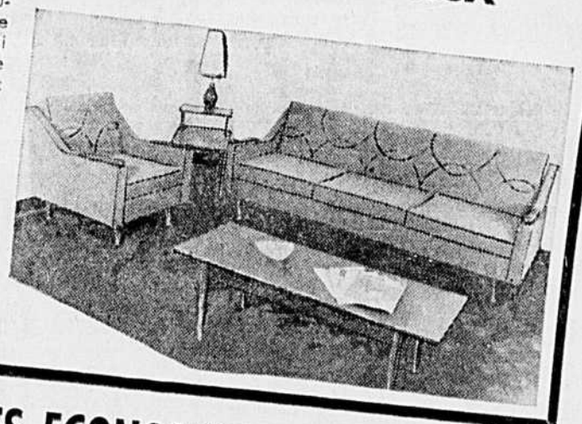
installation incluse

PRIX LAPIERRE $8.95 la verge carrée

MOBILIER DE SALON, 2 MCX

Comprenant chaise (fauteuil) rembourré de caoutchouc-mousse, ainsi qu'un grand divan de même fabrication, avec pattes et devant en noyer. Style très moderne. Choix de couleurs.

PRIX LAPIERRE $119.95



DES VALEURS INSURPASSABLES!

TERMES FACILES

DES ECONOMIES IMBATTABLES!



SOFA-LIT TRES CONFORTABLE

Recouvert d'un tissu durable et lavable. En s'ouvrant fait un lit double très confortable.

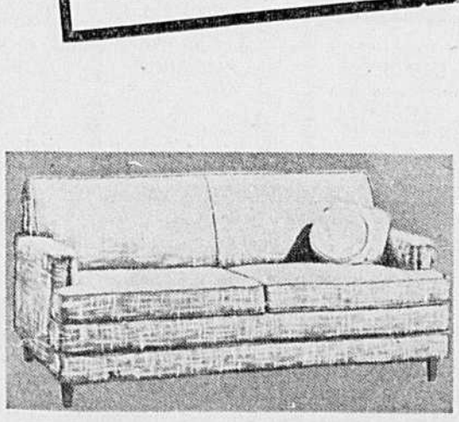
Prix régulier $49.95 PRIX LAPIERRE $29.95



MOBILIER DE SALON, 2 MCX

STYLE MODERNE recouvert d'un matériel durable et lavable, en s'ouvrant fait un lit double très confortable. Bras et pattes en noyer solide évitant l'usure.

Prix régulier $139.95 PRIX LAPIERRE $79.95



SOFA-LIT CONVERTIBLE

Construction solide — Matelas à ressorts, avec plis pneumatiques, en tissus bouclés.

Rég. $189.95 PRIX LAPIERRE $109.95



FAUTEUIL BERÇANT

Cuirette très confortable pour la détente.

Prix régulier $59.95 PRIX LAPIERRE $28.95

AMEUBLEMENT Lapierre ENR.

JACQUES LAPIERRE, prop.

277 est, Mont-Royal — Entre St-Denis et St-Laurent — 849-5779

5954, rue St-Hubert — Entre Bellechasse et Rosemont — 274-9364

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

C'est payant d'avoir affaire avec Lapierre



Fauteuil "LAZY BOY"

Style cuirette, très confortable pour la détente.

Prix régulier $79.95 PRIX LAPIERRE $49.95 tel qu'illustré

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUGER (Odilon) — A Montréal, le 25 avril 1966 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Odilon Auger, époux de Germaine Bédard, demeurant 2513 Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaiton.

AUMAIS (Lucien) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Lucien Aumais, époux de Irène Lapierre, demeurant 7752 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAILLARGEON (Roméo) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 59 ans 6 mois, est décédé Roméo Baillargeon, époux de feu Yvonne Paradis, demeurant à 1221, St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Lambton, comté Frontenac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (René) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. René Beauchamp, demeurant à 1869B Maisonneuve. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385 rue Ontario Est,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Albert) — A Montréal, le 25 avril 1966 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Bélair, employé de Holt Renfrew, époux de Charlotte Hamelin. Il laisse dans le deuil son fils, Guy, sa fille Mme René Scheffer (Manon), sa bru Evelyne Lanthier, 5 petits-enfants, Chantal et Sylvie Bélair, Jean, André et Guy Scheffer. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Itha) — A Montréal, le 26 avril 1966 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Joseph Patrick Bergeron, née Itha Bonin, fille de feu Isidore Bonin, et de feu Ida Meunier dit Lapierre, demeurant 2830 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Félix) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Félix Blais, époux en 1ères noces de Olivine Leroux, et en 2èmes noces de Gabrielle Plouffe demeurant 4553 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaiton.

DECES DE MADAME WILLIAM ROUSSY



Nous apprenons le décès de Madame William Roussy, née Charlotte Laroeque, décédée à Montréal, à l'âge de 58 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Oliva Loiselle (Huguette), Bernard Janelle (Lise), et Mlles Andrée et Nicole Roussy, ses fils : Wilfrid, Roger, Jean-Guy, Claude et Edgar Roussy, sa belle-fille Mme Roger Roussy (Dorothée Rodrigue) ses petits-enfants : Pierre, Bernard et Sylvie Loiselle, et plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret 4419 est Beaubien, et les funérailles auront lieu vendredi matin en l'église St-Jean-Baptiste Marie Vianney à neuf heures.



Dr J.-GERARD MATHIEU

Nous rappelons à votre souvenir le regretté Dr J.-Gérard Mathieu de St-Henri-de-Mascouche à l'occasion du 1er anniversaire de sa mort.

Médecin 47 ans, coronore du comté de l'Assomption de nombreuses années. Avantageusement connu et estimé dans toute la région, le Dr Mathieu a gravé dans nos coeurs l'image d'une médecin dévoué.

"La médecine fut son sacerdoce et la charité, l'idéal de sa vie" (Homélie du Père Labrecque, s.s.s.)

Pour commémorer ce jour, une messe de requiem sera chantée le samedi 30 avril prochain à 5 heures de l'après-midi en l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche.

Mme J.-Gérard Mathieu et sa famille vous invitent respectueusement à ce témoignage d'affection et de gratitude.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

BRAIS (Lucienne) — A Dorval, le 25 avril 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Euclide Brais, née Lucienne Legault, mère de Marcel, Hubert et Gilles. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRICAULT, (Thomas) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Thomas Bricault ex-capitaine de police, époux de Evangéline Many, demeurant 4645, rue Orléans. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

BROSSOIT (Louise) — A Ile-Perrot-sud, le 25 avril 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Auguste Brossoit, née Louise Richer, demeurant à 34, 4e rue, Ile-Perrot-sud. Mère de Adrienne (Mme M. Frenette), Lisette (Mme L. Colpron) et de Emile Roy. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot Village, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Réginna) — A Montréal, le 24 avril 1966, à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Romuald Cadieux, née Régimna Sincerny, demeurant 8345 St-Gérard. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jacques-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPISTRAN (Eugène) — A Ste-Thérèse, le 25 avril 1966 à l'âge de 81 ans, est décédé Eugène Capistran, époux de feu Emilia Riel. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funebre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61, rue Blainville ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Philippe) — A Montréal, le 24 avril 1966 à l'âge de 82 ans est décédé Philippe Cormier, époux de feu Marie-Anne Rheault. Les funérailles ourant lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funebre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario, est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Joseph Narcisse) — A Montréal, le 27 avril 1966 à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Narcisse Cossette, époux de Eva Panneton, père de Georges, Mme Philippe Martineau (Simone), Mollard, Mme Jean-Louis Scully (Mance). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelnau est
pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Luc) — Accidentellement à Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé maître Luc Cossette, avocat à la Cour municipale de Montréal, époux du docteur Line Chevrette, demeurant 702 Davaar, Outremont. Il laisse dans le deuil son fils Sylvain, ses parents M. et Mme Roméo Cossette, sa soeur Suzel, épouse du docteur Jacques Noiseux; ses frères, maître Gilles Cossette, avocat, M. et Mme Yves Cossette et M. et Mme Marc Cossette, ainsi que ses beaux-parents le juge et Mme Armand Chevrette, son beau-frère Claude et sa belle-soeur Diane Chevrette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUT (Hector) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Hector Daout, époux de feu Juliette Legault, demeurant Boul. St-Joseph est, anciennement de Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Joseph-Arthur) — A Ville Ile Perrot, le 25 avril 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Daoust, fondateur de la Bijouterie Daoust & Fils, de Montréal, époux d'Olivine Leger, demeurant à 49, 27e Avenue, Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
96, Boul. Perrot
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ville Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUT (Marie-Rose) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Soeur Ste-Marie-Emilienne, née Marie-Rose Daoût, de la Congrégation Notre-Dame fille de feu Hilaire Daoût et de feu Ada Arsenault. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle maison mère
3040 ouest, rue Sherbrooke
où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Samuel) — A Montréal, le 26 avril 1966 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Samuel Desjardins époux de Berthe Gariépy, demeurant à 10760, Pelletier, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie IX
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Louis-Georges) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Georges Desrosiers, pharmacien, époux de Gertrude Caza ; père du docteur Georges Desrosiers, de Mme Gérard Courteau (Gertrude), et du docteur Gilles Desrosiers. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

PIETRACUPA — Monsieur et Madame Jean Pietracupa, née Nina Rettino sont fiers d'annoncer la naissance d'une fille Cynthia, soeur de Vince et de Léa, à l'hôpital Maisonneuve, le 24 avril 1966.

DUBREUIL-DECARIE (Blanche) — A Montréal, le 26 avril 1966 est décédée Mme veuve Louis Décarie, née Blanche Dubreuil, demeurant 4055 Boul. Décarie, appt 309, mère de Gérard, agent d'immeubles, docteur Pierre-A. Décarie et son épouse Colette Duprez, Rachel (Mme Germain Lefebvre), Mireille (Mme Pierre Saucier), Monique (Mme Lucien Perreault), Louise (Mme Fernand Doucet), ses frères Jules, Henri, professeur, ses soeurs Germaine (Mme Lucien Vigeant), Béatrice (Mme Armand Auclaire), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Damede-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Agnès) — A Montréal, le 26 avril 1966 à l'âge de 65 ans est décédée Agnès Fortin, épouse de feu M. Arthur Dupuis, demeurant chez son fils M. Fernand Dupuis, 117 Boul. Ste-Rose, Ste.Rose, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 Boul. Ste-Rose, Ste-Rose
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Ludger) — A Montréal, le 25 avril 1966 à l'âge de 73 ans est décédé M. Ludger Emard, époux de feu Evelina Leroux, demeurant à 2131 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385, rue Ontario est
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND — A Montréal, le 25 avril 1966, est décédée Yvonne Desrosiers, épouse de feu le major Léopold Ferland. Elle laisse dans le deuil sa fille Pauline (en religion, Mère Marie-de-la-Salette, Ursuline) et Thérèse, professeur à la faculté des Arts de l'université de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Geo. Godin
10,540 rue Papineau
à 9 hrs. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie Barat où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Arthur) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Arthur Fontaine, époux de Clare Potter. Père de Lucille (Mme J. L. Davis). Lui survivent : 8 petits-enfants et une belle-fille, Eléanor (Mme William Chapan), 4 soeurs, Grace (Mme Aza Girard), Blanche (Mme Henri Valois), Cécile et Germaine Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
3650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St.Léon de Westmount où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetiere de West Shefford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'hôpital Ste-Justine seraient appréciés.

FORGET (Aldéric) — A St-Janvier, le 24 avril 1966, à l'âge de 75 ans est décédé M. Aldéric Forget, époux de feu Elmire Léveillé, autrefois 5162 rue Garnier, Montréal, demeurant maintenant chez sa fille Mme Alfred Laurin (Lucienne), 81 est, Côte-St-Pierre, St-Janvier. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400 rue Labelle, St-Jérome
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Janvier où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADOUAS (Ernest) — A Montréal, le 24 avril 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Ernest Gadouas, époux d'Anna Salvail, demeurant à 3802, Adam. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Germaine) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Jules Gariépy, née Germaine Hébert, autrefois de la rue Laval, demeurant 3757 avenue Melrose, Notre-Dame-de-Grâce, mère de Denise (Mme Paul Moreau) et Roland. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hres 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph) — A Beloeil, le 26 avril 1966 à l'âge de 81 ans 8 mois est décédé M. Joseph Gauthier, ex-lieutenant des Pompiers de la Cité de Montréal, époux de feu Alma Cloutier demeurant à Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiete de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Roland) — A Verdun, le 25 avril 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roland Gravel, époux de Thérèse Gravel, demeurant 608 Egan. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARBOUR (Fortunate) — A Oka, le 26 avril 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme François Harbour, née Fortunate Faubert ; mère de M. Denis Harbour, de Marie-Ange (Mme Gilles Paré), de Rivière-du-Loup, d'Andrée, épouse du docteur Jean-Claude Panisset, de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Prouix et Frères
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Laurier) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Laurier Hogue, employé du Ministère du Revenu Provincial, époux d'Aurore Gagnon, père de Mme Jean Vyvyan (Jeannine), Mme Jean Brière (Suzanne), Jean-Guy, Camille, Jean-Pierre, ex-secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, boulevard Henri-Bourassa
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Aurore) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Edgar Jacques, née Aurore Portelance, et mère de Lucille (Mme Jean Pelland), Roger et Thérèse (Mme William Stampfl). Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue de Salaberry
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Arthur) — A Lachine, le 26 avril 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Arthur Jasmin, époux de Germaine Mainville, demeurant à 287, 14e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KENT (docteur Léonard Ernest) — Subitement à Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé le docteur Léonard Ernest Kent, époux de Catherine Lillian Bennett, et père de Marie (Mme Dawson Tilley), le docteur Léonard Edward Kent jr., le capitaine John Donald Bennett Kent, et Rosalie (Mme Bruce Smith). Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Resurrection of Our Lord, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (Joseph) — Subitement à St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 25 avril 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Joseph Lalande, fils de feu Edmond Lalande et de feu Donalda Daoust. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette
St-Benoit-des-Deux-Montagnes,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébre à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Clara) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Clara Hottin épouse de feu Antoine Lalonde, demeurant à la Providence Auclair. Elle laisse sa fille Mme Yvonne Renauld demeurant à 4440 Mentana. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Hermine) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Jean O. Lalonde, née Hermine Lalonde, demeurant 1431 Fullum. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Isidore) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Isidore Lapierre, époux de Marie-Anne Dion. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
807 rue Roy est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébre à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Léopold) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Léopold Leduc, époux de Marguerite Chamberland, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Alvette) — A Ste-Foy, le 26 avril 1966, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Alvette Gauthier, épouse de Gilles Lemieux, demeurant 3361, Place Radisson. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Germain Lépine Ltée
2815, Chemin des Quatre-Bourgeois
à 3 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Ursule, où le service sera célébré à 4 hrs p.m., et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Ida) — A Chomedey, Laval, le 25 avril 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Adalbert Léonard, née Ida Dumas-Pichette, demeurant 806, 79e avenue, Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle,
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pie-X où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Angélina) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Oscar Martin, née Angélina Lescadre, demeurant 7798 de Gaspé. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONDOR (Alma) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Arthur Mondor, née Alma Gervais. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
2251 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Gabriel-de-Brandon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAND (Exilda) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Exilda Morand, épouse de feu Joseph Morand, mère d'Yvon, Roger, Guy, Mme Lionel Provost (Gilberte), Mme Louis Pietrocupa (Pietro) (Pauline), Mme Jean-Paul Corbeil (Jeanine). Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partir des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébre à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Philomène, comté Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE (Ulric) — A Ville St-Michel, le 26 avril 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Ulric Patenaude, époux de feu Alma Senécal, demeurant à 7160, 2e ave St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Bélair
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIOT (Aurore) — A Montréal, le 24 avril 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Aurore Spinelli, épouse en 1ères noces de M. Emile Cadieux, et 2es noces de M. Louis Pouliot, demeurant à 1864, Boisvert, Vimont. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbres partira des salons
Cyr & Valiquette,
1919, boul. des Laurentides,
Vimont.
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-Elzéar où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. Arthur Fontaine

M. Arthur Fontaine, homme d'affaires bien connu de Montréal, est décédé lundi après une courte maladie. Il était âgé de 70 ans.



Né à Montréal, diplômé du collège Mont-Saint-Louis, il avait débuté en affaires avec son père, était éditeur du Bulletin des agriculteurs et président du conseil d'administration de la Compagnie d'Imprimerie et de Lithographie Canadienne Limitée, ancien président du conseil d'administration de l'Agence Canadienne de Publicité Limitée et ancien président du Club Saint-Denis et du Club de Réforme. Il s'était occupé activement de plusieurs oeuvres de charité, plus particulièrement de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Il laisse sa femme, née Potter (Clare), une fille, Lucille (Mme J. L. Davis) et six petits-enfants, une belle-fille, Eleanor (Mme W. Chapin) et 2 petits-enfants et 4 soeurs, Grace (Mme A. Girard), Blanche (Mme H. Valois), Mlles Cécile et Germaine Fontaine.

La dépouille est exposée au 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 10 h., en l'église St-Léon de Westmount. Inhumation à West Shefford.

Me Luc Cossette

M. Luc Cossette, procureur de la police municipale de Montréal est mort accidentellement le 25 avril à Montréal. Il



était âgé de 37 ans. I laisse, outre sa femme, née Chevrette (Line), un fil, Sylvain, âgé de 7 ans; ses parents, M. et Mme Roméo Cossette, d'Outremont, trois frère, Gilles, Marc et Yves de même qu'une soeur, Mme Jacques Noiseux. L'heure, la date et l'endroit des funérailles seront annoncés plus tard.

M. Laurier Hogue

A Montréal, le 25 avril 1966 est décédé subitement à l'âge de soixante-trois ans, Monsieur



Laurier Hogue, fonctionnaire au ministère provincial du revenu et ex-secrétaire-trésorier de la

DECES

ROUSSY (Charlotte) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme William Roussy, née Charlotte Laroeque. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien Est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Rose-Alma) — A Verdun, le 26 avril 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Adolphe Roy, née Rose-Alma Paquin, demeurant à 3792, Wellington. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIVIER (Conrad) — A Montréal, le 25 avril 1966, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Conrad Vivier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102, rue Fullum
à 10 h. 10 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

municipalité de St-Vincent-de-Paul. Outre son épouse, née Aurore Gagnon, le défunt laisse dans le deuil une soeur, née Rose de Marie Hogue, ses filles madame Jean Vyvyan (Jeannine), madame Jean Brière (Suzanne) ses fils Jean-Guy, Camille, Jean-Pierre, ses brus, madame Jean-Guy Hogue (Lise Langevin) madame Camille Hogue (Denise Therrier) madame Jean-Pierre Hogue (Michèle Martin) ainsi que ses gendres MM. Jean Vyvyan et Jean Brière et de nombreux petits enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1130, est boul. Henri-Bourassa.

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 courant en l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Madame Yvonne Desrosiers-Ferland

A Montréal, le 25 avril 1966, est décéd

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.

SOLDE FIN DE MOIS

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES, POSTALES OU P.S.L. RECHERCHEZ LES ETIQUETTES "SOLDE" ELLES REPRESENTENT DES AUBAINES

POUR DAMES

Robes en tissus variés
Styles désassortis. Tailles 2 à 12. Couleurs variés. **1.88**
SOUS-SOL, RAYON 1555

Robes droites
En coton. Tailles P.M.G. Sans manches, avec ceinture. Rayées ou imprimées multicolores. **1.22**
SOUS-SOL, RAYON 1545

Robes styles variés
En jersey arnel, avec manches courtes. Encolure ronde ou dégagée. Imprimées ou motifs florals. Tailles 46 à 52. Rose, bleu, or. **6.88**
SOUS-SOL, RAYON 1535

Manteaux en lainage
Tailles 10 à 20 et 38 à 50. En lainage "montina" diagonal. Col châle ou tailleur. Bleu, beige, rose, blanc, marine. **20.00**
SOUS-SOL, RAYON 1515

Souliers "escarpins" chics
PRIX COURANTS 4.47 à 4.97
Pointures 5 à 9½ (B). Talons ouverts avec courroie. Petits talons. Noir mat, cuir verni ou suède. **2.88**
SOUS-SOL, RAYON 1455

Pyjamas courts, robes de nuit
PRIX COURANT 6.99 chacun
En 100% dentelle de nylon. Tailles P.M.G. Encolure dégagée pour les deux. Bleu, rose, beige. **4.99**
DEUXIEME, RAYON 390

Peignoirs en ratine
PRIX COURANT 10.99
En ratine. Tailles P.M.G. Deux poches appliqués. Manches ¾. Blanc, bleu, rose. **8.99**
DEUXIEME, RAYON 420

Chapeaux de printemps
PRIX COURANTS 5.99 à 10.99 **4.00**
PRIX COURANTS 12.99 à 15.99 **6.00**
Fin de stock. Une très belle collection qui ravira même les plus difficiles.
DEUXIEME, RAYON 341

Chandails
PRIX COURANT 4.99
En 100% acrilan. Sans manches. Encolure au cou. Tailles P.M.G. Blanc/rose ou bleu, blanc. **3.88**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

Bijoux assortis
PRIX COURANTS 2.00 et 3.00
Pierres différentes. Styles variés. Colliers, bracelets, broches, boucles d'oreilles de teintes variées. **1.00**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Pour dames
2 Manteaux en chat sauvage. PRIX COURANT 389.00 **259.00**
3 Moutons chat sauvage. Teint noir. PRIX COURANT 389.00 **259.00**
1 Manteau de chat sauvage australien. Réversible. PRIX COURANT 649.00 **399.00**
1 Manteau en lynx canadien. PRIX COURANT 749.00 **499.00**
1 Manteau en renard roux. PRIX COURANT 699.00 **499.00**
3 Manteaux en chat sauvage, teint noir. PRIX COURANT 339.00 **259.00**
2 Jaquettes en castor. Ton huître et caramel. PRIX COURANT 450.00 **299.00**
2 Jaquettes en mouton de perse noir. PRIX COURANT 199.00 **99.00**
1 Manteau en renard des Prairies. PRIX COURANT 298.00 **259.00**
DEUXIEME, SALON DE LA FOURRURE, RAYON 590

Pull-over
PRIX COURANT 5.99
En 100% acrilan. Tailles P.M.G. Sans manches. Champagne, bleu pâle, jaune, blanc. **4.66**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 541

Cardigans en 100% acrilan
PRIX COURANT 8.99
En 100% acrilan. Tailles P.M.G. Manches longues. Champagne, bleu pâle, jaune, blanc. **6.66**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 541

POUR DAMES

Vêtements sport
PRIX COURANT 8.99 chacun
Pantalons et jupes en worsted de laine. Tailles 8 à 20. Noir, gris, brun. **5.88**
DEUXIEME, RAYON 540

Robes ou 2 pièces
PRIX COURANTS 10.99 à 25.00 **5.49** à **12.50**
En soie surah, crêpe rayonne, ou tricot de coton. Tailles 10 à 20 et 14½ à 22½. Imprimées de teintes assorties.
DEUXIEME, RAYON 530

Souliers pour "juniors"
Modèles jeunes. En cuir. Nouveaux petits talons. Semelles en cuir. Pointures 6 à 9. En noir. **5.00**
TROISIEME, RAYON 472

Souliers
Talons hauts ou illusion. Deux styles : 1 escarpin — 1 sandale. En filet de nylon noir. Pointures 6 à 9 (2A-B). **8.00**
TROISIEME, RAYON 470

Robes "fourreau"
PRIX COURANT 3.97
Styles variés. Tailles P.M.G. Tenue sport. Couleurs désassorties. **2.88**
SOUS-SOL, RAYON 1385

Soutien-gorge
PRIX COURANT 4.00
De marque reconnue. En dentelle de nylon de belle qualité. Tailles 32 (A) à 38 (C). En blanc seulement. **1.97**
SOUS-SOL, RAYON 1365

Sacs à main
PRIX COURANT 13.00
En cuir véritable. 2 styles très populaires. Nouvelles dimensions. Noir, brun. **8.00**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

Pantoufles en cuir
PRIX COURANT 2.99
En cuir souple. Semelles cuir ou caoutchouc-mousse. Pointures 5 à 9 dans le groupe. Couleurs assorties. **1.99**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

Choix de robes 2 pièces
PRIX COURANTS 30.00 à 100.00 **15.00** à **50.00**
En crêpe, soie, tricot acétate, etc. Aussi robes de mariée. Tailles 11 à 15 — 10 à 18 ou 14½ à 22½. Teintes variées.
DEUXIEME, PETIT SALON, RAYON 531

Robes, 2 ou 3 pièces, etc.
En lainage, soie, tricots, etc. Tailles 8 à 16. Vêtements exclusifs importés et signés. Teintes assorties. **50.00** à **250.00**
PRIX COURANTS 100.00 à 500.00
DEUXIEME, PETIT SALON, RAYON 531

Costumes, choix de tissus
PRIX COURANTS 59.99 et 69.99
Costumes en crêpe de laine, bouclé ou worsted de laine. Tailles 8 à 18. Marine, gris, beige, rouge, etc. **44.00**
DEUXIEME, RAYON 511

Luxueux manteaux
PRIX COURANTS 59.99 et 69.99
En crêpe, bouclé de laine, tweed. Tailles 8 à 18. Styles variés. Rouge, marine, vert, blanc, gris, beige. **44.00**

Manteaux en laine
PRIX COURANTS 79.99 à 99.99
Bouclé, crêpe ou pure laine vierge, ou tweed. Tailles 8 à 18. Marine, gris, blanc, beige, rouge, vert. **64.00**
DEUXIEME, RAYON 510

Gaines de marque reconnue
PRIX COURANT 9.00
En élastique de nylon. Panneau devant en satin extensible. Tailles 26 à 32. En blanc seulement. **4.50**
DEUXIEME, RAYON 360

Camisoles et culottes
ORDINAIREMENT 2.99
Importés d'Angleterre. En tricot de fantaisie. Tailles P.M. seulement. Blanc, bleu, rose. **2.00**
DEUXIEME, RAYON 380

POUR HOMMES

Souliers en cuir
PRIX COURANT 9.97
Genre "mocassin". Pointures 7 à 10½ (D). En noir seulement. **7.88**
SOUS-SOL, RAYON 1675

Chemises sport
PRIX COURANT 5.97
Genre "Jac". Encolures P.M.G. En broadcloth de coton soyeux. Brun, beige. **3.33**
SOUS-SOL, RAYON 1625

Paletots en corduroy
PRIX COURANT 19.97
Longueur ¾. En corduroy. Doublure soyeuse. Tailles 34 à 40. Brun, beige, vert loden. **12.00**
SOUS-SOL, RAYON 1605

Souliers en veau
PRIX COURANT 16.95
Pointures 6 à 11 (B-C-D). Semelles en cuir. Style "Roger Bon Temps". En noir seulement. **11.99**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

Chemises sport
Encolures P.M.G. En broadcloth de coton "sanforized". Manches longues. Rayées ou quadrillées. PRIX COURANT 3.33
1.59 chacune ou **2** pour **3.00**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Chemises sport
PRIX COURANTS 5.00 à 6.95
Encolures P.M.G. Col à pointes courtes et col boutonné. En broadcloth sanforized. Rayées ou quadrillées.
2.59 chacune ou **2** pour **5.00**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Complets à ⅓ de rabais
PRIX COURANT 69.95
En worsted de bonne qualité. Tailles 36 à 44. Veston droit à 3 boutons. Gris, brun, bleu. **46.64**

Blousons en suède
PRIX COURANT 39.95
Tailles 38 à 46. En véritable suède. Modèle à épaules mi-raglan. Brun, ou gris. **24.99**

Pantalons lavables
PRIX COURANT 8.99
Tailles 28 à 44. En acrilan/rayonne. Modèle à passe-ceinture, ou pattes ajustables. Gris, noir, brun. **6.00**
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

POUR TOUTES LES "JUNIORS"

Robes en toile
ORDINAIREMENT 19.99
En pure toile. Tailles 5 à 15. Col roulé, manches courtes. Coquille d'oeuf, vert jade, aqua, corail. **15.00**
DEUXIEME, RAYON 533

Imperméables
PRIX COURANT 39.99
De coupe droite. Col tailleur. Double boutonnage et 2 fausses poches en haut et 2 poches en bas. Ceinture amovible. Tailles 5 à 15. Blanc/noir de style "Op Art". **26.41**
DEUXIEME, RAYON 512

POUR GARÇONNETS

Pyjamas lavables
PRIX COURANT 2.37
En finette de coton. Tailles 10 à 16. Manches et jambes longues. Couleurs et motifs assortis. **1.44**
SOUS-SOL, RAYON 1665

Pantalons pratiques
PRIX COURANT 4.97
En flanelle de coton. Tailles 6 à 12. Taille sur demi-élastique arrière. Jambes fuselées. Vert, gris anthracite, bleu. **2.48**
SOUS-SOL, RAYON 1655

POUR LE FOYER MODERNE

Jolies carpettes
PRIX COURANT 6.97
En viscose. Dimensions 24 x 44". Envers en latex. Anti-dérapantes et lavables. Teintes variées. **4.97**
SOUS-SOL, RAYON 1735

Décapant P.V.R.
Pour le bois. Enlève la cire tout en faisant disparaître les taches et la vieille cire. Nettoie à fond. 32 on. — 80 on. ou 160 on.
32 on. **.89** 80 on. **1.79** 160 on. **2.89**
QUATRIEME, RAYON 780

Cire "Decor"
32 on. **1.29** 64 on. **2.39** 128 on. **4.39**
Ne jaunit jamais. Sans frottage, s'étend sur les carrés d'asphalte de vinyle, de caoutchouc, etc. 32 on. — 64 on. — 128 on.

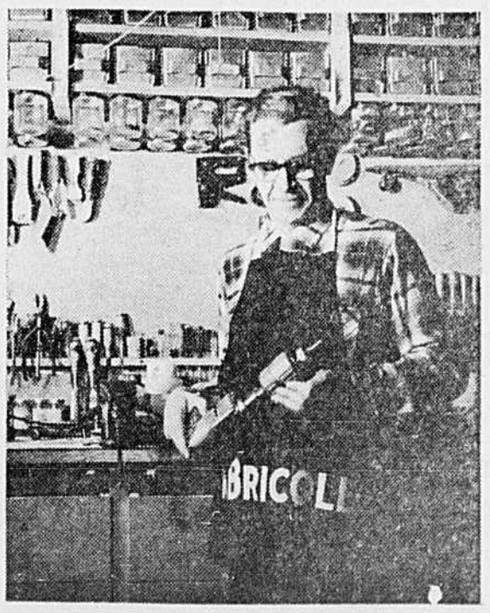
Nettoyeur à main P.V.R.
Pas besoin d'eau. Indispensable pour les travaux ménagers. Fait disparaître tâches, peinture, graisse, etc. 16 on. **.69**

Décapant "Decor"
Enlève la cire tout en faisant disparaître les taches et la vieille cire. Nettoie à fond l'asphalte, le vinyle, le terrazo. 32 on. — 64 on. ou 128 on.
32 on. **.79** 64 on. **1.39** 128 on. **2.49**
QUATRIEME, RAYON 780

DECORATIONS INTERIEURES

Cendrier, patères murales ou jardinières
PRIX COURANTS 3.49 à 3.98 **2.22**
Cendrier sur pieds, patères murales ou jardinières 24" en métal ton or. Pour le foyer moderne. **2.99**

Pièces de vaisselle
PRIX COURANTS .19 à .50 chacun **.12** à **.30**
Tasses, soucoupes, pot à lait, cocotier, etc. Importée d'Angleterre.
TROISIEME, RAYON 760



Jeudi le 28 avril de
1 h. p.m. à 8 h. p.m.

M. BRICOLE

sera au rayon de la Quincaillerie, 4e étage, pour vous renseigner sur tous les produits P.V.R., tels que cire et décapant "Décor" pour les tuiles et le bois, nettoyeurs pour pinceaux, mains, etc. . . . Venez sans faute et posez toutes vos questions sur les choses utiles que vous devez savoir pour votre ménage du printemps.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 27 avril 1966 / saint Frédéric / 82e année, No 97 / 8 cahiers / 100 pages / La météo: nuageux et frais demain / Minimum 25 / Maximum 40

Sidbec n'est plus maître de son destin — Filion • En page 28

Le SPEQ et Québec signent toutes les clauses d'un contrat de travail

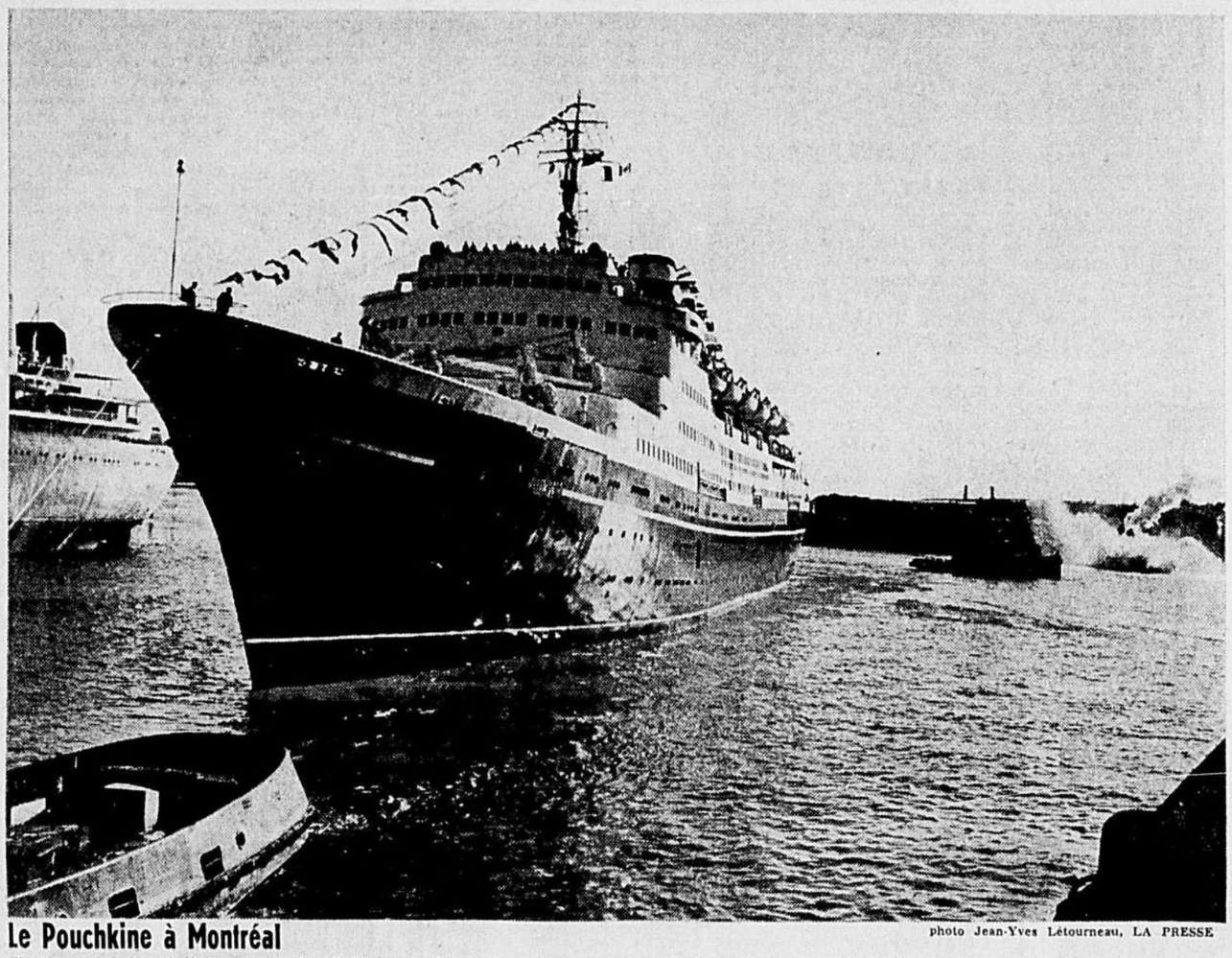


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le Pouchkine à Montréal

C'est au son des sirènes et sous les "pleurs de joie" des bateaux-pompes que "l'Alexandre Pouchkine" a majestueusement fait son entrée dans le port de Montréal, peu après 8 h., ce matin. Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, ainsi que M. John Turner, ministre d'Etat, représentant le ministre des Transports, et des membres de l'ambassade soviétique ont accueilli le navire.

(Reportage photographique en page 15)

Deux points restent en suspens

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Après des mois de relations orageuses les négociateurs du gouvernement et du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec sont enfin parvenus à signer toutes les clauses d'un contrat de travail complet.

En revanche, deux problèmes "hors contrat", dont un extrêmement sérieux, ont été soulevés par les représentants syndicaux. Dans les deux cas, le gouvernement a refusé d'y donner suite.

Le SPEQ a d'abord demandé d'abandonner toutes les procédures judiciaires en cours, qui ont été prises contre le syndicat et 14 de ses chefs, qui ont refusé de se conformer à une injonction, ordonnée par la Cour supérieure.

Les professeurs ont également demandé leur rémunération pour la moitié du temps qu'ils ont passé en journées d'étude. Selon M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, c'est la condition qu'ils posent pour donner des cours de rattrapage, même si leur travail supplémentaire serait remboursé.

Même si toutes les clauses d'un contrat de travail ont été signées par les négociateurs des deux parties, il ne faut pas conclure immédiatement que le litige est résolu.

Les représentants des professeurs des écoles de l'enseignement spécialisé, des Beaux-arts et des écoles normales, dépendantes de l'Etat, devront maintenant faire rapport du dénouement des négociations à tous les membres du syndicat. Les assemblées devraient avoir lieu ce soir.

M. Lesage a rapporté que les négociateurs syndicaux auraient spécifié qu'ils ne feront

Voir SPEQ en p. 2

Ottawa soumet le cas de Truscott à la Cour suprême

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a décidé de soumettre le cas de Truscott à la Cour suprême du Canada, tout comme l'a fait une administration précédente dans la célèbre affaire Coffin.

La Cour suprême devra déterminer si le jeune Steven Truscott a été victime d'une erreur judiciaire. Mais cette fois, contrairement au cas Coffin, la Cour pourra reviser la preuve établie au procès.

C'est, curieusement, le chef conservateur John Diefenbaker qui a rendu publique cette nouvelle. Il a dit, aux Communes, avoir reçu du solliciteur général Larry Pennel, une copie de l'arrêté en conseil adopté par le cabinet.

L'affaire Truscott a été soulevée par Mme Isabel Le Bourdais dont le "Best-Seller" "The Truscott Case" décrit ce qu'elle soutient être une grande erreur judiciaire.

Mais, de son côté, Mme Le-Bourdais déplore que le gouvernement fédéral ait opté pour une revision de la cause par la Cour suprême du Canada. Selon l'auteur, il eut fallu une commission d'enquête royale.

"L'enquête ne conduira pas le gouvernement à travers tous les faits qui ont amené la condamnation du jeune Truscott, dit-elle. En fait, dans ces circonstances, ce n'est pas une enquête comme on l'entend habituellement. Il s'agit d'une référence à la Cour suprême, référence qui sera entendue comme s'il s'agissait d'un appel présenté par Steven Truscott lui-même en vertu de la loi actuelle donnant droit aux appels."

Steven Truscott, aujourd'hui âgé de 21 ans, a été trouvé coupable de l'homicide volontaire d'une jeune fille de 12 ans. On a dit qu'il a étranglé sa jeune compagne, en 1959.

Voir TRUSCOTT en p. 2

Avion disparu au Pérou

LIMA, (AFP) — Un appareil de la compagnie péruvienne "Lansa" est porté disparu avec 46 personnes à bord. Il avait décollé ce matin de Lima en direction de Cuzco.

Mme Fairclough à l'enquête du juge Spence

OTTAWA, (PC) — Une femme du nom de Fairclough a été invitée à se présenter devant la commission Spence chargée d'enquêter sur l'affaire Munsinger, a annoncé aujourd'hui l'avocat du parti conservateur, M. C. F. H. Carson.

Il n'a toutefois pas précisé de quelle Mme Fairclough il s'agissait.

M. Carson a aussi annoncé qu'un M. Lévesque a également été prié de venir déposer devant le même juge. Là encore, il n'a pas précisé le prénom.

On sait que sous le régime conservateur, Mme Helen Fairclough dirigeait le ministère de l'Immigration. Et du temps que M. Pierre Sévigny était ministre associé de la Défense, il avait pour secrétaire exécutif M. Gaston Lévesque.

L'avocat du parti conservateur a fait ces déclarations au cours d'un débat où il a protesté contre le fait que l'avocat de la commission, Me J. L. O'Brien, ait rendu public lundi un rapport de la Gendarmerie royale sur l'affaire Munsinger alors que, ni l'ancien premier ministre, M. Diefenbaker, ni l'ex-ministre de la Justice, M. Fulton, n'avaient pu eux-mêmes prendre connaissance de ce rapport.

Le juge Spence, qui préside l'enquête, a dit lui-même qu'il était "stupéfié" d'avoir trouvé

Voir FAIRCLOUGH en page 2



téléphoto PA

M. Gromyko rencontre les journalistes à l'issue de sa rencontre avec Paul VI.

Paul VI et Gromyko d'accord sur la nécessité d'oeuvrer pour la paix

CITE DU VATICAN, (PA, Reuter, UPI, AFP) — Le pape Paul VI et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. André Gromyko, ont eu aujourd'hui une rencontre historique et ils se sont entendus sur la nécessité de travailler de concert pour la paix mondiale.

Le pape a reçu M. Gromyko en audience privée et l'entretien a duré 45 minutes. C'était la première fois qu'un ministre soviétique était reçu par le chef de l'Eglise catholique.

A l'issue de la rencontre, M. Gromyko a déclaré à une conférence de presse qu'ils se sont entendus "sur la nécessité de travailler de concert pour la paix, indépendamment des idéologies".

Dans son communiqué officiel, le Vatican s'est contenté de dire que l'audience faisait suite à l'entretien qui a eu lieu entre les deux hommes à New York, au mois d'octobre dernier, à l'occasion de la visite du pape à l'ONU.

Bien que le communiqué garde le secret sur les sujets discutés, on a appris de sources vaticanes que le Saint-Père et M. Gromyko "ont discuté plusieurs problèmes mondiaux, en insistant particulièrement sur les espoirs du pape pour la paix au Vietnam". On croit savoir que la conversation a également porté sur le désarmement et l'aide aux populations affamées du globe.

L'entretien a donné lieu à un échange de vues "cordial mais franc", selon les mêmes sources. Le Saint-Père a probablement insisté pour que le gouvernement soviétique use de sa grande influence pour diminuer la tension dans le monde et favoriser une paix permanente.

On ne croit pas que Paul VI et le diplomate soviétique aient abordé des sujets délicats comme l'état des relations entre l'Eglise et le gouvernement communiste de Pologne.

Le pape a profité de l'entrevue pour remettre à M. Gromyko une médaille d'or commémorant le concile oecuménique "Vatican II" et cinq volumes contenant des reproductions de cartes anciennes gardées dans les archives du Vatican. On n'a pas précisé si le chef de la diplomatie soviétique a remis, de son côté, un cadeau au Souverain Pontife.

L'entrevue, la première entre le chef spirituel du monde catholique et un ministre soviétique, fut entourée du secret officiel. Les journalistes ont été écartés de la cour de Saint-Damase où ils peuvent habituellement voir l'arrivée

Voir PAUL VI en page 2

Une date historique dans les rapports entre l'Eglise et l'URSS (page 16)

Gromyko préconise une conférence européenne sans les Etats-Unis

ROME, (AFP, UPI) — Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de son entrevue avec le pape, avant de prendre l'avion pour Moscou, M. André Gromyko a préconisé la tenue d'une conférence "européenne" pour discuter la sécurité de l'Europe, mais sans la participation des Etats-Unis.

"Je voudrais souligner l'importance d'une conférence européenne pour discuter la sécurité européenne, a-t-il dit. Il est très important que cette conférence ait lieu. Elle n'apporterait pas nécessairement une solution à ces problèmes, mais il faut d'abord accepter de nous rencontrer pour les discuter."

Comme on lui demandait si les Etats-Unis devraient être invités à une telle réunion, le ministre soviétique des Affaires étrangères a évité de répondre directement, se contentant de dire que "le problème devrait intéresser l'Europe avant tout". On en a conclu qu'il préconisait une conférence sans la participation des USA.

S'en prenant ensuite aux alliances militaires occidentales, comme l'OTAN et l'OTASE, M. Gromyko a déclaré : "Nous sommes convaincus que si ces blocs militaires disparaissaient, l'atmosphère serait plus sereine et la voie de la paix s'en trouverait facilitée. L'existence de ces blocs rend plus difficile la solution du problème."

Montréal est déçu, Banff dégoûté

par Marcel Desjardins
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME — Les deux villes canadiennes, Montréal et Banff, ont échoué hier dans leur tentative d'obtenir les Jeux d'été et d'hiver. Le scrutin a en effet favorisé Munich, en Allemagne de l'Ouest, pour les Jeux d'été, et Sapporo, au Japon, pour ceux d'hiver.

Autres informations en page 69

"Il est évident que l'on désirait voir revenir les Jeux olympiques en Europe", a dit le maire Drapeau déçu de l'échec de Montréal. Faisant cependant contre mauvaise fortune bon coeur, M. Drapeau s'est montré autant peiné de l'échec de Banff. "Je suis encore plus peiné pour vous que pour nous", a-t-il dit à Ed Davis, du groupe de Calgary, qui tentait pour la troisième fois d'obtenir les Jeux d'hiver : selon toute vraisemblance cette troisième est la dernière !

Le maire a ajouté qu'il avait senti, au cours de ses différents voyages entrepris dans l'espoir d'amener les Jeux d'été dans la métropole, que Montréal ne jouit sûrement pas de la réputation d'une ville où fleurissent les sports amateurs. Souvent on mettait en doute la capacité de Montréal de s'affirmer comme l'une des capitales du sport amateur. Selon M. Drapeau, Montréal et le Canada sont surtout connus pour leurs sports professionnels et leurs sports d'hiver — qui ont bien sûr leur raison d'être, ajoute-t-il.

M. Drapeau ne cache pas, cependant, que l'on se montrait surpris un peu partout que Montréal s'intéresse aux sports d'été : on parle de nous quand il s'agit de sports d'hiver.

Déçu, fatigué, le maire — semble-t-il — cachait toute l'amertume qu'il ressentait devant tant de promesses oubliées. Il était pourtant moins abattu que les représentants de Banff qui, eux, étaient tout simplement dégoûtés. "Je préfère me taire", a affirmé le président du groupe Ed Davis.

Le président du comité olympique canadien, Jim Worrall, était lui aussi amèrement désappointé : "Je suis très déçu, a-t-il confié, que les efforts sincères, sérieux et ardus de Montréal et de Banff aient échoué. Je le regrette pour le monde olympique canadien qui, depuis 1900, a supporté courageusement le fardeau des remarquables équipes envoyées aux Jeux. Nous sommes réputés comme un pays de sports d'hiver et il aurait été logique que l'on nous les ait accordés en 1972. Il est malheureux que le comité international se soit laissé influencer par de la propagande. Je reconnais que Tokyo a fait un succès des Jeux de 1964 mais je soutiens que le COI, s'il désire vraiment diffuser l'idée de l'olympisme à travers le monde, aurait dû accorder les Jeux d'hiver à Banff."

Worrall a vivement critiqué ceux qui, au lieu d'appuyer la candidature de Banff, ont tout fait pour anéantir les chances de la ville.

Quant au vice-président du

Voir JEUX en p. 2

Londres annonce la tenue d'entretiens avec la Rhodésie

LONDRES. (AFP, Reuter) — Un accord est intervenu pour des discussions non officielles entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie, a annoncé M. Harold Wilson aujourd'hui aux Communes.

Les discussions entre la Grande-Bretagne et les représentants de M. Ian Smith visent à déterminer s'il existe une base pour des négociations futures, a déclaré M. Wilson.

Ces discussions qui n'ont aucun caractère officiel ne comportent aucun engagement de part ou d'autre, a ajouté M. Wilson.

La Chambre a accueilli par des murmures d'approbation prolongés, surtout sur les bancs conservateurs, la déclaration de M. Wilson sur la reprise des conversations avec la Rhodésie.

L'accord est intervenu au cours de discussions qui viennent de se dérouler à Salisbury entre M. Oliver Wright, secrétaire particulier de M. Wilson, M. Ian Smith et M. Henning, représentant du gouvernement britannique à Salisbury. Les discussions ont été organisées par le gouverneur.

Hier, M. Ian Smith, chef du gouvernement rhodésien, avait affirmé à Salisbury qu'il était prêt à rouvrir des négociations avec la Grande-Bretagne "à n'importe quel niveau, à n'importe quel endroit et n'importe quand".

Le premier ministre rhodésien avait précisé que telle avait été toujours l'attitude de son gouvernement, et il avait accusé la Grande-Bretagne de ne pas vouloir négocier. M. Smith avait ajouté qu'il ne posait aucun préalable à l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne.

"Nous n'avons jamais fermé la porte à des pourparlers, et nous sommes toujours prêts à discuter d'une manière constructive avec quiconque".

Jusqu'au 2 mai pour les rapports d'impôt

OTTAWA. (PC) — Le ministre du Revenu national, M. Edgar J. Benson, a annoncé mardi aux Communes, que les citoyens canadiens auront jusqu'à minuit, lundi soir, le 2 mai, pour mettre à la poste leurs rapports d'impôt sur le revenu pour 1965.

Habituellement la date limite est le 30 avril, mais, cette année, cette date tombe un samedi soir.

Un député, M. Alfred D. Hales, conservateur de Wellington-Sud, avait porté ce fait à l'attention de M. Benson.

Lundi dernier, le ministre avait indiqué que la date limite ne serait pas reportée à plus tard.

Attentats à Saigon: 14 morts, 66 blessés

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Une mine attachée à une bicyclette qui se trouvait appuyée à un mur, près d'un arrêt d'autobus, a éclaté ce matin à Saigon, causant la mort de neuf ouvriers coréens et de trois Vietnamiens.

Ces ouvriers venaient de prendre le petit déjeuner et attendaient le camion qui devait les conduire aux chantiers de la "Raymond-Morrison-Knudsen", important consortium américain qui détient les principaux contrats de travaux publics au Sud-Vietnam. (La "RMK" emploie 30,000 Vietnamiens et 2,650 ressortissants de pays divers, dont 700 Coréens.)

Il s'agit du plus grave d'une série d'attentats qui, depuis trois jours, marque une recrudescence des actes de terrorisme dans la capitale sud-vietnamienne.

Quelques instants après cet attentat, une grenade a été lancée contre trois ouvriers d'origine chinoise, à l'emploi d'une usine de textiles de la ville.

Les deux attentats ont fait en tout quatorze morts et soixante-six blessés, parmi lesquels quatre Américains seulement.

2e raid à Mu Gia

Les super-forteresses B-52 stationnées à Guam sont revenues pilonner la passe de Mu Gia à la tête de la piste Ho Chi-minh, près de la frontière du Laos. Il semble que cette passe, devenue impraticable à la suite d'un glissement de terrain provoqué par un bombardement des B-52 il y a quelques semaines, a de nouveau été mise en service grâce à la diligence nocturne du Vietcong. C'est par Mu Gia que passent les renforts et les munitions venus du Nord-Vietnam et du Laos et destinés au Vietcong.

Les B-52 n'ont bombardé que deux fois, jusqu'ici, cette passe stratégique qui se trouve située un peu au nord de la 17e parallèle, par conséquent, au Nord-Vietnam. Les B-52 s'aventurent rarement au nord à cause des missiles russes antiaériens réputés très efficaces contre des appareils volant à haute altitude.

Pas de sanctuaire chinois

Hanoï soutient aujourd'hui avoir descendu deux appareils américains au Nord-Vietnam hier, mais ne sonne pas mot du Mig-21 (supersonique) que les Américains disent avoir abattu.

La population de Danang attend le retour des Américains (page (60).

On tient de source officielle américaine que l'aviation militaire du Nord-Vietnam se compose d'une cinquantaine de Mig-17 et 19 (relativement désuets), d'une quinzaine de Mig-21 et d'environ six bombardiers légers Il-28. Il est de plus en plus exclu que les Mig-21 qu'ont affrontés les Américains depuis le début de la semaine aux environs de Hanoï viennent de Chine.

L'incident a toutefois permis aux Etats-Unis de réaffirmer qu'il n'y aura pas de "sanctuaire" pour les avions étrangers (c'est-à-dire chinois) qui viendraient s'immiscer dans la guerre au Vietnam. Les Américains se sentiraient justifiés de pourchasser, jusque dans le ciel chinois, ces appareils.

Pour ce qui est des appareils nord-vietnamiens, on s'était abstenu jusqu'ici d'en bombarder les bases. Il est maintenant possible que l'accrochage d'hier modifie la stratégie.

Johnson dévoile le thème de sa campagne: débarrassons-nous du problème constitutionnel

par Yves Leclerc

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a dévoilé hier soir quelques éléments du programme du parti, qui doit être adopté à une grande assemblée dimanche. M. Johnson, qui parlait devant le Estate Planning Council de Montréal, a traité spécifiquement de la question des droits de succession, mais il a aussi abordé plusieurs autres points.

"Débarrassons-nous d'abord du problème constitutionnel, ensuite nous pourrons discuter de mesures économiques et sociales". Tel sera a-t-il dit, le thème principal de la campagne de l'Union nationale en vue des élections du 5 juin. Il a expliqué que les sentiments et le nationalisme ont volé jusqu'ici toutes les discussions sur les questions financières et sociales. A son avis, il faut donc de toute urgence régler le cas de la Constitution et du statut du Québec dans le Canada, pour pouvoir ensuite s'occuper efficacement des autres problèmes, tout aussi pressants.

D'après M. Johnson, il est dangereux de laisser la fierté nationale entrer en jeu dans des domaines où le nationalisme et l'émotivité n'ont rien à faire : mesures financières et économiques, sécurité sociale, etc . . .

Le chef de l'UN réclame une nouvelle constitution d'après laquelle le Québec, évidemment, demeurerait partie du Canada, mais sans les rapports de vainqueur à vaincu qui existent entre les deux principaux groupes fondateurs. "D'un côté, une attitude supérieure, de l'autre le nationalisme exacerbé, c'est là une chose qui a retardé sérieusement le progrès du Québec".

A son avis, un autres problème urgent, et d'une certaine façon relié au précédent, est celui de trouver des emplois satisfaisants pour les dizaines de milliers de jeunes qui sortent des universités et des instituts techniques.

"Il n'y a pas de terrain plus propice à une révolution sanglante et brutale que des diplômés d'université qui sont obligés de faire du taxi pour gagner leur vie. Et c'est ce qui peut fort bien se produire ici, si nous n'occupons pas tous ces jeunes à des tâches à la hauteur de leurs capacités et de leurs talents."

"D'autre part, nous serons considérés par l'Histoire comme les pires hommes politiques depuis la naissance du pays, si nous élevons nos jeunes en français, mais ne prenons pas les moyens pour leur permettre de vivre convenablement dans cette langue."

Les droits de succession

Pour faire progresser le Québec et créer des emplois, Me

Voir THEME en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 80 à 87, 90 à 96
Bandes dessinées / 75
Courrier "Que faire ?" / 54
Décès, naissances, etc. / 97
Des mots et des phrases / 14
Editorial / 4
Finance / 28, 29
Horoscope / 78
Immeuble / 26
Jardinage / 9
Les patrons / 83, 86
Loisirs et récréation / 74, 76
Mots croisés / 81
Nouvelles internationales / 62, 63, 77, 88
Nouvelles métro / 17
Nouvelles nationales / 27
Radio et télévision / 30
Sciences / 13
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 65 à 73
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 52 à 59
Vie mondaine / 53
Votre médecin / 79

Les négociations de nouveau rompues chez les tisserands

Les négociations entre les dirigeants de la compagnie Domil Ltée, une filiale de la Dominion Textile, et ceux du Syndicat des ouvriers du textile de Sherbrooke (CSN), qui avaient repris hier soir, ont de nouveau été rompues.

A l'issue de la rencontre qui n'a duré que quelques minutes, un porte-parole du syndicat a expliqué que les exigences de la compagnie constituent une deuxième insulte pour les travailleurs. Le 22 avril dernier, la compagnie avait déjà communiqué individuellement aux employés ses dernières offres par lettre circulaire.

Hier, elle a menacé d'intenter des actions en justice contre le syndicat pour les dommages que lui cause la grève et exigé le libre accès aux usines pour les personnes qu'elle voudra bien désigner.

Le principal porte-parole de la compagnie, M. Heenan, a de plus demandé aux négociateurs syndicaux d'encourager leurs membres à respecter les lois de la compagnie et de suivre la loi. Il a rappelé que la Cour supérieure a maintenu l'injonction interlocutoire contre les grévistes de la Dominion Textile à Magog.

Les négociateurs syndicaux ont fait rapport au représentant syndical de la CSN à Sherbrooke, M. Gérard Taylor.

Celui-ci s'est engagé à transmettre les exigences patronales aux membres du syndicat lors d'une assemblée générale qui sera tenue demain matin à Sherbrooke. Il doute cependant qu'elles soient acceptées.

Les dirigeants du syndicat des ouvriers du textile de Sherbrooke (CSN) ont décidé de lever les lignes de piquetage devant les usines de la Domil, devançant ainsi l'injonction.

Les grévistes feront cependant un piquetage symbolique devant les nouveaux bureaux que la compagnie a loués depuis le début de la grève.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

et le départ des invités. M. Gromyko était escorté d'une forte garde de policiers à son arrivée.

En quittant les appartements pontificaux, le ministre soviétique accompagné du marquis Giulio Sacchetti, s'est rendu à la Chapelle Sixtine pour voir les fresques de Michel Ange.

En arrivant dans la cour de St-Damase, M. Gromyko, qui était accompagné de M. Semen Kozirev, ambassadeur de l'URSS en Italie et de son interprète avait été reçu par le marquis Sacchetti, faisant fonction de "fourrier majeur", l'une des fonctions les plus élevées de la Cour pontificale.

Au deuxième étage du palais du Vatican, à la sortie de l'ascenseur, le doyen du personnel de l'antichambre papale, M. Guido Gusso, qui a été le valet de chambre de Jean XXIII, et deux "sediari" en casque de velours et culotte courte cramoisie, attendaient le visiteur et l'ont accompagné jusqu'à la bibliothèque du pape, où s'est déroulé l'entretien entre le ministre et ld Saint-Père.

A cette entrevue assistait le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, qui, ayant passé 25 ans aux Etats-Unis comme délégué apostolique, parle couramment l'anglais que M. Gromyko connait bien aussi. Le père Joseph Oslr, recteur du collège russe, agissait comme interprète pour le pape.

Des centaines d'Italiens et de touristes circulant sur la Place Saint-Pierre pour se rendre à l'audience publique donné un peu plus tard par le pape ont applaudi lorsque l'automobile du diplomate soviétique est entrée au Vatican par la porte des Cloches.

On considère ici que cette entrevue, qui eut lieu au cours de la dernière journée d'une visite de six jours de M. Gromyko en Italie, pourrait bien avoir une grande influence sur le climat des relations entre le catholicisme et le communisme.

Selon un point de vue répandu en Italie, la visite de M. Gromyko viserait à renforcer la position du parti communiste en faisant paraitre le communisme respectable aux yeux de l'Eglise.

Bien que M. Gromyko soit le premier membre du gouvernement soviétique qui soit reçu par un pontife catholique, le pape Jean XXIII avait accordé une audience privée au gendre de Khrouchtchev, M. Adjoubei, et à sa femme lors de leur visite à Rome en 1963.

TRUSCOTT

SUITE DE LA PAGE 1

Sa sentence de mort a été commuée en une sentence d'emprisonnement à vie.

Le solliciteur général Larry Pennel a déclaré que le gouvernement avait étudié toutes les alternatives et que le cabinet a approuvé le renvoie de la cause à la Cour suprême.

Le cabinet, a-t-il dit, croit que c'est là la meilleure procédure à utiliser dans les circonstances.

L'ancien ministre de la Justice, Davie Fulton, a immédiatement voulu savoir si le gouvernement entendait fournir un avocat au jeune homme et défrayer les dépenses encourues pour cet appel au tribunal suprême du pays.

Le gouvernement, a dit Larry Pennel, fera en sorte que le jeune Truscott ne soit pas handicappé par un manque d'argent. Mais, a-t-il précisé, nous n'avons reçu aucune requête en ce sens.

En 1959, lorsque Truscott a été condamné à la potence, la loi ne permettait pas un nouvel examen de la preuve en cour suprême.

THEME

SUITE DE LA PAGE 1

Johnson affirme qu'il faut s'appuyer sur l'entreprise privée : "Nous sommes le seul parti à nous être prononcés carrément pour l'entreprise privée, et nous continuerons à le faire, parce que c'est pour le Québec le seul chemin vers le progrès."

Et pour permettre à l'entreprise privée de croître et de jouer son rôle, il faut faire disparaître "les lois stupides de l'impôt sur les successions, qui font passer tant de nos entreprises dans des mains étrangères".

Le chef de l'UN a expliqué que beaucoup de nos entreprises, surtout de petite et de moyenne envergure, sont vendues à des étrangers parce que les héritiers n'ont pas les sommes voulues pour payer les droits successoraux.

C'est pourquoi, selon lui, il faut récupérer immédiatement la totalité de ces impôts, pour ensuite les abolir, du moins ceux sur le patrimoine familial, maisons et possessions personnelles, et sur les investissements qui produisent des emplois.

"Beaucoup de nos Canadiens vont vivre, malgré eux, en Floride ou aux Bermudes, pour se soustraire aux impôts trop élevés, et ils emportent leurs capitaux avec eux."

"Il faut donc créer au Québec un climat de sécurité et de confiance qui amène l'entreprise privée à investir et à s'étendre."

— En particulier, M. Johnson estime que le gouvernement du Québec doit prendre une position quelconque devant l'entreprise privée et la socialisation. "Actuellement, personne ne sait ce que veut le gouvernement, et ce qui est plus grave, le gouvernement lui-même ne semble pas le savoir. Quelle que soit la politique adoptée, le seul fait qu'elle soit bien précise et définie permettra aux gens qui possèdent les capitaux de savoir où ils en sont."

Solidarité ministérielle et écoles anglaises

A ce sujet, M. Johnson a fait remarquer que, si son parti prend le pouvoir le 5 juin, il ne tolérera certainement pas "les déclarations intempestives faites par les membres du Cabinet, comme en font actuellement MM. Kierans et Lévesque". Il insistera sur la solidarité ministérielle, non pas, dit-il, pour bâillonner ses ministres, mais pour éviter que le gouvernement fasse une chose pendant qu'un de ses membres en dit une autre, comme, d'après lui, cela s'est produit récemment.

En réponse à une série de questions qui lui ont été posées après sa conférence, le chef de l'UN a déclaré que son parti défendra le système catholique et protestant d'écoles de langue anglaise, parce qu'à son avis, tous ont droit à une éducation aussi complète que possible, sans distinction de couleur, race ou croyance.

Il a même rappelé que dès 1958 il s'était prononcé en faveur d'un système d'écoles neutres pour ceux qui en voudraient, quoique lui-même demeure convaincu de la valeur de notre système confessionnel actuel.

Il a aussi fait allusion à la question des subventions aux universités en déclarant : "On n'assurera pas le progrès de la province en bloquant celui de certaines institutions. C'est là une forme de fanatisme et de racisme dans laquelle je refuse de tomber, même pour obtenir quelques votes."

M. Johnson a fait appel à la population de langue anglaise de Montréal et lui a demandé de voter en faveur de son parti.

"L'Union nationale n'a jamais élu un député de langue anglaise à Montréal depuis 1936. Mais nous croyons que vous avez besoin de nous autant que nous avons besoin de vous, et qu'il vaut mieux pour vous, participer, par un ou plusieurs des vôtres, aux décisions qui seront prises et qui vous concernent tous, que de tenter, trop tard, de changer ces décisions."

Il a aussi fait quelques prédictions sur l'influence qu'auront les nouveaux partis en lice pour la première fois à l'élection du 5 juin : "D'abord, ils n'éliront pas un seul député, et ne prendront qu'une part peu importante du vote populaire. Une étude que nous avons faite indique que le RIN peut obtenir de 7 à 8 pour cent des voix sur l'ensemble, et le Rassemblement national, à peine 2 pour cent."

SPEQ

SUITE DE LA PAGE 1

aucune recommandation, ni dans un sens, ni dans l'autre, quant à l'acceptation ou le refus de l'ensemble des propositions.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de la délégation syndicale, qui était dirigée par M. Robert Sauvé, secrétaire-général de la Confédération des syndicats nationaux.

Somme toute, il appartiendra aux membres du SPEQ de décider aujourd'hui, si l'entente proposée est satisfaisante. D'ici à ce moment, on ne peut pas dire que le conflit est réglé.

"Les contribuables vont payer"

Le premier ministre, fatigué comme tout le monde à deux heures ce matin, a fait très peu de commentaires à l'issue des pourparlers. Il a dit son intention d'attendre que les professeurs aient été informés par leurs chefs, avant de dévoiler l'essentiel et le détail du contenu de projet de convention collective.

Il a néanmoins commenté que "ce sont les contribuables, qui font les frais du contrat. Il est de mon devoir de rendre les principales clauses publiques, comme on l'a fait dans le cas des fonctionnaires".

M. Lesage a mentionné en outre que l'on avait offert de payer les professeurs pour chaque heure de travail supplémentaire, occasionné par des cours de rattrapage, mais que les négociateurs syndicaux ont exigé, en plus, d'être payés pour la moitié du temps qu'ils ont passé en journées d'étude.

Or, il n'est aucunement question pour le gouvernement d'accepter cette condition. M. Lesage l'a affirmé, en ajoutant que ce serait un précédent de payer des grévistes, pour le temps où ils ont fait la grève. Il a avoué ne pas comprendre pourquoi le syndicat faisait cette demande.

Les procédures judiciaires

Un problème extrêmement délicat, qui se situe à l'extérieur de la convention collective de travail, a été soulevé, sous la forme d'une requête, par les négociateurs du SPEQ: l'abandon des procédures judiciaires, contre certains membres du syndicat, à la suite de leur refus de se soumettre à l'injonction, qui leur ordonnait de ne pas quitter leur travail.

Le gouvernement n'a pas accepté cette demande.

Le premier ministre a expliqué que cette question ne relève pas de la politique, mais du domaine juridique. Avant-hier, le gouvernement consentait à un recul sur sa position, en acceptant de négocier, "même si les professeurs demeuraient dans l'illégalité." Il s'agissait alors d'une décision politique.

Par conséquent, on ne saurait passer outre à ce mécanisme légal, sans le déprécier grandement et s'exposer à des abus dans l'avenir. Le gouvernement ne tient aucunement à faire un précédent dans ce domaine.

Il n'en reste pas moins, que le Conseil des ministres aurait pu retirer les plaintes, qui ont provoqué le déclenchement des procédures en cours.

Selon la règle Nisi, qui s'applique dans ce cas où une injonction de la Cour supérieure n'a pas été respectée, le coupable est passible d'un emprisonnement de 60 jours ou d'une amende n'excédant pas $2,000. Or, des poursuites en ce sens ont été entreprises contre 14 membres du SPEQ.

Les négociations intensives

L'invitation à négocier faite par le gouvernement avant-hier a certainement permis un progrès très important dans les relations avec le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, qui travaille avec acharnement depuis cinq ans pour obtenir une convention collective de travail.

Les pourparlers ont repris à 10 heures, hier matin, et se sont poursuivis sans arrêt jusqu'à deux heures ce matin.

A partir d'hier après-midi, le premier ministre et plusieurs de ses collègues sont demeurés constamment à la disposition des négociateurs. Entre autres, on a vu M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education; M. Carrier Fortin, ministre du Travail; et M. René Lévesque, qui s'est taillé une bonne réputation de négociateur au sein du Cabinet, et qui d'ailleurs avait été invité par le président du SPEQ, M. Claude Sabourin, à aider au règlement du conflit.

Pendant cette longue séance de négociation, qui a duré 16 heures, les journalistes, qui ont passé de longues heures à attendre la conférence de presse, ont pu voir très souvent les négociateurs gouvernementaux faire la navette entre le Conseil des ministres et la salle des négociations.

On a vu en particulier, Me Yves Pratte, Me Claude Lavery, Me Jacques Parizeau et M. François Lafleur, directeur du personnel au ministère de l'Education

FAIRCLOUGH

SUITE DE LA PAGE 1

dans les journaux certaines bribes du rapport de la Gendarmerie royale au sujet du cas Munsinger.

Il a dit que les journalistes ne pouvaient avoir obtenu leurs sources qu'en lisant le rapport de la police fédérale ou qu'en s'en faisant dicter des passages. Or, ces dossiers, selon le magistrat, étaient strictement confidentiels.

"Je ne veux pas d'une autre affaire de sécurité", a-t-il dit.

"Il y en aura probablement une autre si les rapports confidentiels sortent de cette façon", a-t-il ajouté.

Le juge Spence a souligné que M. O'Brien avait fait sa déclaration sur Mme Munsinger avec beaucoup de prudence. Mais les articles des journaux donnaient beaucoup plus de renseignements que M. O'Brien n'en avait en sa possession.

"Je m'oppose à ces accrocs faits à la sécurité", a dit le juge.

M. Carson a dit que la commission s'est dit d'accord pour faire parvenir à MM. Diefenbaker et Fulton des copies des dépositions faites à huis-clos avant le 6 avril, à la condition toutefois qu'ils n'en dévoilent rien et qu'ils ne se fassent faire aucune copie.

Il a dit que MM. Diefenbaker et Fulton ont refusé de prendre possession des copies dans ces conditions et qu'ainsi ils n'étaient au courant de rien.

M. Carson a souligné que M. O'Brien, à l'ouverture de l'audience, le 6 avril, avait fait en réalité le sommaire de ce qui était secret.

M. E. A. Goodman, avocat de l'ancien ministre du Commerce, M. George Hees, a alors demandé que la déposition faite par son client la semaine dernière, devant la commission d'enquête, soit rendue publique.

Il a aussi exigé que deux passages du rapport de la GRC touchant M. Hees soient également publiés.

Le juge Spence a accepté les deux requêtes, mais on ne sait pas encore quand le tout sera publié.

La GRC a surveillé Gerda

Un ancien commissaire de la GRC, M. C. W. Harvison, a révélé de son côté, au cours de l'enquête, que Gerda Munsinger a été sous la surveillance constante de la police fédérale durant les trois derniers mois de son séjour au Canada, soit de novembre 1960 à janvier 1961.

M. Harvison a fourni ce renseignement au cours d'un contre-interrogatoire mené par le procureur du parti conservateur, Me C. F. Carson.

Ce dernier a demandé à Harvison à quel moment il apprit que Gerda Munsinger avait l'intention de quitter le Canada. Après quelques secondes de réflexion, l'ancien commissaire répondit qu'il le sut le 7 décembre 1960. Il en informa aussitôt M. Davie Fulton, alors ministre de la Justice, et mentionna qu'il n'était pas souhaitable que cette femme revint au Canada.

Le procureur voulut également savoir si la question avait été discutée avec le ministère de l'Immigration. Répondant par l'affirmative, M. Harvison ajouta que le ministère de l'Immigration était sous la direction du superviseur actuel, M. G. B. McClellan.

On apprit encore, au cours du contre-interrogatoire, que M. Harvison décida de consulter M. Fulton à la suite d'un rapport émis par les services de la police fédérale à Montréal.

Ce à quoi le procureur Carson répliqua qu'il voulait voir ce rapport. Le principal procureur de la Commission, John O'Brien, rétorqua aussitôt que lui-même ignorait le contenu de ce rapport et que, d'autre part, la révélation de ce rapport au cours d'une séance publique pouvait peut-être constituer un danger pour la sécurité.

On apporta par la suite, un dossier rempli de lettres. M. Harvison reconnut qu'il s'agissait bien du rapport en question. On ajourna la séance pour quelque 10 minutes de façon que MM. O'Brien et Carson puissent vérifier si la sécurité de l'Etat était mise en jeu par la révélation du rapport.

JEUX

SUITE DE LA PAGE 1

comité exécutif de Montréal, M. Gerry Snyder, il a dit : "Nous avons le mieux présenté notre candidature mais nous n'avons pu vaincre l'idée que les Jeux olympiques devaient revenir en Europe." Il a ajouté qu'il n'avait pas obtenu le soutien de gens qui, pourtant, le lui avaient promis ainsi qu'au maire.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25

Maximum demain : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides, Estrie et Mauricie :** Ensoleillé et froid aujourd'hui ; demain, généralement nuageux. Températures à peu près sans changement. Vents du nord-est de 15 milles aujourd'hui et demain ; rafales de 25 demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 25 et 40 ; Sainte-Agathe et Sherbrooke, 15 et 35 ; La Tuque, 10 et 30.

Régions de Québec et du lac Saint-Jean : Ensoleillé et froid aujourd'hui ; demain, généralement ensoleillé, puis nuageux. Températures à peu près sans changement. Vents du nord-ouest de 15 milles aujourd'hui ; vents du nord-est de même force cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Québec, 15 et 35 ; Chicoutimi, 10 et 30.

Gerda : "Je n'ai rien avoué"

HAMBOURG (AFP) — Je n'ai jamais été détenue pour quelque motif que ce soit, politique ou non. Je n'ai jamais subi d'interrogatoire ni donc avoué des activités d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique. Telle est en substance la thèse que Gerda Munsinger a chargé la rédaction de l'hebdomadaire allemand "Neue Illusorierte" de publier jeudi prochain.

Le texte intégral des propos de l'ancienne réfugiée d'Allemagne de l'est prétend réfuter point par point les déclarations de M. J. L. O'Brien, procureur du ministère de la Justice dans l'enquête sur l'affaire. M. O'Brien avait notamment révélé que Gerda Munsinger avait été condamnée en Allemagne de l'est ainsi qu'en République fédérale pour vol et prostitution.

Toujours selon le représentant du gouvernement d'Ottawa, la jeune femme aurait passé des aveux complets à la police ouest-allemande et reconnu qu'elle livrait des informations à Moscou. Gerda Munsinger dans sa réponse à M. O'Brien ne fait pas allusion à l'accusation selon laquelle elle aurait eu des relations intimes avec M. Pierre Sévigny, ex-ministre associé de la Défense.

La princesse Anne se fracture l'os du nez

LONDRES. (AFP, PA) — La princesse Anne, fille de la reine Elizabeth, s'est fracturé le nez en tombant de cheval au cours d'une partie de chasse, près d'Oxford, a annoncé, aujourd'hui, le palais de Buckingham.

C'est hier soir seulement qu'un examen radiographique a permis de déceler la fracture dont la princesse ne s'était pas aperçue sur le moment. Cet accident ne l'a pas empêchée de quitter ce matin la château de Windsor, où elle résidait avec la reine, pour se rendre, par avion, à Sandringham, résidence royale d'été où elle restera pendant trois jours avec la souveraine.

Après ce séjour, la princesse Anne ira dans une clinique, avant de regagner son école de Beneden, dans le Kent, pour le dernier trimestre.

La Ligue des droits de l'homme à la défense de Vachon et des policiers

La Ligue des droits de l'Homme proteste énergiquement contre l'attitude des autorités de la police provinciale concernant le congédiement de l'agent Arthur Vachon.

"Il y a lieu, dit-elle, de demander au ministre de la Justice d'entreprendre au plus tôt des négociations avec l'association de la police provinciale et de constituer immédiatement un tribunal qui aurait pour fonction d'entendre les raisons du congédiement de l'agent Vachon."

La Ligue ajoute que "ce renvoi brutal constitue carrément un cas d'intimidation à l'égard de ceux qui veulent exercer leur droit d'association".

"Le Bill canadien des Droits de l'Homme, ajoute l'organisme, reconnait spécifiquement les droits qui sont niés à l'agent Vachon, soit une audition impartiale de sa cause et, aux policiers provinciaux, la liberté d'association."

Entre-temps, l'agent Arthur Vachon s'est dit prêt à démissionner si le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, est de bonne foi dans ses propositions aux policiers.

S'il démissionnait de son poste, l'agent Vachon deviendrait probablement conseiller technique de l'APPQ dès que cette décision serait approuvée par l'assemblée générale des policiers.

Dief fait face à de nouveaux problèmes au sein de son parti

OTTAWA (UPI) — La marmite conservatrice de John Diefenbaker est une fois de plus en effervescence.

Déjà embarrassé par certains problèmes faisant suite à l'enquête sur l'affaire Munsinger, M. Diefenbaker fait face à un nouveau défi quant à son leadership, à la suite du congédiement la semaine dernière de Mlle Flora MacDonald, employée au quartier général du parti conservateur.

Considérée comme une des figures les plus influentes du parti, elle a été mise à pied sans aucun avis préalable et aucune raison n'a été donnée pour ce geste.

Toutefois, un comité spécial du parti conservateur a été mis sur pied la semaine dernière pour étudier toute la question et il devait faire rapport à la réunion des députés conservateurs aujourd'hui.

Ce rapport ne pourra cependant pas être déposé parce que la réunion d'aujourd'hui a été contremandée hier soir.

Certaines sources laissent entendre que c'est M. Diefenbaker qui aurait fait certaines pressions pour l'annulation de cette rencontre.

Plusieurs députés conservateurs, mécontents du congédiement de Mlle MacDonald, attendaient impatiemment ce rapport.

On dit selon d'autres sources qu'ils auraient même tenté de tenir la réunion d'aujourd'hui, malgré son annulation, afin de tirer au clair toute l'affaire MacDonald. De plus, ils contesteraient à M. Diefenbaker le droit d'annuler cette rencontre, laquelle se tenant normalement tous les mercredis permet aux députés de discuter de la stratégie à suivre à la Chambre des communes.

Mlle MacDonald s'était taillé une place de choix chez les conservateurs après avoir adhéré au parti en 1957.

Dans les rangs conservateurs on émet deux hypothèses sur son congédiement. La première voudrait qu'il y ait eu incompatibilité de caractère entre elle et M. James Johnston, récemment nommé directeur national du parti. La mise à pied de Mlle MacDonald est survenue moins de deux semaines après la nomination du nouveau directeur. (On rapporte toutefois, selon des sources sûres, que Mlle MacDonald s'était dit prête à travailler de très près avec M. Johnston.

L'autre raison du renvoi de celle-ci voudrait que M. Diefenbaker ait profité de la nomination de M. Johnston pour congédier Mlle MacDonald, laquelle, lors de la dernière campagne, avait mis en doute la possibilité des conservateurs de former le prochain gouvernement sous la direction de M. Diefenbaker.

Peu importe les raisons de ce renvoi, M. Diefenbaker peut s'attendre à être la cible, une fois de plus, de certains députés conservateurs qui pourraient bien mettre son titre de chef en jeu.

Gerda ne paiera pas d'impôt au Canada

OTTAWA, (PC) — Gerda Munsinger ne sera pas tenue de payer l'impôt sur les sommes qu'elle a reçues de Radio-Canada pour les entrevues accordées à la société d'Etat.

Ainsi en a décidé le ministre du Revenu national, M. Edgar J. Benson, qui a déclaré hier aux Communes que l'impôt n'est prélevé que sur les revenus versés aux personnes habitant le Canada.

Le ministre répondait à une question de M. Bert Herridge (NPD-Kootenay Ouest).

Jodoin évite une révolte

WINNIPEG (PC) — Il a fallu toute la maîtrise du président Claude Jodoin pour éviter hier qu'une révolte n'éclate à l'assemblée du Congrès du travail

Lire en pages 34 et 35 les informations de notre envoyé spécial à Winnipeg

du Canada à propos de l'admissibilité de résolutions proposées par des dirigeants de centrales provinciales.

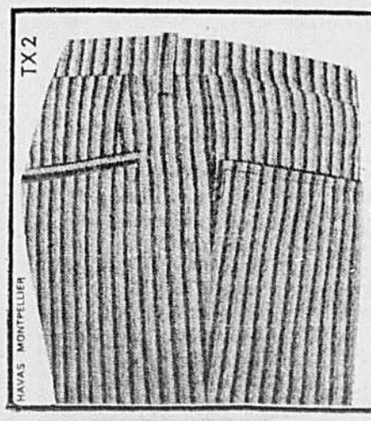
Un comité de l'assemblée cherchait à faire retirer une proposition du bureau exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec demandant que les syndicats de l'industrie se regroupent à l'échelle nord-américaine. La Fédération soulignait que les syndicats n'en deviendraient que plus efficaces et réclamait que le Congrès endosse cette politique.

Lorsqu'une motion visant à faire déclarer hors d'ordre la proposition a été présentée, de vives protestations ont fusé. Le vote fut demandé et la proposition rejetée.

Le comité soutenait que la constitution du Congrès ne permettait pas de résolutions venant du bureau exécutifs. M. Jodoin jugea aussi que la résolution était anticonstitutionnelle mais sa décision fut contestée. Cette fois cependant les délégués votèrent à main levée et appuyèrent le président.

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

PROPRIÉTAIRES
Si vous pointez √ un de ces ennuis, nous pouvons y voir !
VOS FENÊTRES INTERNES CAUSENT-ELLES
Des courants d'air ? (Pointez si oui)
Des fuites d'eau ?
SONT-ELLES
Tremblantes ?
Bloquées ?
Disgracieuses ?
Difficiles à nettoyer ?
Endommagées ?
Goûteuses en réparations ?
Nous pouvons remplacer vos fenêtres d'intérieur et éliminer à jamais ces ennuis
Dans bien des cas, lorsque les ennuis causés par les fenêtres proviennent d'un modèle de fenêtre mal conçu ou trop ancien, la solution la plus économique à la longue consiste à les remplacer par des Rosco. Les fenêtres Rosco sont fabriquées avec précision en acier tubulaire résistant et durable. Elles sont d'une ligne et d'un fini agréables à l'oeil, dans un choix de 18 couleurs décorateur assorties, contrastantes ou combinées selon les couleurs de votre habitation.
RUSCO — LA MARQUE DEPOSE RUSCO ET L'EMBLEME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE
UN PRODUIT DU CANADA
Acier — Entretien simplifié, Plus de loisirs, Vision améliorée
Conseils gratuits — Estimés gratuits
RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

TX2


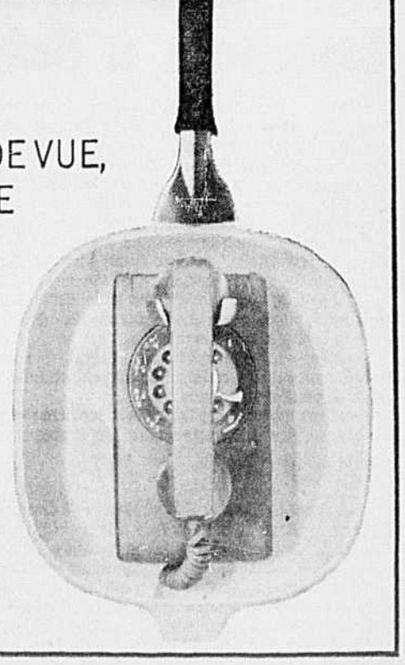
le toro 1er TERGAL pantalon d'europe
"mieux coupé, mieux fini" dit Georges de CAUNES
en vente
AUX ELEGANTS
31, PLACE VILLE-MARIE — 861-3013
HAVAS MONTPELLIER

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
NE MANQUEZ PAS NOTRE ANNONCE POUR DES SPECIAUX FORMIDABLES
PAGE 19
MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

Vu le succès de nos conférences précédentes le service de perfectionnement pour dirigeants INVITE les HOMMES D'AFFAIRES et ADMINISTRATEURS à assister à nos
14es CONFÉRENCES
(ENTREE LIBRE)
MERCREDI 27 AVRIL :
LES 5 QUALITES DU VRAI DIRIGEANT
JEUDI 28 AVRIL :
LE DEVELOPPEMENT DE L'EQUIPE DE VENTE
LUNDI 2 MAI :
COMMENT PRENDRE LES DECISIONS
MARDI 3 MAI :
DIRECTION DU PERSONNEL
Directeur : ERNEST SAINT-PAUL, B. Comm., B. Adm., professeur d'université, conseiller en administration dans plus de 20 pays d'Amérique et d'Europe.
CHAQUE CONFERENCE LIBRE A 6:30 DU SOIR
Dans les Salons Mezzanine
Hôtel Sheraton Mt-Royal

ménagez vos plats !
UN METS QUI CUIT A BESOIN DE SOINS. NE LE PERDEZ PAS DE VUE, AVEC UN TÉLÉPHONE DE PLUS.
Deux téléphones coûtent à peine plus cher qu'un seul !
Bell Canada


LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 27 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 97

Pointe-Calumet: un homme est trouvé mort dans sa cave

par André DUPRE

Une grande activité règne à Pointe-Calumet par suite d'une inondation. Ce matin, une situation dramatique s'est produite : M. Georges Trudeau, un homme d'environ 70 ans, a été trouvé sans vie dans le sous-sol de la maison, au 499 du boulevard Proulx, l'artère principale de Pointe-Calumet, qui longe le Lac des Deux-Montagnes. Le corp a été trouvé baignant dans deux pieds d'eau.

M. Trudeau était seul à la maison. C'est le Dr J. L. Paradis, de Ste-Scholastique, coroner, qui a fait les constatations d'usage et il a attribué la mort à une crise cardiaque. Le pronostic devra cependant être confirmé à la morgue, rue St-Vincent, où une autopsie sera pratiquée.

Sur la table de la cuisine, on a d'ailleurs trouvé une boite de médicaments pour malades cardiaques. On présume que M. Trudeau a eu une attaque du coeur une fois au sous-sol et qu'il a été pris de vitesses par la mort.

En ce qui a trait à l'inondation, le niveau de l'eau a haussé d'un pied depuis hier soir dans les rues de Pointe-Calumet, nous apprend M. Edouard Champagne, secrétaire de la municipalité.

Signalant que la situation n'est pas encore tragique mais qu'elle pourrait éventuellement le devenir, M. Champagne se souvient de 1960, la dernière année marquée "d'un coup d'eau" d'envergure. "Auparavant, il y en a eu d'autres en 1953 et 1956."

A Pointe-Calumet, de relater M. Champagne, les gens parlent véritablement d'une inondation lorsque l'eau monte jusqu'à la route no 29. "C'est ce qui s'est produit en 1960."

Et de poursuivre M. Champagne, "dans un cas semblable, ce sont les berges du lac des Deux-Montagnes qui sont submergées."

Présentement, la situation n'en est pas encore rendue à cette extrémité. L'eau qui envahit Pointe-Calumet depuis une semaine est sortie du lit de "la petite rivière... ou ruisseau Perrier." Ce déversement est évidemment dû au trop-plein du Lac des Deux-Montagnes mais "on ne peut pas dire actuellement que le lac inonde Pointe-Calumet."

Si le niveau continue de monter cependant, il n'est pas impossible qu'il y ait une répitition de l'inondation de 1960.

Voir MORT en page 6

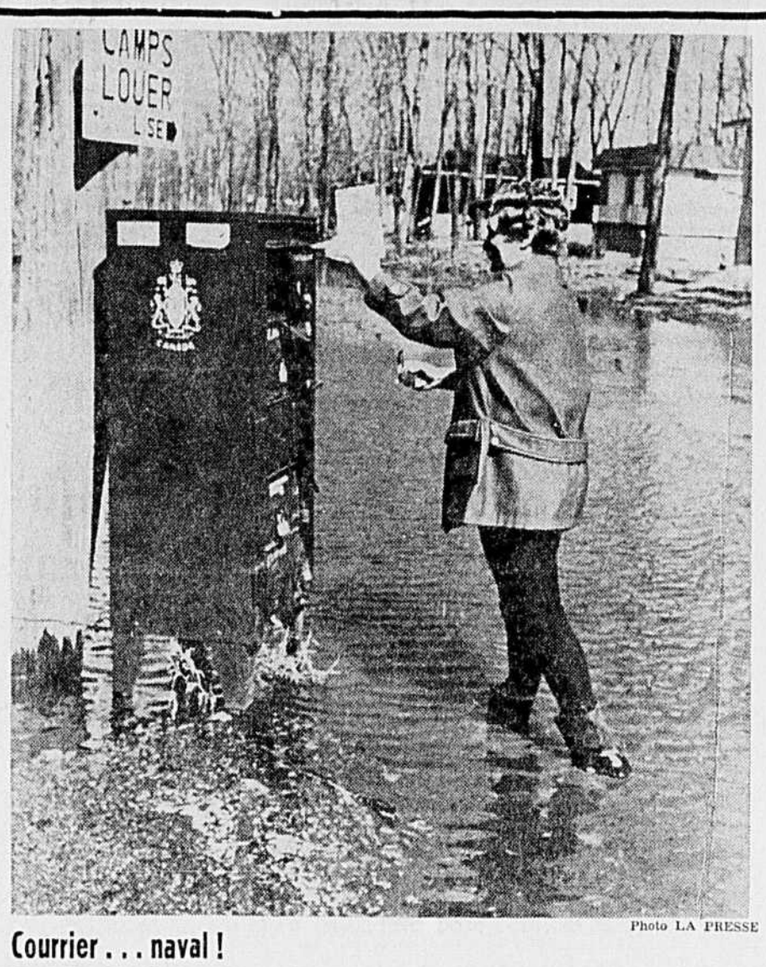


Photo LA PRESSE

Courrier... naval !

Mme Paul-Emile Gaudette, domiciliée au 19 de la 25e avenue à Pointe-Calumet, s'est empressée de chausser ses bottes pour déposer son courrier... au pied du courant.

Les tentacules de la Mafia sont aux portes de l'Expo!

— M. Jacques LeBlanc, président de la FAHAQ

par André DUPRE

La Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec, par la voix de son président, M. Jacques LeBlanc, jette un cri d'alarme : "Les tentacules de la Mafia sont aux portes de l'Expo 67".

Selon les membres de la FAHAQ, la pègre montréalaise se prépare fort activement à l'Exposition universelle. Et, comme tout le monde au Québec, elle évolue. La pègre sait mieux que jamais se servir de la "protection" ; par ailleurs, elle sait "user" des lois en sa faveur et "faire élargir" les hommes qui la servent et sont confrontés par la police.

Le président de la FAHAQ estime qu'à une période si rapprochée de l'Expo, "les policiers sont débordés". Il ajoute même que plusieurs agents disent souvent "avoir les mains liées".

Selon M. LeBlanc, Montréal est le centre nerveux de la pègre au Canada et les voyous s'infiltrent partout... "jusque dans les cours de justice, où des avocats seraient plus prisonniers d'eux qu'eux ne le sont de la justice".

Résumant leurs agissements, transactions et faillites frauduleuses, fausses représentations et extorsions de fonds, drogues, racket de pièces d'autos volées, prostitution, recel et jeu, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec juge qu'il faut absolument que les autorités mettent un frein à tout cela.

M. LeBlanc signale qu'en Saskatchewan on vient d'adopter un nouvel article de loi, le "Direct Sellers Act", loi destinée à combattre le crime en général et spécifiquement toutes les questions de fausses représentations.

En ce qui concerne la "protection" proprement dite, le président de la FAHAQ estime que l'homme d'affaires n'est pas assez protégé au Québec contre les agissements qu'elle implique, plus particulièrement dans la région métropolitaine.

Rappelant que la "protection" est surtout utilisée contre les établissements licenciés, cabarets, tavernes, etc., M. LeBlanc explique que les gens de la pègre s'en prennent d'abord aux employés de ces établissements, les invitant à se constituer en syndicats. On fait alors des pressions de toutes sortes. On peut même en certaines occasions faire preuve de violence, mutiler des gens trop volontaires ou les menacer par téléphone.

Deuxième étape, on fait parvenir aux patrons des documents légaux signifiant que les employés veulent se syndiquer. Bien souvent, et M. LeBlanc le regrette, les propriétaires se plient aux exigences de la pègre. Il serait alors assez facile à la pègre d'obtenir des chartes du gouvernement québécois leur permettant de constituer des syndicats indépendants et, de cette façon, mieux exploiter le crime sous toutes ses formes.

Les commerçants ont droit à une meilleure protection

En foi de quoi le président de la FAHAQ est d'avis que les hommes d'affaires canadiens-français et les petits commerçants sont en droit d'obtenir au Québec une meilleure protection de même qu'une meilleure observance des lois.

M. LeBlanc énumère alors le fardeau de tout ce qu'ils doivent débourser afin d'avoir pignon "commercial" sur rue: en plus de la taxe foncière, que tout le monde paie, les hommes d'affaires doivent payer des taxes d'affaires, bien sûr, des taxes d'accise et des contributions de tout ordre: accidents de travail, comités paritaires et des permis de toutes sortes.

Par ailleurs, advenant des vols perpétrés en vue d'assurer la "protection" d'un commerçant, ce dernier doit aussi subir les foudres des compagnies d'assurance, qui se tireraient presque toujours de façon élégante des mésaventures de cet ordre.

Pour illustrer ses propos, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec cite alors un cas de "protection" dont il a lui-même eu vent.

Précisant que, dans cette affaire, les policiers n'ont pu

Voir MAFIA en p. 6

Ce qu'en pensent les directeurs Robert et Gilbert

(A. D.) — Invités à rassurer les hommes d'affaires, MM. Jean-Paul Gilbert et J.-Adrien Robert, respectivement directeurs du Service de la police de Montréal et de la Sûreté provinciale du Québec, ont bien voulu livrer quelques commentaires.

Pour sa part, M. Gilbert est convaincu que la situation n'est pas alarmante et ne le deviendra pas. Il reconnait la présence de la "protection", mais déplore le fait que les petits commerçants ne fassent pas plus état de la... protection des policiers !

Le directeur invite ces gens à faire confiance à la police. Il leur adresse une invitation toute spéciale au cas où ils ne voudraient pas se confier au simple agent, soit de communiquer avec lui ou avec des officiers supérieurs. "Et ils doivent s'enlever de la tête l'idée qu'ils vont se faire tuer à la moindre déclaration."

En ce qui a trait à l'unanimité des hommes d'affaires qui voudraient donner "carte blanche" à Claude Wagner, M. Gilbert considère que le ministre de la Justice a déjà en mains assez de pouvoir pour remplir adequatement son mandat.

Le directeur Gilbert a alors une remarque pour le projet de Claude Wagner : l'Interpol-Québec. Il assure qu'officieusement le projet va de l'avant et qu'il n'est pas impossible qu'il soit réalisé un jour.

Pour sa part, le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, parlant de la décentralisation des forces policières, souligne que le premier but de cette mesure est de rapprocher le policier du citoyen afin que l'un et l'autre développent une meilleure compréhension de leurs rôles respectifs.

Elaborant sur le devoir du citoyen et celui du policier, M. Robert estime ensuite qu'il serait opportun que chaque Canadien ait une carte d'identité, comme en Europe.

"Mais notre peuple n'acceptera jamais cela !", déclare M. Robert, qui le déplore.

Et parlant du criminel : "La liberté accordée ici au citoyen honnête, le criminel en prend avantage."

Touchant ensuite la question de la "protection", M. Robert croit que "nous allons avoir des temps difficiles ; il faudra que nos corps policiers agissent fermement."

Nouvelles mesures de sécurité maritime sur le Saint-Laurent

par Bernard MORRIER

Au cours d'une rencontre à Montréal hier, entre certains responsables du ministère fédéral des Transports et des parties intéressées, il a été question de nouveaux chenaux et de nouvelles mesures de sécurité maritime sur le St-Laurent.

La réunion groupait des représentants de syndicats, d'armateurs, du Conseil des ports nationaux, du gouvernement et autres.

Un porte-parole du ministère des Transports a précisé que les discussions, qui avaient lieu à huis clos, ont porté sur la possibilité d'utiliser un deuxième chenal entre Québec et l'île aux Coudres, sur la suggestion d'ouvrir un autre chenal central sur le St-Laurent plutôt que de rouvir le chenal sud, et enfin, sur l'étude de différents projets qui contribueraient à accroitre la sécurité maritime.

A cet effet, le groupe s'est d'abord rendu visiter le modèle hydraulique du fleuve St-Laurent au laboratoire de La-Salle. A l'échelle réduite, on peut donc étudier tous les caprices des courants sur une distance de 54 milles, soit de Montréal au lac St-Pierre.

Ce modèle hydraulique est une partie essentielle du programme de recherches pour l'amélioration du niveau des eaux à Montréal et en aval et il permettra de soumettre à des essais hydrauliques complets et d'évaluer les projets futurs d'amélioration du chenal.

Soulignons que c'est à cet endroit que furent faites les expériences qui ont précédé la création de l'île Notre-Dame et l'agrandissement de l'île Ste-Hélène pour l'Expo 67.

Tel qu'il se présentait à l'origine, le modèle hydraulique ne permettait d'étudier le fleuve qu'entre Montréal et la tête du lac St-Pierre. Il a récemment été agrandi de façon à comprendre les chenaux du lac et du fleuve, vers l'est, jusqu'à Bécancour.

Ainsi, le tout permettra d'étendre le programme d'études hydrauliques que poursuit la Direction de l'hydraulique maritime du ministère des Transports en vue d'apporter toutes les améliorations propres à assurer la sécurité, la rapidité et l'efficacité de la navigation dans le fleuve St-Laurent.

Invité à visiter le projet, le ministre d'Etat et député de St-Laurent-St-Georges, M. John Turner, a déclaré que, depuis la dernière réunion du 16 mars, le gouvernement a formellement approuvé l'établissement, le long du St-Laurent, d'un service de radio VHF (très haute fréquence) sur la circulation maritime et que la mise en oeuvre de ce service est déjà commencée.

Il a précisé que le ministère des Transports a publié un avis à l'intention des navigateurs mentionnant que tous les navires qui désirent obtenir les services d'un pilote aux Escoumains seront munis d'un appareil VHF pour le 1er avril 1967.

Comme mesure intérimaire, ajoute le ministre, le ministère des Transports mettra à la disposition des navires, à la fin du mois de mai, des appareils émetteurs-récepteurs portatifs (walkie-talkie), et des modifications aux règlements de pilotage concernant l'usage du matériel CHF ont également été soumises au Conseil privé.

M. Turner a aussi laissé savoir que les navigateurs ont été priés de respecter la vitesse permise aux navires dans le chenal maritime du St-Laurent.

Directeur temporaire au service de bien-être social de Montréal

M. André Cournoyer remplira temporairement à compter de dimanche prochain — le 1er mai — le poste de directeur du service de bien-être social de la ville de Montréal, a décidé, cet après-midi, le comité exécutif, à l'hôtel de ville.

Le comité a en effet résolu d'autoriser M. Cournoyer à remplacer temporairement M. Charles Renaud qui prend sa retraite après avoir occupé ce poste depuis 1955.

Pour sa part, M. Cournoyer est directeur adjoint du service de bien-être social depuis septembre 1964. On a tout lieu de croire que le comité exécutif recommandera bientôt au conseil de le nommer directeur de façon permanente.

M. Cournoyer est attaché au service du bien-être social depuis 1949. Il devint en 1957 surintendant adjoint de la division des enquêtes. Il fut promu surintendant de la même division en août 1962.

Licencié en sciences commerciales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, M. Cournoyer est aussi diplômé en service social de la section des sciences sociales appliquées de l'Institut familial et social de Montréal.

Une enquête de routine met au jour une affaire de vol et d'enlèvement

Au cours d'une vérification de routine, deux agents de radio-patrouille ont mis au jour ce qui semble être un vol avec violence et un enlèvement.

Les policiers ont voulu poser quelques questions, vers minuit, aux occupants d'une auto immobilisée dans le parc La Fontaine, près de Rachel et Papineau. C'est une femme qui se tenait au volant et à ses côtés étaient assis deux hommes. Le tout leur semblait suspect.

Comme ils approchaient de la limousine, la femme a soudainement démarré dans l'intention apparente de s'enfuir.

Les agents l'ont pourchassée sur une brève distance et ont réussi à la rejoindre.

Soudainement, au pied de la banquette arrière, les policiers ont découvert un sexagénaire ligoté avec du fil de fer. Ils l'ont libéré tout en constatant qu'il souffrait d'ecchymoses à la figure. Il a raconté qu'il se nommait Jack Topolnicki, et exploitait un restaurant sur le boulevard Edouard, à LaFlèche.

La femme et les deux hommes l'avaient assailli quelque temps plus tôt, l'avaient battu à coups de poing, puis ligoté et enlevé dans leur auto tout en lui volant deux caisses de cigarettes.

La victime a été libérée, et les présumés malfaiteurs ont été remis aux policiers de la villedela rive sud.

Les agences privées de sécurité sont appelées à disparaître dans le port

par Florian BERNARD

Le Conseil des ports nationaux, qui étudie présentment toute la question de la sécurité, du pillage et de la circulation dans le port de Montréal, annoncera bientôt d'importantes mesures destinées à améliorer la situation actuelle. L'une de ces mesures serait le remplacement éventuel des agences privées de sécurité par des gardiens, fonctionnaires de l'Etat.

C'est ce qu'a laissé entendre hier soir le ministre d'Etat John Turner alors qu'il répondait à Montréal au mémoire de la Chambre de commerce des jeunes sur le port de Montréal. Longuement interrogé à l'issue de son discours, M. Turner a déclaré que des discussions sont en cours présentement entre les divers corps de police du Canada et du Québec en vue de mettre fin au pillage non seulement dans le port de Montréal mais dans ceux des autres villes du pays.

L'étude en cours au niveau gouvernemental porte également sur les collisions fréquentes dans le fleuve St-Laurent, l'absence de protection suffisante contre les incendies dans le port de Montréal, la vitesse des navires, la signalisation maritime et la sécurité en général.

M. Turner est d'avis que le port de Montréal ne détient pas le record du pillage. "A Toronto, a-t-il dit, compte tenu du volume des marchandises transportées, le pillage double celui de Montréal." A la vérité, a-t-il expliqué, le degré d'honnêteté qui règne à Montréal est de beaucoup supérieur à celui de la plupart des autres ports. Il a affirmé que le débardeur qui travaille dans le port de la métropole n'est pas plus malhonnête que ceux qui sont employés dans plusieurs autres ports mondiaux. "Le premier coup de canon dans le combat contre le pillage a été tiré, de dire M. Turner, et des mesures sévères seront prises bientôt en vue de l'éliminer, du moins partiellement".

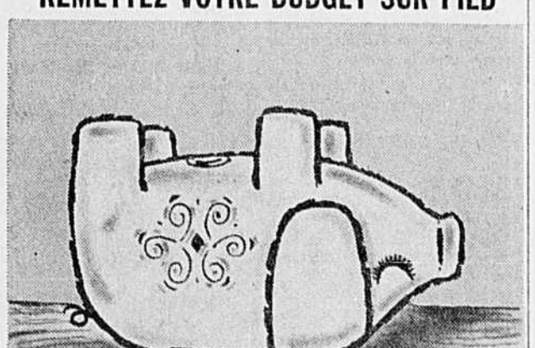
Répondant aux questions des journalistes, M. Turner a déclaré que des "arrangements spéciaux" seront bientôt conclus en vue de permettre l'accès du port au grand public. "Cette question, a-t-il précisé, sera réglée sûrement avant la tenue de l'Exposition universelle de 1967." Selon M. Turner, le Conseil des ports nationaux songerait à créer certains îlots de verdure dans le port, à aménager des coins "pour touristes" et à installer des bancs de repos le long du fleuve. Le public ne serait pas admis sur les quais où se fait le déchargement des navires, mais il pourrait circuler librement dans plusieurs secteurs du port.

M. Turner a déclaré que le port de Montréal est devenu en quelques années l'un des plus importants au monde. Plus de 6,000 navires dont 4,000 océaniques y ont fait escale l'an dernier. Ils y ont apporté ou ont emporté près de 23 millions et demi de tonnes de cargaisons. Une étude faite récemment montre que chaque tonne de marchandises diverses manutentionnées dans le port de la métropole apportait $16.21 à l'économie de la région portuaire. On constate qu'en 1965 le port de Montréal a apporté environ 230 millions à l'expansion de l'économie montréalaise. Enfin, il est intéressant de signaler qu'à la fin de 1965 la valeur de tous les biens administrés par le port de Montréal, à leur coût initial, s'établissait à près de $216 millions. "Il est inconcevable, d'expliquer M. Turner, qu'une méthode d'administration qui a servi à construire, à améliorer et à exploiter un port comme celui de Montréal avec tant de succès durant les 30 dernières années soit mauvaise !

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

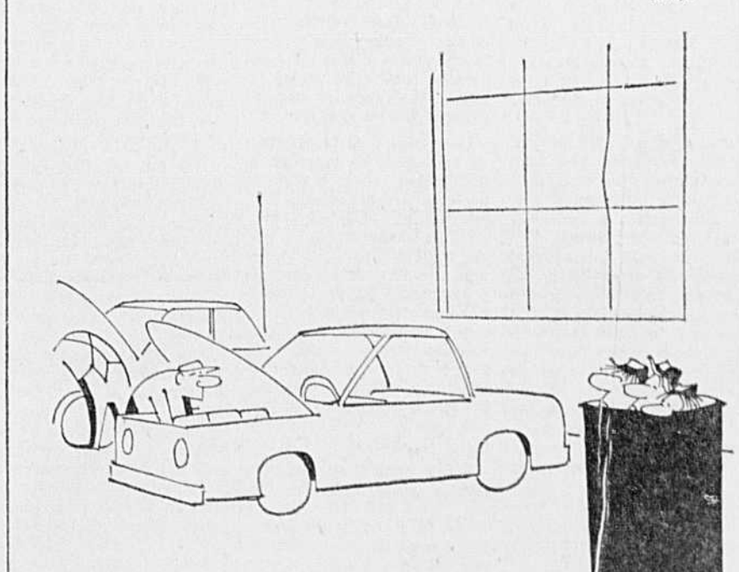
élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Trop de chèques ? Pas assez d'épargne ?
REMETTEZ VOTRE BUDGET SUR PIED

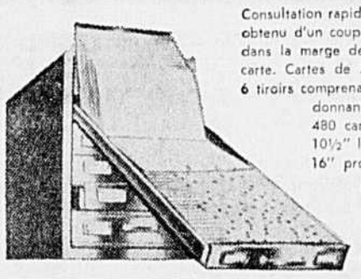


Grâce à notre "Plan 2 Comptes" vous épargnerez chaque fois que vous paierez par chèque:
- en réservant votre COMPTE D'ÉPARGNE strictement pour vos épargnes et vos intérêts.
- en ouvrant un COMPTE DE CHÈQUES pour payer vos factures et réduire vos frais de service.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.



CLASSEUR à FICHES
Consultation rapide. Renseignement obtenu d'un coup d'oeil, et visible dans la marge de 1/4" de chaque carte. Cartes de 5x3 - 6x4 - 8x5 — 6 tiroirs comprenant 240 pochettes donnant une capacité de 480 cartes. Dimensions : 10½" larg. x 9" haut. x 16" prof.
Prix rég. $74.95
Spécial Pilon
$59.95



"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4061
800 E. Mt-Royal 524-3081
811 Decarie 341-Laurent 748-7961

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes : G. BOISVERT, O.D. C. VIENS, O.D.
DUPUIS
3e étage 842-5151 Poste 538



CONFORT inégalé pour toute femme qui travaille debout
Nature Sole
LE SOULIER SUPPORTANT LE CONTOUR
Marchez-vous beaucoup ? Vous aimerez ces souliers ! La fausse-semelle "Nature Sole" est une semelle brevetée supportant le contour du pied. D'une forme et d'un ajustement pour supporter votre arche, dans toutes ses courbes. Il repose réellement votre pied lorsque vous êtes debout. Venez maintenant en choisir une paire ajustée par un expert. Blanc, ambre ou noir. $12.95
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

MAFIA

SUITE DE LA PAGE 3

rien faire de particulier pour appréhender les coupables, la victime concernée refusant de porter plainte par crainte de représailles, M. LeBlanc résume ainsi la situation : cinq hommes, dont l'un qui tenait par une laisse un berger allemand ont fait irruption dans une salle à manger, tenant en otage le cuisinier, le concierge et le patron, qui s'était amené sur les lieux après avoir été alerté . . . mais non sans avoir signalé la raison de cette alerte aux détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté montréalaise.

Après une heure et demie de pressions, avec comme menaces les crocs du chien, les policiers sont arrivés, prenant les bandits par surprise, mais devant se contenter de leur signifier qu'à la prochaine occasion ils devraient les suivre.

Personne n'a donc été arrêté et pourtant . . . quelques jours après ce raid, le concierge de l'établissement en question a été "visité" par les gars de la pègre . . .

Ces derniers, au nombre de trois, avaient forcé la porte d'un salon de barbier voisin de l'établissement visité auparavant. Petite vengeance, ils ont balafré le concierge au visage avec un rasoir, le laissant ensanglanté et inconscient.

Résultat : le concierge, non sérieusement touché heureusement, a pu réintégrer son domicile après quelques jours de traitement à l'hôpital. Mais il a quitté son emploi.

Et M. Leblanc ajoute que cet incident ne découragera pas ceux qui veulent obtenir la protection de M. X. Au contraire. Ils ont une bonne raison pour ça : mettre sur pied, au deuxième étage de l'établissement en question, un réseau de prostitution !

En fin de compte, le président de la FAHAQ, comme la plupart de ses membres, est porté à croire que les lois servent trop souvent les avocats et que le citoyen honnête est mal protégé.

En conséquence, la FAHAQ est d'accord pour que l'on donne "carte blanche" au ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner. On se demande si la justice n'est pas à sens unique au Québec, tout en espérant que le gouvernement accordera à l'avenir une confiance toujours plus grande au ministre de la Justice . . . et qu'on ne le changera pas de ministère.

MORT

SUITE DE LA PAGE 3

Au barrage de Carillon

Par ailleurs, M. Jean-Marie Beaudin, agent de relations-extérieures de l'Hydro-Québec, rappelle que les vannes du barrage de Carillon "sont conçues pour laisser passer l'excédent des eaux de la rivière Outaouais et même, de cours d'eau situés en Abitibi."

Ce barrage, situé dans la région de Dorion, affronte normalement un volume de 150,000 pieds cubes d'eau à la seconde. Le débit accuse présentement un excès de 30,000 pieds cubes d'eau à la seconde.

M. Beaudin note ensuite qu'au début d'avril, lorsque les eaux de la rivière Outaouais commencent de sortir de leur lit, on qualifie ça de "crue courte", à Carillon. Cette crue dure généralement quelques jours seulement.

Par la suite, "il y a la crue principale", celle que subissent présentement les citoyens de Pointe-Calumet. "Cette crue peut durer de deux semaines à un mois, selon l'épaisseur des neiges, selon que la fonte a été rapide ou lente.

M. Beaudin rappelle enfin qu'en 1960, le barrage de Carillon a dû retenir tant bien que mal un volume de 285,000 pieds cubes d'eau à la seconde, approximativement, soit 135,000 pieds cubes au-dessus de la normale.

L'huile du fouet est le meilleur remède contre les crampes de la paresse.

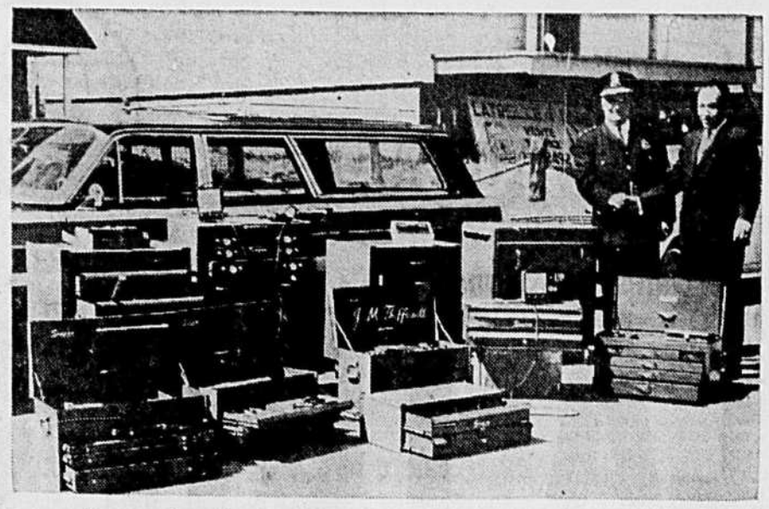
Proverbe anglais

M. C.-H. Dubé est nommé vice-président de Métro-Express

Le président de la compagnie des "Publications Métro-Express", M. Jacques Brillant, annonce la nomination de M. Charles-Henri Dubé au poste de vice-président de l'exécutif du quotidien "Métro-Express".

M. Dubé aura la responsabilité entière du journal et de tous ses services.

Il occupait auparavant la fonction de directeur de la rédaction.



Les volés seraient les voleurs

En examinant un atelier de Ste-Dorothée où des individus démantelaient des voitures volées, le détective Gérald Gagné, que l'on voit ici recevoir les félicitations de son directeur, M. Paul Bélair, chef de la police de Ste-Adèle, a reconnu des coffres d'outils dont le vol avait été signalé à Ste-Adèle, peu avant Noël. Mais les "victimes" du vol, quatre mécaniciens, vont comparaître incessamment au palais de Justice de St-Jérôme. Selon les policiers, en effet, ils ont eux-mêmes emporté, la nuit, leurs propres outils pour ensuite réclamer une somme de $4,500 à diverses compagnies d'assurance. Bien que l'identité des suspects n'ait pas été révélée, l'un d'eux se nommerait Jean-Marc Thiffault, du quartier Chomedey, à Laval, et serait impliqué dans le réseau de voleurs d'autos découvert récemment à Ste-Dorothée.

L'exclusion de sociétés de finance

Le président national de l'Association des directeurs du crédit (Credit Granters Association), M. René Helen, s'est refusé, à Montréal, de commenter l'exclusion de quelques compagnies de finance de la Chambre des directeurs du crédit de Québec, une filiale de l'Association.

Le président de la Chambre de Québec, M. Lylian Beaulieu, a annoncé jeudi soir que les compagnies de finance avaient refusé de fournir des informations sur leurs clients, rendant ainsi impossible l'évaluation du crédit de certaines personnes.

M. Helen doit rencontrer les dirigeants québécois dans la journée. Il a déclaré qu'à Montréal les compagnies de finance n'ont offert aucune difficulté et que l'Association n'a dû, au cours des cinq dernières années, expulser que deux membres. Une des règles de l'Association stipule que l'échange d'informations sur les clients entre compagnies accordant du crédit doit se faire à double sens, et "il est injuste a expliqué M. Helen, qu'une compagnie jouisse de ce service sans qu'elle même fournisse des renseignements sur ses propres clients".

Le gérant d'un important bureau de crédit de Montréal, qui centralise ces informations, a expliqué l'attitude des compagnies de finance de Québec par la crainte qu'elles ont de voir leurs clients passer à un concurrent.

Lorsque l'arbre est déraciné, les fournis le prennent d'assaut.

Proverbe géorgien

Un mort et deux blessés dans une collision

Un jeune homme de 22 ans, originaire de Baie-Comeau, qui était instituteur à Montréal, a été tué, vers 4 h. 30 hier après-midi, dans la collision de deux autos à l'intersection de la 11e Avenue et de la rue Laurier, à Rosemont.

La victime, M. Robert Macey, du 57 rue Champlain, à Baie-Comeau.

Deux autres personnes ont été blessées dans la même collision. Il s'agit de MM. Philip Younglai, âgé de 27 ans, du 3447 rue University et Gérard Lalonde, 47 ans, du 9964 rue Iberville.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve, où leur état est jugé satisfaisant.

Avocat montréalais tué dans une chute

Un avocat montréalais de 35 ans, Me Luc Cossette, est mort hier matin à la suite d'une chute dans un escalier.

Deux policiers l'ont découvert au 3800 avenue Dupuis, quartier Côte-des-Neiges, peu après 8 h. hier matin, et ils ont constaté qu'il était atteint de diverses blessures au visage et au cou.

Bien qu'un attentat tout d'abord été envisagé, une rapide enquête policière a conclu à des circonstances accidentelles.

Les vols de pianos se multiplient

La vogue des pianos reprend, du moins si l'on en juge par le dévolu que jettent ces jours-ci les cambrioleurs sur cet instrument.

La semaine dernière, ils s'emparaient du piano de M. Piano. Cette fois, ils ont fait main basse sur le piano et le tambour de la salle de réception située au no 5240, 4e Avenue, Rose-

Si tu aimes ton fils, donne-lui le fouet ; si tu ne l'aimes pas, donne-lui des sucreries.

Proverbe chinois

Fermeture demain d'un tronçon de la rue Jean-Talon

Un tronçon ordinairement fort achalandé de la rue Jean-Talon, soit celui qui s'étend de l'avenue Mountain Sights au boul. Décarie, sera fermé à la circulation à compter de 9 h. demain matin.

L'intersection "Jean-Talon-Décarie" demeurera toutefois utilisable. La partie "est" de cette intersection ne sera pas accessible.

Le tronçon "Mountain Sights-Décarie" de la rue Jean-Talon sera fermé pendant plusieurs mois, en raison de travaux exécutés relativement à la route Transcanadienne.

M. Jean Lacoste, directeur du service de la circulation, souligne que la circulation sera détournée par l'avenue Mountain Sights et la rue Paré.

Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966; demandez vos coupons de participation à la caissière.

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966



TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES

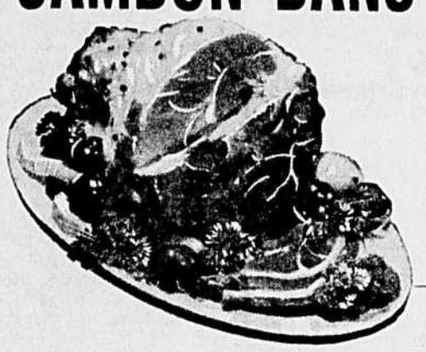
VALEUR TOTALE $10,000

Cette promotion est en vigueur du 31 mars au 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

PAPIER DE TOILETTE "BALLET" roul. 8/1.00
SERVIETTES DE TABLE "BALLET" Paquet 250 49¢
CAFE MOULU "MAXWELL HOUSE" Sac 1 lb 79¢
THE O.P. SALADA Boîte 60 sacs 79¢
BREUVAGE ORANGE "BESSEY" Cruche 64 oz 2/99¢
SAUCE A LA VIANDE "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 3/89¢
SAUCE aux CHAMPIGNONS "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 3/89¢
SAUCE AUX TOMATES "CHEF BOY-AR-DEE" Boîte 15½ oz 4/1.00
APPRET A SALADE "MIRACLE FRENCH" Bout. 8 oz 29¢
APPRET A SALADE HUILE ET VINAIGRE KRAFT Bout. 8 oz 29¢
APPRET A SALADE HERBES ET AIL "KRAFT" Bout. 8 oz 29¢
CIRE "CLAIR" Canette 32 oz 1.19
RIZ FRIT "DAINTY" Boîte 12 oz 35¢
JUS DE TOMATES "HUNT" Boîte 20 oz 7/1.00
ALUMETTES "EXCEL" Boîte 50 19¢
FEVES JAUNES COUPEES "PRESIDENT" Boîte 20 oz 5/1.00
JUS DE POMMES "ROUGEMONT" Boîte 48 oz 3/1.00
BEIGNES "EXCEL" Douz. 29¢
TARTE AUX RAISINS "EXCEL" 49¢
CREME GLACEE "LOWNEY'S" ½ gallon 99¢

JAMBON DANS LA FESSE PRET A SERVIR lb 69¢



SAUCISSE PUR PORC "McGARRY" lb 69¢



BACON "SWIFT PREMIUM" lb 79¢

ROTI de HAUT COTÉ lb 45¢

ROTI de COTES CROISEES lb 65¢

TOMATES "MEXICAINES" 7 x 7 3 lb 59¢



PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE grosseur 96 6/49¢



BOEUF HACHÉ lb 55¢

CONCOMBRES "SELECT" 3 pour 29¢



CHAMPIGNONS "WATERLOO" carton 29¢

RAISIN NOIR "BARLINKA" lb 39¢



Prix en vigueur les 28-29-30 avril 1966
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES
COMPOSEZ : 731-7641

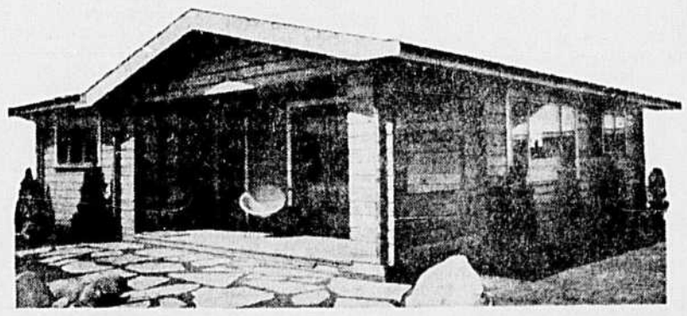
POSSEDEZ un chalet exclusif par

PAN-ABODE

MAISON PREFABRIQUEE

BOIS ROND, CEDRE ROUGE

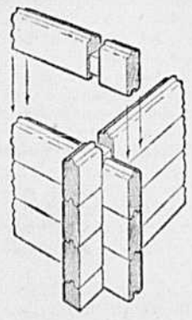
BREVET No. 491373 ET BREVET EN INSTANCE



Tous nos modèles sont exclusifs, aussi, avant d'acheter, voyez une de nos constructions afin d'éviter tout futur désappointement. Visitez nos maisons modèles à Chomedey, tous les jours sauf le dimanche.

GENRE DE CONSTRUCTION : Dans la construction Pan-Abode, les murs principaux sont les principaux porteurs de la charge. Faits de billots embouvetés de 3" et 4" en cèdre, et disposés horizontalement. Les billots Pan-Abode sont assemblés avec précision afin d'assurer un ajustement parfait et sont maintenus ensemble par un joint carré. Pour obtenir tout autre renseignement et notre brochure gratuite sans aucun engagement de votre part, envoyez-nous le coupon ci-dessous.

CARACTERISTIQUES :
- Construction robuste
- Termes si désiré
- Prix raisonnable
- Confortable à l'année longue
- Votre propre plan si désiré
- Peut servir de camp, chalet, maison, etc.



HEURES D'AFFAIRES :
LUNDI A SAMEDI OUVERTS JUSQU'A 5 HEURES
JEUDI, VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
DIMANCHER FERME

Demandez une brochure

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)
2595 boul. LABELLE, Chomedey
Téléphone : 688-4460
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585 rue Fraser, Vancouver, C.B.

PAN-ABODE (Quebec Sales) Ltd.
2595 boul. Labelle, Chomedey
LPR 2
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1325	Abitibi	11⅞	11¾	11⅞
100	Algoma	63	63	63
1300	Alliance	240	230	240
2980	Alumin	46	44¾	45
175	Alum 4¼ Pr	48½	48½	48½
—	Alcan 2 Pr	42½	42	—
—	AngT 4½ Pr	38	38	—
—	AngT 265 Pr	47½	47½	—
—	AngT 290 P	50½	50½	—
90	Argus	19¾	19¼	19¼
—	Arg 2.50 Pr	40	40	—
200	ArgC Pr	11½	11⅜	11½
300	Asbestos	22⅜	22⅜	22⅜
—	All Sug	29½	29¼	—
175	Bq CN	64½	64	64½
—	Bq d'Epargn	15	15	—
150	Bq Imp-C	65⅞	65⅞	65⅞
150	Bq Mont	60½	60¼	60⅜
28	Bq N-E	70	70	70
100	Bq PC	46	46	46
100	Bq Roy	74½	74½	74½
540	Bq Tor-D	62½	62¼	62½
225	Bathurst P	26	26	26
100	Bath Wts	12	12	12
—	Bath P A	55	54	—
—	Bath P 5¼	18½	18½	—
1706	Bell Phone	55¼	54⅜	55
—	Bow Mer Pr	50¼	50¼	—
—	Bowater	8½	8½	—
100	Brazil	10¾	10½	10⅝
340	BA Oil	33½	32⅜	33⅛
500	BC Forest	19½	19¼	19½
40	BC Phone	73½	73½	73⅝
825	Brinco	5¼	5⅛	5⅛
1250	CAE	10	9¾	9⅞
475	Cal Pow	27½	27¼	27½
—	Can Mem	43¾	43¾	—
—	C Cem Pr	25½	25½	—
25	CD Sugar	24½	24¼	24¼
—	Can Iron	24¼	24¼	—
—	Can L P	91¼	91¼	—
—	C Pack B	82⅝	82¾	—
50	C S L	38	37⅝	38
50	C S L Pr	6¾	6¾	6¾
2880	C Brew	7¼	7¼	7¼
—	C Brew A	37	37	—
—	C Brew B	44	44	—
475	C Br A 5.20%	20⅜	20⅜	20⅜
—	CBAL A w	750	630	—
—	CBAL B w	650	650	—
—	C Chem w	700	700	—
100	C I L	18½	18½	18½
—	CIL P	80	80	—
—	Cl Pow	25	25	—
—	Cl P 5.2%	19	18¾	—
50	C Marconi	7⅞	7⅞	7⅞
2185	C P R	58¾	58⅜	58½
—	C P R 4% P	8¾	8¾	—
—	C Pfina	13	12¾	—
—	CPP Sec	18	18	—
—	C Refract	17¼	17¼	—
—	C Vickers	18¼	18¼	—
250	Cap Wire	11⅜	11⅜	11⅜
—	Chemcell	14¼	14¼	—
—	Col Cell	7¾	7½	—
425	Cons MS	42½	42¼	42½
785	Cons Paper	39	38¾	39
200	Consu Glass	12	12	12
—	Corby (A)	17⅜	19¾	—
—	Corpex	9	9	—
—	Couvrette A	6	6	—
—	Crain RL	31	30¼	—
—	Cr Cork	124	120	—
—	Cr Zell (A)	26½	26½	—
—	Crush Int	15¼	14¾	—
—	Cygnus (A)	445	435	—
200	Denison	48¾	48	48¾
14245	Dist Seag	36	36	36
—	D Bridge	24	24	—
100	D Corset	10	10	10
250	Do Fasco	25¾	25¾	25¾
300	D Glass	14⅜	14⅜	14⅜
—	Dosco	112⅝	12⅜	—
400	D Stores	23	23	23
640	Domtar	19⅛	19	19
—	Domtar Pr	20	20	—
—	D Text	36¾	36¾	—
—	Donohue	8	8	—
90	Du Pont	44²⅜	42¾	42¾
—	Du Pont Pr	80½	80½	—
—	Dupuis (A)	7¼	7¼	—
20	Electrolux	68½	68½	68½
—	Enamel (A)	6½	6½	—
—	Enamel (B)	250	250	—
—	Falcon	101¾	100	—
25	Fam Play	27½	27½	27½
—	Fleetwood	31	31	—
—	Fraser	29½	29½	—
125	G Doman	68¾	68¾	68¾
—	GMC	99¼	99¼	—
—	GB Can Inv	25¼	25¼	—
—	GB Can In p	42	42	—
1575	GL Paper	27⅛	27	27⅛
—	Hdy Andy	5	5	—
—	Harding	48	48	—
—	Harding A	44	44	—
2100	Hawk Sidd	51¾	475	490
200	Hollinger	24½	24½	24½
100	Home A	18¾	18¾	18¾
—	Home B	19	19	—
—	Horne Pf	295	295	—
490	Hd Bay M	86½	86	86½
1150	HBC	15⅝	15½	15⅝
100	Husky Oil	12	12	12
—	Husky B p	49	49	49
258	Imp Oil	54⅜	54½	54⅝
200	Imp Tob	14¾	14¾	14¾
450	Ind Accep	21⅜	21¾	21⅜
200	Inglis	8⅛	8⅛	8⅛
—	Int Bronze	23	23	—
—	IBM	593	593	—
1240	Int Nickel	106¼	105¼	105½
—	Int Pap	33	32⅝	—
375	Int Util	32¼	32	32¼
100	Int Util Pr	33¼	33¼	33¼
150	Inter Pl	82½	82½	82½
—	Invest Gr A	14½	14½	—
—	Jamaica PS	13	13	—
—	Labatt	16⅝	16½	—

Ventes		Haut	Bas	3 h.
300	Laur Fin	7⅛	7⅛	7⅛
—	Lewis	7	7¼	—
200	Loblaw (A)	10¼	10¼	10¼
—	Loblaw (B)	10⅜	10⅜	—
300	Loeb M	14⅜	14⅜	14⅜
—	MacKinn	21⅜	21⅜	—
—	MacLaren A	24	24	—
—	MacLaren B	26	26	—
900	MB & PR	27⅞	27¼	27⅞
—	Marit Elec	23	23	—
612	Marit Tel	21	20⅝	21
960	Massey F	33¼	32⅝	33⅛
—	McAllister	8⅝	8⅝	—
—	Met Stores	14	14	—
—	Miron 6%	10¾	10¼	—
—	MitchR (A)	13	13	—
35	Molson (A)	32¼	32¼	32¼
—	Moson (B)	32½	32½	—
—	Mt Loco	16⅜	16	—
—	Mtl Trust	19½	19	—
181	Moore Corp	85	84½	85
—	Morsell A	19½	19¼	—
—	Morsell B	18	18	—
—	Mussens	10	9	—
—	Nat Contain	7	7	—
500	NFLD Light	10¾	10¾	10¾
315	Noranda	52⅛	51⅜	52
2000	North&C G	32	32	32
2330	NS LP	13½	13⅜	13½
—	Ocean Fish	12	11½	—
600	Ogilvie	14¾	14½	14¾
—	Oshawa A	26⅜	26	—
1300	Pac Pete	14	13¾	14
1950	Phillips C	34½	34¼	34½
—	Placer	27¾	27¼	—
200	Pow Corp	12⅜	12⅜	12⅜
2132	Price	15	15⅜	15½
680	QN Gas	14	13¾	14
—	Que Phone	25	25	—
—	Reitman's	12½	12	—
2225	Rio Algom	23¼	22⅞	23¼
—	Rockwell	43	43	—
150	Rolland A	12½	12¼	12½
—	Rolland B	14¾	14¾	—
—	Rolland Pr	91	91	—
—	Ronalds F	11½	11½	—
100	Rothmans	28½	28½	28½
175	StL CemA	32	31¾	32
—	StL Cem w	11	11	—
50	StL Corp A	95	95	95
—	Salada F	9½	9½	—
—	Scott LaS	16	16	—
—	Shell Can	22½	22¾	—
275	Shell I pr	26¾	26⅜	26¾
25	Sher W	32	32	32
—	Shop Save	14¼	14	—
—	Sicard	6	5¾	—
1350	Simpsons	28¾	28½	28¾
—	Soc GF	8	7⅞	—
300	Sogemines	11⅞	11⅞	11⅞
100	SS Steel	12⅜	12⅜	12⅜
225	Steel Can	24¼	24	24¼
38	Steinbg A	24	24	24
—	Steinbg pr	102	102	—
25	Texaco	60½	60½	60½
—	T Fin A	11⅜	11⅜	—
—	Tr-C Corp	8⅝	8½	—
200	Tr-C PL	34¼	34¼	34¼
300	Tr Mt PL	17¼	17¼	17¼
—	Triad Oil	240	240	—
—	Turnbull	5¾	5¾	—
—	Un Auto A	16¾	16¾	—
450	Un Carbide	24¾	24¾	24¾
100	Union Oil	29¾	29¾	29¾
—	Viau	11¾	11¾	—
25	Wajax	12¾	12¾	12¾
820	Walk GW	33	32½	32¾
—	Weldwood	10	10	—
625	WCoast Tr	28¾	28½	28¾
—	W Pac Pd	16⅜	16⅜	—
—	Weston (A)	21¼	20½	—
—	Westn (A) w	12	12	—
125	Weston (B)	22½	22½	22½
200	Zeller's	25	25	25

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
24000	Ajax	16	15	16
—	Alsof	8½	8½	—
—	Amg B Bel	27	24	—
—	Amranium	4	4	—
87300	Arassiz	54	46	50
—	Anthonian	16	16	—
—	Arno	4½	4½	—
—	Atlanta	25	25	—
500	Augustus	50	50	50
—	Baker Tale	7	7	—
2000	Band-Ore	17	16	16
—	Barvallee	4	4	—
1000	Bateman	6½	6½	6½
2600	Beatice Pl	5½	5	5½
—	Bellcort	13	13	—
—	Belgium	9	9	—
200	Black Hwk	130	130	130
6000	Black Riv	20	19½	19½
900	Blue Bon	340	340	340
1000	Bluewater	25	25	25
2000	Bornite	6	6	6
—	B Carpets	35	35	—
2500	Bruce-Pres	11½	11½	11½
1000	Bruneau	22	22	22
1000	Burnt Hill	38½	38½	38½
—	Camp Chib	11	11	—
—	CI Inv Tr	31½	31¹	—
—	CI Inv T Pr	93	93	—
—	C Dinrban	345	340	—
—	C Keeley	12	12	—
—	C Magnesite	69	69	—
500	C SecrityA	280	280	280
—	Carbec	17	15½	—
500	Casavant	400	400	400
200	Cassidy's	425	425	425
—	Cessland	650	630	—
1100	Chemalloy	100	93	93
6	Chip Copper	7	6	6
21500	Chromium	25	24½	25
—	Coastal M	21	20½	—
—	Com H&M	56	56	—
—	Com O&G	38	33	—
1200	C'modore	150	140	150

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 26 avril	169.42	146.46	122.94	160.72	121.49
Clôture — 25 avril	169.20	146.47	123.17	160.60	119.64
Sem. dernière	169.43	147.31	124.47	161.05	119.29
Mois dernier	167.96	149.22	124.41	160.31	123.07
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	161.13	146.22	119.38	154.67	119.40
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpetuels	1965	73 — 74
4	1er avril	1967	98½ 99½
5	1er juillet	1970	97¾ 98½
5½	1er aout	1980	97¼ 98¼
4½	15 dec.	1966	99¼ 99⅝
2¾	15 juin	1968	94¼ 95
3¼	1 juin	1976	82¼ 83¼
4¼	1 sept.	1972	92 92¾
5½	1 oct.	1975	98¼ 99¼
4½	1 sept.	1983	86½ 87½
5¼	1 mai	1990	93½ 94½
5½	1 oct.	1969	99¾ 100½
CNR	5½ 15 dec	1971	99½ 100½
CNR	5¾ 1 jan.	1985	99½ 100½
CNR	4½ 1 avril	1967	98¾ 99¼
CNR	4 1 fev.	1981	82¼ 83¼
CNR	5 oct.	1987	90¼ 91¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C	5¼	1987	92 93
BC Elect	3¼	1967	98¼ 98¾
BC Elect	5½	1989	93¼ 94½
BC Elect	5¾	1977	97½ 98½
Man Hyd	5¼	1988	91 92
N. B.	5½	1989	92½ 93½
NFLD	5¼	1985	90¼ 91¼
N. S.	5¼	1985	91¾ 92¾
Ont.	3	1970	90 91
Ont.	5½	1985	95¼ 96¼
Ont. Hyd.	2¾	1968	94 95
Ont. Hyd.	5¼	1985	92¼ 93¼
Que.	5½	1990	91½ 92½
Que.	3	1969	91½ 92½
Que.	5¼	1987	89¼ 90¼
Que. Hyd.	3¼	1974	81¾ 82¾
Que. Hyd	5½	1988	91¾ 92¾
Que Hy.	5	1995	84½ 85½
Saskat.	5½	1985	94½ 95¼

MUNICIPALITES

Montreal	5¾ juin	1989	92 93½
Tor Mt	5½ 15 juin	1985	93½ 94¼
Vanc	5¼ 15 juin	1977	92½ 93½
Hamilt	5¼ 15	1977	92¼ 93¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	99½ 102
Brazil Tr	4½	1971	90 93
Cdn Petrofina	4	1972	88 90
Cdn Utilities	5¼	1977	135 —
Inland Cem	4½	1977	90 —
Int Nat Gas	5½	1977	92 94
Loblaw	4¾	1976	160 —
Lob Lease	5½	1973	99½ 100
Pace Pete	5	1977	96 —
Simpson's	5	1976	207 —
Simpson's	5½	1979	133 —
TC Pipeline	5	1989	100 103
TC Pipeline	5	1988	130 135
Triad	4¾	1971	90 92

Uted Twn El	6¼	1981	117 —
W Coast	5½ xd	1958	112 —

INDUSTRIES

Abitibi	6¼	1977	100 102
Algoma	5¼	1978	92 94
Aluminium	4½	1973	90½ 93½
BP Tanker	6¼	1985	99½ 100½
BA Oil	5½	1977	91 93
Can Cement	3¾	1975	84 86
Cdn Br Alum	5¼	1980	95 96
CIL	5⅛	1977	96½ 97½
CPR	5	1983	88 89
Cr Foncier	5¼	1985	92 94
Dosco	6	1985	93 95
Dom Stores	5½	1985	95 96
Domtor	5⅜	1990	91 92
Eaton Acc	5¼	1985	94½ 95½
Imp Oil	3	1969	91 93
I A C	6½	1983	99 100
Roy Tr Mtg	6	1975	97½ 99
Raynat	6¼	1981	98½ 99
Shell Oil	5⅞	1977	98 100
St Law Corp	5	1978	92 93
Simpsons	4¾	1973	94 96
Traders Fin	5¾	1985	85 87
Woodward's	5¾	1985	95 96
Weston	5½	1983	91 93

SERVICES PUBLICS

Ang Con Tel	6	1983	96 98
Alta G Tk	5¼	1985	95 97
Bell Tel	5¾	1984	96½ 98½
Bell	3¾	1979	79½ 81½
Bell	6¼	1978	100½ 102½
Bow Pow	3¾	1980	79 81
BC Phone	5¼	1986	96 98
Calgary P	5¾	1982	96 —
Cdn Elect	4	1968	95 —
C West NG	5¾	1982	95 97
Can Gas	5¾	1984	94½ 96½
Cons Gas	5	1978	90 92
Gt Lakes	5¾	1977	95½ 98½
Lakeland NG	6	1982	93 95
Marit El	5¼	1983	94½ —
NFLD & P	5½	1978	94½ —
N Ont N Gas	5¾	1982	93 96
Northw Ut	5¾	1968	94½ 97½
Que Nat Gas	5¾	1985	88 91
Que Nat	6	1988	92½ 95½
Que Tel	5¾	1983	92½ 95½
TC Pipe	5.85	1987	93 96
Union G	5½	1977	93½ 95½

IMMEUBLES

Bront Coach	6	1978	94 —
Eaton R	3½	1968	95 96
Eaton S		1978	89½ 91½
Steinbg	6	1984	95½ 98½
Loblaw's	5½	1983	92¼ —

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Canada Malting (ord).	$0.22½	tr. 15-6-66	13-5-66
Campbell Red Lake Mines	$0.11¼	tr. 28-7-66	24-6-66
Canada Steamship (5% priv.)	$0.15⅝	sa. 4-7-66	6-6-66
Barber-Ellis of Can. (ord.)	$1.25	tr. 15-6-66	31-5-66
Cdn. Western Nat. Gas (4% priv.)	$0.20	tr. 1-6-66	16-5-66
id. (5½% priv.)	$0.27	tr. 1-6-66	16-5-66
Collingwood Terminals (ord. et priv.)	$0.50	sa. 18-7-66	4-7-66
Caribbean Cement (X)	$0.02⅛	— 15-5-66	16-5-66
Continental Can Co. (en $ EU)	$3.60	tr. 15-6-66	23-5-66
Montreal Trust Co.	$0.13	tr. 15-7-66	30-6-66
Patino Mining Corp.	$3.12½	sa. 24-5-66	1-6-66
Newmont Mining (ord.) (en $ EU)	$3.50	tr. 15-6-66	1-6-66
Opemiska Copper Mines	$3.33	sa. 15-6-66	27-5-66
Rockwell-Standard (en $ EU)	$2.37½	tr. 10-6-66	13-5-66
Shell Canada Ltd (ord. "A")	$3.20	sa. 15-6-66	13-5-66
id. (ord. "B")	$3.80	sa. 15-6-66	13-5-66
Steinberg's Ltd. "A"	$0.09	tr. 2-6-66	9-5-66
Westell-Rosco Ltd	$0.15	tr. 15-6-66	25-5-66
Ford Motor Co. of Canada	$1.25	tr. 15-6-66	13-5-66

(X)—Un dividende de 1⅞ cent fut payé pour le trimestre précédent.

Ambiance inégale du marché à Montréal

MONTREAL — Les valeurs industrielles sont irrégulièrement plus fortes vers l'approche de la clôture à la Bourse de Montréal. Les uraniums et les cuprifères viennent en tête dans ce secteur.

Les papeteries marquent de petits gains tandis que les services publics et les banques fléchissent légèrement.

Parmi les fluctuations les plus fortes aux industrielles, Sherwin Williams recule de 3½ à 32 sur une transaction de 25 actions. Union Oil progresse de 1¾ à 29¾ sur une transaction de 100 actions et General Dynamics perd 2⅛ à 68⅞. Denison gagne 1 à 48¾, Inco hausse de ¾ à 105½ et Hudson Bay Mining de ¼ à 86. Moore gagne ½, Dofasco et Ogilvie fléchissent de ½ et de ⅜ respectivement.

Aux services publics, Interprovincial Pipe Line baisse de 1 à 82½; Calgary Power perd ⅝ et Bell ¼.

Aux banques et papeteries, Toronto-Dominion perd ½, MacMillan Bloedel et Consolidated Paper progressent de ⅜ et ¼ respectivement.

Sur la Bourse Canadienne, Texaco Canada privilégiée recule de 8¼ points à $80; les dernières transactions remontent au mois de février et cotaient 88¼. Casavant fléchit de 15 cents à 4.00 et Cassidy's hausse de 25 cents à 4.25. Parmi les minières et pétrolières, RA Pete B gagne 7 cents à 1.70, Western Tin 3 à 73 cents et Fort Reliance perd 2½ à 42½ cents.

* * *

TORONTO. — Les métaux non ferreux et les aurifères gagnent du terrain mais les industrielles et les pétroles de l'ouest fléchissent légèrement à Toronto.

Parmi les uraniums et les cuprifères, Denison et Hudson Bay Mining progressent de ¾ respectivement et Rio Algom et Noranda de ½. Inco et Falconbridge gagnent ¼ à 105½ et 99¼ sur des virements de plus de 2,000 actions chacun.

Parmi les mines spéculatives, Texmont hausse de 8 cents à $1.03.

* * *

NEW YORK — Le marché continue de fléchir et les pertes sont plus nombreuses à Wall Street.

Les cuprifères sont particulièrement plus faibles en raison de la troisième baisse d'affilée du prix du cuivre à terme sur le marché des denrées.

General Motors, Chrysler et Ford sont en baisse. Même tendance aux aérospatiales, aux compagnies aériennes, aux tabacs, aux équipements de bureau et aux électroniques.

L'indice industriel Dow Jones s'inscrit en baisse de 3.90 à 343.31.

Les chemins de fer New York Central et Pennsylvania sont fractionnairement en hausse par suite de l'approbation de leur fusionnement mais le commerce de leurs actions est temporairement suspendu en attendant que la nouvelle soit diffusée.

* * *

LONDRES. (Reuter) — L'activité à la Bourse de Londres n'a pas été tellement animée aujourd'hui. Après une déclaration de son président, Unilever a baissé un peu et la majorité des autres titres industriels ont fait de même.

Les valeurs transigées en dollars ont aussi reculé.

Les banques canadiennes ont été ternes.

* * *

PARIS (AFP)— Légère amélioration aujourd'hui à la bourse de Paris: la tendance générale est devenue irrégulière et les affaires semblent plus nombreuses. Ce mieux a été provoqué par une reprise du cours d'Esso. Cette nouvelle flambée est due à des rumeurs, non confirmées suivant lesquelles le forage Antares dans le golfe de Gascogne aurait "rencontré" le gisement de Parentis. Derrière Esso c'est tout le compartiment des pétroles qui se porte mieux, avec surtout Aquitaine, associé à Esso pour la recherche au large des Landes.

Léger effritement aux rentes et obligations indexées, où les charbonnages de France s'alourdissent. La tendance aux banques est un peu plus soutenue.



titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	15	17
Aconic	3	5
Amal Mng	20	—
Americ	10	25
Amer Chib	7	10
Armora	—	2
Bald Mt	7	10
Beauchemin	—	40
Boma Chib	40	44
Beauport Holding	12	16
Bracemac	35	40
Burrex	3	35
Columbia River	3 00	3 25
Cdn Javelin	10¾	11¼
Corgemines	65	75
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	10	13
Doral Mng	37	39
Dubisson	2	4
Elmac	4	6
En Ola Expl	23	30
Ganda	20	25
Gaspe Copper	34	35
Gaspesia	30	40
Gibson	18	21
Goldstar	13	18
Grt Lakes Nickel	2 90	3 10
Hucamp	27	30
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	30	35
Jack Waite	8	11
Juma	15	18
Kewagama	4	6
Kukatush	5	5½
Lake Beaver	30	33
Leads Metals	70	75
Little Tex	—	10
Lun Echo	74	77
Main Oka	5	10
Mariner	50	55
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milada	3	7
Naganta	53	73
New Mill Copper	10½	15½
Nat Malartic	87	92
Nemrod	15	25
New Assoc Dev	20	25
New Basca	10	15
New Insco	10	12
New Lorie	12	14
New Pascalis	30	40
Nipiron	35	40
Norgue	9	11
Okland	1	2
Olympus	50	60
Que Expl	10	13
Quejo	5	8
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	5
Seaway	2	4
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	—	1½
Sullico	7 00	8 00
Thunder Bay	1 90	2 10
Timrod	20	40
Watson Lake	10	12
William Leys	1	3
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kipper Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que.	6½	7½
Chartered Credit	3	4
Corpx wt	1 00	2 00
Corp Fonc de Mtl B	—	2 00
Corp Fonc de Mtl A	—	5 00
Credico	3½	4
Cr St Lau B	18	19
Crown Life	35	37
Cons Theatre A	6½	—
East C Sav	7¼	8
Fed Saving	8	9
Grenache	3 05	3 20
Income	9½	10½
Industrial Life N	33	36
La Prevoyance	13½	15
La Solidarite	75	—
La Stabilite	6 50	7 50
Les Prevoyants	—	75
London Life	69	71
Monarch Li	95	105
NB Tel	18	18½
NS Trust	58	—
NW Life	11	12
Pacific Gas	14	15
Paca	2 30	2 50
Permeator	11	12
Simard wts	1 75	2 50
Soc d'Am et Fid	34	36
Steadman	3 25	3 50
Super Seal	9	10
Supersol	4	5
Systcoms	50	—
Trizec	75	1 00
Trust Gen	26	27
Un Amus	26	27½
id "B"	25	—
Velok	200	205
Well Bank	4½	5
Zodiac	2¼	2¾

fonds mutuels

Adanac	2 96	3 23
Andreae Equity	3 41	3 73
All Cdn Com	7 66	8 40
All Cdn Div	9 89	10 84
American Growth	6 21	6 79
Assoc Investors	5 83	5 89
Beaubran	40 08	43 52
Canada Growth	6 15	6 76
Canada Security	4 68	5 36
Cdn Gas Energy	10 07	11 04
Cdn Investment Fund	4 08	4 48
Cdn Trusteed	4 84	5 29
Fanafund	52 98	55 63
Champion Mutual	7 35	7 99
Collective Mutual	6 45	7 01
Commonwealth Intl	10 69	11 72
Commonwealth Int L	10 64	11 66
Corporate Investors	5 79	6 33
Diversified Income A	30 63	—
Diversified Income B	6 13	6 74
xDividend Shares	3 81	4 17
Dominion Compound	4 41	4 79
Dominion Dividend	3 36	3 65
xDreyfus	27 64	30 17
Dominion Equity	5 94	6 18
Entarea Investment	15 27	15 42
European Growth	6 67	7 29
Federated Financial	4 91	5 37
Federated Growth	7 54	8 24
Fonds Collectif A	7 19	7 82
Fonds Collectif B	5 47	5 84
Fonds Collectif C	8 60	9 35
Graser	11 66	11 72
GIS Inc	4 35	4 75
Gis Com.	8 95	9 78
Growth Equity	5 61	6 13
Growth Oil and Gas	12 65	—
Guardian Growth	4 69	5 10
Investors Growth	9 51	10 28
Investors Intl Mutual	6 29	6 84
Investors Mutual	5 13	5 58
xKeystone Cust S-1	24 98	27 25
xKeystone Cust S-4	7 36	8 04
xKeystone Cust K-2	7 54	8 24
Molson M Fund	4 15	4 25
Mutual Bond	8 36	8 76
Mutual Accumulating	5 34	5 84
Mutual Income	6 51	6 12
Natural Resources	5 75	6 28
One William Street	17 12	—
Le Fonds P.E.P.	4 28	4 63
Le Fonds Desjardins A	4 97	—
Le Fonds Desjardins B	4 87	—
Prêt et Revenu Mut.	7 38	8 07
Provident Mutual	6 27	6 82
xPutnam Growth	13 29	14 52
Raddison	4 78	5 25

PEAU SÈCHE ?



Votre premier bain avec Bathe 'n Glow met fin à une peau sèche et irritée. Les huiles humidifiantes pénètrent dans les pores et rendent la peau douce et satinée en quelques secondes. Satisfaction garantie ou remboursement. A la plupart des comptoirs de cosmétiques.

Mettez-y fin AUJOURD'HUI!

$2.50

30 BAINS

OFFRE SPÉCIALE D'ESSAI!

Envoyez 25¢ pour frais d'affranchissement et de manutention d'un échantillon généreux à:

Bathe'n Glow, 9 Dwight Ave., Toronto 14

Le témoignage le plus atroce entendu au procès des "amants diaboliques"

CHESTER, Angleterre. (AFP) — Les nerfs du public qui assiste, jour après jour, au procès des "amants diaboliques" de la lande devant les assises de Chester ne seront pas ménagés. Il devra connaitre, lui aussi, le témoignage le plus direct et le plus atroce de l'un des trois crimes dont sont inculpés Ian Brady, 27 ans, et sa blonde maitresse Myra Hindley, 23 ans.

Ainsi en a décidé le juge Fenton Atkinson, en annonçant hier au début de la sixième journée du procès que la bande de magnétophone enregistrée par les accusés eux-mêmes, et où l'on entend leur voix, alternant avec les cris d'une fillette, serait entendue de toutes les personnes présentes dans la salle. "Cet enregistrement, a-t-il précisé, devra résonner avec autant de force que les paroles des avocats".

"Lorsque la transcription de la bande qui va maintenant être transmise devant vous a été lue ce matin à l'audience, certaines personnes, dont des représentants de la presse, se sont senties obligées de quitter la salle", a dit le juge Atkinson en ouvrant l'audience de l'après-midi.

Pendant qu'il parlait, plusieurs policiers entraient dans la salle du tribunal, tant pour en surveiller les issues que pour protéger les deux accusés contre toute attaque possible.

Aussitôt après, un cri d'enfant déchirant emplissait la sombre salle du tribunal.

L'audition de la bande dura seize minutes: seize minutes pendant lesquelles les douze hommes du jury pâlissaient et serraient les dents, tandis que les femmes présentes se bouchaient les oreilles. Seize minutes pendant lesquelles Ian Brady et Myra Hindley n'ont cessé de regarder calmement le juge assis un peu plus haut qu'eux sur l'estrade, et dont le visage était aussi immobile que le leur.

Le dernier appel lancé à ses bourreaux par la petite Lesley Ann, avec l'accent chantant du nord de l'Angleterre, puis ses derniers cris de plus en plus faibles, s'éteignirent dans un silence de mort. Chacun sentait que la cause avait été entendue, et l'arrêt rendu au cours des interminables minutes qui venaient de s'écouler.

Cependant, la défense poursuit sa tâche. Me Hooson, avocat de Brady, intervint dès le début de la déposition du témoin suivant, le détective John Tyreel qui avait arrêté Brady.

Des objections juridiques ayant été soulevées, les jurés furent priés de quitter la salle, et la discussion se poursuivit en leur absence pendant une heure, le juge faisant finalement droit aux objections de Me Hooson.



Quand la terre tremble...

Le plus violent tremblement de terre depuis 98 ans a causé de considérables dégâts à la ville de Tachkent, capitale de l'Etat soviétique de l'Ouzbékistan. Selon les autorités de l'Etat, la secousse aurait fait 4 morts et 150 blessés. Le premier ministre Kossyguine s'est rendu hier constater l'ampleur des ravages.

Le séisme détruit surtout le vieux quartier de Tachkent

MOSCOU, (AFP, UPI) — Le pire séisme depuis 1868 en URSS a causé hier de graves destructions au vieux quartier de Tachkent, qui fut jadis considéré la "Rome de l'Orient". Selon l'agence "Tass", ce violent tremblement de terre n'aurait fait que quatre morts et 150 blessés.

D'après des voyageurs arrivés de Tachkent hier après-midi à Moscou, le vieux quartier de la capitale de l'Ouzbékistan a gravement souffert, tandis que les dégâts seraient minimes dans la ville nouvelle.

Les rues du vieux quartier aux maisons de pisé sont jonchées de cheminées, de débris de toitures et de corniches. Heureusement, la secousse s'est produite à une heure où les rues étaient désertes, ce qui expliquerait le nombre peu élevé des victimes.

Dans la ville nouvelle, ce sont les vitrines qui ont particulièrement souffert et les carreaux des maisons. "Il n'y a plus une vitre intacte", a déclaré un témoin.

"Mon lit fit un bond de trois pieds et retomba lourdement sur le plancher", a déclaré un autre témoin qui a ajouté: "La secousse a duré une trentaine de secondes. J'ai cru d'abord qu'une bombe avait explosé. Des morceaux de plâtre sont tombés du plafond."

Des touristes étrangers, descendus à l'hôtel "Tachkent", où se déroula la conférence indo-pakistanaise, s'en sont tirés sans une égratignure.

Selon l'agence "Tass", non seulement le tremblement de terre n'a pas sérieusement perturbé l'activité de la ville, mais un match de football s'est déroulé dans la soirée en présence de milliers de spectateurs au stade municipal. L'agence indiquait pourtant que deux autres secousses de plus faible intensité s'étaient produites en fin de journée.

Les USA opposent à l'URSS le désarmement par étapes

GENEVE, (AFP) — "Soyons réalistes, procédons par étapes pour parvenir à des mesures efficaces de désarmement", tel est le leitmotiv que M. William C. Foster, délégué des Etats-Unis, a repris hier à la conférence du désarmement.

Il a qualifié de "fallacieux futiles" les mesures immédiates et totales de désarmement proposées par les Soviétiques et a affirmé qu'il serait impossible de parvenir à un accord quelconque tant que l'URSS se refuserait à discuter de mesures limitées pour un contrôle des armements.

Le délégué américain s'est également élevé contre les attaques dont la politique américaine, notamment au Vietnam, est l'objet de la part des pays de l'Est. Il a affirmé que les Etats-Unis avaient toujours manifesté leur désir de négocier, et que tant que la partie adverse ne manifestera pas la même bonne volonté, ils continueront "à aider le peuple vietnamien à résister à l'agression communiste".

M. Alexei Rochtchine a pris le contre-pied des déclarations américaines. Le délégué soviétique a estimé que la situation politique internationale, en raison tout particulièrement de la guerre au Vietnam, rendait difficile, pour ne pas dire impossible, toute discussion efficace sur le désarmement. "Nous ne pouvons pas, a-t-il remarqué, nous isoler dans cette salle, nous devons aussi tenir compte de ce qui se passe dans le monde".

ENTREPOSAGE



VOUTES FRIGORIFIQUES

845-1167

J.E. McComber INC.

où l'entreposage n'est pas un à-côté

3633, avenue du PARC (au sud de l'avenue des Pins)

Pour avoir de belles dents employez Cow Brand

Le soda à pâte Cow Brand est un excellent dentifrice qui fait briller dents naturelles ou dentiers. Il laisse également une agréable sensation de propreté qui dure toute la journée. En cas de mal de gorge, une solution d'une cuillerée à thé de Cow Brand dans un verre d'eau constitue un gargarisme qui soulage l'irritation et dégage de la mucosité.

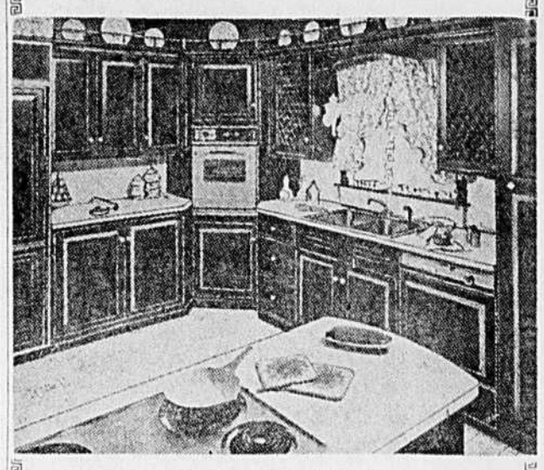


Le soda à pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

RÉNOVATION

Spécialité: cuisine et vanité



• Croquis, plan, estimation gratuite
• Construit selon vos préférences
• Spécialistes à votre disposition
• Foule d'idées originales

Kitchens Supreme Enrg.

Synonyme de beauté et confort

Tél. 681-8243

CHEZ Lecompte DRAPERIES

SPÉCIALISTES DU STORE



Stores 100% plastique

Lavables, fini bosselé. Unis seulement. Choix de blanc, crème, vert, sable.

	UNIS		UNIS
27" x 58"	1.89	36" x 82"	2.29
30" x 70"	1.98	42" x 82"	2.98
36" x 70"	1.98	48" x 82"	4.29

Stores semi-opaques

Lavables, enduits de plastique, arrêtent les rayons du soleil sans trop assombrir. S'obtiennent en blanc, crème, coquille, sable, vert. (En stock, blanc seulement).

	unis	avec frange		unis	avec frange
27x58	3.35	5.05	42x82	5.95	8.50
30x70	3.70	5.55	48x70	6.95	10.05
37x70	3.70	5.70	48x82	7.50	10.60
37x82	4.25	6.25	54x70	8.35	11.80
42x70	5.25	7.80	54x82	9.35	12.80

Stores 100% opaques

Lavables, enduits de plastique, arrêtant les rayons du soleil même en plein jour. (En stock, blanc seulement).

	unis	avec frange		unis	avec frange
27x58	4.65	6.40	42x82	8.35	10.90
30x70	5.15	7.00	48x70	8.40	11.45
37x70	5.15	7.15	48x82	10.20	13.30
37x82	6.35	8.65	54x70	10.00	13.45
42x70	6.50	9.05	54x82	11.65	15.10

Stores extra larges

Sur demande, nous pouvons vous procurer des stores opaques mesurant jusqu'à 155 pouces de large par 168 de long dans un choix de teintes pastel.

Stores décoratifs

Stores lamellés couverts de tissus s'harmonisant avec les draperies.
Stores avec appliqués de vinyle pour décorer chambres d'enfants.

Facilités budgétaires si désiré

Ouvert les jeudis et vendredis soirs

Lecompte DRAPERIES-DÉCORATION

E. LECOMPTE DRAPERIES LTEE

4 magasins pour vous servir

6595 ST-HUBERT — 1651 E., MT-ROYAL
6602 ST-HUBERT — 4028 E., ONTARIO

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE: 384-3600

Merci, M. Pennington!



MANTEAUX TOUS TEMPS

CONFECTIONNES EN *DEMI-TAILLES* EXPRESSEMENT POUR PENNINGTON

A—Imprimé noir sur fond blanc. Manteau classique en popeline garni de velours.

16½ à 24½ — $24.98

B—Un de nos nombreux modèles réversibles en tissu d'excellente qualité. En brun, marine ou vert à envers beige dans la plupart des cas. Confectionnés expressément pour Pennington en vue de conférer une allure élégante et chic aux personnes de forte taille.

16½ à 24½ — $29.88

AUTRES MODELES REVERSIBLES DE 16½ A 52 $19.98 à $35

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures
Magasin de Dorval, les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h. 30

Pennington's

Là où l'élégance ne se limite pas à la taille!

Galerie de boutiques de la Place Ville-Marie
Centre d'achats Dorval Gardens

• Edmonton • Québec • Montréal • Halifax
• Calgary • Toronto • Hamilton • London • Winnipeg

GAGNEZ $1,000.00 EN ARGENT CHAQUE SEMAINE PLUS
★ UN TÉLÉVISEUR
★ UN STÉRÉO
— • —
LE 28 JUIN GAGNEZ
★ UN CHALET
★ UNE AUTOMOBILE
★ UN VOYAGE EN EUROPE
★ $2,000.00 EN ARGENT

$45,000.00

JOUEZ AU FABULEUX K-RO

Ecoutez CKAC/73 AU CADRAN

DECOUPEZ CETTE ANNONCE ET UTILISEZ LA FORMULE CI-DESSOUS AU JEU K-RO DE LA SEMAINE PROCHAINE

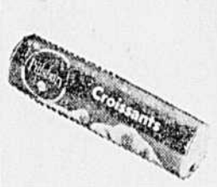


DÉTERSIF À LESSIVE
LOTION POUR LA VAISSELLE



MARGARINE
PARKAY DE KRAFT

PHARMACIES *Professionnelles*
SARRAZIN & CHOQUETTE
921 est, Ste-Catherine
6511 rue St-Hubert
Chez DUPUIS
St-Denis et Mt-Royal



CROISSANTS
PILLSBURY



2 pour 10¢

LES PETITS GÂTEAUX SIGNÉS
LE PAIN MODERNE
CANADIEN LTÉE-MONTRÉAL

$1,000.00 en argent CHAQUE SEMAINE

Chaque semaine, la première lettre pigée ayant la bonne réponse vaudra $1,000.00 en argent à son envoyeur. Faites-nous parvenir vos formules chaque semaine avec une preuve d'achat même si vous n'avez pas trouvé la reponse. Deux envois seront pigés le mardi suivant et les signataires gagneront un appareil électrique Westinghouse.

PLUS



UN TÉLÉVISEUR
UN APPAREIL STÉRÉO
CHAQUE SEMAINE



GRANDS PRIX

Tous les envois reçus seront gardés jusqu'au 28 juin 1966 alors qu'il y aura tirage de:
5 prix de $100.00 — 1 prix de $500.00 — 1 prix de $1,000.00

UN VOYAGE EN EUROPE
via SABENA
les lignes aériennes belges

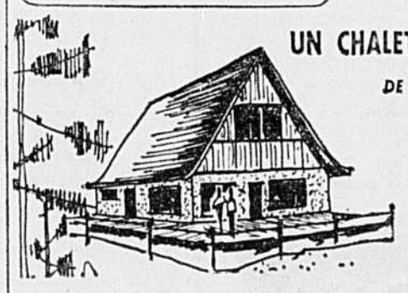
Un circuit touristique de 21 jours organisé par les Voyages Travelaide Ltée, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.



UNE PARISIENNE



Gracieuseté de:
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTÉE
11251 est, rue Notre-Dame



UN CHALET (toutes saisons)
DE STYLE CANADIEN
au centre de ski familial
MONT ÉCHO
(65 milles de Montréal—dans les Cantons de l'Est)
Mont Echo Inc. vous invite à visiter ses magnifiques terrains. Faites du ski au Mont Echo!

Procurez-vous votre formule de participation tous les jours dans
LA PRESSE

COMMENT JOUER: Vous devez noircir les carreaux mentionnés à CKAC, du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

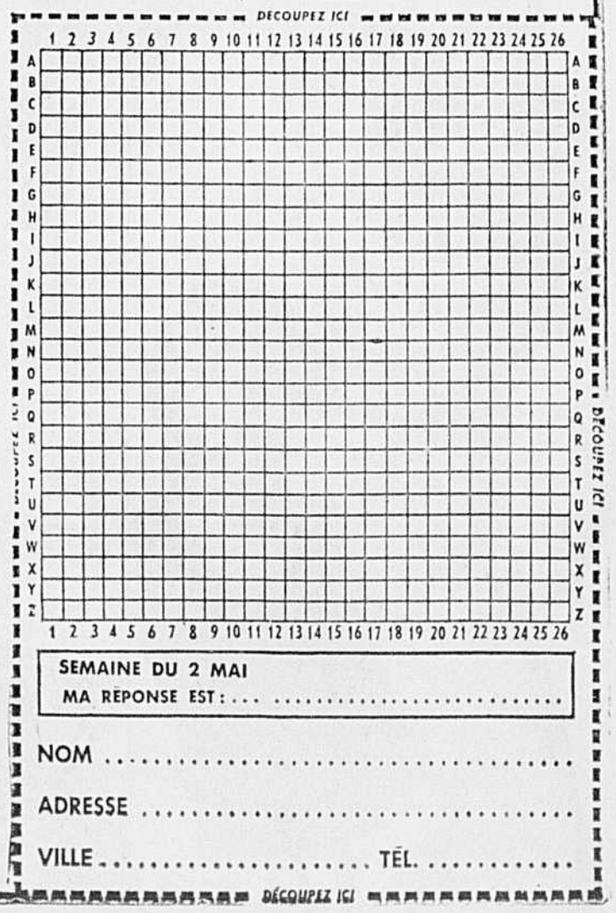
IMPORTANT: Vous devez inclure une preuve d'achat ou un fac-similé d'un des produits ci-haut mentionnés.

COMMENT GAGNER: Dès que vous croyez avoir deviné la réponse, inscrivez-la sur la formule ci-dessous avec vos noms et adresses, découpez et postez à: K-RO, CKAC, MONTRÉAL.

CONDITIONS: 1—Les formules de participation reçues deviennent la propriété de CKAC et ne seront pas retournées. 2—La première lettre pigée contenant la bonne réponse mérite à son envoyeur le prix hebdomadaire de $1,000.00. 3—Les gagnants seront annoncés sur les ondes de CKAC. 4—Les employés de CKAC et des commanditaires du Jeu K-RO et les membres de leur famille ne sont pas éligibles. 5—La décision concernant les gagnants est finale et irrévocable.

ADRESSE: K-RO, CKAC, MONTRÉAL

DÉCOUPEZ ICI



SEMAINE DU 2 MAI
MA REPONSE EST: ... .

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TÉL. .....

DÉCOUPEZ ICI